

# **HUGUES CAPET ET LA TROISIÈME RACE**

**TOME PREMIER**

**PAR JEAN-BAPTISTE CAPEFIGUE.**

PARIS – CHARPENTIER - 1845

LETTRE SUR LA PÉRIODE CAPÉTIENNE.

**CHAPITRE PREMIER.** — LE TERRITOIRE FÉODAL AU Xe SIÈCLE.

**CHAPITRE II.** — MŒURS. - USAGES. - HABITUDES DE LA SOCIÉTÉ.

**CHAPITRE III.** — ÉTAT DE L'EUROPE AU Xe SIÈCLE. - ORIGINE DES CAPÉTIENS.

**CHAPITRE IV.** — PREMIÈRE PÉRIODE DE HUGUES CAPET.

**CHAPITRE V.** — GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

**CHAPITRE VI.** — LE ROI ROBERT.

**CHAPITRE VII.** — L'AN MIL. - MORT DU ROI ROBERT.

**CHAPITRE VIII.** — LA SOCIÉTÉ AU Xe SIÈCLE.

**CHAPITRE IX.** — PÈLERINAGE ET CONQUÊTES DES NORMANDS EN ITALIE. - LES GRANDS FIEFS.

**CHAPITRE X.** — LES PAPES ET LES EMPEREURS.

**CHAPITRE XI.** — CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

**CHAPITRE XII.** — UNITÉ DE POUVOIR. - GRÉGOIRE XII.

**CHAPITRE XIII.** — PREMIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE DE PHILIPPE 1<sup>er</sup>. - L'ESPRIT DE CROISADE.

**CHAPITRE XIV.** — PRÉPARATIFS DES CROISADES.

**CHAPITRE XV.** — LES MONASTÈRES AUX Xe ET XIe SIÈCLES.

## LETTRE SUR LA PÉRIODE CAPÉTIENNE.

Je vais écrire l'époque des légendes, la chronique de l'ermitage solitaire, du désert et des pauvres pèlerins ; je vais dire les histoires de la féodalité primitive, la sauvagerie de la période capétienne, les batailles sanglantes, la vie du manoir, du monastère et de la commune. Ici vont apparaître les barons féodaux, le faucon sur le poing et les lévriers en laisse ; le monde merveilleux qui entoure la vie des saints quand leurs ossements dormaient au reliquaire. Nous allons ensemble visiter les cathédrales avec l'obituaire des morts, le tombeau froid des chevaliers, les abbayes aux tours carrées, aux portes de fer brisées par les Hongres, les Sarrasins et les Normands ! Plus loin le château des hommes d'armes qui retentit de joyeuses libations et des chants de Geste ! Dans l'oratoire l'hymne solennelle remue les entrailles, et jette à Dieu les douleurs de la génération ; l'orgue grossier, venu décrient, fait entendre mille voix étranges, et les gémissements plaintifs comme les vents qui sifflent aux vitraux. Dans la tour, sur la montagne, le cliquetis des armes, le hennissement des chevaux bardés de fer, la vie matérielle au milieu de ces hommes qui se nourrissent de venaison pendant les longs repas où le vin coule à pleins flots dans la coupe ou hanaps de la Table ronde.

C'est cette lutte de la pensée morale représentée par l'Église, et de la Force matérielle personnifiée dans la féodalité, qui formule le caractère du Moyen âge. La période qu'embrasse ce livre se divise en deux phases distinctes : dans la première, qui finit au XI<sup>e</sup> siècle, la société est empreinte d'un profond sentiment de tristesse ; il y a comme un crêpe de douleur répandu sur la génération, le monde est livré à tous les fléaux : les invasions des Barbares, les maladies pestilentiennes, l'horrible famine déciment le peuple ; des vents violents brisent les arbres séculaires ; un ciel grisâtre se mêle aux brouillards des forêts profondes, comme une nuit qui enveloppe le genre humain. Toutes ces causes jettent une indicible tristesse dans la société ; ce caractère s'empreint partout : dans la chartre, dans la chronique, dans le cartulaire. On craint la fin du monde, quand le Christ paraîtra rayonnant dans sa face ; c'est un cri lamentable poussé par tout un siècle, un gémissement qui éclate dans les chants d'église, comme un hymne de douleur. La vie de l'homme passe dans la forêt avec le loup sauvage, qui alors avait aussi sa chronique et sa légende ; elle n'est qu'une triste prière au ciel pour qu'il vienne au secours d'une société si fatalement travaillée.

A peine le XI<sup>e</sup> siècle est-il fini, qu'à ce sentiment de tristesse succède une sorte de joie naïve et populaire ; les grandes épopées apparaissent, on récite les exploits et les prouesses des féodaux, la génération n'abaisse plus son front sillonné par les larmes et la terreur ; les troubadours vont chanter au Midi dans les cours plénières de la Langue d'oc ; les trouvères, Normands et Picards, préparent leurs longs poèmes où les exploits des nobles sires sont racontés, l'horizon pour l'homme devient pur et bleu, comme lorsque la tempête s'apaise.

Cette transition de la tristesse à la joie, ce doux passage à l'allégresse et au bonheur, s'opèrent à l'aspect de la croisade ; la grande expédition d'Orient a vivement parlé au cœur des barons et des chevaliers, et l'a joyeusement épanoui ; le peuple a quitté un ciel chargé de nuées ; il a vu le soleil et ses rayons d'or, il s'est mis en quête d'aventures lointaines ; il a visité l'Italie, Constantinople et la Syrie, ces contrées si chaudes de couleurs, si puissantes sur l'imagination, avec Nicée, Antioche et ses bois sacrés, l'Euphrate et l'Oronte ; les pèlerins reviennent

gais dans l'Occident avec toute l'insouciance et l'indicible joie du voyageur ; ils ont salué Jérusalem la ville sainte ! Les expéditions d'Orient ont toujours laissé dans les esprits des empreintes profondes. Napoléon avait vaincu le monde, mais son cœur, son enthousiasme étaient pour le grand pèlerinage d'Egypte, pour les souvenirs de ses pyramides, de ses déserts, du mirage et du Nil qui se brise au Delta.

La première époque embrasse les règnes de Hugues Capet, de Robert, de Henri Ier et la moitié de l'époque de Philippe Ier ; elle s'arrête à la prédication de la croisade. C'est donc une période de fatalité et de désolation qu'il faut écrire ; c'est le ciel chargé de miasmes : c'est l'an mil avec son sombre cortège de la fin du monde ; c'est la vie du désert où les loups font entendre leur glapissante voix : chroniques, légendes, translations de reliques, tout est plein de tristesse et de désespoir ; la vie se passe entre le baptistère et le tombeau. Au milieu de cette génération, quel fut l'état des personnes et des fiefs ? quel fut l'aspect général de ce peuple de barons, de clercs, de serfs et de communaux ? L'histoire personnelle des rois n'offre qu'un intérêt médiocre ; elle se résume souvent dans une lutte de passions brutales, et ne se lie que faiblement à l'esprit général du temps. Au contraire, le peuple féodal se manifeste partout avec ses coutumes catholiques ; les barons et les clercs sont en présence ; ces seules classes d'hommes existent, comme intérêt dramatique, pendant trois siècles. En vain on chercherait un esprit général, un caractère de nationalité française au milieu de ces populations qui se groupent de province à province ; il n'y a point de liens encore, la conquête a déposé comme le limon de dix peuples divers sur la surface de la vieille Gaule. On trouve une confusion de langues, de coutumes, de mœurs, d'habitudes, une variété incessante d'événements ; il n'y a pas d'histoire générale possible, mais une suite de chroniques particulières : le royaume est alors une véritable fédération féodale ; chaque comté a son histoire, chaque ville sa légende.

Il fallait faire exactement connaître ce caractère empreint sur la génération des Xe et XIe siècles. Le seul mérite de ce travail est de réunir une consciencieuse étude des chroniques et des épopées merveilleuses du moyen âge. On a labouré ce champ dans le présent livre avec activité, ardeur, et toute la passion de l'antiquaire ; on a lu la chartre qui tombe en lambeaux dans les archives ; on a suivi le cartulaire des moines et l'admirable vie des saints, recueillie par les Bollandistes de la compagnie de Jésus, et par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. L'auteur a pu vivre ainsi de l'existence des ermites dans ces pages naïves où l'existence du désert nous est racontée ; enthousiaste des vieux temps, il a pu se placer au milieu de ces processions saintes qui transportaient la châsse bénite et les ossements des martyrs, le plus bel ornement des cités, le premier mobile de la prospérité et de la civilisation. J'ai recueilli les belles légendes des forêts, toutes pleines de traditions, quand le cor retentissant appelait les chiens de la Saint-Hubert des Ardennes ou le chasseur de feu, le pâle souverain des bois impénétrables qui courait avec ses lévriers noirs et son cheval noir aussi à tous crins.

Vous tous qui voulez connaître l'histoire avec son épopée et sa poésie, lisez les Bollandistes dans la vie de ces saints qui donnaient l'exemple de la méditation, des vertus et de l'abnégation de soi à une société violente et désordonnée. Pénétrez dans la légende de ces évoques de la Gaule primitive qui sauvèrent les peuples du ravage des Barbares. Telle est l'histoire que je comprends ; car il faut se garder de remuer le moyen âge avec nos idées sceptiques et hautaines ! J'apporte la foi dans les temps de croyance. J'aime les tapisseries où les hommes

d'armes sont retracés en relief comme de grandes ombres qui pendent sur les manoirs ; j'aime les vieilles ruines sur les sept collines du Rhin, ou dans les Cévennes et sur les bords du Rhône, ces ruines toutes peuplées encore des souvenirs de la vie féodale, des grandes chasses, des grands coups d'épées, des grands miracles et des grands repentirs ; j'aime la pauvre vie de sainte Geneviève de Brabant, la biche et le sénéchal plein de félonie ; les quatre fils d'Aymon sur Bayard qui galope dans la plaine ; j'aime Noël avec la crèche des bergers ; Pâques fleuries avec ses rameaux ; la Fête-Dieu où de longues processions de métiers et de peuple serpentaient dans les vieilles vues des cités pour célébrer quelques anniversaires municipaux ; j'aime les mitres d'or des évêques, la chape des chantres, la dalmatique pourprée, les surplis de fin lin, les bannières ondoyantes des confréries, la prière des morts, les hymnes joyeuses et la voix des séraphiques enfants de chœur qu'accompagne l'orgue de la cathédrale ; j'aime les festins féodaux, le paon qui déploie ses ailes, la coupe de Saint-Gréal qui passe à la ponde, tandis qu'un trouvère fait résonner les souvenirs de gloire, les vieux gestes de Roland et d'Olivier qui moururent à Roncevaux, et les traîtrises de Ganelon de Mayence ; j'aime l'épopée bizarre et violente ; le seigneur féodal qui se précipite de sa tour noircie, comme les sires de Montmorency et de Puiset : les voyez-vous la lance baissée ? leurs chevaux envahissent le monastère, leurs hommes d'armes brisent le cellier, et l'on entend le jappement des chiens dans l'abbaye. Douces et poétiques émotions, quand on touche l'époque du moyen âge ! C'est ainsi qu'il faut chercher à reconstituer ce temps, à restaurer ce vieil édifice avec le bonheur d'un artiste qui sauve une antique cathédrale de la destruction. Je n'ai pas la prétention d'un vaste esprit de système ; je me garde de la mission de régénérer l'humanité par quelques pauvres livres qui passent comme nous tous ; je n'ai pas des théories imitées de Vico, ou des préoccupations sur les races de vainqueurs et de vaincus, distinctions puisées dans la politique du temps présent, afin d'en obtenir récompense par les réalités de la vie. Je suis un pauvre chroniqueur qui raconte ce que m'ont dit quelques saints moines et les chevaliers contemporains dans leurs Chartres scellées. En pénétrant dans le moyen âge, je n'ai eu qu'une pensée, le catholicisme, parce qu'on le trouve comme explication souveraine de toute l'épopée des Xe et XIe siècles : est-ce que tout ne se résume pas dans la rivalité des barons et des clercs, ce combat de la force morale contre la force matérielle, mythe puissant et incessamment renouvelé, qui représente la lutte de l'intelligence et de la matière, de la brutalité et de l'esprit ? Faut-il le dire ? au moyen âge, quand on cherche la liberté et le peuple, on les trouve dans le catholicisme ; veut-on recueillir la première pensée d'unité et de gouvernement, on les voit encore dans le catholicisme : ceci n'est pas un système, mais le résultat des faits naïvement groupés ; on n'a pas besoin d'emprunter des théories aux écoles italiennes ou aux écoles allemandes. Ce résultat naît de l'étude des monuments ; il n'est utile que de s'inspirer aux cartulaires des abbayes, à la vie des saints qui brillent dans les Bollandistes, aux immenses et magnifiques travaux de Mabillon, de Martenne, de d'Achery, de Baluze, de Baronius, de Pagi, de Muratori et de Bongars, hommes si éminents du XVIe au XVIIe siècle. Fouillez, fouillez aussi les Mémoires de la vieille Académie des inscriptions, les recueils de l'abbé de Camps, de Fontanieu, et la collection des Chartres de Bréquigny ; et malheur à ceux qui dédaignent les faits, les documents réels en histoire, pour des ouvrages de fantaisie ! ces ouvrages passent tous les vingt ans avec la mode, et vieillissent avec elle. Il fut un temps où Ton se passionna pour l'influence des climats, puis vint l'influence des institutions, puis celle du tiers état, puis celle des fleuves, des rivières, des

montagnes, puis sont venues le symbolisme ou les formules du droit universel, la science naturelle, rêveries enfantines qui vivent un jour, jusqu'à ce qu'il arrive encore des écoles qui s'abîment dans l'incessante mobilité des nuées bleues, roses et blanches, qui passent pour troubler ou charmer les imaginations. A toutes ces gloires fabuleuses j'ai préféré vivre en légendaire, en chroniqueur de Saint-Bertin ou de Saint-Denis en France, au milieu des barons avec leurs grandes épées, leurs cottes de maille, et leurs armures de fer ; j'ai préférée l'étude des règles de Saint-Benoît, modèle de gouvernement et de liberté ; j'ai vu autour de moi les moines de Cluny, de Cîteaux, de Clairvaux s'agiter comme des ombres, avec leurs longues œuvres de patience et de travail, fertilisant la campagne, cultivant les ronces, ou se posant, comme saint Bruno dans la Chartreuse, au milieu des vallées désertes et des rochers stériles. La vie des chroniques me plaît, l'aspect d'une cathédrale antique a toujours produit sur moi une sensation profonde ; car des générations ont passé y laissant d'éternelles empreintes sur ces dalles.

Qu'ils se réveillent donc de leurs tombes, les vieux moines de Saint-Denis en France, avec leur abbé en tête la crosse dans sa main gantée ; qu'ils m'ouvrent leurs grandes chroniques, afin que je fouille les faits et gestes de Hugues Capet et de sa lignée ; la vie du bon roi Robert avec sa chape pendante dans le chœur des chanoines de Tours ; les annales de Henri Ier et de Philippe Ier, princes tout sensuels et de batailles. Il faut dire et raconter les conquêtes des Normands en Sicile et en Angleterre ; les pèlerinages aux saints lieux ; au milieu de cette confusion, l'unité catholique qui se consacre et se personnifie dans Grégoire VII, et la milice sainte qui arbore l'étendard du Christ pour marcher à la croisade.

Le commencement de la troisième race se traîne péniblement à travers l'époque féodale ; Hugues Capet a pris la couronne comme un chef hautain. Il y a des causes qu'il faut retrouver dans le passage d'une race à une autre. La transition de l'époque carlovingienne à l'avènement de Hugues Capet est une des périodes les plus curieuses et les plus inconnues de l'histoire de France. Je l'ai cherchée, je l'ai fouillée dans les monuments, et, dans un récent voyage, j'ai suivi les traces de ces débris lombards et gothiques qui peuplent le nord de l'Italie. L'histoire de l'art se mêle à la marche des générations. Me voici à Vérone, la ville aux aqueducs et aux cirques romains ; je vois debout devant moi une des merveilles religieuses de la décadence carlovingienne, car j'écris ces lignes en face de l'église de Saint-Zénon ! Puissant empereur Charles, de race germanique, dis-nous comment sont tombés tes fils ? comment les enfants de la chaste Berthe ont-ils été domptés par une race nouvelle ? J'aperçois sur le portique noir les deux pairs, Roland et Olivier, à la tête fière, sculptés sur les pilastres gothiques ! Je foule sous mes pas le tombeau de Pépin, roi d'Italie : quel est ce cortège de griffons, de lions, d'oiseaux aux yeux fixes qui entourent le voyageur étonné ? Roland, l'un des pairs, porte sa Durandal haute comme à Roncevaux ; à ses côtés sont Bertrade, la mère du grand empereur, et Ermengarde, la fille de Didier qui régna sur la haute Italie. La race de Charlemagne a disparu au Xe siècle, une autre famille gouverne les Francs ; j'ai vu les vieilles coutumes se réveiller, hélas ! pour la dernière fois peut-être, à Monza, et la couronne de fer sur le front d'un empereur d'Allemagne ! Ainsi, dans la marche des siècles, tout meurt avec le temps ! Sur les sceptres brisés s'élèvent de nouvelles couronnes, et il reste à peine debout quelques monuments comme toi, vieille et belle cathédrale de Saint-Zénon ! tu survivis à travers les âges, pour perpétuer le souvenir des générations qui sommeillent, jusqu'au jugement dernier, dans la poussière des tombeaux !

Vérone, septembre 1838<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Par un rapprochement assez curieux, j'ai revu cette préface pour une édition nouvelle à Vérone, en 1848.

## CHAPITRE PREMIER. — LE TERRITOIRE FÉODAL AU DIXIÈME SIÈCLE.

Aspect des terres. — Forêts. — Déserts. — Ermitages. — Oratoires. — Routes. — Culture. — Ponts. — Bacs. — Péages. - Bourgs. — Villes. - Monastères. — Châteaux. — Traces de la civilisation romaine. — Les races d'hommes. — La grande famille féodale.

### Xe SIECLE.

Les vastes terres qui s'étendent des Alpes à l'Océan, du Rhin aux Pyrénées, offraient dans le dixième siècle l'aspect d'une nature sauvage ; ces fertiles campagnes, où se déploient, en mille couleurs ondoyantes, les vertes prairies ; ces coteaux où jaunit aujourd'hui le pampre ; ces parcs, ces jardins si travaillés par l'art, n'ornaient pas de leur brillante parure le territoire féodal. Si vous avez quelquefois parcouru la sombre forêt de Fontainebleau, dans ses sentiers les plus épais, à travers ces rochers de granit jetés par la création, vous pouvez alors vous faire une idée de la vieille terre au Xe siècle ; et quand vous vient au cœur ce frissonnement que donnent la solitude et les grands bois secoués par l'ouragan, vous pouvez vous représenter la triste société ravagée par tant de fléaux avant qu'elle se fût organisée sous la double hiérarchie de la royauté et du catholicisme<sup>1</sup>.

Les forêts couvraient le sol. De la Meuse à la Bretagne, ce n'était qu'une vaste terre, peuplée de vieux arbres que la cognée n'avait jamais atteints. Qui pouvait pénétrer sans effroi dans la forêt des Ardennes, si célèbre par ses grandes aventures, et dans ces retraites antiques de la Bretagne, où des ormes séculaires entrelaçaient leurs rameaux épais ? Toutes les légendes s'y rattachaient : ici c'était l'apparition des monstres, des enchanteurs et des fées ; là c'était une grotte profonde, où les enfants des druides, couronnés de buis verdoyants, rendaient les oracles. A l'abri de ces impénétrables retraites, plus d'un terrible seigneur avait trouvé appui pour ses pilleries ; il faut parcourir la vie des saints et les translations de reliques pour se reproduire l'aspect sauvage de ce sol de la vieille Gaule pendant plus de deux siècles<sup>2</sup>. La touchante histoire de Geneviève de Brabant est le plus poétique tableau de la société, quand elle était ainsi livrée à la violence ; la pauvre femme calomniée qui vit dans la forêt, cette solitude absolue pendant de longues années, sous les bois épais ; la biche si douce qui

---

<sup>1</sup> J'ai surtout consulté, pour connaître l'aspect de la société aux Xe et XIe siècles, la grande collection des Bollandistes, et les *Acta sanctor. ordin. sanct. benedit.*, par le P. Mabillon, sans lesquels il n'y a pas d'histoire. Au Xe siècle, presque toutes les légendes et les translations de reliques furent écrites, et rien ne donne une idée plus exacte de la civilisation. Les pieux cénobites disaient toutes leurs impressions et toutes leurs douleurs dans ces récits si vivement empreints des couleurs contemporaines. La collection des Chartres est moins précieuse, parce que les pièces de cette époque sont très-rares. Voyez le beau travail de Bréquigny : *Diplomata, chartæ*, etc. tom. I, ann. 950-1025.

<sup>2</sup> La plus curieuse de ces vies de saints, qui fait connaître l'état de la société, est le livre d'Aimoin, *de Miraculis sanct. Germani*. — Mabillon, *Acta sanct.*, tom. I.



nourrit le pauvre orphelin ; ce seigneur qui poursuit sa chasse au son du cor retentissant ; voilà bien cette époque de force individuelle et d'usurpation. Tout vivait dans l'isolement comme la tour sur la montagne, le château fortifié, et l'homme d'armes qui apparaissait sur le donjon<sup>1</sup>.

A côté de la forêt était le désert couvert de bruyères ; il n'est pas une chartre, une légende qui ne parle du désert ; la plupart des fondations pieuses indiquent ces terres incultes ou malsaines. Le désert offrait des champs en friche, des landes sans culture, qui se prolongeaient pendant des lieues entières sans présenter une seule habitation ; là bondissait en liberté le chevreuil sauvage, tandis que le loup faisait entendre sa glapissante voix ; de temps à autre, une troupe de pèlerins traversait ces bruyères épaisses pour se rendre à l'oratoire voisin, et visiter les châsses bénites d'un saint en vénération à la contrée. On entendait alors des hymnes, des cantiques au son de quelques instruments grossiers<sup>2</sup> ; on apercevait le pèlerin agenouillé comme on le voit encore aux vitraux des vieilles églises. Quelquefois aussi, des marchands, des juifs, des Italiens, parcouraient à l'aide de guides ces contrées perdues, pour aller à la foire ou landit, à Saint-Denis en France, ou vers toute autre réunion marchande qui tenait ses étaux à la porte des cathédrales, sous les niches des saints, à l'abri de l'image des martyrs.

Le plus humble habitant de ces déserts était l'ermite<sup>3</sup> ; de loin en loin, dans la vaste plaine ou sur la colline élevée, on voyait briller la croix sur un petit clocher en forme latine, comme les basiliques de Rome, qui remuent l'âme si profondément. Un petit bâtiment construit en chaume contenait deux seules pièces : l'une pour le chétif ermite, couché sur des feuilles sèches, son unique lit de repos ; l'autre était destinée aux voyageurs pour l'hospitalité sainte ; quand un pauvre chrétien s'était égaré dans le désert, sans trouver trace, il frappait fortement à la porte, et l'ermite lui préparait le dîner de ses mains, et le servait sur sa modeste huche ; les pieux canons imposaient comme devoirs à l'ermite<sup>4</sup> la prière et le gîte pour le voyageur. Souvent ce religieux à la barbe grisâtre, au front haut et fortement ridé, avait été, dans le temps de sa force et de sa jeunesse, un farouche chevalier au bras indompté, au cœur impitoyable, au dur gantelet, à la lance plus dure encore ; les traditions populaires disaient souvent que c'était un seigneur fameux par ses pilleries d'églises, et qui les expiait ainsi par le repentir et la pénitence austère. Dans la fougue de sa jeunesse, il avait mené ses chevaux bardés de fer dans le parvis du monastère ; il avait brisé le crâne de l'avoué ou défenseur de l'église, et meurtri le sein des religieux : aujourd'hui il faisait pénitence et pleurait ses fautes<sup>5</sup>. L'ermite était vénéré par tous les habitants du canton ; quand on le voyait venir de loin, appuyé sur son bâton blanc, vêtu de bure comme les serfs du manoir, on lui prodiguait tout le respect qu'inspire une existence de sainteté et de solitude ; l'ermite était l'arbitre des différends, le consolateur des affligés, et lorsque les ravages des grandes

---

<sup>1</sup> Bien que la vie de Geneviève de Brabant ait été écrite postérieurement, elle est le plus exact reflet des mœurs du Xe siècle. C'est la légende de la femme souffrante.

<sup>2</sup> Voyez Ducange, v° *Désert*, et *Orator*. Ducange, cette merveille de la grande érudition, cite une multitude de Chartres et de passages de la vie des saints dans les déserts.

<sup>3</sup> Ducange, v° *Eremita*.

<sup>4</sup> *Concil. Gallic.*, tom. I, p. 528. — *Gallia Christiana*, tom. IV, Appendix, p. 6 et 7.

<sup>5</sup> Cette image du barbare seigneur, qui abandonne sa vie de violence pour se faire ermite, a été personnifiée dans le moyen âge par le géant Roboastre des romans de chevalerie. Voyez Guérin de Monglave, mss. du roi. n° 7542.

passions avaient secoué la vie, on venait déposer dans le sein du solitaire les secrets de la confession après une existence agitée, où apparaissaient le meurtre, la violence et la confusion !

Non loin de l'ermitage, souvent était l'oratoire ; si un pèlerinage célèbre dans la contrée appelait les habitants vers quelque lieu sacré, riche d'un pieux reliquaire, on bâtissait sur la route de petits oratoires avec une croix pour prier ; c'étaient des stations fréquentées et des lieux de repos pour la troupe des pèlerins qui s'agenouillaient. Au pied de l'oratoire s'établissait la petite caravane, qui allait porter l'ex-voto au reliquaire ; on voyait seigneurs, clercs, femmes, enfants, le faucon au poing et les chiens en laisse, se diriger vers les stations. On n'allait jamais tout d'un trait au pèlerinage lointain ; on se reposait dans les lieux les plus agrestes où la croix était plantée, au milieu de ces rochers couverts de mousse, rafraîchis par les cascades et les ruisseaux qui se perdaient dans la prairie. La distance se comptait par les oratoires, et le chapelet récité en route servait à mesurer l'éloignement, comme le sablier à marquer les heures dans les manoirs. De longues processions suivaient l'itinéraire tracé par les pèlerinages ; et lorsque les ravages des Normands jetaient la désolation et l'effroi au sein des abbayes, on voyait les troupes de moines éperdus porter sur leurs épaules la chasse, qui était le plus riche dépôt de la communauté<sup>1</sup>. Les reliques attiraient les fondations pieuses sur le monastère ; ces ossements arrachés au sépulcre se rattachaient le plus souvent à un souvenir patriotique : ici c'était une sainte patronne qui avait arrêté l'invasion des Huns ; là un évêque qui avait abaissé le col du fier Sicambre, et apaisé le courroux des Barbares sous le joug salutaire du christianisme. La plupart des légendes c'étaient l'histoire de la civilisation dans les Gaules ; elles célébraient le saint qui avait cultivé la terre, ou enseigné la morale aux hommes de force et de violence<sup>2</sup>. Ces pèlerinages aux oratoires, aux pieuses abbayes, avaient tracé les premières routes dans les campagnes désertes ; on se voyait, on se communiquait dans les grandes fêtes, dans les saintes solennités. Les foires, les landits, se tenaient devant la porte des abbayes ; il y avait un mélange de cérémonies religieuses et d'émotions populaires ; tout se tenait et marchait de concert dans ces siècles ; le Christ tendait la main aux serfs, et la corporation monastique fut le modèle de la corporation communale.

Le monastère était plus vaste et plus peuplé que l'ermitage et l'oratoire. Ce n'était point encore l'époque des ogives élancées et des vitraux colorés par les brillants efforts des artistes ; les temps étaient trop difficiles pour qu'on songeât aux embellissements de l'église ; les monastères étaient de véritables châteaux fortifiés ; des tours larges, byzantines ou romaines, avec des meurtrières<sup>3</sup> et des créneaux ; des portes toutes liardées de fer, aux gonds épais et criards ; des palissades, des fossés gardaient l'abbaye comme le plus fort château de la montagne ; et il le fallait bien, quand l'Eglise était incessamment menacée par

---

<sup>1</sup> Voyez la Chronique : *De Gest. Normanor. in Franc.* Duchesne, tom. II, p. 526. Voyez aussi *Translatio reliq. sanct. Vincent. martyr*, et *Translat. reliq. sanct. Faustæ*, Duchesne, tom. II, p. 400.

<sup>2</sup> Consultez le recueil des Bollandistes, et Mabillon, *Art. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, tom. I à III.

<sup>3</sup> Il existe très-peu de débris de cette première époque architecturale à Paris, la tour de Saint-Germain-des-Prés ; à Marseille, l'abbaye de Saint-Victor ; le style ogivique est postérieur de deux siècles ; il ne faut pas le confondre.

mille Barbares, Hongres, Sarrasins et Normands<sup>1</sup>. L'ogive et la rosace, ces enjolivements gothiques, ne vinrent qu'au temps paisible, au XIIe siècle surtout, période si avancée déjà, comparativement aux époques qui l'avaient précédée. Si les pèlerinages avaient ouvert les voies pour les communications plus lointaines, les oratoires, les monastères furent le premier principe des bourgs, des villes qui se fondaient à leur entour. Dès qu'un lieu de prière était consacré, le peuple y accourait en foule ; quelques cabanes s'élevaient d'abord en bois et en chaume, puis on bâtissait des maisons plus solides, et bientôt le bourg, la ville prenaient un plus vaste développement autour du reliquaire ; et c'est ce qui explique comment les cités, les hameaux même, portent tous encore le nom des saints : ne fallait-il pas dire la reconnaissance des bourgeois et des serfs ?

L'aspect d'un bourg avait alors un caractère de simplicité et d'agreste sauvagerie. Ainsi que le monastère et l'abbaye, le bourg était palissade contre les invasions du dehors. C'était avec les débris des vieux monuments romains que les habitants fortifiaient leurs murailles ; ici les fragments d'un cirque, 4es ruines d'un théâtre, les vestiges d'un forum où s'asseyaient naguère les citoyens couverts du pallium ou de la prétexte, servaient à construire une tour, un château, ou les fondements d'une église<sup>2</sup>. Dans ces temps de tristesse et d'isolement, il se faisait une double invasion dans les monuments de la civilisation romaine. Aux longues veillées d'hiver, un religieux déchirait une page d'Homère et de Virgile pour écrire sur le parchemin ces plains-chants douloureux qui s'adressaient au Seigneur, tandis que la confrérie des maçons brisait les colonnes des temples pour établir sur de solides bases les murailles épaisses des monastères. Comme le bourg était parti de l'église, les maisons se groupaient autour du presbytère en ruelles étroites et pressées ; la croix de la paroisse était le centre du village, parce qu'elle en avait été la première origine. Là vivait le serf couvert de bure, sous la protection de l'abbaye ou du château ; et sur la hauteur on voyait aussi la forte tour aux murailles crénelées qui se mêlait aux rochers, nids d'aigle. Il n'y avait point encore cette noble chevalerie qui protégeait le faible et l'orphelin, les dames et les clercs. Le château du seigneur était un véritable repaire d'hommes d'armes. Elles étaient bien redoutées, ces tours que l'on voyait çà et là semées sur le territoire féodal. Entendez-vous le son du cornet, le bruit des chevaux qui font trembler la terre sous leur pas hâtif ? c'est l'implacable châtelain qui s'avance. Il a sa lance au poing, son corps est tout de fer, sa tête ornée d'un casque sans visière, comme on le voit encore sur les plus anciennes tapisseries<sup>3</sup>. Le voilà qu'il s'élançait dans la plaine ; tantôt il dépouille des pèlerins, le pauvre moine qui visite un monastère de son ordre ; tantôt il s'en prend au marchand, au juif qui se rend à la foire ou landit à Orléans, Saint-Germain ou Saint-Denis en France. Ce mélange du bourg et de l'abbaye, de l'église et du hameau, explique, je le répète, comment les villages prenaient le nom d'un saint. Ne lui devaient-ils pas leur origine première et leur

---

<sup>1</sup> Le plus curieux monument qui indique les moyens de défense des monastères contre les Barbares est incontestablement le poème d'Abbon : *Carmen de obsidion. Parisiens*. Duchesne, tom. IV. Mr Taranne l'a traduit avec des notes et des explications, Paris, ann. 1834.

<sup>2</sup> Aujourd'hui encore, quand on procède à des fouilles, c'est presque toujours sous les débris des monuments du moyen âge qu'on trouve les traces des édifices romains.

<sup>3</sup> Il n'existe pas de miniatures ou de manuscrits peints en France au Xe siècle ; le P. Montfaucon n'a dessiné que des tapisseries du XIe siècle ; son plus ancien monument ne va pas au delà de la première croisade. Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, tom. I.

fondation autour de l'église ? ne lui devaient-ils pas la protection de la croix et des reliques contre les féodaux ?

Auprès de la bourgade, incessamment menacée par les invasions des Normands et des Hongres, se trouvait le champ cultivé par les moines, les serfs et les paysans. Toutes les terres d'abbaye étaient des fermes travaillées. On y voyait de vastes plaines de blé ; un jardinage arrosé par de nombreuses rigoles qui serpentaient dans ces terrains gras et plantureux<sup>1</sup>. Le serf était partout attaché au sol ; il le cultivait de ses mains calleuses sous la surveillance du majordome. Il n'y avait rien en dehors de ces cultures religieuses, car les méthodes de l'art du Latium et des Gaulois étaient oubliées. Quelques vestiges de routes romaines favorisaient les communications ; partout des ponts, des bacs, des péages. Et puis, comment éviter le pillage à main armée, quand l'homme d'armes s'élançait de sa tour en la montagne pour rançonner le bourgeois ou le voyageur qui allait de foire en foire, ou le pauvre pèlerin courant visiter le pieux reliquaire ? La forêt était aussi la demeure de ces noirs charbonniers qui effrayèrent l'enfance de Hugues Capet et de Philippe-Auguste<sup>2</sup>.

Le voyageur qui aurait parcouru le vieux territoire des Gaules au Xe siècle, n'aurait trouvé que de rares vestiges de la grande civilisation romaine qui avait dominé cette magnifique contrée. Que de villes ne comptait-on pas, dès les premières années de l'ère chrétienne, dans ces vastes divisions de l'administration impériale ! Au midi, Arles avec ses arcs de triomphe, ses cirques, ses théâtres, où dix mille spectateurs s'asseyaient à l'aise, revêtus de la prétexte ou de la robe de pourpre ; Marseille, la ville grecque, avec ses maisons hautes sur la colline, Lyon, la capitale des Gaules, cité splendide où siégeaient le propréteur et le sénat des municipes ; Vienne, Autun, si célèbres dans les derniers jours de l'empire, et la Lutèce de Julien avec ses thermes, ses palais de la première et de la seconde race ; toutes ces cités avaient entre elles des communications par les grandes voies que les légions de Rome construisaient tout à côté des arcs de triomphe élevés à la gloire des dieux et des Césars, alors que les tribuns et les centurions jetaient leurs œuvres de victoire dans des contrées inconnues, sur les frontières mêmes de la Calédonie ! La plupart de ces magnifiques ouvrages de la grandeur romaine avaient disparu sous les invasions des Barbares ; le pied des chevaux des Huns avait foulé les colonies de Rome, les sœurs de la ville éternelle, comme le vent de l'orage qui brise les vieux chênes et éparpille en poussière les dunes de l'Océan. Le territoire des Gaules, au Xe siècle, était un peu comme ces terres de l'Orient où l'on découvre de temps à autre les ruines de vastes cités, des tronçons de colonnes épaisses, ces sphinx à l'œil froid et vide, ces pyramides immenses, ces débris de villes aux cent portes, Babylone et Thèbes, dont on cherche les traces sous le sable. Il n'y a pas d'instrument plus destructeur que la main de l'homme ; il y a dans sa nature un principe de démolition et de ruine ; il abîme pour reconstruire incessamment, jusqu'au jour solennel où arrivera le grand anéantissement de la matière.

Ainsi était le territoire de la Gaule au Xe siècle ; vous auriez cherché en vain des traces profondes de la civilisation romaine, elles se produisaient à peine. La désolation avait remplacé la culture du sol ; l'aspect de la terre avait quelque

---

<sup>1</sup> On donnait souvent la terre aux prêtres pour la cultiver : *Charta qua Gunefredus donat Benedicto sacerdoti terram ad complantandam in pago Pictaro*. Labbe, tom. II, p. 537.

<sup>2</sup> Voyez mon travail sur *Philippe Auguste*, tom. I.

chose de Solitaire et d'abandonné<sup>1</sup> ; partout la forêt ou le désert, des villes fortifiées comme pour soutenir un siège ; des châteaux élancés sur la montagne, des tours crénelées pour se défendre contre les Barbares ; çà et là, des ermitages, des oratoires, des abbayes silencieuses ; la terre avait cette physionomie sombre qui accompagne les grandes désolations. Je n'ai jamais parcouru les Chartres, les diplômes, les cartulaires de cette époque sans éprouver un vif serrement de cœur ; ces monuments portent l'empreinte d'une profonde tristesse ; ils révèlent dans les esprits une pensée de mort, ils sont comme un grand obituaire où seigneurs, chevaliers et clercs inscrivent pour ainsi dire leur nom sur la pierre sépulcrale ; c'est toujours la pensée d'une immense destruction qui domine ; tous font des donations pieuses au monastère, comme s'ils voyaient déjà brûler la lampe funèbre sur leur tombeau, où ils devaient être bientôt couchés, leur épée au côté, le faucon sur le poing et le lévrier féodal sous les pieds en pierre blanche et froide. Il est des temps ainsi marqués, où les générations portent sur leur front assombri une empreinte de tristesse et de désespoir !

Sur ce territoire, d'un aspect si inculte, les races d'hommes étaient marquées de caractères distincts ; il n'y avait nulle trace d'une commune origine parmi ces peuples qui se partageaient les lambeaux de l'empire romain ; lorsque les grandes invasions du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle eurent arraché les Gaules à la domination des empereurs, les peuples conquérants s'en partagèrent les dépouilles. L'histoire de la première race n'est que la lutte des familles franque, bourguignonne et visigothe qui avaient chacune leur roi, leur code, leurs mœurs et leurs habitudes particulières ; le vaste empire de Charlemagne les réunit un moment sous une même loi, mais le caractère des populations ne se modifia pas ; les diverses familles des peuples restèrent avec leur trait fortement empreint<sup>2</sup>.

La race franque s'était établie par la conquête dans le territoire qui s'étend de la Meuse à la Seine ; elle était reconnaissable à sa chevelure blonde et flottante, à ses traits belliqueux, à cet instinct des batailles que ses ancêtres lui avaient légué, quand ils passèrent le Rhin et la Meuse. Le Franc du Xe siècle portait la barbe longue et épaisse, son bras était toujours armé ; il dominait de toute la puissance de la conquête la race gauloise, dont les débris survivaient encore à la grande ruine, cultivant les terres comme des vilains et des serfs ; ou bien encore le Gaulois vaincu avait cherché dans les privilèges des clercs et des évêques à ressaisir la puissance que la conquête lui avait arrachée. Le Franc habitait le château sur la montagne ; il était le seigneur suzerain adonné à la vie des armes et des pilleries, le terrible homme des batailles, à la main dure, au front haut, au cœur altier, qui se précipitait sur les voyageurs, le pèlerin et le pauvre moine ; le Franc était libre, hautain ; il avait soumis la race gauloise à la servitude, et méprisait le serf cultivant la terre de ses mains ; c'étaient entre ces fiers hommes des dissensions continuelles ; le repos dans la tour où le château était

---

<sup>1</sup> Sur l'aspect de la terre au Xe siècle, consultez *Instrument. de transmission. Resbaco a Uticensis S. Ebrulfi reliquiis.* — Mabillon, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.* tom. V. p. 238. J'ai trouvé une multitude de lettres des papes pour empêcher que les monastères ne soient pillés. *Epistol. Agapet. pap. qua rogat eos ut a monasterio Celsiniacensi arceant prædones et invasores.* — Mabillon, *Annal. Benedict.* tom. III, p. 514.

<sup>2</sup> Frédégaire et Grégoire de Tours sont les annalistes des guerres civiles entre les envahisseurs. Ces époques ont été livrées à l'esprit de système ; quand je les publierai, j'espère y apporter, à l'aide des Bollandistes et de Mabillon (*Acta sanctor.*), un peu plus de clarté et de couleurs.

proscrit, comme l'apanage du vilain ; les comtes, les seigneurs se taisaient une guerre acharnée<sup>1</sup> ; ici pour s'emparer d'une terre, là par des motifs de vengeance individuelle ; il eût été honteux pour le Franc de rester paisible à l'abri de ses foyers ; le son du cornet l'appelait aux batailles ; le repos était une marque de servitude.

Le Franc Neustrien avait pris un caractère plus sédentaire et plus pacifique ; ces belles plaines de la Neustrie, ces champs mieux cultivés, les villes, les bourgs plus nombreux, avaient un peu amolli la trempe belliqueuse des premiers envahisseurs ; on voit déjà au Xe siècle les Francs Neustriens, adonnés à la culture des terres, résister à peine à l'invasion des Normands<sup>2</sup> ; ils sont surtout les hommes du sol et de l'église, ils habitent de vastes campagnesensemencées, de verts herbages, des cités opulentes ; leur territoire est peuplé de nobles et antiques abbayes ; on trouve peu de ces durs chevaliers qui se montrent pillards de clercs et de pèlerins. On sent que ces peuples ne sont plus des conquérants toujours les armes à la main ; et c'est ce qui explique la facile domination de Roll ou de Rollon, ce chef belliqueux dans la Neustrie. L'avènement de Roll, le traité de Saint-Clair-sur-Epte, est l'époque où la Normandie commence à prendre part à la grande vie féodale ; la race neustrienne devint, par rapport aux Normands, ce que les Gaulois étaient devenus par rapport à la race franque : le serf cultivant la terre, le vaincu soumis aux grands devoirs à l'égard des vainqueurs, l'esclave attaché à la glèbe sous les lois de son seigneur féodal. Le Neustrien fut l'homme de *pœste* du Normand, quand il ne le domina pas comme clerc d'église.

Les Bourguignons habitaient la vaste province lyonnaise et le royaume moitié germanique qui s'étendait jusqu'à Arles. Les chroniques de la première race ont conservé les traces des lois et des mœurs des Bourguignons, mélange des peuples du Nord et de la famille méridionale ; il y avait chez les Bourguignons une civilisation un peu plus avancée ; leurs coutumes se ressentaient surtout de leur contact avec le droit romain et avec les populations plus éclairées de la Gaule Lyonnaise<sup>3</sup>. Quand les peuples, même barbares, avaient sous les yeux les débris de la civilisation de Rome, ses cirques et ses temples, ses écoles de sciences et d'arts à Lyon, Autun et Vienne, ils devaient s'empreindre des souvenirs de la ville éternelle et des codes du Bas-Empire ; ils ne pouvaient rester indifférents à cet aspect des arts, à ces débris d'une grande littérature. Le christianisme avait donné aux évêques une puissance éclatante ; ces évêques, presque tous Gaulois ou Romains, s'en servaient pour imprimer une haute impulsion aux études ; les Bourguignons restaient armés comme les Francs, mais les clercs prenaient sur eux un plus puissant ascendant. Les Chartres de donations pieuses sont très-nombreuses au Xe siècle parmi les seigneurs bourguignons ; l'influence des clercs s'y faisait sentir, ils accablaient l'Église de

---

<sup>1</sup> *Chroniq. de Frodoard*, ad ann. 950-970, et *Vita Buchardi*. Le tome X des historiens de France est tout entier consacré au recueil des actes et des pièces qui peuvent constater cet état social. Les Bénédictins ont ajouté une belle et longue préface, p. 1 à 105.

<sup>2</sup> Ce sont presque toujours les ducs de France, les comtes de Paris, qui viennent défendre les Neustriens abâtardis. Comparez, pour tout ce qui concerne l'histoire de la Neustrie, le *roman du Rou* (mss. Sainte-Palaye) ; il vient d'être publié. Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges sont les deux grands annalistes de la Neustrie. (Bénéd. tom. X et Préface.)

<sup>3</sup> Les lois des Bourguignons existent encore ; il s'y mêle beaucoup de dispositions du code Théodosien ; Montesquieu a commenté ces lois avec un esprit systématique. (*Esprit des Lois*, liv. XXVI.)

fondations attachées aux fiefs et à la terre ; ils implorèrent leur pardon agenouillés devant l'archevêque, quand la vie s'en allait<sup>1</sup>.

La race d'Aquitaine venait des Visigoths, sous ce merveilleux gouvernement d'évêques, de conciles et d'assemblées qui, votent les lois aussi librement que les vieilles républiques, gouvernaient la race méridionale<sup>2</sup>. Les Aquitains se distinguaient des Francs par des mœurs plus douces, ils avaient en partage la ruse, la finesse et un peu de déloyauté ; la chronique franque plaçait là le type de la trahison ; les méridionaux se séparaient de la famille germanique même par le costume ; les peuples d'Aquitaine portaient la barbe rasée, les vêtements courts, les cheveux bouclés et parfumés d'essences<sup>3</sup> ; les Aquitains aimaient le plaisir, les grandes distractions de la vie, sous l'influence du beau climat du Languedoc et de la Guienne jusqu'à la Loire ; leurs cités étaient florissantes, ils cultivaient les arts, les progrès de l'intelligence ; ils avaient aussi des seigneurs valeureux qui se plaisaient aux batailles, et les annales des Lupus de Gascogne et des Raymond de Toulouse, indiquent que les comtes et marquis du midi des Gaules menaient aussi la vie des forêts et la sauvage existence de la féodalité dans les chasses bruyantes et fastueuses du dixième siècle.

En avançant un peu plus vers les Pyrénées, vous trouviez les Gascons et les Basques ; c'étaient des populations d'origine perdue dans les temps ; les Gascons formaient une nation vaillante, se maintenant dans son indépendance au milieu des montagnes escarpées. Les chroniques parlaient des Gascons même sous la race carlovingienne, et les chants de Roncevaux disaient encore comment Roland, le puissant paladin, le brave et digne Olivier, le saint archevêque Turpin, de vaillante mémoire, avaient été brisés sur les rochers des Pyrénées par la population des Basques, des Navarrais et des Gascons<sup>4</sup>, qui attaquèrent l'armée franque. En vain Roland avait fait entendre le son du cor, il avait expié son grand courage ; il était mort béni par le pauvre évêque Turpin, expirant lui-même à ses côtés. Les Basques et les Gascons parlaient une langue particulière, dont le Franc ne savait pas la première syllabe ; des mots durs, demi-sauvages, n'avaient aucune analogie avec les idiomes de France et même d'Aquitaine ; il semblait que cette population avait été jetée là avec les immenses rochers des Pyrénées, au moment de ce cataclysme qui, remuant les montagnes et secouant les grandes eaux, engloutit la première création.

Les Bretons avaient également l'indélébile caractère des nations primitives ; ils habitaient un territoire de bruyères, ou de grandes forêts, chevelure épaisse de

---

<sup>1</sup> J'ai parcouru attentivement la collection Brequigny ; presque un tiers des Chartres appartient à la Bourgogne, tom. I.

<sup>2</sup> Montesquieu, se laissant aller au mauvais esprit du XVII<sup>e</sup> siècle, n'a pas rendu assez de justice au gouvernement des Visigoths et à cette admirable organisation ecclésiastique. Il ira vu qu'un bigotisme là où il y avait un principe de droit romain.

<sup>3</sup> Il faut voir comme le moine franc Glaber attaque les mauvaises mœurs des Aquitains. *Croniq.* ad ann. 1010.

<sup>4</sup> Les chants de Roncevaux dominent tout le moyen âge.

*Menbre-vos ore de la perte de Karlle  
De Ronceveaux où fu la grant bataille  
Mort fu Rollant et Turpin et li autre  
Et Olivier le chevalier mirable  
Plus de XX mi. i ot mort a glaive  
Pris fu Garin d'Anseaume le large  
Si l'en mena i. fel païen Marage.*

ces terres druidiques<sup>1</sup>. Les Bretons formaient une famille à part, qui avait plus de rapport avec les Saxons des côtes de Dorchester et d'Exeter qu'avec les Neustriens et les Normands, mortels ennemis de la famille bretonne ; leur langue était aussi inconnue que celle des Basques ; bien que convertis au christianisme, ils conservaient encore dans la campagne les traditions des druides aux vêtements de lin, aux oracles sacrés ; et les superstitions que César avait décrites n'étaient pas complètement effacées dans ces forêts qui bruissaient aux vents. C'était en vain que les solitaires, les moines de Redon et de Saint-Florent, parcouraient les campagnes pour extirper les superstitions antiques ; ces usages survivaient dans les bois séculaires ; on voyait encore les grottes où retentissaient les voix solennelles, traditions vivantes des mystères de la Gaule ; il y avait une langue sacrée, et quand les pèlerins traversaient les bruyères, ils voyaient avec douleur les vestiges d'un culte proscrit par les saints canons. Au reste, la population bretonne<sup>2</sup> avait une physionomie à part : les cheveux flottants, l'œil vif et prompt ; sa stature n'était pas haute, son tempérament était sanguin et impératif ; ce peuple souffrait avec impatience toute contrainte, on le voyait enclin à la guerre civile ; fiefs, cités, terres abbatiales ou féodales, étaient disputés les armes à la main par ces nobles hommes, dont les noms rappelaient des origines bretonnes, les Alains, les Morvent, les Curvaut, les Judicaël, si célèbres dans les chroniques de la seconde race, quand les Normands dévastaient les bords de la Loire<sup>3</sup>.

Toutes ces races franque, bretonne, visigothe, neustrienne, étaient sédentaires dans les domaines que la conquête leur avait départis ; elles se confondent avec les nations primitives qu'elles avaient soumises au servage. Mais dans les deux siècles qui venaient de finir, les terres furent fortement secouées par les invasions d'autres races plus belliqueuses et conquérantes. Pendant les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, toutes les chroniques, les cartulaires des monastères, sont remplis des cris d'une douleur sombre et fatale ; de toutes parts les Barbares parcourant le soi des Gaules, foulaient aux pieds les reliquaires, pillaient les églises, dispersaient les populations des cités et des bourgs ; une terreur étrange se montre dans tous les récits des chroniqueurs ; les mots communs de païens, d'infidèles, signalent la présence des hordes envahissantes<sup>4</sup> ; quels étaient leur origine et leur caractère ? d'où venaient ces Barbares qui brisaient les dalles des églises et abreuvaient leurs chevaux aux baptistères ? Là règne une grande confusion, comme à toutes les époques où des crises fatales s'emparent de la société et la préoccupent douloureusement. Trois peuples envahissants viennent fondre sur la génération attristée : 1<sup>o</sup> les Sarrasins ; 2<sup>o</sup> les Normands ; 3<sup>o</sup> les Hongres ou Hongrois, plus cruels encore et plus sauvages.

Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, avaient vu leurs batailles de lances dispersées dans les plaines de Poitiers ; de blancs ossements amoncelés attestaient encore leur irréparable défaite sous Charles Martel ; les Sarrasins, en possession de la Sicile, d'une partie de la Pouille, avaient jeté des colonies en

---

<sup>1</sup> Le moine Glaber parle d'une manière fort sévère des Bretons et Angevins : *Peuple léger, inconstant, sauvage et dur*. *Cronic.* ad ann. 975.

<sup>2</sup> Les plus curieux documents sur les mœurs de la Bretagne aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles se trouvent dans la vie de saint Philibert de Grand-Lieu. — Mabillon, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, part. I, p. 539.

<sup>3</sup> *Ex cronic. monast. S. Sergii*. — *Cronic. Nannetens.* — *Cronic. Britann.* — Dom Bouquet, *Historiens de France*, tom. VII, VIII et IX.

<sup>4</sup> Voyez *Cronic. Mettens.* — *Annal. S. Bertin.*, ann. 880 à 910.



Italie, en Provence ; ils paraissaient çà et là en troupes nombreuses et armées, ils couraient sur les cités, pillaient les monastères. Mais un des caractères de leurs excursions était un besoin de coloniser : les Sarrasins alors étaient plus avancés dans les arts et la civilisation que les peuples occidentaux de l'Europe, et c'est peut-être ce qui faisait leur faiblesse relative. Quand les enfants du prophète quittaient les sables de l'Afrique, les jardins de Cordoue ou de Grenade, pour envahir une province, une ville, ils cherchaient à s'y maintenir ; ils avaient plus d'une tour fortifiée sur les collines du Rhône ; ils s'étaient précipités sur le Dauphiné, où les églises étaient transformées en mosquées, et une colonie même de Sarrasins s'était posée sur le sommet des Alpes<sup>1</sup> pour rançonner les voyageurs. Quand une sainte troupe de pèlerins s'acheminait vers l'Italie pour visiter pieusement le tombeau des apôtres, ou la vieille basilique de Latran avec son Christ d'or de l'école byzantine, qui jette ses yeux de feu sur le pécheur agenouillé, ils avaient à craindre les terribles Sarrasins qui les pillaient ou les retenaient au milieu des Alpes ; plus d'une légende de saint a conservé le récit de ces courses lointaines à travers les montagnes de glaces, si redoutées des chrétiens.

Les Normands, implacables envahisseurs, avaient atteint le but d'une colonisation plus sûre et plus régulière. Toutes les chroniques de l'époque carolingienne étaient remplies de gémissements sur les tristes invasions des Scandinaves, de ces Nortmans qui remontaient la Seine, la Loire sur des barques n'agites, et dévastaient les terres de Neustrie et de Bretagne<sup>2</sup> ; les Nortmans avaient assiégé Paris, et sans la bravoure du comte Eudes et de l'évêque Gozlin, sans l'attitude martiale des moines de Saint-Germain dans leur abbaye fortifiée, Paris serait tombé aux mains des Barbares du Nord. De toutes parts les populations agenouillées suppliaient le ciel de les délivrer des Nortmans ; c'était la prière publique des pèlerins, des moines au milieu des églises en cendres. Quand les litanies étaient récitées dans le plain-chant des monastères, une voix lamentable se faisait entendre : *Libéra nos a Normanis*, s'écriaient les tristes religieux à matines ; et les souterrains creusés au-dessous des églises, ces grottes profondes éparses dans les campagnes étaient destinés à recevoir les trésors des abbayes et des populations de la campagne. On reconnaissait au loin ces hommes terribles à la blonde chevelure, qui maniaient le fer et le feu ; le seul moyen de sauver sa vie était de traiter avec les Nortmans, ils rançonnaient les monastères, pillaient les reliquaires d'or, dispersaient les ossements des

---

<sup>1</sup> Il existe mille vestiges du passage des Sarrasins dans les Alpes ; à l'église de Saint-Pierre, entre Martigni et Sion, se trouve une inscription latine qui constate le passage des Sarrasins dans les Alpes.

*Ismaelita cobors rhodani eum spersa per agros  
Ipie, famé et ferro sævivet tempore longo.  
Vertet in hanc vallem Pœninam mersio falsem,  
Hugo praesul Genevæ, Christi productus amore.  
Struxerat hoc templum, etc., etc.*

M. Reinaud a fait un savant travail sur les invasions des Sarrasins en France : Paris, ann. 1836.

<sup>2</sup> La chronique la plus expressive sur ces ravages des Normands est écrite en langue du Poitou ou de l'Anjou ; elle est parmi les manuscrits du roi, 10307-5. En voici quelques extraits :

*Per la paoar des Normans fit rebos en liglise de Nantes li tresorz au pie de l'outà.  
En liglise S. Florens de Soumur furent seveliz li trésors di l'église josta, les sains martirs  
qui iesent en sepulchra.*

saints ; et il faut entendre les douleurs de ces pauvres moines quand les Barbares dévastaient les chasses, le trésor, des églises et qui leur attiraient une si sainte dévotion ! A la fin du IXe siècle la race normande obtint de Charles le Simple la possession de la Neustrie, et Rollon, leur chef, baptisé par les évoques, épousa Giselle, fille du roi de France<sup>1</sup>. Ce sang normand, jeté dans la Neustrie, fut une régénération de l'antique race ; le vieux peuple était abâtardi ; les Scandinaves vinrent là mêler leur mâle courage, leur martiale origine, et c'est ce qui explique ces hardies conquêtes de la famille normande, impatiente de butin, en Angleterre et en Italie.

Quelle terrible irruption dans ce lugubre Xe siècle, que colle des Hongres ; peuple barbare qui se répandit comme un torrent jusqu'au fond de l'Aquitaine. Les cartulaires des abbayes nous font une triste description de ces farouches envahisseurs ; ils étaient petits de taille, les épaules hautes, la figure plate, le nez épaté, les yeux ronds et terribles ; ils montaient des chevaux sauvages sans selle ni étriers<sup>2</sup> ; ils portaient de longues lances et des carquois pleins de flèches aiguës qui perçaient d'outre en outre les seigneurs et le menu peuple ; ils ne marchaient pas régulièrement au combat, ils se précipitaient confusément, fuyaient, se ralliaient tout à coup pour surprendre les chevaliers éperdus de tant d'impétuosité. A tous ces traits on reconnaît l'origine tartare des Hongres ; ils appartenaient à ces familles d'hommes des Palus-Méotides, origine première de toutes les grandes invasions. Les Hongres, peuple de passage sur les terres de la Gaule, portaient partout la désolation ; comme ils n'avaient pas un but de colonie, ils apparaissaient semblables à ces terribles fléaux de Dieu, dont parle l'Écriture. Il faut lire les vieilles chroniques du midi de la France pour se faire une juste idée de ces ravages des Hongres, plus formidables encore que les Sarrasins et les Normands<sup>3</sup>. La terreur était partout, les populations fuyaient à leur présence, on cachait les trésors de la contrée ; et le grand pouvoir des hommes d'armes, la suprématie des forts sur les faibles, vint précisément de la protection qu'ils accordèrent alors aux serfs lâches et aux couards qui fuyaient ; quand Robert ou Hugues, braves comtes de Paris, quand un duc d'Aquitaine marchaient à la face des envahisseurs et leur faisaient mordre la poussière, est-ce qu'ils n'étaient pas dignes de commander aux peuples ? Les faibles se soumettaient au joug, parce qu'ils n'avaient pas eu le cœur assez haut pour manier l'épée et défendre le territoire envahi ! La terre devait appartenir à l'homme fort, le fief était le prix du succès ; l'homme lâche et couard était voué à la servitude, il en est toujours ainsi aux époques d'invasion : quand il faut offrir sa poitrine à l'ennemi ce sont les plus braves qui commandent. Cette pensée explique la féodalité et le servage !

La hiérarchie féodale, les droits et les devoirs qui constituaient le régime des fiefs, n'existaient point encore au milieu de ce Xe siècle, époque confuse, désordonnée. On ne trouvait point établi ce système de vasselage et de suzeraineté, de protection et d'obéissance, qui domina la forte et grande

---

<sup>1</sup> Voyez le *Roman du Rou* sur l'établissement des Normands dans la Neustrie, en le comparant toujours à Guillaume de Jumièges et à Dudon de Saint-Quentin, ad ann. 951.

<sup>2</sup> Voyez la *Chronique de Frodoard*, ann. 930-970.

<sup>3</sup> Dom Bouquet, *Historiens de France*, tom. X, a publié un grand nombre de chroniques dans lesquelles il est question des Hongres sauvages. Frodoard est le chroniqueur qui donne le plus de détails sur les Hongres. On s'écriait dans les litanies : *Ab Ungarorum nos defendas jarulis !* En 937 ils ravagèrent l'Italie jusqu'à Bénévent et Capoue. Muratori, *Ann. Italia*. ann. 937.

féodalité des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ; c'était tout l'individualisme de la force : il n'y avait ni liens, ni devoirs, ni pairs, ni barons, ni plaids de justice, ni intervention de clercs ; quand un seigneur possédait une terre, il levait ses hommes, les convoquait sous sa bannière, et s'il s'en trouvait un assez fort parmi eux pour se proclamer indépendant, il s'affranchissait de l'obéissance envers son supérieur ; son droit résultait de sa puissance. De là cette multitude de petits seigneurs qui possédaient des tours élancées au milieu même des grands fiefs, nids d'aigles dans les montagnes, tels que les sires du Puiset et de Montmorency, de Montfort ou de Corbeil ; ils ne reconnaissaient aucun supérieur dans l'ordre des fiefs ; ils ne se soumettaient qu'à la violence victorieuse ; c'était l'absence de tout droit public : le roi n'était que le chef militaire, comme aux vieilles forêts germaniques<sup>1</sup>.

Au centre de ce système désordonné se trouvaient le duché de France et le comté de Paris au pouvoir d'une famille d'hommes forts, dont j'aurai plus tard à suivre la généalogie. Le duché de France embrassait toutes les terres qu'arrosent la Seine, l'Oise et la Marne, depuis Corbeil jusqu'à Pontoise, Vernon et Chartres, pays essentiellement féodaux, avec leurs châteaux de comtes et d'évêques. Le duché de France comprenait la vieille cité de Paris, flanquée de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Germain-l'Auxerrois, largement fortifiée de grosses murailles jusqu'à Sainte-Geneviève, sur la hauteur ; et à quelques lieues sur la Seine, Saint-Denis, antique abbaye, noblement privilégiée déjà même sous le roi Dagobert, au temps du digne argentier et orfèvre saint Éloi, si renommé pour ses incrustations de perles ou escarboucles sur les missels enluminés de miniatures et ornés de beaux fermoirs. Le duc de France, le comte de Paris, commandaient à une multitude d'hommes d'armes insubordonnés souvent dans les batailles. Qui ne connaissait les sires de Corbeil, les comtes Robert de Brie ou les Thibault de Chartres, éclatants de fer sous leurs bannières et gonfanons ? Ces féodaux ne suivaient la race de Robert le Fort que parce qu'ils en reconnaissaient la supériorité de courage et d'énergie. Il y avait aussi une sorte de respect pour les races, vieux souvenirs de la Germanie : quand une famille s'était illustrée pendant plusieurs générations, elle réunissait autour d'elle de braves et dignes suivants d'armes, les fils courageux de ces fidèles des forêts germaniques dont parle Tacite<sup>2</sup>.

Le duché de Bourgogne, qu'il ne faut pas confondre avec le royaume du même nom, était aux mains de la famille de Hugues le Grand, comte de Paris ; il comprenait la province de Bourgogne telle qu'elle fut possédée plus tard. Hugues le Grand en avait reçu l'investiture de Louis d'Outre-Mer, l'un des fils des Carolingiens. Le comté de Bourgogne était resté dans la race germanique ; Hugues le Noir, fils de Richard le Justicier, duc de Bourgogne, qui gît couché aux marbres de Ratisbonne avec son faucon au poing et sa tête couronnée de fer,

---

<sup>1</sup> Ducange, v<sup>o</sup> *Feuda*. Voyez aussi l'œuvre immense de Vaissète, *Histoire du Languedoc*, tom. II, Appendix. Depuis Charles le Chauve, tout homme libre avait le droit de choisir son seigneur à son gré : *Volumus ut unusquisque homo liber in nostro regno, seniore[m] qualem voluerit in nobis et in nostris fidelibus recipiat*. Cap. Carol. calv. A. D. 877. Baluze, tom. II.

<sup>2</sup> L'empereur Charles le Chauve me parait le grand organisateur de la féodalité ; il cherche à lui imposer des lois : *Volumus ut cujuscumque regno sit, cum seniore suo in hostem vel aliis suis militatibus pergat*. Capit. Charles le Chauve, A. D. 877. Voyez également, sur la géographie du comté de Paris et du duché de France, dom Félibien et Lobineau dans leur grande *Histoire de Paris*, si grossièrement exploitée par les modernes.

possédait le comté de Bourgogne, et puis Létalde, comte de Mâcon et de Besançon, le vaillant homme d'armes lui succéda<sup>1</sup>. Grand époux de femmes, les liens du mariage ne le retenaient en rien : le voilà donc qui prend pour noble dame Ermengarde ; il brise ces noces, il se fait l'époux dur et barbare de Richilde aux beaux cheveux, comme le disent les chroniques ; ils étaient si longs que ses blondes tresses lui servaient à essuyer ses pieds, plus blancs que la neige qui couvrait le donjon des châteaux au temps d'hiver. Richilde ne suffit pas à l'impétueux comte de Bourgogne, et il prit pour troisième femme Berthe, doux nom du moyen âge ; car combien ne fut pas célèbre dans les *chansons de Geste* la Berthe aux grands pieds, la digne mère de Charlemagne ! ne la voyez-vous pas, la reine Pédauque, aux parvis des cathédrales<sup>2</sup> ?

La race de Roll ou de Rollon était fortement consolidée en Normandie ; le chef des Scandinaves avait d'abord fait sa mie de Pope, fille du comte Béleugier ; puis il épousa Giselle, la fille de Charles le Simple. A cette époque il n'y avait aucun caractère de sainteté pour le mariage, et ce fut la puissance catholique des papes qui rappela parmi ces Barbares les magnifiques lois d'égalité dans la mystérieuse union de l'homme et de la femme ; Roll reprit ensuite Pope, il en eut deux enfants ; l'un fut Guillaume Ier, dit *Longue Épée*, brave duc, qui pourfendit les Bretons de sa grande épée ; l'autre fut Héloïse, qui épousa Guillaume, comte de Poitou, surnommé *Tête d'Étoupe*, car il avait un esprit fort léger, et rieur avec les chanteurs, trouvères et troubadours. A Guillaume Longue Épée succéda Richard sans Peur ; quel noble titre dans ce temps de fierté et de prouesses chevaleresques ! Les ducs de Normandie étaient des plus vaillants et des mieux éprouvés aux batailles<sup>3</sup>

En quelles mains était alors la Bretagne ? Louis le Débonnaire avait établi un duc, du nom de Nominoë. A peine revêtu de la couronne ducale dans la ville de Nantes, Nominoë prend le titre de roi, car à cette époque ce titre n'avait qu'une valeur féodale ; des races le prenaient, le quittaient, puis le reprenaient encore. Érispoë lui succède ; il est sacré, et le voilà frappé de mort par un cousin du nom de Salomon ; c'est tout un drame ; Salomon a les yeux crevés, le sol breton est morcelé en seigneuries féodales, parmi lesquelles brillent surtout les comtés de Rennes et de Vannes ; les Normands se précipitent sur la Bretagne, et la rattachent à la suzeraineté de Rollon. Nouvelle révolution sous Guillaume Longue-Épée ; la race bretonne se réveille, la voilà tout entière levée en masse sous Alain à la barbe torse, car il avait une barbe longue et retroussée par des chaînons de fer jusque dehors de la visière de son casque. Ce fut à Nantes

---

<sup>1</sup> Hugues le Noir mourut en 952 ; Létalde en 965. *Art de vérifier les Dates*, tom. II.

<sup>2</sup> La tradition de Berthe est une des plus douces légendes du moyen âge. Le vieux proverbe : *Au temps où la reine Berthe filait* est de toute antiquité ; on croit que la statue de la reine Pédauque, de nos cathédrales, est la représentation de la Berthe aux grands pieds. Il existe plusieurs manuscrits de la chanson de *Berte aus grans pies*, Bibliothèque du Roi : le plus complet est au fonds du roi, n° 7188. On lit à la fin du poème : *Ci fine de Berte ans grant piés et commence de son fis Challemaine qui fu emperieres de Rome*. Mr P. Paris l'a publié avec une préface, 1836.

<sup>3</sup> La Normandie forma pendant un siècle une véritable colonie danoise ; on parlait danois à Lisieux : *Bajocassensis frequentius Dacisca eloquentia utitur*. (Dudo S. Quentin, lib. III.) Vace dit la même chose : *Les mœurs de Normandie étaient belliqueuses et conquérantes*. Voyez le *Roman du Rou*, vers 3570.

qu'Alain établit le siège de son pouvoir ; il y était campé pour repousser les Normands de toutes les marches de Bretagne<sup>1</sup>.

Le comté d'Anjou, au delà de la Mayenne, obéissait à la race demi-barbare des Foulques ; contemplez en l'église d'Angers ce Foulques le Roux avec ses cheveux presque rouges qu'il bouclait sur ses épaules ; il eut pour fils Foulques, dit *le Bon*, qui dédaignait les arts de la guerre, l'exercice de la lance et de l'épée. N'oublions pas le brave Geoffroi Ier, surnommé *Grisgonelle*, à cause de sa cotte d'armes toute grise et de son sac de pénitent en toile grisonnante aussi ; il fut le père de Foulques le Noir, l'intrépide pèlerin de la terre sainte. Cette sauvage race des Foulques commandait à de belles et grandes cités au delà de la Mayenne ; elle prit une grande part à tous les événements du Xe siècle. Les, trouvères et les troubadours diront bientôt les aventures de Foulques le Noir, le pèlerin repentant de ses meurtres et pillages<sup>2</sup>.

Au nord se déployait le comté de Flandre. Vous rapporterai-je l'histoire de ce brave et simple chevalier du nom de Baudouin, dit *Bras de fer*, qui enleva Judith, fille de Charles le Chauve ? Les deux amants parcoururent les terres de France et d'Angleterre ; puis ils obtinrent grâce de l'empereur, et ce fut à l'intervention du pape Nicolas qu'ils durent leur retour en bienveillance auprès de Charles le Chauve. Baudouin eut en dot les terres plantureuses de la Flandre ; pauvre chevalier, il se vit maître de tout le beau pays sis entre la Somme et l'Escaut. Le fils de Baudouin et de Judith, né dans leurs courses lointaines, fut chauve dès l'enfance<sup>3</sup> ; quand il mit sur son chef la couronne de comte, ce Baudouin II, tout faible qu'il était, se montra inflexible, inexorable comme les dura barons, il fit assassiner Foulques, archevêque de Reims, et mourut dans l'impénitence finale. Voici la vie du comte Arnould II, le tricheur et traître : il tendit des embûches à Guillaume Longue Épée, duc de Normandie, et le fit frapper à travers sa cotte de mailles. Les comtés de Hainault et de Vermandois, enclaves dans la Flandre, dépendaient de Reynier Ier, au long col ; car les surnoms alors étaient la distinction et le litre de tous ces intrépides barons. Ils ne connaissaient d'autres mérites que les qualités physiques, la force, la faiblesse, la beauté ou la laideur. Qui aurait cherché une idée morale dans cette vie de combats et de grands chemins !

L'origine des comtes de Champagne et de Blois était noble. Il y avait en Vermandois un riche et puissant chevalier du nom de Robert ; il était fils cadet de comte, et comme il n'avait pas de patrimoine, il partit à la tête d'une forte bataille de lances ; bâtards et cadets de races, ne devaient-ils pas chercher état ? Le voilà qui arrive devant Troyes, au pouvoir de l'évêque ; il ne fut pas difficile au chevalier couvert d'acier d'expulser le faible clerc d'église ; Robert, maître de Troyes, fut admis à l'hommage comme comte de Champagne. Quant aux comtes de Blois, de la seconde liguée, ils reçurent les fiefs par mariage. Un pauvre sire, nommé Thibault, épousa Richilde, fille de Robert le Fort, et reçut pour dot le comté de Blois ; il advint donc ce fief à Thibault Ier, dit le *Tricheur*, prince aussi rusé que la race normande : il se fit octroyer les comtés de Tours et de Chartres

---

<sup>1</sup> *Cronic. Nannetens.* Dom Bouquet, *Historiens de France*, tom. VII, p. 218.

<sup>2</sup> Les chroniques d'Anjou sont les plus curieux monuments du moyen âge ; elles forment comme une grande épopée. Voyez l'édition de 1580.

<sup>3</sup> *Art de vérifier les Dates*, par les Bénédictins, tom. III, in-4°.

en récompense de mille bons tours qu'il joua aux comtes de Champagne dans leurs différends avec la France<sup>1</sup>.

La famille féodale du midi des Gaules comptait d'abord les ducs d'Aquitaine, comte de Poitiers et d'Auvergne. Sous la deuxième race, toute l'Aquitaine obéissait à un roi. Dans les troubles des faibles descendants des Carolingiens, la race des comtes d'Auvergne reçut l'investiture de l'Aquitaine. Guillaume fut le premier duc. Pieux seigneur, il accabla l'Église de dons, et fonda la plupart des monastères qui abritaient les serfs aux déserts du Midi, dans les campagnes ravagées par les Sarrasins. Cette famille vint s'éteindre dans la race bâtarde d'Ébles, qui prit la couronne ducale en l'église de Poitiers. Le fils d'Ébles fut ce Guillaume III, surnommé *Tête d'Étoupe*, à cause de la légèreté extrême de son caractère. Ce fut toujours joie aux cours plénières d'Aquitaine quand les troubadours venaient dire les grandes prouesses, et la tête de Guillaume s'enflammait aux amours comme l'étope au flambeau. Le duc d'Aquitaine commandait à ces populations joyeuses et légères, antipathiques à la race des Francs<sup>2</sup>.

Qui pourrait suivre l'obscurité généalogique des ducs de Gascogne, si célèbres dans la seconde race ? Ils étaient d'une origine de peuple. Ce fut dans la montagne que Sanches, surnommé *Mittara*, reçut les acclamations solennelles des hommes d'armes et des bergers grossiers des Pyrénées : il fixa sa résidence à Bordeaux, cité tout épiscopale. Les comtes de Gascogne se divisèrent en deux lignées ; Tune reçut le comté de Fesenzac<sup>3</sup>, et l'autre, sous le nom également de Garcie, comte d'Astarac, obtint le duché de Gascogne. Ce fut aussi la race visigothe qui devint l'origine des comtes de Toulouse, marquis de Septimanie. Ces deux grands fiefs, unis d'abord sous les Bernard et les Bérenger, se divisèrent pour former le comté de Toulouse, illustré par les Raymond, de la race méridionale, nobles chevaliers aux croisades ; tandis que le marquisat de Septimanie passait aux noms germaniques des Sunifred Aledran, car alors la race du Rhin possédait de grands domaines au midi des Gaules, et le royaume d'Arles même saluait les empereurs. Raymond Pons était comte de Toulouse ; bouillant envahisseur qui réunit à son comté l'Aquitaine et l'Auvergne, plantureux domaines qu'il divisa entre ses enfants ; il avait hérité également du marquisat de Septimanie, d'où naquit cette grande puissance des comtes de Toulouse, si retentissante dans les annales de la féodalité du Midi ; nobles comtes si nationaux qu'il fallut une cruelle invasion des barons francs pour les arracher à l'enthousiasme et au dévouement des peuples méridionaux<sup>4</sup>.

La race germanique avait fondé les royaumes de Provence et de Bourgogne ; dans l'étrange confusion de toutes les monarchies, les comtes d'Arles furent un moment rois de Bourgogne et de Provence. Arles, ville romaine, remplit un grand rôle au moyen âge ; elle eut même ses rois, et les Chartres de Rodolphe

---

<sup>1</sup> *Tableau et succession chronologique des principaux fiefs immédiats qui ne tenaient plus à la couronne que par le service de Post et du plaid*, par l'abbé de Camps, mss. de la Bibliothèque royale (règne de Hugues Capet), tom. II, de 950 à 987.

<sup>2</sup> Dom Vaissète est toujours la grande autorité qu'il faut consulter pour tout ce qui touche à l'histoire du midi de la France. Voyez sur les ducs d'Aquitaine, tom. I, aux preuves.

<sup>3</sup> Elle est, selon une généalogie contestée, l'origine des Montesquiou. Voyez *Gazette de France*, 14 novembre 1777.

<sup>4</sup> Voyez les croisades des Albigeois dans mon *Philippe Auguste*, et dom Vaissète, l'historien spécial des races du Midi, tom. I et II. Quels hommes que ces bénédictins !

portaient le titre de roi d'Arles et de la Bourgogne transjurane<sup>1</sup> ; la couronne de Provence brillait aussi à leur front. Rien ne fut plus mobile alors que tous ces titres dans la race méridionale, à l'imagination ardente ; on vit une confusion, un pêle-mêle de terres, de tenures et de fiefs. Il serait impossible de décrire l'histoire régulière de toutes ces familles qui se confondaient sans cesse ; et encore, dans ces races bouleversées les unes sur les autres, il n'y avait pas une hiérarchie constante, une puissance souveraine incontestée. La féodalité régulière n'était point née encore ; il n'y avait ni devoirs ni obéissance ; chaque possesseur d'une terre, d'un château, d'une tour, exerçait le droit de la force ; il courait sur ses voisins plus faibles, sur les marchands, les juifs, et même sur le moutier, riche des dons et des manses abbatiales. Il n'y avait pas de système, mais une anarchie complète, absolue ; aucun lien de protection n'existait pour maintenir les terres et les personnes dans des devoirs respectifs ; c'était l'indépendance individuelle à son plus haut point d'égoïsme et d'isolement. L'aspect de la société n'offrait qu'une vaste solitude, troublée par les cris d'armes. Ce retentissement du cor sur la haute tour annonce que le seigneur de Corbeil, du Puiset ou de Montlhéry se met en marche ; il est suivi d'une centaine de lances serrées. Où va-t-il donc dans ce taillis épais qui mène au péage ou à la foire du voisinage<sup>2</sup> ? Ses yeux jettent le feu de la convoitise sur le riche convoi du marchand qui se rend au landit de Saint-Denis en France ; peut-être aussi le comte, au regard farouche, va-t-il venger une injure, ou arracher un fief du voisinage, une terre, un village qui n'est pas en sa foi, ici la flamme s'élève en longs tourbillons sur les moutiers et abbayes ? Là retentissent, sous le bruit des éperons, les dalles de l'église envahie jusqu'au baptistère ? Que faire contre le terrible seigneur ? quelle suzeraineté voudra-t-il reconnaître ? quel étendard saluera-t-il dans sa sauvage indépendance, alors que les comtes épuisent la coupe des festins et mènent leurs chevaux boire aux saintes eaux de l'abbaye ? Hélas ! il n'est aucun frein, aucun supérieur dans l'ordre de suzeraineté ; la force seule peut se faire respecter, ou bien encore cette grande excommunication, salutaire loi d'ordre moral, qui comprimait la férocité du seigneur tenancier ! Le Xe siècle est l'époque de la plus profonde anarchie féodale ; il n'y a aucun lien, aucun ordre politique ; les rapports du vassal avec le suzerain ne sont pas régularisés encore. Autant de terres, autant de seigneurs ! autant de tours, autant de maîtres qui croisent l'épée ou se frappent de leurs masses d'armes !

---

<sup>1</sup> Dom Vaissète, *Preuves*, tom. I ; *Art de vérifier les Dates*, tom. III.

<sup>2</sup> Au règne même de Louis VII, on voit Suger assiéger le château de Montmorency, à deux lieues de Paris. Anonyme, *Vita Sugerii*. ad ann. 1142.

## CHAPITRE II. — MŒURS. - USAGES. - HABITUDES DE LA SOCIÉTÉ.

Vie des seigneurs aux châteaux. — Les femmes. — Les clercs. — Les abbayes.  
— Système de protection. — Le serf. — Le moine. — Les opinions. —  
Tristesse du Xe siècle. — Appréhension de la fin du monde et de l'an mil. —  
Légendes, chroniques. — Chansons de gestes. — Les souverains de la féodalité.

### Xe SIECLE.

Les indomptables seigneurs du Xe siècle étaient toujours aux champs de guerre. Ils y marchaient dans le temps d'hiver, quand la neige couvrait les forêts de chênes ou les sapins qui se balancent sur les Vosges et le Jura ; ils y marchaient quand le printemps ouvrait les fleurs aux petits oiseaux, comme le dit le lai de Marie de France. La condition de tout homme fort qui avait du cœur et de nobles entrailles, c'était les batailles ; il n'en était pas d'autre, peu de comtes ou vicomtes restaient aux lits amollis sous le toit des châteaux ; le foyer était bon pour les femmes et les faibles enfants, dont le bras fragile ne pouvait soutenir l'épée<sup>1</sup>. De temps à autre, quand le butin était bien lourd, la main bien fatiguée, les chevaux tout harassés de sueur et de sang, on s'en revenait au château à travers les précipices, les rochers ; on suivait les sentiers inconnus qui menaient à la haute demeure suspendue à la cime des monts, après qu'on avait franchi l'escalier péniblement creusé dans le granit qui soutenait les poternes.

Les châteaux du Xe siècle n'avaient rien d'élégant comme les ogives du XIIIe siècle ; ce système de ceintres, de vitraux, de portails armoriés. Les débris féodaux de cette primitive époque sont rares ; ils étaient hardiment si tués sur des hauteurs inaccessibles ; les tours fortement cimentées que les Romains avaient jetées ici et là, quand les légions campaient dans les Gaules, avaient servi de bases à de nouvelles fortifications ; les vieux nids de l'aigle de Rome que le centurion faisait construire pour son poste militaire, servaient alors de refuge au féodal<sup>2</sup>. Souvent un torrent, une rivière, un fleuve, coulaient impétueux à leur pied, comme le Rhin et le Rhône, où se mirent encore les anciennes ruines ; le château était un mélange de pierres fortes et pointues, de rochers cimentés par la chaux et le grès de la montagne ; les murailles en étaient hautes, épaisses ; les tours carrées : partout des mangonneaux pour décocher la pierre de l'arbalète et la flèche de l'arc. L'intérieur de l'habitation était sombre ; à peine quelques ouvertures pratiquées aux murailles laissaient pénétrer la clarté du soleil<sup>3</sup> ; une salle d'armes, décorée des dépouilles de guerre ou des conquêtes de

---

<sup>1</sup> Les chroniques et les chansons de gestes ne parlent jamais que des expéditions des seigneurs ; elles s'occupent à peine de la vie intérieure -, l'église et les batailles, voilà toute leur préoccupation. Voyez tom. X de dom Bouquet, *Historiens de France*, et Bréquigny, *Collect. de Chartres et diplômes*, tom. I.

<sup>2</sup> Il en est des châteaux du moyen âge comme des églises, ils sont presque tous construits sur des ruines romaines. Voyez la préface du tom. X de dom Bouquet, *Histoire de France*.

<sup>3</sup> Les plus anciens manuscrits à miniatures reproduisent les châteaux ceints de deux tours à créneaux ; le P. Montfaucon, qui a donné deux monuments du Xe siècle, les représente aussi dans ces formes toutes grossières, tom. I, planche Ire.



la forêt, formait le centre de l'habitation du seigneur. Là, dans les festins de l'hiver, circulait la coupe ou le hanap à la ronde et quanti les vœux de batailles se faisaient sur le paon aux jours de fête, on devisait sur les projets de pillage des marchands, conquêtes de fiefs, invasions de manses abbatiales et de celliers monastiques.

Dans les tourelles étaient l'oratoire, le lit de repos du seigneur et de la châtelaine ; plus bas la salle commune où les servants d'armes habitaient sous l'hospitalité du château ; presque toujours une grotte profonde percée à vif servait de souterrain, et les traditions des serfs et des vilains de la cité voisine racontaient les lamentables histoires des crimes du seigneur. Hélas ! bonnes gens, Dieu vous préserve de cet infernal repaire où des chaînes se font entendre ; bruit fatal, quand, à la sombre clarté de la lune, on voyait se promener les spectres couverts de linceuls, secouant leurs anneaux de fer vieux de quelques siècles ! Ces traditions, le voyageur les aime encore aux bords du Rhin, lorsque la forteresse d'Ehrenbreistein paraît comme suspendue sur la roche, parmi ces ruines où sifflent le vent et le cri aigu de l'oiseau de nuit<sup>1</sup> ! Dans ces châteaux de la montagne, la famille féodale vivait avec ses serfs, ses hommes de *poeste* et ses servants d'armes ; l'habitude des batailles imprimait un caractère farouche même à cette vie intime. Dans le peu de moments que le sire châtelain restait à demeure, son délassement était la chasse aux bêtes fauves dans la forêt ; les sangliers, les loups peuplaient les taillis, les bois touffus, et les légendes les plus sauvages racontaient les exploits du seigneur dans ces longues chasses où, l'épieu en main, et suivi de ses lévriers, il se prenait corps à corps avec le loup furieux et l'étranglait dans ses bras armés de gantelets, comme le Pépin des chroniques qui étouffa le lion à la longue crinière, en la cour plénière des rois chevelus. La chevalerie et le culte de la Vierge n'avaient point encore exalté la condition des femmes ; elles vivaient aux châteaux, occupées à quelques ouvrages demain, à la broderie surtout, qui retraçait les grands événements, ainsi que nous le conserve la tapisserie de la conquête<sup>2</sup> ; elles élevaient leurs enfants dans la crainte de leur seigneur. Comme la sainteté du mariage n'était point respectée, souvent le comte répudiait, reprenait, puis délaissait encore la chaste épouse de son cœur, qui allait cacher sa douleur dans les monastères<sup>3</sup>. Un chapelain était aussi au foyer pour réciter de longues prières, les offices du matin et du soir, aux hommes d'armes, aux serfs, aux servants de corps qui défendaient le château, dans les jours de batailles, derrière les murailles et mangonneaux. Les clercs n'avaient pas une condition plus paisible : le monastère n'était point une retraite à l'abri des grands orages de la vie et des irruptions de l'homme de guerre ; dans les cruelles invasions des IXe et Xe siècles, les Hongres, les Normands s'attaquaient spécialement aux monastères et abbayes ; ils pillaient les reliquaires, ravageaient les maisons abbatiales ; menacés par tant de calamités, les saints religieux poussaient des gémissements et fuyaient au loin jusque dans le souterrain de la campagne : que d'églises détruites ! Souvent

---

<sup>1</sup> Je visitais ces ruines en 1837, à l'approche de la nuit, quand les corneilles battaient la tour de leurs ailes noires ; je ne comprends pas un voyage aux bords du Rhin sans ce pèlerinage aux vieux châteaux des sept montagnes.

<sup>2</sup> Le P. Montfaucon a publié les plus anciennes tapisseries avec un soin et une exactitude minutieux. *Monuments de la Monarchie française*, tom. I. Il y a plus d'art dans les publications modernes, mais le calque contemporain est moins parfait.

<sup>3</sup> C'est un des caractères les plus odieux de la famille au moyen âge. Voyez *Chronique de Frodoard* au Xe siècle, et celle de *Raoul Glaber* : les seigneurs délaissent de chastes et pauvres épouses. *Art de vérifier les Dates*, tom. II et III.

les riches abbayes se rachetaient, par des sacrifices d'argent, de la désolation et du meurtre ; que pouvaient-elles opposer à ces terribles adversaires ? Les barbares mécréants ne craignaient pas l'excommunication, ils ne respectaient ni la croix sainte ni les immunités ; que faire ? la plupart des monastères s'étaient donc placés sous la protection d'un vicomte féodal qui en devenait comme le défenseur, l'avocat et le maître<sup>1</sup>, on lui payait une somme d'argent pour la défense de l'église ; il s'asseyait dans les stalles du chœur et chantait matines comme les chanoines ; son gonfanon pendait sur l'autel ; le monastère lui concédait souvent une terre ; et quelquefois le brutal seigneur, sans tenir compte de la sainteté du lieu, du baptistère et du parvis sacré, s'emparait de tous les revenus du monastère et les dépensait dans les festins : une multitude d'abbayes étaient ainsi tombées sous la main des hommes d'armes, qui en chassant les pieux serviteurs avaient changé leur protectorat en usurpation. La puissance monastique n'était point encore parvenue, comme au XI<sup>e</sup> siècle, à toute sa splendeur, à toute son énergie ; les grands ordres de Saint-Benoît n'avaient pas pris leur développement et leur vaste organisation sociale.

Cependant, au milieu de ce pillage incessant des biens de l'Église, les fondations de mort et des vœux de prières venaient grandir la richesse des monastères ; ici l'abbé recevait une forêt bien boisée, là une rivière, des moulins à eau, des fours communs, une riche prairie : Il y avait un échange continu entre la féodalité et l'Église, entre l'homme d'armes et le clerc. Lorsque le feu de la vie était au cœur du baron, il envahissait les biens du monastère ; il n'avait point à la pensée le châtement ; il ne voyait pas la puissance de Dieu, le jugement dernier, et le Christ en sa colère. Quand la mort s'avavançait pour glacer ses membres, alors, étendu sur la cendre, le féodal léguait au moine du voisinage toutes ses terres, son argent monnayé<sup>2</sup> ; une messe journalière venait rappeler les bienfaits du baron repentant, car il n'était point mort en impénitence finale. On transcrivait sur l'obituaire de l'abbaye la chartre de donation. Que de sinistres histoires sur le comte farouche qui était trépassé sans repentir de sa folle vie ! Les feux de l'enfer le dévorent ! ses diables l'enlacent de leur queue ainsi que cela est peint aux cathédrales ! voilà la peine des barons morts déconfès, voilà ce qu'il advient aux pillards d'églises !

Il n'existait pas de vie bourgeoise et libre, à parler exactement ; si quelques cités du Midi avaient conservé les vestiges de l'administration romaine et des municipes, la plupart des cités du Nord dépendaient d'une seigneurie ; les habitants étaient serfs des hommes d'armes ou des clercs, et cette situation s'explique par la protection qu'ils trouvaient dans l'Église ou sous la lance du seigneur. Les bourgeois, faibles et désarmés, ne pouvaient se défendre contre les Hongrois et les Normands. Que faisaient-ils alors ? ils invoquaient l'appui des Francs vigoureux et des barons qui avaient du cœur et le bras fort. Quand ils se reconnaissaient serfs d'Église, c'est que l'excommunication était une force

---

<sup>1</sup> Ducange, v<sup>o</sup> *Advocat.*, *Defensor*, donne d'admirables détails sur les fonctions des défenseurs et protecteurs des églises. Voyez aussi la préface du tom. II des *Historiens de France* de dom Bouquet, p. 184, et une Dissertation spéciale de l'abbé de Camps, *Cartul. Mss.*, tom. I.

<sup>2</sup> On voit même des restitutions pendant la force de la vie ; en voici plusieurs exemples : *Charta qua Rinardus, Normanorum princeps, in placito restituit Sancti Dyonisii monasterio Britnevallum in pago Tellam*, etc. 18 mars 968. Voyez aussi : *Notitia restitutionis terrarum in pago Massiliensis monasterio Sancti Victor.* (*Gallia christiana*, tom. I, p. 188. — Bréquigny, tom I).

morale, et que plus d'un baron s'arrêtait plein d'effroi sur les limites de la terre bénite ; quand ils se faisaient serfs féodaux, c'est qu'ils étaient assez couards pour fuir devant les Hongres, les Sarrasins et les Normands. D'autres encore préféraient la chape de chanoine à la cotte de mailles et au fort haubert. Il n'y avait pas précisément d'habitants libres, pas plus qu'il n'y avait d'alleuds et de terres absolument affranchies à la fin de la deuxième race<sup>1</sup>. L'empire de la force dominait, la bourgeoisie était presque inconnue ; on ignorait absolument cette situation mixte entre la noblesse hautaine et la servitude absolue. Il y avait des bourgs, des cités, soumis à des dominations particulières, et des dominations n'appartenaient qu'aux évoques qui excommuniaient, ou aux hommes d'armes qui savaient manier l'épée.

Le servage était la condition commune de la campagne ; chaque terre avait ses serfs, les reins nus ou couverts de bure, qui s'occupaient des travaux d'agriculture ; quelques-unes des méthodes d'irrigation des Gaules et de la vieille Rome étaient connues encore ; les religieux enseignaient l'art de tracer les sillons, d'ensemencer la terre aux époques régulières, quand les Barbares ne les obligeaient point de fuir. Hélas ! le territoire, presque partout couvert de forêts, n'offrait pas des produits assez abondants pour nourrir les populations éparses ; souvent l'affreuse famine décimait les multitudes : quand on lit les vieilles chroniques, on est douloureusement frappé du triste aspect du peuple ; des famines horribles déchiraient ses entrailles ; quels effrayants tableaux que ces populations qui broutent l'herbe des champs, lorsque les vents et l'orage ont abîmé la récolte<sup>2</sup> ! Les chroniqueurs se complaisent dans la description de ces affreux tableaux ; ils les multiplient à côté des phénomènes célestes, de ces merveilleux récits sur les monstres étranges qui venaient effrayer, par leur apparition, la piété solitaire des religieux. Tantôt c'était un homme à la haute stature, aux pieds de bouc, avec la queue d'un serpent, qui jetait des flammes bleuâtres ; tantôt un veau à trois têtes, un lion qui portait une houpe sur sa crinière échevelée, des pieds d'homme et des plumes de coq, formes horribles que la solitude enfantait dans l'imagination assombrie des religieux<sup>3</sup> !

Quand la prière de minuit sonnait, le solitaire, qui se levait de son grabat pour prier, devait voir mille figures étranges, alors que le vent sifflait dans les châssis de son ermitage au désert ; s'il jetait les yeux au firmament couvert d'étoiles, ce ciel tout scintillant, ces feux qui filaient dans l'horizon rougi, ces formes qui se jouaient dans l'air, ces nuages de sang, ces gouttes pesantes de l'orage, le cri de ces mille voix inconnues que la tempête soulève quand elle vient battre les arbres antiques, les rochers sillonnés<sup>4</sup>, et ces tours isolées, tout devait jeter la terreur la plus sombre dans l'âme des religieux ; puis la lecture de l'*Apocalypse*, le souvenir de ces plaies mystiques, de ces sceaux sacrés, de ces chevaux amaigris, donnait un sens mystérieux à toutes ces formes bizarres et sinistres

---

<sup>1</sup> Ducange, v° *Recommandatio, Potestat*. Voici comment l'admirable Ducange définit le serf : *Homo, potestatis, non nobilis ita nuncupantur. Quod in potestate domini sunt : opponuntur viris nobiles*.

<sup>2</sup> Voyez les *Chroniques de Frodoard*, de Raoul Glaber, aux années 950-970 : elles font d'horribles descriptions de la famine, dom Bouquet, *Histoire de France*, tom. X.

<sup>3</sup> Voyez les *Annales de Mabillon*, tom. III, p. 594, n° 6. Il y a un traité tout spécial d'Abbon, moine de Fleury, pour constater que les caractères de l'apparition de l'Antéchrist ne se sont point produits encore. Martenne, *Ampliss. Collect.*, tom. IV, p. 860.

<sup>4</sup> Adhémar de Chabanais et le moine Glaber sont de tous les chroniqueurs ceux qui aiment le plus à s'arrêter aux prodiges, 970-1050.

dans la tempête ; quels tristes pronostics tirent les frères agenouillés devant ces phénomènes qui effraient leur imagination ! Il y a une indicible terreur dans la chronique ; la société est soumise à tant de fléaux divers qu'un cri déchirant semble partout s'élever pour prier Dieu de suspendre les malheurs qui accablent l'espèce humaine ; de là ces hymnes qui retentissaient déjà dans les églises antiques, ces psaumes de miséricorde qui remuent si mélancoliquement l'âme brisée par la douleur !

Dans cette confusion de toutes les idées, dans cette absence de tous les principes, il eût été inutile de rechercher les droits de propriété, les rapports de justice et de devoirs parmi les hommes ; la terre était en quelque sorte le droit du premier occupant. Où marche cette épaisse nuée de lances ? où vont ces hommes de fer ? Ils s'emparent violemment de ce bourg, de cette cité ; ils se partagent les habitants, et dispersent les serfs dans la campagne ; ils tirent au cordeau la terre entre les braves compagnons qui les ont suivis ; leur droit, c'est la conquête ; leur titre, la force de leurs bras ; ils s'établissent là comme les maîtres et suzerains. La propriété, l'état des personnes, les idées du droit romain, n'avaient point encore pénétré dans la société ; la législation prévoyante des capitulaires avait disparu du milieu des peuples. Qu'était devenue l'administration suprême de Charlemagne ? et ces *missi dommici* qui allaient par les provinces proclamer l'autorité du grand empereur ! Tout était usurpation dans l'organisation sociale ; il n'y avait aucune puissance respectée, aucun principe incontestable ; la propriété n'était plus un droit, l'administration une hiérarchie ; tout allait par la force, et la confusion était comme l'état normal du peuple. Il n'y avait qu'une distinction bien admise, l'homme d'armes et le serf ; l'un, au cœur haut, aux entrailles belliqueuses, appelé aux expéditions aventureuses ou à l'emploi de la violence ; l'autre attaché à la terre comme la chaîne de la vieille tour était liée au pont-levis qui se baissait devant le seigneur revenant de la guerre ; l'esprit local était dans la classe serve et l'homme de poeste<sup>1</sup>, le sentiment hardi était, au contraire, le caractère distinct de l'homme d'armes ; le manoir n'était rien pour lui : **Compagnons des batailles, le clairon sonne, il faut aller conquérir les terres éloignées !** et l'on voyait ces braves et forts chevaliers partir en pèlerins pour leurs expéditions lointaines. Le serf avait l'esprit du clocher et du sol ; le Franc avait trop de sang généreux dans les veines pour vivre et mourir dans la tour de pierre et sur un lit mollet.

Un sentiment de douleur dominait cette société du Xe siècle ; des prophéties circulaient dans les cités et manoirs sur la fin prochaine du monde, qui devait engloutir la terre, et appeler toutes les âmes au jugement dernier, devant le Seigneur aux yeux éclatants de colère. On devait entendre des voix étranges ; on devait voir dans les nuages des batailles sanglantes, des chevaliers inconnus qui croiseraient le fer ; des monstres devaient naître aussi dans le sein des femmes et des animaux aux formes inouïes ; hélas ! tous ces phénomènes avant-coureurs s'étaient produits depuis quelques années, on avait vu tout ce que les prophètes avaient annoncé dans leurs prévisions sinistres ; n'étaient-ils pas venus les temps de faire pénitence ? L'an mil<sup>2</sup>, chiffre mystérieux et fatal, se

---

<sup>1</sup> Le droit féodal ne fut fixe que postérieurement comme législation. Les établissements des barons et des chevaliers à Jérusalem sont, selon moi, le premier acte complet de la législation des fiefs : ils sont de la fin du XIe siècle. Les capitulaires n'étaient plus exécutés au Xe siècle. Voir Ducange, v° *Feudum*.

<sup>2</sup> C'est vers l'an 960 que cette opinion de la fin prochaine du monde se répandit avec une indicible rapidité. Trithème rapporte un sermon d'un ermite de Thuringe, nommé

produisait à la face de toute la génération ; c'était l'époque marquée pour le cataclysme, alors que les montagnes verraient leurs flancs horriblement déchirés, la terre trembler, les grandes eaux se soulever comme l'Océan aux jours des tempêtes, quand les vagues se mêlent aux noires nuées du ciel. Dans cette désolation de l'univers abîmé, lorsque les gémissements des hommes devaient se confondre avec les cris des lions et des tigres radoucis et effrayés par les funérailles du monde, alors la trompette du jugement devait se faire entendre, toutes les âmes, dans la résurrection universelle des corps, devaient se renfermer en la vallée de Josaphat, pressées et foulées par la main de Dieu. Sur cette mer de têtes, le Christ devait planer en sa gloire, les yeux courroucés ; Marie, la mere de Jésus, la Vierge si pure, devait s'agenouiller devant lui pour implorer le pardon du pécheur repentant. Tout cela arriverait en l'an mil. Et maintenant comprenez-vous comment cette génération n'était préoccupée que d'une seule et même pensée : voici venir la fin du monde ; implorez la miséricorde de Dieu ! Ainsi la vie de la société était un grand gémissement de l'homme qui s'élevait vers l'Éternel pour demander le pardon des fautes de l'humanité ! Ainsi l'existence de ces familles se passait entre le baptême et l'obituaire ; aucune distraction à la pensée, quelques jouissances grossières et matérielles ; la chasse au son du cor retentissant, le pillage et la bataille ou l'isolement du désert. L'existence du peuple ressemblait à cette image du solitaire de la Thébaïde, toujours en face d'une croix de bois, d'une tête de mort osseuse et du sablier des heures, fatale image du temps qui fuit !

Au milieu de cette société pleine de tristesse ou d'émotions désordonnées, il était difficile de trouver des exemples de morale, des principes d'organisation politique ; que demander à ces hommes d'énergie et de batailles ? Que connaissaient-ils en dehors du droit du plus fort ? Quand le cornet retentissant les appelait à la guerre, ils y couraient : telle était leur vie ; ils n'avaient pas d'autres principes de sociabilité ; ils ne voulaient pas de formes régulières. Le droit de propriété, les privilèges de la faiblesse, tout était inconnu aux vigoureux seigneurs de la terre conquise ; dans quel ordre d'idées fallait-il chercher une répression à cette violence des barons ? Comment reconstituer la société si fortement ébranlée par l'individualisme féodal ?

Cette œuvre fut essayée par les légendes ; ces récits naïfs d'une mystique et religieuse histoire appelaient incessamment les mœurs et les idées à une réforme morale. Les légendes s'emparaient de la vie obscure d'un solitaire dans le désert pour en tirer des exemples. A l'heure où le seigneur féodal, couvert de dépouilles, s'asseyait à son banquet ; quand il savourait à pleine coupe le vin alors si renommé d'Orléans et de la Loire qui montait à la tête, le chapelain du château lui lisait la touchante légende d'un de ces saints ascétiques qui vivaient dans le jeûne et la pénitence<sup>1</sup>. Tandis que le comte farouche se livrait au pillage, le bienheureux avait détaché sa robe de bure pour la donner aux pauvres des bourgs et des hameaux ; à côté d'une existence de pilleries et de vols, la légende opposait la vie bienfaisante d'un saint que la gloire du ciel récompensait ; la

---

Bernhard, qui affirmait que le Seigneur lui avait révélé cette triste catastrophe. Voyez Trithème, *Cronic. Hirsaugiens.*, tom. I, p. 103. L'armée d'Othon, se trouvant en marche dans la Thuringe, fut pleine de terreur à l'aspect d'une éclipse, parce qu'elle annonçait que la fin du monde approchait. Martenne, *Ampliss. Collect.*, tom. IV, p. 860.

<sup>1</sup> Les grandes épopées ascétiques des IXe et Xe siècles sont celles d'*Aimoin, de Miraculis sanct. German.* Dom Bouquet, tom. VII, p. 349. Hildegard, *vit. S. Faronis, ibid.*, p. 375. Anonym., *de Miraculis sanct. Benedict.* (apud Duchesne, *Script. rerum norman.*), p. 27.

violence des armes, la vie active des seigneurs impitoyables étaient refoulées en enfer, où Dieu entraînait le mécréant pour l'éternité.

Cette idée d'une peine matérielle, jetée à l'imagination grossière du seigneur, dut arrêter plus d'une mauvaise action, retenir plus d'une fois son bras prêt à se lever contre le souffreteux. La légende semblait dire aux forts et aux puissants : *La vie du ciel n'est pas à vous ; une peine éternelle vous attend si vous vous abandonnez à la violence de votre bras, à l'énergie de votre courage ; vous devez être le protecteur de ce qui est faible et petit ;* et de là cette image de la Vierge, cette puissance de l'enfant Jésus, symbole d'un grand pouvoir dans ce qu'il y a de plus doux et de plus innocent.

Quelquefois la légende était la longue histoire d'un grand labeur entrepris par un pieux moine de l'ordre de Saint-Benoît<sup>1</sup>. La terre était au loin inculte ; elle n'offrait partout qu'un désert immense, que des forêts sauvages sans traces de la main humaine ; l'homme d'armes dédaignait le labourage, la charrue qui traçait le sillon ; alors ce saint, ce solitaire mettait la main à l'œuvre ; il fertilisait les champs, fécondait les campagnes ; on le sanctifiait pour ses travaux ! On célébrait en lui les utiles services rendus à la terre ; la légende détaillait les œuvres qu'il avait entreprises, les périls auxquels il s'était exposé pour enseigner l'art d'ensemencer et de produire ; il avait détruit les loups et les animaux sauvages dans la forêt lointaine. La légende exaltait jusqu'aux cieux les vertus loïsibles de l'agriculture, et faisait de l'anachorète l'expression du travail intelligent et fécond. Puis c'était une pauvre femme qui n'avait pour défense que sa chasteté et la prière. Dans un temps où la force ne respectait rien, où le baron hautain rejetait de sa couche une pauvre délaissée, n'était-il pas heureux qu'on plaçât au ciel, à côté de la mère de Dieu, un chœur de vierges saintes, symbole de la femme ? N'était-ce pas condamner la condition humiliante où elle était réduite avant l'époque catholique et chevaleresque ?

En d'autres circonstances, la légende célébrait les vertus de famille, les douceurs de la prière, les principes d'obéissance et d'ordre. Toutes ces visions, ces extases, ces poétiques histoires de miracles, ces épopées chrétiennes, se rattachaient à un principe d'abnégation, de morale et de travail. Si l'on transportait processionnellement un reliquaire, si un pieux moine parcourait les mers pour prêcher la foi en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, tous les épisodes de ces petits drames avaient pour objet d'élever le cœur et de fortifier les courageuses entreprises, dans un but de civiliser les mœurs, d'enseigner les vertus et la culture des terres, de substituer enfin le triomphe de la morale à la force et à la brutalité<sup>2</sup>. L'époque de ces légendes est surtout le Xe siècle ; les moines éprouvaient le besoin de dire toutes leurs émotions, de recueillir toutes leurs pieuses histoires. L'invasion des Hongres, des Normands, des Sarrasins, les

---

<sup>1</sup> Telle est la légende de saint Benoît, ainsi qu'elle est rapportée par les Bollandistes, la plus admirable collection, quand on veut se donner une juste idée des mœurs et des habitudes des IXe et Xe siècles ; c'est l'étude la plus éminemment historique : je m'y suis plus profondément appliqué. Voici la meilleure édition : *Acta sanctor.*, etc., cura R. P. *Johannis Bollandi ac sociorum ejus*. Anvers, ann. 1642 à 1649. Voyez aussi *Act. sanct. ordin. Sanct. Benedict.*, par le savant et modeste Mabillon.

<sup>2</sup> Je ne saurais trop recommander, même pour l'histoire de la science géographique, de lire dans les Bollandistes la vie des confesseurs et des martyrs, et particulièrement celle de saint Anchaire, qui visita le nord de l'Europe au IXe siècle. J'ai analysé la vie de saint Anchaire dans un *Mémoire sur les invasions des Normands*.

a forcés de fuir<sup>1</sup> ; ils emportent avec eux leurs saintes reliques, comme Énée sauve avec lui les dieux d'Ilion en cendres. Ces religieux, au retour de leurs courses lointaines, écrivaient à la hâte, la douleur dans l'âme, les émotions qu'ils avaient éprouvées pendant leur long itinéraire dans la campagne désolée. Ces relations se multipliaient alors incessamment ; elles présentaient le plus intéressant tableau des mœurs du peuple. Dans la frayeur qu'éprouvaient ces bons religieux, ils décrivaient leurs courses merveilleuses, les périls qu'ils avaient surmontés, la géographie de leur pèlerinage, les usages des habitants qu'ils avaient visités. Lorsque, fatigué de l'aspect monotone, et désabusé de la société actuelle, on parcourt la vaste collection des Bollandistes, le cœur se repose avec un mélancolique intérêt sur ces tableaux de la société au Xe siècle, sur ces habitudes de la vie féodale ou monastique ; on apprend la poétique histoire de ces tours, de ces murailles toutes noircies, de ces cloches au glas retentissant, de ces orgues des cathédrales, de ces plains-chants sévères, de ces horloges à sable qui remuaient leurs larges roues de fer, monotones comme la voix du temps, et le sablier des heures qui coulaient avec la vie.

La chronique venait en aide à la légende pieuse du monastère ; les hommes d'armes n'étaient pas assez avancés dans la vie lettrée pour s'occuper du récit des événements. Le Franc, à la chevelure flottante, allait en guerre, il ramassait du butin et du pillage ; c'était sa vie. Avait-il le temps de narrer les expéditions de château à château, les aventures de grandes routes, les dépouillements des pauvres pèlerins ? Ce ne fut que deux siècles plus tard que les barons, comme Villehardouin et Joinville, se mirent à conter les merveilles des lointaines expéditions<sup>2</sup> ; jusque-là c'étaient les clercs qui recueillaient silencieusement dans le monastère tous les récits des événements : d'abord l'obituaire des cellules et des manoirs voisins narrait comment était entré dans le sein de Dieu l'abbé dont on voyait le tombeau sous la statue blanche et mitrée dans le chœur ou le sanctuaire. On disait le trépas du simple frère et du baron qui avait légué son corps à la communauté et ses terres à la sainte maison, pour qu'une messe d'obit funéraire fût récitée chaque jour. Les chroniques ressemblaient aux inscriptions tumulaires que l'on voit encore dans les cimetières d'Allemagne mêlées avec les statues et les armoiries des barons et des *graffs*<sup>3</sup> ; il y règne un sentiment de tristesse, une douleur profonde sur les misères de la vie. Au moyen âge, la pensée religieuse domine le monde ; tout se rattache au tombeau ; l'existence de l'homme est jetée dans une grande vallée de larmes qu'on traverse péniblement, les yeux fixés aux cieux<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Il existe des histoires de ces translations de reliques au Xe siècle surtout ; dom Bouquet en a rapporté plusieurs. Voyez *Ex translation. beat. Vincent. martyr., et Translat. sanct. Faustæ. Hist. de France*, tom. VII, pag. 84 et 352.

<sup>2</sup> En parcourant attentivement l'histoire littéraire du Xe siècle, je n'ai pas rencontré le nom d'un seul homme d'armes qui ait écrit les annales d'une ville, d'une province, d'un château ; or, chacun sait l'exactitude des Bénédictins. L'histoire littéraire du Xe siècle forme le tom. IV des Bénédictins, édition in-4° ; la préface surtout est remarquable.

<sup>3</sup> A Munich, dans la vieille ville, par exemple, les pierres tumulaires avec des armoiries allemandes sont incrustées dans les murailles des églises ; il en est ainsi à Ratisbonne. J'éprouvai une indicible mélancolie à l'aspect de ces traces de mort qu'on suit génération par génération.

<sup>4</sup> Les principales chroniques du Xe siècle sont celles de Frodoard, d'Adhémar de Chabonais, la vie de Buchardus ; elles sont au reste toutes publiées dans les IXe et Xe volumes des Bénédictins. Il est malheureux que, pour s'assujettir à l'ordre chronologique, les savants religieux aient cru indispensable de couper les chroniques par morceaux.

Cependant cette société du Xe siècle n'était pas exclusivement religieuse ; il y avait surtout la pensée des batailles chez l'homme d'armes ; quelle lecture pouvait le distraire, lui qui aimait tant à entendre le cornet retentissant au champ clos ? la chronique cléricale et monastique restait déposée sous les voûtes du moutier ; ou la consultait dans les graves discussions, comme on fit plus tard de la chronique de Saint-Denis en France ; mais il fallait à ces fiers hommes des chants de guerre et de longues histoires des grandes prouesses. Partout où la race du Nord s'était établie en conquérante, elle avait fait entendre les poèmes des scaldes à la harpe d'or ; l'époque carolingienne avait déposé d'immenses souvenirs dans la mémoire des hommes ; quand une intelligence supérieure, une puissante tête de guerre apparaît, elle laisse après elle une longue traînée de gloire ; on en récite les hauts faits ; l'histoire devient trop étroite, l'épopée se révèle ; il faut à des chants merveilleux un monde merveilleux. Charlemagne était devenu le héros des mille chansons de geste<sup>1</sup>, souvenirs de guerre récités d'une voix bruyante avant la bataille ; ce Charlemagne couvert de sa peau de loutre, cet empereur qui avait réuni sous sa puissante domination les terres de l'Elbe à l'Èbre, de la Saxe à la Navarre et à l'Aragon ; ce prince législateur qui datait ses capitulaires de Francfort ou d'Aix-la-Chapelle, dans les vieux palais où se tenaient les cours plénières ; Charlemagne était devenu le centre d'une grande épopée où se mêlaient les noms des chevaliers, des puissants hommes d'armes qui le suivaient à la guerre. Qui pourrait nous dire les prouesses de Roland le fort paladin, héros invincible dans les batailles ! il était fils de Milon et de Berthe, sœur de Charlemagne ; sa vie entière fut un drame, depuis sa naissance jusqu'à sa mort à Roncevaux : [Or, seigneurs, dames, écuyers, clercs et varlets, écoutez maintenant comment ce Roland et Olivier moururent à Roncevaux, écrasés sous les rochers des Pyrénées ! nobles paladins, ils feront entendre le son du cor, et les échos seuls répondirent à ce cri de mort des enfants de la France<sup>2</sup>](#) ; si vous voulez savoir l'histoire des exploits de Charlemagne devant Narbonne et Notre-Dame de Grasse, écoutez la chanson de *Philoména* récitée par les troubadours de la langue d'oc ! vous aurez aussi les prouesses des paladins de Charles, dans le roman de messire Montauban ? il peut jouer trois bons tours à l'armée de Charlemagne, et le premier de ces tours est de mettre Charles dans un sac, et d'ainsi l'amener en la forteresse où se défendent les fils d'Aymon<sup>3</sup> ; or telle est la puissance de la loi féodale, que ces bons chevaliers baissent le genou devant leur empereur captif ; ils versent des larmes abondantes et demandent grâce. Ici les versions romanesques varient, les uns font finir Renaud en ermite, dans le désert ; les autres le changent en

---

<sup>1</sup> Ce fut dans les Xe et XIe siècles que les grandes épopées chevaleresques furent développées. Dans le Xe, il n'y avait encore que des traditions et de simples chants. Les romans du cycle de Charlemagne sont considérables ; les principaux sont ceux de l'enfance d'Ogier le Danois, de Berthe aus grans piés, d'Aimery de Narbonne, de Regnault de Montauban, de Garnier de Nanteuil, etc. Mss. du roi, fonds la Vallière, n° 2729, 2733, 2734, 2735.

<sup>2</sup> *Comment Roland voulust rompre son épée, et il fendit le rochier en deux, et puis comment il corna son cor, et mourut sous l'arbre dessus dict. Chronique de Turpin*, édition de 1527. Je n'ai pas besoin de répéter que les épopées chevaleresques ne commencèrent à se régulariser que dans le Xe siècle ; M. P. Paris l'a très-bien démontré ; je ne parle donc ici que des traditions et des chansons de geste, origine incontestable des épopées postérieures.

<sup>3</sup> Maugis dit à Renaud, en lui remettant Charlemagne captif : [Cousin, prenez garde qu'il ne vous échappe](#) ; puis Maugis s'en alla faire pénitence de ses péchés en un ermitage (chap. XI).



maçon, travaillant et édifiant de belles églises ; ne fallait-il pas exciter à la prière, à l'ordre et au travail les générations qui écoutaient ces naïves histoires ? Le roman de Renaud de Montauban est la peinture la plus complète, la plus précieuse des grandes luttes de la société féodale. C'est le tableau des hommes d'armes fougueux, d'une suzeraineté mal affermie, et de ces guerres de châtelainie qui agitaient le Xe siècle.

Faut-il vous réciter également les épopées de la Table ronde, ces aventures mystérieuses et galantes qui eurent pour théâtre les sauvages forêts de la Calédonie et le *saint greal* pour sujet ? Le saint greal était le hanap ou coupe d'or de la cène de Jésus-Christ ; il reproduisait le mystère de l'eucharistie, le symbole de l'hospitalité que la chevalerie adopta, lorsque, assis à la Table ronde, les paladins disaient les grandes prouesses. La société était agitée par les haines et les jalousies terribles, par l'esprit de dévastation et de pillage ; belle institution que cette Table ronde qui les unissait tous dans une confraternité d'armes<sup>1</sup> : apparaissez, noble Arthus à la chevelure d'or, roi couronné qui fonda les institutions de la chevalerie ; apparaissez, vous tous, Merlin, fils du démon et d'une vierge, dont le tombeau se montrait dans la forêt épaisse ; hélas ! vous fûtes victime de Vivianne l'enchanteresse ! Ce paladin à la démarche mélancolique ; c'est Lancelot du Lac, avec l'incomparable reine Geneviève ! Amants, endolorez-vous tous aux aventures de Tristan le Léonais et de la jeune Iseult : que de traverses, que de tristesse, que de larmes versées avant d'arriver au triomphe d'amour<sup>2</sup> que je vous souhaite !

Ces chants de geste, ces légendes, ces commencements d'épopées, tendaient à organiser la société dans ce période de violence. Si la pieuse légende et la sainte histoire d'un solitaire ou d'une simple femme enseignaient aux farouches féodaux les devoirs envers le faible et le petit, les liens de la société humaine, les chansons de geste qui se régularisèrent un siècle plus tard, poliaient les mœurs et préparaient l'époque de galanterie. Tout était confus dans les habitudes de ces hommes d'armes : le droit n'était rien pour eux ; ils marchaient au triomphe de la force et de la violence ; les légendes, les chansons de Geste avaient une même tendance, une commune destinée ; elles étaient un progrès vers la civilisation. Sous ce point de vue elles méritent surtout d'être examinées ; souvent, quand l'heure du festin sonnait aux vieux châteaux sur la montagne, le trouvère entonnait la chanson de Roland, et comment ce pieux paladin mourut aux bras de l'archevêque Turpin en repentance de ses fautes<sup>3</sup> ; n'était-ce pas

---

<sup>1</sup> Le premier et le plus antique des romans de la Table ronde c'est le *Brut* ; il eut plein d'incidents et d'imagination. Le *Roman du Brut* vient d'être publié, 1837. Je regrette toujours qu'on n'adopte pas un système de traduction.

<sup>2</sup> Le *Tristan* a été le poème le plus connu et le plus fréquemment publié ; il en existe au moins quinze manuscrits à la Bibliothèque royale. Les *Romans d'Arthus, de Merlin* ont été édités ; Arthus en 1488, à Rouen ; les *Prophéties de Merlin*, Paris, 1458, 3 vol. in-fol. Qui ne se rappelle le touchant épisode du Dante sur Françoise de Rimini ? elle lisait le *Lancelot* avec son amant quand ils furent surpris.

<sup>3</sup> C'était en présence des dames et dans les grandes cours plénières que les trouvères entonnaient les chansons de geste. Voici comment Gérars se présente à la cour du duc de Metz :

A la porte tant attendi  
Qu'un chevailier ens l'appela  
Qui par la cour traiant alla  
En la salle l'emmene amont  
Et de violer le serment ;

dire aux hommes d'armes violents qu'il était temps de se repentir, car la mort pouvait venir aux plus forts, aux plus hautains dans la mêlée, comme elle avait saisi par la gorge Roland et son cousin Olivier ! Pénitence donc ! pénitence donc ! maudits seigneurs, car les puissants et les invulnérables ne devaient pas mourir déconfés !

### CHAPITRE III. — ÉTAT DE L'EUROPE AU DIXIÈME SIÈCLE. - ORIGINE DES CAPÉTIENS.

Absente de toute unité religieuse et politique. — Les papes. — Conciles principaux. — Organisation épiscopale. — L'empereur. — Les rois d'Italie. — Les empereurs de Constantinople. — Les rois d'Angleterre. — L'Espagne. — Le nord de l'Europe. — Lutte des barons et des clercs. — Généalogie de Hugues Capet.

#### Xe SIÈCLE.

Un seul principe pouvait servir de lieu social au milieu du désordre et de la confusion des batailles ; ce principe était le catholicisme, c'est-à-dire le triomphe de la pensée morale, de la force intellectuelle sur la brutalité sauvage. De pauvres religieux, des évêques sans armes, allaient dominer les plus fiers barons, les plus farouches paladins ; les clercs avaient-ils à leur service d'épaisses armées d'hommes bardés de fer ? appelaient-ils au son du cor de belliqueux vassaux à leur aide ? il n'en était rien ; ces moines, ces prêtres, ces évêques n'avaient qu'une arme, la parole ; qu'une puissance, l'excommunication, armes terribles qui effrayaient la pensée du féodal, et arrêtaient sa main prête à frapper. Cette troupe de guerre qui s'avance pour insulter le moutier, ce baron qui répudie sa chaste compagne, Gertrude, Berthe, Ingerburge, noms de souffrances au moyen âge ; ces hommes de brutalité et de bataille s'arrêtent à la menace de l'excommunication ; un simple évêque jetait l'interdit sur une terre, et telle était la puissance morale de cette grande loi religieuse qu'elle était la seule police locale en l'absence de toute hiérarchie civile<sup>1</sup>, de toute force de la loi.

Mais l'Église catholique elle-même n'avait point encore compris son unité ; la vaste et admirable monarchie romaine n'avait point été constituée par Grégoire VII ; il n'avait pas paru de papes à tête forte et dominatrice. Toute puissance venant du catholicisme, il fallait que l'unité religieuse se constituât d'abord avant que la civilisation pût pénétrer dans la société civile ; voilà pourquoi la force des papes fut alors si nécessaire. D'où vouliez-vous que pussent venir l'ordre et l'unité, quand il y avait anarchie partout ? Quel était le pouvoir incontesté ? Et malheureusement, dans ce Xe siècle, époque de confusion, les papes se succédaient avec une rapidité déplorable ; la mort, l'anarchie, la déposition, tout concourait à rendre la papauté aussi fragile que le pouvoir brutal de la féodalité militaire. Après le pontificat d'Agapet II, si candide et si pur, Jean XII s'empare du pontificat ; jeune noble de dix-huit ans à peine, il se lie avec la race germanique ; l'empereur Othon le soutient, il en reçoit le pallium et la tiare d'or i le voilà rappelant dans Rome chrétienne la dissolution de la Rome polythéiste et prostituée. Jean XII est déposé. Deux papes se disputent Rome, Léon VIII et

---

<sup>1</sup> J'ai trouvé dès l'année 953 un acte d'excommunication en due forme : *Commonitorium Emblardi, Lugdunensis archiepiscopi, et aliorum episcoporum. in finibus Burgundiæ de excommunicatione Isnardi, agrorum abbatie Simphorianæ invasoris. Concil.*, Hardouin, tom. VI, part. I, col. 619.

Benoît V ; ils ne sont pontifes qu'une année sous le protectorat de l'empereur Othon : ainsi le pouvoir des papes semble s'empreindre de la fragilité et de la faiblesse de la société politique ; l'épée domine le pallium. Jean XIII, dont les cheveux avaient blanchi à vingt-cinq ans, tant sa vie était pleine de soucis, est élevé à la papauté ; il ne gouverna pas dans Rome agitée par les débris de ses tribuns, de ses consuls, souvenirs empruntés au temps de la république, imitation des vieilles mœurs quand tout avait péri. La papauté ne fut alors qu'un vasselage sous les empereurs de race germanique : la mission plus tardive de Grégoire VII fut d'arracher le pontificat à cette sujétion, pour imprimer l'unité forte et morale sur le monde catholique, qui était la civilisation<sup>1</sup>.

Cette absence d'unité dans la papauté se révèle par la multitude des conciles provinciaux ; on voit que l'Église manque de règle puissante, elle en cherche partout les éléments ; il lui faut une police locale pour maintenir les barons et se gouverner elle-même. Que de passions à réprimer ! Ici c'est une usurpation des biens ecclésiastiques : un homme d'armes a levé son gonfanon sur une terre sainte et monastique, il a envahi un presbytère ; ses chevaux campent sous les voûtes du pronaos et de l'église ; les cellules du monastère sont occupées par des bandes bruyantes, qui emplissent leurs coupes dans le festin ; il faut empêcher ces usurpations des manses cléricales, ces profanations des hommes au cœur dur, à la conscience normande et franque. C'est dans ce but qu'agissent les conciles provinciaux<sup>2</sup> ; des prescriptions répétées ordonnent le respect des propriétés consacrées, une plus douce conduite envers les serfs, une plus sainte justice entre les chrétiens, enfants d'une même Église, la mère commune.

Quelquefois les actes des conciles sont tout relatifs à la police des clercs. Quand le sanglier parcourait la campagne au temps de la chasse, quand le gibier rasait la terre du bout de ses ailes, il n'était pas rare de rencontrer un fier abbé à l'habit court, les reins serrés d'une ceinture de cuir ; sa main était armée d'un arc ou d'une arbalète à carreau, d'une longue épée ou d'un épieu ; il monte un cheval de haute stature, et poursuit dans la forêt le chevreuil, le cerf bondissant. La chasse était la passion des clercs, ils se plaisaient dans les armes. Ce cliquetis des coupes et hanaps enchâssés d'or, ces chants d'ivresse, signalent qu'il y a là des moines qui oublient les saintes lois d'abstinence ; les uns se marient comme les laïques, d'autres siègent dans les festins avec des concubines aux vêtements écourtés. Les conciles appellent une haute et grande répression ; ils punissent de peines sévères tous ces infracteurs de la loi de Dieu et des canons<sup>3</sup>.

Si l'unité n'était point encore dans l'Église, elle était moins encore constituée dans l'ordre politique des sociétés. La couronne de l'empire germanique reposait sur la tête d'Othon le Grand, fils de Henri Ier l'Oiseleur, le chasseur habile des forêts de la Germanie<sup>4</sup> ; Othon, vigoureux soldat, avait violemment réprimé les hommes d'armes qui habitaient les châteaux suspendus sur les rives du Rhin. Dans une diète à Worms, il condamna les habitants de la France rhénane à des peines sévères dans le droit féodal : tout noble feudataire dut porter sur ses épaules, comme vasselage, un chien lévrier de haute stature pendant l'espace de deux lieues ; le simple tenancier dut soulever sur son dos une selle de cheval,

---

<sup>1</sup> Voyez Baronius et Pagi, ad ann. 950, 970.

<sup>2</sup> Depuis 948 jusqu'en 970, il y eut dix-sept conciles provinciaux. Voyez Labbe, *Collect.*, tom. II ; quelques-uns sont tout politiques et de police.

<sup>3</sup> Voyez le statut curieux de police ecclésiastique de Burchard, archevêque de Lyon, et de son chapitre (*Gallia christiana*), tom. IV, appendix, p. 617.

<sup>4</sup> *Art de vérifier les Dates*, tom. II, in-4°.

symbole de l'asservissement auquel il était condamné. S'agissait-il d'un clerc ? eh bien ! qu'il portât en ses bras un missel jusqu'à l'ermitage lointain, tandis que le bourgeois traînait une charrue comme le serf, en commémoration des travaux de la terre<sup>1</sup>. Tout le système d'Othon le Grand fut la conquête ; il ne pouvait pas y en avoir d'autres au milieu de cette société militaire. Les troupes germaniques visitèrent tout à la fois la Bohême, l'Italie ; ce fut une irruption du Nord sur le Midi ; les Allemands à la blonde chevelure parurent encore dans la Lombardie, et leurs coursiers s'abreuverent aux sources du Pô, du Mincio et de l'Adige. Depuis ce moment, toute la préoccupation de l'empereur fut Rome et les papes ; il s'établit une lutte entre la tiare et la couronne d'or des empereurs. Les papes n'avaient pas une suffisante énergie, leur pouvoir moral n'était pas assez fermement établi pour résister à ces Barbares couverts de fer, qui, franchissant les Alpes et les Apennins, se précipitaient sur l'Italie. Au Xe siècle, les hommes d'armes restèrent maîtres dans la longue lutte ; l'Église n'était pas encore en sa force, elle n'était point organisée et Grégoire VII ne s'était point levé !

A côté de l'empire d'Occident, avec les mœurs barbares des époques féodales, se plaçait l'empire d'Orient. Les descendants de Constantin se couvraient de la vieille pourpre romaine ; le faible fils de Constantin Porphyrogénète n'avait régné que trois ans ; épuisé de débauches, il passait sa vie dans les hippodromes, quand, au signal des comtes du palais au bâton d'or, les chevaux luttaient d'adresse sous les écuyers hardis. Constantinople offrait un grand centre de civilisation : les monuments de Byzance subsistaient dans leur éclat ; les places, les bâtiments publics, les statues de bronze, les colonnes d'airain<sup>2</sup>, les images de la Victoire, les œuvres grecques de Lysippe et de Phidias, Vénus aux formes d'albâtre. Hercule vainqueur du lion de Némée, le crocodile du Nil, l'incomparable statue d'Hélène palpitante sous le marbre de Paros<sup>3</sup>, monuments dont Nicéas déplora la ruine un siècle plus tard, lorsque les comtes francs vinrent s'asseoir avec insolence sur le trône d'ivoire des empereurs. La société barbare d'Occident s'agitait confuse, et les formules d'étiquette les plus sévères étaient prescrites à Byzance dans les livres sacrés, écrits en or, sur la soie, le papyrus ou la peau parcheminée. L'empereur était entouré d'une longue hiérarchie, on ne l'abordait que la face contre terre<sup>4</sup>. Les grandes dignités du palais étaient réglées avec une minutieuse exactitude, chacun avait son poste, ses honneurs, et pendant ce temps la révolte des soldats et des grands domestiques du palais brisait le faible héritier de la grandeur romaine. Dans ces palais de marbre et de porphyre, Nicéphore Phocas avait été élevé à l'empire par les soldats, comme les empereurs étaient élus par les vieilles légions de Rome ! Nicéphore Phocas avait rehaussé l'éclat de l'empire ; il conduisit ses armées victorieuses dans les îles de

---

<sup>1</sup> *Collection des Constitutions impériales*, ad. ann. 1058.

<sup>2</sup> Le curieux fragment de Nicéas, recueilli dans la *Bibliothèque bodléienne*, a été publié pour la première fois par Fabricius, *Biblioth. Græc.*, tom. VI, p. 405, 416.

<sup>3</sup> La tradition veut que les chevaux de Venise aient été enlevés à Constantinople par la grande et puissante république. Voyez les dissertations du prodigieux Muratori sur les vieux monuments italiens.

<sup>4</sup> Ducange a écrit sur le cérémonial de la cour des empereurs une de ces grandes œuvres qui ne mourront jamais. Anne Comnène entre sur ce point dans des détails curieux, avec cette emphase qui est un peu son caractère (liv. X). Il existe un ouvrage spécial sur les dignités du palais de Byzance. *Georg. Codinus Curapolata : de officiis ecclesie et aulae Constantinopol.* La collection des basiliques est d'ailleurs le plus utile document pour connaître le formulaire impérial.

la Grèce, en Syrie, et les Sarrasins avaient fui éperdus jusque sous les murs d'Antioche<sup>1</sup>.

La circonscription de l'empire d'Orient n'était pas précisément déterminée ; le temps n'était plus où les légions de Rome gardaient les frontières comme un boulevard sacré, du haut de ces postes militaires dont les ruines se voient sur les rochers d'Ecosse, du Rhin et de la Pannonie ; de tous côtés l'empire était inondé de Barbares : au nord se trouvaient les Bulgares, les Huns, ces Tartares qui passaient incessamment le Danube et se précipitaient sur les cités voisines du Palus-Méotide. Il fallait voir ces nuées d'hommes sur les chevaux agiles, qui attaquaient impétueusement à la face les troupes grecques aux longs vêtements de soie, à la main affaiblie. Les empereurs avaient pris à leur service plusieurs de ces peuplades barbares, et les Waranges, issus des Scandinaves, campaient sur le parvis de Sainte-Sophie<sup>2</sup>. A l'orient, l'empire avait à combattre les Sarrasins, les Arabes, les Égyptiens, peuples soumis à l'islamisme ; la Syrie envahie, la Grèce asiatique éprouva le même sort ; Smyrne, la ville aux églises primitives de saint Jean, Corinthe, Éphèse, noms si poétiques dans l'histoire de la prédication du Christ, quand Paul faisait entendre la parole de science et de liberté, avaient subi la conquête des sectateurs de Mahomet : les Grecs baissèrent la tête devant le cimenterre des enfants du prophète, couverts de cuirasses, de brassards et de cottes de mailles, depuis empruntés par la chevalerie d'Europe. Nicéphore Phocas reconquit sur les Sarrasins ces terres envahies ; la croix reparut sur les églises de Chypre et sur le temple même de Jérusalem ; on vit l'empire d'Orient dans un noble état de splendeur, les arts devinrent brillants, et alors furent reconstruites la plupart de ces basiliques de l'art byzantin et lombard qui frappent encore dans leur splendeur, avec les peintures sur fond d'or, telles qu'on les voit en Italie, avec le Christ qui vous poursuit de ses grands yeux fixes. Alors s'élevèrent Sant' Ambrosio de Milan, avec son pronaos antique, son autel d'orfèvrerie lombarde, tout resplendissant de topazes et d'émeraudes, comme la couverture d'un missel ; les basiliques de Ravenne et de Vérone, où l'on voit Charlemagne, ses pairs, et Olivier et Roland avec sa durandal en main, type de la puissance et de la force chevaleresque<sup>3</sup>.

Du côté d'occident l'islamisme avait fait de grandes conquêtes ; il était maître d'abord de toute l'Espagne. Si quelques vieux chrétiens, si les braves et dignes comtes de Castille s'étaient retirés dans les sierras inaccessibles de l'Aragon ou des Pyrénées, les villes brillantes de la plaine, les cités qu'arrosaient les rivières au sable à or étaient aux mains des Sarrasins. Telles étaient Séville, Grenade, Valence, fécondées par les canaux, séjour de fêtes et d'amour, villes de jasmins, de citronniers et d'orangers à la fleur suave. Les Sarrasins étaient maîtres absolus de l'Espagne au delà de t'Èbre ; refoulés un moment par Charlemagne, ils étaient revenus séjourner dans leur harem et leur alcazar délicieux, que

---

<sup>1</sup> Comparez Théophan., 384, 408 ; Zonaras, tome II, liv. XV, p. 115, 124.

<sup>2</sup> Sur les Waranges, consultez une dissertation de Torféus, dans ses *Recherches sur l'histoire de Norvège*, tom. I.

<sup>3</sup> J'ai visité plusieurs fois l'Italie, sous le point de vue de l'art byzantin et lombard ; aucune contrée n'est plus riche. Tandis que la foule se portait vers la cathédrale de Milan, j'allais voir Sant' Ambrosio délaissé ; à Vérone, rien n'est comparable à l'église de Saint-Zénon, œuvre du IXe siècle. Qui n'a pas vu Ravenne ne peut se faire qu'une idée imparfaite de l'art à l'origine du moyen âge.

rafraîchissaient les jets d'eau, les fontaines à la tête de lion, les essences et les parfums achetés aux caravanes d'Alep et de Bagdad<sup>1</sup>.

La Sardaigne, la Sicile, une partie de la Fouille, étaient également tombées au pouvoir des Sarrasins. Partout les infidèles élevaient des mosquées et des minarets. La Sicile, avec ses plages de sable, ses villes grecques, sa population, mélange de juifs, de chrétiens et d'Arabes, offrait un abri sûr aux flottes (Jui, sous l'étendard du prophète, menaçaient l'Italie : elle était alors bien morcelée cette Italie, qui avait vu tant de vainqueurs se disputer ses grandes ruines. Lorsque l'empire s'était porté dans les nouvelles cités de Constantin, l'Italie délaissée était devenue comme le centre du vieux paganisme. C'était dans Rome et le Latium que les descendants des patriciens avaient le plus ardemment défendu le culte de leur patrie, et l'on éprouve un indicible intérêt à l'aspect de ces derniers Romains qui embrassaient en suppliant les autels de la Victoire<sup>2</sup>. Le christianisme broya ces dieux de Rome ; la cité éternelle ne put réchauffer les dernières étincelles du paganisme : eu vain elle appela les antres de Mithra, les initiations, les sacrifices de cyrobole et taurobole, et les mystères de Vénus syriaque : le polythéisme était frappé de mort. C'est une étude d'un mélancolique intérêt que celle d'une grande opinion qui s'efface de la vie ! tout ce qui a été beau et puissant ne disparaît pas sans exciter une vive et profonde tristesse : le paganisme mourant ressemblait à une femme belle et voluptueuse que le plaisir a usée ; il périssait dans le sensualisme, la mort venait au milieu des couronnes de roses et dans les festins<sup>3</sup>.

L'Italie avait subi le joug des Barbares ; les Lombards foulait aux pieds, dans Rome, le Cirque et le Campo-Vaccino, ville de ruines ; il en était résulté une confusion, un désordre indicible sur tout ce territoire de la péninsule italique : ici s'élevaient des républiques marchandes, comme Venise, Pise et Gênes ; là un roi de Lombardie avec sa couronne de fer ; la Pouille, sous ses seigneurs grecs ou bulgares, avait subi le joug des Sarrasins en même temps que la Sicile. A Rome, le pape dominait à peine sur des bourgeois turbulents qui, au milieu de la ville éternelle tout abaissée, voulaient réveiller encore les antiques dignités des tribuns, des consuls et des dictateurs<sup>4</sup> : les papes n'étaient point les maîtres de la municipe romaine ; souvent les fils des familles patriciennes chassaient le souverain pontife, et le désordre le plus absolu régnait là d'où plus tard devait venir l'unité morale et politique. La confusion dans le pontificat fut le plus déplorable fléau de la société du Xe siècle : comme le catholicisme était la force civilisatrice, quel remède restait-il au monde lorsque cette force n'avait pas encore trouvé son unité et était elle-même une grande anarchie ?

---

<sup>1</sup> Les traces de la domination sarrasine sont partout en Espagne ; les plaines de Valence jusqu'à l'Andalousie, que je parcourus en 1834, offrent l'image de cette conquête civilisatrice. Partout des canaux et des jardins. La tour moresque s'élève sur les sommets des montagnes comme la tour féodale en France.

<sup>2</sup> Voyez le dialogue si touchant de Symmaque, le vieux païen, et de saint Ambroise, dans la notice de Godefroy, en tête de l'édition de 1617.

<sup>3</sup> Sur les mystères du paganisme, consultez le mystique ouvrage de Porphyre : *De Abstinencia*. M. de Sainte-Croix a publié une dissertation très-remarquable sur ce sujet.

<sup>4</sup> Les dignités tribunitiennes n'étaient point encore abolies à Rome au Xe siècle ; les tables consulaires régulières ne vont pourtant que jusqu'en 787. Voyez Baronius, *Annal. ecclesiast.* L'Académie des inscriptions couronna un de mes *Mémoires sur le consulat romain*.

L'Italie devait subir la domination germanique, et la Germanie était dépassée par les populations Scandinaves, dont l'irruption subite avait si profondément remué les peuples. Où trouver les notions sur les Scandinaves ? Une poésie confuse nous reproduit, sous les traits d'une grande mythologie, les traditions de la Scandinavie, où les images de Thor et d'Odin brillaient dans les combats<sup>1</sup>. En Danemark, c'est le roi Harold *à la dent bleue* qui porte la couronne, vaillant guerrier qui vint plus d'une fois sur les champs de bataille de Normandie pour soutenir les fils de Rollon. Élevé lui-même dans les forêts de la Norvège, le fier Harold paraît partout à la tête des blonds enfants du Nord ; un de ses chefs jette une colonie dans le comté de Blois, un autre s'empare de la Bretagne ; Harold est détrôné, puis on lui remet la couronne au front. Les Danois alors remplissaient le monde de leur renommée ; les Nortmans renouvelaient la vieille Europe. La Norvège avait ses rois particuliers, puis confondus dans la monarchie danoise. Quand saint Anschaire visita les nations du Nord, sous le règne de Louis le Débonnaire, il y trouva la vieille civilisation des forêts, de farouches pirates qui dévastaient les lointaines contrées. L'Évangile fut prêché en Danemark, en Norvège et dans la Suède qui obéissait à sa fabuleuse généalogie de rois ; tous rattachaient leur origine à Odin, le dieu qui s'abreuvait d'hydromel dans le crâne de ses ennemis, tandis que les vierges de l'Edda faisaient vibrer leurs harpes d'or<sup>2</sup>.

Les expéditions des Danois se lient à toute l'histoire du moyen âge ; ils apparaissent aussi en Angleterre, ce pays dont le nom n'est alors connu que par la vie des saints et la translation des reliques, pieux mémoires qui révèlent l'aspect sauvage de cette civilisation. Les légendes de saint Dunstan, de saint Odon, archevêque de Cantorbery<sup>3</sup>, pèlerinage si célèbre, nous disent l'histoire de cette heptarchie saxonne, si confuse, si désordonnée dans les annales du IXe siècle, jusqu'à ce qu'Alfred le Grand, le Charlemagne de la Grande-Bretagne, eût donné de la force et de l'unité à cette souveraineté si morcelée. La chronique récite la vie d'Edgar et de son ministre Dunstan, retentissante dans les abbayes d'Angleterre ! Étudiez cette lutte qui se produit toujours entre l'homme d'armes et le clerc ; suivez ce combat du comte ou du roi contre l'évêque, du vaillant baron qui manie l'épée tranchante, et de l'abbé qui se présente avec sa crosse d'or et ses mains gantées de soie ; cette lutte se manifeste par la possession de la terre, l'unité et la sainteté du mariage : l'homme d'armes veut user de sa force pour s'emparer des manoirs, pour conquérir les reliquaires, pour se poser comme le seigneur du monastère. Au X<sup>e</sup> siècle il réussit, et voilà ce qui explique le grand nombre d'abbayes envahies par les barons. Quand les passions ardentes tiennent le féodal au cœur pour une femme, que lui importe qu'une autre pauvre souffreteuse ait déjà partagé sa couche et ses amours ! cette femme qu'il aime,

---

<sup>1</sup> *Edda*, mythologie Scandinave, production obscure qui a été publiée plusieurs fois. La curieuse collection connue sous le nom de *Bibliothec. historic. sueo-gothic.*, Stockholm, 1782, est un des monuments les plus remarquables de l'érudition du Nord.

<sup>2</sup> Saint Anschaire et ses pieux compagnons renouvelèrent à plusieurs reprises leurs tentatives de conversion ; elle fut difficile en Norvège ; *Denunciants ut ejus fidei maximam impenderent sollicitudinem eos qui simul baptisati fuirant sua exhortatione, ne ad pristinos reducerentur, diabolo instigante, errores*, etc. *Vie de saint Anschaire*, *Collect. des Hist. de France*, dom Bouquet, tom. X.

<sup>3</sup> Je ne crois pas que les historiens d'Angleterre et de l'heptarchie anglo-saxonne aient parfaitement compris l'esprit de cette lutte entre l'épiscopat, pouvoir moral, et les hommes d'armes, force toute matérielle dans la société ; leur tort est de ne pas avoir consulté la *Vie des Saints* et les *Bollandistes* surtout.



il l'enlève par violence ; qu'elle soit sa parente, sa propre sœur, que lui importe encore ; ! C'est alors que l'Église paraît : il faut refouler ces passions qui ne trouvent rien pour les dominer. Cet évêque à la crosse d'or, à l'anneau pastoral, c'est peut-être un serf, le fils d'un Gaulois sous le saint vêtement des moines ; il élève la voix contre les violations des lois divines et humaines ; il dit au lier baron qui s'assied sur les ruines d'un bourg en cendres, à cet homme d'armes qui dépouille la veuve et l'orphelin : **Je t'excommunie** ; il dit au prince qui repousse du lit une chaste épouse : **Je te rejette du sein de la société religieuse, comme tu as rejeté ta compagne**. Bientôt le deuil solennel de l'interdit vient effrayer ces caractères de bataille et de violence, qui ne connaissaient que le droit du glaive. Tel fut l'esprit général de l'Europe ; la lutte est puissamment engagée dans le Xe siècle entre l'autorité brutale de l'homme d'armes et la parole de l'Église : un siècle plus tard, je l'ai dit, le pontificat de Grégoire VII fit triompher le pouvoir moral du catholicisme, et ce fut la cause première de la civilisation dans les Gaules, après la dissolution de l'empire d'Occident.

Cette décadence résulta d'un mouvement de nation plutôt encore que de la faute des faibles successeurs de Charlemagne ; un tel empire était une œuvre qui reposait sur des idées plus avancées que la civilisation franque et barbare. Tout marchait dans une allure forcée : les populations, les coutumes, les études, les lois elles-mêmes, exclusivement empruntées à des idées qui n'étaient pas encore dans les mœurs<sup>1</sup> ; il fallait une sorte de génie sauvage et grand pour conduire cet empire formé de nations diverses. Quand on lit Éginhard ou le moine de Saint-Gall, on se reproduit Charlemagne à la haute stature, au visage germanique, couvert de sa peau de loutre ; son aspect inspire de la terreur ; vainqueur de Witikind et des Saxons, on ne l'aborde qu'en tremblant ; il conserve son type barbare à travers même ses nobles efforts pour tout ramener à l'intelligence<sup>2</sup>. La société se courbe devant cette grande figure, mais elle n'est point préparée pour ses descendants ; ses capitulaires administratifs cherchent en vain à organiser subitement ces peuples qui conservent leur aspect primitif. Aussi tout se démolit à sa mort, l'édifice qu'il a élevé croule ; telle est la destinée des œuvres qui devancent les mœurs et font violence aux nationalités ; elles marchent à une rapide décadence. Souvent apparaît ainsi un homme immense qui ploie la société sous ses proportions ; que cette grande tête s'efface, et les nations courent à leurs usages, à leurs habitudes, qu'elles ont prématurément délaissés.

Louis le Débonnaire n'avait pas une volonté assez dure, une organisation assez impérative pour continuer l'œuvre de son père ; on sent que la société frémit sous son pouvoir, elle lui échappe parce qu'elle a été violentée par Charlemagne l'homme fort, le caractère puissant. Chaque peuple a tendance pour reprendre sa nationalité : les Germains, les Francs, les Lombards, les Aquitains, tous courent à l'indépendance ; ce n'est plus une guerre civile, mais le retour instinctif des peuples chacun à ses mœurs ; les races se séparent, et les chansons de Geste, les romans de chevalerie qui se montrent alors, deviennent l'expression de ces haines de peuples et de ces antipathies de race. Les trouvères moqueurs

---

<sup>1</sup> Les idées même littéraires de Charlemagne, dont parle tant le moine de Saint-Gall, ces noms d'Homère, d'Horace, d'Augustin et de Jérémie, pris par Adelare, Alcuin, Riculphe, indiquent assez que la civilisation scientifique de Charlemagne était toute d'emprunt. L'abbé Lebeuf a écrit une dissertation sur l'état des sciences sous la deuxième race. Paris, ann. 1734.

<sup>2</sup> Voyez mon travail sur Charlemagne, Paris, 1842, 2 vol. in-8°.

reproduisent le suzerain Charles le Gros (qu'ils confondent avec Charlemagne) comme un prince sans autorité que les grands vassaux dominent à leur gré<sup>1</sup> ; les romans étaient alors l'expression de la pensée confuse et féodale. En vain Louis le Débonnaire veut-il refaire l'empire de Charlemagne par la seule force d'une vaste administration, il ne peut y parvenir ; il multiplie les *missi dominici*, les comtes, les défenseurs des marches et frontières, les plaids féodaux ; l'empire se disjoint. Louis le Débonnaire fut un prince essentiellement administratif ; il veut dominer le baronnage par l'impulsion de ses *missi dominici* ; ce pouvoir lui échappe, parce que les peuples ont été forcément réunis, et qu'ils se dissolvent comme d'eux-mêmes ; les révoltes contre Louis le Débonnaire ne sont que l'explosion de ces nationalités. Le fils de Charlemagne ne fut point un prince nul, mais une tête d'ordre et de judicature à une époque de violence et de force matérielle<sup>2</sup>.

L'avènement de Charles le Chauve fut marqué par la bataille de Fontenay ; ce grand carnage, que l'on considère encore comme une guerre civile, ne fut que l'explosion sanglante des nations qui en vinrent aux armes ; l'assemblée de Piste consacra l'indépendance de chaque homme d'armes : *Chacun peut choisir son seigneur*, telle fut la maxime posée par l'assemblée féodale<sup>3</sup> ; on brisa les rapports de subordination : quand tout se heurtait et se morcelait, Charles le Chauve voulut réunir les débris de l'empire par la conquête ; il y avait une dislocation incessante, parce qu'elle était dans l'ordre des peuples et des races. Après Charles le Chauve, la famille de Charlemagne fut représentée par Louis le Bègue ; c'était un malheur dans ces temps barbares que les infirmités du corps, elles ne permettaient plus le respect pour les souverains. Aux époques du droit primitif, la puissance vient à la grandeur et à la beauté des formes ! Voici l'empire qui se morcelle encore Louis III prend la Neustrie et l'ancien royaume d'Austrasie, Carloman s'empare des royaumes de Bourgogne, d'Aquitaine et du marquisat de Toulouse. En même temps Charles le Gros se fait couronner empereur et vient habiter le palais de Piste, noble et formidable château dont les débris ont si longtemps subsisté sur les bords de la Seine<sup>4</sup>.

Voyez cette race de Charles comme déjà elle tombe dans le mépris ! Au lieu des épithètes de glorieux, de fort, de grand, que portait Charlemagne, voilà des rois qui sont nommés le *Débonnaire*, le *Chauve*, le *Bègue*, le *Gros*, et celui qui leur succède reçoit le titre de *Simple*. Que vouliez-vous que fissent les seigneurs francs de ces rois à la tête sans chevelure, au ventre démesuré ? que vouliez-vous qu'ils fissent d'un chef bègue, qui ne pouvait dire mot à la tête des armées ? Louis d'Outremer porta la couronne et demeura treize ans en Angleterre comme captif. Il est salué à Laon, séjour habituel des rois, puisa Reims. Plus la puissance échappait, plus il fallait se hâter de la consacrer par les cérémonies

---

<sup>1</sup> C'est une observation bien essentielle à faire dans la lecture des romans de chevalerie, que cette confusion absolue de Charlemagne avec Charles le Gros, figure grotesque que les romanciers prennent toujours comme le but de leur moquerie. Voyez les romans de *Garin le Loherain* et de *Berthe aus grans piés*.

<sup>2</sup> Les meilleurs capitulaires portent le nom de Louis le Débonnaire, ainsi que le prouve Baluze, *Capitul.*, tom. II.

<sup>3</sup> Les capitulaires de l'assemblée de Piste ont été l'objet de beaucoup de commentaires dans les collections d'auteurs féodaux. Montesquieu en a tiré des conséquences forcées. L'édit de Piste est le sujet de deux ou trois discours diffus et bavards du stupide historiographe Moreau.

<sup>4</sup> Sur la deuxième race, consultez l'admirable ouvrage des Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. II, in-4°.

religieuses. On les multipliait, ces cérémonies ; déjà les Francs manifestent leur haine contre la race germanique et Louis d'Outremer qui la représente ; n'ont-ils pas leur chef tout trouvé dans leur propre famille ? n'ont-ils pas Hugues le Grand, le petit-fils de Robert le Fort ! Le règne de Louis d'Outremer fut un long passage de captivité et de révolte ; ce roi eut pour fils Lothaire, protégé par l'épée de Hugues le Grand. Ainsi disparaît l'empire de Charlemagne. Cette grande réunion de peuples n'était pas naturelle ; il y avait dix races d'hommes de l'Elbe à l'Èbre, des Pyrénées aux Apennins ; quand la main puissante s'effaça, chacun de ces peuples constitua sa propre souveraineté.

Les derniers temps de la race carlovingienne voient surgir une nouvelle famille dont les destinées étaient grandes : à côté de ces rois chauves, bègues, simples ou gros comme des outres, en mépris aux seigneurs nobles et chevelus, il s'élevait des comtes Francs, valeureux défenseurs des populations menacées ; ceux-là reçoivent les titres de *fort*, de *grand*, de *Macchabée*, tant leur courage était mâle et leur stature noble. L'origine des ducs de France, des comtes de Paris, était nationale ; les descendants de Charlemagne venaient de la famille germanique ; les ducs de France, les comtes de Paris, étaient les chefs des hommes d'armes, ils avaient tous défendu le territoire envahi par les Hongres et les Normands ; ils étaient exaltés par les cités, les monastères et les chefs de la féodalité. Quelle était l'origine de ces braves comtes ? d'où sortaient-ils en leur généalogie<sup>1</sup> ? Ici plusieurs sources se présentent : les légendes, les romans ou chansons de Geste, enfin la chronique réelle, tradition la plus probable de cette origine de la famille capétienne.

Les légendes font sortir les comtes de Paris de saint Arnould, de race noble parmi les Francs, d'illustre origine et de grande richesse<sup>2</sup> ; saint Arnould eut pour fils Ansigise, le père de Pépin le Gros<sup>3</sup> ; Childebrand, son fils, fut le frère de Charles Martel. Tandis que les maires du palais préparaient l'avènement de la deuxième race, Childebrand saluait un fils du nom de Nébolong, nom célèbre dans les chants germaniques ; Nébelong fut le père de Théotbert, origine de Robert l'Angevin ou le Fort<sup>4</sup>, qui est la première source incontestable de la troisième race. Ces légendes n'ont rien de bien certain ; serait-il possible de trouver la netteté et la précision d'une origine de famille à des époques barbares où l'épouse était répudiée pour la servante, où des hommes forts s'honoraient du titre de bâtard ? Il y a de grandes difficultés à lier les unes aux autres ces légendes quand elles se rattachent à des noms propres. Que Hugues Capet sortit de saint Arnould ou des simples ducs de France, comtes de Paris, l'histoire s'en inquiète peu. La couronne vint à lui comme au comte franc le plus fort, le plus haut, le plus puissant, quand la race germanique s'éteignait dans l'obscurité.

---

<sup>1</sup> J'ai mis un grand soin à établir la généalogie des Capétiens ; d'utiles travaux ont été faits, mais il s'y mêlait naturellement un peu de flatterie pour la maison de France. J'ai dépouillé les recherches de Sainte-Marthe de tout ce qu'elles pouvaient avoir de faux et d'exagéré. Comparez avec la préface du tome X de dom Bouquet.

<sup>2</sup> *Prosapia genitua Francorum altus satia et nobilis parentibus atque opulentissimis in rébus sæculi fuit.* Bouquet, *Historiens de France*, t. III, p. 507.

<sup>3</sup> *His temporibus beata virgo Gertrudis, filia Pipini.... hujus soror Begga, et ipsa femina religiosa, Ansgiso. S. Amolfi filio nupsit ;cui etiam Pipinum juniorem peperit.* Bouquet, *Hist. de France*, tom. III, p. 328.

<sup>4</sup> *Etiam dictis clericis sub prætextu nostræ donationis ac pro remedio animarum Hermengardæ, quondam reginæ genitricisque nostræ, Thetberti ac Nebelongi comitum, patre et avo ejusdem Ingeltrudæ et prole regnique statu libentius Dei misericordiam, delectet implorare.* Bouquet, *Hist. de France*, tom. VI, p. 674.

Les chansons de Geste, les romans de chevalerie postérieurs à cette époque, écrits peut-être au réveil des métiers et de la bourgeoisie, quand il s'agissait de favoriser la grandeur du peuple, indiquent une origine de corporation et de travail à la race capétienne. Ainsi ce n'était plus saint Arnould, un des enfants de la famille des Mérovingiens, qui avait donné naissance à Hugues Capet, ce n'était plus le descendant des Witikind et de la famille chevelue des nobles et des comtes ; Hugues Capet était le fils d'un chevalier de bonne race qui avait nom Richer, seigneur de la ville de Beaugency. Richer, vassal bien fidèle des empereurs carlovingiens, assistait à leur cour plénière, s'asseyait à leurs banquets, gabait avec eux, et quand les gonfanons de guerre se hissaient sur les manoirs, Richer suivait ses sires à la bataille : **Voilà que céans, en la bonne cité de Beaugency, il arriva un gros boucher de la boucherie de Paris ; il était moult riche, moult opulent<sup>1</sup>, et pouvait donner une bonne dot à sa fille ; celle-ci se nommait Béatrix ; elle était sage, gente, et le seigneur de Beaugency lui proposa en vain d'en faire sa mie ; Béatrix n'y consentit pas ; le rude boucher lui eût fracassé la tête d'un coup de poing comme à un bœuf de sa boucherie, si elle s'était laissé tollir le doux nom de pucelle<sup>2</sup> ; ledit boucher avait des écus, il donna une forte dot en bœufs et sous d'or, et le sire de Beaugency épousa Béatrix en la bonne chapelle d'Orléans.** De cette union d'un noble sire et d'une fille de métiers naquit Hugues Capet ; fable ingénieuse qui exprimait peut-être l'union delà noblesse et de la classe bourgeoise, laquelle commençait à se montrer au milieu même de la société du moyen âge. En ce temps il n'y avait pas de plus fort et de plus noble métier que la boucherie et ses étals. Il y avait aux halles des familles de père en fils trancheurs de viande ; qui pouvait rivaliser avec les Tribert, les Lagoy, ces dignes chefs des étals, entourés de leurs chiens de garde, de leurs varlets de boucherie, aux membres forts et nerveux !

L'origine certaine de la race capétienne ne peut aller au delà de Robert l'Angevin ou le Fort, le vaillant capitaine qui surgit parmi les Francs, à une époque de désolation durant les ravages des Normands et des Hongres. Tandis que les princes carlovingiens cherchaient à traiter avec les Scandinaves, Robert le Fort saisissait l'épée et appelait, au son de son cornet retentissant, les hommes d'armes à défendre le peuple ; tout fuyait devant les Barbares du Nord ; les trésors des églises étaient enfouis, les sanctuaires rasés et ars. Robert le Fort marcha contre les Normands, et les refoula de la Seine sur la Loire ; le peuple fut si reconnaissant, qu'il lui décerna le titre de **Macchabée<sup>3</sup>**. N'avait-il pas délivré les chrétiens, comme Judas avait sauvé Israël ! Toutes les chroniques sont pleines des exploits de Robert le Fort contre les Normands ; les clerks, les serfs qui fuyaient à la face des Barbares, invoquaient Robert comme un saint patron, comme le seul appui dans les désastres de l'invasion. Dirai-je la vie militante du comte Robert<sup>4</sup> ? Il fut sans cesse en armes, et ne reposa pas un seul jour sa tête sur un lit mollet. Robert mourut les armes à la main au combat de Brissorte

---

<sup>1</sup> J'emprunte ce récit fabuleux à un roman de chevalerie ou chanson de Geste, qui porte le titre de *Roman d'Hues Capet* ; il fut composé sous Philippe le Hardi ou Philippe le Bel ; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. Dante, dans la *Divina Commedia*, a parlé de cette origine bourgeoise des Capétiens, opinion alors répandue.

<sup>2</sup> J'analyse le roman de Hugues Capet ; ce roman est fort long et en vers ; il serait curieux de le publier.

<sup>3</sup> Comparez *Annal. Bertini*. ad ann. 862. — *Ibid.* ad ann. 865. *Annal. Metens.* ad ann. 867, et la note C. de dom Bouquet, *Histoire de France*, tom. X.

<sup>4</sup> Dans la chronique il est appelé *Viro Forti*.

contre les Normands<sup>1</sup>. Ce fut une grande douleur dans la chrétienté, elles moines, dans leur obituaire, en annonçant la mort de Robert, interrompent les prières pour déplorer dans de lamentables litanies le deuil qui les accable ! Robert le Fort avait épousé Adélaïs, fille de Louis le Débonnaire ; il en eut deux fils, Eudes et Robert<sup>2</sup>.

Eudes vit bientôt briller à son front un reflet de la gloire de son père ; les seigneurs de France avaient vu combattre et mourir Robert le Macchabée ; ils reportèrent sur son fils l'obéissance, et dans un plaid à Compiègne ils l'élurent roi, ou conducteur d'hommes d'armes. Eudes fut sacré par Wautier, archevêque de Sens. Le titre de roi n'avait pas alors une signification d'étendue de souveraineté ; roi disait chef, conducteur d'hommes d'armes à la guerre ; de là cette confusion dans les dynasties. A côté d'Eudes, d'autres compétiteurs se disputent la couronne : voici Charles le Simple, de la famille de Charlemagne, l'empereur gros et charnu ; Guy de Spolète, appuyé par Foulque, archevêque de Reims, le consécuteur des rois. Eudes, comme son vaillant père, l'homme fort, passa sa vie à combattre les Normands et les Barbares, et mourut à Fère-sur-Oise, en confiant son épée à son frère Robert<sup>3</sup>.

Robert, duc de France, fut donc élevé à la royauté par les seigneurs francs contre la race germanique ; sa tête chevelue est encore couronnée par Wauthier, archevêque de Sens. Il meurt dans les batailles ; et laisse son fils Hugues et une fille, Emma, qui épouse Raoul, duc de Bourgogne. La couronne est déjà dans cette race ; Hugues va-t-il la prendre, la saisir comme une propriété, ou bien la cédera-t-il à son beau-frère, tandis que lui combattrait les Normands ? *Qui préfères-tu pour roi, crie le noble comte à Emma, moi ou ton mari ? — Je préférerais, dit celle-ci, baiser les genoux de mon mari que saluer mon frère.* Sur cette réponse, Raoul est élu roi ! la race forte triomphe ; la lignée de Robert le Macchabée saisit le sceptre, les hommes d'armes de France sont les maîtres de la couronne, ils en disposent<sup>4</sup> ; Raoul traite avec Charles le Carlovingien et lui impose des conditions. Raoul dompte les Normands et les Hongres, il délivre partout le peuple, il soumet l'Aquitaine : quel roi généreux que le brave Raoul ! Les Carlovingiens sont abaissés, ils ne peuvent plus rien donner aux seigneurs, et lui, Raoul, leur distribue toutes les terres du fisc. Cette race nouvelle connaissait l'esprit des fiers vassaux qui la suivaient aux batailles : elle conquérait leur foi et leur hommage.

---

<sup>1</sup> Ad ann. 866.

<sup>2</sup> *Hi duo fratres, scilicet Odo et Robertus, fuerunt filii Roberti Fortis, marchionis, comitis Andegavorum, qui fuit Saxonici generii, quem supra memoravimus occisum a Normannis.* Bouquet, *Hist. de France*, tom. X, page 273.

<sup>3</sup> J'ai trouvé une chartre précieuse sur la royauté d'Eudes ; voici ce qu'on y lit : *In qua mercede gloriosum et a Deo electum Regem dominum et seniore ac germanum nostrum Odonem participem volumus adesse ; quatenus pro his et aliis beneficiis quæ quotidie a sui regni fidelibus administrantur, præsentem vitam gloriosius futuramque facilius obtinere mereatur.... insuper et ejusdem muneris heneficio simulque consortem volumus esse dominum et genitorem nostrum gloriosum Robertum, dum vixit in terris, comitem et ejusdem loci abbatem.* Martenne, *Thés, nov.*, tom. I, p. 56.

<sup>4</sup> Le titre de roi dans la famille des Robert se voit partout sur les chartres et diplômes : *Quem dedit divæ memoriæ Hugo, avus noster, æquirocique nostri Roberti régis filius.* Martenne, *Thés, nov.*, tom. I, p. 107.

*Fecimus præceptum firmitatis de rebus quas pater noster beatæ memoriæ, Hugo rex, nosque pie contulimus monachis famulantibus Christo sanctissimoque Maglorio.* Martenne, *Thés, nov.*, tom. I, p. 107.

Raoul mourut la couronne au front, laissant son héritage et ses comtés à Hugues, son neveu. Durant ces révolutions, la race germanique avait pris à cœur la cause de Charles le Simple ; ce prince avait livré bataille aux Français sous les murs de Soissons ; là avait péri Robert, le père de Hugues ; quelques-uns disent qu'il reçut la mort de la main même de Charles. Ainsi se réveillaient quelques étincelles d'énergie dans la race carlovingienne ! Sur ce champ de bataille, Hugues le Grand, duc de France, brisa sa première lance. Les Germains sont vaincus à leur tour et fuient au delà de la Meuse. Charles expira en captivité dans la vieille tour de Péronne<sup>1</sup>. Le perfide comte de Vermandois l'avait trompé pour se saisir de son noble seigneur. Hugues resta alors le chef de la lignée des ducs de France. Il est entouré de l'amour du peuple ! Que voulaient donc imposer aux puissants hommes d'armes, ces rois germaniques, siégeant au delà de la Meuse, tandis que les comtes de Paris, deux fois rois déjà, avaient leurs palais et leur trésor en File de la Seine ? Sur quoi s'appuyaient les Carlovingiens ? sur l'empereur Othon. Ils invoquaient la pitié des Lorrains, des blonds enfants de la Meuse, du Rhin et de l'Oder, si profondément en haine à la race des Francs ; ne valait-il pas mieux se grouper et combattre autour de Hugues, le seigneur, le chef naturel ? ils le saluent sous sa tente, ils marchent avec lui contre Louis d'Outremer, le successeur de Charles le Simple. C'en est fait de la race carlovingienne ; elle était née avec l'Empire, elle devait s'effacer avec lui.

Hugues avait toutes les conditions de la puissance ; il était haut de taille, le front large et beau ; dès son berceau il avait reçu le surnom de Hugues le Blanc, parce que sa peau ressemblait à l'aube du clerc, tant elle était blanche et fine. Quand il parut aux batailles, il s'y montra si vigoureux que les seigneurs n'hésitèrent pas à lui décerner le titre de Grand, soit à cause de sa stature, soit parce qu'il donnait de vigoureux coups de hache<sup>2</sup>. Toute la vie de Hugues le Grand avait été une lutte contre la race carlovingienne, lutte tantôt rusée, tantôt violente. Louis d'Outremer est livré, trahi ; il ne trouve de fidélité que dans le royaume d'Aquitaine. S'adresse-t-il au comte de Blois, on le retient captif. Recourt-il au comte de Vermandois, c'est toujours la même trahison ; les seigneurs francs ne voulaient plus de la race germanique ; ils avaient parmi eux leur chef tout trouvé, leur conducteur, leur roi. Deux des comtes de Paris n'avaient-ils pas pris déjà la couronne ? Elle leur avait été disputée, mais les seigneurs de France n'avaient-ils pas unanimement salué Eudes et son frère Robert<sup>3</sup> ?

L'empire de Charlemagne tombait en ruines ; c'était une vaste organisation administrative qui avait fait violence aux mœurs, aux coutumes, à la nationalité des peuples ; elle avait placé l'unité de la conquête au milieu des Francs, des Bourguignons, des Lombards, des Germains, des Aquitains, si divers d'origine et d'habitudes ; elle avait fondu dans un même tout des nations qui avaient besoin d'un gouvernement à part. Après la mort de Charlemagne, il y eut tendance dans chaque peuple pour reprendre sa propre nationalité ; le Franc voulut avoir son roi, comme le Germain avait élevé Othon de sa propre famille ! Les Carlovingiens étaient issus d'une race germanique, on n'en voulait plus au milieu des Francs.

---

<sup>1</sup> Toute cette histoire un peu confuse des premiers temps de la race capétienne a été autant que possible éclaircie dans les précieuses collections manuscrites de l'abbé de Camps (*Cartulaire*, Bibliothèque du roi, dépôt des manuscrits.)

<sup>2</sup> Manuscrit de l'abbé de Camps. (*Cartul.*, Bibliothèque royale, tom. I.)

<sup>3</sup> Il y a une grande confusion sur toute cette époque dans l'*Art de vérifier les Dates*, par les Bénédictins. C'est la partie de leur travail la plus incomplète. J'ai cherché à mettre un peu d'ordre et de chronologie dans ce chaos.

Les braves tenanciers du comté de Paris reconnaîtraient-ils longtemps pour souverains les princes de la Meuse ? Il y avait alors un sentiment général pour couronner des chefs, des rois au sein de la famille des Robert le Fort, des Raoul, ces Judas Macchabée, comme les nomment les chroniques ; ils avaient sauvé le peuple de l'invasion des Normands et des Hongres. La révolution était déjà faite dans les esprits ; les Francs ne connaissaient plus les Carlovingiens ; ils avaient élevé deux rois (*reges*) dans la famille de Robert ; ceux-ci, comtes, ducs ou rois gouvernaient de fait ; la société était à eux ; et il ne faut pas croire que le mot de roi eût alors une signification étendue et précise ; il ne représentait qu'une idée de commandement militaire. On avait quelque respect pour les empereurs, mais un roi n'était rien qu'un chef d'armes. Il y avait eu trois concurrents à cette lignée : Guy de Spolette se fait roi ; Raoul, comte d'Auxerre, se fait roi ; Rainulfe II, comte de Poitou, se fait roi ! Les Normands n'avaient-ils pas leur seaking (*maris reges*<sup>1</sup>), simple conducteur de barque ? Royaumes, comtés, marquisats, toutes ces démarcations se confondaient sans avoir les caractères de la hiérarchie moderne. La féodalité mit un peu d'ordre dans ces idées confuses. Du titre de duc des Français à celui de roi des Français, il n'y avait qu'une faible ligne ; elle fut facilement franchie par Hugues Capet !

---

<sup>1</sup> Voyez Torfeus, *Historia Norwegicæ*.

## CHAPITRE IV. — PREMIÈRE PÉRIODE DE HUGUES CAPET.

Naissance de Hugues Capet. — Son éducation. — Sa famille. — Ses premières armes. — Ses actes. — Ses chartres. — L'investiture du duché de France. — Rivalité avec Lothaire. — Mariage de Hugues Capet. — Naissance de Robert. — Royauté capétienne.

941—987.

Dans l'hiver de l'année 941<sup>1</sup>, quand la neige tombait à gros flocons sur la campagne, les cris de l'enfantement se firent entendre dans le vieux palais des comtes de Paris, près du moutier de Saint-Barthélemy. Un mâle était né au seigneur Hugues, duc de France, comte de Paris, abbé laïc de Saint-Martin de Tours et de Saint-Germain-des-Prés, ainsi qu'on le voyait assis en chape au chœur desdites églises. Hugues était le descendant de la grande lignée de Robert le Fort, qui avait tant de fois sauvé les abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain de la fureur des Normands. Les cloches des églises de Sainte-Geneviève et de la montagne des Martyrs sonnaient en pleine volée lorsque Hetwige ou Edith, fille de Henri l'Oiseleur, mit au monde un bel enfant, le fils de Hugues le Grand ou le Blanc, duc de France ; les serviteurs parcouraient les rues de la Cité, annonçant à tous cette bonne nouvelle. Un héritier était né au comte ; c'était un mâle bien fait de corps, ses membres étaient robustes, sa tête fort grosse faisait l'admiration des clercs et physiciens. On le nomma Hugues au baptême, du nom de son père. Hugues, le duc de France, survécut peu à la naissance de deux enfants encore de sa lignée ; il toucha la tombe, et son fils aîné fut placé sous la tutelle de Richard, duc de Normandie, un des plus rusés et des plus tricheurs des barons : *Duc de Normandie, sois le tuteur et l'avocat de mon fils*, lui dit Hugues au lit de mort<sup>2</sup>. Richard s'était fiancé à Emma, la fille de Hugues, quoique très-jeune encore. Les fiançailles créaient les devoirs de la parenté. Richard accepta la tutelle, car le petit Hugues donnait déjà des espérances d'encouragement et de science. On le nomma tout jeune du nom de Capet ou de *Caput*. Était-ce à cause de son intelligence précoce, de sa capacité ? était-ce parce qu'il avait en effet une tête grosse et forte sur de larges épaules, marque de bravoure et d'énergie ? La chronique n'en dit rien ; tant il y a que Hugues fut élevé par Richard de Normandie en tous les arts et sciences de la guerre ; il maniait l'épée, la lance, montait à cheval : Hugues n'avait-il pas un riche héritage à défendre ? Il était non-seulement duc de France, mais encore comte de Paris et d'Orléans, abbé de Saint-Martin de Tours et de Saint-Germain-des-Prés, sans compter les fiefs et

---

<sup>1</sup> Sur la naissance de Hugues Capet, comparez le P. Labbe, *Éloge historique de nos Rois*, et les travaux héraldiques sur *l'Origine de la maison de France*, p. 283.

<sup>2</sup> *Hugo antequam defungeretur, in extremis positus dixit : Ricardus, dux Normannorum, filii mei, dum in ætatis erit, advocatus sis*. Dudo S. Quent., *De moribus Normannorum*. Duchesne, *Hist. normannorum, scriptor.*, p. 137.



mances en l'Île-de-France et Bourgogne. Qui pouvait lutter en puissance et richesse avec les comtes de Paris<sup>1</sup> ?

Aussi un tel héritage enflait le cœur au jeune homme, et par le conseil de son oncle et tuteur, Hugues Capet prit les armes contre le roi Lothaire, qui portait au front la couronne de Charlemagne. Lothaire pouvait de mâle en mâle remonter jusqu'au vieil empereur ! Il s'agissait de la suzeraineté de quelques tours et châteaux en Bourgogne. Il n'y avait alors d'autre justice que la masse d'armes et l'épée ; la force et la conquête créaient le droit. Qui respectait l'héritage des ancêtres ? Les batailles de lances se déployaient dans la plaine, se heurtaient, se brisaient ; les casques, les brassards, les lames d'épées volaient en mille éclats ; c'est le jeune Hugues Capet qui vient combattre Lothaire, son parent et son suzerain<sup>2</sup>. Maintenant le pieux archevêque de Cologne, Brunon, intervient pour ménager la paix ; il porte la crosse épiscopale et la grande mitre qui apaisaient les colères terrestres<sup>3</sup> ! Il y eut un parlement à Compiègne pendant les fêtes de Pâques ; on aimait ces parlements sous la seconde race, réunions joyeuses et brillantes des barons et des féodaux. Pâques était une sainte solennité de l'année ; le printemps venait avec la résurrection du Seigneur ; on saluait ainsi les temps de guerre à la face du soleil !

Au parlement de Compiègne la trêve fut conclue entre Hugues et son seigneur Lothaire ; des otages furent de part et d'autre reçus. La foi des traités ne se comprenait pas sans cautions et pledges ; on se livrait ses proches, ses fidèles ; la parole n'était pas assez puissante, il y avait trop de traîtres et félons. Lothaire donna l'investiture du duché de France à son vassal Hugues Capet ; la chartre royale fut dressée selon les us du système féodal<sup>4</sup>. Pour contenir plus fortement encore la foi de son vassal, le roi donna le comté de Poitou à Hugues, déjà reconnu duc de France. Tous les services se payaient par dons de terres, vieux souvenirs de la Germanie et de ses forêts séculaires, où les chefs et les suivants maintenaient leurs rapports par des présents mutuels d'armes, de chevaux ou de la framée retentissante. Que pouvait être ce don nominal du comté de Poitou ? ne fallait-il pas l'enlever à Guillaume Tête d'Étoupe, le brave comte de Poitou, duc d'Aquitaine ? Il ne suffisait pas de prendre le titre de comte de Poitou, il fallait encore l'arracher par la conquête. [Mettez-vous donc au champ, brave comte Hues, quand la violette s'épanouit et l'hirondelle apparaît](#), comme le disent les vieilles chansons de Geste des comtes de Poitiers.

En ce temps de guerre forte et continue, une trêve était-elle autre chose qu'une courte suspension d'armes ? A peine Lothaire et Hugues avaient-ils quitté le parlement de Compiègne et pressé leurs mains sans gantelet, en signe de paix, que déjà de nouvelles querelles éclataient entre eux. Dans l'état de désorganisation où l'Église était tombée sous Hugues le Grand, un enfant de cinq ans avait été élevé à l'archevêché de Reims<sup>5</sup> ; cet enfant, fils de Herbert, comte

---

<sup>1</sup> Sur les possessions des ducs de France et comtes de Paris, voyez le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, Biblioth. royale, mss.

<sup>2</sup> Frodoard, *Chronic.* ad ann. 959.

<sup>3</sup> *Chronic.*, mss. publiée par Mabillon, *Analect.* ad ann. 958 et 959. La même confusion se retrouve pour toute cette époque dans les Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*. Je ne comprends pas que la grande école des Bénédictins ne soit pas remontée aux sources originales sur cette époque.

<sup>4</sup> Frodoard, *Chronic.* ad ann. 959. — *Fragment. histor. a Lud. Pio ad reg. Robert* apud Duchesne, tom. III, p. 343.

<sup>5</sup> *Gallia Christian.*, tom. I, p. 551 et suppl.

de Vermandois, avait nom Hugues encore. Les féodaux n'approuvèrent pas cette élection : devaient-ils respecter un enfant revêtu de la mitre et de l'étole ? Quand on n'avait pas en main la force suffisante pour défendre une dignité, une terre, on ne pouvait prétendre à sa possession : telle était la loi d'une époque de confusion ; maîtres de Reims, les barons firent élire Arthaud pour archevêque. Il y eut encore des batailles données pour l'élection à cet évêché ; quand tout s'abîmait dans la violence, il n'y avait pas de longues trêves : que pouvaient faire les hommes d'armes dans la triste oisiveté des châteaux ? Les rivalités de races, les jalousies de fortune, n'arrivaient-elles pas profondes au cœur de tous ces féodaux ? Lorsque Thibault, comte de Blois, attaque Richard de Normandie, que survient-il ? Le pauvre Thibault, défait dans les batailles, se réfugie sous la tente de Lothaire, tandis que Richard se glorifie avec Hugues Capet, son compagnon et son allié, dans le champ de guerre<sup>1</sup>.

Lothaire et Hugues Capet se rapprochent, se heurtent tour à tour ; entre eux il y a une vieille querelle de race, une de ces haines profondes qui s'emprennent au cœur. En vain Brunon, archevêque de Cologne, intervient encore dans le parlement de Compiègne<sup>2</sup> ; on s'apaisait un moment pour reprendre les armes ensuite. Sur ce fond de batailles il règne un peu de monotonie, dans le pillage et le sang même. Parcourez cette campagne désolée, ces villages en cendres, ces populations en fuite ; c'est l'armée des paladins qui a passé à travers champs. Avez-vous le sang à la tête, prenez l'épée ; êtes-vous serf ou homme de poestes, alors travaillez au labour ; si vous êtes clerks d'Église, quelle protection vous reste-t-il encore ? ce fougueux féodal ne respecte aucun asile ; c'est toujours l'invasion de l'homme d'armes dans le sanctuaire, de la concupiscence matérielle dans l'idée morale. Le parvis de l'église est foulé sous le pied des chevaux : qu'opposer à ce torrent ? Hélas ! la coupe des maux n'est point desséchée ; les Normands, les Hongres, les Sarrasins ont laissé quelque chose à dévorer, et les hommes d'armes sont prêts à l'œuvre, faudrait-il même briser les portes du baptistère de Saint-Denis ou de Saint-Germain-l'Auxerrois ! L'Église n'a point encore sa force morale ; l'abbaye a ses croix élancées, ses murailles de vieux ciment romain : qu'espérer si l'abbé ne s'arme pas comme le féodal, si l'Église n'a pas son défenseur avoué, souvent le tyran des moines et pénitenciers<sup>3</sup> !

La race germanique et lorraine est l'objet de toute la haine des comtes francs ; on ne la veut pas sur le territoire de la vieille Gaule. Si Lothaire se prononce contre Othon, l'empereur des Allemands, eh bien, Hugues Capet vient à l'aide de Lothaire même ; il marche à ses côtés sur le Rhin ; Othon protège-t-il le comte de Flandre, Hugues Capet secondé le compétiteur de ce comte ; il envahit la Lorraine avec Lothaire ; c'est une haine de races<sup>4</sup>. Les dernières traces de l'administration de Charlemagne disparaissent. Gerbert s'étonne de voir Hugues Capet, cet homme considérable, faire alors hommage à Lothaire ; c'est que ce roi, quoique carlovingien, se posant au milieu des Francs contre la famille allemande, trouvait alliance avec le chef naturel des comtes de Paris ; Hugues

---

<sup>1</sup> Dudo, *De moribus Normanor.* Guill. de Jumièges, liv. IV, chap. xv, apud Duchesne, *Hist. normamor. scriptor.*, p. 142 et 156.

<sup>2</sup> *Gallia Christian.*, tom. II, et le *Gest. archiepiscop. Autissiodor.* — Labbe, *Biblioth.*, tom. V, p. 446.

<sup>3</sup> Voyez sur les avoués féodaux, Ducange, *Gloss.*, v° *Advocat.*

<sup>4</sup> Albéric, *Moin. des trois font.*, ad ann. 979. — Sigebert, *Chronic.*, ann. 978 ; Duchesne, tom. III, p. 348.

Capet combat en Lorraine à côté de Lothaire, il se reconnaît son vassal, place les mains dans les siennes et reçoit le baiser et l'investiture. Lothaire redevient son suzerain dès qu'il se maintient à la tête de la race franque et qu'il marche avec ses vassaux<sup>1</sup>.

Hugues Capet, pour dompter l'indépendance des vassaux, accable les églises de ses dons. Le catholicisme n'est pas encore complètement organisé sous la papauté suprême ; le duc de France en comprend néanmoins toute la force ; les comtes de Paris n'étaient-ils pas les protecteurs, les Macchabées de l'Église ? les Chartres ne les représentaient-elles pas sans cesse le glaive en main pour la défense des saints privilèges ? Les comtes de Paris étaient abbés même des grands monastères, tels que Saint-Martin de Tours et Saint-Denis en France-, ils aimaient à se montrer la chape ondoyante sur les épaules, et au chœur des chantres, entonnant l'hymne solennel<sup>2</sup> ; ils portaient l'aube sous le dais et dans le sanctuaire ; ils avaient tout à gagner avec l'Église ; aussi Hugues multiplie-t-il les dons par les Chartres ; il se démet de ses droits comme abbé laïque de Saint-Benoît en Ponthieu ; à Paris il fonde l'abbaye de Saint-Magloire, il accable de dons Saint-Denis et Saint-Germain<sup>3</sup>, Les clercs reconnaissants pressentent déjà la haute fortune du duc de France ; comme ils sont plus éclairés que les barons, ils voient au loin les destinées de Hugues Capet. Les légendes annoncent sa future grandeur : dans les anciens Gestes de saint Riquier, saint Valéry apparaît en songe à Hugues le Grand : *Transfère, lui dit le bienheureux, mes reliques et celles de saint Riquier, et par nos prières tu seras roi des Français, et après toi tes héritiers posséderont le gouvernement jusqu'aux dernières générations*<sup>4</sup>. D'autres légendes ne promettaient à Hugues Capet la couronne que jusqu'à la septième lignée. Et que pouvait refuser l'Église à Hugues de France ? ce noble comte fondait des monastères, transportait des reliques et établissait des hospices pour le pauvre pèlerin en campagne. Gerbert peut être placé à la tête de ces esprits à prescience qui savent déjà l'avenir ; c'est un des hommes les plus avancés de son temps ; on le voit dévoué à la troisième race, dont l'avenir se prépare ; il écrit : *Le duc Hugues Capet a salué le roi et la reine le 18 juin, ce qui s'est fait par l'adresse de quelques-uns, afin d'attirer beaucoup de crédit à leur parti par la présence d'un si grand homme et si puissant, quoiqu'il ne soit point dans leurs intérêts, et qu'on ne puisse croire qu'il y rentre aussitôt*<sup>5</sup>. Gerbert a ainsi le sentiment de la grandeur future de Hugues Capet ! Il s'étonne de le voir s'abaisser devant Lothaire et les descendants de Charlemagne. Quelques jours après il écrit encore : *Lothaire n'a que le titre de roi des Français, Hugues Capet règne en effet ; il a la couronne*<sup>6</sup>.

Le comte Hugues, que de si grandes destinées attendaient, songeait à avoir ligüée ; il épousa légitimement, en face de l'Église, Adélaïs, que la chronique de Saint-Magloire nous dépeint grande, brune, forte et d'illustre famille, car elle

---

<sup>1</sup> Le dixième volume des *Historiens de France* de dom Bouquet est consacré à l'époque de Hugues Capet. Il y a une préface fort détaillée sur toutes les chroniques, mais on doit regretter, je le répète, la mauvaise méthode de dom Bouquet, qui consiste à couper toutes les chroniques sans en donner une en entier (tom. X et préface).

<sup>2</sup> Voyez l'*Histoire de l'Église de Tours et de ses privilèges*, ann. 950-1000.

<sup>3</sup> Bréquigni, *Collection des Chartres diplomatiques*, ann. 950 et 970.

<sup>4</sup> *Per nostras orationes rex efficeris Francorum, et postea heredes tui usque ad sempiternam generationem possidebunt gubernacula totius regni.* (*Gest. sanct. Riquier* apud Bollandistes, mens. August.)

<sup>5</sup> Gerbert, *Epistol.* 39. — Duchesne, tom. II, p. 738.

<sup>6</sup> *Ibid.* *Epistol.* 40. — Duchesne, tom. II, p. 800.

appartenait à la race de Charlemagne ; elle était sœur d'Emma, reine des Francs, la femme de Lothaire ; sa mère était d'Italie, et voilà pourquoi elle avait les cheveux et les cils noirs. Les blondes aux cheveux d'or avaient alors seules la beauté ; les trouvères s'excusaient dans leurs vers quand ils célébraient une brune<sup>1</sup> ; la chevelure flottante au soleil était la marque de la liberté ; la chevelure d'or était le signe de la race noble pour les femmes. De son mariage avec Adélaïs, Hugues Capet eut un fils ; il lui donna le nom de Robert, le digne surnom de chevalerie et des comtes normands au moyen âge. Berthe et Robert, voilà les prénoms usuels des grands lignages. Robert fut baptisé à Saint-Magloire, la belle église fondée par Hugues, son père ; il eut pour parrain d'armes le duc de Normandie, Richard sans Peur, le fils de Guillaume longue Épée, de la lignée de Rollon.

La famille des ducs de France ainsi grandissait ; elle était toute-puissante sur la race territoriale qui occupait les vieilles Gaules ; elle étendait ses alliances avec les féodaux campés avec elle en Normandie, en Bretagne, en Anjou, en Aquitaine, en Champagne. La Bourgogne était dans la famille des ducs de France ; il n'était pas un haut baron qui n'eût suivi leur bannière ; ajoutez à cela des alliances par mariages et affinités ! S'il fallait un chef à ce beau lignage de chevalerie, n'était-il pas tout trouvé<sup>2</sup> ? Pourquoi, dans cet état d'absolue indépendance, les comtes, les marquis, les ducs chargés de la défense territoriale n'éliraient-ils pas spontanément un d'entre eux ? Ce mouvement se prépare depuis longues années. Est-ce que déjà deux des ducs de France, Eudes et Robert, n'avaient pas été élevés à la royauté ? Pourquoi obéir à des princes de race étrangère ? Depuis longtemps les liens étaient brisés ; on conservait des formes encore pour Lothaire ; ce prince s'était souvent montré dans les grandes expéditions du baronnage de France ; on l'avait vu combattre contre la race germanique ; on lui eût préféré Hugues sans doute, mais on le gardait par respect pour Charlemagne : il y avait un vieux souvenir de la race carlovingienne. Quand Lothaire cessa de vivre, qui pouvait s'opposer à l'élévation d'une race nationale et franque ? Tout avait été préparé avec une longue habileté par Hugues Capet : les clercs, les églises, les oratoires étaient accablés de dons ; les vassaux supérieurs étaient bien avec lui par la parenté et les communs intérêts. Que restait-il comme obstacle pour un grand avènement d'une nouvelle race ? pourquoi ne donnerait-on pas à Hugues le titre de roi, comme l'avaient pris Guy de Spolette, Raoul, comte d'Auxerre, et Raynuld, comte de Poitou ? Les lignages des ducs de France valaient bien tous ceux-là !

Lothaire, le petit-fils des Carlovingiens, s'était maintenu comme roi des Francs dans les guerres féodales. Il y avait pour lui quelques souvenirs de race, une vieille affection des comtes pour le sang du grand Charles<sup>3</sup>. Hugues Capet n'avait pas suivi contre Lothaire une guerre de famille : il s'était rapproché de lui ou s'était montré hostile selon l'occasion. Le temps ne semblait point venu de

---

<sup>1</sup> Fabliaux de Legrand d'Aussy, tom. II. Au temps même de Brantôme les cheveux noirs étaient un défaut :

[Brunette elle est, et pourtant elle est belle.](#)

<sup>2</sup> L'abbé de Camps a réuni dans une commune dissertation tout ce lignage de Hugues Capet, et les alliances avec les grands vassaux. (Mss. cartulaire, tom. I, 3e race.)

<sup>3</sup> Les *Chansons de Geste* tournent souvent en ridicule l'empereur Charles ; elles le peignent comme indécis, et toujours gouverné par ses barons. J'ai fait observer déjà que les *Chansons de Geste* confondent Charlemagne avec Charles le Chauve et Charles le Gros, et voilà pourquoi elles le ridiculisent.

prendre la couronne, en expulsant le petit-fils de Charlemagne ; Lothaire avait trop d'appuis ; il n'était pas sans talents militaires ; ou parlait de la force de son bras dans les batailles ; il avait combattu avec les comtes francs contre Othon le Germanique. Que lui reprocher, quand on le voyait sans cesse à côté de Hugues Capet pour repousser les races de la Meuse et du Rhin ? Beaucoup d'alliances lui rattachaient la loyauté des hommes d'armes. Hugues Capet habitait en sa cour dans le dernier temps de sa vie : il était son parent, une espèce de maire de palais, si bien que la tutelle de Louis V, le fils, le successeur de Lothaire, lui fut déferée<sup>1</sup>.

La tutelle était pour l'enfant féodal ce que l'*avouerie* était pour le fief du monastère. Il était rare que l'avoué ou le tuteur ne devînt pas le maître ou le suzerain du fief ou de la couronne qu'il était appelé à protéger. Quand on avait sous la main une escarboucle aussi brillante qu'un bel héritage, un fief d'Église, une abbaye, une couronne, qui pouvait arrêter le bras de l'homme d'armes, du fort, du puissant contrôle faible ? Ce fut à l'époque seulement où s'organisa la pensée morale et religieuse du catholicisme, que l'on vit l'idée du droit s'établir et dominer ; la force n'envahit plus tout ; Golo, le sénéchal, ne s'empara plus de l'héritage de l'enfant de son seigneur et de Geneviève sa dame. L'Église posa le droit et l'unité dans la hiérarchie des couronnes ; elle substitua les principes à la violence ; elle fit que la chaste épouse ne put être brutalement repoussée du lit nuptial par le comte : elle empêcha le pauvre orphelin d'être dépouillé de son héritage par le puissant : les jouissances de la chair et de l'ambition ne furent pas toute la vie. Cette nouvelle époque ne commence qu'avec Grégoire VII, la papauté une et souveraine.

Louis V avait été associé à la royauté ; Lothaire l'éleva en ses bras au parlement de Pentecôte, tandis que tous les barons étaient au camp de guerre<sup>2</sup> : on le reconnut roi et successeur de son père. Louis V était enfant encore, lorsqu'en mourant Lothaire le recommanda au duc Hugues Capet pour qu'il veillât sur lui comme un père. Gerbert rappelle cette circonstance du parlement de Pentecôte, pour justifier les droits du pupille et la bonne conduite du tuteur : *Il n'y avait alors, dit-il, aucune pensée de s'emparer de la couronne*<sup>3</sup>. Hugues de France dirige toutes les affaires de la royauté ; il leur imprime son esprit, sa volonté, la force même de son pouvoir. Il avait obligé Lothaire, tout Carlovingien qu'il était, à faire la guerre à Othon et aux populations de la Meuse et du Rhin, pour soutenir les droits de la couronne franque sur la Lorraine. Cette guerre il la continue sous le nom de Louis V : Hugues est le véritable maire du palais ; rien ne se fait que par son ordre ; Louis V est un enfant dont le nom sert aux actes et brille dans le scel ; Hugues l'invoque pour assouplir les prétentions de quelques leudes qui respectent encore le nom de Charlemagne et de sa race. Tout ce qui donne un peu de liberté et de force à Louis V est persécuté : la reine-mère demeure captive dans le château de Dourdan<sup>4</sup>, vieille prison des rois dans le moyen âge. Si Adalberon, évêque de Lyon, hasarde quelques remontrances, on le chasse de son siège. La tutelle dans les mains de Hugues Capet est une véritable royauté ; elle ne veut être dominée ni par la famille ni par l'Église ; la guerre continue entre Hugues Capet, les Lorrains et la race germanique.

---

<sup>1</sup> Frodoard, *Chronic.* 986. — Gerbert, *Epistol.* 91. Les épîtres de Gerbert sont les meilleures sources pour étudier l'époque féodale de Hugues Capet.

<sup>2</sup> Albéric, *Chronic.* ad ann. 979. — Mabillon, *Supplem. ad Diplom.*

<sup>3</sup> Gerbert, *Epistol.* 95, p. 811.

<sup>4</sup> Gerbert, *Epistol.* 91, 98.

En vain l'impératrice Théophanie, qui exerçait alors une sorte d'influence morale, cherche à pacifier les vives querelles entre la famille de Lorraine et le chef de la race franque ; personne ne va au parlement qu'elle indique. Gerbert, le grand négociateur, s'entremet encore ; il veut tout concilier : **Seigneur Hugues, venez à la paix**, lui écrivait-il. Cette paix était nécessaire, et déjà les évêques parlaient de la trêve de Dieu pour ramener l'ordre et le droit dans la société tourmentée<sup>1</sup>. La trêve de Dieu était un peu de repos au milieu des grandes agitations. Qui ne voit ce carré profond d'hommes d'armes à la lance haute ? Où vont-ils dans la campagne qui apparaît déjà arse et flamboyante de toutes parts ? **Fuyez, pauvres serfs, gens de poestes et manants ; et vous, moines et abbés, fermez les portes de fer de vos monastères, rien ne sera respecté, car le baron a besoin de pilleries pour enrichir ses domaines ; les hommes veulent boire dans la coupe des festins et savourer les vins d'Orléans et de Bourgogne renfermés aux vastes celliers des abbayes.**

La trêve de Dieu fut essayée dès l'origine de la troisième race ; les évêques avaient pour eux l'arme puissante de l'excommunication, et la trêve de Dieu fut appuyée sur l'idée morale d'une exclusion de la société chrétienne. Si l'excommunication n'avait pas existé, que serait devenu le droit au milieu de ce désordre ? s'il n'y avait pas eu cette indicible horreur pour l'excommunié, quel eût été le frein imposé à la force victorieuse ? Quand les cloches silencieuses n'annonçaient plus la prière, quand tous fuyaient l'excommunié, la violence restait isolée comme un objet de proscription au milieu de la société du moyen âge ; l'Église disait : **Voyez cet homme, il a manqué aux règles morales de la famille chrétienne !**<sup>2</sup>

Louis V n'avait pas à suivre une longue vie ; il mourut quatorze mois après son avènement : il était jeune et ne laissait aucune postérité. Pauvre enfant que les féodaux appelaient fainéant, parce qu'il était captif aux mains d'un maire de palais ! Que devenait ainsi la lignée directe de Charlemagne ? Elle n'avait plus de rejeton. Qui était donc appelé à lui succéder ? quel était l'hoir issu pour gouverner les comtes francs ? Depuis dix ans toutes les armes des Français et de Hugues Capet, leur duc, s'étaient dirigées contre les Lorrains de race germanique. Or ces populations de la Meuse avaient pour chef le duc Charles, oncle paternel de Louis V, le prince que Hugues Capet, tuteur royal, avait combattu à outrance. Ces guerres avaient-elles pur motifs une haine de race ? s'agissait-il déjà d'une question de succession prématurée, avant que la tombe n'eût recueilli Louis V enfant ? Tant il y a que la guerre continuait violente ; on cherchait à l'apaiser par l'intervention des assemblées. La guerre était dans les mœurs et dans les intérêts. Il arriva qu'à la mort de Louis V, Hugues Capet et Charles de Lorraine se trouvèrent les compétiteurs naturellement appelés à discuter sur les droits à la couronne<sup>3</sup>.

Charles de Lorraine avait pour lui sa lignée ; il était l'oncle de Louis V ; mais la lignée était-elle à cette époque un titre infaillible ? Si déjà les fils n'étaient pas

---

<sup>1</sup> Le premier exemple de la trêve de Dieu se trouve dans le concile de Carrofense (l'abbaye de Charroux, en Poitou), Robertson traduit par Charonne près Paris, tenu par les évêques d'Aquitaine. *Carol. concilium celebratum, kal. junii, anno 988. Ex codic. engolimens.* Il existe encore une chartre de *treuga* et *pace* émanée de Louis d'Anjou, évêque du Puy à cette même date ; elle est antérieure à toutes celles qu'on avait jusqu'ici citées, et se trouve dans Mabillon, *De re diplomat.*, liv. VI, p. 577.

<sup>2</sup> Ducange, v° *Excommunicat.*

<sup>3</sup> Frodoard, *Chronique*, 987.

certain d'hériter de leur père, que devait-il en être des collatéraux ? ensuite à quelle race commandait Charles, l'oncle de Louis ? aux Lorrains, d'origine germanique, en haine aux Français, qui avaient leur duc, leur chef national dans la famille de Hugues et de Robert ; fallait-il faire hommage à Charles de Lorraine ? fallait-il s'humilier ainsi devant la race germanique qu'on avait tant de fois combattue ? les leudes, les comtes ne pouvaient admettre une telle pensée ; capable ou incapable, Charles ne devait pas être leur roi, et l'on pense bien qu'avec cette conviction les prétextes ne manquaient pas pour le repousser : les uns le trouvaient gros, ventru, buvant le cidre et le vin nouveau du Rhin et de la Meuse outre mesure, les autres le disaient entaché d'hérésie et de péché contre nature ; tous rapportaient qu'il n'avait pas l'esprit bien fait et propre au gouvernement du royaume<sup>1</sup>.

Hugues Capet, au contraire, appartenait à la race des Francs ; des clercs savants bâtissaient sa généalogie pour le faire descendre de Charlemagne et de plus haut même, car saint Arnould était Mérovingien ; d'autres disaient qu'il y avait un testament en sa faveur, et rapportaient une pièce scellée du scel de Louis V, ainsi conçue : *En premier, il concède à Hugues le Grand, prince des Francs, tous ses royaumes : la France, l'Aquitaine, la Bourgogne et autres parties. Il veut que les grands servent le duc Hugues comme lui-même et ses prédécesseurs ; qu'ils lui jurent serment de fidélité, lui baisent les genoux et le servent militairement. Il décide sur Charles son oncle, à cause de son ineptie, qu'il n'occupe aucune partie de son empire, mais que le royaume advienne à Hugues, le plus rapproché de sa grandeur ; il veut que sa femme bien-aimée épouse le fils du duc Hugues Capet, et que tout ceci soit observé par les grands*<sup>2</sup>.

Cette pièce était-elle fausse ou réelle ? Mais si l'on excluait Charles de Lorraine, comme de race étrangère et de nation ennemie, à qui devait revenir la couronne ? Il n'était pas besoin pour cela d'usurpation ; à ce temps où le droit ne dominait rien, la couronne était à tous ; on la ramassait, parce qu'elle était au premier occupant ; y avait-il un légitime suzerain pour le fief ? admettait-on une propriété indélébile dans certaines mains ? la terre était comme l'armure de fer ou le cheval de bataille, au plus fort, au plus vaillant dans la mêlée. L'idée d'hérédité, sentiment moral, avait peu de puissance sur les esprits : le mot d'usurpation n'avait aucun sens ; on prenait le fief, l'héritage, comme on s'emparait de la terre monastique et de la couronne ; ce temps doit tout entier s'expliquer par l'absence du droit ; on se tromperait si l'on appliquait là les idées d'une société avancée. Hugues Capet, duc de France, prit immédiatement après la mort de Louis V, le titre de roi. Qui lui déféra ce titre ? en vertu de quel acte obtint-il la couronne ? Il faut se rappeler que la race de Hugues de France avait compté deux rois déjà depuis Robert le Fort ; ce titre on le prenait, on le quittait parce qu'il n'avait pas la haute signification des temps modernes. Avant le

---

<sup>1</sup> Balderic, *Chronic.* liv. I, chap. c. — *Petite chronique* de Vézelay, dans Labbe, *Biblioth.*, tom. I, p. 395.

<sup>2</sup> Cette pièce, dont je ne crois pas à l'authenticité, se trouve dans les mms., *Biblioth.* du roi, n° 9609. Elle porte ce titre : *Hoc est testamentum Ludovici, regis Francor., quod condidit XI kalendes junii, ann. Dom. 987. Indict. XV.* Voici quelques-unes de ces dispositions : *In primis, concedit Hugoni magno, principi Francorum, omnia regna sua : Franciam scilicet, Aquitaniam, Burgundiam et aliaa regni partes ; volens ut proceres sui predecessores suis sacramentum fidelitatis jurent, genua osculent et militare prestent,* etc.

parlement de Noyon, Hugues se donne dans deux Chartres la dignité de roi<sup>1</sup> ; c'est un titre déjà connu dans sa race ; il se familiarise avec son acception contemporaine, *rex Francorum*. Le parlement de Noyon fut une assemblée de la majorité des barons français, c'est-à-dire des tenanciers immédiats de Hugues Capet. Les actes de cette assemblée n'existent plus, mais les grandes annales en ont conservé mémoire : Charles, dit un contemporain, oncle de Louis V, qui voulait régner après lui, fut rejeté par les Français, et ceux-ci élurent pour roi Hugues, fils de Hugues le duc<sup>2</sup>. Un autre chroniqueur ajoute : Les premiers d'entre les Francs élevèrent sur le trône royal Hugues le duc<sup>3</sup>. — Il mourut, ajoute une vieille chronique (le jeune Louis V), dans l'année 987, et il fut enterré au monastère de Saint-Corneille et de Saint-Cyprien. Son oncle Charles, qui fut privé de la couronne, combattit pour la recouvrer ; mais, méprisé comme il l'était, les Francs lui préférèrent Hugues, qui gouvernait fortement le duché de France<sup>4</sup>. Voulez-vous savoir ce qu'en dit le moine Glaber : Le duc de Bourgogne, frère de Hugues, et tous les grands, revêtirent du pouvoir royal Hugues, qui successivement servait tous les grands du royaume<sup>5</sup>. Ainsi l'élection fut simple ; les comtes francs avaient besoin d'un chef, ils ne voulaient pas du duc de Lorraine, qui commandait à un peuple séparé des Français par une antique rivalité ; ils élevèrent Hugues Capet comme ils avaient salué roi Eudes et Robert de la même race. Il n'y avait pas alors de formules, de droits indélébiles ; quand on ne respectait ni la famille, ni la propriété, ni la hiérarchie, comment pouvait-on honorer le droit à la couronne, à ce point de la perpétuer dans la ligne collatérale ? Le parlement de Noyon fut tout spécial aux comtes francs ; il ne s'étendit pas aux autres provinces ; le duc de France changeait son titre ! le comte de Paris plaçait le siège de son pouvoir, jusqu'ici vagabond, dans nie de la Seine ; tout se formulait et se régularisait ainsi. Les actes du parlement de Noyon n'existent plus ; ce fut une grande acclamation, comme les faisaient les Germains dans les forêts séculaires. On vit là les comtes francs à cheval servir leur suzerain au banquet, faisant tous l'office de sénéchal, d'échanson, de panetier, selon la vieille coutume ; quelques rares chroniques seulement se plaignent de l'usurpation, et défendent les droits de la race carlovingienne<sup>6</sup>.

Les clercs avaient beaucoup reçu de Hugues Capet ; cette race des Macchabées avait protégé les églises et les fiefs quand les Hongres et les Normands désolaient les campagnes. Reims était dans le duché de France ; il y avait là une haine commune contre la race germanique de la Meuse et du Rhin ; Adalbéron portait le palium métropolitain ; Hugues le visita, et en le comblant de caresses, il lui accorda la dignité de chancelier du royaume de France. Tout fut préparé dans la cathédrale de Reims ; les clercs d'Église et les comtes allèrent quérir la sainte ampoule, et quand l'huile sainte fut répandue sur le sommet de la tête du nouveau roi, Hugues prononça ces mots d'une voix haute : Hugues, selon la

---

<sup>1</sup> *Rex Francorum*.

<sup>2</sup> *Patruus autem ejus Carolus (scilicet Ludov. V), cum post eum regnare voluisset, a Francis ejectus est, et Hugo dux, filius Hugonii ducis, rex a Francis elevatus est. (De transl. reliq. S. Genov. Bolland. 17 janv.)*

<sup>3</sup> *Franci primates corelictio ad Hugonem, qui ducatum Franciæ strenue tunc gubernabat, magni illius Hugonis filium eum solio sublimant regio. (Aimoin, de Miracul. sanct. Benedict. Bolland. 21 mars.)*

<sup>4</sup> *Enim Francorum proceres communi consensu, Hugonem, qui tum ducatum Franciæ strenue gubernabat, sublimant regio solio. (Duchesne, XXII, p. 432.)*

<sup>5</sup> Raoul Glaber, liv. II, chap. v.

<sup>6</sup> Voyez *Chronique de Frodoard* apud Duchesne, t. II, p. 628.



volonté de Dieu, roi futur des Français : Dans ce jour de mon ordination, je promets en face de Dieu et de ses saints que je conserverai intacts vos privilèges canoniques, vos lois et votre justice ; je vous défendrai tant que je pourrai avec l'aide de Dieu comme un roi le doit à tout évêque et clerc de son royaume, comme il le doit aussi aux églises qui lui sont soumises et au peuple qui lui est confié ; je ferai droit à chacun par notre autorité<sup>1</sup>. Ce serment, prononcé d'une parole hardie, fut consigné dans une chartre parcheminée et revêtue du scel royal. Quelques jours après, le roi visita Saint-Martin de Tours, et, la main posée sur la chasse bénite, il dit encore : Moi, Hugues, par la faveur de Dieu roi des Français, abbé et chanoine de cette église du bienheureux Martin de Tours, je promets à Dieu et au bienheureux Martin de garder et protéger cette église, de conserver enfin ses honneurs, privilèges, libertés et franchises ; que Dieu me soit donc en aide<sup>2</sup>.

Ainsi l'avènement de Hugues Capet ne fut point une révolution ; les comtes francs, après le grand déchirement de peuples produit par la dissolution de l'empire de Charlemagne, choisirent un chef pour assurer leur nationalité ; n'avaient-ils pas déjà donné le titre de roi à Eudes, à Robert et à Raoul ? Ils ne voulaient pas se soumettre à la race germanique, il leur répugnait d'obéir à Charles de Lorraine. Il n'y avait pas alors un principe d'hérédité de race ; le droit n'avait rien d'absolu, la société était livrée à un véritable système de force et de violence ; il n'y avait ni propriété ni hérédité ; on s'emparait de la terre, du fief, du bien d'Église. Hugues Capet n'eut besoin que de prendre le titre, il avait le pouvoir de fait ; le duc des Français n'eut qu'un pas à faire pour devenir *rex Francorum* ! Cette révolution était préparée depuis un demi-siècle ; elle produisit une faible sensation ; les chroniques la racontent à peine, tant elle paraît naturelle ! Que fait aux féodaux qu'un de leurs ducs prenne le titre de roi ?

---

<sup>1</sup> *Hugo Deo propitiante, mox futurus rex Francorum, in die ordinationis meæ, promitto coram Deo et sanctis ejus, quod unicuique de vobis canonicum privilegium et debitam legem, atque justitiam conserrabo et defensionem quantum potuero adjurante domino exhibebo, sicut rex in regno suo unicuique episcopo et ecclesiæ nibi commissæ per rectum exhibere debuit, populoque nobis credito me dispensationem legum in suo jure consistentem nostra auctoritate concessurum.* (Hugo. *Reg. sigill.* — Dom Bouquet, tom. XI, p. 658.)

<sup>2</sup> Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. V.

## CHAPITRE V. — GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

Concessions aux barons. — Aux églises. — Suzeraineté du roi. — Oppositions. — Le duc d'Aquitaine. — Réunion au domaine. — Actes et chartes de Hugues Capet. — Lutte avec la race germanique. — Déposition de l'archevêque de Reims. — Association de Robert à la couronne. — Mort de Hugues Capet.

987—996.

Hugues Capet, roi des Francs, avait reçu l'onction des clercs dans la cathédrale de Reims, au même lieu où Clovis avait été sacré. Les Francs avaient leur chef, leur conducteur militaire ; ils pouvaient se porter sur la Meuse et sur le Rhin pour combattre. Si le pays était envahi, n'avaient-ils pas à leur tête l'héritier de ce Robert le Fort, que les chroniques appelaient le Macchabée ? Le roi était désormais Hugues à la forte tête (Caput ou Capet) et au bras plus rude encore<sup>1</sup>. Dès son avènement, Hugues fit une large distribution de bénéfices militaires ; il jeta nombre de terres à ses comtes, à ses leudes ; il se montra généreux, magnifique envers tous : il le fallait bien, car ceux-ci l'avaient fait leur roi. Chacun put élever ses tours, ses châteaux sur la montagne ; les vertes prairies, les gras pâturages, les moulins, les péages, les juridictions, tout fut concédé aux hommes d'armes. L'édit de Piste fut confirmé ; chaque terre eut son seigneur, et chaque seigneur fut libre dans la hiérarchie ; il n'y eut pas de supérieur en droit ; le contrat féodal fut volontaire. Et pourquoi vouliez-vous, quand on avait de braves suivants d'armes dans la tour fortifiée sur le rocher qu'on ne la gardât pas pour soi, et pourquoi vouliez-vous, quand on était le plus hardi, qu'on se soumît à un supérieur ?

Les clercs ne furent point oubliés par Hugues Capet dans les largesses de l'avènement ; des chartres de donations pieuses se multiplièrent : ici c'est un droit de pêche accordé à un abbé fort désireux de bons et gros poissons ; là le droit de chasse, les fours banaux, les moulins communs, les péages, ces dons, le roi les concède aux monastères ; voilà des terres bien verdoyantes, des forêts épaisses, de petits villages peuplés de serfs, Hugues les aumône à des abbayes, à des moines, comme fondation pieuse, ou à un leude pour un service de guerre ou de corps. Toutes les fois que le roi tenait une cour plénière dans une province, il marquait sa présence par des chartres<sup>2</sup> scellées en son scel ; s'il s'arrêtait en un gîte au monastère, il léguait quelque chose à la châsse du saint. L'existence voyageuse de la royauté militaire multipliait ces concessions ; il fallait payer ce droit d'hospitalité sous le toit d'une abbaye ou d'une châtellenie ! L'avènement de Hugues Capet ne lui donna que le titre de roi et la suzeraineté sur les propres terres de son domaine. Il n'y eut pas en France d'autre révolution ; chaque grand vassal resta libre et acquit même par cet avènement plus d'indépendance

---

<sup>1</sup> Voir Ducange, v<sup>o</sup> *Feudum*, et la préface du tom. X de dom Bouquet, *Historiens de France*.

<sup>2</sup> J'ai trouvé bon nombre de chartres de donations de Hugues Capet. Voyez Mabillon, *De re diplomatica*, p. 576. — *Spicileg.*, tom. VI, p. 424. — *Gall. christian.*, tom. VI, p. 606. — *Preuves de l'Histoire de l'abbaye de Tournus*, p. 289.

encore. Les comtes de Paris, ducs de France, n'étaient que les égaux des ducs de Bourgogne, de Normandie et des comtes de Champagne. Quand il s'agissait de la race carlovingienne, il y avait un droit en quelque sorte inhérent à la suzeraineté ; la vieille famille avait pour origine et pour chef l'empereur ; il y avait des liens, des souvenirs, une supériorité antique et constatée ; mais ce Hugues qu'on élevait sur le pavois, avec la couronne au front, quel était-il ? n'était-ce pas le pair des ducs et comtes féodaux dans la juridiction royale ? d'où pouvait venir sa suzeraineté ? la terre qu'il possédait n'était ni plus étendue ni supérieure ; les vassaux eux-mêmes ne l'avaient-ils pas élu ? A quelles conditions devait-on reconnaître son avènement<sup>1</sup> ? Le nouveau roi avait la juridiction sur ses propres domaines, et encore il ne commandait pas au delà de quelques terres, bois et châtelainies : l'avait-il également sur ceux des autres barons, ses égaux ? L'avènement de Hugues Capet consacrait la féodalité la plus indépendante, chacun restant libre de reconnaître son supérieur. De là résulte une grande confusion ; des Chartres aux extrémités des Gaules, parmi les Catalans eux-mêmes, sont datées du règne de Hugues Capet<sup>2</sup>. Dans des terres plus rapprochées, l'indication du règne est omise ; chacun reconnaît le suzerain qui lui convient, il n'y a pas de règle fixe ; c'est l'anarchie féodale la plus complète ; le roi des Francs est encore le duc de France pour un grand nombre de fiefs.

Ce fut surtout dans l'Aquitaine que la résistance devint plus absolue ; l'Aquitaine formait un grand fief, et dans le temps un véritable royaume ; les Pépin, fils et petits-fils de Charlemagne, l'avaient originairement gouverné ; il en était résulté un souvenir dans la race méridionale pour les Carlovingiens, si bien qu'aucun fief de Guienne n'avait reconnu ni Eudes ni Robert, ducs de France ou rois<sup>3</sup>. Le duc d'Aquitaine ne voulut point dater ses Chartres du règne de Hugues Capet ; il protesta dans ses actes contre ce qu'il appelait l'envahissement de la couronne. Il y avait peut-être aussi haine de race ; les Visigoths n'avaient jamais aimé les Francs : l'esprit indépendant des municipes du Midi protestait contre toute tentative de suzeraineté. *Guillaume, duc d'Aquitaine*, dit un vieux chroniqueur, *ne pouvant souffrir l'injustice que les Français avaient faite à Charles, duc de la basse Lorraine, en se soumettant à Hugues Capet, ne voulut point reconnaître celui-ci pour roi*<sup>4</sup>. Les Chartres contemporaines témoignent, dans la plupart des villes du Midi, que la reconnaissance de Hugues Capet ne fut point unanime : ici elles sont datées du règne de Louis V enfant ; là elles disent : *Dieu régnant, en attendant le roi ; le roi terrestre absent*<sup>5</sup>, *et la suzeraineté en veuvage*. Les peuples du Midi restent fidèles à la race de Charlemagne, ou, pour parler plus exactement, ils demeurent dans leur propre indépendance. Il faut se rappeler ensuite que le royaume d'Arles était germanique, et que les populations visigothes n'avaient point oublié leur origine primitive : le Limousin fut la dernière terre qui reconnut la suzeraineté d'Hugues Capet ; ses braves barons respectèrent le sang de Charlemagne<sup>6</sup>. Quelques Chartres isolées sont datées du règne de Hugues Capet ; les monastères surtout se rappellent avec une sainte joie que Hugues est le fils des ducs de France qui avaient pris les abbayes sous

---

<sup>1</sup> Voyez *Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions* sur les droits d'Hugues Capet à la couronne.

<sup>2</sup> Baluze et Marca, lib. IV, ad ann. 087, col. 413 et 414 : — L'abbé de Camps, *Cartul.* 987.

<sup>3</sup> Vaissète, *Histoire du Languedoc*, tom. II, p. 130 et 150.

<sup>4</sup> Adhémar de Chabonais, ad ann. 997.

<sup>5</sup> *Deo regnante, regem sœspectante*, ou *absente rege terreno*. (Chartres aux preuves du tom. II de Dom Vaissète, *Histoire du Languedoc*.)

<sup>6</sup> En 1009, les chartres du Limousin portent encore : *Absente rege terreno, ibid.*

leur patronage. Les églises venaient donc saluer leur protecteur et leur défenseur d'épée.

Hugues Capet exerçait la royale juridiction dans ses domaines ; la race carlovingienne en était à ce point d'épuisement, que Lothaire et Louis V avaient été obligés d'aliéner un à un tous les fiefs de la couronne ; ils en vinrent à céder la ville de Laon, la plus vieille, la plus forte cité de leurs domaines ; ils la donnèrent en garde aux ducs de France, et ceux-ci la placèrent parmi leurs joyaux. Quand Hugues Capet eut été proclamé roi, le domaine personnel des comtes de Paris rentra dans la couronne ; royauté et patrimoine se confondirent dans une commune administration. Hélas ! elle n'était point une et fixe, cette administration ! au milieu du domaine même il y avait mille terres indépendantes ; chaque tour avait son seigneur, chaque féodal son pouvoir. Lorsque la bannière d'un comte était là hissée, est-ce que le roi pouvait la faire abaisser ? il fallait dompter et vaincre plutôt encore qu'administrer. Si les seigneurs de Puiset ou de Montmorency, les sires de Corbeil ou de Brie, opposaient résistance aux sommations de leur sire, il fallait aller à leur rencontre bannière levée ; il n'y avait pas d'autre mode de reconnaissance admis dans le baronnage de France.

La préoccupation de Hugues Capet s'applique surtout à ces expéditions militaires ; il est incessamment à la tête de ses hommes d'armes pour faire reconnaître son pouvoir. Comme il est attaqué par Charles et ses Lorrains, il accourt avec les Français<sup>1</sup>, qui ne veulent pas subir le joug des races germaniques : le voilà dans les plaines de Champagne et de Brie ; il invoque l'appui des féodaux ; ceux-ci marchent ou refusent, selon leur goût ou leur caprice. Quand la querelle principale est un peu apaisée avec Charles de Lorraine, Hugues Capet passe sa vie à courir contre les grands vassaux ; il élève l'étendard de sa royauté partout, il cherche à la faire reconnaître dans les plaines de Saint-Denis, jusqu'à l'Oise, l'Eure et l'Aube, qui divisent le duché de France de la Normandie et de la Champagne. Il mène les Francs en Aquitaine, la lance haute ; on trouve même des traces d'une expédition contre les Catalans à travers les Pyrénées tant il y a que dans les Chartres quelques-unes des populations pastorales des montagnes datent les années par le règne de Hugues Capet<sup>2</sup>. L'administration consiste tout entière dans la conquête victorieuse. Là où se montre la force se manifeste aussi l'obéissance. La pensée de police est dans l'Église ; il faut fouiller les conciles provinciaux, les premières chartres de fondations monastiques, pour recueillir les idées de gouvernement et de bonne gestion. Les conciles provinciaux promulguent des règlements d'ordre et de mœurs ; ils délibèrent, s'assemblent dans des réunions solennelles ; les règles monastiques sont les premiers modèles des libertés communales ; toutes les prévisions économiques s'y trouvent sous la grande loi de l'élection<sup>3</sup>. Plus tard, les communaux copièrent les actes d'administration monastique pour rédiger leurs propres chartres, et les métiers s'organisèrent d'après la hiérarchie religieuse : le catholicisme fut ici encore la première loi de sociabilité.

Dans les conseils de Hugues Capet, toute chose était à la guerre. Comment aurait-il pu s'occuper de Chartres et d'organisation, quand les Lorrains paraissaient en force et attaquaient la Champagne par Laon et Reims ? Charles était à leur tête, impatient de saisir la couronne ; en homme habile, Charles

---

<sup>1</sup> Albéric, *Chronic.* ad ann. 989.— Duchesne, tom. II, p. 629.

<sup>2</sup> Marca, *Hispanica.*, lib. IV, ad ann. 987.

<sup>3</sup> Labbe, *Concil.* Voyez la table des matières, aux mots *Cleric. Nobil. Feud. Eccles.*

voulait attirer les grands et les évêques français ; multipliant les promesses, il avait envoyé partout des émissaires et des agents secrets, afin de réveiller les sympathies pour sa race. Ses Chartres originales n'existent point, mais on retrouve quelques-unes des réponses qui lui étaient faites. Charles de Lorraine avait profondément blessé les clercs ; il cherche à s'en rapprocher, il écrit à l'archevêque Adalbéron ; le prélat répond en termes fiers et un peu hautains à Charles de Lorraine, son seigneur : Comment pouvez-vous me demander conseil, vous qui me croyez le plus déclaré de vos ennemis ? Pourquoi me traitez-vous de votre père, moi à qui vous vouliez ôter la vie ? Je n'ai néanmoins mérité ni l'un ni l'autre ; mais j'ai toujours fui et je fuis encore les conseils des méchants ; je ne parle pas de vous. Puisque vous me dites d'avoir de la mémoire, je vous prie de vous ressouvenir vous-même des conseils avantageux et salutaires que je vous donnois lorsque 'vous me demandiez mon avis sur les moyens dont vous vous serviez pour regagner les grands du royaume. Car qu'étois-je pour donner moi seul un roi aux François ? Ces choses sont publiques, rien ne s'est fait en cachette. Vous me reprochez que je hais votre race ; je prends à témoin Jésus-Christ que je ne la hais point. Vous me demandez ce que vous devez faire ; je n'en sais rien, ou si je le sais, je n'ose le dire. Vous me demandez mon amitié ! je souhaite qu'il vienne un temps où je puisse avec bonheur vous rendre mes services, quoique vous ayez envahi le sanctuaire du Seigneur, que vous ayez mis dans les prisons la reine, à qui vous aviez fait les serments que je sais ; que vous ayez aussi fait prisonnier l'évêque de Laon ; qu'enfin vous ayez méprisé les excommunications que les évêques avoient lancées contre vous. Je ne parle point du roi (Hugues Capet), mon souverain, contre lequel vous avez entrepris une guerre qui est au delà de vos forces. Néanmoins je me souviens du bienfait que j'ai reçu de vous lorsque vous m'avez sauvé la vie. Je vous en dirois davantage, mais sachez que ceux qui sont dans vos intérêts ne cherchent qu'à vous tromper. Ils se servent de vous pour faire leurs affaires, vous le connoîtrez tôt ou tard. Il n'est pas temps à présent de vous développer ce mystère. C'est un effet de la crainte, si je vous dis ceci ; si je n'ai pas répondu à vos premières lettres, c'est aussi pour ce sujet que nous tenons pour constant que la confiance n'est jamais sûre. Je pourrais traiter de ces matières avec Pr. K. I. H. H. T. Z., s'il pouvoit venir jusqu'ici, après avoir donné et reçu des otages. S'il peut venir, je lui confierai tout, mais je ne puis et je ne dois pas m'expliquer devant quelque autre que ce soit<sup>1</sup>.

Tous ces mystères dont parle l'archevêque se liaient à une conjuration des grands et des évêques contre Hugues Capet. La ville de Laon ouvrait ses portes aux Lorrains ; Arnould, chanoine de la cathédrale, introduisait les batailles de lances dans la cité, encore vivement attachée au sang de Charlemagne. Ici se montre une nouvelle époque de guerre et de trahison ; il y a une sorte de réaction des mécontents contre Hugues Capet ; le nord de la monarchie féodale lui échappe. Laon est à peine soumis que Hugues veut l'assiéger ; les Lorrains<sup>2</sup> le surprennent et brisent son armée de Français. Charles, le représentant des Carlovingiens, s'avance en toute hâte ; Reims lui ouvre ses portes. Le premier archevêque est mort ; son successeur, qui porte le nom d'Arnould, bâtard de Lothaire, va au-devant de Charles de Lorraine et l'accueille ; il ne s'agit plus que de le sacrer comme *roi des Français*, car les murailles se sont abaissées ; les

---

<sup>1</sup> Gerbert, *Epist.* 132. — Duchesne, tom. IV, p. 817 et 818. — Marlot, *Hist. Rem. Metrop.*, p. 18.

<sup>2</sup> *Chronic.* Frodoard, ad ann. 990-991. — *Epistol. Gerb.* apud Duchesne, tom. IV, p. 14.

clercs hésitent ; il ne peut pas y avoir deux rois oints de la sainte ampoule. Pendant ce temps, Hugues Capet se lie avec les Normands, et à la tête d'une forte armée il vient mettre le siège devant Reims pour se venger de la trahison d'Arnould. Ce siège fut conduit avec vigueur, Charles de Lorraine, trahi par l'évêque de Laon, est livré avec sa noble femme de sang germanique à Hugues Capet, roi couronné.

Le principal auteur de la levée d'armes du duc de Lorraine avait été Arnould, archevêque de Reims. N'avait-il pas abandonné Hugues Capet, son suzerain victorieux ? C'était un prélat de sang carlovingien, très-puissant d'ailleurs et bâtard de Lothaire. Combien était grande cette force d'un archevêque posant la couronne sur le front d'un roi<sup>1</sup> ! Arnould était traître à Hugues Capet, et un acte de force qui marque la supériorité de ce vigoureux chef des Francs, ce fut sa résolution de faire déposer Arnould par un concile provincial ! Elle était dangereuse cette entreprise du roi contre un évêque ! c'était un procès dans lequel toute la conjuration devait être révélée. Qui oserait mettre la main sur un évêque ? qui oserait l'accuser en plein concile ? Hugues Capet avait besoin de montrer sa force, et il n'hésita pas. Le concile provincial ne fut pas complet ; on appela des évêques, les suffragants de Reims ; quelques-uns vinrent, d'autres refusèrent ; enfin l'assemblée fixa le lieu de sa réunion dans l'abbaye de Saint-Basle, près de Reims. Là devait se préparer la grande scène d'une déposition épiscopale et solennelle ; le concile plaçait en face le sang carlovingien et le premier des Capet ; c'était une sorte d'assemblée politique délibérant sur une conjuration de la famille ancienne contre la royauté nouvelle. Le premier jour de l'année 991, les vastes dortoirs de l'abbaye de Saint-Basle, au diocèse de Reims, réunirent une immense assemblée d'évêques, de clercs, d'abbés revêtus de la mitre et de l'étole, chaque abbé précédé de la croix pour marquer sa juridiction<sup>2</sup>. Le concile s'ouvrit au milieu du plus profond silence : *De quoi s'agit-il ?* s'écria l'archevêque de Sens ; *on ne souffrirait pas qu'un évêque soit traduit ici et condamné pour crime de lèse-majesté, si nous n'avions l'assurance que tout pardon lui sera accordé.* — *Voilà qui serait commode,* répondit l'archevêque de Bourges ; *par ce moyen on voterait sans se compromettre.* Et en disant ces mots il regarda fixement l'archevêque de Sens : *Vous voulez donc soumettre cette décision aux laïques ?* dit l'évêque de Beauvais, un des batailleurs à lance et à l'épée. *Je connais parfaitement toute cette affaire,* déclara l'évêque de Langres ; *Arnould a vendu la ville aux Lorrains, il a lâchement abandonné son église ; il m'a mis en danger de mort, moi et les comtes qui sont restés fidèles au seigneur Hugues ; c'est un crime de lèse-majesté, qui peut le nier ?* Il y eut quelques applaudissements parmi les comtes français. *Oui, Arnould est coupable,* ajouta l'évêque d'Arras, *mais qui voudrait verser son sang ?* — *Verser le sang ! j'y répugne comme toi,* s'écria l'évêque de Langres ; *mais jugeons d'abord le crime, n'épargnons pas celui qui a livré Laon aux troupes germaniques.* — *Voulez-vous lire le serment qu'Arnould avait prêté au roi Hugues,* dit l'archevêque de Bourges ? *il l'a trahi ; combien son manque de foi est grand !* Et le secrétaire du concile le lut à voix haute : *Moi, Arnould, archevêque de Reims, promets aux rois Hugues Capet et Robert de leur être très-fidèle, et de leur donner aide et conseil dans*

---

<sup>1</sup> *Concil. Remens.* ad ann. 991.

<sup>2</sup> L'abbé de Camps, dans ses cartulaires manuscrits (Bibliothèque du roi), a donné en grand détail tous les actes de ce concile ; il est ainsi daté dans le recueil des conciles, *Ann. incarnat. 991. indict. 4. ann. Hug. Cap. regnant.* Voir aussi *Gall. christian.*, tom. III, p. 816, et Marlot, *Hist. Remens.*, ibid.

leurs affaires, selon mon savoir et mon pouvoir ; de ne donner ni aide ni conseil en aucune cause que je saurais être contre eux. Je promets ces choses en présence de Dieu, des saints anges et de toute l'Église, et prie que leur exécution soit parfaite. Si au contraire, ce que je ne veux point, je manquais à mes promesses et à mon serment, je veux que les bénédictions que je me souhaite, se changent en malédictions sur moi, que je vive peu, que je sois déposé, et que mon évêché soit donné à un autre, et que les ecclésiastiques qui me sont soumis et mes vassaux m'abandonnent. Je signe de ma main cet acte que j'ai aussi tout entier en témoignage de ma bénédiction, et je prie mon clergé et mes vassaux de le souscrire<sup>1</sup>. C'est indigne, s'écrièrent quelques évêques, après un tel serment d'avoir trahi le seigneur Hugues ! — Mais voulez-vous le condamner sans entendre la défense des clercs du diocèse ? répliqua l'archevêque de Sens. Cela ne peut être, ajoutèrent d'autres évêques. On introduisit les abbés et clercs du diocèse de Reims ; Arnould trouva parmi eux des défenseurs très-habiles ; un d'entre eux s'écria : Appel au pape, appel au pape ! nous en appelons à Rome !

Cet appel au pape était redoutable, il suspendait la juridiction des évêques, et le roi Hugues Capet était trop faiblement établi pour le braver ; il se hâta d'écrire lui-même au souverain pontife une humble lettre pour lui expliquer la conduite d'Arnould. Cela fait, le concile ordonna l'arrestation de l'archevêque. Il fallait le voir protester en pleine assemblée : Je suis dans les mains de mes ennemis, s'écriait-il, je n'ai plus ni moines, ni abbés, ni clercs pour me défendre ; j'en appelle au pape. Après cet acte de force, la faiblesse vint ; Arnould se prosterna la face contre terre devant le concile, il confessa ses torts : Eh bien ! dirent les Pères, va trouver le roi Hugues, et fais-lui la même genuflexion. Ce qui fut dit fut fait, on vit l'évêque s'agenouiller devant le roi : Hugues, laisse-moi la vie, ne mutile aucun de mes membres. Et le roi lui répondit : Arnould, déchire ton pallium, et tout sera oublié. Et l'archevêque scella sa renonciation à l'évêché de Reims<sup>2</sup>. La victoire fut ainsi complète pour Hugues Capet ; Arnould, fils bâtard de Lothaire, était Lorrain, de race germanique ; il avait tenté de favoriser son oncle ; eh bien ! il était humilié la face contre terre : que restait-il de la race carlovingienne ? un rejeton captif et un prélat agenouillé, la nouvelle race était pleinement favorisée par la fortune ! Hugues Capet avait les évêques pour lui ; il disposait d'un concile provincial pour frapper ses ennemis : la vieille race était abandonnée !

Les vifs débats pour la convocation des clercs en conciles avaient soulevé les appréhensions de Hugues Capet ; la couronne qu'il avait mise sur sa tête lui était contestée par un compétiteur, vaincu sans doute, mais qui avait encore des partisans. L'esprit batailleur des féodaux lui permettait-il de compter sur une transmission paisible de son pouvoir à son fils et successeur ? Il était curieux de voir le roi constamment au champ pour combattre ici un comte, là un simple avoué d'église, un usurpateur de terre et de fiefs<sup>3</sup> ; il n'avait pas un moment de repos dans l'exercice de l'autorité suprême. Le poids de la lance fatiguait le bras autant que le poids de la couronne ; c'était une royauté d'aventures ; il fallait la

---

<sup>1</sup> Le texte de ce serment se trouve dans les actes du concile. *Gall. christ.*, tom. III, p. 816.

<sup>2</sup> Comparez surtout Gerbert, *Epistol.* 159. — Duchesne, tom. II, p. 826, et Sirmond, *Concil. Gall.*, tom. II, p. 31. La source la plus complète est toujours l'abbé de Camps. *Cartul.* (Mss. Bibliothèque du roi, portefeuille Ier.)

<sup>3</sup> *Chronique* de Frodoard. — Raoul Glaber, 950-997. Voy. aussi le Xe vol. des Bénédictins : dom Bouquet.

faire reconnaître par des coups d'épée, des sièges, des combats à outrance. Quelques prélats, tels que Gerbert et Abbon, cherchaient à établir la théorie d'un pouvoir royal fort et respecté ; Gerbert écrivait des épîtres aux grands, aux évêques ; Abbon faisait des canons, des règlements sur l'autorité royale ; tous invoquaient les traditions de l'Écriture pour exalter le privilège de la couronne<sup>1</sup> : ils n'étaient pas écoutés. Que pouvait être une théorie écrite dans des livres, lorsqu'il y avait la force brutale partout ! Si le suzerain déplaisait aux féodaux, s'il violentait leurs habitudes, pourquoi ne briserait-on pas son pouvoir ? On voit dès ce moment Hugues Capet en lutte avec cette pensée inquiète des comtes et des leudes ; ceux qui l'avaient placé sur le pavois murmuraient haut contre l'ordre hiérarchique que le roi voulait établir : comment leur égal, leur pair, s'élevait-il à une autorité incontestée ?

C'est dans le but d'assurer l'hérédité à la couronne que le roi Hugues Capet associa son fils à son pouvoir de son vivant. Telle était la vieille coutume de Rome pour les Césars ; l'adoption de l'héritier reconnu et salué par les légions, le sénat et le peuple ; cette coutume, les Francs l'avaient adoptée comme quelques autres formes de l'administration romaine. Quand les grands étaient convoqués sous la tente, le roi leur disait : *Voilà mon fils et mon hoir, voulez-vous le reconnoître pour votre suzerain ?* Robert s'était partout montré vaillant chevalier ; il avait suivi son père dans toutes les expéditions contre les féodaux, les pilleurs d'églises, les avoués qui dévastaient les monastères confiés à leur garde ; enfant encore, Robert aimait à se couvrir d'une pesante armure-, il était digne et fort comme son père. Dans une assemblée d'Orléans, Hugues proclama Robert son héritier en son lignage<sup>2</sup> ; il dut succéder à la couronne, et les grands le saluèrent roi. Dès ce moment tout se fait en commun, et les Chartres sont scellées d'un double scel<sup>3</sup>. On avait besoin d'accoutumer les hommes d'armes à cet exercice d'un pouvoir en partage : on préparait l'hérédité.

La famille de Hugues Capet était nombreuse et brillante ; sa femme Adélaïs ou Adélaïde, active et puissante sur les clercs et les féodaux, domina le règne de Hugues, elle assista aux grandes entrevues avec l'impératrice Théophanie<sup>4</sup> ; elle ne resta étrangère à aucun acte de cette administration. Les chroniques nous racontent tous les incidents de la vie d'Adélaïs et de la peine qu'elle se donna pour assurer la couronne au duc de France. Avec Robert, son fils aîné, Hugues Capet eut encore deux filles, Hadwige, mariée à Rainier, comte du Hainaut ; la seconde, du nom de Giselle, épousa Hugues, qu'une chartre ne désigne que comme avoué de l'abbaye de Saint-Riquier<sup>5</sup>. Les avoués et défenseurs des abbayes étaient alors en pleine possession des domaines de l'Église ; personne n'aurait osé leur contester le droit de gouverner et posséder ces terres dans l'ordre des fiefs ; quand la crosse et la mitre de l'abbé n'avaient plus la force indispensable pour défendre la terre et les manses abbatiales, il fallait bien que

---

<sup>1</sup> Les canons d'Abbon sont un des plus curieux documents de l'histoire des Xe et XIe siècles ; ils sont adressés : *Dominis meis gloriosissimis Francorum regibus Hugoni, filioque Roberti speciem gerenti dignam imperio, humilis Floriacensium rector Abbo perpetuæ salutis*, etc. On les trouve aussi dans Mabillon, *Veter. Annal.*, tom. II, p. 248 et 249.

<sup>2</sup> Voyez Raoul Glaber, liv. III, chap. I. — Helgaud, *Vita Roberti* dans Duchesne, tom. IV.

<sup>3</sup> Les Chartres portent ce double titre : *Régnant. Hugo. et Roberto*. C'était plus qu'une adoption, c'était une complète association. Voyez la *Diplomatique* de Mabillon, tom. I, et *l'Art de vérifier les Dates*, des Bénédictins.

<sup>4</sup> Gerbert, Epistol. 120. — Duchesne, tom. II, p. 817.

<sup>5</sup> Voyez sur la généalogie de Hugues Capet, Sainte-Marthe (*Maison de France*), tom. I.



l'Église se choisit un défenseur. Hugues Capet eut aussi un bâtard ; son nom était Gauzlin ; il fut abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, puis archevêque de Bourges. Au moyen âge, lorsque la bâtardise n'entraînait pas aux grandes expéditions militaires, quand il n'y avait pas au cœur du bâtard un feu de gloire, il revêtait la robe de clerc, il brillait au pied de l'autel par la mitre et la crosse d'abbé ou d'évêque : le bâtard, comme le cadet de race, devait conquérir son état<sup>1</sup> !

Une fois associé à la couronne, Robert regarda le royaume comme le sien ; il marcha contre les féodaux à côté de son père. Que de sueurs pour établir un peu d'obéissance ! de nombreuses Chartres constataient les efforts simultanés du père et du fils. Voici d'abord des lettres de Hugues Capet qui permettent à toutes les abbayes sous sa dépendance de se choisir des défenseurs et avoués, car ceux qu'elles ont ne pensent qu'à les piller<sup>2</sup> : *Cessez de commettre des excès, de remplir le royaume de meurtres*, écrit Hugues le roi à ses vassaux qui le suivent en armes : *Je vous paierai de vos services, mais point de désordres*<sup>3</sup>. (Premier essai d'une solde militaire substituée au service féodal par devoir et fief.) *Albert, comte de Vermandois*, dit une autre chartre, *restituez à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons les terres que vous lui avez usurpées*. C'est ainsi que Hugues Capet se pose en défenseur constant des terres, des clercs et des églises. Pour amener ce résultat d'ordre et d'obéissance, le roi convoque incessamment les assemblées des vassaux, grands, comtes et féodaux ; on voit qu'à tout prix le roi veut rétablir la hiérarchie, et il ne le peut pas absolument, car tout se révolte, tout frémit sous le frein qu'il tente d'imposer ; il n'y a de règle ni parmi les vassaux ni parmi les arrière-vassaux : la société militaire a besoin de troubles pour favoriser les usurpations ; c'est une lutte avouée. Le roi n'a pas une juridiction qui s'étende au delà d'une cité, d'un domaine : pourrait-il soumettre seulement les Burchards, qui ont établi une ligne de châteaux depuis le mont des Martyrs (Montmartre) jusqu'à Saint-Denis ? Le voilà, le roi Hugues, ayant Robert à ses côtés, sur les routes de Beauce ou de Normandie : à chaque pas se trouve un château fortifié ; toutes les rives de la Seine et de l'Oise, les hauteurs, les plaines, les forêts, toutes les terres fourmillent de ces tours carrées, de ces murailles noircies où viennent battre de l'aile les corbeaux au croassement sinistre. Quand le pont-levis est dressé sur sa pesante chaîne, c'est le siège qu'il faut faire pour dompter tous ces sires révoltés ! Que de peines, que de sueurs pour soumettre un seigneur qui impose à son gré les vassaux ! que de fatigues pour empêcher le pillage ou la dévastation !

Les conciles provinciaux aident le roi Hugues dans cette lutte ; les clercs sont les plus violemment menacés par les usurpations brutales des comtes et des féodaux. Les conciles provinciaux songent à mettre un peu de police dans cette anarchie sociale ; il n'est pas une seule épître d'évêques ou de clercs qui ne déplore les grandes dévastations de l'Église ; il faut un frein et un remède à tant de maux. Qu'on suspende donc les batailles par une trêve ; cette prescription est confuse alors ; ce sont quelques évêques seulement qui se réunissent pour demander une suspension de combats, ils ne fixent rien encore ; ils n'ont pas la

---

<sup>1</sup> L'abbé de Camps a fait une longue dissertation sur la dignité et les fonctions des avoués d'église. (*Cartul. Mss. Biblioth. du roi*, tom. I, Hugues Capet.)

<sup>2</sup> Ces lettres de Hugues Capet et de son fils sont adressées : *Ecclesiarum vel monasteriorum defensoribus Hugo et Robertus reges*. Mss. Biblioth. du roi, n° 9807, reg. f° 77-78.

<sup>3</sup> *Quicumque autem stipendia soldo publice decreta consequitur, si amplius quærit, tanquam concussor condemnetur*. Mss. Biblioth. du roi, n° 9817, fol. 98.

confiance suffisante en leur crédit; ils supplient plutôt qu'ils n'ordonnent. Des règlements épiscopaux cherchent aussi à protéger la liberté des églises et le bien des pauvres : Si quelqu'un a violé la sainte église du Christ ou lui a pris quelque chose de force, et s'il ne revient pas à satisfaction, anathème contre lui. Si quelqu'un s'empare de l'agneau, du boeuf, de l'âne, de la vache, de la chèvre, du bouc, propriété du pauvre ou du laboureur, et s'il ne reconnoit sa faute, anathème contre lui. Si quelqu'un attaque un prêtre qui ne porte pas d'armes, à savoir, l'écu, le glaive, le casque, la visière, et qui marche paisiblement ou demeure en sa maison ; s'il le frappe, le vole et ne vient pas au repentir, qu'il soit rejeté des portes de l'Église<sup>1</sup>. Cette grande police épiscopale était toute au profit des pauvres et des clercs, confondus dans une même protection. Ce qui n'avait pas d'armes était sous l'aile de l'Église.

Dans les temps de calamité, la voix religieuse se fait mieux entendre; ces provocations pour la trêve de Dieu pouvaient se justifier alors, non-seulement par la désolation qu'entraînait la guerre, mais encore par une sorte de peste noire qui frappait comme un grand fléau la génération : cette peste se nommait la maladie des ardens ; on en était saisi tout d'un coup ; une fièvre dévorante amaigrissait le corps, on se sentait brûlé comme du feu d'enfer ; bientôt le malade était réduit à un état déplorable et mourait dans un délire frénétique. Toute l'Europe fut désolée par ce fléau ; il semblait que le cavalier noir décrit dans l'Apocalypse eût traversé l'horizon brûlant et lancé ses flèches de feu sur le peuple chrétien. Combien devait être puissante la voix des évêques qui appelaient les multitudes à la pénitence ! Les époques de grands fléaux sont portées à la repentance ; les fidèles couraient au désert implorer les reliques des monastères ; on voyait de longues processions traverser les villes et les campagnes pour appeler la miséricorde de Dieu. Dans ces circonstances, les évêques imposèrent la paix du Seigneur aux combattants. Le repos eût été considéré en tout autre temps comme une lâcheté indigne de l'homme qui avait du cœur ; il n'y avait que le nom de Jésus-Christ qui pût imposer une trêve aux guerriers indomptables<sup>2</sup>. L'esprit d'obéissance n'était nulle part, et Robert lui-même prit les armes contre Hugues Capet, son père ; il s'associa quelques féodaux hautains pour désoler la province. Que voulait-il ? les terres du domaine pour les distribuer à ses propres fidèles. Hugues Capet se désole auprès des évêques de la guerre que lui fait son fils : Quelle tristesse pour lui, après tant de peines qu'il s'est données, tant de soins pour transmettre à Robert la couronne royale ! son fils est pressé de le voir couché en sa tombe ; il ne veut pas lui laisser paisiblement finir ses jours. Quelques évêques lui répondent : Seigneur Hugues, n'avez-vous pas souvenance de tout ce que vous avez fait souffrir à votre propre sire ? eh bien ! vous éprouvez aujourd'hui ce que vous avez imposé

---

<sup>1</sup> *Si quis ecclesiam sanctam Dei infregerit, aut aliquid exinde per vim abstulerit, nisi ad satis confugerit factum, anathema sit.* Labbe, *Concil.*, tom. II.

*Si quis agriculturalum, cœterorumve pauperum prædacerit orem, aut borem, aut asinum, aut vaccam, aut coprœam, aut hircum, aut porcos, nisi per propriam culpam ; si emendare per omnia neglexerit, anathema sit.* Labbe, *Concil.*, tom. II.

*Si quis sacerdotem, aut diaconum, vel ullum quemlibet clericum, arma non ferentem, quod est scutum, gladium, loriam, galeam, sed simpliciter ambulans, aut in domo manentem invaserit, vel cœperit, vel percusserit, nisi post examinationem proprii episcopi sui ; si in aliquo delicto lapsus fuerit, sacrilegus ille, si ad satisfactionem non venerit, a liminibus sanctæ ecclesiæ Dei habeatur extraneus.* (*Ibid.*)

<sup>2</sup> Voyez les chartres de *Treuga* et *Pace* dans Mabillon, *de Re diplomatica*, liv. VI, p. 677. Sur la maladie des Ardens, voyez Raoul Glaber, *Chroniq.* 997.

jadis au seigneur Charles de Lorraine : ce sont des douleurs contre des douleurs. Cette révolte de Robert afflige les derniers temps de Hugues Capet. Le roi a passé à travers toutes les épreuves : la guerre, la rébellion, il a tout soutenu de son bras fort et de son sceptre de fer ; maintenant la révolte de son propre fils achève sa carrière ; Hugues Capet est fatigué plus encore qu'avancé dans la vie ; l'avenir de Robert le préoccupe ; au lit de mort il lui parle, l'exhorte, afin de ne pas briser l'œuvre de ses soucis et de ses armes, Robert va être roi ; c'est un poids immense : les exhortations de Hugues Capet révèlent les préceptes de la royauté féodale ; toutes les prescriptions se rattachent à l'Église et aux fiefs : Ô mon cher fils, par la sainte et divine Trinité, je t'adjure de ne point te laisser dominer par les conseils des adulateurs, ni corrompre par les dons des méchants ! Je te laisse le soin des abbayes, aime-les perpétuellement, protège leurs biens et ne les dissipe jamais ; honore notre père Saint Benoît et son ordre avec toute humilité de cœur, afin que tu touches saintement la tombe après la séparation de la chair<sup>1</sup>. Ne point violer les églises, avoir respect pour saint Benoît, c'était là une noble idée, car de l'Église devait venir l'ordre moral ; la force sacrée de la royauté, les prescriptions d'obéissance pour les sujets ; et la règle de Saint-Benoît n'était-elle pas le type et l'origine de toutes les agrégations bourgeoises et ouvrières du moyen âge ? Les religieux de Saint-Benoît avaient prescrit l'ordre, le travail, la hiérarchie dans une société toute militaire et désordonnée ; ils suivaient la grande loi du labeur, l'éternelle condition de la vie humaine.

Hugues Capet mourut le 24 octobre 996<sup>2</sup>. Il avait gouverné pendant dix ans, si l'on peut appeler gouverner un royaume poursuivre avec persévérance la vigoureuse lutte d'armes contre le désordre féodal : toute cette époque fut une sorte de combat livré aux comtes, aux vidâmes, aux pilliers de moutiers et de terres. Il n'y avait pas de principes dans l'ordre politique et civil ; chacun usait de sa force pour s'emparer des terres à sa convenance, et voilà pourquoi il y eut si peu de protestations et de dévouement pour l'ancienne famille de Charlemagne. L'idée du droit était encore impuissante ; elle ne pouvait grandir que par l'Église. A cette époque, l'immense institution catholique ne s'était pas elle-même formulée ; elle n'avait ni unité ni chef puissant. La papauté n'avait pas conquis une force suffisante pour dominer le monde ; la pensée morale devait venir de cette source protectrice ; les conciles provinciaux n'avaient qu'une influence locale, et ils prêtèrent néanmoins une certaine énergie pour ramener la paix publique : les règlements des conciles remplacent les Chartres du roi, si peu nombreuses. Dans la période de Hugues Capet, au milieu des barons de la race franque, il y avait bien des églises, mais il n'y avait pas encore une Église comme les papes eurent la gloire et la mission de la constituer.

On cherche à peine dans ce conflit local d'armes et d'intérêts, dans ces querelles de châteaux, quelques reflets de la vieille science, quelques étincelles d'esprit et de littérature. L'époque est sauvage ; on n'entend que le cliquetis des armes sous les voûtes de pierre ou sur les champs de bataille. Quelques traditions transmettent les aventures et les prouesses, ces lourds coups d'épée qui fracassent les cuirasses et les brassards. On voit poindre les chansons de geste,

---

<sup>1</sup> *Præcepta seu monita quæ Hugues magnus, rex Francorum, in agone, mortis degens, Roberto regi filio suo reliquit pro regimine monarchiæ, IX kalendas novembris 996.* — Helgaud, *Floriacensis monachi epitome vitæ Roberti regis*. (Édition Pithou, p. 168.)

<sup>2</sup> La date de la mort de Hugues Capet a été fortement discutée ; l'abbé de Camps en a fait une dissertation spéciale. Mss. Bibliothèque du roi, tom. I. (*Cartul.*)

les premiers vers de l'épopée du XI<sup>e</sup> siècle : les trouvères n'ont point paru<sup>1</sup>. Les moines dans leurs couvents solitaires écrivent des épîtres, commentent les Écritures, multiplient leurs leçons ; quelques-uns composent les hymnes de l'Église, récitent en plain-chant les litanies des saints, ou relatent ces naïves légendes, épiques récits du christianisme civilisateur. La société n'a pas de littérature ; il n'y a pas pour cela assez de joies. On vient d'échapper aux Hongres, aux Normands, aux Sarrasins, et c'est pour tomber aux mains des barons qui pillent les églises et insultent les tombeaux des martyrs. Lisez ces translations de reliques, ces efforts de religieux qui sauvent la poussière des sépulcres, de retraite en retraite, à travers les ermitages et les déserts ; pieux récits pleins de merveilles ! Les reliques ne processionnent qu'au milieu des miracles ; on les transporte avec les pompes religieuses, plus brillantes que s'il s'agissait de saluer un roi. Les moines se complaisent à en décrire la marche<sup>2</sup> solennelle, avec des incidents d'une candeur et d'une naïveté qui montrent le moyen âge tel qu'il est, avec son esprit et ses mœurs. Le Xe siècle fut l'époque de la translation des reliques et de la biographie des saints. Et pourquoi dédaigner cette épopée dans l'ordre moral ? Il y a un avenir merveilleux dont l'intelligence échappe à notre faiblesse ; tout est prodige autour de nous ; le matériel de la vie dépend d'un monde supérieur qui se complaît à bouleverser les notions exactes. Au moyen âge, ces êtres, d'une nature fantastique, intervenaient pour tout : il y avait lutte entre les saintes intelligences et les esprits des ténèbres : tout ne se bornait pas au triste positif des sociétés. Comme la génération était matériellement souffrante, on l'élevait jusqu'à cette douce idée que l'esprit détaché du corps dominait tôt ou tard la matière. Les légendes furent une poésie consolante pour le pauvre et le souffreteux ; elles le transportaient dans un idéalisme qui relevait sa destinée. Quelles étaient ces cendres dont on transportait le glorieux dépôt avec toute la pompe d'un cortège royal ? C'étaient les dépouilles mortelles d'un pauvre, d'un serf peut-être couvert de bure : et n'était-ce pas là le plus beau triomphe de l'égalité ? Les ossements de l'ermite, du solitaire ou du misérable serf, sanctifiés, étaient enchâssés dans de l'or, du cèdre et de la soie, comme pour élever les petits et abaisser le front superbe des grands que dévorait le ver du sépulcre.

Le règne de Hugues Capet fut un fait de nécessité ; le droit n'avait pas alors le privilège de se montrer dans sa force et dans sa puissance historique. Tout n'était-il pas en question ? Quand le fief était livré au pillage des plus forts, la couronne ne pouvait-elle pas être ramassée comme l'escarboucle ou l'épée du baron ? Il n'y avait pas, à proprement parler, de rois des Francs ; il y avait des fils et des descendants de Charlemagne, des successeurs du vaste empire ; mais Lothaire, Louis V, et après eux, Charles de Lorraine, étaient plutôt les suzerains de la race germanique, princes de la Meuse, qu'ils n'étaient des rois de France couronnés. Les Carlovingiens avaient eu l'empire et la couronne d'or ; leur puissance tenait de la pourpre impériale. Ensuite chaque race choisit son chef : les Othon régnèrent en Germanie ; les ducs de France, les comtes de Paris furent élevés rois de leur domaine. Le premier suzerain des Français (*rex Francorum*) fut Hugues Capet. C'étaient les grands vassaux francs réunis qui choisissaient un chef pour les conduire aux batailles. La transformation de la royauté de race en

---

<sup>1</sup> Voyez le chapitre de ce livre qui traite de l'origine et du développement de la littérature au Xe siècle.

<sup>2</sup> Comparez Aimoin, *de Miracul. Sanct. Benedict. De invent. corpor. beat. Judæ. Translat. de S. Genor.* — Mabillon, *Vit. sanct. ordin. S. Benedict. sæcul.*, IV, f. 2, p. 226.

suzeraineté territoriale fut la suite d'une lutte difficile. Le passage de la royauté militaire au pouvoir domanial ne fut pas subit ; la transition fut longue et développée ; elle devint l'œuvre de la conquête et de la réunion successive des terres au domaine. Ce fait s'accomplit surtout pendant le règne de Philippe Auguste : le principe monarchique domina dès lors la souveraineté dans notre France.

## CHAPITRE VI. — LE ROI ROBERT.

Éducation du roi Robert. — Les écoles de sciences. — Roi des clercs. —  
Élévation de Robert. — Gouvernement commun. — Révolte. — Caractère et  
sacre de Robert. — Son mariage. — Adélaïs. — Berthe. — Interdit. —  
Séparation. — Mariage avec Constance. — La race d'Aquitaine.

970—996.

Robert, fils de Hugues Capet et d'Adélaïs, naquit au Petit-Palais en l'Île, à Pâques fleuries de 970<sup>1</sup>, avant que Hugues prît le titre de roi des Français ; il reçut le nom de Robert, car c'était un prénom de race parmi les ducs de France et comtes de Paris : un des ancêtres était ce Robert le Fort, de grande mémoire, le Macchabée du règne de Charles le Chauve. Robert fut baptisé en l'église Saint-Barthélemy, pieuse fondation du duc son père. On remarqua que les pleurs et les cris de l'enfant accompagnaient le plain-chant des litanies, d'où l'on conclut que ce serait un fils fort en clergie ; aussi, tout en le dotant des leçons d'armes, dons de courage et de bataille, Hugues son père l'envoya aux écoles des clercs, en la cathédrale de Reims, sous l'archidiacre Gerbert, cet esprit si éminent qui s'éleva haut dans l'époque féodale<sup>2</sup>. Le Xe siècle, dominé par l'esprit sauvage de la guerre des fiefs, n'avait pas cependant oublié toutes les traditions de sciences : ces traditions se conservaient dans les monastères et les cathédrales. A chaque archevêché était attachée une école pour l'enseignement ; on ouvrait aux élèves les calculs mathématiques et d'astronomie, si mélangés de superstitions et de sortilèges ; on lisait en frissonnant tous les prodiges du monde immatériel ; l'histoire des morts qui remuaient les suaires, les chroniques des vieilles tours. Une double épopée s'ouvrait à l'imagination solitaire : les miracles des saints et les sombres tentations du démon. Les translations de reliques toutes remplies de merveilles révèlent le brillant trésor d'un monde fantastique où tout se mouvait dans des conditions indépendantes de la matière ; les écoles enseignaient également les souvenirs des belles-lettres de la Grèce et de Rome<sup>3</sup>. Les rares manuscrits sauvés de la destruction des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, restaient déposés dans quelques abbayes où l'enseignement s'était conservé. On perpétuait aussi les traditions des hymnes et du plain-chant, admirable mélodie qui exprime les déchirements de l'âme malade en face des douleurs de la vie. Au fond de la cathédrale, en face du baptistère, était l'orgue solennel ; et quand les mille sons bruyants exaltaient les tristesses solitaires<sup>4</sup>, les écoliers de l'abbaye chantaient

---

<sup>1</sup> Il y a une vie de Robert écrite par Helgaud, moine de Fleury ; elle est contemporaine ; mais le pieux solitaire ne s'occupe que des prodigalités du roi et des bienfaits dont il accabla les monastères. Duchesne, tom. IV, et dom Bouquet, tom. X et XI.

<sup>2</sup> Raoul Glaber, tom. II, chap. II. Gerbert résume la science du Xe siècle ; j'en parle plus loin avec détail.

<sup>3</sup> Les Bénédictins ont consacré le VI<sup>e</sup> volume de l'*Histoire littéraire de France* à l'étude de cette époque de la littérature ; ils donnent beaucoup de détails sur les écoles de sciences dans les cathédrales ; mais il y a peu d'aperçus et de critique élevée ; tome VI (préface).

<sup>4</sup> Voyez les Bénédictins et le savant abbé Lebœuf, *Recueil de divers écrits pour servir à l'Histoire ecclésiastique de Paris*, Paris, ann. 1739.

l'hymne grave. Toutes les dignités de la cathédrale se rattachaient à la science ; et si le chantre avait pour mission d'enseigner l'hymne des fêtes, le scolaire était appliqué aux enseignements des lettres saintes ou profanes.

Au sein de la cathédrale de Reims, Robert enfant fut élevé ; il y prit un goût de science et d'église, il aimait à se revêtir de l'aube et du camail des chanoines ; ce droit appartenait à sa race ; la dignité de clerc n'était pas à dédaigner pour un prince ; il fallait sans doute qu'il pût manier la lance et l'épée ; mais comme la pensée morale d'une résistance à la féodalité armée venait des clercs, il était habile à un roi de se revêtir de l'étole et de la chasuble ; il manifestait par là son désir de civilisation, il sortait de la société brute et féodale, pour se placer dans l'esprit et les conditions de la clergie et de ces sciences qui devaient corriger les mœurs et les idées de la vieille société. Robert, récitant les hymnes ou les litanies au chœur, ramenait les coutumes vers l'Église, c'est-à-dire vers la seule puissance qui pouvait alors dompter les passions brutes ; le roi des clercs devait comprimer la société militaire, et ceci explique la puissance civilisatrice de la papauté. Robert enfant eut pour maître Gerbert, l'intelligence la plus avancée, l'esprit le plus souple, le plus habile entre les clercs, celui qui inventait l'orgue hydraulique et le cadran qui marque l'heure. La solitude si puissante sur les âmes les pousse vers les créations<sup>1</sup>. Le prince Robert avait dix-huit ans à peine lorsque Hugues son père, qui venait de poser la couronne sur sa tête, l'associa, comme on l'a vu, dans le parlement des comtes, à tout son pouvoir de la royauté ; c'était une manière de faire reconnaître et saluer le jeune prince de son vivant. Le sceptre n'était point sûr aux mains de Hugues Capet ; que ferait-on après sa mort ? les comtes francs reconnaîtraient-ils le roi Robert ? voudraient-ils baisser le front devant sa main gantée ? Cela était douteux : la race carlovingienne n'était pas sans avoir laissé quelques souvenirs ; qui pouvait répondre de la foi lige des barons ? ils avaient obéi à Hugues parce qu'il était brave et fort ; mais le roi des Francs mort, qu'était-il besoin de couronner son héritier quand lui serait dans la tombe ? Au moyen de l'association, tous ces murmures s'apaisaient ; Robert ne marchait-il pas aux batailles à côté de Hugues son père ? leudes, barons, comtes, hommes libres et serfs eux-mêmes ne s'accoutumaient-ils pas à mêler son nom à celui du roi Hugues ? L'association préparait le paisible commandement de Robert, il évitait toute transition longue et agitée après la mort du père<sup>2</sup>. Aussi l'association, ainsi qu'on le dit, fut absolue et complète, toutes les Chartres sont scellées d'un même scel et rédigées sous une commune volonté ; faut-il faire la guerre à un comte, protéger un monastère ou une église ? Hugues et Robert interviennent simultanément ; faut-il accorder quelques fondations pieuses aux monastères, le droit de pêcher ou de chasser à un abbé ? le scel est encore commun<sup>3</sup>. Les deux rois règnent de concert, il n'y a pas de différence entre leur autorité ; les Chartres portent les deux noms en tête, comme les scels pendants en cire jaune ; on voulait éviter que toute transition d'un règne à un autre fût remarquée. Tout devait se faire sous une même administration : le caractère de Robert le portait vers les clercs ; celui de Hugues vers les hommes d'armes, les comtes féodaux, les batailleurs de cette société ; il

---

<sup>1</sup> La vie de Gerbert est une des plus curieuses et des plus agitées du moyen âge ; elle se trouve dans Baronius (*Annal.*), ad ann. 987-1030. Gerbert fut depuis le pape Silvestre II. J'ai dû consacrer, je le répète, tout un chapitre à Gerbert, parce qu'il résume la science du Xe siècle.

<sup>2</sup> Helgaud, *Vita Roberti*, ad ann. 997, cap. IV.

<sup>3</sup> Bréquigny, *Recueil de Chartres*, tom. I. — Mabillon, *Diplomatica*, tom. I. — *Art de vérifier les Dates* (article Hugues Capet).

était bon de les voir tous deux assis sur un trône ; l'association était politique pour maintenir toutes les forces dans l'obéissance envers leur suzerain.

Dès l'adolescence on avait songé à marier Robert ; quoique dévoué à la science, il avait les passions vives, et Hugues son père lui chercha une femme parmi les nobles dames, riches héritières dans la féodalité<sup>1</sup>. Il y songea longtemps ; l'alliance de famille formait un lien de défense mutuelle, et quand on avait pour femme une dame de bonne lignée, c'était autant de vassaux qu'on acquérait ; les serfs suivaient les conditions de leurs terres, ils formaient acquêt de mariage. Robert épousa d'abord Adélaïs, veuve d'Arnould, comte de Flandre, suzeraine d'un grand nombre de fiefs avec juridiction haute et basse sur de nombreuses terres riches en moulins et fours banaux. Le mariage ne fut point long ; Adélaïs mourut en devenant mère ; Robert la pleura quelque temps ; mais, d'après le conseil de ses comtes, il épousa Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, de race germanique : Berthe n'était point une jeune fille naïve et simple de cœur et d'amour ; elle était veuve comme Adélaïs ; son premier mari avait nom Eudes, dit le Fort, comte de Chartres et de Blois. La Champagne était alors à la convenance des rois des Francs et ils cherchaient à l'obtenir comme une bonne terre du domaine ; Flandre et Champagne, nobles fiefs de la couronne, faisaient envie aux rois : qui pouvait le disputer en riches cités et en corporations travailleuses à la Flandre, aux villes de Lille, Cambrai, Arras et Saint-Omer ! et les riantes villes de Champagne, sous ses comtes, rivalisaient noblement avec les plus merveilleux pays de l'Île-de-France.

Adélaïs et Berthe étaient les deux prénoms des femmes dans la famille du moyen âge ; la reine Berthe fut le symbole de la résignation et de la souffrance dans la vie ; elle avait aimé Robert bien avant son mariage ; un peu sa parente de lignage, Berthe avait tenu avec lui sur les fonts du baptême le premier de ses enfants mâles. Alors les prohibitions de mariage pour cause de parenté étaient multipliées ; à une époque de force et de violence, il fallait d'énergiques freins pour empêcher le débordement de la passion ; quand les barons avaient le feu d'amour au cœur ou la chaleur brûlante à la tête, auraient-ils respecté la fille, la sœur de leurs proches parents ? il y aurait eu des incestes outrageants, un mélange de sang et de race, comme cela se voit parmi les nations sauvages ; c'est pour les éviter que la grande police papale avait décrété les prohibitions à plusieurs degrés. Quand la vie était si rapprochée dans le foyer domestique, il fallait empêcher l'inceste et les unions de chair et de sang entre les membres d'une même famille<sup>2</sup>. Indépendamment de la parenté naturelle, le catholicisme avait introduit la parenté spirituelle, l'union de l'âme sans le corps : avait-on tenu ensemble un enfant au baptême ? des liens intimes et mystérieux se formaient entre vous ; de même qu'il y avait de chastes épouses du Christ dans le monastère, de même il y avait des frères et des sœurs dans le Christ en face du saint baptême ; l'enfant couvert de la robe d'innocence que l'on présentait

---

<sup>1</sup> Il résulte d'une chartre rapportée dans la correspondance de Gerbert, que Hugues Capet s'était personnellement adressé à Basile et à son fils Constantin, pour leur demander en mariage une de leurs filles, toutes les princesses d'Allemagne et de France étant ses parentes. Voici comment est l'intitulé de cette chartre : *Basilio et Constantino imperatoribus orthodoxis, Hugo gratia Domini rex Francorum*. Apud Gerbert. *Epist.* 3.

<sup>2</sup> Les prohibitions de mariage étaient dans le droit catholique deux fois plus étendues que dans le droit romain. Comparez le code Théodosien, liv. IV, et les décrétales de *Matrimomis*. En morale, la loi civile peut se montrer plus indulgente que la loi religieuse. Voyez Pothier, *Pandectes*, liv. V.



ensemble aux fonts baptismaux créait entre vous une fraternité mystérieuse ; vous étiez parents par l'esprit, par l'expression d'une commune vie ; les vieux mots de *compère* et de *commère* signifiaient la paternité et la maternité morales dans les lois de l'Église ; ce lien prohibait le mariage entre les affiliés chrétiens ; il fallait que des exemples de chasteté et de pureté vinsent ainsi des parents selon la foi<sup>1</sup>.

Les conciles avaient discipliné la famille avec une rigidité morale qui luttait contre les instincts bruts d'une société toute d'armes et de batailles ; on soumettait le toit domestique à des règles spirituelles infiniment étroites ; hélas ! le roi Robert ne s'y était point arrêté ; il avait épousé Berthe, sa parente d'esprit et de chair ; Berthe et Robert étaient cousins d'abord, puis ils avaient tenu ensemble un enfant du comte Eudes. Archambault de Sully, archevêque de Tours, célébra ce mariage ; il fut appuyé de ses évêques suffragants ; toutes les formes furent exactement observées ; il y eut solennités, joutes, tournois. Le suzerain célébrait ses noces avec pompe dans le plaid des barons, aux plaines verdoyantes de Saint-Denis<sup>2</sup>.

L'union de Berthe et de Robert précéda d'une année la mort de Hugues Capet ; tout était préparé pour la tradition d'un règne à un autre ; on avait vu si souvent le roi Robert assis à côté de son père ou marcher avec lui aux batailles ! n'était-ce pas un commun chancelier qui scellait leurs Chartres ? Quand donc le roi Hugues fut au lit de mort, il y eut une réunion de barons et de comtes francs pour sacrer son successeur ; l'avènement fut une reconnaissance simple de ce qui déjà avait été proclamé au plaid royal de l'association ; il n'y avait pas de succession réelle ; le nouveau roi des Francs n'était-il pas le prince qui avait marché dans les batailles à côté de Hugues son père ? l'association était une royauté véritable, et nul ne pouvait réclamer la couronne. Si déjà les descendants des Carolingiens n'avaient pu lutter dans les premiers jours de Hugues, comment se représenteraient-ils quand le temps s'était avancé pour consacrer le pouvoir des Capets ? Charles de Lorraine était encore captif ; on l'avait transporté à Dourdan, château fort aux grilles de fer ; comtes, barons, vicomtes, gardes des marches et frontières, avaient besoin de consacrer leur propre usurpation. Tout n'avait-il pas été le résultat de la violence depuis un siècle ? les fiefs de Bourgogne, de Normandie, de Flandre, n'avaient-ils pas été la proie de la conquête et d'une possession militaire ? L'hérédité dans l'usurpation de la couronne était nécessaire pour consacrer l'hérédité dans la possession des fiefs ; avec Robert, roi des Français, fils de Hugues, petit-fils des ducs de France, aucun reproche ne pouvait être adressé aux comtes, aux féodaux qui campaient sur le territoire. En Normandie, c'étaient les descendants des Scandinaves qui s'étaient partagé les terres sous un chef venu du Jutland et de la nation danoise, conquérants et usurpateurs s'il en fut jamais, nul ne pouvait justifier les titres des comtes de Champagne les tricheurs, ou des ducs de Bourgogne de la race de Hugues de France. Quand tout était usurpation, n'était-il pas nécessaire d'avoir sur le trône un roi nouveau qui fût pour la couronne ce que les féodaux étaient pour la terre ? Il y a un instinct dans les sociétés pour se placer sous le principe qui leur convient ; dans une époque de violence, il fallait un prince que la

---

<sup>1</sup> Helgaud, *Vita Roberti*. — Duchesne, tom. IV, p. 64. Comparez avec l'abbé de Camps (*Cartulaire*) ; le savant abbé a fait une dissertation spéciale sur le divorce de Robert et de Berthe. Mss. Biblioth. du roi, tom. IV, in-folio.

<sup>2</sup> Dubois, *Hist. ecclés. de Paris*, p. 612.

violence avait fait roi ! Lorsque toutes les terres et tous les fiefs étaient usurpés, il fallait que la couronné fût également une sorte d'usurpation.

A l'âge de vingt-cinq ans, Robert avait la taille élevée, la chevelure lisse et flottante ; ses épaules étaient hautes, signe de force ; sa barbe longue et assez fournie ; les yeux fins et bons ; la bouche gracieuse à tous, et, comme disent les chroniques, toujours prête à donner le baiser de paix<sup>1</sup>. Le roi Robert était d'une force prodigieuse, expert en tous les arts de la guerre ; il chevauchait un cheval à la course et brisait de ses poings des éperons de fer. Son esprit était pourtant débonnaire ; on citait sa libéralité prodigue y qui ne s'arrêtait devant rien ; il donnait sans cesse aux comtes, aux clercs, à tous les hommes qui tendaient la main pour obtenir honneurs ou récompenses. Cette indulgence, il la poussait si loin qu'il se laissait voler ; si bien qu'un jour un de ses comtes lui prit des chandeliers d'or en sa face, sans que le roi fit la moindre plainte ; on célébrait sa piété, et les chroniques racontent les magnificences de cet excellent roi qui fondait les moutiers et donnait de précieux ornements à toutes les châsses bénites : des scels pendant aux chartres restent encore du roi Robert, où on le voit avec son sceptre en main, la couronne au front et sa barbe crépue<sup>2</sup>. Le roi passait donc sa vie de prince en ses châteaux d'Étampes, de Saint-Denis ou de Poissy, avec sa chaste épouse Berthe qu'il aimait tendrement, lorsque éclata sur le royaume la triste affaire du divorce. Il y avait un an déjà que le mariage de Robert et de Berthe était célébré, l'archevêque de Tours avait béni l'hymen au nom des saintes lois de l'Église ; mais le pape n'était pas intervenu ; la loi des canons avait-elle été observée ? ici se présentait une des plus graves questions du droit catholique. Au Xe siècle, l'unité religieuse, d'où la force morale devait résulter, n'était point établie encore ; chaque évêque avait sa juridiction territoriale tellement mélangée au système féodal que l'épiscopat en avait emprunté les violences et les passions ; on disputait alors un évêché comme une pièce de terre, on voyait un évêque combattre le casque en tête comme un brave et digne comte<sup>3</sup> ; plusieurs portaient aussi fièrement la cuirasse et le brassard que le plus fort et le plus redoutable féodal. Quand vous entriez dans les cathédrales de Sens, de Tours, de Cologne et de Metz, il n'était pas rare de voir révoque cuirassé convoquer ses hommes d'armes, ou bien, l'épieu en main, faire retentir l'église fortifiée du son bruyant du cornet, pour courir à la chasse au sanglier dans les Ardennes, dans les bois épais de Flandre ou de Bretagne, impénétrables retraites célébrées par les légendes. Plus d'une fois les aboiements des chiens de l'abbé, le hennissement de ses chevaux, se mêlaient aux sons de l'orgue dans les abbayes<sup>4</sup>.

Il était résulté de cette empreinte féodale une certaine indépendance des évêques chacun dans son diocèse ; Rome n'avait point encore l'habitude de ses légats *a latere*, puissance immense et morale qui ramena l'ordre et l'unité au milieu de l'anarchie du XIe siècle. Les légats furent le grand moyen d'énergie pour les sociétés agitées ; ils avaient les pouvoirs extraordinaires qui sont

---

<sup>1</sup> Helgaud, *Vita Roberti*, lib. I. On peut lire sur Helgaud et sur Robert une dissertation de Sainte-Palaye, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tom. X, p. 553 à 562.

<sup>2</sup> Mabillon, *Diplomatie*, tom. I. Montfaucon donne deux ou trois monuments du règne du roi Robert, tom. I.

<sup>3</sup> Voyez Labbe, *Concil. Gallia*, tom. I. Les canons prohibent en vain ces habitudes belliqueuses, dom Bouquet, tom. X.

<sup>4</sup> Labbe, *Collect. Concil. Gallia christiana*, tom. II, et à la table des matières, v° *Cleric.* et *Abb.*

indispensables à toutes les époques de crise et de fortes actions. Il faut à une société travaillée par des dangers menaçants ces hommes qui agissent et commandent en vertu de leur droit extraordinaire ; le proconsulat se transforme, mais il ne s'abolit pas. Le pape qui portait la tiare était alors Grégoire V, de la famille d'Othon III<sup>1</sup> ; il n'avait pas été paisible sur son trône pontifical. Rome devenait le foyer d'une insurrection bruyante ; le peuple, sous le tribun Crescentius, tête d'énergie, avait expulsé Grégoire, le représentant de la race germanique<sup>2</sup> ; Crescentius, héros populaire, avait saisi la dictature comme dans la vieille Rome, et au nom du peuple italien il avait secoué le joug du blond Germain qui foulait aux pieds de ses chevaux le Capitole, le Cirque et le Campo-Vaccino. Le peuple romain avait élu son pape dans le *Forum*, comme aux vieux temps il élisait ses consuls et ses tribuns. Le nouveau pontife prit le nom de Jean XVII ; il s'établit dans la basilique de Latran, tandis que le tribun Crescentius, rassemblant les légions des fils efféminés de Romulus, réveillait les ombres éteintes des vieux sénateurs. Cette puissance ne dura qu'un moment ; bientôt l'on vit descendre des Alpes et des Apennins les soldats allemands, durs comme le fer. Rome vit autour de ses murailles les vassaux d'Othon ; la race germanique l'entoura comme d'une ceinture d'acier : la ville éternelle fut prise : l'antipape Jean, homme faible et sans énergie, eut les yeux crevés, la langue et les oreilles coupées<sup>3</sup> : sur le lieu même où coulaient les flots jaunis du Tibre, Jean fut promené sur un âne, la face tournée vers la queue, en signe de mépris : le tribun Crescentius fut précipité des hautes tours de Rome, et les Germains lui disaient en moquerie : *Roi de Rome, essaie de la roche Tarpéienne !* Grégoire fut rétabli sur le siège papal<sup>4</sup>. Le pontife était ainsi de race germanique, fort comme elle, inflexible dans les prescriptions de l'Église et la suzeraineté pontificale ; peut-être même se mêlait-il à toutes ces négociations un ressentiment de race. Tant il y a que Grégoire se montra fort irrité de ce que les évoques avaient célébré l'union de Robert sans solliciter les dispenses de Rome. Que devenait l'unité de l'Église ? on avait méconnu l'autorité du saint-siège et les lois canoniques sur les dispenses ; le mariage était nul, et on ne pouvait en invoquer la force et la durée<sup>5</sup>. Il y avait encore d'autres motifs d'irritation contre Robert et la reine Berthe : le pape, qui avait triomphé à Rome avec Othon, était tout entier dans les intérêts germaniques ; n'était-ce pas l'armée impériale qui avait forcé les portes du château Saint-Ange et précipité Crescentius de la haute tour dans le Tibre ? Grégoire V, élu au trône pontifical sous le pallium et les pompes allemandes, était le représentant des peuples du Rhin et de la Meuse, si haineux contre les Français et leurs rois ; l'union de Berthe et de Robert n'était-elle pas une menace contre les intérêts d'Othon ? Berthe avait des droits sur le royaume de Provence, dépendant de la couronne impériale ; les Français allaient donc hériter de ces terres si riches sous le soleil du midi ! Le ressentiment de la nation germanique, la réaction de la race carlovingienne contre les Capétiens, se révèlent par deux poursuites solennelles de cette époque : premièrement, la

---

<sup>1</sup> Voyez Baronius, *Annal.*, ann. 985-997.

<sup>2</sup> Comparez Ditmar, p. 354, apud Schmidt, *Histoire des Allemands*, tom. III, p. 439, et le Panthéon de Godefroy de Viterbe dans Muratori, *Scriptor. ital.*, tom. VII, p. 436, 437.

<sup>3</sup> Baronius, *Annal.*, ann. 995-997.

<sup>4</sup> Ditmar, *Annal.*, ann. 995-997.

<sup>5</sup> Dubois (*Histoire ecclésiastique de Paris*) entre dans de grands détails sur le divorce. Voyez aussi dom Bouquet, *Collect. des Historiens de France*, tom. X.

réhabilitation d'Arnould sur le siège métropolitain de Reims ; secondement, le divorce de Robert et de Berthe<sup>1</sup>.

On se rappelle toutes les solennités qui avaient accompagné la déposition d'Arnould sous le règne de Hugues Capet ; Hugues avait humilié tant qu'il l'avait pu le bâtard de la race carlovingienne, en le forçant à s'agenouiller la face contre terre devant le trône de son ennemi : *Abaisse ton cou, cria le seigneur roi ; abaisse, abaisse encore !* Cette déposition avait eu un grand retentissement dans le monde catholique ; Grégoire V s'en était vivement inquiété : n'était-ce pas un attentat contre la sainte Église ? Arnould, d'ailleurs, était le descendant de la vieille race de Charles le Grand, qui avait ses palais et son tombeau à Aix-la-Chapelle ; les Germains l'aimaient et le protégeaient. Dès que la papauté fut restaurée dans Rome, Grégoire V écrivit de longues épîtres à Robert pour qu'il eût à restituer le siège épiscopal à Arnould ; des légats furent envoyés en France avec des pleins pouvoirs ; on devait défendre les droits de l'épiscopat, tandis qu'Abbon, abbé de Fleury, était député par Robert auprès de : Grégoire V, afin de traiter du rétablissement d'Arnould et du divorce de Robert et de Berthe<sup>2</sup> ?

Cette douce et sainte union était l'objet des ardentés remontrances du pape ; Robert et Berthe vivaient dans une communauté intime ; Berthe élevait ses fils, grands d'âge déjà, l'un comte de Blois, l'autre comte de Chartres. Robert passait sa vie dans son château de Dourdans avec la reine, composant des hymnes d'église<sup>3</sup> ; le roi s'appliquait au rythme du plain-chant : sa voix si grave savait donner une mélancolique expression aux psaumes sublimes, à ces cris du cœur qui souffre, il disait dans la langue sainte, aux bruissements de l'orgue, le vide, le désenchantement que laissent après eux les plaisirs du monde dans la vie épuisée. Robert chantait sur la vielle, tandis que Berthe traçait sur des miniatures de grandes figures de saints et de prophètes, telles qu'on les voit encore reproduites avec leurs yeux fixes, leurs traits roides et fortement dessinés sur les portes des cathédrales. Cette union intime, le légat avait mission de la briser ; il fallait déchirer cette vie commune, et la voix solennelle du pape avait déclaré incestueuse et nulle la mystique tendresse de deux corps qui vivaient d'une même existence<sup>4</sup>. La voix du légat avait retenti, et le pape n'avait point trouvé obéissance ; Robert et Berthe restaient dans le même palais ; manants et serfs, clerics et bourgeoisies rencontraient sur un commun palefroi dans les promenades lointaines, sous les arbres épais de la forêt séculaire : il semblait que plus leur union était persécutée par les droits de l'Église et les ordres du pontife, plus l'attachement grandissait entre Berthe et Robert ; il y avait une douce sympathie qui se retrempeait dans les larmes : ainsi marchait leur tendre et fidèle amour. Pendant ce temps, le cardinal légat multipliait les remontrances : l'inceste cesserait-il de se manifester honteusement à la face du monde chrétien ? Berthe et Robert voulaient-ils donner ce grand scandale à l'Église ? qu'allaient dire les sujets en présence d'une violation aussi manifeste des saints droits ? Anathème ! anathème sur ces têtes couronnées qui méprisaient les commandements de l'Église. Grégoire V avait lancé l'excommunication ; déjà ses foudres avaient atteint Robert et Berthe comme vivant dans un concubinage

---

<sup>1</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. II, in-4°.

<sup>2</sup> *Chronique de Frodoard*, ad ann. 995-997. La correspondance du pape a été publiée par Pagy, ad ann. 997.

<sup>3</sup> L'hymne de la Pentecôte est l'œuvre du roi Robert. Voyez le *Mémoire de l'abbé Lebœuf sur la musique l'église*, p. 86 et 87, et les Bénédictins, *Hist. littér. de France*, tom. V.

<sup>4</sup> Pagy, *Annal.* ad ann. 997. — Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. X.

incestueux ; ils n'étaient plus l'époux et l'épouse pour l'Église ; que les portes du temple leur fussent fermées, alors même qu'ils s'agenouilleraient profondément le front contre terre ; avec eux devaient être excommuniés tous les évêques qui avaient célébré ce mariage concubinaire, proscrit par le souverain pontife<sup>1</sup>.

L'excommunication était la peine foudroyante au moyen âge ; l'excommunié était le lépreux dans l'ordre moral ; tous devaient le fuir comme le chrétien rejeté hors des portes de la Cité sainte. L'interdit était une peine plus solennelle encore ; ce n'était pas un homme, mais une société entière frappée de proscription. L'interdit lancé, tout ce qui pouvait émouvoir l'âme apparaissait aux yeux de la société catholique<sup>2</sup> : cette église dont le parvis était naguère inondé de peuple, la voyez-vous ? elle est fermée ; ses portes de fer ont crié pour la dernière fois sur leurs gonds ; le Christ de pierre qui en décore le faite, le saint baptistère qui est au-devant du parvis, les figures de vierges et de martyrs qui en ornent le péristyle, sont couverts de serge violette, de noires tapisseries en signe de deuil ; les cloches ne sonnent plus le carillon de fête et même le glas de la mort ; la nature semble voilée avec le Christ. Naguère un enfant venait-il à naître dans la famille ? on le portait au baptistère orné de fleurs ; le mariage avait ses pompes, et la mort elle-même avait ses prières, ses hymnes, ses plains-chants lugubres, tandis que le corps reposait en terre sainte au milieu des ancêtres, dans ce *campo santo* béni où s'abîment les générations. Que vouliez-vous que devint la société catholique privée de ses émotions, de ses anniversaires, de ses fêtes de martyrs et de saints ? Aussi l'empreinte la plus fatale accompagnait l'interdit ; il n'y avait plus de joie, plus de fête, plus d'enthousiasme solennel ; la société s'enveloppait d'un suaire !

Que trouver d'étonnant dès lors dans le terrible récit de l'interdit, tel que le rapporte le cardinal Damien, légat du saint-siège ? Il rappelle à la mémoire des chrétiens quels furent les tristes résultats de l'excommunication de Robert et de Berthe ; roi et reine couronnés, on les fuyait néanmoins comme des lépreux à la figure hideuse ; tous leurs serviteurs, tous les fidèles, les avaient abandonnés. En vain faisaient-ils retentir le palais de leurs cris ! personne n'allait à eux ; on considérait leurs mets comme infectés de léproserie<sup>3</sup> ; quelle solitude était autour de Robert et de Berthe ! plus d'échanson pour verser le vin d'Orléans dans la coupe dorée ; plus de sénéchal, plus de connétable pour caparaçonner le destrier ; tous avaient fui. Mille légendes lamentables circulaient parmi les vassaux : ici on avait entendu des voix étranges qui frappaient l'air de leurs cris douloureux ; les ancêtres agitaient leurs armures aux vieilles tours ; des chevaliers tout armés se montraient à l'horizon, combattant dans des nuées sanguinolentes ; enfin on dit dans le peuple que la reine Berthe était accouchée d'un enfant beau de corps, bien fait de membres, mais qui avait la tête d'une oie ! Quel monstre ! répétait-on partout ; comme la vengeance de Dieu flétrit les excommuniés ! Cette tradition<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Dom Bouquet, *Collect. Hist. de France*, tom. X et XI, et la savante préface. Helgaud se borne à dire : *Cujus sancti viri increpatio tandem perstitit, donec rex mitissimus reatum suum agnosceret, et quam male sibi copulaverat, mulierem prorsus derelinqueret, et peccati maculam, grata Deo satisfactione, dilueret.* (*Vita Robert. reg.*, cap. XVI.)

<sup>2</sup> Voyez les canons de l'Église sur l'interdiction. *Collect. Concil.* : table des matières, v<sup>o</sup> *Excommunicat.*, *Interdict.*

<sup>3</sup> Le récit du légat Damien a été discuté comme une invention puérile : il ne faut pas connaître l'esprit du temps pour mettre en question sa vérité. Voyez la lettre originale de Damien. (Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. X.)

<sup>4</sup> Les chroniques parlent de cette tradition aux yeux du peuple, un excommunié n'était plus dans la société humaine, il ne pouvait donner naissance qu'à des monstres dans

de l'enfant de Berthe à la tête d'oie se maintint longtemps parmi le peuple, et le titre de *la mère l'oie* devint par la suite une sorte d'injure, de sorcellerie et d'excommunication.

L'état d'exaltation des esprits ne permettait pas au roi Robert une plus longue résistance ; la révolte n'était-elle pas à craindre ? qui pouvait obéir plus longtemps à un excommunié livré à une légion de diables, tiraillé par l'adultère et l'inceste ? n'était-il pas horrible à voir ? Il y aurait eu une sédition de peuple dans le domaine du roi. Robert se sépara douloureusement de sa femme ; il vint en pèlerinage à Rome, tout en pleurant et gémissant ; il fut absous de sa grande faute, et s'en retourna à travers les Alpes au milieu de ses sujets, qui le reconnurent pour roi quand il fut ainsi réconcilié avec l'Église<sup>1</sup>. Dans la société du moyen âge, un roi excommunié n'était plus roi du peuple ; Église et royauté se tenaient fermement dans un lien commun contre l'anarchie féodale. Les chroniques nous disent combien fut douloureuse la séparation de Robert et de Berthe ; mais la répugnance des chrétiens pour l'excommunié était alors si profonde, que ce fut une grande joie quand on vit le prince admis de nouveau dans l'intime communion des fidèles ; l'église était parfumée d'encens ; les clercs remplissaient le parvis de Saint-Barthélemy en la Cité ; Robert agenouillé fut lavé de son excommunication, et il récita les hymnes qu'il avait composées pour la cathédrale d'Orléans.

Ce roi aux passions vives prit une troisième femme ; le pape Grégoire V l'y avait engagé, car Berthe était morte pour lui et le monde : n'était-il pas à craindre aussi que Robert, poussé par des souvenirs d'amour pour celle qui avait partagé sa vie, ne revînt à sa tendresse ? Des messagers furent envoyés dans tous les fiefs pour quérir une épouse au sire des Français : c'était un beau lot que la couronne, et il y eut plus d'une jeune fille qui s'émut dans les listels : le roi choisit entre elles Constance, de la race méridionale. Quelle était son origine ? les uns disent qu'elle avait pour père Gui, comte d'Arles, et pour mère Blanche, sœur du comte d'Anjou ; les autres la font naître de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse ; tant il y a que Constance était de la race méridionale, belle de corps, légère d'esprit. Elle avait une si grande réputation de beauté, que Robert fit un pèlerinage à la tête d'une forte bataille de lances, seulement pour la voir<sup>2</sup>. Constance vient au-devant du roi dans une noble parure ; elle fit en lui un effet si profond, que Robert n'eut pas de repos qu'il ne la prit pour femme dans les cours plénières ; le mariage fut célébré à Blois : six mois à peine s'étaient écoulés depuis le divorce. Constance, comme toutes les filles du Midi, apporta dans la cour de Robert de France les mœurs légères, les habitudes joyeuses du beau soleil de Toulouse et de Montpellier ; belle, coquette, la reine mena dans sa suite une multitude de troubadours à la science gaie, des femmes aux habitudes rieuses. Les Francs, austères comme leur ciel brumeux, les barons à la barbe longue, aux cheveux pendants, aux noires armures, furent fort scandalisés de voir ces peuples méridionaux tous rasés, aux vêtements courts, se moquant de la gravité des clercs dans les sombres villes du Nord : il faut entendre les lamentations des vieux chroniqueurs contre cette apparition de la race méridionale dans la cour plénière du roi Robert ; ils déclament tous contre

---

l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Au reste, voyez tom. X, *Hist. de France*, dom Bouquet, et l'abbé de Camps, *Cartulaire*, Mss., tom. IV.

<sup>1</sup> Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de Francs*, tom. X.

<sup>2</sup> Helgaud, *Vita Roberti*, cap. XXIV. — Frodoard, *Chronique*, et Raoul Glaber. — Dom Bouquet, *Historiens de France*, tom. X.

Constance, ses riches parures et ses mœurs dissolues<sup>1</sup>. Quand Constance paraissait sur sa baquenée aux poils blancs et lissés pour faire ressortir ses cheveux noirs qui tombaient en tresses jusque sur la croupe de son noble coursier ; quand elle se montrait avec ses robes écourtées, la jambe presque nue ; quand elle se faisait suivre de jongleurs, troubadours, esprits fous de gaieté, il y avait un long murmure parmi les Francs inquiets. Quelle était cette folle femme ? que voulaient donc ces baladins ? venaient-ils imposer leurs mauvaises mœurs à la nation de France ?

Constance, à travers cette écorce brillante et ses habitudes de coquetterie, avait un caractère ferme, tenace, emporté ; la reine conquit sur Robert tout le prestige d'une grande passion. La pauvre Berthe fut oubliée ; Constance aimait la musique, l'art des jongleurs et des ménestrels ; auprès d'elle Robert se prit encore à composer des hymnes d'une musique douce et harmonieuse ; le pieux monarque mêla l'amour et Dieu dans une commune pensée. A la chapelle de Dourdans, il faisait vibrer l'orgue pour chaque prose de l'année, et le nom de Constance se trouva plus d'une fois dans ses prières à Dieu. La reine fut une femme de tête et de cœur ; Constance heurta hautement les féodaux, et voilà pourquoi les chroniques la dépeignent sous des couleurs altières et dissolues ; elle était implacable dans ses ressentiments ; quand elle avait résolu un acte de sa volonté, rien ne pouvait la contraindre ; malheur à celui qui se déclarait son ennemi ! Constance demeurait inflexible dans ses desseins ; elle poursuivait tout ce qui s'y opposait, tout ce qui était hostile à sa puissance. Robert subit l'absolue domination de la reine<sup>2</sup> ; de là les clameurs des vieux féodaux de la rare franque ; les Aquitains, les Provençaux devenaient maîtres de la cour plénière, ils se partageaient les fiefs et les domaines royaux ; n'y avait-il pas parmi les Francs mille causes de plaintes et de révoltes armées ? le sang devait bouillonner au cœur des hommes d'armes !

---

<sup>1</sup> *Cæperunt confluere, gratia ejusdem reginæ, in Franciam atque Bur grandiam ab Arvernia, et Aquitania, homines omni levitate ranissimi, moribus et veste distorti, armis et equorum phaleris incompositi, a medio capitis vomis nudati, histrionum more barbæ rasi, caligis et ocreis turpissimi, fidei et pacis fœdere vacui, quorum itaque nefanda exemplaria, heul proh dolor ! tota gens Francorum nuper omnium honestissima et Burgundionum sitibunda rapuit, donec omnis foret nequitie et turpitudinis illorum conformis.* (Rodolph. Glaber., *Hist.*, lib. III.)

<sup>2</sup> Le moine Glaber, qui soutient sans cesse l'honneur de la race du nord, s'élève vivement contre la reine Constance ; c'est une haine profonde. Voyez chap. XVII, XXI, XXIV.

## CHAPITRE VII. — L'AN MIL. — MORT DU ROI ROBERT.

Effroi des populations. — Pensée de la fin du monde. — Prodiges. — Légendes. — Phénomènes. — Reconstruction des églises. — Organisation des monastères. — Esprit de pèlerinage. - Force de l'Église et de la papauté. — Les féodaux. — La dernière période du roi Robert.

1000—1031.

La fatale année prédite par les chroniqueurs approchait avec son cortège lugubre ; on touchait à l'an mil qui devait voir la fin du monde<sup>1</sup>, la chute des générations se refoulant les unes sur les autres dans ce cataclysme. Il s'était répandu une terreur indicible au sein du peuple ; on se pressait dans les églises pour interroger les moindres événements ; il y avait ce frissonnement qui précède les grandes catastrophes ; chacun, les yeux fixés sur l'univers, étudiait les astres ; on suivait les plus petits accidents. La terreur était dans toutes les âmes ; clercs, bourgeois, seigneurs féodaux même tous avaient la crainte au cœur d'assister à cette fin du monde, aux cris déchirants des générations brisées<sup>2</sup>. Hélas ! la colère de Dieu était grande ; les péchés de l'homme étaient si nombreux ! que de calamités menaçantes ! Le Christ aux regards irrités allait paraître avec les anges en sa gloire ; l'archange Michel, avec sa lance et son bouclier de feu, se montrerait dans la nuée en face de Dieu en trois personnes ; et la Vierge sainte, agenouillée, implorerait le pardon des hommes, car elle aussi, femme souffrante, était bien digne d'appeler la miséricorde de son fils, courroucé par l'orgueil et l'impiété des âmes<sup>3</sup>.

Les clercs et les savants qui étudiaient la marche des saisons dans les astres, avaient aperçu d'épouvantables symptômes de cette fin du monde tant redoutée ; ou contaient mille phénomènes étranges qui menaçaient la ruine des générations. Les imaginations solitaires et exaltées interprétaient les phénomènes physiques comme un grand trouble apporté à l'ordre éternel et qui annonçait sa destruction : l'orgueil de la science n'avait point encore pénétré la profondeur des abîmes pour expliquer la nature ; les systèmes n'avaient pas remué les idées ; il y avait une terreur naïve qui voyait Dieu partout avec sa colère contre le pécheur : toutes ces imaginations s'exaltaient dans les contemplations des événements inouïs, de ces mille voix étranges qui sifflent avec le vent dans la tempête. On croyait partout aux miracles, rien ne se faisait dans l'ordre naturel ; on était sans cesse dans les ravissements du ciel ou dans les horreurs de l'enfer ; l'âme ineffable restait dans la contemplation du monde immatériel, indicible puissance qui nous mène tous, enfants que nous sommes, quand l'heure de minuit roule dans le temps, et que nous nous asseyons au milieu des ruines silencieuses. La période du moyen âge est comme une grande nuit jetée sur le genre humain ; les événements, les phénomènes apparaissent comme ces éclairs qui font

---

<sup>1</sup> Mabillon, *Analect.*, tom. III, p. 594, n° 26.

<sup>2</sup> Arbo., *Apol.*, p. 401

<sup>3</sup> C'est ici le symbolisme de pierre de toutes les cathédrales du moyen âge. Mabillon, tom. III, p. 594.



frissonner l'homme au sein de la nuée épaisse; la superstition forme l'épopée de ces époques où la vie se passait dans les batailles, le désert, ou l'abbaye isolée ; c'est le frisson qui nous saisit tous, petits et grands, esprits faibles ou forts, car tous nous avons été remués par les histoires de nos pères, quand les morts soulevaient la tombe, ou que les vieilles fées ricanaient de leurs bouches édentées derrière les tapisseries des châteaux, lorsque les ancêtres d'acier remuaient leur pesante épée ! Or, il était advenu avant l'an mil d'étranges phénomènes; les deux moines Adhémar de Chabanais et Raoul Glaber ont laissé des témoignages de tout ce qui avait semé la terreur, légende de la solitude, fatales histoires qui couraient de manoir à manoir. Il y avait alors au couvent de la Réome un frère de mœurs très-douces, et qu'on appelait Wulfer. Ce dimanche matin, il eut une vision qui ne nous paraît pas difficile à croire. Il se reposait un moment dans l'église pour réciter ses prières après laudes et mannes : déjà les frères avaient tous quitté l'église pour retourner dans leurs cellules, quand tout à coup elle se trouva remplie tout entière d'hommes vêtus de blanc, et portant de longues robes de pourpre<sup>1</sup>. Au même temps un présage merveilleux et digne de trouver place ici se manifesta près du château de Joigny, chez un noble homme nommé Arlebaud. Pendant trois ans il tomba presque continuellement, dans toute sa maison, des pierres de diverses grandeurs, dont on peut voir encore des monceaux tout autour de sa demeure. Venaient-elles de l'air, ou pénétraient-elles par le toit? c'est ce que personne ne peut dire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette pluie, qui ne s'arrêtait ni la nuit ni le jour, ne blessa pas une seule personne, et même ne brisa pas un vase. Plusieurs frères reconnurent parmi ces pierres les limites, ou, comme d'autres les nomment, les bornes (bornes) de leurs champs<sup>2</sup>. On vit dans le ciel, vers l'occident, une étoile que l'on appelle comète. Elle apparut dans le mois de septembre, au commencement de la nuit, et resta visible près de trois mois. Elle brillait d'un tel éclat, qu'elle semblait remplir de sa lumière la plus grande partie du ciel ; puis elle disparaissait au chant du coq<sup>3</sup>. Quatre ans avant l'an mil, on vit en mer, près d'un lieu nommé *Bernevaux*, une baleine d'une grosseur monstrueuse, se dirigeant du septentrion à l'occident ; elle apparut dans une matinée du mois de novembre, dès la première aurore, comme une île emportée vers des flots, et elle continua jusqu'à la troisième heure du jour de se développer sous les yeux des spectateurs surpris et effrayés à cette vue<sup>4</sup>. On avait vu également un Christ de bois ruisselant de larmes dans l'abbaye des Pucelles ou des Vierges pieuses; chose plus étrange encore, un loup s'était introduit dans la cathédrale d'Orléans; là, saisissant de ses pattes la corde de la grande cloche, il l'avait agitée comme s'il voulait sonner matines; triste prodige, car l'année suivante toute la cité fut brûlée par un cruel incendie. On remarqua aussi que le mont Vésuve vomit par un plus grand nombre de bouches des flammes et du soufre, et le chroniqueur Raoul Glaber s'empresse d'expliquer par des notions physiques le phénomène qui étonne ses sens : Sept ans avant l'an mil, le mont Vésuve, que l'on appelle aussi l'antre de Vulcain, vomit par un plus grand nombre de bouches qu'à l'ordinaire des flammes et du soufre, avec une multitude de pierres énormes qu'il lança jusqu'à trois milles de là. Les exhalaisons fétides qui accompagnèrent cette éruption commencèrent à rendre le pays voisin inhabitable. La première raison que nous en donnerons, continue le moine Glaber, c'est le vide de la nature épuisée dans ce climat par l'ardeur du

---

<sup>1</sup> *Chronique* de Raoul Glaber, liv. II, chap. IX.

<sup>2</sup> *Chronique* de Raoul Glaber, liv. II, chap. X.

<sup>3</sup> *Chronique* de Raoul Glaber, liv. III, chap. II.

<sup>4</sup> *Chronique* de Raoul Glaber, liv. II, chap. II.

soleil ; et comme c'est là que se porte toute la masse des eaux de l'Océan oriental, le poids immense des flots que cet astre attire par ses rayons, du sein des gouffres de la mer, refoule l'air et le force à se réfugier dans les entrailles de la terre, d'où il s'échappe ensuite comme il peut dans l'espace sous la forme d'une vapeur enflammée. Car, de même que l'air est destiné, par sa nature, à circuler dans les régions élevées, de même aussi il subit alternativement les lois des deux éléments qui composent son essence, l'eau et le feu. Il s'enflamme dans les climats brûlants, et se congèle sous une température humide. Cette singulière théorie physique se rattache à toutes les idées du moyen âge. Cependant presque toutes les villes de l'Italie et de la Gaule furent dévastées par des incendies violents, et Rome elle-même fut presque tout entière la proie des flammes ; le feu ne respecta pas non plus la charpente de l'église Saint-Pierre<sup>1</sup>. A cette époque avait également commencé une horrible famine qui dura cinq ans entiers ; on se nourrissait d'animaux immondes, de reptiles ; plus de vingt mille pauvres, hommes, femmes et enfants, périrent de faim dans le seul duché de France<sup>2</sup> ; tristes symptômes qui annonçaient que la fin du monde n'était pas loin ! car enfin ces calamités, ces prodiges, ces maladies n'étaient envoyés que comme des signes avant-coureurs qui invitent les pécheurs à la pénitence. Hélas ! quelle ressource pouvait-il rester, si ce n'est la prière, les pèlerinages, les fondations pieuses, qui élevaient l'homme vers Dieu !

Dans cette tristesse générale des esprits, la puissance des idées religieuses s'accrut ; il est des époques de désabusement et de douleur qui portent à toutes les exaltations de l'âme ; quand on ne tient plus au monde que par la tristesse, il est rare qu'on ne aie jette pas dans l'ardeur des croyances et de la foi qui console. Le peuple voyait s'avancer le jour horrible où la terre se briserait heurtée par les astres du ciel ; il se précipitait dans les églises pour prier avec ferveur : quel mérite pourrait invoquer le pécheur impénitent devant le Sauveur à la face enflammée de colère ? Alors il se fit un cri de piété dans tout l'Occident ; on voulut éviter la fin du monde en le peuplant de cathédrales ; la multitude s'efforça d'apaiser la colère de Dieu par ces pompes des saintes constructions. On commença par un mouvement spontané à bâtir des églises, à multiplier les autels ; la fin du Xe siècle vit commencer la plus grande partie des cathédrales et des monastères qui exaltent la pensée chrétienne. Jusqu'alors la sévère basilique dominait ; on trouvait des temples aux pierres larges et carrées avec leurs pronaos et leur baptistère, comme l'école byzantine en avait posé le modèle en Italie et dans les Gaules. A la fin du Xe siècle, des formes nouvelles furent introduites dans la construction des cathédrales ; on essaya ces forêts de colonnes en fût ; les clochers hauts, les tours qui se mêlent aux nues ; des corporations d'ouvriers se formèrent pour la construction de ces magnificences de l'art : quelle œuvre plus méritoire et plus grande que de construire la maison de Dieu. Des populations entières se jetaient au travail avec une indicible ardeur ; c'était l'œuvre la plus digne pour racheter les péchés des hommes. La plupart de ces grandes cathédrales que vous voyez encore vous éblouir de leur éclat, avec leurs vitraux colorés, leurs tombeaux de comtes ou d'évêques sur les dalles de pierres ; toutes ces magnifiques productions de l'art furent conçues alors à

---

<sup>1</sup> *Chronique* de Raoul Glaber, liv. II, chap. VII.

<sup>2</sup> Adhémar de Chabanais et Raoul Glaber, ann. 1000. — Helgaud, *Vita Roberti*, cap. XVIII.

l'aide de la foi et de la prière ; ce fut le produit simple, spontané d'un mouvement chrétien<sup>1</sup>.

Les pieux légendaires furent les premiers architectes ; leurs poétiques traditions, les merveilles qu'ils racontaient, devinrent le puissant mobile des grandes constructions chrétiennes : les légendaires avaient récité la vie des saints, épopées qui servirent de bases populaires aux constructions ogiviques. Les compagnies d'architectes et de maçons reproduisaient sur la pierre les pieuses histoires que les religieux avaient écrites ; ils pétrifièrent leur poésie dans les grandes œuvres d'architecture. Suivez cette procession de moines à la tête rasée, tout couverts de bure, que reproduit si bien la façade grisâtre de la cathédrale ; en avant est l'abbé mitré, la crosse en main ; quelques frères couronnés de genêts et de fleurs portent sur leurs épaules la châsse du saint toute taillée d'or, sous des arcs de feuillages taillés en pierre : ce sont les reliques des martyrs, de saint Denis, le patron des Gaules, de saint Mandé, de saint Cloud ; ils sont là éternellement incrustés sur la belle ogive de la porte basse et voûtée<sup>2</sup> : voyez maintenant cette hideuse légion de diables, les uns à formes de singes, les autres sortant leurs têtes grimaçantes du milieu des flammes d'enfer ? puis ces figures bizarres, oiseaux aux becs longs, à l'œil d'une effrayante rondeur ; ces monstres qui lèchent leurs pattes, ces serpents qui se traînent et rampent à côté des saints aux traits roides, dessinés autour du Sauveur avec les heures et les signes du zodiaque. Tous ces monuments de sculpture sont puisés dans les légendaires ; à toutes les époques, l'imagination n'est qu'une dans les arts ; la légende fit l'architecture, la foi fit les artistes ; les corporations ne conçurent des merveilles que parce qu'elles avaient une croyance profonde en leurs œuvres. Que d'églises furent alors essayées après l'an mil ! Paris, Orléans, Chartres, Blois virent commencer leurs cathédrales !

Ce sentiment de croyance et de foi fut également le mobile de l'organisation monastique ; jusqu'alors les monastères ou abbayes n'avaient pas de règles exactement suivies<sup>3</sup>. Les moines se livraient à toutes les licences de la société féodale ; les uns chassaient, l'arc en main, dans les forêts séculaires ; les meutes des abbés aboyaient jusque sur le parvis de la cathédrale, elles faisaient chœur avec le chant des psaumes et les prières de matines<sup>4</sup> ; les autres posaient le casque sur leur front tonsuré, et, l'épée en main, se présentaient comme l'archevêque Turpin aux batailles ; était-ce là l'office de clerc, tel que les saints canons l'avaient prescrit ? Quand donc la fin du monde fut annoncée avec des signes, terribles avant-coureurs, alors il se fit un grand retour vers la réforme monastique ; de tous côtés partit un cri de réprobation contre la licence des religieux ; la voix austère de quelques évoques se fit entendre pour appeler les ordres monastiques à la pénitence. La solitude avait ses débauches, la vie du désert ses fêtes où le vin coulait à pleins bords au milieu de folles filles : il fallait mettre fin au scandale dans la foi. Le puissant régulateur des ordres religieux

---

<sup>1</sup> Raoul Glaber, ad ann. 988.

<sup>2</sup> On ne peut expliquer le symbolisme des cathédrales que par l'étude profonde de la vie des saints : consultez les Bollandistes, et les *Acta sanctor. ordin. sanct. Benedict.* de Mabillon (préface, tom. II).

<sup>3</sup> Il y aurait un magnifique travail à faire, ce serait l'histoire des ordres monastiques, mais vue d'un peu haut. Les *Annales* de Mabillon sont les plus curieuses indications à suivre pour s'en donner une juste idée.

<sup>4</sup> Voyez Labbe et Sirmond, *Concil.*, ann. 1671, et le supplément de Lalande, édition de 1686.

avait été saint Benoît : le premier des saints qui porta le nom de Benoît, au Ve siècle, fut le créateur des ordres monastiques en Occident, comme Antoine l'avait été en Orient. Dans le désert de Sobiaco, à quinze lieues de Rome, saint Benoît conçut la pensée profonde de sa règle<sup>1</sup>, qui répondait si admirablement aux besoins de la terre envahie : il recommanda à ses disciples l'étude et le travail des mains ; l'étude pour grandir le domaine de la science et de l'intelligence<sup>2</sup> quand la barbarie menaçait de tout obscurcir ; le travail des mains pour fertiliser ces plaines incultes, ces déserts que l'invasion avait faits ; l'Europe était foulée aux pieds des chevaux tartares et sarrasins ; la terre était convertie en solitude ; Benoît disait à ses frères : *Travaillez à semer les champs, à multiplier les récoltes, car Dieu a mis l'homme dans cette triste vallée de larmes pour remplir trois conditions : avancer l'intelligence, travailler et prier.*

L'ordre de saint Benoît se répandit avec une indicible rapidité ; la parole du grand fondateur retentissante dans l'univers chrétien<sup>3</sup>, répondait aux besoins des masses ravagées par le bouleversement du Ve siècle ; partout où le pèlerin se rendait, en France, en Italie, en Allemagne, il rencontrait les disciples de saint Benoît vivant dans les abbayes et aux oratoires ; ils remuaient les terres, les rochers, défrichaient les forêts. Là vous trouviez des coteaux de vignes où naguère une forêt vierge entrelaçait ses rameaux sauvages. Par un privilège de la Providence, une grande destinée s'était rattachée à ce nom de Benoît ; il y avait eu un saint Benoît qui grandit l'intelligence des ordres monastiques en Angleterre<sup>4</sup> ; puis saint Benoît d'Aniane, de la race méridionale, d'abord échanson de Pépin et de Charlemagne ; le noble courtisan quitta les festins des cours plénières pour se déclarer le réformateur des ordres religieux en France<sup>5</sup>. Quels hommes et quelle puissance de règles que ces fondateurs d'établissements religieux au moyen âge ! Dans une époque comme la nôtre, où tant d'individualités se posent dans leur égoïsme étroit, combien ne sont pas dignes de notre admiration ces puissants génies qui assouplissaient tellement la volonté humaine, que des milliers de corps n'avaient qu'une âme, qu'une vie commune, laquelle ils soumettaient à la règle, loi impérative de ces corporations ! Les fondateurs d'empires blanchissent leur front pour imposer l'obéissance à la loi ; ici ces fondateurs d'ordres monastiques façonnaient l'homme à tous les devoirs par la puissance de la discipline, et avec la plus grande abnégation de toute personnalité.

Il y avait en France quelque relâchement dans l'ordre de Saint-Benoît, quand parut saint Odon, abbé de Cluny ; il appartenait à la race méridionale, et son père tenait les fonctions de chancelier auprès de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine. Odon reçut une éducation intelligente ; la vieille Rome ne lui fut point inconnue ; il récitait Virgile et Horace, et lorsqu'il vint aux écoles de science de Paris, il fut remarqué par l'archidiacre Remy, une des lumières de la

---

<sup>1</sup> La Vie de saint Benoît a été écrite par dom Mège, 1690, in-4°. — Mabillon, *Ann. ordin. S. Benedict.*

<sup>2</sup> L'admirable règle de saint Benoît a été publiée avec des commentaires de dom Calmet, Paris, ann. 1734, 2 vol. in-4°.

<sup>3</sup> Mabillon, *Ann. ordin. S. Benedict.*, tom. I.

<sup>4</sup> Les Anglais l'appellent saint Benoît Biscop ; Bede a écrit sa vie. Voyez la *Collection* de Harne, Dublin, ann. 1664. Il naquit en 628.

<sup>5</sup> Les œuvres de saint Benoît d'Aniane consistent en quelques opuscules. *Codex regularum*, publié à Rome, ann. 1661. Baluse en a donné des fragments dans ses *Miscellanea*, tom. V.

cathédrale ; sa lecture, ses veilles, il les appliqua à l'étude de la règle de Saint-Benoît. Il commenta cet admirable modèle des gouvernements et des corporations. Odon renonça au monde pour se retirer en Bourgogne, dans le désert où venaient de s'établir quelques cellules religieuses ; il fut nommé abbé de cette petite colonie de cultivateurs actifs ; Odon avait apporté cent volumes des Pères et des auteurs de l'antiquité profane ; il recommanda aux frères l'étude et le travail, les deux premières conditions de la vie de saint Benoît ; il bâtit le monastère de Cluny ; Cluny, sainte retraite, colonie agricole que le principe religieux fonda pour apprendre la culture à la Bourgogne couverte de bruyères : bientôt tout fut défriché et planté ; des coteaux virent jaunir la vigne vigoureuse ; des canaux et des rigolos arrosèrent des jardins ; et Cluny put fonder, dans moins d'un siècle, cent cinquante oratoires, fermes modèles pour la culture jetée sur tout le sol de la France<sup>1</sup>. Le triomphe de l'esprit monastique se manifesta surtout à la fin du Xe siècle ; quelle retraite plus sainte pouvait-on trouver quand la société était tourmentée par tant de douleurs ! On se précipitait aux pieds des autels ; on embrassait les sanctuaires, la fondation des églises et des monastères semblait être la pensée commune. La société avait besoin de prières : les grandes organisations religieuses datent de cette époque ; il fallait donner des règles à ce peuple nouveau qui encomrait les pieuses retraites ; il y eut donc une collection de lois monastiques, lesquelles devinrent par la suite le type de l'organisation communale ; l'Église fut le principe de toute liberté. Une époque de déchirements et de douleurs a besoin de la solitude ; l'esprit du désert correspond au désespoir de la vie. La société était tout empreinte de la pensée du repentir, elle courait s'agenouiller ; le peuple priait la Vierge sainte de suspendre la colère du Sauveur ; il soupirait dans ces hymnes qui nuit et jour retentissaient aux cellules des moines comme un chant de tristesse, comme un frissonnement de l'âme qui allait à Dieu !

La génération du Xe siècle était marquée de deux caractères : ici on se groupait dans la solitude pour s'exalter pieusement ; là on avait besoin de la vie errante, aventureuse, même dans le repentir. Il y avait quelques barons hautains qui, vieillards aux cheveux blancs, renonçaient aux armes pour le cloître : on rencontrait plus d'un ermite qui naguère avait entendu le son du cor et le bruit des batailles ; quand les rides de la vieillesse plissaient son front, il quittait le monde et ses tempêtes. La jeunesse bouillante et pleine de sève n'avait-elle pas un moyen d'exprimer sa piété et d'employer son bras pour le service du Christ<sup>2</sup> ? De cette ardeur du sang, surabondante dans la poitrine du féodal, naquit le goût des pèlerinages lointains ; le pèlerinage au prochain oratoire convenait au bourgeois ou au pauvre chevalier glacé par l'âge ; mais quand la passion des périlleuses conquêtes agitait les seigneurs, ils se firent accompagner par une longue suite de braves et dignes suivants ; les pèlerinages devinrent de grandes caravanes qui passaient les Alpes et les sombres Apennins, pour se rendre à Rome et prier sur les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul martyrs ; ces pèlerinages étaient armés déjà , ne fallait-il pas se défendre contre les voleurs et les mécréants qui se tenaient au passage étroit des montagnes<sup>3</sup> ? Quelques-uns de ces pèlerins poussaient plus loin leur pieuse ardeur, ils traversaient les mers orageuses pour se rendre en Palestine ; l'âme se complait à l'aspect de ce qui

---

<sup>1</sup> Mabillon, *Annal. Bened.*, tom. VII, p. 126 et 127.

<sup>2</sup> Je réserve pour un chapitre à part l'histoire détaillée des pèlerinages. Voyez chap. XIX, tom. II.

<sup>3</sup> Ducange, *Gloss. v° Peregrinatio*.

parle aux souvenirs. La pensée du pèlerinage poussait à l'exaltation d'une piété chevaleresque ; la vue du tombeau du Christ jetait tous les cœurs dans une rêverie ineffable : lorsqu'une croyance tient à l'esprit, quelle plus saisissante contemplation que celle de la tombe qui contient les dépouilles de ce qu'on adore ! Le goût des pèlerinages convenait à la vie errante du moyen âge ; faire un acte agréable à Dieu tout en poursuivant les aventures, n'était-ce pas précisément répondre à la pensée ardente des chevaliers ? On donnait un élément à l'esprit de conquête. Dans le cours de ces voyages lointains, on pouvait trouver terres à saisir et mécréants à dépouiller, la piété se liait ainsi à l'esprit de la société militaire ; puis, quand le terrible an mil approchait avec son cortège de calamités et de tristes présages, que pouvait-on faire de plus saint que d'aller en prières à Rome ou à Jérusalem ? Si le grand cataclysme prédit par l'Apocalypse devait heurter les cités et briser les montagnes, le pieux pèlerin alors mourrait à la face des basiliques de Rome et du tombeau du Christ dans Jérusalem ; l'âme s'élèverait ainsi purifiée vers son créateur.

Cette universelle tendance pour la piété, ce besoin qui poussait la génération vers le pèlerinage ou vers la vie monastique, les deux grandes issues pour les âmes paisibles ou errantes, d'autres causes enfin prises dans la tristesse des temps, grandirent l'influence morale du catholicisme, et avec elle la souveraine puissance des papes. On a cherché vulgairement dans l'ambition des pontifes la cause première de ce pouvoir qu'ils exercèrent sur la société ; la dictature vint tout naturellement aux papes, parce que la génération, pénétrée d'une crainte subite sur la fin du monde qui s'avancait, courait pleine de tristesse embrasser les autels du Christ. La force brutale des barons n'exerça pas la même violence, et le mouvement catholique prit une plus grande énergie encore sur la société. On n'a pas assez rapproché Tan mil avec son caractère religieux et sombre, son indicible tremblement en face de la mort, de l'accroissement immense conquis par la puissance des papes ; le haut pouvoir de Grégoire VII fut le produit de cette indicible terreur qui poussa petits et grands à bâtir des églises, à fonder des monastères, à élever enfin des temples à Dieu, tandis que la portion ardente et belliqueuse de la société se précipitait dans l'existence active des pèlerinages ; ce qui avait de la sève éclatait dans la vie aventureuse ; ce qui avait la mort à l'âme priait et s'agenouillait. Le pape devint le chef naturel d'une société qui mettait toutes ses forces à la disposition du catholicisme ; Rome fut la tête de cette génération qui éclata sur le monde par les croisades.

En dehors du sentiment moral de l'Église, on peut dire que l'époque du roi Robert est le point culminant de l'anarchie des fiefs ; alors se déploie l'épopée des annales de France, les temps homériques où l'individualité des hommes forts se montre avec toute sa rudesse, comme dans l'Ajax contempteur des dieux et dans le Diomède d'Homère. Je vais fouiller dans toutes ces vies sauvages des seigneurs de la terre ; il faut écrire les courses vagabondes de ces féodaux à la\*haute stature, qui manient la hache et l'épée ; ils ne sont ni sires ni hauts feudataires ; ils ne gouvernent pas des débris de races et de royaumes ; les grands barons marchent égaux de l'autorité royale ; s'ils ne sont pas rois, s'ils ne forment pas une heptarchie, c'est qu'ils considèrent leur titre comme aussi beau et aussi fort. Est-ce que vous croyez que Richard, duc de Normandie, ne se disait pas l'égal de Robert, roi des Français, quand sa bannière flottait aux vents sur autant de cités et de fiefs<sup>1</sup> ? Les seigneurs dont il faut peindre la vie sont moins

---

<sup>1</sup> Le roi et les grands feudataires font entre eux des traités d'alliance sur le pied de la plus parfaite égalité. Les ordonnances elles-mêmes de cette époque ne sont que des

puissants que les feudataires, mais ils ont le caractère aussi altier et le bras aussi dur. Ils n'habitent pas les grandes cités de Caen, de Bayeux, de Paris en l'île, de Bordeaux en Guienne et de Dijon en Bourgogne : si vous quittez un montent le sentier battu des vieilles voies romaines, vous verrez, sur les hauteurs, des murailles élancées, des créneaux en ruines où croît l'herbe qui rampe sur la pierre comme la salamandre grisâtre ; l'oiseau seul à tire-d'aile s'élève jusqu'au rocher. En vain vous employez béliers et mangonneaux, la flèche qu'on lance d'un bras nerveux vient expirer au pied de la montagne ; les enceintes dures comme l'acier, sont enduites de l'antique ciment romain. Là se trouvent des souterrains impénétrables, des tours noires entourées de fossés et de précipices ; le seigneur ne reconnaît aucune juridiction ; son origine, on l'ignore ; son visage, on l'a vu rarement, car il est caché sous la visière de fer ; il n'apparaît que pour lancer ses regards formidables sur de malheureux vaincus. Souvent c'est un Franc inconnu né dans la plaine, ou bâtard de race ; un fils de comte qui, n'ayant pas d'état, veut en conquérir un puissant et fort ; si le roi le somme d'abaisser le pont-levis et la chaîne en fer qui le soutient, un sourire moqueur erre sur les lèvres du féodal. **Que le sire roi reste dans ses domaines, et je suis dans les miens ; pourquoi ne respecte-t-il pas mon gonfanon hissé sur la plus haute tour ? qui lui dispute ses villes ? pourquoi vient-il insulter mes châteaux et mes hommes ? Je suis comte par le même pouvoir qui l'a fait roi.** Que pouvait répondre le suzerain à ces paroles insolentes ? il devait combattre s'il avait une bataille de lances assez épaisse pour tenir le vassal en armes ! S'il ne le pouvait pas, il devait subir le désordre et le pillage<sup>1</sup> Ce ne sont point les légendes que j'ai à vous conter, je ne veux point recueillir le souvenir des chansons de Geste, la grande épopée du moyen âge, mais le récit certain des chroniques, les douloureuses plaintes des clercs et des moines qui souffrent les pilleries de ces seigneurs.

Voici d'abord le comte Raynald ou Raynard ; quel fut-il d'origine ? était-il issu de quelque lignée bâtarde, ou venait-il de classe populaire ? on l'ignorait. Raynald possédait la ville de Sens et son territoire ; il avait fait bâtir par les serfs une tour redoutable en pierres dures, hérissées de pointes de fer ; or, il fallait le voir, ce farouche Raynald, dans les voies et sentiers, suivi de ses hommes d'armes : où va-t-il galopant dans le chemin creux d'Auxerre ? il se tient là caché pour piller les pèlerins et les marchands : aujourd'hui c'est un lourd impôt qu'il lève sur les communaux, demain il dépouillera l'église de ses plus riches ornements : qui peut compter sur sa vie et protéger la jeune fille que Raynald saisit comme sa proie ? nul ne peut réprimer le féodal. En vain l'archevêque pousse des gémissements profonds ! Quel seigneur viendra doué au secours de l'Église désolée ? Robert ! Robert ! écoute donc la voix des cathédrales gémissantes ! Le voici, le roi Robert, avec ses batailles de lances, il assiège Sens ; Raynald est dans la poterne ; brave chevalier, il se défend avec vaillance, un mois, deux mois ; il est trahi par l'archevêque et les bourgeois. Vous direz peut-être le voilà pris, le voilà pendu aux créneaux de la tour<sup>2</sup> ? oh ! non, Raynald est agile, il a fui !

---

traités. Voyez dom Vaissète, *Hist. du Languedoc*, tom. II. Les chartres et ordonnances ne sont jamais relatives qu'au domaine de la couronne. (*Collect. du Louvre*, tom. I.)

<sup>1</sup> Jusqu'aux Assises de Jérusalem, il n'existe aucun ordre, aucun devoir régulier entre le vassal et le seigneur ; les Assises de Jérusalem sont la collection des lois franques. Je regrette qu'on ne les ait pas commentées et expliquées. Voir chap. V.

<sup>2</sup> *Ex Cronic. sanct. Pétri Senonens.* (Dom Bouquet, *Collection.*) *Hist. de France*, tom. X, p. 223 et 324. Comparez avec *Ex vita Garnerii præposit. sanct. Stephani Senonens.* (*Ibid.*, tom. X, p. 382.)

Errant dans les campagnes, trouvera-t-il un asile, lui presque nu, mais le corps noir et dur ? il traverse des plaines et puis des plaines encore ; il va vers Thibault de Chartres : *Seigneur comte, je n'ai plus ma ville de Sens, la trahison de l'archevêque m'a privé de mon fief.* Thibault lui donne la cité de Montereau en garde. Voici Raynald à Montereau sur le confluent de l'Yonne et de la Seine ; il se place comme un oiseau de proie perché sur sa tour entre Paris et Sens : restera-t-il tranquille dans son nid de fortes pierres avec des serfs et des clerks à piller ? Allons, les trompettes sonnent encore ! Raynald et le comte Thibault s'en vont mettre le siège devant Sens ; peuvent-ils laisser cette belle ville au roi et à l'archevêque ? cela ne peut être ; Sens abaisse ses murailles, Raynald recouvre sa ville, et dompte l'archevêque et le roi<sup>1</sup>.

Ainsi le comte Raynald conquérait sa ville de Sens. Maintenant commence l'histoire de Geoffroi, vicomte de Châteaudun. Il tenait son office et fief du comte de Chartres. Geoffroi se couvre de ses armes ; le seigneur roi avait fait démolir le fort de Galardon, élevé sur le rocher ; mais le féodal ne peut rester sans tour fortifiée, pas plus que l'aigle et le vautour sans aire. Geoffroy, relève donc ton château de la montagne ! veux-tu rester sans vin au cellier, sans argent pour tes hommes, quand tu as en face les opulents monastères ? L'évêque de Chartres s'en plaint avec un accent douloureux ; il écrit au roi, il demande protection<sup>2</sup>. *Que voulez-vous ?* répond Robert, *la course est bien longue, le voyage est dangereux de Paris à Chartres ! Je n'ai pu trouver un seul homme qui voulût me suivre.* Alors l'évêque continue : *Ô notre très-cher seigneur ! n'est-ce pas vous qui êtes notre protecteur ? nous nous abandonnons à votre tutelle, parce qu'elle peut nous sauver du contact des méchants ! faites agir le comte Eudes et il nous délivrera du danger. Si le roi et le duc Richard de Normandie ne me protègent, que me restera-t-il comme dernière ressource ?*<sup>3</sup> Ainsi gémissait l'évêque de Chartres.

Le farouche comte Raoul est aussi redoutable ! il n'a pas de demeure fixe, de château fort dans la campagne, il vit aux forêts, sous les chênes épais ; les portes de la cathédrale étaient fermées, il les brise fièrement, ce comte malfaiteur ; il s'avance contre l'autel et fracasse le crâne d'un pauvre clerc célébrant la messe. Quand il a rempli Chartres de ses maléfices, Raoul prend le bourdon de pèlerin et s'achemine vers Rome<sup>4</sup>. L'Église a-t-elle recours à ses avoués et défenseurs ? eux-mêmes commettent des pilleries sous les yeux du roi

---

<sup>1</sup> *Ex Cronica sancti Petri.* (Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. X, p. 223.) Ce Raynald ne serait-il pas le type de Regnaud des chansons de Geste ?

<sup>2</sup> *Qui se contra nos humiliter pergens respondit, quia procul a nobis erat, ideo facultatem sibi veniendi in auxilium nostrum non fuisse, imo copiam virorum qui se nominarentur, non habuisse.* — *Ep. Fulb. ad. Rob. Reg.* (Bouquet, *Hist. de France*, tom. X, p. 457 à 458.)

<sup>3</sup> *Ad vos tandem, dilectissime domine, nostri adjutorii summa rediit... Tutela cujus posse eripi a malorum injuriis omnino confidimus, dummodo prece et observatione cum Odone comite obnixe agatis, quatenus idem nos ab illis expédiet.* — *Ep. Fulb. ad. Rob. Reg., Hist. de France*, tom. X, p. 457 à 458.

<sup>4</sup> *Est enim comes quidam malefactor, nomine Rodolphus, nimium vicinus nobis, qui res ecclesie nostrae per injustam occasionem inrasit, unum de clericis nostris, suis manibus interfecit.... Et de his omnibus appellatus in curia regia, et coram plena ecclesia sceppe vocatus, nec propter hominem, nec propter Deum ad justitiam venire dignatam.... Nunc rero ad limina sancti Petri contendit, tanquam ibi possit accipere de peccatis absolutionem, unde venire non vult ad emendationem.* — *Ep. Fulb. ad. Joann. papam*, XIX, *Ibid.*, p. 473.



Robert. Gémissiez donc sur l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, clercs et hommes pieux ! A cette abbaye si souvent pillée par les Normands, le roi avait donné le comte Drogon pour avoué et défenseur : quel triste présent que ce comte ! S'il défendait l'abbaye contre les pilleries extérieures, lui, le comte, l'avoué de, l'Église, exigeait des moines toute espèce de redevances. Y avait-il fours banaux ? il voulait que les serfs, les bourgeois lui payassent trois deniers pour la cuisson du pain ; y avait-il prairie ? il y faisait paître ses chevaux et cavales. Le comte Drogon usurpait le droit de chasse et de pêche, ses limiers vaguaient en liberté dans les champs cultivés de l'abbaye ; le féodal exigeait un droit sur les foires, landits et le voyage des pauvres pèlerins. Combien le joug du comte n'était-il pas pesant pour l'abbaye ! Elle supplie le roi Robert de l'en débarrasser<sup>1</sup>, et Robert le lui concède ; mais pour atteindre le comte Drogon, il faut des hommes d'armes, et le roi ne peut appeler au chevauchement féodal que quelques fidèles et vieux leudes.

Le roi Robert pourtant ne vivait pas dans le mépris des armes ; si son naturel était paisible quel était le sire roi qui pouvait rester comme un clerc d'église autour de son foyer à composer des hymnes et du plain-chant ? La plus forte guerre de Robert pendant son règne fut l'expédition de Bourgogne ; il ne la fit point seul, il s'aida de l'alliance du duc de Normandie. La Bourgogne avait été donnée comme apanage de lignée à Henri, frère de Hugues Capet ; Henri, le bravé duc, mourut sans autre hoir qu'un bâtard nommé Eudes, qu'il avait fait comte de Beaune, la ville des bons vignobles ; sa femme Gerberge avait un fils issu d'Adalberg, son premier mari, homme de la race germanique ; il se nommait Othon Guillaume ; les clercs disaient que l'enfant avait été adopté par Henri, duc de Bourgogne ; l'héritage fut donc prétendu par trois compétiteurs : le bâtard, l'adopté, le collatéral, qui était Robert, roi des Français, neveu de Henri, duc de Bourgogne. Le ban et l'arrière-ban féodaux sont convoqués. Hélas ! il vint bien peu de monde à la semonce du roi ; Robert eut recours aux Normands ; il scella une charte d'alliance avec le duc Richard, et les batailles de lances devinrent plus épaisses<sup>2</sup>. Othon, le fils adopté, avait reçu le serment des comtes bourguignons, et tous résolurent de se défendre contre l'armée du roi. Ce fut une guerre de dix ans que cette expédition contre la Bourgogne ; la puissance militaire du roi Robert était si restreinte, qu'Auxerre résista à ses armées, Auxerre sur l'Yonne paisible. La guerre de Bourgogne fut toute la vie de Robert ; il y passait les saisons d'été, tandis qu'il venait s'abriter l'hiver en ses châteaux de Dourdans ou de Paris en l'île. Il n'y a pas de soumission ; on se presse, on combat, puis on traite pour une ville, pour un village ; et dans cette confusion il est difficile même de marquer une date. Othon Guillaume resta comte de Dijon, et Robert ne put dompter la fière race de Bourgogne.

Le roi avait alors confié le soin domestique et l'éducation de ses enfants au savant Abbon, abbé de Fleury. Constance d'Aquitaine gouvernait la pensée d'un roi qui partageait sa vie entre la répression des féodaux et le plain-chant d'église. Constance, l'impérieuse princesse, exigea d'être solennellement couronnée, afin d'inspirer un plus grand respect aux barons ; Constance parut dans la cathédrale d'Orléans, la couronne de reine au front ; elle prit la même puissance que Clotilde au temps de Clovis ; elle assista aux cours plénières comme le roi Robert ; elle avait la main ferme, la pensée prompte ; les plus hardis conseils de gouvernement viennent de Constance, car elle avait pris en

---

<sup>1</sup> Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. X.

<sup>2</sup> Comparez Raoul Glaber, chap. VII, et le moine Helgaud, *Vita Roberti*, ann. 1007.

haine bien des seigneurs de fiefs<sup>1</sup>. Robert et Constance avaient eu quatre fils de leur union : Hugues, l'aîné, qui avait alors dix ans, puis Henri, Robert et Eudes ; Robert le roi n'avait-il pas été associé au pouvoir de son père en son vivant même ? le temps était-il assez paisible, les féodaux assez soumis pour qu'on tentât de laisser indéfini le droit de succession dans l'ordre politique ? C'était l'abandonner au hasard ? Pourquoi ne faisait-on pas pour Hugues, l'aîné des fils de Robert, ce que Hugues Capet avait fait pour Robert lui-même<sup>2</sup> ? Le roi envoya donc des messagers pour consulter les féodaux, les réunir en cour plénière afin de reconnaître et saluer Hugues, le fils de Robert, comme l'associé du roi des Francs. Les hauts barons répondirent tous : *Hugues est trop jeune ; quand vous fûtes associé à Hugues le Grand, vous étiez en âge de porter une lance, vous aviez chevauché un haut cheval de bataille, et votre fils Hugues n'a que dix ans ; pourra-t-il faire la guerre ?* Cette réponse, portée par des messagers, inquiéta le roi un moment ; mais il avait intérêt à ce que son fils obtint la couronne ; il passa outre à l'association dans la même forme que son propre couronnement. Quelques évêques, dans l'église d'Orléans, sacrèrent Hugues roi des Français ; mais quel respect pouvait inspirer aux barons un enfant de dix ans sans expérience dans les grands faits d'armes, quand on le voyait surtout si jeune, si petit sur les marches de la cathédrale !

Le roi Robert porta tendrement la parole à son fils, il voulut l'instruire dans la longue expérience du gouvernement : *Ayez toujours devant les yeux la présence de Dieu, qui vous a fait aujourd'hui participant du royaume, afin que vous ne vous détourniez jamais des voies de la justice et de l'équité. Je prie sa divine Majesté de vous voir exécuter en tout sa volonté sainte*<sup>3</sup>. Ces paroles étaient pieuses comme la vie de Robert ; Hugues ne suivit pas ses conseils. A peine avait-il la force de la jeunesse qu'il se ligua avec les comtes contre son père ; Hugues sentait son bras devenir fort, il avait de larges épaules, une tête aussi grosse que celle de son aïeul le Capet ou Caput, rude joueur en chevalerie. Il fut entouré par une ligue de barons et féodaux pour le porter à faire la guerre. Le moyen âge avait admis cette coutume : quand le fils se sentait assez fort pour saisir la couronne, il cherchait à l'arracher à son vieux père dont le bras s'affaiblissait. Robert s'était rébellonné contre Hugues Capet, Hugues se révolta contre Robert ; quand le vieux roi s'en plaignait aux évêques, ceux-ci lui répondaient : *De quoi s'afflige ta Révérence ? ce que tu as fait à ton père, ton fils te le rend ; c'est justice de Dieu.* Hugues le Hardi, le belliqueux, ne survécut point à Robert ; il mourut de violence dans la lutte féodale ; Raoul Glaber nous donne l'explication de cette vie toute de batailles du jeune Hugues. *Le prince croissait, et voyant qu'il ne pouvait retirer d'autres droits, d'autres revenus du royaume dont il était couronné roi, que les frais de sa table et de son entretien, il commença à s'en affliger dans son cœur, et à faire des représentations à son père pour en obtenir quelque apanage. Quand sa mère le sut, comme elle était très avare, et qu'elle avait un empire absolu sur son mari, non-seulement elle fit tout pour empêcher l'effet de la demande du jeune prince, mais elle l'accabla même d'outrages et de mauvaises paroles ; et, comme l'a dit quelqu'un : *Je connais bien l'esprit des femmes : voulez-vous ? elles ne veulent pas ; ne**

---

<sup>1</sup> Helgaud, *Vit. Rob.*, cap. LXIX.

<sup>2</sup> Comparez Glaber, liv. III, chap. IX. — Baluze, *Miscelann.*, tom. II, p. 307, et Bely, *Hist. des comtes de Poitou*, p. 68.

<sup>3</sup> Helgaud, *Vit. Rob. Reg.*, p. 69. Sur la famille de Robert il faut consulter le *Cartulaire*, mss. de l'abbé de Camps. (Biblioth. royale, *Cartul.* 1er.)

*veuillez pas, elles voudront à l'instant ; la reine, en effet, dans la crainte que cet enfant ne fût pas revêtu de la majesté du trône, si quelque accident venait à surprendre son mari, s'était déclarée seule, contre l'avis de tous, pour faire sacrer son fils ; et plus tard elle n'oublia rien pour le traiter comme un étranger, comme un ennemi, l'insultant également par ses paroles et par ses actions. Hugues, voyant qu'il ne pouvait supporter plus longtemps de semblables affronts, se joignit à quelques jeunes gens de son âge, et commença à ravager et à piller avec eux les possessions de ses parents*<sup>1</sup>.

Hugues mourut très-regretté des clercs particulièrement ; on fit des vers à ses funérailles, et on célébra ses hautes qualités sur sa tombe : Psalmiste, ne sois pas insensible, s'écrie Glaber, à la tristesse du monde ; que tes gémissements répondent à notre douleur profonde ! Et vous, laissez un libre cours à vos larmes et à vos sanglots ! La mort vient de nous ravir un prince, l'honneur de l'humanité ! Le monde l'admirait dans la fleur de ses jeunes années. Hugues comptait à peine dix-huit hivers, et déjà il était la lumière des nations et le plus grand des rois, quand une mort jalouse est venue l'arracher à l'amour des hommes. Notre siècle cherchait en vain sur les trônes des peuples, ou même dans les honneurs de l'empire, un prince si distingué, triomphant comme lui dans les combats avec une gloire éclatante, ou robuste et vigoureux comme lui. il faisait toute la force, toute la joie des Français, et la Gaule tout entière lui devait le bonheur et la paix. L'Italie implorait à genoux la grâce de voir ce nouveau César lui dicter des lois en souverain. Mais, hélas ! ô le plus beau des princes, hélas ! notre âge ne méritait pas une telle félicité. Un déluge de maux nous inonde, et l'appui des gens de bien se brise ! Tu fais aujourd'hui la douleur de ta mère, le désespoir de ton père, et tu laisses à tes frères de cruels souvenirs ! Une tristesse sombre règne dans tous les palais, et le deuil chez les peuples les plus éloignés ! Déjà la Vierge sur les pas du Lion atteignait le soleil, quand une pâleur mortelle décolore tes membres ; dix jours se passent, suivis de sept autres journées, et la renommée porte aux oreilles de ton père la nouvelle de ta mort. Grand Dieu, souverain arbitre du monde, il ne vous reste plus qu'à choisir aux Français un roi qui sache veiller à leur sûreté, et qui puisse repousser les attaques de leurs fiers ennemis ! Veuillez aussi accorder au prince que nous pleurons un repos éternel !<sup>2</sup> Ainsi s'exprimaient les chroniqueurs en déplorant le triste état de la monarchie et la mort d'un de ses princes.

Il restait encore trois fils à Robert ; Henri, l'aîné, serait-il destiné à la couronne ? A cette époque, rien ne paraît moins certain que le droit d'aînesse dans l'ordre des fiefs ; que les fils succèdent au père, c'était beaucoup déjà, mais on ne décidait pas quel serait ce fils, le puîné, le cadet peut-être, tout cela dépendait de la prédilection des vassaux ; Henri, le second des fils, était le chéri du roi Robert et des féodaux, parce qu'il commençait à se complaire aux armes ; il portait le titre de duc de Bourgogne, fort disputé par la race germanique. Le malheur voulut qu'il ne fût point aimé de sa mère : Constance lui préférait Robert, le troisième fils, le cadet de race. Le roi ne céda point à Constance, les féodaux ne l'auraient pas permis ; cette élection d'Henri fut encore un pêle-mêle d'évêques et de hauts barons ; tous n'y vinrent pas : Je souhaiterais, écrit l'évêque de Chartres, de tout mon cœur me trouver au sacre de Henri, fils du roi, mais ma santé ne me le permet pas ; je tâcherais néanmoins de m'y rendre à petites journées, si les colères de la reine ne me faisaient trembler. On doit assez

---

<sup>1</sup> *Chronique* de Raoul Glaber, liv. III, chap. IX.

<sup>2</sup> *Chronique* de Raoul Glaber, liv. III, chap. IX.

croire cette princesse lorsqu'elle menace quelqu'un de lui faire du mal : des exemples célèbres nous enseignent que ses menaces ne sont jamais vaines. Je vous prie de persuader à l'archevêque de Reims et aux autres grands de ne pas différer le sacre de ce jeune prince pour mon absence ; car j'espère que ce même prince se rendra très-agréable à Dieu et à tous gens de bien<sup>1</sup>. — Quant à moi, écrit Guillaume, duc d'Aquitaine<sup>2</sup>, je n'irai point à la cour, parce qu'en n'y allant point je ne m'attirerai pas plus l'inimitié du suzerain que si j'y étais; je ne voudrais pas qu'on couronnât roi un autre prince que celui que désire le comte de Champagne. Je vous prie de me mander ce que vous avez appris de la bonne intelligence de ce comte avec le roi, et de m'écrire si on fera un couronnement ou non, et qui sera le prince couronné. Ainsi les féodaux s'écrivaient entre eux sur la force et l'existence de la royauté ; tel comte voulait Henri pour roi ; un autre appelait son cadet ; un évêque avait des préférences, un autre des craintes. Rien de fixe sur le droit successorial, sur l'inflexibilité de l'héritage ; ici c'était l'aîné, là le cadet ; un des fils suffisait pour l'élection, qu'il fût né le premier ou le dernier dans l'ordre de la lignée capétienne.

La vie du roi Robert était laborieuse; c'est un caractère d'activité et de pèlerinage : on sent que déjà l'époque est aux pieux voyages, aux courses lointaines. Les chartres constatent cette mobilité; le roi n'est jamais à la même place, il court de monastère en monastère. Ses lettres scellées portent la date de mille moutiers divers ; on le voit sur son scel en cire jaune; les cartulaires des moines indiquent la présence du sire roi dans leur sainte église ; Robert est tantôt dans la cathédrale d'Orléans ou de Chartres, tantôt dans les monastères de Sainte-Bénigne de Dijon, ou de Saint-Benoît-sur-Loire. Il fonde partout des églises, il assiste aux translations des reliques, tout en conduisant ses fidèles et ses comtes aux batailles<sup>3</sup>. Le roi aime les cours plénières aux champs, dans les plaines de Compiègne ou de Saint-Denis; les Alpes même n'arrêtent pas cette ardeur. Robert deux fois exécute le grand pèlerinage de Rome ; il vient visiter les saintes reliques des bienheureux apôtres Pierre et Paul, il s'agenouille sur les tombes pour appeler la miséricorde de Dieu et obtenir son absolution du mariage incestueux<sup>4</sup>. On sent que la terre brûle sous les pieds de la race des Francs, ils ont besoin de voir et de saluer des pays lointains ; l'esprit de pèlerinage armé se prépare ; les périls des longs voyages ne sont plus rien pour une génération impatiente de conquérir d'autres terres. Il ne faut pas oublier cette tendance qui se manifeste longues années avant les croisades en Palestine ; le château est trop sombre, l'horizon trop lourd de calamités pour qu'on ne cherche pas à respirer sur une terre plus libre ; le pain et l'air manquent à la vie.

---

<sup>1</sup> *Fulb. Epist.* 59, et apud Duchesne, tom. V, p. 181.

<sup>2</sup> *Fulb. Epist.* 128, et apud Duchesne, 61, tom. IV, p. 194.

<sup>3</sup> Il y a deux choses difficiles à suivre dans la vie du roi Robert, ce sont ses voyages et les dates de son règne. On remarque dans les diplômes quatre commencements du règne de Robert ; le premier concourt avec celui de 988, qui est l'année où il fut sacré à Orléans ; le deuxième se prend de l'an 989, sans qu'on en sache la raison ; le troisième, et le plus commun, est fixé au 24 octobre 996, jour de la mort de Hugues Capet ; le quatrième se rapporte à l'an 991, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine. Les années de l'indiction ne sont pas toujours faciles à concilier avec celles de l'incarnation dans les chartres du temps de Robert, soit qu'on ait mal compté celles-ci, soit qu'on n'ait pas suivi la plus commune des quatre époques qu'on donne à l'indiction. (*Bénédictins, Art de Vérifier les Dates.*)

<sup>4</sup> La date de ces pèlerinages a été l'objet de longues dissertations de l'abbé de Camps, *Cartul.*, Mss. (Biblioth. du roi, tom. III).

Robert est pieux, dévoué à l'Église, il se revêt de la chape et de l'étole des chanoines ; mais cette ardeur pour la foi catholique, cette manifestation pour les autels des cathédrales, n'étaient pas seulement un cri de piété, une douce émotion de prières, c'était encore un acte politique. Robert cherche pour lui cette puissance de la crosse épiscopale contre les féodaux ! L'Église soutient son pouvoir, il en est le protecteur, l'avoué féodal ; ces évêques qui appuyaient le roi Robert étaient bien plus avancés dans les grandes lois de l'intelligence que les hommes demi-barbares qui campaient dans leurs manoirs : n'étaient-ce pas les évoques qui proclamaient la trêve de Dieu, c'est-à-dire la suspension du pillage et des guerres intestines ? n'étaient-ce pas les conciles qui protégeaient la chaumière du pauvre, les champs cultivés, la liberté des hommes<sup>1</sup>, les instruments de la paisible culture, depuis la charrue qui trace le sillon jusqu'aux brebis qui broutent la prairie verdoyante ? Robert fut le roi des clercs, parce qu'il trouvait sa force de roi dans les grandes lois de l'Église ; il se plaçait dans l'ordre moral pour combattre la puissance matérielle ; il appelait la police des évêques et des conciles à son aide.

Dans ses lointaines courses, Robert eut une entrevue sur la Meuse avec l'empereur Henri II ; c'était la première fois qu'un empereur de race germanique se trouvait à la face d'un roi capétien. Charlemagne joignait la couronne de roi des Francs à son manteau impérial ; il passait incessamment de sa cour plénière d'Aix-la-Chapelle à son palais de Paris en l'île et à la Monza de Milan. Henri le Germanique n'était plus de la famille de Charlemagne ; il était issu d'une race nouvelle, élevé sur le pavois par les féodaux germaniques, comme les Capétiens l'avaient été par les Francs. L'entrevue de Robert et de Henri fut consacrée à quelques questions territoriales sur la suzeraineté de la Bourgogne<sup>2</sup>, nation mixte qui tenait à la fois de la race franque et allemande ; le chef des féodaux germaniques prit la main gantée du roi des vassaux de France. L'entrevue de la Meuse fut l'occasion de fêtes, de pompes, dans lesquelles les braves barons<sup>3</sup> se mesurèrent plus d'une fois la visière baissée dans le champ clos, comme cela était la coutume à ces époques de batailles ; nul ne refusait de rompre une lance.

Quel seigneur féodal aurait respecté le droit de la couronne, quand les fils eux-mêmes du roi se précipitaient dans la plaine pour combattre ? Cette nuée de poussière que soulèvent les cavaliers au loin, cache les deux frères Henri et Robert ; ils prennent les armes contre le roi ; que leur a donc fait leur père ? les prive-t-il de son héritage ? va-t-il laisser la couronne à des bâtards ? non ! ils portent haine au pouvoir de la reine Constance ; comme tous les comtes, ils ne peuvent subir la puissance d'une femme ; divisés d'abord, les deux frères se réunissent contre leur mère dans leur guerre sauvage qui ne respectait rien : Henri porte ses batailles en Normandie, il attaque tous les châteaux sur la Seine, où pend le gonfanon suzerain. Le roi de France a la main alourdie par la vieillesse ; le puîné fait la guerre en Bourgogne, il hisse son pennon sur Auxerre, Avallon, Sens, la ville aux évêques. Robert le roi marche contre ses enfants, comme dans le roman des *Quatre Fils Aymon*, le vieux père, sire de Montauban, arme son bras contre Renaud, l'aîné de sa race, et contre Richard, le brave cadet de sa

---

<sup>1</sup> Labbe, *Collect. Concil.* ad ann. 980-1030.

<sup>2</sup> Glaber, *Chroniq.*, chap. IV.

<sup>3</sup> L'entrevue entre l'empereur Henri II et le roi Robert eut lieu dans une petite île de la Meuse, dans la partie où le Chiers mêle ses eaux. Voir Raoul Glaber, *Chroniq.*, liv. III, chap. II.

lignée. Sous la tente royale on voit briller la cour plénière de Constance ; elle excite le roi à réprimer la révolte de ses fils<sup>1</sup> : Constance ne perd pas un moment ; caractère impératif, elle veut gouverner avec ses Aquitains à la tête chaude ; elle ne souffre pas auprès de Robert les barons francs, à moins qu'ils ne lui fassent soumission : *Venez à mon aide, ô Foulques, comte d'Anjou !* écrit-elle à son oncle ; *Hugues de Beauvais domine le roi et m'insulte*. Foulques arrive en toute hâte, se précipite sur Hugues de Beauvais, et voilà le favori frappé de mort ; sa tête sanglante roule dans la poussière<sup>2</sup>.

La guerre de Bourgogne fut le dernier acte du roi Robert ; une fièvre violente le saisit à Melun ; il éprouva les symptômes de la cruelle maladie des ardents, feu d'enfer qui brûlait le corps ; elle ne pardonnait à aucun, cette triste épidémie ! grands et petits y succombaient. Robert vit bientôt que c'en était fait de la vie ; il se mit à psalmodier les plains-chants, les proses qu'il avait composés pour la sainte Église ; l'hymne *Constantia martyrum*, le chant sacré pour les fêtes de saint Pierre et de saint Paul, le *Sancti Spiritus*, le *Rex omnipotens*, toutes ces proses étaient de lui ; il les répétait sur l'orgue qui vibrait aux jours de fête. Robert n'eut pas ses enfants au lit de mort ; la guerre était rude encore, et la Bourgogne n'était pas domptée ! Constance se tint à son chevet, ainsi qu'une ombre implacable qui empêchait le pardon, comme la reine voulait une longue régence, elle sollicitait la couronne pour son enfant le plus jeune ; Eudes avait trois ans. Les chants funéraires psalmodiés annoncèrent bientôt que Robert n'était plus. Robert avait un ferme courage, le bras fort, la taille élevée, comme les Francs pouvaient désirer leur seigneur ; dans sa jeunesse, il avait la main prompte, la tête chaude ; avec l'âge il prit un caractère de débonnaireté : il oubliait tout, tandis que Constance ne pardonnait rien ; c'était un contraste de caractère que les chroniqueurs ont fait ressortir dans la peinture de ce règne<sup>3</sup>. Un pauvre demandait-il à Robert sa robe de pourpre ? il la donnait sans hésiter ; un jour, un serf de maladrerie s'étant introduit au dîner du roi, coupa le lambel à franges d'or de sa table et l'emporta. Robert le vit et s'écria : *Laissez-le faire, il en a plus besoin que moi*. Un de ses hommes d'armes lui déroba sa coupe d'or, il ne s'en plaignit pas davantage ; il la lui donna par une chartre scellée<sup>4</sup>. Cette débonnaireté, il l'apportait dans toute sa vie ; Robert était le roi des clercs, le protecteur des évêques, et il se posait ainsi pour lutter contre la féodalité brutale ; quand vous le voyiez, revêtu de la chape et de l'étole, chanter dans le chœur des chanoines, faisait-il acte seulement de piété et de dévote prière ? Robert se mettait au centre même de la résistance morale contre les barons ; les évêques et les conciles étaient la force de police, la puissance qui devait ramener la société à des conditions d'unité et d'ordre. Le roi Robert, par instinct, se plaçait de ce côté ; sa dignité de chanoine de Saint-Agnan ne nuisait point à son titre de

---

<sup>1</sup> La grande raison de leur révolte que donnent les enfants de Robert, c'est qu'ils n'ont pas un état suffisant dans la maison de leur père : *Cæterum serenissimam pietatem vestram appellamus pro eodem rege filio vestro, qui satis superque desolatus incedit. Neque enim in domo vestra cum securitate vel charitate licet ei manere. Neque foris est ei unde vivat, cum honore regi competente, unde vos oportet aliquid boni concilii reperire, ne dum ille quasi peregrinus et profugus agit, paterni animi fuma vobis deperent.* — *Epist. Fulh. ad Robert*, Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. X, p. 458.

<sup>2</sup> Helgaud, *Vita Roberti*, chap. XVII.

<sup>3</sup> Le chroniqueur qui fait ressortir avec le plus de naïveté la vie du roi Robert est Helgaud, biographe intime du roi ; il est dans la collection de dom Bouquet, *Histoire de France*, tom. X.

<sup>4</sup> Tous ces détails sont dans le biographe Helgaud, chap. VII, IX, XI.

suzerain ; l'étole valait bien l'épée dans un temps où l'excommunication et l'interdit étaient des armes puissantes sur l'imagination des peuples. Robert avait régné quarante-trois ans depuis l'association que Hugues Capet avait proclamée au parlement de Compiègne ; il s'éteignit pour la vie éternelle, comme le dit la chronique de Saint-Denis, en copiant l'obituaire de l'église de Melun<sup>1</sup>.

Le règne de Robert laissa trace dans l'esprit du peuple ; il avait été indulgent et bon pour le clergé et ses serviteurs ; on disait de lui, comme par acclamations : Tandis que Robert a été roi, nous n'avons craint personne ; daigne le Seigneur accorder le salut éternel à ce roi si bon, à ce père du sénat et de tous les gens de bien ! Ainsi acclamaient les clercs et les serfs même dans les cités, chose douce à ouïr. Hélas ! cet éloge venait peut-être de la tristesse des temps qui succédaient au règne du roi Robert, de cette guerre civile qui déchirait encore le royaume, de cette violence féodale si désolante pour le peuple. On criait donc de toutes parts : Qu'est devenu le temps du roi Robert ? qui pourrait nous rendre sa débonnairété quand il touchait les écrouelles dans les maladreries ! Maintenant le roi Robert est couché dans l'obituaire de Saint-Denis et sa bague d'or ne scellera plus les Chartres de donations à Saint-Agnan ou à Saint-Germain-des-Prés. Il y eut ainsi bien des larmes versées !

---

<sup>1</sup> On a beaucoup discuté sur la date exacte de la mort de Robert ; les Bénédictins placent sa mort le 20 juillet 1031. Voici la prière qui fut récitée à la mort du roi : *Deus qui inter sanctissimos reges famulum tuum Robertum regali fecisti dignitate vigere, presta, quæsumus, ut quorum vicem ad horam gerebat in terris, intercedente gloriosa Dei Genitrice Maria cum omnibus sanctis, eorum quoque perpetua consortio lætetur in cælis. Pereumdem Dominum nostrum, etc.*

## CHAPITRE VIII. — LA SOCIÉTÉ AU Xe SIÈCLE.

Les serfs. — Les manants. — La servitude. — La terre. — La hiérarchie des fiefs. — L'Église — Les barons. — Tendance vers la liberté. — L'hérésie. — Esprit de sédition. — Premier symptôme de la Commune. — La science. — L'évêque Gerbert.

### LE Xe SIECLE.

Le cri douloureux que poussait la société au Xe siècle donnait un aspect triste et désolé à toute cette génération. Il n'y avait rien de franc et de libre dans le peuple ; la servitude était le caractère général ; les symptômes de liberté ne se révélaient que faiblement. Partout l'on voit les hommes suivre la condition de la terre, s'y rattacher comme un accessoire ; quand un baron, un simple possesseur d'alleu ou de fiefs donne sa manse à une église, à un monastère, il comprend dans ses moulins, ses fours banaux, les serfs, les hommes des champs, les vilains qui tiennent aussi fortement au sol que la tour et les murailles de la châtelainie. Les chartres proclament ce principe du droit romain : le serf est la chose du maître. Ce n'était point, certes, la faute des vieilles coutumes ; il y avait dans la multitude quelque chose de si laid, de si hideux, de si faible, de si lâche, qu'elle méritait, hélas ! la chaîne qui pesait sur elle. Quand on contemple les monuments de cette époque, on s'explique ce caractère général de servage et cette distinction qui séparait l'homme d'armes de l'homme de la terre. Une notable différence se révèle entre le Franc à la tête belle, au front haut, aux formes élancées, et ces serfs petits de corps, difformes de face, contournés affreusement, qui vous regardent de leurs yeux ronds et hébétés<sup>1</sup> ; quel courage pouvait-on trouver dans de telles créatures ? où chercher des sentiments généreux dans ces avortons noués, méchants et lâches tout à la fois comme les Sosies et les esclaves des comédies de Plante et de Térence ? La nature hideuse est naturellement mauvaise et pusillanime ; les tourbes de serfs qui s'abaissaient pour recevoir le fouet du majordome n'avaient pas le cœur assez haut pour saisir le glaive et courir sur les Hongres et les Normands qui dévastaient le territoire ; ces serfs se réfugiaient, tremblants de peur, dans les vastes souterrains des châteaux, et c'était le féodal qui défendait leur vie. Pourquoi, dès lors, le baron n'aurait-il pas acquis le droit de disposer de ces serfs comme de sa chose ? L'esclave s'accroupissait dans l'étable des nobles coursiers qui, au moins, couraient braver, en' hennissant, les traits des arbalètes et de l'arc des Hongres sauvages. Le chevalier brave et hardi ne devait-il pas traiter avec plus d'amour ce fier animal que le serf sans courage qui se cachait sous le fumier de l'écurie ou s'abritait dans le souterrain<sup>2</sup> ?

---

<sup>1</sup> Voyez dans Montfaucon, *Monuments de la Monarchie française*, quelques-unes de ces figures de serfs dans les vieux monuments. Il y a aussi quelques manuscrits à la Bibliothèque du roi, mais des XIIe et XIIIe siècles seulement, qui reproduisent les serfs aux travaux de la campagne.

<sup>2</sup> Ducange, v<sup>o</sup> *Servit.*



Le caractère général du Xe siècle fut la servitude, parce qu'à côté des hommes forts qui osaient défendre les propriétés et les personnes, il y avait des lâches qui n'avaient pas le cœur aux batailles ; de là les grandes habitudes de recommandations personnelles que Ton rencontre si souvent dans les Chartres ; on sent le besoin de protection et de suzeraineté. Voici un homme libre, il habite son champ, la cité ; et pourquoi ne saisit-il pas les armes quand l'invasion menace<sup>1</sup> ? Ah ! le cœur lui manque ; il est isolé, il vient s'agenouiller devant un seigneur, il demande appui, protection ; eh bien ! le féodal le prend et lui assure la vie en échange de l'indépendance ; c'est un contrat libre entre celui qui brave la mort et celui qui frissonne au bruit des chevaux, au sifflement de l'arbalète. Le serf couard donne son corps à la terre pour la cultiver ; le noble homme donnera bientôt à cette même terre son cadavre mutilé aux batailles pour l'engraisser, car peu de féodaux vieillissaient, peu mouraient au foyer domestique en caressant leurs lévriers ; les corbeaux ont leurs dépouilles quand leurs ossements ne se mêlent pas au sillon dans la campagne désolée<sup>2</sup>.

Quelquefois cependant on trouve le serf saisissant la vie active avec le courage au cœur et le feu à la tête. Dans l'admirable récit d'Aimoin sur les miracles de saint Benoît, il est un épisode de bataille et de duel au bâton entre un serf de l'abbaye de Fleury et un serf fin seigneur de Pithiviers ; leurs épaules ruissellent de sueur, ils se prennent corps à corps, s'enlacent, se frappent, se brisent. Et de quoi s'agit-il ? de décider par le jugement de Dieu si le serf de l'abbaye appartient au sire de Pithiviers ; c'est un servage contre un servage<sup>3</sup>. Presque toute la classe intermédiaire disparaît ; vous chercheriez en vain des municipes, des bourgeois paisibles, de pacifiques commerçants ; ces classes-là ne grandissent qu'aux temps calmes. Aux époques sanglantes et d'héroïsme, il n'y a que les combattants et les serfs de ceux qui combattent : que voulez-vous que fassent les hommes qui n'ont pas assez de courage et de forces pour se défendre ? Au Xe siècle, tout porte les armes ou est serf : ce n'est pas dire qu'on ne puisse jamais sortir de ce servage, car du sein de ces esclaves il s'élève quelquefois des hommes d'énergie et de courage ; eh bien ! ceux-là deviennent puissants et sires eux-mêmes. Les Regnault, les Rutland, les Lupus de Gascogne, les Sanche de Navarre, d'où venaient-ils ? d'où sortaient-ils à leur origine ? Croyez-vous que les féodaux, ces pillards d'église, les Buchardus-Montmorenci eux-mêmes, fussent des hommes au lit mollet, quelques grands de la race carlovingienne amollie ? Oh ! non, leur ancêtre était souvent un serf de corps ou de terre ; il avait senti son sang bouillonner<sup>4</sup> ; le voilà avec quelques compagnons qui se mettent aux champs ; comme ils ont l'énergie suffisante pour combattre, ils deviennent seigneurs et maîtres ; ici une vieille tour de construction romaine est leur repaire ; là, c'est la cité tout entière dont ils expulsent l'évêque ; ils sont dominateurs parce qu'ils sont forts ; le serf ne reste serf que parce qu'il est lâche : dans les temps d'énergie, il n'y a point de classe intermédiaire ; on est vainqueur ou vaincu sans milieu. La condition de la terre, sous les Carlovingiens, était la même que celle de l'homme ; il y avait beaucoup

---

<sup>1</sup> Baluze, *Formul. Capitul.*, tom. II. — Ducange, v<sup>o</sup> *Recommandat*.

<sup>2</sup> Il existe peu de monuments qui nous reproduisent les barons mourant dans les habitudes paisibles des manoirs ; les obituaires les désignent presque tous comme morts aux batailles.

<sup>3</sup> Aimoin, *de Miraculis sanct. Benedict.* — Duchesne, tom. IV, p. 151, 152.

<sup>4</sup> Les généalogistes un peu sûrs ne vont jamais au delà du Xe siècle. Voyez sur l'antique noblesse du Midi le travail de dom Vaissète, en le comparant avec les Bénédictins. (*Art de Vérifier les Dates*, tom. III, in-4<sup>o</sup>.)

d'alleux ou manoirs libres : Charlemagne avait établi un système régulier d'administration. Le franc propriétaire habitait ses manses sous la protection des capitulaires ; il devait le service de son bras, la dîme imposée par les *missi dominici* ; les bénéfiques d'église ou d'armes ne formaient pas la majorité des propriétés en France ; s'il y avait des fiefs soumis à la hiérarchie, il y avait pour le moins autant de terres libres. Mais à l'époque de l'invasion des Hongres, des Sarrasins et des Normands, une même révolution se produisit pour la propriété et pour les personnes ; bien des possesseurs d'alleux n'osaient se défendre seuls, isolés sur leurs terres ; il n'y avait que quelques hommes au puissant courage qui pussent ainsi offrir leur poitrine aux envahisseurs : que faire alors, si ce n'est chercher un suzerain dans l'ordre des fiefs ? Ici on donnait en servage sa personne pour obtenir protection ; là sa terre pour la sauver ; on réclamait appui<sup>1</sup>, parce qu'on n'avait pas assez d'énergie pour se protéger soi-même : la faiblesse et la lâcheté, voilà les deux sources de servage pour les personnes et pour les terres. Avait-on besoin de se vouer à un supérieur, si l'on avait la fermeté au cœur pour courir à la face des Barbares ? Le Xe siècle est l'apogée du double système du servage de l'homme et de la propriété ; tout se place sous la hiérarchie des forts ; il n'y a plus de terres et d'hommes libres ; les alleux et les municipes ont presque tous disparu ; l'isolement est la faiblesse ; la féodalité est la force, le contrat d'union qui lie les hommes à la propriété.

Quand la liberté matérielle s'efface, quelques symptômes d'indépendance intellectuelle se manifestent par l'hérésie ; ils sont peu saillants encore, et ne vont pas au delà d'une grossière révolte, d'une superstition nouvelle. Tandis que l'Église catholique marche vers son unité en formulant un corps de doctrines, il y a des systèmes qui apparaissent comme une résistance à ses solennelles prescriptions. Deux écoles d'hérésie se révèlent au moyen âge : la première résulte d'une forte exaltation d'idées, d'une exagération des facultés de l'esprit, de cette intuition qui se joue dans un monde fantastique ; la seconde école est rationnelle, elle tend à l'examen, aux conditions d'une réforme dans la discipline et les dogmes de l'Église catholique. Les hérésies se montrent avec hardiesse : dans la ville de Sens, on découvrit des hommes d'étude qui se représentaient Dieu comme un roi aux cheveux et à la barbe blanche, assis sur un trône d'or, au milieu d'un monde de lumières ; Michel l'archange s'agenouillait devant le trône céleste. D'autres hérésiarques se rattachaient aux opinions des manichéens. En 1017, dit le moine Glaber, on découvrit dans la ville d'Orléans une hérésie impudente et grossière qui, après avoir longtemps germé dans l'ombre, avait produit une ample récolte de perdition, et fini par envelopper un grand nombre de fidèles dans son aveuglement. Ce fut, continue Glaber, une femme venue d'Italie qui apporta dans les Gaules cette infâme hérésie. Pleine des artifices du démon, elle savait séduire les esprits, non-seulement ceux des idiots, mais la plupart même des clercs les plus renommés par leur savoir n'étaient pas à l'épreuve de ses séductions. Elle vint à Orléans, et le court séjour qu'elle y voulut faire lui suffit pour infecter plusieurs chrétiens de sa doctrine empoisonnée. Bientôt ses prosélytes firent tous leurs efforts pour propager cette semence du mal. Il faut même l'avouer, ô douleur ! les hommes les plus distingués du clergé de la ville, également fameux par leur naissance et leur science, Héribert et

---

<sup>1</sup> Sur les recommandations personnelles et territoriales, voyez Ducange, v° *Salvatum* et *Commendatio*. Le mot *feudum* (fief) ne se produit pas avant l'an mil ; quelques Chartres de 950-960 portent pourtant le mot *feum*, *ferum*, corruption sans doute du mot *feudum*. Voyez Ducange, tom. II.

Lisoie, furent les deux chefs de cette hérésie criminelle. Cependant, tant qu'ils surent tenir leur opinion secrète, ils jouirent de l'amitié du roi et des grands du palais. Ils trouvèrent ainsi plus de facilité à surprendre les cœurs qui n'étaient pas enflammés d'une loi assez vive. Us ne se bornèrent pas à corrompre la ville, ils essayèrent encore à faire circuler dans les cités voisines le poison de leur doctrine. Ils voulurent même communiquer leur folie à un prêtre de Rouen, d'un esprit solide. Ils lui envoyèrent quelques-uns de leurs complices, chargés de lui expliquer tous les secrets de leurs dogmes pervers, et de l'initier à leurs mystères. Us lui annoncèrent en même temps que leur opinion allait être bientôt embrassée par le peuple, Le prêtre, instruit de leurs vues, courut communiquer ses inquiétudes au pieux Richard, comte de Rouen, et lui développa tout le plan du complot dont il était informé. Ce comte, de son côté, envoya en toute hâte vers le roi, et lui dévoila la contagion secrète qui menaçait d'infecter dans son royaume toutes les brebis du Christ. Le roi Robert, à cette triste nouvelle, conçut une profonde affliction, car c'était un prince sage et un chrétien fidèle, et il craignait tout ensemble la ruine de sa patrie et la perte des âmes, lise rendit donc promptement à Orléans, et après y avoir convoqué des évoques, des abbés et des laïques religieux, il lit commencer vivement les poursuites contre les auteurs de cette doctrine perverse et contre les adeptes qu'elle avait déjà séduits. On fit donc des recherches exactes sur l'opinion personnelle de chaque clerc, on s'assura de sa croyance entière aux vérités transmises par la doctrine des apôtres, que la foi catholique conserve et enseigne dans toute leur pureté : c'est alors que Lisoie et Héribert trahirent leurs sentiments secrets, en reconnaissant qu'ils ne professaient pas les mêmes principes. Plusieurs autres, après eux, déclarèrent qu'ils partageaient leur doctrine et qu'ils voulaient partager aussi leur sort.

Robert et les évêques firent subir aux accusés un interrogatoire secret, par égard pour la probité et l'innocence de mœurs dont ils avaient toujours donné l'exemple jusqu'alors ; car Lisoie, l'un d'eux, était le plus estimé des clercs du monastère de Sainte-Croix ; et l'autre, Héribert, était attaché à l'église de Saint-Pierre, surnommée l'abbaye des Pucelles, en qualité de chef et de directeur de l'école. Quand on leur demanda où ils avaient puisé leur erreur et depuis quand ils la pratiquaient, ils répondirent : *Il y a bien longtemps que nous avons embrassé cette doctrine, qui vous est restée inconnue jusque aujourd'hui. Nous nous attendions toujours à vous la voir professer aussi comme tous les autres, de quelque rang, de quelque ordre que ce fût ; nous en conservons même encore l'espérance.* Puis ils se mirent aussitôt à développer l'hérésie la plus vieille, comme aussi la plus sotté et la plus misérable, qui pourtant les avait fait succomber, quoique toutes les conséquences qui se déduisaient de leur système reposassent sur des bases d'autant moins raisonnables qu'elles étaient mille fois plus contraires à la vérité. Ils disaient, par exemple, qu'il fallait regarder comme des rêves délirants tout ce que l'ancien et le nouveau canon nous enseignent de la Trinité des personnes dans l'unité de Dieu, de cette vérité fondée sur les signes et les prodiges les moins équivoques, sur les témoignages les plus anciens, sur les autorités les plus saintes. Us assuraient que le ciel et la terre avaient toujours existé tels que nous les voyons, sans créateur. Enfin, après avoir hurlé comme des chiens, et exhalé dans leur folie les horreurs accumulées de toutes les hérésies, ils finirent par professer aussi l'hérésie d'Épicure, en ce qu'ils prétendaient avec lui que les excès et les crimes n'avaient à craindre ni punition ni vengeance, et que toutes les œuvres de piété et de justice par lesquelles les chrétiens croyaient mériter les récompenses éternelles, n'étaient

que peine inutile. Telles furent en partie les impostures grossières qu'ils ne rougirent pas d'avancer ; et il y avait là beaucoup de fidèles tout prêts à rendre témoignage à la vérité, à réfuter leurs erreurs et à les convaincre de leur aveuglement, si toutefois ils avaient voulu seulement ouvrir leurs yeux à la lumière et leur âme au salut<sup>1</sup>.

Les hérétiques soutenaient donc l'éternité de la matière, l'unité du principe créateur, et la fatalité dans les actions humaines, doctrines bien osées au sein de la société du moyen âge ; l'hérésie était une sorte de révolte morale contre le principe de civilisation posé par le catholicisme. Quels étaient les hommes assez hardis pour s'affranchir de l'Église ? Aussi la plus grande répression suivit l'apparition de l'hérésie ; Robert vint lui-même à Orléans, et se plaça, les yeux courroucés, devant la cathédrale, au milieu du pronaos dont on élargissait le cintre. Les hérésiarques parurent en sa face ; c'étaient des clercs, des bourgeois, vêtus simplement, avec une expression indicible de résignation et de sincérité. Le roi les interrogea lui-même, et tous répondirent fermement jusqu'à la fin : **Ce que nous croyons, tout le monde doit également le croire**<sup>2</sup>. Alors le roi leur répéta : **Persistez-vous dans cette erreur ?** Aussitôt on éteignit les flambeaux, les clercs hérésiarques furent dégradés ; un bûcher de frênes et de sapins s'éleva sur la grande place d'Orléans, et illumina la ville d'une couleur rougeâtre<sup>3</sup>. Pendant ce temps, la reine Constance était restée sur le seuil de l'église ; la multitude murmurait, car tous, clercs, peuple, serfs voulaient mettre en pièces les hérésiarques. **Il nous les faut déchirer de nos mains**, s'écriaient-ils. Constance les apaisait à peine en leur montrant le bûcher qui s'élevait pour eux. Enfin ces malheureux hérésiarques, couverts d'une aube blanche, sortirent processionnellement de l'église ; ils paraissaient calmes, résignés au milieu des insultes du peuple ; ils marchaient pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, poursuivis par les risées et les ardentes paroles des serfs, des clercs et des chevaliers. Quand le lévite Lisoie parut devant la reine Constance, celle-ci, la bouche exhalant la colère, lui creva l'œil avec un roseau qu'elle tenait en main, car elle était fort emportée ; le peuple applaudit avec fureur à cet acte de barbarie qui était dans les mœurs. Hélas ! tous ne se montrent-ils pas barbares aux époques d'exaltation et de fanatisme ? tous sont portés à cette sauvagerie qui dépèce en riant les cadavres. Les pauvres hérésiarques furent conduits au bûcher ; quand ils virent les flammes s'élever, telle était leur foi, qu'ils crurent que ces flammes les respecteraient au milieu d'une voûte ardente. Ce furent aussi des grincements de dents, des cris aigus lorsque les premières douleurs se firent sentir ; quelques-uns s'agenouillèrent pour faire l'aveu de leur erreur, la voix expira sur leurs lèvres ; et quand le peuple voulut les délivrer, car ils étaient repentants, leurs corps n'étaient plus qu'un monceau de cendres ; **ils étaient consumés par les flammes comme ils le seront en enfer, et ils mériteront aussi les peines éternelles**<sup>4</sup>.

Il était rare que l'hérésie ne fût pas accompagnée de quelque mouvement de peuple, de quelque expression tumultueuse du bourg, de la cité ou de la campagne. Si le caractère général du Xe siècle fut la servitude, il y avait déjà des révoltes confuses de serfs qui signalaient une certaine tendance vers un peu de

---

<sup>1</sup> *Chronique* de Raoul Glaber, liv. III, chap. VIII.

<sup>2</sup> *Chronique* de Raoul Glaber, ad ann. 1017.

<sup>3</sup> Sur ces hérésies du Xe siècle, consultez Martenne, *Amplissim. Collect.*, tom. IV, p. 860. — Mabillon, *Annal.*, tom. III, p. 594, n° 26.

<sup>4</sup> Raoul Glaber, *Cronic.* ad ann. 1017.

liberté désordonnée. Les chroniques révèlent une fermentation d'esprit ; on n'a point encore prononcé le mot de *commune*, pour la défense mutuelle ; mais les serfs et les manants éprouvent un frissonnement d'indépendance : on dirait qu'ils se préparent à secouer leurs chaînes pour briser le crâne de l'abbé ou du seigneur qui les tient en servage. Tantôt ce sont les métiers d'une ville, tantôt les pauvres laboureurs de la campagne, tantôt les habitants d'un bourg, ou bien les serfs cachés dans le manoir, qui prennent les armes ; ici pour s'exempter d'un impôt vexatoire, là pour s'affranchir d'une corvée trop dure qu'impose le majordome ou l'abbé<sup>1</sup> ; la plupart de ces révoltes sont réprimées. Les chevaliers bardés de fer viennent facilement à bout de ces serfs mal armés ou de ces bourgeois indociles ; et comme le dit le roman de Gérard de Nevers, *chaque paladin enfile dix ou douze vilains dans le dur bois de sa lance, comme si c'étaient oiseaux friands à embrocher*. Le temps n'était pas venu encore où les manants proclamaient *la commune* aux cris sauvages de liberté, au bruit du beffroi dans la paroisse. Les forces ne sont point égales. La féodalité domine l'homme et la terre ; elle ressemble à ces durs anneaux de fer rouillés qui pressent les pieds et les mains du captif. Le peuple est en effet captif ; il n'a pas les lumières encore pour comprendre son état d'abjection, et il n'a pas au cœur la force suffisante pour conquérir son affranchissement

Cependant chaque siècle trouve sa personnification scientifique dans un homme plus éminent que ses contemporains ; toutes les idées se groupent autour d'une grande intelligence ; elles font cortège à cette reine, comme les étoiles du firmament saluent le grand astre qui les illumine de ses rayons ; ainsi dans la nuit du moyen âge se leva Gerbert, esprit qui résuma toute la science. C'est une vie bien pleine que celle de Gerbert depuis élu pape sous le nom de Sylvestre II ; depuis sa naissance obscure jusqu'à son pontificat, elle est comme l'élévation du génie à la papauté. L'intelligence supérieure de l'époque fut ainsi appelée au gouvernement de l'Église. Gerbert ou Girbert, quelques chroniques disent Gerlent, naquit à Aurillac, dans l'Auvergne, vers le milieu du Xe siècle<sup>2</sup>. L'Auvergne était alors sous des comtes féodaux, dont les habitudes batailleuses avaient acquis une grande renommée. Gerbert fut consacré à la vie monastique dans la solitude de Saint-Gérauld ; on y remarqua bientôt son application à toutes les études, et l'écolâtre du monastère dit à l'abbé que Gerbert serait un prodige dans la grammaire et l'enseignement ecclésiastique<sup>3</sup>. Le jeune moine fut envoyé à Barcelone, auprès des comtes de la marche d'Espagne, car la renommée retentissante qu'avaient acquise les écoles de Séville et de Cordoue attira cette ardente imagination ; les sciences exactes étaient grandies parmi les Arabes : la géométrie, les calculs des astres, l'application des nombres et des mathématiques, toutes ces sciences avaient obtenu dans les villes moresques un vaste développement. Les *Tables de Ptolémée* s'étaient transmises sous le califat aux savants docteurs de l'islamisme, et dans les écoles d'Espagne au milieu des mosquées ou des alcazars, renseignement trouvait des maîtres et des élèves

---

<sup>1</sup> En Bretagne, en Normandie, dans la langue d'oc même, il se manifeste des révoltes de vilains et de serfs. Voyez Orderic Vital, dom Maurice, *Hist. de Bretagne*, et dom Vaissète, *Hist. du Languedoc*, aux preuves. L'hérésie faisait déjà de grands progrès dans la langue d'oc.

<sup>2</sup> Mabillon, *Annal.*, tom. II, p. 241, et Glaber lui-même, *Epist.*, part. I, *Epist.* 45. Sa famille n'avait rien d'illustre. *Obscuro loco natus*, dit Adhémar de Chabanais, *Chron.*, p. 69.

<sup>3</sup> Hugues Flavigni, *Chron.*, p. 157. — Mabillon, *Annal.*, tom. II, p. 242.

nombreux : Gerbert y vint étudier ; il acquit une si merveilleuse intelligence, qu'on disait à son retour qu'il était devenu magicien<sup>1</sup>.

A cette époque, l'homme qui devinait le temps, mesurait les distances, ou savait prendre les hauteurs des tours élevées passait aux yeux du peuple pour un être extraordinaire, pour un de ces mystérieux esprits qui soulevaient les ombres funèbres sous le marbre des tombeaux. On voyait Gerbert incessamment occupé à tracer des caractères inconnus, des signes cabalistiques, des lignes courbes ou droites, des constellations sous toutes les formes ; on le voyait, l'astrolabe en main, parcourir sur la sphère céleste la marche des astres et pénétrer dans la profondeur des temps ! Tantôt Gerbert dessinait sur la muraille des cathédrales le cadran solaire pour marquer les heures qui fuient ; tantôt il animait, par les lois delà mécanique, un automate qui se mouvait comme le corps humain ; tantôt enfin, par les combinaisons ingénieuses du vent et de l'eau, il donnait mille voix étranges ou harmonieuses à ces tuyaux des orgues qui bruissaient dans les églises<sup>2</sup>. A l'aspect de tous ces résultats, le peuple accusait Gerbert de magie ; on l'avait vu en compagnie de diables noirs et puants ; on avait vu autour de lui voltiger les esprits aux noires ailes, comme les chauves-souris et les chats-huants des vieilles tours, il avait employé des caractères inconnus pour deviner les sorts, pour remuer le passé, le présent et l'avenir. Ces accusations vulgaires n'empêchèrent point l'avancement de Gerbert ; attaché d'abord à la cathédrale de Reims, il en reçut le pallium d'archevêque ; et ainsi revêtu des hautes fonctions épiscopales, il ne cessa d'enseigner dans les églises, et les contrées diverses lui durent la fondation de plusieurs écoles de clercs et de serfs aux manoirs<sup>3</sup>.

Dans les disputes de l'archevêché de Reims avec la race capétienne, Gerbert donna sa démission ; il vint en Italie, toujours dévoré du besoin de s'instruire ; il visita les écoles de Ravenne et de Milan ; il put joindre de cette façon les vastes études mathématiques des Arabes aux enseignements plus solides de l'Allemagne Gerbert devint l'homme de la renommée ; l'universalité catholique retentit de son génie ; la protection d'Othon l'empereur le poussa d'abord au siège de Ravenne, puis Gerbert, montant à l'échelle d'or et de gloire, fut promu à la papauté après la mort de Grégoire V. Les chroniqueurs ne tarissent pas sur les causes mystérieuses de cette élévation de Gerbert au pontificat ; ils l'attribuent à la magie, aux maléfices jetés sur le conclave par l'évêque de Ravenne ; alors on répéta toutes les accusations des temps où Gerbert avait étudié dans les écoles de Séville et de Cordoue. Le nouveau pape prit le nom de Sylvestre II, et sa gloire parvint ainsi à son apogée<sup>4</sup>. Sylvestre II fut un des pontifes les plus fermes, les plus décidées ; on le voit, à la tête de quelques soldats de Rome, comprimer les insurgés de Tibur et de Césenne ; puis, le premier des papes, il conçut la pensée d'une grande délivrance de Jérusalem. Sylvestre II comprenait tout ce qu'il y avait de force et d'énergie dans une croisade, il créait ainsi la milice du Christ. La lettre de Gerbert à l'Église universelle est d'une merveilleuse éloquence ; il s'identifie avec Jérusalem, il fait parler cette reine ? détrônée, cette veuve dans la douleur ; Sion s'adresse à ses enfants, elle invite les cœurs brisés

---

<sup>1</sup> Adhémar de Chabanais, *Chron.*, p. 69. — *Epist. Gerberti*, p. 1, ep. 13.

<sup>2</sup> Comparez, sur la sorcellerie de Gerbert, Guillaume de Malmesbury, et Adhémar de Chabanais, chroniqueurs poétiquement crédules. Adhémar, *Chron.*, p. 67.

<sup>3</sup> Mabillon, *Annal.*, l. XLVI, n° 87. — *Epistol. Gerberti*, p. 1, ep. 17.

<sup>4</sup> Gerbert fut élevé à la papauté, *propter summam philosophiam*. L'exaltation de Gerbert eut lieu le dimanche des Rameaux, ann. 998.

à venir la délivrer, elle qui vit s'opérer dans son sein les mystères du rédempteur<sup>1</sup>. Ces paroles brûlantes tirent une si grande impression, que les Pisans prirent spontanément la croix et préparèrent une expédition pour la terre sainte. Gerbert ne survécut pas longtemps à cette manifestation catholique, il mourut la cinquième année de sa papauté<sup>2</sup>, toujours occupé de la science et se vouant à elle, entouré d'astrolabes, de sphères, de livres écrits en caractères arabes et hébreux, tout resplendissants des signes cabalistiques. Aussi, dans le vulgaire, Gerbert, bien que pape, passa toujours pour maître en sorcellerie ; quelques jours avant sa mort, il inventa encore les moyens de détourner la foudre quand l'orage grondait sur la plaine : Gerbert faisait planter des bâtons en terre avec un bout de lance fort aigu, si bien que la foudre tournoyant s'abîmait ensuite sous le sol.

Les écrits de Gerbert sont nombreux ; les plus remarquables de tous furent, 1° l'*Abacus*, le livre subtil de l'arithmétique<sup>3</sup>. C'est un développement de la règle des nombres, un traité complet des chiffres arabes et de géométrie, la division des unités et des quantités dans les nombres ; on l'appelait le livre des multiplications ; 2° le *Rhythmonachia*, traité du combat des nombres et des chiffres<sup>4</sup>. Il existe aussi un traité de géométrie composé par le pape Sylvestre II. Tout y est examiné, et la mesure des temps, et l'intelligence des quantités ; il applique les premières règles à la musique, au rouage de l'horloge, aux tuyaux de l'orgue qui bruissent harmoniquement par l'action de l'eau ou du vent introduit dans les soufflets. S'il aime les mathématiques, Sylvestre II n'oublie pas la versification et le rythme, qui sont la musique du langage ; il étudie l'antiquité, il se complaît à fixer des règles pour la parole écrite. Gerbert n'est point le partisan des langues vulgaires, il reste grammairien dans ses épîtres. La philosophie, la dialectique, ces sciences, Gerbert les compare à deux sœurs qui marchent le front haut dans les voies de l'intelligence<sup>5</sup>. Le pape les protège de tous ses efforts ; il écrit beaucoup, il médite plus encore ; Gerbert se pose comme le chef du catholicisme, et il veut élever l'Église comme un grand centre de lumière qui reflète tous ses rayons sur la société féodale.

Le Xe siècle ne fut point très-avancé dans les travaux scientifiques ; il y a toutefois à chaque époque une laborieuse tendance des esprits, tous marchent vers l'indicible besoin de s'instruire et de se perfectionner. Au près de chaque cathédrale et des monastères antiques, il y avait une école de science : à Reims, à Orléans, à Saint-Martin-de-Tours, il s'était fondé des enseignements scolastiques sous la protection des évêques<sup>6</sup> ; la plus remarquable de ces écoles

---

<sup>1</sup> Gerbert, *Epistol.*, part. I, p. 28. C'est là sa plus belle lettre.

<sup>2</sup> Le pape Serge IV a écrit l'építaphe de Gerbert : *Obiit a. dominicæ incarnationis MIII, indicione I, mensis maii die XII*. Quelques chroniqueurs ont maintenu l'accusation de sorcellerie même après la mort du pape.

<sup>3</sup> J'en ai vu un manuscrit dans l'abbaye de Saint-Emmeran à Ratisbonne ; il est fort ancien, in-4°, et porte ce titre : *G... liber subtilissimus de arithmetica* ; l'*Abacus* porte également le titre d'*Algorismus*. Je crois également que la Bibliothèque du roi a un exemplaire de l'*Abacus*, cote 5366-5.

<sup>4</sup> Il y en a un manuscrit à la Bibliothèque du roi, n° 4001, fonds Colbert. L'abbé Lebœuf l'a très-bien analysé, et l'a rapproché avec le jeu des échecs.

<sup>5</sup> Je regrette vivement qu'il n'y ait pas de travail spécial sur la vie et les œuvres de Gerbert.

<sup>6</sup> Il existe une savante dissertation des Bénédictins sur l'état des lettres au Xe siècle, tom. VI de l'*Histoire littéraire de France*. Cette dissertation est exacte, mais sans élévation.

était celle de Metz : on y enseignait la grammaire, la philosophie de l'archidiacre Blidulfe. Parlerai-je du désert de Gorze, solitude studieuse, qui avait conquis alors une si haute célébrité ? L'enseignement des enfants se trouvait dans la cathédrale, les évêques en faisaient un devoir aux chanoines ; le principe de l'Église était que plus un clerc était instruit, plus il obtenait l'approbation devant Dieu. A Sainte-Geneviève de Paris, huit cents jeunes hommes étaient enseignés par les religieux, depuis l'aube, où l'on sonnait matines, jusqu'à midi, que commençait le travail manuel des solitaires et la lecture des livres saints<sup>1</sup>. La langue franque se formait lentement du latin corrompu et du vieil idiome gaulois ; tant de nations avaient passé sur ce territoire, que la langue n'était qu'un mélange de mots d'origines diverses. En Normandie, quelle langue était parlée ? était-ce le neustrien, le danois ou le latin ? ce mélange d'idiomes ne devait-il pas amener une indicible confusion ? Sur les places publiques de Caen ou de Bayeux, on devisait en danois et nortman<sup>2</sup>, et en Bourgogne, en Provence, dans le pays des Basques, on pariait le patois du vieux peuple. La grammaire ne s'appliqua dès lors qu'à la langue latine ; on s'occupa d'en épurer les barbarismes, et quels que fussent ces efforts, les traces de l'invasion se montraient saillantes. Ce fut un continuel mélange du vieux gaulois et du latin ; si le clerc voulait s'adresser au peuple, au serf, au manant, ne devait-il pas employer les mots corrompus ? Il y eut alors une confusion de phrases latines et franques ; à côté d'une expression empruntée à la vieille Rome, à la basse latinité des villes de Lyon, Autun, Toulouse, on mêla les expressions dures, gutturales, des nations du Nord ; chroniques, Chartres, poésies, toutes ces traditions de la pensée contemporaine révèlent un chaos de mots, de syllabes et de tournures corrompues.

La poésie reste plus spécialement latine ; elle n'est pas une création hardie, cette langue des grandes idées par les belles images ; les moines scandent et imitent les vers latins des poètes de la vieille Rome, sans respecter la pureté et l'élégance qui grandissaient les œuvres de l'antiquité ; pour eux la poésie n'est que la mesure des vers, la césure, la rime matérielle. Il n'y a que les hymnes d'église qui se revêtent d'un caractère poétique et solennel, parce que là se montre la pensée de l'Écriture, la poésie hébraïque et chrétienne. L'hymne remue les douleurs de la vie, elle impressionne les âmes en rappelant les tristes déceptions de l'existence, et aux temps de grandes calamités une telle poésie répond à la pensée des générations. Bientôt vont apparaître et s'essayer les chants de Geste, les poésies chevaleresques qui secouent les antiques formes de la latinité, pour parler la langue franque et romane. Ces chants ont également peu d'invention, ils peignent les mœurs, ils reproduisent la société, mais la forme et le type du poème sont toujours les mêmes, soit que dans *Gérard de Roussillon* le trouvère recueille les exploits de Charles Martel, soit que dans *Garin le Loherain*, *Girbert* et *Berte ans grans pies*, le règne de Pépin le Bref fût raconté. Voulez-vous connaître l'époque de Charlemagne ? lisez *Agolant*, ou les *Sarrasins chassés d'Italie* ; *Jean de Lanson*, ou *la Guerre de Lombardie* ; *Guiteclin de Sassoignes*, ou *les Guerres de Saxe*, puis les *Quatre Fils d'Aymon*, *Girard de*

---

<sup>1</sup> Mabillon, *Annal.*, p. 370-388.

<sup>2</sup> Les ducs de Normandie étaient même obligés de parler plusieurs langues.

Richard s'out en danois  
Et en nortman parliez,  
Une chartre s'out lire et les parts diviser.

(*Roman du Rou*)

On parlait danois à Bayeux et même à Evreux. Voir Guillaume de Jumièges. (Duchesne, *Collect. hist. norman.*)



*Vianne, Ogier le Danois et Roncevaux*, poétiques traditions des expéditions du grand Charles en Espagne<sup>1</sup>.

La chronique est toute latine ; l'histoire n'a point assez de hardiesse pour emprunter la langue vulgaire, elle reste antique avec toute la simplicité naïve du moyen âge ; on ne trouve rien dans la chronique qui ressemble aux fortes pensées des *Annales* de Tacite et à la narration développée de Tite Live. De pieux moines rapportent les impressions, les phénomènes qu'ils ont observés, les événements qui se déroulent devant eux avec le temps ; ils n'ont pas assez de portée pour apprécier la conséquence des faits, ils rattachent tout à Dieu ; tout roule dans ce cercle inflexible que la Providence a tracé autour de nous. Les chroniques du Xe siècle sont sèches et dénuées d'intérêt ; soit que, comme Frodoard, l'archidiacre de Reims, on rapproche un à un les événements ; soit que, comme Raoul Glaber, on se jette dans une croyance naïve et raisonneuse qui explique tout avec la foi chrétienne ; soit que, comme Helgaud, le biographe du roi Robert, on décrive la vie pieuse et monastique du suzerain<sup>2</sup>. Il n'y a pas de chroniques encore dans la langue des Francs, on n'ose confier la suite et la tradition des faits au parler vulgaire. Les souvenirs de Rome sont parvenus écrits en latin ; les fragments de Cicéron, les grandes œuvres d'Aristote, de Plante et de Térence surtout, arrivent aux monastères du moyen âge dans leur forme pure et primitive ; on les étudie, on les enseigne. Les manuscrits rassemblés sous la prévoyante administration de Charlemagne ont survécu ; quelques-uns apparaissent même sous le scel de l'empereur, où il est peint la barbe longue et blanche, les cheveux pendants, la tiare ou couronne d'or, les vêtements de pourpre et la boule du monde sur ses cinq doigts roides et amaigris. Cette étude de l'antiquité est fort répandue au milieu même des ténèbres et des douleurs du Xe siècle ; les épîtres des évêques, les poèmes, les vers, respirent une connaissance matérielle de l'antiquité ; on imite la césure, les formes et les comparaisons d'Horace, de Virgile et de Lucain même. On adapte la théologie chrétienne, les merveilles des légendes, à ces souvenirs de l'antiquité, et ce travail technique fait le fonds littéraire du Xe siècle<sup>3</sup>.

Si l'histoire marche avec toute la naïveté des chroniques et de la vie des saints, les sciences exactes ne se séparent pas de cette simplicité d'observation ; il y a un esprit curieux et attentif qui suit les faits : comme les moines, dans la solitude du désert, n'avaient pas les distractions du monde qui tourbillonne, les phénomènes se révélaient à eux avec un caractère solennel et fantastique : si l'étoile du ciel fuyait brillante, si la comète se montrait au firmament azuré avec sa queue d'argent ; si la tempête brisait la tête superbe des sapins dans la montagne ; s'il pleuvait des insectes et de l'eau de couleur rougeâtre comme le sang, s'il y avait un choc de nuées éclatant par la foudre comme des armées qui se heurtent ; si des feux phosphorescents resplendissaient sur le faite des tombeaux, ces phénomènes étaient consignés dans la chronique avec les

---

<sup>1</sup> Voir sur tous ces romans de chevalerie le catalogue des manuscrits publié par M. P. Paris, et sa préface de *Berte aus grans piés*.

<sup>2</sup> Frodoard, Glaber, Helgaud et Adhémar de Chabanais sont les chroniqueurs les plus curieux du Xe siècle. Il faut ajouter les chroniqueurs de Normandie qui se rattachent spécialement à l'*Histoire de France*, tels que Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumièges. Les croisades sont l'époque des belles et grandes chroniques : elles ont été recueillies dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars.

<sup>3</sup> Les Bénédictins, *Hist. litter. de France*, Xe siècle, tom. VI, in-4°.

frayeurs des pauvres frères qui les avaient observés<sup>1</sup> ; on reportait tout à la colère de Dieu, à cette souveraine puissance qui annonçait les grandes catastrophes du genre humain. Quelquefois le chroniqueur veut expliquer les bouleversements qui l'effraient, et le volcan qui jette des flammes, et le vent qui siffle au sein des montagnes, et les stalactites merveilleuses qui brillent dans les entrailles de la terre, première source sans doute de ces traditions de palais de diamants que les fées créaient de leur baguette d'or dans les grottes profondes ; alors ces explications sont plus naïves que les faits observés en eux-mêmes ; c'était un mélange des théories de Pline et d'Aristote, une confusion des erreurs de l'antiquité dominées par ce besoin du merveilleux que la terreur jette dans les âmes ardentes<sup>2</sup>.

Les arts mécaniques devaient faire plus de progrès, parce que cette espèce d'avancement dans l'esprit humain exige de solitaires études et une adresse matérielle, produit du silence et du loisir. Tandis que les sciences intellectuelles n'avançaient que graduellement, les arts mécaniques produisaient l'horloge qui marque la fuite du temps, l'orgue surtout dont les sons solennels faisaient vibrer le sanctuaire. Quand le génie se replie sur lui-même dans le désert, il naît de là souvent des merveilles ; il en sort quelque chose d'abrupt et d'une immense énergie : l'adresse de l'ouvrier est remarquable au Xe siècle ; soit qu'il commence les constructions des cathédrales i soit qu'il parsème les châsses saintes de topazes, d'émeraudes et de saphirs ; soit qu'il habille les manuscrits d'or plat et mat, d'ivoire et d'étoffes de soie tissées à Constantinople<sup>3</sup>. L'art du dessin est naissant encore, l'école byzantine le domine ; c'est cette carnation imparfaite, ces traits roides qui sont le type de la créature privée de l'idéalisme dans l'art ; le Christ, Pierre et Paul, la Vierge, avec leurs vêtements de pourpre et d'azur sur un fond d'or, ressemblaient à un cortège de rois et de reines que le galvanisme aurait un moment remués du tombeau en leur imprimant partout une vie factice et effrayante ; on y retrouve ces yeux sans animation, cette chair de cire vermillonnée, ainsi que l'école lombarde en a laissé les modèles à Rome, à Milan ou à Ravenne.

Le Xe siècle fut également l'époque de ces hymnes religieuses, de ces compositions pieuses d'une magnifique simplicité, que l'on chante encore dans les solennités de l'Église. Quand la génération soupirait des chants de douleurs à la face de tant de calamités, il n'était besoin que de traduire les émotions du peuple, et les gémissements de l'âme trouvaient un vague retentissement dans ces mille voix étranges que l'orgue jetait aux vents sous les Voûtes des cathédrales. Ces chants grégoriens étaient simples ; le grave faux-bourdon pénétrait l'esprit d'une sainte terreur comme les paroles de Dieu même, tandis que la voix sereine des enfants de chœur s'élevait comme le doux battement de l'aile des séraphins qui montent au ciel ; ce mélange de faux-bourdon et de voix argentines créait la grande mélodie religieuse du moyen âge ; et pour cela il ne fallait ni calculs mathématiques, ni études de clefs et de sons ; tout était

---

<sup>1</sup> Voyez le tom. X de la grande collection des *Historiens de France*, par dom Bouquet.

<sup>2</sup> J'ai déjà donné l'opinion du moine Glaber sur les éruptions du Vésuve.

<sup>3</sup> Le plus merveilleux travail d'orfèvrerie et de bijouterie au Xe siècle vient de l'art lombard : on peut s'en convaincre par le bel autel de San-Ambrosio à Milan ; il m'a vivement frappé ; ces merveilles d'orfèvrerie ressemblent aux belles couvertures de manuscrits.

d'inspiration comme la prière : elle venait de l'âme et montait vers le Dieu éternel<sup>1</sup>.

Telle fut cette première période de la race capétienne ; on sent la force matérielle dans les hommes d'armes, la force morale parmi les clercs : la lutte s'engage pour conduire la société vers une idée d'ordre et de régularité. La féodalité fut le grand lien hiérarchique ; elle organisa le désordre, elle comprima la vie individuelle, en la faisant passer dans une subordination par la tenure du sol. L'ordre des fiefs fonda les devoirs pour les personnes et pour les terres ; plus tard toute propriété dut se lier intimement par l'hommage à la couronne ; tout homme eut son supérieur. La conquête du principe monarchique n'est point faite encore ; la royauté a plus d'une victoire à gagner avant d'arracher l'autorité aux barons ; Dieu lui soit en aide, car les papes et les rois de France devaient travailler pendant plusieurs siècles pour la civilisation et la liberté du monde !

---

<sup>1</sup> Sur les progrès de la musique d'église, voyez la dissertation de l'abbé Lebœuf, § 8.

## CHAPITRE IX. — PÈLERINAGE ET CONQUÊTES DES NORMANDS EN ITALIE. - LES GRANDS FIEFS.

Les quarante Normands pèlerins. — Leur retour en Normandie. — Récit de leur pèlerinage. — La Pouille. — Belles villes. — Beau ciel. — Promesses. — Population normande. — Le duc Richard. — Le baronnage de Hauteville. — Le duc Robert. — Départ du lignage de Tancrède. — Influence de la race normande. — Avènement de Henri Ier. — Les trois grands pèlerins. — Les comtes d'Angoulême, d'Anjou. — Robert de Normandie. — Histoire des grands feudataires.

983—1045.

Les trompettes retentissaient aux champs de Normandie ; les cloches de l'église de Bayeux, présent du duc Richard, sonnaient à pleine volée. Un peuple de dignes chevaliers, de nobles dames, de clercs en étole, de religieux et de serfs entourait quarante pèlerins normands au teint noirci par de longues fatigues : ils étaient tous revêtus de rudes armures, un casque de fer couvrait leur tête ; ils portaient la cuirasse et le brassard : seulement quelques-uns avaient encore le bourdon et la panetière, l'escarcelle de voyage et les coquilles qui annonçaient à tous les chrétiens que les pauvres pèlerins avaient traversé les mers lointaines<sup>1</sup> : ils avaient vu le rivage de la Syrie, le tombeau de Jésus-Christ ; des larmes ruisselaient sur leurs joues quand ils racontaient les outrages dont le saint sépulcre était l'objet de la part des mécréants : braves chevaliers, ils avaient aussi d'autres aventures à conter. En s'en revenant donc de Palestine, ils étaient passés d'abord à Constantinople ; la ville de Constantin, parée des dépouilles de Rome, leur avait paru brillante ; ils avaient vu les empereurs couverts d'or, les hippodromes de marbre, les chars traînés par des chevaux blancs ; les palais qui s'élevaient sur le Bosphore, les populations efféminées qui passaient leur vie dans les molles émotions de l'Orient. A Constantinople, les Normands avaient trouvé parmi les gardes du palais des hommes qui descendaient avec eux d'une commune patrie ; quand la main de toutes les races méridionales s'était affaiblie de manière à ne pouvoir plus tenir le glaive, il avait bien fallu que les Grecs dégénérés appelassent d'autres défenseurs. La garde des empereurs fut confiée aux Warenges, leur origine était Scandinave ; ils appartenaient tous à cette mystérieuse famille du Nord dont l'histoire se mêle aux traditions d'Odin<sup>2</sup> et de Thorn.

Les chevaliers normands avaient été bien accueillis à Constantinople ; on leur avait proposé d'entrer comme prétoriens au service de l'empire : pauvres pèlerins ! ils ne pouvaient se consacrer qu'au service de Dieu ; ils voulurent revoir la Normandie avec ses plaines vertes, ses pommiers et ses herbages

---

<sup>1</sup> Avan mille puis que Christ lo nostre Seignor prist char en la virgine Marie, apparurent en lo monde, XI.. vaillant pèlerin ; venoient del saint Sépulcre de Jérusalem. Voyez l'*Ystoire de li Normant*, par Aimé, moine du mont Cassin, d'après un Mss. du XIIIe siècle, publié par M. Champollion Figeac, et la *Chronique de Robert Viscart*.

<sup>2</sup> Voyez sur les Warenges, Ducange dans ses *Dissertations sur le Bas-Empire*.

plantureux<sup>1</sup>. Tout en cheminant vers l'Italie, les pèlerins, selon l'usage, visitèrent les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, les apôtres et les serviteurs de Dieu ; un pèlerinage n'était pas complet quand Rome n'avait point été saluée ! Jérusalem et Rome, le sépulcre du Christ et le tombeau des apôtres, tel était l'itinéraire de tout pieux voyageur. Les chevaliers normands s'étaient donc dirigés vers Rome afin de recevoir la bénédiction apostolique du pape dans l'église de Latran ; ils furent dignement accueillis, comme les pèlerins devaient l'être dans la loi catholique ; que pouvait-on refuser à ces humbles chrétiens ? La panetière, le bourdon étaient la sauvegarde à travers les longues routes et les périlleuses aventures. Les cloches sonnèrent aux basiliques tout comme elles furent mises au vent à Bayeux quand les Normands arrivèrent ; on les entourait de toutes parts dans le Campo Vaccino, et ils firent leurs stations au Colisée purifié par l'image des saints. Lorsque les braves Normands furent admis dans la basilique de Latran, le pape leur exposa le triste étal du midi de l'Italie, envahi par les Sarrasins. Comment ces braves chevaliers ne songeraient-ils pas à combattre les infidèles<sup>2</sup> ? Ces terres du midi de l'Italie, vivement menacées par les mécréants, étaient alors la Pouille, Naples et la Sicile ; des navires aux longs flancs, à la carène noire, aux voiles découpées et fines, débarquaient de nombreuses troupes de Sarrasins qui désolaient ces belles contrées. La Pouille, désignée dans les chroniques sous le titre générique d'*Apulia*, avait passé de la domination grecque sous celle de quelques seigneurs et comtes particuliers qui se défendaient avec peine contre les Sarrasins ; ces comtes, possesseurs de riches domaines, de campagnes riantes, devaient foi et hommage aux empereurs de Byzance ; mais ils s'en déchargeaient sans scrupule quand ils avaient assez de force pour se défendre contre les Grecs et les Sarrasins<sup>3</sup> ; ils gouvernaient sans reconnaître la souveraineté de Constantinople. Il en était des comtes d'Italie comme des comtes francs, affranchis de tout suzerain ; Naples se trouvait dans les mêmes conditions que la Pouille, tandis que la Sicile, envahie par les infidèles, subissait la domination absolue de l'islamisme ; ses églises étaient transformées en mosquées, ses monastères, ses oratoires étaient livrés au pillage, et les jeunes filles de Syracuse embellissaient les sérails de Bagdad, d'Alep et de Tripoli.

Les Sarrasins assiégeaient alors Salerne, la ville chantée par Horace ; les habitants, vivement pressés par les infidèles, n'attendaient plus de secours des hommes ; ils imploraient la Vierge sainte, les patrons de l'Église, lorsque les gonfanons des chevaliers normands se montrèrent dans la plaine. *Cestui pélegrin alèrent à Guaimar, serenissime prince, liquel gouvernait Salerne à droite justice, et prièrent qu'il lor fust donné arme et chevauz, et qu'il vouloient combatre contre li Sarrasin, et non pour pris de monnoie, mes qu'il non povoient soustenir tant superbe de li Sarrasin ; et demandèrent chevauz. Et quant ils orent pris armes et chevauz, il assaillirent li Sarrasin et moult en occistrent, et moult s'encorurent vers la marine, et li autre fouirent par le camp ; et ensi li vaillant Normant furent vinccor (vainqueur), et furent li Salernitain délivré de la servitude*

---

<sup>1</sup> *Chronique de Normandie*, ad ann. 9S3.

<sup>2</sup> *Et li pèlegrin de Normendie vindrent là, non porent soustenir tant injure de la seignorie de li Sarrazin, ne que li chrestiens en fussent subject à li Sarrazin. (Chroniq. de li Normant, liv. Ier.)*

<sup>3</sup> Ducange a l'ait un beau travail sur les familles normandes ; il est éminent comme tout ce que faisait Ducange. Ce travail porte le titre de *Généalogie des rois de Sicile*. Muratori a écrit une dissertation *de Normannis*, tom V, p. 255.

de li pagan (païen, infidèle)<sup>1</sup>. C'est avec un sentiment de fierté que la chronique raconte dans sa naïve langue le courage et le désintéressement des pèlerins de Normandie ; il fallait voir la joie et la reconnaissance qui les entouraient ! Quels étaient ces dignes et nobles pèlerins ? que pouvait-on leur offrir pour récompense ? des terres, des honneurs, tout devait leur être prodigue. Et quant ceste grant vittoire fu ensi faite par la vailantise de ces xl. Normant pélegrin, lo prince et tuit li pueple de Salerne les regracièrent moult, et lor offrirent moult domps, et lor prometoient rendre grant guerredon. Et lor prièrent qu'il demorassent à deffendre li chrestien. Mes li Normant non vouloient prendre mérite de deniers pour ce qu'ils avoient fait por lo amor de Dieu, et se excusèrent qu'il non poicnt demorer<sup>2</sup>.

C'étaient ces héroïques pèlerins qui arrivaient à Bayeux à l'heure que je vous ai dite, quand les trompettes et buccines sonnaient ; les clercs, les chevaliers, les entouraient pour ouïr les nouvelles de leur pèlerinage : combien de terres n'avaient-ils pas parcourues ! quelle était la souffrance du peuple pieux qui adorait le tombeau de Jésus-Christ<sup>3</sup> ! Les pèlerins répondant aux paroles de tous, contaient à leurs parents, amis, clercs, dames et demoiselles, leurs beaux exploits ; ils énuméraient les riches terres de la Fouille qu'ils avaient vaincues, les châteaux, le soleil d'or qui en illuminait les créneaux, la beauté des femmes de Sicile ; et ces récits enflammaient la tête des Normands à la blonde chevelure, la plupart sans fiefs et sans avoir<sup>4</sup> ; n'y avait-il pas là de belles conquêtes, de grands alleux et de merveilleuses terres riches en troupeaux, en produits de toutes natures ? Les pèlerins portaient avec eux les présents recueillis dans ces lointains voyages ; des amandes, des noix confites, des instruments de fer incrustés d'or<sup>5</sup> ; ils disaient que ce pays était comme la terre promise où le lait et le miel coulaient à plein bord. De tels récits excitaient vivement l'imagination des braves Normands ; pourquoi n'iraient-ils pas conquérir ces terres ? qui pouvait les empêcher de se mettre en quête de grandes aventures ? comment n'imiteraient-ils pas leurs courageux devanciers, et que pouvaient être pour eux les périls de la guerre ?

La Normandie était remplie alors d'une population surabondante ; chaque année on voyait débarquer sur toutes ses côtes de nouvelles expéditions qui venaient de la Norvège et du Danemark ; les beaux héritages que les Scandinaves s'étaient donnés depuis un siècle alléchaient tous les habitants des terres âpres et sombres du nord de l'Europe ; les skaldes avaient chanté la fortune de Rolf et des ducs de Normandie ; ils avaient dit comment les vastes herbages de Caen, de Bayeux, de Vire, s'étaient couverts de puissantes châtelles qui retenaient même les noms chers encore à la race danoise<sup>6</sup> ; chaque année les gardes des ports et cités signalaient l'arrivée de nouvelles flottes toutes remplies de colons

---

<sup>1</sup> *Ystoire de li Normant*, liv. Ier, cap. XVII.

<sup>2</sup> *Ystoire de li Normant*, liv. Ier, cap. XVIII.

<sup>3</sup> Muratori, *Dissert de Normannis*, tom. V. — Ducange, *Généalogie des rois de Sicile*, et les documents recueillis par M. Champollion-Figeac.

<sup>4</sup> Ces chevaliers sans avoir (*sense avere*) formaient une classe à part dans la chevalerie du moyen âge ; ils n'entraient pas dans l'ordre général des fiefs.

<sup>5</sup> Et mandèrent lor messages avec ces victorieux Normans, et mandèrent citre, agmidole, noiz confites, pailles impériaux, ystruments de fer aorné d'or, et ensi les clamèrent qu'il deusseut venir à la terre qui mène lac et miel et tant belles choses. (*Ystoire de li Normant*, liv. Ier, cap. XIX.)

<sup>6</sup> Bien des localités encore en Normandie retiennent leur vieille dénomination Scandinave. Voyez mon *Essai sur les invasions des Normands* (aux notes).

qui demandaient terres et États. Les skaldes récitaient dans leurs sagas les généalogies si respectées dans la race du Nord ; tous sortaient des Harold, des Rolf, des Suénon ; il allait guerroyer pour trouver état à tant d'hommes qui étaient sans fief : la Normandie n'en pouvait plus, tant elle se trouvait surchargée ; il paraît aussi que cette race si forte se multipliait avec une rapidité indicible ; ce n'était pas sans raison que Jornandès avait appelé la Scandinavie la source du genre humain<sup>1</sup>. L'unité de mariage n'était point admise ; la race normande prenait et quittait ses mies ; il n'y avait rien de sacré dans l'union de l'homme et de la femme : ceci faisait que dans telle race on comptait vingt-cinq, trente enfants bâtards, ou pauvres cadets, tous vigoureux, qui requéraient héritage<sup>2</sup>.

Qu'on s'imagine, avec cette immensité de population dans chaque race, une mauvaise culture des champs, la famine dévorante qui apparaissait à des périodes rapprochées, cette persévérance dans le désordre atmosphérique, qui pendant trente ans abîma les Gaules sous les pluies battantes : comment ne pas se précipiter sans cesse sur des terres nouvelles pour chercher fortune et ressource ? Quand on avait la lance au poing et la vigueur dans le bras, nul ne pouvait empêcher de seller un cheval de bataille, et de courir, courir, jusqu'à ce qu'on trouvât un étal convenable. Le récit des quarante pèlerins excita une vive et profonde sensation par toutes les terres de Normandie ; on s'exaltait on pensant aux richesses de ces villes lointaines, à la beauté des femmes, à l'aspect de ce soleil qui ne quittait jamais les rivages fleuris, à ces riches commerçants qui faisaient belles toiles et tissus d'or ; et puis, en témoignage de ces richesses, n'avait-on pas les présents, les armes dorées, les purs chevaux richement harnachés ? Quelle belle terre que celle qui produisait ces pommes d'or sucrées, ces grenades rouges comme le feu, ces raisins jaunis sous le pampre, la vigne en spirale tant aimée des Barbares du Nord !

La Normandie avait pour duc Richard Ier lors du premier pèlerinage des Normands en Sicile ; Richard était fils de Guillaume Longue Épée et petit-fils de Rolf, le premier duc de Normandie. Richard à la haute taille, au visage vermeil, grand constructeur d'églises et de monastères<sup>3</sup>, remplissait la Neustrie de sa renommée ; comme il tenait les Normands sous une bonne et ferme police, la plupart songeaient à quitter ses terres pour chercher fortune ; que pouvaient être des chevaliers qui n'avaient pas la liberté de se battre et de se venger ? Sous les règnes de Richard Ier<sup>4</sup> et de son fils Richard II, les pèlerinages des

---

<sup>1</sup> *Vagina gentium* ; j'ai traduit par le terme convenable.

<sup>2</sup> Les chroniques se servent habituellement de l'expression : *More Danico aibi copulavit*. (Dudon de Saint-Quentin, liv. XII, cap. II.) Le roman du Rou dit habituellement : *Il en fit sa mie*. Mss. Sainte-Palaye, p. 36.

<sup>3</sup> Le roman du Rou, le plus long et le plus utile des monuments pour l'Histoire de Normandie, se complaît à ces portraits des ducs de Normandie. Voici comment il peint Guillaume Longue Épée :

Guillaume Longue Épée fu de haute estature ;  
Gros fu par les épaules, greille par la chainture ;  
Jambes eut longues, droites, et large la forcheure ;  
Oils droits et aperts eut, et douce regardeure ;  
Mais à ses ennemis semble moult fière et dure ;  
Bel nez et belle bouche, et belle parleure ;  
Fort fu comme Jehans, et hardi sans mesure.

<sup>4</sup> Le portrait de Richard est encore plus piquant :

Richard sont en danoiz et en normant parler,

Normands eurent grande fureur ; y avait-il haine et querelle entre les Normands ; un cadet avait-il porté la main sur son aîné, ou bien le fief était-il usurpé ? alors on quittait la Normandie pour les terres méridionales de l'Italie ; on allait quérir un état en la Fouille.

Alors fut prise la résolution d'un grand voyage, d'après la chronique et les histoires normandes. Il y avait haine et odie entre deux princes de Normandie ; c'est Gisilberte et Guillaume : Gisilberte, que l'on appelait et clamait Bua Terre ou Bonne Terre, prit colère contre Guillaume qui terre contestait ; son compagnon le précipita d'un lieu très-haut, et le tua sur le coup. Or, le sire Robert, voulant faire justice de ce meurtre, ordonna qu'on lui courût sus de tout côté ; il advint donc que Gisilberte partit avec quatre frères, sur le message du prince de Salerne ; ils s'en vont en Italie où ils furent reçus comme des anges. Sur toutes les routes on leur donnait tout ce qu'ils pouvaient désirer, vivres et armes ; ils vinrent ainsi en cheminant jusqu'à Capoue, où ils trouvèrent un comte qui était menacé par les Grecs ; les Normands montèrent à cheval, sonnèrent du cor, et se précipitèrent la lance baissée sur les Grecs : en vain l'empereur semonça tous ses hommes pour repousser les valeureux Normands ; il en vint tant, de ces Grecs, que leurs lances étaient aussi épaisse que les roseaux dans un champ ; les hommes étaient aussi pressés que les abeilles dans leur ruche<sup>1</sup> : les braves Normands ne s'en étonnèrent point ; ils dissipèrent à coups de lance ces myriades de Grecs affaiblis, couverts d'étoffes soyeuses. Il ne fut donc renommée que des Normands en Italie ; le bruit s'en répandit au loin ; si bien que lorsque les messagers arrivèrent à Bayeux et Vire, il y eut d'autres Normands encore prêts à partir ; peu à peu, pèlerins par pèlerins, on en compta jusqu'à trois mille qui s'établirent dans les environs de Salerne, et fondèrent une véritable colonie.

Voici comment avaient lieu tous ces lointains voyages de Normands ; je laisse encore parler un vieux et simple chroniqueur : Sur ces entrefaites, dit le moine Glaber, un Normand nommé Rodolphe, homme d'une hardiesse à toute épreuve, encourut la disgrâce du comte Richard. Redoutant la colère de ce seigneur, il prit avec lui tout ce qu'il put emporter, et vint à Rome exposer ses raisons au souverain pontife Benoît. Le pape, frappé de son noble maintien et de sa mine guerrière, se hâta de se plaindre devant lui de l'irruption que les Grecs venaient de faire dans les fiefs romains. Mais ce qui excitait le plus vivement sa douleur et ses regrets, c'est que parmi tous les siens, il ne se trouvait pas un homme capable de repousser les attaques de l'étranger. A ces paroles du pontife, Rodolphe se proposa pour faire la guerre aux Grecs, pourvu qu'il fût seulement secondé par les Italiens, qui avaient de plus que lui à défendre les intérêts de leur véritable patrie. Aussitôt le pape l'adressa avec sa suite aux grands du pays de Bénévent, leur enjoignant de lui céder toujours le commandement dans les combats, et d'obéir unanimement à ses ordres. Les Bénéventins l'accueillirent en effet comme le pape l'avait prescrit. Rodolphe se mit sur-le-champ à la poursuite

---

Une charte sout lire et les parts deviser,  
D'eschez sout et des table son compagnon mater ;  
Bien sout paitre un oisel, et leurer et porter ;  
En bois sut cointement et berner et vener,  
As talivas se sout et couvrir et mezler,  
Mestre pie destre avant et entre deulx doubler.

<sup>1</sup> Et sont venues les lances estroites come les canes sont en lo lieu ou ils croissent, comme li ape quant il issent de lor lieu quant il est plein. *Chronique des Normands*, liv. Ier, chap. XXII et XXIII.)



des Grecs qui levaient des contributions dans les villes, les attaqua, leur enleva leur butin et les massacra<sup>1</sup>.

Les émigrations de Normands prirent un grand développement sous Robert le Libéral ou le Diable des vieilles chroniques ; le duc voulait être maître et seigneur de toutes les terres ; il ne respectait ni les Chartres normandes ni les privilèges des fiefs : que de mutins et mécontents ne devait-il pas faire parmi les comtes ! En ce temps encore vivait en Normandie un seigneur nommé Tancrède, possesseur de la terre de Hauteville, dans le pays de Cotentin, si merveilleux en châtelaineries de la race normande. Or, ledit seigneur de Hauteville, en toute sa fortune, n'avait pas de quoi donner un état à trois de ses fils tant seulement ! Tancrède était de bonne naissance et dans le lignage du duc Richard ; il paraissait avec dix chevaliers sous sa bannière ; mais les guerres l'avaient tant ruiné ! Il avait eu de deux femmes, Murcille et Frédésende, douze fils gras et frais, et presque autant de filles ; quel lignage pour un baron, et comment songer à les établir ! y aurait-il assez de manoirs et de fiefs dans la terre du Cotentin ? Hélas ! non ; et pourtant ses fils étaient tous dignes d'un tel état et d'une grande renommée ! Son aîné s'appelait Guillaume Bras de Fer ; ses frères avaient nom Honfroy, Drogon ou Dragon, noms terribles qui signalaient leurs poitrines de fer et la force de leurs coups<sup>2</sup>. Les Hauteville avaient quelques vassaux avec eux, et les trois aînés de la race résolurent de passer en Italie pour rejoindre les intrépides Normands qui les avaient précédés dans cette longue carrière de conquêtes et de services militaires contre les Sarrasins et les Grecs. Les pèlerins, de retour de Palestine, rapportaient de si bonnes nouvelles de leurs amis de la Fouille ! tous ces petits baronnets partis sans deniers, sans chevaux, avec la panetière et le bourdon, étaient maintenant seigneurs de grandes terres qu'ils avaient reçues en fief et bons écus d'or, prix de leur solde ; fins et matois comme toute la race normande, ils n'avaient pas d'attachement fixe ; aujourd'hui ils suivaient les comtes de la Fouille révoltés, demain les empereurs grecs, de sorte qu'ils avaient ainsi gagné un bel état, des armes magnifiques et des chevaux à la longue crinière. La colonie normande avait même fondé une belle ville militaire, Aversa, château d'abord fortifié, siège de la puissance aventureuse des chevaliers et des comtes. Comme ils avaient besoin d'une commune défense, les Normands établirent là une hiérarchie de terres et de fiefs : au premier son du cornet, tout chevalier devait prendre les armes. La république féodale s'était établie militairement sur les terres ennemies ; il fallait bien se prêter un mutuel secours dans les batailles contre les Grecs et les comtes italiens de la Fouille : **Allons donc, nobles chevaliers, soyez alertes, car les Grecs et les Italiens peuvent vous dresser des embûches !<sup>3</sup>**

C'est vers cette colonie normande que les trois aînés de la race de Tancrède de Hauteville s'acheminèrent avec quelques deniers en leur escarcelle, douze chevaux de main, et leurs écuyers ; ils étaient accompagnés de plusieurs seigneurs, baronnets, parmi lesquels Robert Grosménil, Guillaume Groult, Tristan Citeau, Richard de Cariel, Ranulfe ou Renouf, tous possédant de petites terres ou sans avoir et sans fief. Il y avait trente ans déjà que les premiers pèlerins étaient arrivés en Normandie ; les cloches avaient sonné leur retour. Maintenant c'étaient les Hauteville, bonne famille du Cotentin, qui partait pour

---

<sup>1</sup> Raoul Glaber, *Chronique*, tom. III, chap. I.

<sup>2</sup> Le plus savant travail sur les Tancrède de Hauteville a été publié par Ducange dans ses *Familles normandes*, § 1er.

<sup>3</sup> Voir Ducange, *Familles normandes*, § 2.

conquérir États ; les églises faisaient mille vœux, les processions accompagnaient les courageux pèlerins : *Que Dieu vous sauve et vous préserve, nobles chevaliers, qu'il vous garde à travers les Alpes ! Les bois de sapins cachent plus d'une embûche d'infidèles ! Braves pèlerins, faite-vous État en Apulie, afin que l'éclat en revienne sur la forte et grande lignée normande, la plus illustre en la féodalité.* Car cette race se montre envahissante depuis le IX<sup>e</sup> siècle ; elle ne reste jamais immobile, on dirait qu'elle éprouve le besoin d'agir et de déborder ; les Scandinaves sont les peuples dominant dans toutes les destinées du moyen âge ; famille toute neuve dans l'Europe méridionale, elle n'a pas encore contracté les faiblesses et les infirmités des vieilles nations ; les Scandinaves viennent rajeunir le sang des Francs et des Gaulois abâtardis. Il est des temps aussi où les nations ont besoin de s'infuser une vie toute nouvelle : de là cette influence que les Normands exercent sur une longue période ; ces enfants des pirates du Nord possèdent les deux conditions du succès, la force et la ruse. Que peut-on comparer aux rudes coups des Normands ? et quand les armes ne suffisent pas, ils sont comme des loups cachés sous la peau des brebis ; ils imitent les hommes doux et simples, comme Hasting, le compagnon de Rolf, qui fit le mort sous le suaire, pour entrer dans la ville de Luna<sup>1</sup> ; et puis, quand le peuple sans défiance fut rassemblé dans l'église, quand la prière du trépassé commença, ces pèlerins normands, que vous voyez là pieusement recueillis, se précipitèrent la hache en main sur le peuple, et s'emparèrent ainsi de Luna, la cité riche et sans défense. Ruse et force, telle était la double devise de ces Normands, l'effroi des vieux chroniqueurs, nobles hommes qui parlaient encore danois et normand dans la belle cité de Bayeux<sup>2</sup>.

Ce caractère envahisseur du peuple normand se révèle dans tous les événements contemporains ; il explique surtout la puissance politique des ducs de Normandie. Ces ducs commandaient à des populations martiales et fières ; les Normands ont soif de conquêtes et de terres ; ils convoitent déjà la souveraineté de la Bretagne qui est si bien à leur convenance ; ils étaient à l'étroit dans la Neustrie ; ils ne respiraient plus, resserrés dans ces beaux herbages qu'arrosent l'Eure et la Seine. Pourquoi leur gonfanon ne s'étendrait-il pas jusqu'à Pontoise même ? Telle était l'ambition des ducs de Normandie, alors qu'ils prêtaient la main à l'avènement de Hugues Capet, avec une nouvelle race ils pouvaient étendre leur domination. Le duc Richard domina le parlement de Compiègne, où Hugues Capet fut élevé à la couronne : les ducs de Normandie avaient besoin, pour s'affermir, de la ruine entière de la race carlovingienne, changement nécessaire à l'affermissement de leur pouvoir. N'étaient-ils pas aussi les chefs d'une race de forts aventuriers venus du Nord pour dévaster les églises et conquérir les fiefs ? Toutes ces idées se tenaient entre elles. Les comtes de Paris étaient au milieu des Francs ce que le comte Rolf avait été parmi les Normands : ils avaient commandé à de nobles et dignes hommes qui les avaient élus pour chefs. Rolf avait placé à son front la couronne de comte, comme Hugues Capet y avait posé la couronne de roi ; ni plus ni moins, il y avait parité.

---

<sup>1</sup> L'expédition du pirate Hasting en Italie dès l'année 860 me paraît constatée : elle précéda d'un siècle le pèlerinage des quarante Normands : *Deinde Italiam petunt Normanni, et Pisas citatatem aliasque capiunt atque devastant.* Duchesne, *Hist. scriptor. antiq.*, p. 3. Voyez aussi *Annal. Bertinian.* ad ann. 849.

<sup>2</sup> *Quoniam quidem Rothomagensis civitas Romana potius quam Dacisca eloquentia utitur ; Bajocacensis fruitur frequentius Dacisca lingua quam Romana.* (Dudo S. Quent, lib. III. — Duchesne, *Scriptor. rerum Normannor.*, p. 112.)

Robert, le roi de France, était mort laissant plusieurs fils. L'autorité de la reine Constance s'accrut à ce point qu'elle put convoquer les vassaux et leur dire : **Henri est l'aîné des fils de Robert, mais il est paresseux, incapable ; comment voulez-vous qu'il règne ? Préférez le puîné de mes fils, Robert, l'enfant que chérissait le roi comme dernier issu de sa lignée**<sup>1</sup>. Constance avait voué à Henri une haine de marâtre ; elle ne pouvait ni le voir, ni le sentir. Tous les clercs s'étonnaient qu'une mère qui avait porté en son sein ce fils Henri, fût dénaturée à ce point de le priver de son héritage : telle était pourtant la vérité. Ajoutez à cela que la reine Constance voulait jouir d'une longue tutelle, et que Robert n'avait point l'âge encore pour régner par lui-même. Constance poussait le désir de gouverner bien loin, mais elle n'était point grandement aidée dans son projet ; elle n'avait pas pour elle les hauts vassaux. Sous le règne de Robert même, les féodaux étaient plusieurs fois venus en cour plénière pour se plaindre de cette déplorable puissance de la reine qui les gouvernait<sup>2</sup>. Constance était la princesse impérative ; ni les clercs ni les féodaux de la race du Nord ne pouvaient la supporter. Autant Berthe, dans sa vie privée, était douce et bonne, autant Constance était ardente : quand elle était en colère, elle se servait de ses ongles et de ses poings pour faire respecter ses volontés. Le peuple de serfs ne la détestait pas pourtant, car elle était bonne catholique comme la race du Midi, et la cruauté n'était pas en opposition avec la sauvagerie de cette époque. Rien ne fut plus populaire alors que l'exécution des manichéens d'Orléans : la reine n'avait-elle pas arraché l'œil à un des clercs récalcitrant dans son erreur ? Jamais elle ne fut tant applaudie.

Henri connaissait la haine de sa mère, et il se hâta de fuir en la terre de Normandie pour requérir secours du duc. Il pouvait espérer le triomphe de sa cause ; le duc Robert commandait à la race normande, la plus valeureuse, la plus forte aux batailles ; en prêtant appui au roi, il acquérait une nouvelle influence, car il y avait de vieux rapports entre le roi des Francs et le duc de Normandie : Hugues Capet et Richard avaient été intimement unis dans l'origine de leur pouvoir. Robert de Normandie accueillit très-courtoisement le fils de la race royale qui vint à Bayeux avec douze de ses fidèles<sup>3</sup>. Le duc, plein de ressentiment contre Constance, convoqua ses propres barons pour une expédition militaire : qui donc se serait refusé à suivre le brave duc sur les terres de France ? Il y eut une cour plénière à Évreux, et l'on décida que Henri serait reconnu pour suzerain. La haine des vassaux contre Constance était grande ; quand la trompette retentit, il y eut bien peu d'hommes d'armes qui restèrent dans leurs fiefs ; tous quittèrent leurs domaines pour suivre à cheval Robert et Henri, alliés dans la guerre' au beau pays qu'alliaient envahir les Normands ! Lorsqu'on avait passé l'Epte, au-dessous de Gisors, on entra dans les terres du Vexin, sous la suzeraineté des rois francs. On trouvait là Mantes, la riante cité ; Meulan et Poissy avec leurs riches monastères si souvent ravagés par les Normands, lors des grandes expéditions de Rolf et de Hasting dans la Seine, quand les cités et les églises déploraient les pilleries de ces enfants du Nord. Rien de plus fertile que ces vertes campagnes qui s'étendaient entre l'Epte, la Seine et l'Eure jusqu'à Pontoise, séjour des rois sous la seconde race. Dans ces vastes plaines se déployaient d'opulentes abbayes, des monastères adonnés à la culture

---

<sup>1</sup> Duchesne a publié le texte des chroniques qui parlent de la vie de Henri I<sup>er</sup>. Voyez tom. IV de sa Collection, p. 145 à 161.

<sup>2</sup> Will. Gemeticens, *Hist. Normannor.*, lib. VI, apud Duchesne, *Hist. Normann.*, p. 260.

<sup>3</sup> Guillaume de Jumièges, lib. VI, cap. VII.

des terres, des châteaux fortifiés, des villes fort grandes et très-peuplées. Les chroniques célébraient le beau pays du Vexin normand, dont les limites étaient à peine à huit lieues de Paris. Il suffisait de dépasser les murailles de Poissy pour entrer dans le Vexin, terre neutre entre la race franque et la race normande, belle escarboucle convoitée par tous : [qui n'avait vu Pontoise, disaient les clercs, sous la première race, n'avait pas une idée de la cité céleste](#)<sup>1</sup>.

Lors donc qu'il fut convenu en parlement des chevaliers que la guerre serait déclarée à Constance, la tutrice de Robert l'enfant décoré du titre de roi, la chevalerie se précipita sur les terres qui s'offraient devant elle avec leur parure de mai. Le duc de Normandie, selon sa coutume des batailles, imposa à ses barons l'obligation de ne rien épargner ; il fallait se montrer implacable, parce qu'on voulait imprimer de la terreur ; et d'ailleurs Robert le Diable, comme on le nommait déjà, pardonnait peu quand il apparaissait avec son terrible visage et ses dures mains ; dans la force encore de la vie, plein d'impétueuses passions, n'épargnant ni les monastères ni les églises, alors même que les gémissements de la femme et de l'orphelin s'élevaient jusqu'à lui, Robert ne connaissait ni liens de familles ni prescriptions religieuses. Hélas ! les Normands avaient vu plus d'un exemple de sa rigueur ! c'était le véritable héritier de Rolf et de Hasting : quel duc inflexible<sup>2</sup> ! Toute la chevalerie normande partit pour combattre Constance qui commandait aux Francs, aux Bourguignons et à son fils, qu'elle faisait porter en tête de ses carrés de lances. Toutes les campagnes du Vexin furent ainsi envahies<sup>3</sup> par les Normands qui marchaient valeureusement à la conquête, comme ils l'avaient fait sous leurs ancêtres quand ils assiégèrent Paris. L'épaisse poussière qui s'élève là-bas dans la plaine signale la présence des envahisseurs ; les pesants chevaux, nourris aux campagnes et aux haras de Bayeux et du Cotentin, hennissent à l'aspect des chevaliers que conduit Humbert, le plus fidèle des comtes normands. L'éclat du soleil fait briller de mille feux le fer des casques et des boucliers. Oh ! nul ne pouvait résister à ces terribles conquérants ! Serait-ce vous, Francs amollis sous le sceptre d'une femme ? Ce n'est pas vous non plus, Neustriens du pays entre Seine et Oise. Appellerai-t-on les Bourguignons à l'aide ? Mais n'est-ce pas là aussi une race affaiblie qui sommeillait depuis trop longtemps à l'abri des côtes rôties par le soleil d'août ? Ils marchent avec audace, les braves Normands ! Ce n'est pas pour la première fois qu'ils visitent les bords de la Seine. Hélas ! les abbayes de Saint-Denis en France et de Saint-Germain-l'Auxerrois se souvenaient encore des terribles envahisseurs. Quand la reine Constance ne put plus résister, quand elle vit les lances normandes à une journée de Paris, elle demanda un traité. Pouvait-elle s'opposer avec quelques barons, le comte de Champagne et quelques leudes, à ces bouillants envahisseurs ? Robert le Diable ne pardonnait guère, c'était sa légende d'être implacable. Constance envoya donc deux prélats vénérables pour apaiser les Normands ; le duc Robert exigea qu'avant toute chose Henri, l'aîné de race, lut reconnu et salué comme roi des Français ; Robert, le puîné du lignage, recevait la Bourgogne. En même temps Henri, reconnu roi par l'intervention de Robert, duc de Normandie, lui céda tout le Vexin jusqu'à Poissy ; de sorte que le

---

<sup>1</sup> Grégoire de Tours, liv. IV. Il y aurait une histoire curieuse à faire, c'est celle des châtelainies et fiefs du Parisis sous la première et la deuxième race ; ce travail de restauration scientifique serait de la plus haute curiosité.

<sup>2</sup> Guillaume de Jumièges, liv. VI. Je ne sais rien de plus intéressant que les chroniques de Normandie aux Xe et XIe siècles.

<sup>3</sup> Guillaume de Jumièges, liv. VII, chap. XXVIII. Comparez aussi avec la petite chronique manuscrite publiée par l'abbé de Camps. (*Cartul.*, fol. 37.)

royaume de France se circonscrivait de plus en plus. H n'y avait pas trois bonnes heures d'une course de vigoureux chevaux partis de Paris pour atteindre les extrémités de la frontière : ce n'étaient plus les proportions d'un royaume<sup>1</sup>. Les Normands, au contraire, accroissaient leur pouvoir de toutes leurs forces ; ils acquéraient de plantureuses terres, trois grandes abbayes et se distribuaient les fiefs jusqu'à Poissy, en mesurant les domaines avec des lacets de cuir. H y eut tel baronnet normand qui reçut jusqu'à huit manoirs dans le Vexin, si bonne conquête pour les chevaliers !

Henri était doué sur son trône par l'appui de la race normande ; tout n'était point fini pour la guerre : les Bourguignons étaient les alliés de la famille germanique ; eux et les Lorrains se confondaient dans de communes haines et de mêmes sympathies. L'avènement de Henri Ier au trône blessait la race germanique ; elle se décida inopinément aux batailles. A cette époque, quand une injure était jetée au front d'un comte, il courait la venger d'après le droit public des féodaux : à peine la paix était faite en Normandie, que les palefrois hennirent aux bords de la Meuse et du Rhin ; des messages annoncèrent que l'empereur Conrad et ses fiers Allemands menaçaient d'envahir les terres de France : encore du sang répandu ! L'inimitié était terrible, elle venait d'une rivalité de race, d'un désir de conquête insatiable, de l'esprit même de ces populations de chevaliers ; fallait-il encore une fois courir l'un sur l'autre la lance baissée<sup>2</sup> ? Au milieu de ces querelles de races et de familles, il y avait au désert quelques solitaires, des abbés pieux qui intervenaient pour apaiser la soif de guerre au cœur des hommes d'armes ; nulle force ne pouvait arrêter deux féodaux prêts à croiser le fer, semblables à des chevaux lancés à toute bride, se fracassant le poitrail et la tête dans une rude rencontre ; quelle puissance pouvait se placer entre eux pour empêcher ce heurtement ! La voix chrétienne des solitaires et des saints évêques se faisait alors entendre. Ainsi, quand Henri et Conrad se mesuraient de leurs camps militaires, saint Popon, du sein de la solitude de Slavelo, intervint pour conclure un traité d'alliance entre ceux-là mêmes que la vengeance appelait aux batailles. Conrad envoya des ambassadeurs à la cour plénière de Poissy ; ils apportaient à Henri, roi de France, un immense lion à la crinière flottante, présent des empereurs de Constantinople à Conrad ; puis des armures de fer tellement durcies, des cottes de mailles si étroitement travaillées aux fabriques de Nuremberg, que la pointe aiguë de l'épée ne pouvait pénétrer dans les anneaux rétrécis ; et pour compléter cette alliance des deux races, Henri était fiancé à Mathilde, une des filles de Conrad<sup>3</sup>. Tous les événements de cette période se résument ainsi en querelles féodales ; il règne une empreinte de monotonie dure et triste dans les chroniques ; toujours des combats, des inimitiés de famille. Il n'y a pas d'unité ; chaque territoire est habité par une race différente ; on ne peut expliquer les événements que si Ton admet cette diversité de peuples rivaux qui se poussent et se heurtent : les Francs, les Neustriens, les Normands, les Bourguignons, les Aquitains ; on ne trouve pas de France encore. Toute unité disparaît devant la variété incessante de mœurs et d'origines dans chaque famille de peuple ; le roi ne gouverne pas au delà de ses propres terres.

---

<sup>1</sup> Comparez Orderic Vital, liv. II. — Nangis, *Cronic.*, ad ann. 1031. — Apud Duchesne, tom. IV, p. 99. — *Chronique manuscrite de Normandie*, dans le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, fol. 38, tom. II.

<sup>2</sup> Voyez *Vita S. Popp. abb. Stabul.* apud Duchesne, tom. IV, p. 155. — Raoul Glaber, liv. IV, chap. VIII.

<sup>3</sup> Comparez Raoul Glaber, liv. IV, chap. VIII. — Anselme, *Canonic. Leod. Hist.* — Marlot, *Hist. de Reims*, liv. I, chap. XXVIII, tom. II, p. 90. — Hermann apud Pithou, p. 141.

Henri Ier s'appuie de l'alliance des Normands, c'est le chef d'une fédération armée, et, certes, mieux vaut être duc de Normandie que roi de France : le livre des fiefs est bien mieux garni en bonnes redevances dans les palais de Bayeux ou de Rouen que dans les Chartres de Saint-Barthélemy en l'île de Seine. Comptez-les ! comptez-les vos fiefs, pauvres rois de France ! que trouverez-vous ! à peine vingt terres en Parisis avec redevance de quelques hommes ou de quelques muids de vin ; et pour les ducs normands, il y a bien encore trois cents manoirs qui donnent leurs bons revenus au fisc de Robert le Diable, le Libéral, le Magnifique ! Le caractère sombre du Xe siècle s'était un peu épanoui en gaieté, au commencement du onzième par les pèlerinages ; la terre féodale était triste ; il s'était manifesté une succession de sinistres présages, un bouleversement dans l'ordre naturel, qui avaient excité les méditations solitaires des clercs et des châtelains<sup>1</sup>. La Gaule avait été si profondément labourée par la guerre, qu'elle n'offrait plus aux pas des chevaux un terrain solide et abondant ; l'espace était trop étroit pour respirer à l'aise ; ces poitrines belliqueuses avaient besoin de se dilater dans une autre atmosphère, en face d'un autre soleil, car pendant dix ans, les provinces avaient été inondées de pluies battantes et opiniâtres : on pouvait désirer des climats plus doux, un aspect de nature moins sauvage. Combien n'était-il pas populaire ce pèlerinage qui faisait quitter le sol en servant Dieu ! L'esprit chevaleresque se complaisait à ces courses lointaines : il y avait dans la société un solennel repentir, un jubilé universel, une expiation sainte. Allez à Rome adorer le tombeau des apôtres, allez en terre sainte pleurer sur le sépulcre du Christ, tel était le cri universel ; là on devait trouver le pardon des grandes fautes ! Comme la vie féodale se composait de violences, de pillages, les comtes, les chevaliers étaient au comble de leurs vœux, de trouver encore dans la vie errante une voie de pardon.

L'itinéraire des pèlerins était tracé par les vieilles chroniques<sup>2</sup> ; ceux qui partaient du duché de France traversaient rapidement la Brie pour visiter la Bourgogne, si pleine d'oratoires silencieux, au milieu des déserts de Cluny et de Cîteaux ; il y avait là des stations de prières, des ermitages pour s'agenouiller, car la terre devenait difficile ; le Jura commençait avec ses sapins orgueilleux sur la crête des rochers ; il n'y avait que des routes de bûcherons tracées dans les montagnes, des sentiers à peine indiqués. Les fondations pieuses avaient parsemé les Alpes çà et là de petits lieux de refuge où le pèlerin pouvait reposer la tête quand l'orage de neige fouettait les grands arbres. Le village de Sion était le premier lieu de la station des pèlerins dans les Alpes, et il portait ce nom de Sion précisément pour rappeler le but des saints voyages en traversant les montagnes : n'était-ce pas leurs vœux de voir et d'adorer cette éternelle cité dont parlait l'Écriture ? Souvent les Alpes étaient un triste lieu pour les pèlerins ; là se cachaient des voleurs et pillards de profession, qui ne respectaient ni les immunités de l'Église, ni le caractère sacré dont les pauvres chrétiens étaient revêtus<sup>3</sup> ! S'ils échappaient aux redoutables défilés des Alpes, les pieux voyageurs approchaient de Milan, la ville de Lombardie ; ils visitaient la Monza,

---

<sup>1</sup> Raoul Glaber, liv. VI et suivants. — Adhémar de Chabanais, liv. III. Frodoard est aussi curieux, mais il s'arrête malheureusement au milieu du Xe siècle (ann. 960).

<sup>2</sup> Il existe un itinéraire complet des pèlerins dès le IVe siècle ; dom Bouquet l'a publié. On peut voir également dans les Bollandistes la vie des plus pieux de ces voyageurs. Mabillon a donné plusieurs itinéraires dans les *Acta Sanct. ordin. Sanct. Benedict.* On trouve dans ses *Analecta* une chartre ou passeport des pèlerins.

<sup>3</sup> L'existence des Sarrasins dans les Alpes est constatée par une multitude de monuments. Voyez le savant ouvrage de M. Reinaud, p. 172.

San-Ambrosio, les antiques églises. Que de saints monuments sur la route, à Ravenne, à Bologne, au pied des Apennins ! Nous voici encore dans les montagnes hautes, escarpées, silencieuses, où les anachorètes habitaient le désert ! Quand les Apennins disparaissaient sous des nuages vaporeux, alors se montrait aux yeux des pèlerins l'aride campagne de Rome pleine de tombeaux, sous l'herbe jaune et flétrie des marais. Rome avec ses sept collines excitait des transports de pieuse joie dans l'âme des chrétiens ; quand ils approchaient de Saint-Jean-de-Latran pour visiter les tombeaux de Pierre et Paul, les apôtres du Christ, des larmes abondantes ruisselaient sur leurs joues ; ils s'agenouillaient devant la face bénie du pape, leurs mains osseuses brisaient leurs poitrines à coups redoublés ; ils gémissaient de leurs fautes jusqu'à ce que la voix puissante du père commun des fidèles leur eût donné l'absolution ; après avoir reçu la croix et l'escarcelle de voyage, ils avaient les immunités de l'Église. Toutes les communautés de moines, toutes les villes fidèles leur devaient asile : nul n'aurait refusé gîte au pauvre pèlerin<sup>1</sup>. Alors ils se mettaient en marche à travers la Hongrie, la Pannonie, jusqu'à Constantinople, la seconde station du pèlerinage. Les grandes voies romaines favorisaient ces pérégrinations ; partout existaient encore des vestiges de ces beaux chemins de pierres dures et calcinées qui, au temps de la vieille Rome, voyaient passer les légions victorieuses, les chars des propréteurs et des proconsuls. A Constantinople, les reliques étaient nombreuses, et les pèlerins pouvaient adorer les vestiges de la prédication chrétienne ; un chemin direct menait de Constantinople à Nicée, la ville des conciles si retentissants au moyen âge. De Nicée à Antioche, la voie était facile ; Antioche avec ses bosquets de Daphné, tant aimés de Julien, l'ennemi du Galiléen ! Après l'Asie, Mineure venait la Syrie, terre fanatique pour l'islamisme, et c'était là que commençaient les dangers des voyageurs ; que d'humiliations pour de braves chevaliers de se voir apostropher à la face par les noms les plus ignominieux, eux qui avaient le bras fort, la main aussi dure que le fer ! Mais le Christ n'avait-il pas été abreuvé de plus grands outrages ; n'avait-il pas été souffleté quand son doux regard pardonnait aux hommes ? Jérusalem ! Jérusalem ! tel était le but de tous les vœux. La génération était triste, les pèlerinages lui rendaient sa gaieté comme une grande distraction jetée sur la vie ; ce but du pieux voyage atteint, qu'avait-on à souhaiter de plus haut et de plus parfait ? la tâche de l'homme était finie<sup>2</sup>.

Ce comte qui part du château d'Angoulême avec quelques-uns de ses servants les plus fidèles, sur de hauts chevaux de bataille, c'est Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême. Il avait commencé sa vie dans les armes, comme vassal de Guillaume, duc d'Aquitaine ; il avait conquis l'amitié du fier duc, car enfin il n'était baron ni chevalier qui pût le lui disputer dans les champs : aussi en avait-il reçu fiefs et terres à plein gré<sup>3</sup>. Ce rude caractère de Guillaume Taillefer ne pardonnait rien, ni les vengeances personnelles, ni les usurpations de fiefs. Henri, sire de Rancogne, avait élevé le château de Fractarbot en l'absence de Taillefer, et malgré le serment prêté Que fait l'impitoyable comte ? il mande à son fils la félonie, et l'invite à le venger ; or, Geoffroy, fils du comte, vint trouver Henri le traître : **N'as-tu pas juré sur le corps de saint Cybar de rester paisible en**

---

<sup>1</sup> Voir l'*Itinéraire des Pèlerins*, tom. IX. Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de France*, et mes notes sur les croisades.

<sup>2</sup> Voyez Ducange, v<sup>o</sup> *Peregrinatio*. Il rapporte aussi une chartre ou passeport des pèlerins.

<sup>3</sup> *Chronique des comtes d'Angoulême*, dom Bouquet, tom. X, p. 160. — Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, article *Guillaume Taillefer II*, tom. III, p. 168, in-4<sup>o</sup>.

ton domaine ? Et comme Henri répondait fièrement, Geoffroy lui passa sa longue épée à travers le corps. Ces violences du comte d'Angoulême, hélas ! comment les expier, si ce n'est par le voyage en terre sainte ? Donc Guillaume Taillefer moult clame et convoque ses fidèles pour un long pèlerinage : le Seigneur a besoin d'être honoré eu sou saint tombeau ; un long cri se fait entendre dans l'idiome roman : **Lo volt ! lo volt !** et bientôt une belli\* suite de pèlerins se mettent en marche pour la terre sainte ; ils étaient gais, pimpants comme le baronnage du Midi ; les uns portaient le faucon au poing, les autres le bourdon et la panetière ; ils chantaient maintes cantilènes et oraisons méridionales ; Guillaume Taillefer ne prit pas la route habituelle des pèlerins, il ne traversa pas les Alpes ; les barons du Midi entrèrent en Bavière par Augsbourg, la vieille cité aux saintes images<sup>1</sup>. De là ils visitèrent le pays des Hongres, nouvellement convertis à la foi ; puis ils vinrent par l'Esclavonie à Constantinople et dans l'Asie Mineure. Ce pèlerinage dura dix-huit mois au milieu des aventures les plus hardies. Guillaume et ses suivants d'armes souffrirent de grandes privations ; ils étaient fort amaigris à leur retour ; le comte tomba dans une indicible langueur ! Pourquoi ses yeux brillants se ternissaient-ils de leur éclat ? pourquoi cette main, naguère si forte, si puissante, se desséchait-t-elle de manière à ne pouvoir plus tenir l'épée ? On disait partout, parmi les sages et les anciens, que le comte avait été ensorcelé par une femme, infernale magicienne ; il y eut jugement de Dieu, duel de champions, épreuve du feu ; mais le malheureux comte d'Angoulême, pèlerin et repentant, mourut le jour des Rameaux, quand le peuple célébrait avec joie la Pâque fleurie<sup>2</sup>.

En même temps s'accomplissaient les longues pérégrinations de Foulques Néra, qui prit le beau nom de *Hiérosolomytain*. Au pays de l'Anjou, dans la ville d'Angers surtout, vivait Foulques, seigneur et comte<sup>3</sup> ; il était basané et très-brun à sa naissance, et puis ses pèlerinages l'avaient tant exposé au soleil d'Orient, qu'on ne l'eût plus reconnu à son retour. Il portait aussi le titre de Hiérosolomytain, à cause de ses voyages, et le peuple le nommait encore le Palmier, en souvenir de la terre de Judée, peut-être aussi parce qu'il était droit et grand comme l'arbre solitaire du désert : hélas ! le pèlerin gardait souvenir du palmier qui l'avait abrité sur la citerne, et de l'olivier sauvage qui couvrait sa tête, alors que trempé de sueur il montait sur le Golgotha ! C'était un rude homme que Foulques le Noir ; il avait fait la guerre à Conan le Tort ou le Bossu, comte de Rennes, et l'avait tué de sa main après les batailles livrées. Intrépide chevalier que Foulques le Noir ! rien ne l'arrêtait ; Constance, femme de Robert, lui écrit : **Mon bel oncle, Hugues de Beauvais, favori du roi, m'insulte**. A cet appel, le comte d'Anjou arrive à la cour plénière, il tue de sa main Hugues de Beauvais ! Maintenant n'a-t-il pas à craindre l'excommunication ? il a tué un leude du roi de France. Brave pèlerin, partez donc pour la terre sainte ; allez demander à genoux d'être lavé de ce meurtre fatal, ou bien élevez un monastère en repentir de vos crimes<sup>4</sup>. Foulques le Noir se mit en route de son comté d'Anjou ; il n'était suivi que de quelques sergents d'armes, tous humbles et sans faste : en quittant son château d'Angers, il fonda l'abbaye de Beaulieu, près de Loches ; comme Foulques était excommunié, l'orage gronda sur ces fondations

---

<sup>1</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, article *Comtes d'Angoulême*. Voyez aussi la *Chronique des comtes d'Angoulême*, dans dom Bouquet.

<sup>2</sup> *Art de vérifier les dates*, tom. III, in-4°, p. 168.

<sup>3</sup> Voyez la curieuse *Chroniq. Gesta Cansul. Andeg.*, cap. VIII.

<sup>4</sup> Voyez Raoul Glaber, liv. III, chap. II.



fragiles ; des tourbillons de vent brisèrent les premiers fondements de l'abbaye ; ainsi agissait Dieu pour punir le meurtrier<sup>1</sup>. Foulques le Noir visite Rome, Constantinople et Jérusalem ; ce premier pèlerinage accompli, revenu en son comté, saint et absous par le pape, il court soutenir de nouvelles guerres ! Le comte de Blois envahit l'Anjou ; faudra-t-il lui céder des villes, des fiefs, de riches abbayes ? oh ! certes, non ; le brave comte s'avance, la mêlée est dure, Foulques est renversé de cheval. Un nouveau cri de guerre est jeté par le frère de Foulques, Herbert *Éveille Chien*, car c'était lui qui de son cornet retentissant appelait, au jour de chasse, les lévriers. La victoire demeura au comte d'Anjou, qui envahit à son tour les terres de Blois. Plusieurs belles villes furent conquises ! Le comte de Blois, qui voulait vaincre, fut vaincu<sup>2</sup>.

Que pouvaient être de vaines victoires à côté du triomphe dans le Christ ? L'Orient ! L'Orient ! tel est le cri de la piété du comte d'Anjou, comme son cri d'armes avait été : *rallie, rallie à moi !*<sup>3</sup> Foulques part une seconde fois pour Jérusalem ; ce n'est plus un simple pèlerin isolé que quelques servants d'armes accompagnaient, il est alors suivi des clercs et des braves seigneurs d'Aquitaine. A la tête marchent les évêques de Poitiers et de Limoges avec la mitre et la crosse pastorales ; ceux qui rencontraient une telle troupe croyaient qu'elle n'allait pas au delà de l'oratoire voisin, tant elle était riche et ornée, et pourtant c'est vers Jérusalem qu'elle s'avance. Seigneur, en quel état est la Syrie ! Savez-vous que les Barbares imposent aux chrétiens un triste servage ? Tous ceux qui veulent arriver jusqu'au saint lieu, doivent ouvrir et faire ordure sur le sépulcre ! Le comte s'abaissera-t-il jusqu'à cette fatale coutume ? Que fait le rusé sire ? il se munit d'une vessie remplie de bon vin blanc<sup>4</sup>, et le verse sur le sépulcre, si bien que les Sarrasinois furent trompés ! Nul ne connut la ruse de Foulques. Comme il pleure agenouillé devant le saint sépulcre ! il le baise avec ardeur, et tant sa foi est grande, qu'il enlève de ses dents acérées un fragment de la pierre du tombeau<sup>5</sup>. Il revient, le noble Foulques, jusqu'à sa ville d'Angers ; mais depuis qu'il a vu les merveilles de l'Orient, depuis qu'il a senti les feux du soleil d'Asie, il ne peut plus se souffrir dans les froides murailles d'Angers, sous le ciel brumeux de l'Occident ; il y est inquiet et mal à l'aise. Pour la troisième fois, il s'achemine vers Jérusalem, plus ardent que jamais ; sa taille est voûtée, le

---

<sup>1</sup> Glaber entre dans de grands détails sur cette première destruction de l'abbaye de Loches, liv. II, chap. IV.

<sup>2</sup> C'est à cette époque, néanmoins, que le comte d'Anjou se rendit le fidèle et le féodal du comte de Poitiers en recevant la ville de Loudun ; le père de Foulques, Geoffroi Grisugonelle, avait vaincu le duc d'Aquitaine en 987 ; la fortune tourna : *Gaufridus Grisagnolla, pater avi mei Fulconis, excussit Londunum de manu Pictaviensis comitis, et in prælio campestri superavit eum super rupes, et persecutus est eum usque Mirebellum.* (*Spicileg.*, in-fol., tom. III, p. 232.)

<sup>3</sup> *Art de vérifier les dates*, tom. IV.

<sup>4</sup> Ce trait singulier de ruse naïve se trouve rapporté tout entier dans la *Chronic. Turonens*, Bouquet, tom. X, p. 283, et dans le *Gest. Consul. Andeg.*, *ibid.*, p. 256, 264. *Dato pretio tam prose quam proaliis christianis ad portam sibi prohibitam, moratibus urbem celeriter cum omnibus intravit, sed sepulchri claustra eis prohibuerunt ; nempe cognito quod vir Dei alti sanguinis esset, deludendo dixerunt, nullo modo ad sepulchrum pervenire posse, nisi super illud et crucem Dominicam mingeret : quod vir prudens, licet invitatus, annuit. Quæsita igitur arietit vesica purgata atque mundata et optimo vino albo impleta, quin etiam apte inter ejus femora posita est, et corms discalceatus ad sepulchrum Domini accessit vinumque super sepulchrum fudit et sic ad libitum cum omnibus sociis intravit.* (Voyez *Gesta Consulium Andegavens.*)

<sup>5</sup> *Chronic. Turonens.* Dom Bouquet, tom. X, p. 283.

palmier ne porte plus ses branches aussi haut ; qu'importe ! il marche humblement dans la sainte route. A Constantinople, Foulques rencontre un riche et fastueux pèlerin : c'est Robert, duc de Normandie, dont je vous dirai plus loin la pérégrination hardie ; quant à Foulques, ce terrible homme d'armes, ce comte si impitoyable, il s'avança humble et à pieds nus jusqu'à Jérusalem ; lorsqu'il vit pour la troisième fois le saint tombeau du Christ, il fit un vœu de pénitence, et tandis que les Sarrasins jetaient des yeux de fureur sur les pèlerins de France, Foulques ordonna à ses servants d'armes de le frapper de verges, lui, le comte Foulques d'Anjou ! Il parcourut les rues de Jérusalem avec la corde au cou, et en poussant des cris lamentables. Il disait : **Que Dieu pardonne au traître, au félon, au parjure Foulques d'Anjou**, et les sergents du comte le frappaient dru sur ses épaules ! Ensuite le comte prit sa route pour s'en revenir en Aquitaine ; il fit le trajet de l'Orient à pied par l'Allemagne. En arrivant à Metz, une maladie cruelle le saisit : il mourut dignement, et fut enterré en son tombeau dans la cathédrale<sup>1</sup> !

Alors était aussi parti en pèlerinage Robert de Normandie, le brave et impitoyable Robert, surnommé *le Diable* ; il allait y quérir l'absolution de ses péchés ! De longues légendes étaient écrites sur le duc Robert ; il gouvernait enfant le comté d'Hièmes : puis, à la mort de Richard III, il fut appelé au duché de Normandie : c'était un noble homme, magnifique, dont les chroniques célébraient la grandeur et la joyeuse vie ; ses premières armes furent vivement poussées même contre sa famille ; il arracha Évreux à son oncle l'archevêque de Rouen : que lui importait la parenté et la mitre d'or ? Après la guerre contre l'archevêque de Rouen, le terrible envahisseur des biens de l'Église marcha contre l'évoque de Bayeux et le dépouilla<sup>2</sup> ! Les clercs le surnommaient déjà le Diable dans les légendes, lui, le duc Robert, qui ne ménageait ni les églises ni les monastères ; ce grand usurpateur des biens des clercs, on devait le placer dans une légion de démons noirs peints sur la porte des monastères. Le puissant féodal Robert défendit le droit de Henri Ier et quand Constance voulut lui arracher la couronne, le duc de Normandie donna asile à son suzerain Henri Ier, sous sa tente de Fécamp ! Le ban et l'arrière-ban furent convoqués ; Robert écrivit à son oncle Manger, comte de Corbeil, de mettre tout à feu et à sang sur les terres de France : hélas ! je Fai raconté déjà : la flamme s'éleva sur plus d'une cité et d'un monastère de clercs ; la guerre fut menée en véritable diable, comme le dit le moine Orderic Vital : Constance se vit obligée de traiter<sup>3</sup>. La Normandie acquit Chaumont, Pontoise et tout le Vexin français, certes un beau lot dans la guerre ; Constance à peine domptée, Robert se précipite sur la Bretagne ; une seule course militaire des Normands la soumet à l'hommage du duc. Sans une tempête horrible, Robert aurait essayé la conquête de l'Angleterre ; les vents dispersèrent sa flotte ; il fut contraint de regagner Bayeux, la véritable cité normande ; ainsi fut Robert le Magnifique !

Maintenant, étonnez-vous que lorsqu'il n'y eut plus rien à conquérir, cette âme ardente et un peu bourrelée de remords songeât aux lointains pèlerinages ! L'année 1035 commençait ; le duc avait atteint sa cinquantième année, et il sentait quelque repentance : Robert n'imita point les pauvres pèlerins qui

---

<sup>1</sup> *Gesta Consul. Andeg.* — Dom Bouquet, tom. X, p. 253, 254 et 283.

<sup>2</sup> *Chronique de Normandie*, ad ann. 1027, 1030.

<sup>3</sup> *Quod cernens Constantia mox ab eo dextram expetiit et deinceps quoad vixit tempore sibi fidelis exstitit.* (Duchesne, tom. IV, p. 148.) Voyez aussi la chronique rapportée par dom Bouquet, tom. X, p. 276.

s'acheminaient le bourdon et la panetière en main, il parut sur sa route fastueux comme un noble et fier duc de Normandie<sup>1</sup>, le plus grand des féodaux ; il était suivi de chevaux, de varlets, de pages le faucon sur le poing, les chiens en laisse, comme sur les tapisseries de la conquête ; il traversâtes Alpes, les Apennins, et vint à Rome, où il fut accueilli au son des cloches à pleine volée<sup>2</sup>. La procession des pèlerins était splendide, Robert, brillant de tout l'éclat de sa magnificence, voulut laisser de grands souvenirs des Normands, ses hardis compagnons, déjà célèbres en Italie ; il ordonna donc que ses chevaux de bataille, tout caparaçonnés d'argent, tussent ferrés d'or ; et si, dans les splendides cavalcades des pèlerins, un de ces fers tombait, les varlets d'armes devaient le laisser aux mains du peuple, car nul Normand ne s'abaisserait pour le prendre : se courber n'était pas dans leurs habitudes. Le pape donna à Robert l'escarcelle de pèlerin dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, et tous s'acheminèrent vers Constantinople.

Dans cette grande capitale, nouvel éclat, splendeur immense ! les pèlerins saluèrent avec fierté l'empereur sur son trône : comme on n'avait pas de sièges pour les Barbares (ainsi les Grecs les nommaient), Robert et ses nobles serviteurs s'assirent sur leurs manteaux d'hermine ; quand ils se relevèrent, jamais ils ne consentirent à reprendre ces courts et riches mantels : **Jamais Normand n'emportait le siège sur lequel il était assis**. Telle fut leur hautaine réponse<sup>3</sup>. A Constantinople, comme on l'a dit, Robert de Normandie rencontra le comte Foulques de Néra ; ils firent le pèlerinage de concert à Jérusalem, sous la conduite de marchands arméniens d'Antioche. Robert le Diable, le brave duc, si fort à cheval, fut obligé de se faire porter en litière, sur les bras vigoureux de quatre Maures ; comme il rencontra un pèlerin qui s'en revenait en Normandie, la terre commune, Robert le duc, s'agitant sur sa litière, lui cria : **Pèlerin, tu diras à Caen et à Bayeux que tu m'as vu porter en terre sainte par quatre diables**<sup>4</sup>. Aux yeux de Robert, n'étaient-ce pas de véritables démons que ces mécréants qui portaient les chrétiens sur leurs épaules noires et velues ? Robert visita le saint tombeau et versa des larmes abondantes sur ce sépulcre vide ; à son retour, il tomba malade d'épuisement à Nicée, la cité des conciles. Dans son voyage à travers l'Asie Mineure, l'empereur grec, qui craignait les Normands courageux et hardis, leur avait tendu plus d'une embûche ; le valeureux duc les surmonta toutes à l'aide de ses dignes compagnons ; mais à Nicée les Grecs employèrent le poison, et Robert de Normandie, tout couvert d'or dans sa

---

<sup>1</sup> Grant foison de chevaliers, barons et autres gens de Normandie. (*Chronique normande*, Duchesne.)

<sup>2</sup> *Chronique* de Jean Bromton, p. 913. Jamais Robert n'oublia cependant son humilité de pèlerin. En l'entrée d'une cité, l'un de ceulx qui gaitoit et gardoit la porte, haulse ung baston que il tenoit et fiert le duc parmi les espauls, tant qu'il le fist tout canceler. Le chroniqueur ajoute que ses serviteurs voulant riposter, le duc leur défendit fort et dist que raison est que pèlerins soffrent par l'amour de Dieu ; ainsi le duc Robert garantit de la mort celui qui l'avoit feri et dist à ses gens que mieulx amoit le cop que lui avoit donné que la meilleure cité qu'il eust. (*Chroniques de Normandie*.)

<sup>3</sup> On traita bien les Normands à Constantinople, parce qu'on les craignait déjà. Le voisinage des fils de Tancrède inspirait du respect. (Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, tom. IV, p. 5. On lit dans la *Chronique de Normandie* : En ce temps tous ses gens mangèrent à terre et n'avoient ne tables ne fourmes pour eulx servir : mais pource que le duc Robert en faisoit faire partout où il venoit, l'empereur et les gens du pays par où il passoit les aprinrent à faire lors.

<sup>4</sup> Jean Bromton, p. 913.

jeunesse, ce Robert qui violait pucelles et saintes filles, et avait fait, disait-on, pacte d'argent avec le diable, ce duc Robert mourut à l'hospice des pèlerins dans l'année du Christ 1035, le 2 du mois de juillet. Les Normands reprirent le chemin de Constantinople, passèrent le Bosphore, et vinrent rejoindre leurs frères de Normandie établis dans la Pouille.

Que faisaient ces nobles chevaliers dans l'Italie ? avaient-ils grandi leur puissance, avaient-ils suivi cette destinée de courage et de conquêtes qui leur était prédite en quittant la terre natale ? Les Normands avaient d'abord vaillamment combattu les Grecs qui menaçaient la Pouille ; ils avaient brisé les armées que l'empereur dirigeait contre les comtes et petits seigneurs de la contrée ; les chevaliers de Normandie s'étaient mis au service de Gaimar, prince de Salerne, et leur nombre devint si considérable, que tous purent se gouverner dans leurs terres d'une façon indépendante. Les Grecs étaient altérés de cette grande valeur des chevaliers normands, et Docéan, prince de la Calabre, au nom de l'empereur, traita avec eux pour ressaisir la Sicile, envahie par les Sarrasins<sup>1</sup>. Les chevaliers firent là merveille à coups de lances et d'épées ; rien ne résista à leur valeur, les mécréants furent vaincus. Les Grecs méconnaissent-ils ces services, ou bien les Normands, forts et vaillants, ne voulurent-ils plus conquérir pour d'autres ce qui leur convenait si bien pour eux-mêmes ? Les Normands furent dignes de leurs ancêtres ; ils n'y manquèrent ni pour la force ni pour le courage. Après avoir servi les Grecs, ils combattirent contre eux et contre les comtes de la Calabre et de la Pouille ; forts, vaillants comme ils étaient, ils voulurent avoir les profits de la vaillance et de la force.

La race de Tancrède de Hauteville avait procréé d'abord Guillaume Bras de Fer : ce Guillaume prit le titre de comte et s'établit avec ses frères à Melfi, qui devint comme le cœur de cette république féodale des Normands ; Drogon, son frère puîné, lui succéda ; on le voit déjà qui prend dans les Chartres le titre de duc et magistrat de l'Italie, comte des Normands de toute la Pouille et la Calabre<sup>2</sup> ; quant aux autres frères, qui eurent une ville, qui l'autre, tous avec un bon héritage. Au-dessus d'eux se place Robert, l'aîné des enfants du second lit de Tancrède de Hauteville ; sous le nom de Guiscard ou de Wiscart (le rusé), Robert constitua le véritable empire des Normands en Italie ; il n'avait d'abord reçu que le petit château de Saint-Marc, situé dans la Calabre, puis il obtint la province tout entière. A la mort de son frère Honfroy, Robert fut élevé au titre de comte des Normands. Or, il faudra dire plus tard la finesse et l'expertise de Robert Guiscard dans le gouvernement de la Pouille et de la Sicile : quel bel établissement ne tirent point là encore les enfants de Normandie et quelle famille que ces chevaliers ! ils avaient de la persévérance et de l'énergie ; ils dominaient partout où se montrait leur gonfanon : la race normande fut alors absorbante ; c'est une nouvelle et puissante invasion du Nord qui retrempe l'esprit et les mœurs de la société<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Et à dire la vérité, plus valut la hardiesse et la prouesse de ces petits de Normans que la multitude de li Grex, et ont conibatu à la cité, et ont vainchut lo chastel de li Sarrazin, et la superbe de li Turmagni gist par li camp, li gofanon de li chrestien sont efforciez, et la gloire de la victoire est donnée à li fortissime Normant. (*Ystoire de ly Normant*, liv. II, chap. VIII.)

<sup>2</sup> *Ego Drogo, divina Providentia dux et magister Italicæ, comesque Normannorum totius Apuliæ atque Calabriæ.* (Ducange, *Généalogie des rois normands de Sicile*, § 1er.)

<sup>3</sup> Voir Ducange, *Familles normandes*, Mss. publié par M. Champollion dans l'*Ystoire de ly Normant* (Appendice).

Ces mœurs éprouvaient en effet une grande modification par le goût des pèlerinages, l'horizon s'étendait un peu au delà des habitudes du clocher ; le Xe siècle était marqué d'un caractère sombre et sédentaire ; chacun cherchait à se rapprocher, à se défendre dans sa terre, dans sa tour, dans son église ; les invasions des Hongres, des Normands et des Sarrasins détruisaient tout : résister était la somme de force que pouvait donner la société, elle n'en avait réellement pas d'autre ; que pouvait-elle oser quand ses cités étaient en flammes, ses monastères pillés, ses châsses de saints dispersées ! Aussi la génération est-elle couverte comme d'un crêpe funèbre ; la vie se passe entre la souffrance et le tombeau ; elle ne va pas au delà de l'hymne pieuse au sépulcre. Dans le XIe siècle, au contraire, il y a une sorte de réaction contre l'existence locale ; la vie du clocher ne satisfait plus, on veut courir en pèlerinage ; l'idée de voir d'autres climats, de jouir d'un autre soleil s'empare de tout le peuple. On part de France et de Normandie, du Poitou et de l'Anjou ; on soupire après Rome et la Palestine. Le caractère du peuple devient enjoué, on voit une race plus portée aux distractions et aux conquêtes. Les croisades furent préparées par cet esprit actif ; ce n'est pas la seule prédication de Pierre l'Ermite qui opéra l'entraînante vocation pour les voyages. Jamais la parole de l'homme ne produit un immense effet si la société ne correspond pas à son esprit. Il faut que les temps soient préparés quand la prédication remue. La croisade fut amenée par la tendance de tous : la multitude avait besoin de respirer sous un plus vaste horizon et de secouer cette vie de châteaux, ce linceul de pierre et de fer qui ensevelissait l'existence du peuple au Xe siècle !

Le duc Robert le Magnifique, en prenant la pieuse résolution d'un pèlerinage en Palestine, s'était longtemps consulté sur le choix d'un successeur pour ses duchés de Normandie, un si beau lot : le voyage entrepris était grandement périlleux ; hélas ! pouvait-on répondre de revenir quand on passait au delà des mers comme la merlette, oiseau voyageur que le pèlerin voyait sur l'onde bleue, et que plus tard il posait sans bec ni pattes sur ses blasons ! Que de périls en la terre sainte ! Le pèlerin était comme un homme qui dépouillait sa vie matérielle pour entrer dans la Sion céleste, la sainte cité de Dieu ; qu'étaient désormais les biens terrestres en comparaison de cette palme cueillie au Golgotha ? L'idée du pèlerinage était comme une abdication morale de tout pouvoir humain pendant la longue route en Palestine. Robert le Magnifique voulut complètement disposer de son duché, car il quittait la Normandie. Au temps de ses passions bouillantes, à cette époque où les légendes rappelaient *le Diable*, tant il remplissait ses domaines de mauvaise renommée, le duc Robert avait rencontré, à son retour de la chasse au sanglier, une jeune fille qui lavait du linge avec ses compagnes auprès d'un ruisseau<sup>1</sup> ; cette jeune fille avait nom Harlete, du vieux mot saxon *Her-leve*<sup>2</sup> (la maîtresse chérie) ; Robert, frappé de sa beauté, dit à un de ses hommes : *Va proposer au père de la jeune fille des présents d'or pour l'obtenir*. Le père refusa d'abord, mais un vieux frère, ermite de la forêt, lui fit voir combien il était dangereux de résister à l'homme puissant<sup>3</sup>, au sire duc de Normandie : tout fut dit et convenu ; Robert fit ses volontés de la jeune Harlete ; il l'aima tendrement, et de là naquit un enfant mâle et fort membre, partout

---

<sup>1</sup> Benoît de Sainte-Maure, *Chronique en vers*, ad ann. 1024, 1031.

<sup>2</sup> En latin *Herleva*.

<sup>3</sup> *Ne fust un suen frère, on seint hom,  
Qu'il eust de grand religion...*

(Voyez aussi le *Roman du Rou.*)

connu sous le nom de Guillaume ; on lui donna le titre de Bâtard, ce qui n'était point alors une injure, car presque toujours les bâtards avaient fait les grandes choses féodales. On éleva Guillaume à tous les arts de chevalerie dans le château de Falaise.

Le bruit du prochain départ de Robert *le Diable* s'était partout répandu ; ses comtes, ses compagnons vinrent le trouver en cour plénière : *Eh ! sire duc, nous laisserez-vous sans chef ?* — *Par ma foi*, répondit Robert, *je ne vous laisserai pas sans seigneur, j'ai un petit bâtard qui grandira s'il plaît à Dieu, choisissez-le dès à présent, et je lui donnerai le duché devant vous comme à mon successeur*<sup>1</sup>. Les serviteurs de Robert applaudirent à ce désir, et placèrent leurs mains dans celles de Guillaume<sup>2</sup>. Après le départ du pèlerin, Guillaume fut reconnu par de nombreux barons et chevaliers qui formaient la cour plénière : et comment le petit bâtard n'aurait-il pas été chéri d'un bon nombre de barons et chevaliers, quand il était déjà expert au fait de la guerre ? Il aimait passionnément les armes de fer, les lourdes épées, les chevaux de Gascogne et d'Auvergne ; il récitait les nobles généalogies des coursiers<sup>3</sup> mieux que les comtes de l'Étable ; colère, vindicatif, il montrait ce caractère ardent que les féodaux exaltaient quand on les conduisait aux batailles. Cependant il s'était formé en Normandie un parti opposé au duc Guillaume ; si les propres hommes de Robert, si les fidèles de sa cour plénière avaient proclamé l'élection du bâtard, il y avait d'autres nobles hommes qui ne voulaient point s'abaisser sous le fils d'Harlete de Falaise : comment un bâtard serait-il préféré aux neveux, aux cousins par le lignage de Robert le Magnifique ? Il se fit donc au milieu des barons danois et normands, d'un sang si pur, si généreux, une opposition puissante contre le bâtard ; on prenait çà et là les armes contre lui ; les châtelainies hissaient des gonfanons ennemis au duc Guillaume : à mesure qu'on savait les nouvelles d'Orient, les périls de Robert de Normandie, on se montrait plus profondément opposé encore. Bientôt on apprit la mort du duc Robert à Nicée ; des Chartres en lurent portées à Caen, à Bayeux, à Rouen, et le baronnage normand prit les armes. Les suivants du duc se partagèrent : les uns soutinrent Guillaume, le fils d'Harlete ; les autres se prononcèrent pour la lignine légitime des ducs de Normandie. Cette guerre civile au sein du baronnage normand, empêcha d'abord le développement de la grande puissance de ses ducs ; la monarchie de Henri Ier s'affranchit un moment du joug des hommes du Nord, comme on le dira plus tard en cette histoire<sup>4</sup>.

La Bretagne avait été soumise à l'influence des ducs de Normandie ; les Chartres mêmes constatent qu'elle taisait hommage aux successeurs de Rolf ; c'était une population à part que la Bretagne, telle que nous l'avons décrite avec ses forêts druidiques, son peuple demi-sauvage dans les landes, et ses cités sur les rochers escarpés. Si la Normandie se montrait impatiente sous le petit bâtard d'Harlete,

---

<sup>1</sup> *Chroniques de Normandie*. (Bénédictins, *Collect. des Hist. de France*, tom. XI, p. 400.)

<sup>2</sup> *Manibus illorum manibus ejus, vice cordis, datis*. (Dudon S. Quent., *Hist.*, p. 157.) Dudon de Saint-Quentin était contemporain ; il a écrit les plus romanesques *Chroniques de Normandie*.

<sup>3</sup> *Qui nominibus propriis culgo sunt nobilitati*. Le chroniqueur Guillaume de Poitiers, p. 181.

<sup>4</sup> Le reproche de son obscure naissance fut souvent opposé au duc Guillaume ; il s'en vengea plusieurs fois d'une façon cruelle. Le bâtard fit couper les membres et le nez aux gens hardis qui insultaient à son origine. Voyez *Chroniques de Normandie*, Bouquet, *Hist. de France*, tom. XI.

la Bretagne était aussi en minorité ; Alain, tout enfant, était placé sous la tutelle de sa mère lorsqu'une révolte de serfs vint agiter la Bretagne<sup>1</sup> : on sent déjà, dès le XIe siècle, le frissonnement des serfs pour la liberté ; le cri de *commune* ne s'est point fait entendre encore, mais il y a comme une mer agitée qui annonce l'orage. En Bretagne la révolte fut tout entière un mouvement de serfs contre les nobles hommes ; le duc enfant dut monter à cheval pour réprimer les serfs armés de pieux et de bâtons durcis au feu. Les nobles hommes demeurèrent vainqueurs ; les Bretons avaient la tête dure et chaude, ils se soulevaient avec plus d'énergie encore que les Francs, il y eut là aussi guerre de bâtardise ; on vit un bâtard de Conan le Tort se soulever contre Alain. Il périt, le hardi jeune homme, dans le château de Malestroit, où il fut assiégé par Alain à la tête d'une fière noblesse ; ainsi, guerre de barons en Bretagne comme en Normandie ; gonfanons s'élèvent contre gonfanons !

Quelle noble maison gouvernait alors la Flandre ! Après Baudouin le Barbu, célèbre dans les gestes des races féodales, il vint en la terre de Flandre un au Ire comte, Baudouin le Débonnaire, qui prit le surnom de Baudouin de Lille, parce qu'il orna cette grande cité de châteaux forts et de maisons hautes et carrées<sup>2</sup>. Ce surnom de Débonnaire cachait néanmoins une âme altière et une ambition victorieuse ; Baudouin ne fut débonnaire que pour les Flamands ; on le voit dans les vieilles chroniques incessamment en guerre avec la race des Frisons et des Germains : quel homme que ce fier comte ! il part la hache d'armes au poing et va brûler le palais impérial de Nimègue. Baudouin, le grand constructeur de maisons et de châteaux, fit creuser les fossés neufs qui séparent l'Artois de la Flandre. Continuez, noble duc, et le roi Henri Ier, couché dans le sépulcre, vous désignera comme le tuteur de son fils Philippe Ier, roi de huit ans<sup>3</sup> !

Nous avons vu Foulques d'Anjou, le Hiérosolomytain partir pauvre pèlerin pour la terre sainte, versant des larmes de repentir. Jérusalem ! Jérusalem ! tel fut son cri d'armes. Il enchâssait cette devise dans son vêtement grossier tissu de bure. Foulques avait eu de Hildegarde (de race allemande) un fils qui porta le nom de Geoffroy Martel, à cause des coups qu'il portoit et ferroit de droite et de gauche comme un martel qui frappe sur l'enclume. Les guerres de l'Angevin se dirigèrent surtout contre le comte de Blois et de Tours ; il y avait là tant de belles châtelainies féodales ! Le comte d'Anjou obtint la foi et hommage de la ville de Tours ! Quand un vassal manquait à son droit, Geoffroy savait bien recourir aux armes pour lui enlever ses terres<sup>4</sup> ; en vain Guérin, sire de Craon, lui envoie un cartel de chevalerie d'homme à homme ; il travaille incessamment à sa conquête des fiefs. Les poétiques annales de l'Anjou nous racontent toutes les belles scènes de chevalerie, les lances brisées sur les brassards et les boucliers. Là se montre l'esprit féodal : Duc, je te livrerai bataille sur un cheval à bel poil<sup>5</sup>, et voici quelles seront mes armes. Ainsi écrit Geoffroy Martel au duc Guillaume,

---

<sup>1</sup> Comparez les *Chroniques bretonnes*, et dom Morice, *Hist. de Bretagne*, tom. I, p. 67.

<sup>2</sup> Lille est appelée dans les Chartres *Isla*, *Illa* et même *Insula*. Son origine ne remonte pas au delà du IXe siècle ; elle prit le nom de Lille, à cause que, située au milieu d'une plaine marécageuse, elle forma comme une île. (Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. IV ; p. 97, in-4°.)

<sup>3</sup> Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de France*, tom. XI. — Meier, *Annal. de Flandre*, ad ann. 1036, 1060.

<sup>4</sup> Comparez dom Morice, *Hist. de Bretagne*, et Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 120 à 123.

<sup>5</sup> *Simul eximia arrogancia colorem equi sui, et armorum insignia quæ habiturus sit, insinuat.* (*Chronique d'Anjou*, ad ann. 1035.)

bâtard de Normandie ; et le duc répond : **J'irai**. L'Anjou fut le théâtre des grandes prouesses au moyen âge<sup>1</sup> ; c'est la province qui a conservé longtemps le plus pur blason. Un de ses comtes se fit depuis l'historien des grandes chroniques angevines.

Un beau cri d'armes est celui de **Champagne sous ses sires** ! La maison de Champagne était mêlée à celle de Blois ; Thibault III portait encore la couronne de comte, et avec cela il possédait le pays de Brie, Provins, la vieille ville que chanta plus tard le noble serviteur de la reine Blanche. Thibault bataillait furieusement contre le comte d'Anjou, et se mesurait sur plus d'un champ de guerre ; puis le batailleur se fit pieux, et les églises sont pleines encore des fondations du comte Thibault. Le jour que son fils aîné Eudes vint au monde, Thibault l'envoya baptiser à l'abbaye de Cluny, si sainte déjà, et il conféra la terre de Cossiac à cette abbaye en signe de réjouissance, car il avait un fils, noble héritier de sa race ! Les cartulaires de Cluny donnent à Thibault le titre de **comte des Francs**<sup>2</sup> ; pour Cluny, situé en terre de Bourgogne, les Francs étaient comme des étrangers, et Ton ne savait pas ce qui se passait en ces pays lointains. Le comté de Blois fut réuni à la Champagne, la même famille le possédait : cela se voyait souvent au moyen âge ; deux terres éloignées étaient ainsi confondues dans une même race par héritage, alliance et transmission par lignage. **Dieu ait en aide le comte de Champagne et de Blois** ! Ainsi dirent longtemps les sergents d'armes de Provins et de Troyes<sup>3</sup>.

La race champenoise, grasse et fraîche, tenait à la famille du Nord. Il n'en était pas de même des barons de l'antique Aquitaine confondue bientôt avec la Gascogne, et qui passa plus tard dans le vaste comté de Toulouse, la véritable souveraineté de la race méridionale. Les derniers ducs de Gascogne avaient été : 1° Sanche-Guillaume, le fondateur d'un grand nombre de moutiers, et de l'abbaye surtout de Saint-Pé de Génèrez. Les Gascons luttèrent sans cesse contre les Navarrais vantards ; des Chartres disent même que la Gascogne subit alors la souveraineté de Navarre ; 2° Béranger fut le dernier duc de Gascogne ; son héritier Bernard, de la race d'Armagnac, réunit au duché de Guienne et d'Aquitaine la souveraineté des Gascons. Le gouvernement de la race méridionale fut toujours placé dans le comté de Toulouse. Magnifique domaine que celui de Pons, l'aïeul du comte Raymond de Toulouse, célèbre dans les croisades ! Pons possédait non-seulement l'Albigeois, le Quercy, mais encore une partie de la Provence, et même Nîmes, la ville romaine. Pons fut un des grands pilleurs d'églises ; sa foi n'était pas très-fervente, car les chroniques lui reprochent d'avoir usurpé les biens des clercs pendant sa vie de plaisirs et de dissipations, à ce point que, par une chartre scellée de son anneau, il conféra l'évêché d'Alby à sa propre femme<sup>4</sup> ; tant alors les biens d'église étaient

---

<sup>1</sup> Voici de grands coups d'épée : Il courut sus ledit chevalier, le ferit de son épée tellement qu'il lui froissa le heaume, lui coupa la coiffe et lui trancha l'oreille, et de ce coup l'abattit par terre. (*Ancien. Chronic. d'Anjou*, ad an n. 1052.)

<sup>2</sup> *Comes Francorum*. Dom Martenne, *Thesaurus anecdotor.*, tom. II.

<sup>3</sup> Le cri d'armes du comte de Champagne nous a été conservé dans le Roman du Rou :

François crie *Mont-Joye*, et Normand *Diex-aye* ;

Flamand crie *Arras*, et Angevin *r'allie* ;

Et li Cuens Thiebaut *Chartres et Passarant*.

<sup>4</sup> *Quapropter ego in Dei nomine, Pontius dono tibi dilectæ sponsæ meæ Majoræ episcopatum Albiensem*. (Dom Vaissète, *Hist. de Languedoc*, tom. II, p. 206.)



confondus avec les fiefs laïques ; barons féodaux prenaient terres partout où ils en trouvaient, quand elles étaient plantureuses.

Bourgogne et Provence se renfermaient encore dans le commun royaume d'Arles aux mains de la race germanique. La terre entre les Alpes et le Rhône était bien dans la souveraineté nominale de l'empereur, mais quel était le vassal qui aurait reconnu cette haute suprématie ? Chaque fief avait là son seigneur, chaque alleu son propriétaire ; la Provence avait même des comtes héréditaires : le premier fut Guillaume II, qui embellit Montpellier, sa cité de race : ses héritiers possédèrent par transmission ces belles terres. Toute une lignée gouvernait ainsi militairement les cités et les fiefs du Midi. On voit ces familles méridionales apparaître dans l'histoire féodale de Provence, de Languedoc et de Gascogne<sup>1</sup> ; elles ont leur nom particulier, leur patrimoine de race, depuis les ancêtres qui se perdent dans la nuit des Mérovingiens. Le royaume de Bourgogne ou des Bourguignons ne dura qu'un temps : il ne faut pas le confondre avec le duché de ce nom, advenu comme apanage aux cadets de la race de Hugues Capet. Si le royaume de Bourgogne et d'Arles était tout méridional, quoique sous la main d'un prince germanique, le duché de Bourgogne était formé de la famille du centre, se liant aux souvenirs des races d'Helvétie.

Tels étaient les hauts tenanciers. Il faut maintenant dire l'histoire des féodaux moins puissants qui enlaçaient la monarchie naissante. Au milieu même du Pariais, on trouvait des sires, comtes, barons, vidâmes, simples tenanciers sans grandes terres. Là-bas, à deux lieues de l'abbaye de Saint-Denis, sur une petite hauteur, se déployait une seigneurie antique qui s'appelait *Mons Morenciacus*<sup>2</sup>. En fouillant bien, vous voyez d'abord apparaître Buchardus, fils du seigneur de Colombe ; sa femme, Hildegarde, était issue de Thibault le Tricheur. Salut donc, premier baron de Montmorency, seigneur de Marly et d'Écouen ! Voici venir le second seigneur de Montmorency ; il porte le nom de Buchardus la Longue Barbe, il eut pour femme la dame de Château-Basset dans la manse de l'abbaye de Saint-Denis. Or, déjà la baronnie de Montmorency était devenue le refuge des bannis et maudits sujets du royaume de France<sup>3</sup>. Cette lignée se transmet à Buchardus III, l'un des hommes d'armes les plus vaillants du Xe siècle. La seigneurie de Montmorency s'étendait de la colline boisée sur toute cette plaine fertile arrosée par de limpides ruisseaux, des cascades et des lacs où se miraient les chevaux caparaçonnés.

La châtelainie de Montlhéry, à quelques lieues d'Orléans, était aussi antique que la race des Montmorency. Son premier sire fut nommé Thibault file étoupes, parce qu'il aimait à tisser le drap ou la toile dans son manoir, comme un clerc dans un monastère, ou un serf en sa case. Le roi Robert lui donna le titre de grand forestier, car il poursuivait les sangliers et loups avec une vigueur sans

---

<sup>1</sup> Comparez dom Vaissète avec Papon, les historiens provinciaux du midi de la France. Les preuves surtout forment la plus belle collection des Chartres et des pièces diplomatiques. Voyez tom. II et III.

<sup>2</sup> Montmorency ne dépendait pourtant pas de la châtelainie de Paris : *Les fiez de la chastellenie de Montmorency ne sont pas de la condition du fiez de la vicomté de Paris, comment que ladite chastellenie soit enclose en ladite vicomté*. Manuscrit cité par Lebeuf, *Hist. ecclésiast. de Paris*, tom. III, p. 388.

<sup>3</sup> La première chartre où il est fait mention des Buchardus de Montmorency émane de Lothaire : *Quæcumque vero a prefato Burchardo eidem loco donata sunt, villam videlicet Brajacus, et duos molendinos apud villam quæ dicitur Monsmorencius*. Mabillon, *Act. Sanct. Benedict. sæcul. V*, p. 245, *ex autographo*, et Bouquet, tom. IX, p. 622.

pareille dans les forêts d'Orléans. Que dites-vous aussi des sires de Coucy, ces braves seigneurs d'une vieille lignée ? Il y a là les débris d'une tour bien haute dans la baronnie de Coucy. Le premier baron porta le nom d'Albéric ; homme fort de corps, géant immense auquel les romans ont donné neuf pieds de haut : il succomba dans une fameuse bataille contre les Lorrains sur la Meuse<sup>1</sup>. Et pourquoi oublierions-nous les sires de Montfort l'Amaury, châtelains qui avaient choisi leur poste féodal sur une hauteur entre Paris et Chartres ? Le premier de ces féodaux portait le nom d'Amaury II ; il s'était fait vassal fidèle du roi de France, il ne quittait point sa cour plénière, et signait au besoin ses Chartres. Amaury fut le père de Simon, baron de Montfort, l'aïeul de ces Montfort si redoutés de la race méridionale, quand les barons du Nord fondirent sur les Albigeois hérétiques des belles terres du Midi<sup>2</sup>. Triste croisade, hélas ! Voici maintenant les sires de Beaugency, pays de vin blanc et claret si aimé du roi Robert et de Henri, son fils couronné. Les chanoines d'Amiens possédèrent la souveraineté de ce beau vignoble, et je vous en dirai le motif : c'est que le seigneur de Beaugency, attaqué de la lèpre, était venu prier le corps de saint Firmin en leur église, et il avait été miraculeusement guéri. Le premier seigneur héréditaire de Beaugency porta le nom de Landry : il fut bien soumis à l'Église ; car tandis que le seigneur abbé de Vendôme était sur le palefroi pour recevoir l'hommage, Landry était à pied et baisait le genou de son seigneur<sup>3</sup>. Pour compléter le terrier féodal du centre du Parisis, je dois parler des comtes de Corbeil, vieille cité, le *Carbolium* des Chartres du moyen âge, qui voyait la Seine et l'Essonne passer au pied de ses murailles. Aussi étaient-ils bien riches les sires de Corbeil ! Le troisième comte, vivant sous Robert et Henri de France, portait le nom de Maugis ou Mauger, célèbre dans les romans de chevalerie et les chansons de Geste. Maugis, l'un des grands tenanciers des domaines du roi, prêta secours à Henri Ier dans les guerres qu'enfant il eut à soutenir contre Constance. Corbeil, Montlhéry, Coucy, Montmorency, telles sont les seigneuries les plus souvent citées aux Chartres et chroniques de Saint-Denis en France : c'étaient les anciens vassaux en la cour du suzerain.

Il y avait au midi un autre vieux baronnage qui se liait à la vie des cités, à la force populaire du sol. Dans cette belle race méridionale apparaissaient les vicomtes princes de Béarn, depuis les antiques seigneurs de l'époque carolingienne du nom de Centulfe, jusqu'à Gaston III qui recevait l'hommage de ses vassaux, les seigneurs du Béarn. Et les comtes de Comminges, d'antique mémoire ; ils étaient issus de Lupus, comte de Gascogne, qui périt dans une bataille ; vigoureux comte, il était attaché à son cheval comme à son château et à sa famille. Ce palefroi, dit une vieille chronique, marquait cent ans d'âge et avait encore une grande vigueur<sup>4</sup>. Et les Fezenzac, alors représentés par

---

<sup>1</sup> Lion, qui de Couchy tenoit tout le terral,  
Qui fu de neuf pie gran, un bras eut trop mortal  
Ces Loherains détranche tiestes, jambes et musteals.  
L'evesque Réginaire noblement soy demaine,  
De sa hache assena Lion le capitaine.

On sait que les sires de Coucy prirent pour devise :

Je ne sais roi ne duc, prince ne comte aussi ;  
Je suis le sire de Couci.

<sup>2</sup> Voir *Philippe Auguste*.

<sup>3</sup> *Gallia Christiana*, tom. X, p. 1148, appendix.

<sup>4</sup> Voyez Dom Bouquet, tom. VIII, p. 188.

Guillaume, surnommé *Asta-nove* (Nouvelle Épée<sup>1</sup>), prodige des batailles : cette branche se fondit dans les Armagnacs, race dont les ancêtres portaient aussi pour surnom de bataille, *Trançaléon* (Traque Lion). Quel rude courage que celui des comtes d'Armagnac<sup>2</sup> ! Pourrais-je oublier, parmi ces antiques familles des provinces méridionales, les comtes de Périgord ? Dans les épais nuages de l'époque carlovingienne, d'abord apparaissent les Boson, comtes de Périgord ; le premier d'entre eux (Boson le Vieux) remplit les provinces de ses souvenirs. On le voit construire le château de Bellac, dans la basse Marche, et conquérir une partie du Limousin. Hélié lui succède ; c'est le grand ennemi des clercs : Benoît est élu à la dignité épiscopale ; Hélié lui fait crever les yeux pour l'empêcher d'être sacré par le pape. Alors apparaît Guy Ier, vicomte de Limoges, l'ennemi des comtes de Périgord. Antiques féodaux que ces comtes de Limosin d'origine visigothe : leur souche était Focher ou Fulcher, habile ouvrier pour les machines de guerre<sup>3</sup>. Puis vient la lignée des Adhémar qui se confondit avec les Guy, vicomtes de Limoges. Giraud le vicomte poursuit Hélié de Périgord pour lui imposer la peine du talion, œil pour œil, dent pour dent ; comment s'en sauver ? Et voilà qu'Hélié part en pèlerinage pour Rome. Parmi ces comtes du Périgord fut Aldebert, vigoureux féodal qui répondit à Hugues Capet : *Ceux qui m'ont fait comtes sont ceux-là qui t'ont fait roi*. Le fier Aldebert mourut frappé d'une flèche au siège de Gençay : il fut le plus hautain des comtes de Périgord. C'est dans le troisième des fils d'Hélié III, surnommé Cadoirac ou Cadenat, qu'on a cherché l'origine des Talleyrand<sup>4</sup>. Les Périgord, les Fezenzac, grandes maisons dans les provinces méridionales, antique souche d'un magnifique nobiliaire. Telle était la brillante lignée féodale qui entourait la royauté en France. Comme la couronne d'or sur le front du roi était ornée d'escarboucles, de topazes, de saphirs, ainsi la royauté était environnée de grandes et illustres races qui brillaient d'un vif éclat ; au moins ainsi le disaient les vieilles légendes.

---

<sup>1</sup> *Gallia Christian.*, tom. I, col. 979.

<sup>2</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les datés*, tom. III, p. 47, in-4°.

<sup>3</sup> *Industrium fabrum in lignis*. Adhémar de Chabonais. Labbe, Biblioth. Mss., tom. I, p. 163.

<sup>4</sup> Dans le titre copié par le P. Labbe il n'y a que *Caderanus* ; mais l'homme modeste et prodigieux pour les généalogies du Midi et du Périgord particulièrement, M. l'abbé de Lespine, me dit souvent que le P. Labbe s'était trompé, et que le manuscrit portait *Taleranus*. L'abbé de Lespine fut mon professeur à l'école des Chartres ; c'était un homme vénérable, savant sur l'histoire nobiliaire, sans ambition et sans intrigue ; il est mort simple employé ; il était scientifiquement supérieur à tout le charlatanisme d'érudit.

## CHAPITRE X. — LES PAPES ET LES EMPEREURS.

Organisation de l'unité ecclésiastique. — Travail de réforme. — Discipline de l'Église. — Histoire du pontificat, depuis Benoît VIII jusqu'à Léon IX. — Les empereurs germaniques. — Henri le Boiteux. — Conrad le Salique. — Henri le Noir. — Les empereurs grecs, depuis Romain III jusqu'à Constantin Ducas. — Le roi de France — Règne de Henri Ier.

1012—1060.

L'organisation de l'Église dans ce siècle se confondait profondément avec la féodalité ; la séparation morale n'avait point été faite encore. Tout existait dans le chaos, les clercs avaient pris les habitudes des hommes d'armes, et les hommes d'armes avaient envahi les biens des clercs ; les abbés et les chanoines n'observaient aucune des règles imposées par les conciles ; dans l'origine chrétienne, le célibat et la chasteté étaient rigoureusement prescrits pour donner une destinée plus haute à l'Église, pour en faire un corps détaché des passions et des faiblesses humaines. Hélas ! il n'était pas rare alors de voir les clercs vivre publiquement avec des femmes éhontées ; ici l'on entendait le cliquetis des verres dans le festin ; là les aboiements des chiens de l'abbé, grand chasseur à l'arc et à l'arbalète<sup>1</sup>. Les fondations pieuses n'étaient point respectées, et l'on négligeait les services des morts, les messes d'*obit* pour les courses lointaines, à la piste du cerf ou du sanglier, ou bien pour les concubines au teint rose, aux vêtements écourtés ; et comme le dit le moine Glaber, les clercs donnaient leur vie de solitude et de pénitence pour Bacchus et Vénus impudique<sup>2</sup>. Les conciles provinciaux, assemblées de haute police, avaient tenté en plusieurs circonstances de réprimer les mauvaises mœurs des clercs, et de ramener un caractère de sévérité au sein de l'Église. Les canons étaient exclusivement dirigés contre les concubines et les religieux qui s'affranchissaient de la règle. Les évoques de chaque province cherchaient à mettre un peu d'ordre dans le gouvernement des clercs, dans la répartition de leurs richesses ; les mêmes canons qui prescrivaient la trêve de Dieu, pour arracher aux chevaliers l'épée et la lance ensanglantées, ordonnaient aux abbés et chanoines de quitter les femmes qui habitaient avec eux sous le même toit, au grand scandale de l'Église. La fréquence de ces prescriptions renouvelées dans chaque session des conciles, témoignait assez la difficulté qu'avaient les évoques de rompre de mauvaises habitudes et des coutumes fatales pour la discipline de l'Église<sup>3</sup> ; les clercs s'abstenaient facilement du port des armes, des chasses lointaines dans la forêt, qu'ils parcouraient trempés de sueur ; mais la femme de leurs passions était difficilement renvoyée. On répétait en vain de solennelles prescriptions ; le pouvoir des évêques n'était pas suffisant pour réprimer, il fallait une autorité

---

<sup>1</sup> Orderic Vital rapporte un concile tenu à Reims par Léon IX, où les plus graves accusations sont portées contre les clercs. Octobre, ann. 1049. Orderic, tom. X ; dans Duchesne, *Hist. normann. scriptor.*, p. 375.

<sup>2</sup> Raoul Glaber, liv. V.

<sup>3</sup> Labbe, *Collect. des Concil.* tab. v<sup>o</sup> *Concubin. aléa., venat.*

puissante et incontestée, elle devait se rencontrer dans la papauté. Avant qu'une répression forte existe et se développe, il est essentiel qu'il se forme un pouvoir suprême, dont l'autorité morale puisse dominer le monde si fatalement agité par les mauvaises mœurs.

Dans ce temps qui précède de quelques années le pontificat de Grégoire VII, la papauté semble bien affaiblie encore dans le laborieux enfantement de son pouvoir ; on dirait toujours qu'une autorité forte ne peut arriver qu'après une période de confusion, et pendant cinquante ans le souverain pontificat se prépare dans le chaos, pour aboutir à la puissance salutaire de Grégoire VII, Ce résultat d'une domination suprême ne pouvait être atteint qu'après l'accomplissement de conditions diverses ; il fallait que l'indépendance et la suprématie du pape fussent reconnues et saluées également dans l'ordre civil et religieux ; ce n'était qu'à l'aide d'un despotisme immense que la hiérarchie pouvait se rétablir dans le sein de l'Église et de la société tout entière. Quand il existe un long désordre, l'autorité absolue se fonde seule ; on ne la fait pas, elle se fait. Le pape devait fouler aux pieds les couronnes, parce que seul il était un centre moral d'unité, et que les couronnes n'étaient qu'un pouvoir féodal et tout matériel. Ensuite la papauté s'élevait à toute la puissance d'un principe intelligent ; rien ne fut plus heureux pour le monde abîmé de troubles que cette dictature qui jetait des flots de lumière et proclamait le triomphe de l'idée morale au milieu de la féodalité brute et dévastatrice<sup>1</sup>.

La période qui précéda l'avènement de Grégoire VII vit des papes faibles et sans puissance dans le monde catholique ; ils s'élèvent et tombent sans motifs et sans causes : 1° la longue série des Jean (ou des Joanes), pontifes purement italiens, issus d'une seule lignée, intronisés, puis abattus ; 2° Benoît VIII, le protégé des grandes familles romaines, patricien armé qui combattit à outrance, comme un brave chevalier, les Sarrasins débarqués en Toscane, tandis que ses clercs, à Saint-Jean-de-Latran, essayaient, sous Guy le Moine, les notes de la gamme dans la musique. Benoît IX fut aussi un pape italien avec le patriotisme du peuple, car il s'agissait, dans la longue lutte du pontificat contre l'empire, de l'Italie repoussant l'invasion germanique : le pape à Rome était l'expression de l'indépendance nationale ; il la défendait contre les armées des empereurs qui passaient sans cesse les monts pour imposer violemment les lois des Barbares à la race méridionale<sup>2</sup>. Grégoire VI succéda aux Benoît ; ce fut le destructeur des pâtres armés qui désolaient les campagnes de Rome ; son pontificat fut une époque de police et de répression ; les champs de Home étaient pleins de désordre ; on voyait déjà les bandits qui se cachaient dans l'herbe jaunâtre, parmi les joncs des marais et sous les rochers arides qui entourent la ville éternelle d'une ceinture de ruines<sup>3</sup>. Grégoire VI ne gouverna l'Église que quelques années ; les papes se succédaient alors avec une fatale rapidité ; dans dix ans il y eut sept papes ; depuis Clément II jusqu'à Nicolas le second, sans compter encore les antipapes, qui venaient là comme pour constater le désordre de l'Église : c'est la lutte de la nationalité italienne contre l'invasion germanique qui se produit dans toute son énergie ; et lorsqu'une si complète désorganisation

---

<sup>1</sup> Il faut suivre dans les annales de Baronius et de son continuateur, le P. Pagi, les progrès de la puissance pontificale, ad ann. 1030, 1059.

<sup>2</sup> Voyez dans Muratori les savantes dissertations sur *l'Histoire de Rome au moyen âge*, tom. X.

<sup>3</sup> J'ai encore retrouvé les campagnes de Rome telles que les chroniques les avaient décrites. Voyez Muratori, tom. X et XI.

se trouvait dans le principe d'unité catholique, comment était-il possible que l'administration de l'Église se plaçât sur des fondements sûrs et solides ? Avant qu'il s'agit d'une organisation forte, il fallait que l'unité fût profondément établie.

Cependant, au sein de cette Église même, il s'élevait un jeune clerc à la volonté puissante, qui devait ramener la papauté à ses grandes conditions de gouvernement. Hildebrand était né dans la fertile Toscane, au milieu de ces peuples adonnés aux habitudes simples ; les vieilles légendes disent qu'Hildebrand sortait d'une race d'ouvrier ; elles racontent qu'il était fils d'un artisan laborieux dans la campagne. Quand Hildebrand fut pape et qu'il eut à lutter contre la puissance matérielle des empereurs et des rois, on voulut lui donner une origine plus haute ; on écrivit qu'il était issu de l'illustre famille des Aldobrandini, comtes de Saône<sup>1</sup>. Tant il y a que le jeune clerc vécut enfant parmi les moines de Cluny ; il en portait le long vêtement noir et la simple tonsure à l'usage des serfs. Hildebrand étudia dans de longues veilles sous saint Odilon, abbé de Cluny, et les moines avaient vu avec un indicible enthousiasme de piété les vêtements du jeune clerc briller d'une auréole sainte ; les feux du ciel se jouaient comme des étoiles d'argent dans sa chevelure flottante<sup>2</sup>. A vingt-quatre ans, Hildebrand quitta le monastère de Cluny et vint à Rome ; il fut tristement affecté de voir tant de dissolution et de faiblesse. L'idée de sa vie, la vocation de ses jours fut alors une double pensée ; il résolut de rendre le pouvoir du pape indépendant de la suprématie impériale, puis de commencer le grand œuvre de la réforme ecclésiastique ; en d'autres termes, un pauvre moine voulut restituer à l'Italie sa nationalité, au pouvoir moral sa liberté d'action, et enfin à l'Église elle-même cette forte et grande impulsion qui pouvait sauver la civilisation du monde. Hildebrand s'efforça de restaurer la discipline ; seule la discipline pouvait rendre respectable l'autorité de l'Église : il n'y a pas de pouvoir désordonné et dissolu qui soit longtemps fort. Pour être durable, la dictature a besoin d'être austère. C'est à l'immense labeur de la reconstruction du pontificat que travaillait Hildebrand auprès des papes Grégoire VI et Etienne IX, ses amis et ses protecteurs, sa réputation s'étendait au loin ; l'Italie voyait en lui déjà le principe de sa force et de sa splendeur politique<sup>3</sup>.

Les événements semblaient favoriser la grande entreprise du pontificat contre la couronne impériale, résistance de la nationalité italienne contre les Allemands. La race germanique n'avait plus cette immense énergie des premières époques de la longue lutte de l'Empire contre Rome ; Henri le Boiteux portait la pourpre des empereurs au commencement du XI<sup>e</sup> siècle ; on l'avait vu, à la tête de ses chevaliers, des bords du Rhin s'élancer au delà des Alpes. Henri fut reçu et couronné à Pavie, la noblesse vint au-devant du vainqueur, la haute Italie avait toujours favorisé la nation allemande ; Henri le Boiteux vit Rome, et se fit couronner à Saint-Jean-de-Latran ; il fut ainsi empereur d'Occident et roi d'Italie, selon la vieille formule des Carlovingiens : Henri mourut, jeune encore, dans la Saxe, ce berceau de la race allemande, où Charlemagne domptait les Barbares à

---

<sup>1</sup> *Habit parentem Bonicium, non fabrum lignorum, quod ignominiae ergo adversarios ipsi objecisse scimus, sed ex nobili et antiqua familia Aldobrandesorum, comitum Saonensium.* Voyez Mabillon, *Acta Sanct. ordin. Sanct. Benedict.*, tom. VI, p. 113.

<sup>2</sup> Voyez Mabillon, *Act. Sanctor. ordin. Sanct. Benedict.*, tom. IV, p. 113.

<sup>3</sup> On a beaucoup écrit sur Grégoire VII, mais personne n'a touché ce point important : que le pouvoir de Grégoire VII fut produit par la nécessité, afin de corriger une grande anarchie ; les hommes véritablement studieux reviennent sur les faux jugements portés sur la papauté. On se réforme bien dans les idées qu'on s'en était faites au XVIII<sup>e</sup> siècle.

la tête de ses paladins<sup>1</sup>. A Henri succéda Conrad le Salique, de la puissante maison de Franconie ; sa vie fut une lutte encore : comme il n'était point issu de la ligne directe des empereurs, il y eut des compétiteurs qui lui disputèrent l'empire. Ernest, duc de Souabe, se mit à la tête d'une ligue teutonique ; vaincu dans les batailles, il fut proscrit et mis au ban de l'Empire avec cette formule terrible : **Nous déclarons ta femme veuve et tes enfants orphelins**, sorte d'excommunication militaire ; car toute société a besoin de se défendre par ces systèmes d'exclusion et de volonté dure et impérative. Une fois délivré de la guerre civile en Allemagne, Conrad le Salique, à l'imitation de Henri, passe de nouveau les Alpes ; il arrive avec ses chevaliers teutons, si pesants sous leur armure, comme on les voit tout de pierre dans les églises de Ratisbonne. Conrad le Salique lit son entrée à Milan sous les arcs de triomphe de marbre, et visita San-Ambrosio ; il se fit couronner roi lombard à la Monza, selon la vieille coutume. Conrad vint à Rome recevoir l'investiture du pape<sup>2</sup> : cet usage, qui abaissait l'empereur devant le pontife, devait fortifier la puissance morale de l'Église ; que venaient faire à Rome les empereurs, en s'agenouillant devant les papes ? Jetez cette coutume aux mains d'une tête un peu hautaine, un peu tenace dans sa volonté, elle devait entraîner la suprématie du pontificat : un pape fort et un empereur faible suffisaient pour changer en hommage lige la simple cérémonie religieuse.

Henri le Noir succéda à Conrad ; sa vie se passa dans les batailles, comme celle de son père. Italie ! Italie ! telle était la passion des empereurs ; ils aimaient à abandonner leurs cités noircies des bords de l'Elbe et du Rhin, pour les villes plus heureusement visitées par le soleil. Henri le Noir fit le dénombrement de ses vassaux italiens dans la plaine de Roncaille, aux abords de Plaisance, et de là il vint encore à Rome<sup>3</sup>. C'était l'époque de la plus grande anarchie du pontificat : le sénat et le peuple de Rome déférèrent à Henri le Noir le titre de patrice, et l'on vit l'empereur se revêtir du manteau vert, du laticlave et de l'anneau d'or, marques distinctives du patriciat. Dans la vie des nations, les formes subsistent longtemps après que les principes sont détruits ; l'empereur voulut s'empresdre de toutes les coutumes italiennes, il scella des Chartres avec ce titre de patrice de Rome<sup>4</sup>. Telle était la force morale des souvenirs ; elle abaissait la puissance hautaine des empereurs devant une vieille coutume de Rome. Les temps approchaient d'une lutte décisive ; Grégoire VII allait commencer son immense mission ; il devait dominer ce pouvoir effréné des hommes d'armes ; le sceptre d'or de l'Empire tombait aux mains du bizarre Henri IV d'Allemagne, brutale expression de la féodalité, oubliant tous les devoirs dans la société humaine.

Si l'Italie était menacée au nord par les empereurs d'Occident, au midi n'avait-elle pas, en face de ses riches côtes, les empereurs grecs qui convoitaient ses grandes cités, et revendiquaient Rome même comme le légitime apanage des héritiers de Constantin ? Si le sol de la Lombardie, les grandes villes de Milan et de Pavie s'abaissaient sous les pas des chevaux lourdement caparaçonnés et nourris aux pâturages germaniques, Naples, la Sicile, toutes les cités de la Fouille voyaient aussi les Grecs aux longs vêtements, les archers de la Troade et de la

---

<sup>1</sup> Schemidt, *Histoire des Allemands*, tom. III. — Les Bénédictins, *Art de vérifier les dates*. Les rapports des empereurs et de l'Italie ont été parfaitement éclaircis dans les savantes dissertations de Muratori.

<sup>2</sup> Muratori, *Annal d'Italie*, tom. VI et VII, ad ann. 1002, 1039.

<sup>3</sup> D., *ibid.*, ad ann. 1034, 1049.

<sup>4</sup> Pagi, continuateur de Baronius, ad ann. 1048. Comparez avec Muratori, ad ann. 1046.

Romanie, le carquois sur les épaules, Tare en main, remarquables par leurs armures d'acier et d'or<sup>1</sup>. Les Grecs n'avaient pas une puissante cavalerie ; ils n'avaient pas ces barons coulés de bronze, roulant dans la poussière comme des masses de granit ; les armées byzantines avaient d'habiles archers, d'admirables tireurs d'arbalètes, des cavaliers agiles couverts de petits boucliers, et lançant avec dextérité les javelots aigus. Le feu grégeois s'attachait aux lourdes machines du Franc, comme la robe de Déjanire aux os et à la chair d'Hercule. Il y avait de ces troupes grecques à Naples, dans la Sicile et la Fouille ; elles luttaient contre les Normands, tout récemment établis par la conquête. L'habileté du pape s'était servie des hommes du Nord pour atténuer l'influence grecque dans l'Italie ; c'est avec le secours de ces braves chevaliers que les papes s'étaient posés tout à la fois comme les adversaires de la race germanique et de la race grecque<sup>2</sup>, lesquelles envahissaient l'Italie par le nord et par le midi. Les Normands étaient la milice de la papauté dans la défense de l'indépendance italienne.

Les empereurs grecs d'Orient se succédaient avec non moins de mobilité que les papes sur le trône de Constantin. Quel spectacle que celui du Bas-Empire dans cette agitation incessante qui élève ou abaisse les empereurs dans des révolutions du palais\* Voici d'abord l'empereur Romain III, dit Argyre : il est étouffé dans le bain par sa femme].l'impératrice Zoé, qui donne la pourpre à un garde du trésor, faux monnayeur, sous le nom de Michel IV. Michel IV ne manquait pas de bravoure ; il passa sa vie à combattre les Bulgares ; il était si bas de naissance, si laid, que les soldats le montraient entre eux en signe de mépris. Michel mourut dans un monastère, bourrelé de remords<sup>3</sup>. Il eut pour successeur un autre Michel qui porta le nom de Calafate, constructeur de navires au port de Byzance : il mourut les yeux crevés, dans la solitude. L'impératrice Zoé se montre toute-puissante dans ces révolutions : elle frappe les empereurs de sa main ; elle prend elle-même la pourpre et se fait proclamer, par les soldats de la garde, seule impératrice. Trop fière pour subir un maître, elle s'associe Théodora, sa sœur ; puis, femme capricieuse, elle appelle à sa couche et à la couronne Constantin IX, l'un des patriciens de Byzance. Depuis, chaque année voit un empereur : Isaac Comnène, Constantin Ducas. Les femmes aussi se revêtent de la pourpre : on compte dans le livre d'or, Théodora, Eudoxie, dont le doux nom se mêle aux Alexis, aux Michel, soldats de fortune qui usurpent l'autorité sur les descendants de Basile<sup>4</sup>. À l'aspect de cette vaste anarchie dans le pouvoir en Orient, en Occident, dans le pontificat, l'Empire ou les royautes, on voit que le monde a besoin de chercher son unité ; il est avide de trouver une volonté ferme qui le pousse et le mène ; la génération appelle une dictature pour reconstituer l'ordre religieux et politique. Il y a des époques qui ont besoin du despotisme ; quand il y a profonde anarchie dans les esprits et les pouvoirs, il

---

<sup>1</sup> Tout ce qui touche aux rapports des empereurs grecs avec l'Italie a été recueilli par Muratori, dans le quinzième volume de sa collection, ad ann. 1030-1050.

<sup>2</sup> La chronique en vers de Guillaume de la Pouille est le plus curieux monument sur l'histoire des rapports des Grecs avec l'Italie : elle a été publiée par Muratori, tom. XV, *Antiquitates Italiæ medii ævi*, etc.

<sup>3</sup> Sur cette chronologie des empereurs byzantins, comparez Theophanus, lib. IV ; Cedren et Zonares, liv. XVI.

<sup>4</sup> C'est encore au grand Ducange qu'il faut recourir pour connaître l'*Histoire du Bas-Empire*. Voyez sa préface, *Gloss. Græc.* et ses notes sur l'*Alexiade*. Je ne parle pas de la *Collection byzantine*, Paris, imprimerie royale, in-fol. ; elle est pour le Bas-Empire ce que la collection des chroniques, par les Bénédictins, est pour la France.



s'élève tout naturellement une autorité puissante et unique qui se personnifie dans un homme. La papauté de Grégoire VII fut le port de salut de la civilisation au XI<sup>e</sup> siècle ; une tête suprême et intelligente était nécessaire à la société brisée ; cette tête se montra dans des circonstances si propices, qu'elle n'eut qu'à vouloir pour être partout obéie. Ainsi, quand on cherche dans l'ambition d'un homme les causes de la dictature, on se trompe souvent : le pouvoir se formule d'après les besoins des générations ; il naît et se développe avec les circonstances, pour s'engloutir ensuite dans ses propres ruines lorsque les circonstances ont cessé de dominer.

Au milieu de ces grands chocs de races, le roi Henri I<sup>er</sup> commençait son règne. Comme tous les rois de la famille de Hugues Capet, il avait la main dure aux batailles : roi des chefs féodaux, il maniait fièrement l'épée. La vie des hommes d'armes était alors uniforme ; leur enfance se passait à fortifier leur corps, le mettre à l'abri des carreaux d'arbalètes ou des flèches aiguës. Presqu'au sortir de l'enfance, on enveloppait les membres du fils de bonne race d'une cotte de mailles d'acier ou de fer ; on lui passait le brassard et le cuissard ; on habitua son crâne à supporter le poids lourd et fatigant d'un casque de fer<sup>1</sup>. Il devait lever de la main droite une lourde épée, une hache d'armes et la massue des batailles, plus pesante encore. Cette prodigieuse force du corps, cette dureté des chairs de chaque féodal avait inspiré toutes ces légendes des chevaliers invulnérables : avec cette poitrine velue sous la cotte de mailles, ne pouvait-on pas croire qu'il était impossible d'atteindre au cœur ces hommes de forte stature, ces Roland, ces Ferragus, géants que la chronique de l'archevêque de Turpin jeta dans les chansons de Geste du moyen âge. Henri I<sup>er</sup> fut élevé comme le dernier de ses barons ; quand il sentit bouillonner son sang, les clercs lui conseillèrent de se fiancer, et il prit pour compagne Mathilde, fille de l'empereur d'Allemagne Conrad, gage de la paix conclue avec l'armée germanique. Mathilde mourut ou fut répudiée ; Henri I<sup>er</sup> alors épousa Anne, fille d'un duc de Russie. Était-ce la fille du czar de ces vastes solitudes au XII<sup>e</sup> siècle ? Les chroniques le nomment Jaroslaw<sup>2</sup>. Anne était-elle issue seulement de quelques-uns de ces riches boyards qui se divisaient ces immenses terres ? Tant il y a qu'une nombreuse lignée naquit de cette union. Les cartulaires constatent la naissance de fils et de filles : l'aîné prit nom Philippe ; les puînés furent Robert, qui mourut enfant, Hugues qui fut comte de Vermandois. Une fille aussi réjouit sa mère : elle se nommait Emma ; ce qu'elle devint, personne ne le sait<sup>3</sup>, les vieilles histoires ne font point dit. Henri I<sup>er</sup> eut un frère, chef féodal, dans toute la force de la vie : il pillait les églises, les monastères, sans respect pour les antiques droits et les saints privilèges<sup>4</sup>. Rien n'est plus difficile à suivre dans ce chaos que les familles des rois et des comtes. Qu'était le mariage pour eux ? quelle sainteté pouvaient-ils trouver dans cette union de l'homme fort et de la femme faible ? Ils la renversaient du lit nuptial au premier accès de colère, à la première passion vive qui venait à leur cœur.

A son avènement à la couronne, le roi Henri avait trouvé appui dans la race normande ; Robert le Magnifique ou le Diable s'était prononcé pour les droits de

---

<sup>1</sup> *Cartulaire* de l'abbé de Camps. — *Règne de Henri I<sup>er</sup>*, ann. 1031-1060.

<sup>2</sup> Raoul Glabert. Comparez avec les chroniques de Saint-Denis, ad ann. 1031-1060. — *Art de vérifier les dates*. — Règne de Henri I<sup>er</sup>.

<sup>3</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, tom. II, p. 174, in-4°.

<sup>4</sup> Le frère du roi n'avait aucune dignité féodale : *Nullius dignitatis fastigio sublimatus*. (Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de France*, tom. XI, p. 483.)

Henri contre la reine Constance ; il avait rendu la suzeraineté à l'aîné des Capétiens : on avait vu le gonfanon de Robert le Diable, le Lion de Normandie, jusque sur les murs de Poissy et de Pontoise. En quittant ses villes de Caen et de Bayeux pour son lointain pèlerinage, Robert, prisonnier, confia la garde souveraine de son petit bâtard Guillaume au roi de France ; il lui donna la surveillance des féodaux de Normandie<sup>1</sup>. Henri fut d'abord fidèle à sa foi de tuteur, il protégea Guillaume ; mais quand le petit bâtard grandit, les Normands ayant manifesté la volonté de s'affranchir du joug imposé par le fils d'Harlete, Henri prêta l'oreille aux plaintes des barons ; il espérait conquérir quelques terres\* dans une invasion de Normandie. Ainsi, traître et félon à sa parole, Henri s'unit au comte d'Anjou, aux seigneurs révoltés contre le bâtard de Robert ; les lances se croisèrent encore, il y eut bataille de chevaliers, et Guillaume resta vainqueur contre son suzerain. La trahison fut ainsi punie<sup>2</sup>. Hommes d'armes, sachez-le bien, Dieu frappe tous ceux qui manquent à leur foi ! La paix normande ne resta point à l'avantage du roi Henri : il fut obligé de céder quelques terres, puis des fiefs plantureux, deux ou trois cités du Vexin, et de plus il concéda à Guillaume le Normand, eu hommage, tout ce qu'il pourrait conquérir dans l'Anjou.

Le roi tentait de mettre un peu de police dans son propre domaine ; sa suzeraineté n'allait pas au delà ; et la volonté du suzerain ne pouvait réprimer le droit de bataille, inhérent à tout homme d'armes. Henri aurait-il été roi des Francs, s'il avait cherché à ramollir de mâles courages ? Qu'il courût, lui, au champ pour prendre des villes, des fiefs, cela était dans la vie féodale des rois comme dans celle des barons ; mais la répression de la violence n'appartenait qu'à l'Église, elle seule pouvait imposer la trêve de Dieu, arracher le glaive des mains des barons. Toutefois une chartre de Henri Ier, qui existe aux cartulaires, fut destinée à protéger le droit des habitants des villes ; la liberté consistait alors dans l'abolition de mauvaises coutumes, parce que le servage était la condition générale de la société. *Au nom du Christ, moi, Henri, par la grâce de Dieu roi des Francs, nous voulons qu'il soit connu de tous les fidèles de la sainte Église, tant présents qu'à l'avenir, comment Isembert, évêque d'Orléans, avec les clercs et le peuple qui lui sont soumis, se sont adressés à Notre Majesté, se plaignant d'une mauvaise coutume qui était dans la ville, à savoir : les portes de la cité étaient gardées et closes pour les cytoyens aux temps des vendanges, et nos gens levaient une taxe impie sur le vin ; ledit évêque, les habitants et les clercs nous ont supplié d'abolir cette mauvaise coutume ; écoutant favorablement cette plainte, j'ai remis à Dieu, aux clercs et au peuple celte mauvaise coutume, de façon que personne ne devra fermer les portes ni percevoir de droit sur le vin, et que chacun puisse entrer et sortir librement, et que le droit civil et l'équité soient ainsi conservés. Pour que cette bonne concession demeure perpétuelle, nous l'avons revêtue de notre scel. Puis est pendant le scel d'Isembert, évêque d'Orléans ; le roi Henri ; Gervais, archevêque de Reims ; Hugues le bouteiller ; Henri le maréchal ; Malbert le prévôt ; Hervée le voyer, et Jordan le garde du cellier. Baudoin le chancelier à revêtu la chartre de son scel*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Guillaume de Jumièges, *Chroniq.*, liv. VII, chap. iv et v ; dans Duchesne, *Script. Normann.*, p. 269.

<sup>2</sup> *Gesta Guill., dux Normann.*, dans Duchesne, p. 187, et dans la *Gall. Christian.*, tom. I, p. 161.

<sup>3</sup> Voir le texte de la chartre, *Rec. des ordon. du Louvre*, tom. Ier, p. 1re.

L'habitude de réformer les mauvaises coutumes dans les cités commence à cette époque ; elle est le premier germe du régime municipal. On tentait de mettre un peu d'ordre dans l'existence des habitants : comme on parlait du principe proclamé par le Code féodal : **que la servitude était le droit commun**, toute liberté était l'abolition d'une mauvaise coutume ; quel aspect ne présentaient pas alors la société, les villes et les campagnes surtout ? L'habitude des guerres privées semblait prendre une extension nouvelle ! qui pouvait arrêter la main du baron prête à frapper ? que de plaintes dures et cruelles ! Il n'était pas un pauvre laboureur qui ne poussât des gémissements profonds sur sa terre désolée ; aucune puissance humaine n'osait comprimer le baron violent lorsqu'il lançait ses chevaux de bataille dans les guérets et les plaines cultivées, afin de poursuivre son adversaire féodal, ou bien encore lorsque ses lévriers bien-aimés suivaient à travers la campagne le cerf ou le chevreuil bondissant ! L'heure de la vengeance arrivée, on courait sur son ennemi ; les travaux des champs n'étaient point respectés : si vous suivez cette longue troupe d'hommes de pied et achevai, vous verrez qu'ils s'avancent en lances serrées, laissant des traces sanglantes dans le sillon. Qui osera les arrêter dans leur marche à travers les campagnes et que peuvent opposer à leurs coups ces serfs mal armés qui viennent offrir leur faible poitrine à ces hommes de fer montés sur leurs grands chevaux de bataille, le casque en tête et tout couverts de cottes de mailles ?

Dans ce désordre qui affligeait la terre, le bruit fut répandu par les pieuses légendes qu'un saint évêque avait reçu une lettre écrite du ciel même, pour lui ordonner de mettre un terme à ces tristes excès ; le ciel était alors la seule puissance écoutée : aucune paix n'était assez grande pour remuer les générations ! le pieux évêque dut annoncer partout la volonté de Jésus-Christ contre les dévastateurs et les pillards. On fit des tableaux lamentables de la colère du Seigneur ; de saintes légendes racontaient comment des solitaires avaient aperçu le soir, par un ciel orageux, des nuages de sang qui se heurtaient d'une façon étrange, tandis que des voix douces et graves comme un chœur d'anges appelaient les Francs à la pénitence ; des religieux s'étaient réveillés tout à coup, saisis par une vision. Ici ils avaient vu le Christ avec les yeux courroucés, tout agité de colère, Marie à ses pieds, implorant le pardon des hommes ; là, un vieillard à la barbe blanche s'était manifesté à un solitaire. Le vieillard rappelait les traits d'un saint vénéré dans la contrée, un bienheureux élevé au ciel : **Frère, disait-il, le Seigneur m'envoie, car il est plein de courroux contre les hommes ; dis-leur de se repentir et de ne plus verser le sang de leur frère, de respecter le laboureur, et d'apaiser l'ire de Dieu.** De telles visions, racontées au milieu d'une population naïve, étaient le meilleur moyen de police sociale : alors il fut publié un décret et chartre pour rappeler la paix au milieu de la société désolée ; il était dit : **Que personne ne porterait plus les armes, ne reprendrait et ne réclamerait point les choses qui lui avaient été ôtées, ne vengerait ni l'effusion de son propre sang ni celui de ses parents, quoiqu'en degré très-proche ; que chacun jeûnerait au pain et à l'eau le vendredi, ferait abstinence de viande et de graisse le samedi, et que cette abstinence, et l'observation des préceptes de la paix, suffiraient pour l'expiation de leurs péchés.** La chartre portait encore que chacun prêterait serment d'observer ces choses ; qu'en cas de refus on serait excommunié ; que personne ne leur

rendrait visite et ne les assisterait, pas même à l'heure de la mort, et qu'après leur décès leurs corps demeureraient sans sépulture<sup>1</sup>.

Ces prescriptions qu'on supposait envoyées du ciel, furent adressées à tous les abbés, prélats métropolitains, afin de préparer les esprits à la grande réformation de l'anarchie féodale. Les légendes étaient la puissance morale qui retenait les passions mauvaises dans le cœur ; comme les lois de police émanaient des conciles, il n'y avait pas d'autre autorité puissante ; le symbole religieux était l'espérance de l'ordre et de la hiérarchie dans cette société si profondément affligée par l'invasion et la violence de l'homme de guerre.

Lorsque la légende de la trêve de Dieu se fut partout répandue, il se fit comme un mouvement moral au sein de l'Église, qui prit la défense de l'opprimé ; la pensée d'une trêve de Dieu se manifesta dans le centre même des possessions royales ; il y eut en tous lieux des conciles assemblés. Des traces demeurent encore de ces règlements d'ordre et de police établis par l'Église contre les violences des hommes d'armes ; le catholicisme fut le grand mouvement civilisateur : un concile provincial surtout fut convoqué à Limoges, la ville centrale des Gaules, pour la fête de Noël de l'année 1031 ; Noël, la sainte naissance du Christ ! Il faut rappeler que le Limousin était le pays de la plus vieille et de la plus hautaine féodalité : au milieu de ces lacs, de ces forêts, apparaissaient les châteaux de Rochechouart, de Capréol, de la Drace et de Ponsac. Quels chevaliers pleins de force et de courage élèvent là leurs gonfanons et poussent leurs cris d'armes ! Anjou, Poitou, Limousin, voilà le siège et le centre de l'antique châtellenie de France. Cette sauvage contrée est visitée par tout un peuple de féodaux ; leurs destriers ont le poil magnifique, le poitrail digne de leur généalogie ; leurs lévriers sont reluisants sous leur collier de fer ; leurs faucons, à l'œil de feu, sont éperonnés sur leur poing ! Lance, bel écuyer, le noble oiseau dans les airs ; qu'il vole sur le château de Touron aux larges étangs, sur Mortemart et Saint-Prix ; et qu'importe que les moissons s'abaissent couchées sous la trace du sanglier ! et qu'importe que le sang des batailles soit versé de tourelles en tourelles, de châtellenies en châtellenies, tout cela ne touche point les dignes barons du Limousin. Voilà les mœurs que le concile devait réformer !

Après que le diacre eut chanté l'évangile de la grand'messe, célébrée par Aimon, archevêque de Bourges, Jourdan, évêque de Limoges, assura le peuple que le concile s'était assemblé pour lui procurer la paix, et tous devaient prier Dieu que leur dessein pût réussir. Cela fait, il défendit, sous peine d'excommunication, aux grands du Limousin qui étaient à Limoges, d'en sortir sans la permission du concile, et enjoignit à ceux qui n'y étaient pas de s'y rendre dans trois jours sans équipage de guerre. Il fit de plus défense sous les mêmes peines, à tous, d'insulter à ceux qui viendraient et séjourneraient à Limoges pour ce sujet, ou s'en retourneraient avec permission du concile, ni de leur faire aucun mal ni tort dans leur personne, leurs gens ou leurs biens. Il prohiba encore toute sorte de combats, entreprises même pour de justes prétentions, comme on avait coutume de faire. Il défendit aussi les expéditions et chevauchées à ce sujet, et ordonna qu'on cherchât seulement les moyens de trouver la paix, il fit à ce sujet quelques exhortations au peuple, promit aux pacifiques de grandes récompenses sur la terre et au ciel, et menaça des plus terribles malheurs ceux qui ne voudraient

---

<sup>1</sup> Sigeb., *Cronic.*, ad ann. 1032. — Albéric Tria-Font., *Cronic.* ad ann. 1032, part. II, p. 63 et 64.

pas se soumettre à la paix. Cela fait, les évêques s'étant approchés, le diacre lut à haute voix la déclaration suivante : Au nom de Dieu, père tout-puissant, du Fils, du Saint-Esprit, de la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, de saint Pierre, prince des apôtres, du bienheureux Martial, des autres apôtres, et de tous les saints de Dieu : nous, archevêque de Bourges ; nous, Jourdan, évêque de Limoges ; Etienne, évêque du Puy ; Rençon, évêque de Clermont ; Ragnemonde, évêque de Mende ; Émilien, évêque d'Alby ; Dieudonné, évêque de Cahors ; Isembert, évêque de Poitiers ; Arnaud, évêque de Périgueux, et Roi, évêque d'Angoulême, assemblés en concile, nous excommunions les chevaliers de cet évêché de Limoges qui ne veulent ou ne voudront pas jurer la justice et la paix à leur évêque, comme ils le demandent ; qu'ils soient maudits et ceux qui les aideront à ce mal ; que leurs armes et leurs chevaux soient maudits ; ils seront avec le fratricide Gain, avec le traître Judas, et avec Dathan et Abiron, qui furent précipités vivants aux enfers ; et comme ces cierges s'éteignent en votre présence, que leur joie s'éteigne devant les saints anges, à moins qu'avant leur décès ils ne fassent une pénitence suffisante, et telle que leur évêque leur aura ordonnée.

Après la lecture de ces malédictions jetées sur tout ce qui troublait la société, les évêques et les prêtres tournèrent vers la terre les cierges qu'ils tenaient dans leurs mains ; et le peuple épouvanté, tant par cette cérémonie que par les imprécations qu'il venait d'entendre, s'écria : **Que Dieu éteigne de même la joie de ceux qui ne veulent pas recevoir la justice et la paix !** Puis l'évêque de Limoges informa ses diocésains que les mêmes imprécations venaient d'être faites et publiées au concile de Bourges, et que tous ceux du Berry avaient accepté la paix : il finit en souhaitant que ses diocésains l'acceptassent aussi. Après quoi chacun des évêques, et ensuite l'archevêque de Bourges, exhortèrent les nobles Limousins à recevoir la paix, et déclarèrent qu'ils confirmaient et ratifiaient les excommunications lancées par les évêques contre ceux qui refuseraient de la recevoir<sup>1</sup>.

Il fallait ces solennels spectacles pour arrêter les violences des barons prêts à éclater dans toutes les occasions de la vie ; leur arracher la liberté des batailles, c'était blesser et restreindre leur esprit, leurs distractions, les passions de leur cœur ; l'Église invoquait les plus terribles prescriptions, les anathèmes les plus foudroyants contre la licence des combats. Comment passer son existence au château fortifié, si l'on ne pouvait plus se précipiter dans la plaine, la lance haute et le casque de fer au front ? Les murailles du manoir allaient peser comme une chemise de plomb sur le bras et le corps des hommes d'armes, si l'on ne permettait plus les combats. Aussi, quelle opposition vive, continue, n'excitaient pas les prescriptions de ces conciles ? L'homme d'armes pouvait-il se soumettre à la triste loi du repos ? Quoi ! il méritait l'anathème parce qu'il suivait la loi même de son courage ! Ces idées entraient difficilement dans la pensée des barons, et plus d'un de ces hommes fiers et hautains se serait exposé à l'excommunication, à voir ses cendres privées de sépulture, plutôt encore que de subir le repos dans son manoir. Quelques évoques belliqueux s'opposaient également aux conciles ; et bien que Baldéric, l'évêque de Cambrai, reconnût le droit qui appartient au roi de réprimer les barons, on voit néanmoins que l'évêque belliqueux a quelque peine à s'avouer qu'il ne peut plus armer son bras

---

<sup>1</sup> *Concil. Lemov.*, Labbe, *Biblioth.*, tom. II, p. 783.

de la hache d'armes, du poignard de miséricorde, de la massue et de la longue épée<sup>1</sup>.

Ces grandes répressions par les conciles se rattachaient à tout l'état social. Il y avait de poignantes afflictions dans la société ; la famine rongeaient les os du peuple ; les guerres privées désolaient tout. Les sillons étaient remplis de sang ; il n'y avait plus de bœufs dans les verts herbages ; les brebis et les moutons étaient enlevés par les seigneurs qui descendaient de leurs manoirs comme le loup dévorant et l'aigle qui de son aire, sur les Alpes, fond dans les plaines du Milanais. Nul ne pouvait jouir des produits de la terre ; nul ne pouvait se promettre une bonne récolte. La famine brisa la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. La chronique nous décrit à quelles privations étaient exposés les malheureux habitants des cités et de la campagne : les populations étaient amaigries d'une manière effrayante. Au sein des monastères mêmes, les dortoirs étaient vides ; la cloche ne sonnait plus les heures du repas ; on payait jusqu'à six deniers d'or un setier de blé : voilà ce qui rendait les prescriptions des conciles indispensables et en rapport avec ces grandes privations<sup>2</sup>. Les conciles protégeaient les champs par la trêve de Dieu, et le peuple par les abstinences qu'ils imposaient aux riches. Ces jeûnes répétés deux ou trois fois la semaine, tous ces ordres donnés par l'Église, avaient-ils un but unique de pénitence ? N'était-ce pas un moyen d'égaliser les privations, de ménager les subsistances, et de faire que le riche et le pauvre fussent également soumis aux sacrifices par l'abstinence ? Alors on n'entendit plus le cliquetis des verres dans les festins des riches ; alors les monastères se réformèrent avec un zèle indicible : ici on se résigna à manger des légumes et du poisson de viviers ; là quelques racines des champs suffirent pour nourrir les abbayes. Le jeûne de l'Église fut une grande mesure de police dans les temps de famine et de désolation au moyen âge<sup>3</sup>.

Les maladies désolaient encore ces tristes populations. Il fallait voir alors des villages entiers disparaître dans d'affreuses épidémies. Au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, il y eut un dérangement atmosphérique qui se prolongea pendant trente ans ; des pluies immenses débordèrent dans les sillons ; il y eut des vents étranges, des tempêtes, des coups de foudre en plein hiver. Ces changements brusques de température, ce froid et cette chaleur subite, les étangs et les marais non desséchés, ces forêts humides près des manoirs, les accidents de l'air, causèrent de fatals ravages dans les populations. La maladie des ardents dura plus d'un demi-siècle : on était saisi tout à coup d'une fièvre brûlante, la peau se desséchait affreusement sur les os, puis la mort vous enlevait par masses de familles<sup>4</sup>, depuis le pauvre petit enfant au berceau, jusqu'à l'homme robuste aux membres forts, à la poitrine velue ; Et que diriez-vous de la lèpre hideuse ? Loin d'ici, lépreux à la mine horrible ! Quel feu d'enfer est en toi ? Voyez-vous cette face tout enflée, ces affreux bouleversements des traits, cette peste qui flétrit la belle carnation de l'homme ? Alors commence le temps des maladreries et des léproseries pour soigner les pauvres infirmes. L'institution en

---

<sup>1</sup> Baldéric, *Cronic. Cameracens.*, lib. III, cap. xxvii.

<sup>2</sup> Glaber et Adhémar de Chabanais sont les deux chroniqueurs qui parlent le plus longuement des famines qui désolaient l'Europe de 1040-1051. Voyez à la fin du chapitre.

<sup>3</sup> Voyez la collection de P. Labbe, ad ann. 1051.

<sup>4</sup> Sur les monuments de cette époque, consultez la savante préface des Bénédictins au Xe volume de la *Collection des historiens de la Gaule*, et les chroniques réunies dans ce même volume qui embrasse Hugues Capet, Robert et Henri I<sup>er</sup>.

vint encore de la police catholique, sainte loi du moyen âge, pouvoir de protection et d'organisation sociale.

Ce qui secouait un peu le linceul de mort jeté sur la société, c'étaient quelques-unes de ces processions publiques, de ces translations de reliquaires, lesquelles donnaient la vie aux malades, un espoir aux souffreteux ; ces saintes histoires de miracles nous révèlent tout ce que la pensée catholique fit alors pour la société humaine. Les reliques étaient comme l'espérance de toute la génération<sup>1</sup> ; quand elles arrivaient dans une confrérie, le peuple accourait en foule saluer ces châsses d'or incrustées de pierres précieuses ; il croyait que le bonheur allait lui être rendu, et ceux qui savent toute la force de l'espérance dans l'âme humaine, peuvent s'expliquer les guérisons merveilleuses. Il y a tant de miracles réels dans une foi ardente ! Quand un peuple a la vue frappée de terreur par la maladie et les grandes calamités, ce qui le sauve surtout, ce sont les démonstrations de joie, la conviction d'un secours : la [teste ravage une cité ; quelle vive impression ne fait pas l'aspect d'une divinité secourable sur cette foule émue à la face de ces lévites aux vêtements longs et flottants qui jettent des fleurs à la châsse du saint ? magnifique procession qui serpente comme une rivière d'or et de rubis. C'était miracle déjà que le rapide passage des tristesses du fléau à l'espoir en Dieu ! La confiance revenait à ces cœurs flétris, à ces âmes éprouvées par tant de calamités ! La colère du ciel allait s'apaiser ! les générations voyaient partout la main céleste ; le saint allait intercéder pour le peuple, et le moral des multitudes se relevait ; elles avaient le courage de tout subir et de se rajeunir dans les conditions et forces de la vie.

Alors Henri Ier, suzerain des nobles vassaux de France, restait peu dans l'oïveté des châteaux, à labri des hautes murailles ; sa vie se passait aux combats et dans les grandes convocations d'hommes d'armes. Déjà commençait l'usage des joutes à fer émoulu, des tournois en champs clos, qui faisaient le délassement des barons au retour de leurs guerres. Henri Ier avait une brillante ardeur ; il aimait les lointaines expéditions ; joyeux chevalier, il se montait facilement la tête avec le vin blanc de Rebrechien ; il en faisait porter à sa suite dans les expéditions, et quand l'heure du combat était venue, il en prenait deux ou trois bonnes rasades pour s'animer ; c'était son usage, et cela lui réussissait bien<sup>2</sup>. La guerre contre les barons préoccupait Henri Ier ; il avait des griefs contre les comtes de Blois et de Champagne, partisans de la reine Constance. Tout le baronnage féodal depuis Sens jusqu'à Pont-sur-Yonne était soulevé ; le roi Henri Ier marche en personne. Ce fut une lutte de plusieurs années ; les comtes de Champagne furent tour à tour vainqueurs ou vaincus. Une autre ligue se forme entre Thibaut, comte de Blois, Raoul, comte de Valois, Valeran, comte de Meulent : il s'agit de l'apanage de Eudes, frère du roi : [Comment se fait-il que](#)

---

<sup>1</sup> La grande époque des translations de reliques est surtout le Xe siècle, dans le XIIe siècle, l'établissement monastique prend plus de régularité et de consistance. Voyez *Act. Sanct. ordin. Sanct. Benedict.*, par Mabillon, un des plus beaux recueils des Bénédictins.

<sup>2</sup> C'est le chroniqueur Baldéric qui, jugeant des diverses qualités des vins de France, rapporte cette prédilection du roi pour le vin de Rebrechien :

*Bacchica non similes generat Præneste racemos ;  
Imo nec ille locus qui dicitur area Bacchi,  
Urbi vicinus quam dicunt Aurelianum,  
Talia vina bibit, nec talia vina refundit ;  
Quærex Henricus semper sibi vina ferebat,  
Semper ut in pugnas animosior iret et esset.*

(Mabillon, *Annal.*, tom. IV, p. 536.)

le puîné reste sans avoir ? le roi féodal est donc sans entrailles pour sa famille ? Comtes et barons, vite aux combats ! il faut détronner Henri, le roi ingrat et parjure. C'est encore une longue lutte ; le roi reste maître des terres féodales ; le comte Eudes, son frère, demeure captif dans le château d'Orléans ; le comte de Meulent est dépouillé de tout fief et de tout avoir. Les gonfanons de Champagne et de Blois furent abaissés<sup>1</sup>.

L'administration du roi Henri se révèle par quelques Chartres ; il accablait lui-même l'Église de dons. Tous les diplômes de cette époque contiennent des actes pieux pour obtenir les prières de l'Église. Ici c'est une pièce de terre donnée à un monastère ; là des muids de vin assurés pour les solitaires du désert ; les droits de pêche dans les étangs, de chasse dans les forêts, sont également concédés aux cathédrales, aux abbayes ; le roi leur accorde des péages sur les ponts, le droit exclusif de cuire le pain des villageois, serfs et manants. Déjà Henri Ier fait quelques concessions aux communaux pour les prairies et les usages ; il veut que les pauvres habitants puissent couper du bois dans les forêts, et que le bétail du petit village ait un droit de vaine pâture sur les prés et les champs qui s'étendent à quelques lieues du clocher ; la vaine pâture est le vieux droit de la Gaule, c'est la communauté dans sa nature primitive. Voici les Chartres scellées telles qu'on les trouve dans les Cartulaires : **Le roi confirme les dons de l'abbaye de Saint-Barthélemy et de Saint-Pierre en Châlonnais**<sup>2</sup>. Erbert, le clerc, donne ses biens à l'abbaye de Saint-Mesmin ; le roi confirme sa charte<sup>3</sup> ; il approuve le don de l'abbaye de Saint-Serge, fait par Foulques, comte d'Anjou<sup>4</sup> ; le roi autorise l'élection directe des abbés en l'église de Notre-Dame de Soissons<sup>5</sup>. Quelle meilleure pensée pour un roi, dit la chronique de Baldéric, que de s'occuper de l'Église de Dieu !

Les pauvres habitants avaient alors des douleurs bien poignantes : après la maladie des ardents, la famine était venue encore. Les joies du bon moine Glaber sur quelques années d'abondance avaient été d'une courte durée ; les greniers s'étaient vidés avec une indicible rapidité ; les celliers, si abondants et si riches en vin d'Orléans et de Bourgogne, étaient épuisés ; des pluies inondaient les champs, un vent froid abaissait les moissons jaunies ; et les religieux, qui observaient les astres dans les sombres tours du monastère, faisaient mille conjectures sur les phénomènes qui paraissaient au ciel : les étoiles filantes, les comètes à la queue de feu ; le peuple souffrait des tourments inouïs, et le désordre moral était partout. Faut-il vous narrer les douleurs de la société ? Écoutez de solennelles paroles : **La famine désola l'univers, et le genre humain fut menacé d'une destruction prochaine ; la température devint si contraire, que l'on ne put trouver aucun temps convenable pour ensemençer les terres**<sup>6</sup> ou préparer la moisson, surtout à cause des eaux dont les champs étaient inondés ; on eût dit que les éléments furieux s'étaient déclaré la guerre, quand ils ne faisaient en effet qu'obéir à la vengeance divine, en punissant l'insolence des hommes. Toute la terre fut tellement inondée par les pluies continuelles, que durant trois ans on ne trouva pas un sillon bon à ensemençer ; au temps de la récolte, les herbes parasites et l'ivraie couvraient toute la campagne ; le

---

<sup>1</sup> Comparez Glaber et les *Chroniques de Saint-Denis*, tom. X et XI de dom Bouquet.

<sup>2</sup> *Gallia Christian.*, tom. IV, p. 719.

<sup>3</sup> Le P. Labbe, *Miscelan.*, tom. II, p. 57.

<sup>4</sup> *Gallia Christian.*, tom. IV, p. 688.

<sup>5</sup> Germain, *Preuves de l'histoire de Notre-Dame de Soissons*, p. 436.

<sup>6</sup> *Chronique de Glaber*, liv. IV, chap. IV.



boisseau de grain, dans les terres où il avait le mieux profilé, ne rendait qu'un sixième de sa mesure au moment de la moisson, et ce sixième en rapportait à peine une poignée. Ce fléau vengeur avait d'abord commence en Orient ; après avoir ravagé la Grèce, il passa en Italie, se répandit dans les Gaules, et n'épargna pas davantage les peuples de l'Angleterre. Tous les hommes en ressentait également les atteintes : les grands, les gens de condition moyenne et les pauvres, tous avaient la bouche également affamée et la pâleur sur le front, car la violence des grands avait cédé aussi à la disette commune ; tout homme qui avait à vendre quelque aliment pouvait en demander le prix le plus excessif, il était toujours sûr de le recevoir sans contradiction. Chez presque tous les peuples, le boisseau de grain se vendait 60 sous<sup>1</sup> quelquefois même le sixième de boisseau en coûtait 15. Cependant, quand on se fut nourri de bêtes et d'oiseaux, cette ressource une fois épuisée, la faim ne se fit point sentir moins vivement, et il fallut, pour l'apaiser, se résoudre à dévorer des cadavres ou toute autre nourriture aussi horrible ; ou bien encore, pour échapper à la mort, on déracinait les arbres dans les bois ; on arrachait l'herbe des ruisseaux ; mais tout était inutile, car il n'est d'autre refuge contre la colère de Dieu que Dieu même. Enfin, la mémoire se refuse à rappeler toutes les horreurs de cette déplorable époque ; hélas ! devons-nous le croire ? les fureurs de la faim renouvelèrent ces exemples d'atrocité si rares dans l'histoire, et les hommes dévorèrent la chair des hommes ; le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de ses agresseurs, ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés ; d'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient la nuit pour en faire leur nourriture ; quelques autres présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim ; les cadavres furent déterrés en beaucoup d'endroits pour servir à ces tristes repas. Enfin ce délire, ou plutôt cette rage, â'accrut d'une manière si effrayante, que les animaux mêmes étaient plus sûrs que l'homme d'échapper aux mains des ravisseurs, car il semblait que ce fût un usage désormais consacré que de se nourrir de chair humaine, et un misérable osa même en porter au marché de Tournus pour la vendre cuite comme celle des animaux ; il fut arrêté, et ne chercha pas à nier son crime ; on le garrotta et on le jeta dans les flammes. Un rustre alla dérober pendant la nuit cette chair qu'on avait enfouie dans la terre, la mangea, et fut brûlé de même. On trouve à trois milles de Mâcon, dans la forêt de Châtenay, une église isolée consacrée à saint Jean ; un scélérat s'était construit non loin de là une cabane où il égorgeait les passants et les voyageurs qui s'arrêtaient chez lui ; le monstre se nourrissait ensuite de leurs cadavres. Un homme vint un jour y demander l'hospitalité avec sa femme, et se reposa quelques instants ; mais en jetant les yeux sur tous les coins de la cabane, il y vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Aussitôt il se trouble, il pâlit ; il veut sortir, mais son hôte cruel s'y oppose, et prétend le retenir malgré lui. La crainte de la mort double les forces du voyageur, il finit par s'échapper avec sa femme, et court en toute hâte à la ville ; là il s'empresse de communiquer au comte Othon et à tous les autres habitants cette affreuse découverte. On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes pour vérifier le fait ; ils pressent leur marche et trouvent à leur arrivée cette bête féroce dans son repaire, avec quarante-huit têtes d'hommes qu'il avait égorgés, et dont il avait déjà dévoré la chair. On l'emmène à la ville, on rattache à une poutre, puis on le jette au feu ; nous avons assisté nous-

---

<sup>1</sup> Sous d'or. (58 liv.)

même à son exécution<sup>1</sup>. On essaya dans la même province un moyen dont nous ne croyons pas qu'on se fût jamais avisé ailleurs : beaucoup de personnes mêlaient une terre blanche semblable à l'argile, avec ce qu'elles avaient de farine ou de son, et elles en formaient des pains pour satisfaire leur faim cruelle. C'était le seul espoir qui leur restât d'échapper à la mort, et le succès ne répondit point à leurs vœux ; tous les visages étaient pâles et décharnés, la peau tendue et enflée, la voix grêle et imitant le cri plaintif des oiseaux expirants. Le grand nombre de morts ne permettait pas de songer à leur sépulture, et les loups, attirés depuis longtemps par l'odeur des cadavres, venaient enfin déchirer leur proie. Comme on ne pouvait donner à tous les morts une sépulture particulière, à cause de leur grand nombre, des hommes pleins de la grâce de Dieu, creusèrent, dans quelques endroits, des fosses communes ment nommées charniers, où l'on jetait cinq cents corps, et quelquefois plus, quand ils pouvaient en contenir davantage : ils gisaient là, confondus pêle-mêle, demi-nus, souvent même sans aucun vêtement ; les carrefours, les fossés dans les champs servaient aussi de cimetières<sup>2</sup>. D'autres fois, des malheureux entendaient dire que certaines provinces étaient traitées moins rigoureusement, ils abandonnaient leur pays, mais ils défailaient en chemin et mouraient sur les routes. Ce fléau redoutable exerça pendant trois ans ses ravages en punition des péchés des hommes ; les ornements des églises furent sacrifiés aux besoins des pauvres ; ou consacra aux mêmes usages les trésors qui avaient été depuis longtemps destinés à cet emploi, comme nous le trouvons écrit dans les décrets des Pères. Mais la juste vengeance du ciel n'était point satisfaite encore, et dans beaucoup d'endroits les trésors des églises ne purent suffire aux nécessités des pauvres ; souvent même, quand ces malheureux, depuis longtemps consumés par la faim, trouvaient le moyen de la satisfaire, ils enflaient aussitôt et mouraient ; d'autres tenaient dans leurs mains la nourriture qu'ils voulaient approcher de leurs lèvres, mais ce dernier effort leur coûtait la vie, et ils périssaient sans avoir pu jouir de ce triste plaisir. Il n'est pas de paroles capables d'exprimer la douleur, la tristesse, les sanglots, les plaintes, les larmes des malheureux témoins de ces scènes désastreuses, surtout parmi les hommes d'Église, les évêques, les abbés, les moines et les religieux ; on croyait que l'ordre des saisons et les lois des éléments, qui jusqu'alors avaient gouverné le monde, étaient retombés dans un éternel chaos, et l'on craignait la fin du genre humain !<sup>3</sup>

Ce sombre témoignage d'un contemporain indique le fatal état de la société dévorée par tant de fléaux. Après l'invasion des Hongres, des Sarrasins et des Normands, arrivaient ainsi des temps couverts d'un crêpe de douleur ; l'aspect triste de la génération se reflète dans tous les monuments : chroniques, Chartres, épîtres lamentables, diplômes des rois et des seigneurs. On s'explique très-bien dès lors, par des causes physiques, cette ardeur de voyages et de déplacement qui marque le XI<sup>e</sup> siècle et les croisades, l'immense émigration de cette époque. Lorsque tout un peuple sentait ses entrailles dévorées par la faim et la maladie, il courait sous un autre ciel, dans un autre climat. Ce n'était pas seulement l'esprit religieux, le besoin du mouvement, qui portaient la multitude à quitter le clocher, le champ paternel, mais encore l'aspect affligé d'une société

---

<sup>1</sup> Raoul Glaber, *Chron.*, liv. IV, chap. IV.

<sup>2</sup> Raoul Glaber, liv. IV, chap. IV.

<sup>3</sup> *Chronique de Glaber*, liv. IV, chap. IV.

qui n'avait plus de quoi vivre<sup>1</sup> ; le peuple croyait à la fin du monde, parce que le peuple mourait, et que Dieu semblait ouvrir les cataractes immenses pour inonder la terre. Les cœurs étaient sombres comme le ciel couvert de nuées épaisses.

Pour lutter contre ces fléaux, on n'aperçoit aucun acte d'administration générale et de prévoyance souveraine ; la royauté ne s'en occupe pas, elle est toute militaire ; l'organisation sociale n'est pas en elle, la police vient de l'Église ; le catholicisme seul est chargé de satisfaire tous les besoins et de contenir toutes les passions terrestres ; le roi n'est que le chef de la force militaire. La vie de Henri Ier n'a donc rien d'administratif ; en avançant dans l'âge, devenu avide de terres et de fiefs, il en prend de toutes mains, par la guerre comme par l'usurpation ; les chroniqueurs l'accusent d'avoir usurpé les propriétés des clercs par pilleries et confiscations. Henri aimait les chants des trouvères, les fastes des tournois, les cours plénières, les dignités de son palais, et on lui doit la division et la hiérarchie des officiers royaux : le chancelier d'abord, qui avait soin du scel et des Chartres, du service du trésor et de l'escarcelle ; le bouteiller, brave et digne serviteur, qui veillait aux caves de l'office et commandait à l'échanson porteur de coupes ; le connétable, ou comte d'estable, soigneux gardien des nobles coursiers de l'écurie ; le panetier, qui préparait les pains d'épices, pâtisseries du roi<sup>2</sup>, car Henri Ier aimait joyeusement la table, quand le hanap passait à la ronde dans les festins d'honneur ; quels hommages ne devait-on pas à la coupe du roi !

La famille du suzerain était peu nombreuse ; il n'avait que deux fils de son mariage avec Anne de Russie ; le premier avait nom Philippe, le second Hugues. Philippe, encore enfant, était élevé en fils de noble lignée ; son père le montrait aux barons, couvert de sa robe royale, comme le digne successeur de sa couronne ; et pour donner une plus haute sanction au droit de l'hérédité, Henri Ier convoqua les vassaux afin d'associer son aîné au pouvoir royal ; cette coutume s'était conservée depuis Hugues Capet comme un moyen de transition d'un règne à un autre : à Reims le couronnement eut lieu en présence des prélats, nobles barons et chevaliers<sup>3</sup> : L'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1059, la trente-deuxième année du règne du roi Henri, le dixième jour des calendes de juin, la quatrième année de l'épiscopat de Gervais, le saint jour de la Pentecôte, le roi Philippe fut sacré dans l'ordre suivant, par l'archevêque Gervais, dans la grande église, devant l'autel de sainte Marie. La messe commencée, avant la lecture de l'épître, l'archevêque se tourna vers le nouveau roi, et lui exposa la foi catholique, lui demandant s'il la croyait, et s'il voulait la défendre ; on lui apporta la profession de foi par écrit ; le roi l'ayant prise, la lut, quoiqu'il n'eût que sept ans, et y souscrivit. Voici cette profession : *Moi, Philippe, qui serai bientôt, par la grâce de Dieu, roi des Français, je promets devant Dieu et ses*

---

<sup>1</sup> Il résultera de l'étude des chroniques que les croisades furent déterminées non-seulement par le principe religieux, mais encore par le cri des générations qui mouraient de faim. Comparez Guibert de Nogent, ann. 1095, et Robert le Moine, *ibid.*

<sup>2</sup> Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, tom. II, in-4°.

<sup>3</sup> C'est la première formule de sacre qui ait été positivement conservée ; elle se trouve dans la grande collection des Bénédictins, tom. XI, p. 32. Elle commence en ces termes : *Anno incarnationis dominicæ 1059, indictione 12, régnaute Henrico rege anno 32, Philippus rex, hoc ordine in majore ecclesia ante altare S. Mariæ a Gervasio archiepiscopo consecratus est.* On trouve aussi cette formule dans le grand cérémonial de France.

*saints, dans le jour de mon sacre, que je conserverai et défendrai selon mon pouvoir à chacun de vous le privilège canonique, la loi et la justice dues, et que j'accorderai la juste dispensation des lois qui appartiennent à mon autorité.* Cela achevé, il la mit entre les mains de l'archevêque, en présence d'Hugues de Besançon et Rémenfride de Sion ; légats du pape Nicolas, des archevêques Mainard de Sens et Barthélemy de Tours, et des évêques Heidon de Soissons, Roger de Châlons, Élinand de Laon, Baudouin de Noyon, Frolland de Senlis, Letbert de Cambrai, Guidon d'Amiens, Aganon d'Autun, Hardoin de Langres, Achard de Châlons, Isembert d'Orléans, Imbert de Paris, Gauthier de Meaux, Hugues de Nevers, Geoffroy d'Auxerre, Hugues de Troyes, Itéron de Limoges<sup>1</sup>, Guillaume d'Angoulême, Amoul de Saintes, Wéreon de Nantes. Alors Guillaume, archevêque de Reims, prenant la crosse de saint Rémi, exposa que c'était à lui qu'appartenait le droit de proclamer et de sacrer le roi, depuis que saint Rémi avait baptisé et sacré le roi Clovis ; il fit voir ensuite comment le pape Hormisdas donna à saint Rémi la primauté de toute la Gaule, et comment le pape Victor en avait renouvelé le titre à lui et à son église ; ensuite, avec le consentement du roi Henri, il proclama roi Philippe. Après l'archevêque de Reims, les légats du pape furent admis, uniquement par honneur et par amour pour le saint-siège, à proclamer le roi, après toutefois qu'il eut été déclaré que le consentement du pape n'était pas nécessaire. Les archevêques, les évêques, les abbés et tout le clergé ; ensuite Widdon, duc d'Aquitaine ; Hugues, fils et envoyé du duc de Bourgogne ; les délégués de Baudouin de la Marche, et de Geoffroi, comte d'Anjou ; les comtes Rodolfe de Valois<sup>2</sup>, Hébert de Vermandois, Widdon de Ponthieu, Guillaume de Soissons, Rainald, Roger, Manassès, Hildouin, Guillaume d'Auvergne, Hedebert de la Marche, Foulques d'Angoulême, le vicomte de Limoges ; ensuite les soldats et le peuple, tant grands que petits, y consentirent par des acclamations unanimes répétées trois fois : *Nous l'approuvons ! nous le voulons ! qu'il soit ainsi !* Alors le roi Philippe, à l'imitation de ses prédécesseurs, promit sa protection pour les terres de l'église métropolitaine de l'abbaye de Saint-Rémi et du comté de Reims. L'archevêque donna à Philippe Fonction royale, et toute la cérémonie se passa avec une grande dévotion et une grande joie, sans aucun trouble, sans aucune contradiction, et sans aucun dommage pour la chose publique. L'archevêque Gervais reçut volontiers tous ces seigneurs, et les fêta magnifiquement à ses frais ; il ne le devait qu'au roi, mais il fit cette libéralité pour honorer son église<sup>3</sup>.

Le couronnement de Philippe Ier en présence de toute la famille féodale fut une de ces solennités monarchiques qui préparèrent l'unité du pouvoir : les Français s'habituaient ainsi à la grande loi de l'hérédité ; ils virent le fils succéder au père, ils lui prêtèrent foi et hommage avant le commencement du règne. Il n'y eut pas de transition, les dignités du palais restèrent les mêmes ; le chancelier du roi scella les Chartres ; les noms de Philippe et de Henri parurent en commun dans les ordonnances. La suzeraineté n'était pas assez sûre, assez invulnérable, pour qu'on s'abandonnât aux chances de la mort ; l'association évitait les dangers d'une transmission successoriale. Henri survécut à peine une année au couronnement de Philippe Ier ; il mourut dans la forêt de Bière ou

---

<sup>1</sup> On remarque que presque tous ces évêques sortent de la classe populaire, et portent des noms de serfs.

<sup>2</sup> Je rapporte cette longue suite de noms propres parce qu'ils appartiennent tous à la grande famille féodale. Il me paraît important de la faire connaître.

<sup>3</sup> Dom Bouquet, *Collect. des historiens des Gaules*, tom. X.

Fontainebleau<sup>1</sup> ; il habitait une de ces fermes royales répandues dans le Parisis<sup>2</sup> ; les rois aimaient les grands bois où l'on pouvait suivre à la piste le cerf et le sanglier. La mort de Henri Ier fut subite : un chroniqueur raconte qu'il fut empoisonné par son physicien ; le physicien était alors médecin du roi, le savant qui présidait à tous les remèdes de l'apothicairerie ; on raconta qu'il avait donné une potion au roi, et que ce prince s'était tout à coup évanoui pour ne plus revenir à la vie<sup>3</sup>. Henri Ier fut enterré dans la petite église de Fontainebleau, puis on plaça son tombeau à Saint-Denis, au milieu de cette longue suite de suzerains qui reposent couchés sur le marbre. Tout cela n'est que tradition, car comment suivre avec certitude la fin d'un prince duquel on trouve à peine quelques chartres ? Le règne de Henri Ier disparaît au milieu des grands événements féodaux qui l'environnent ! Ce fut l'époque de la conquête de l'Angleterre par les Normands : que devenait le suzerain, quand un simple vassal partait à la tête de ses hommes d'armes pour conquérir tout un royaume ? L'administration de Henri Ier n'a rien de saillant ; il n'existe qu'une seule ordonnance ou diplôme sur les coutumes d'Orléans, afin qu'on ne ferme jamais les portes du temps des vendanges<sup>4</sup> ; tout le reste se résume en des donations pieuses ; la royauté s'affaisse devant les grandes physionomies féodales de la race normande. La société n'a pas d'unité encore, et c'est ce qui rend l'intronisation de Grégoire VII le fait immense du moyen âge !

---

<sup>1</sup> La forêt de Fontainebleau portait alors le nom de *Bière*.

<sup>2</sup> La mort de Henri Ier est du 19 août 1060. Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, tom. II.

<sup>3</sup> *Chroniques de Saint-Denis*, ad ann. 1060, et Orderic Vital.

<sup>4</sup> *Collection du Louvre*, tom. Ier, p. 1.

## CHAPITRE XI. — CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

Situation de l'Angleterre. — Le roi Edward. — Progrès des coutumes normandes. — L'armée des Anglais et des Normands. — Le comte de Boulogne à Douvres. — Révolte de Godwing. — Puissance des Normands. — Triomphe des Anglais. — Élévation d'Harold. — Voyage en Normandie. — Pacte avec Guillaume. — Harold roi. — Préparatifs de l'expédition d'Angleterre. — Récit de la conquête, d'après la belle tapisserie de Bayeux.

1040—1066.

Les Normands furent la race active et belliqueuse du Xe et du XIe siècle au milieu d'une société triste et fatalement préoccupée ; ce sont les quêtes de terres et d'aventures. Les Hauteville venaient de conquérir la Sicile, et une vaste expédition de grande chevalerie se préparait aux côtes normandes depuis les rochers du Calvados jusqu'à Tréport et Saint-Valéry-sur-Somme. Des navires aux mille rames avec la proue retroussée comme les galères des anciens, s'équipaient en toute hâte ; les suivants d'armes réunissaient les pieux aigus, les haches, les casques, les brassards, les cuirasses et les lances ; où se dirigeait cette valeureuse expédition ? quel était le but que se proposait ce chef au ventre épais nourri de sanglier et de venaison, assis sur le rivage, tandis que les flots de la mer venaient baigner ses pieds, comme cela advint au roi Canut, de race danoise ? Je vais dire ici l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands : vieux chroniqueurs, chants de Geste, débris de tapisseries brodées dans le manoir, je dois tout consulter pour reproduire cette chevaleresque mémoire<sup>1</sup>.

L'Angleterre s'était longtemps agitée sous la double domination des Saxons et des Danois ; la race anglaise après d'immenses efforts avait vaincu et expulsé les Danois ; Edward, fils d'Ethelred, venait d'être élu roi aux acclamations de tous les nobles hommes. Un grand respect entourait les descendants d'Ethelred, le prince de la race nationale ; mais Edward avait été élevé en Normandie, sa jeunesse proscrite s'était passée dans les cités d'Évreux et de Bayeux ; il parlait la langue étrangère ; ses vêtements n'étaient point longs et étoffés comme ceux des Saxons ; il portait la casaque normande, la cotte de mailles, l'armure et le casque de fer. A peine arrivé en Angleterre, Edward confia tous les honneurs, toutes les dignités, les meilleurs fiefs à des hommes de race étrangère ; son

---

<sup>1</sup> Je consacre un chapitre à cet épisode de l'histoire de France au Xe et au XIe siècle ; j'ai plus narré que disserté. Je me trouve en dissidence avec *l'Histoire de la conquête des Normands en Angleterre* : je suis resté chroniqueur, et l'auteur dont je parle a conservé des impressions du XVIIIe siècle en retraçant le moyen âge, époque essentiellement catholique. Il y a beaucoup du caractère de pamphlet dans *l'Histoire de la conquête* ; le temps présent s'y révèle plus que le XIe siècle : on dirait une thèse de journal ; depuis, l'auteur s'est beaucoup modifié et je l'en félicite. Il m'eût été facile aussi de suivre la méthode qui affecte de bouleverser l'orthographe des noms propres en les refaisant Barbares. Il y a de l'enfantillage prétentieux dans cette petite érudition qui brouille incessamment le récit sans utilité réelle ; quel enseignement peut-il en résulter ?

sommelier, son bouteiller, son chancelier étaient tous nés sur les terres de Neustrie ; les évêchés, les abbayes même furent donnés à des Normands !

Les vieux Anglais, les Saxons qui venaient à peine de se délivrer de la dénomination danoise, voyaient avec douleur cette suprématie des étrangers aux dures habitudes, aux mœurs belliqueuses ; rien ne se taisait dans le conseil du roi que par ces hommes rusés qui s'emparaient des terres les plus plantureuses y avait-il un bien d'église, une ferme, une manse bien cultivée ? elle était pour les favoris ! Ce gonfanon que vous voyez porter à côté de l'étendard royal est celui d'un Normand ; les coutumes, les lois, tout était importé des usages de Bayeux, de Caen et de Coutances. De cette faveur inouïe était née une haine ardente, invétérée entre les Anglais et les Normands ; se rencontraient-ils au palais ? ils se mesuraient de l'œil et du geste ; dans les villes et les campagnes, le sang coulait à longs flots pour des querelles incessamment engagées entre les deux races. Et qui aurait pu d'ailleurs soutenir longtemps l'insolence normande<sup>1</sup> ? Dans une matinée froide de 1048, on vit arriver à Douvres un homme de haute taille, à la mine fière et décidée ; on le reconnaissait à deux longues aigrettes en fanons de baleine qu'il portait sur son casque, car il avait son comté sur le rivage de l'Océan, et la lourde baleine venait d'échouer en sa terre : ou le nommait Eustache, comte de Boulogne ; il conduisait avec lui une centaine de suivants d'armes couverts de la cotte de mailles ; il s'hébergea dans la ville de Douvres et prit insolemment ce qui lui était convenable ; il se rit des hommes, insulta les femmes jusqu'à ce que les habitants armés se réunirent tumultueusement. Des groupes entourèrent les tenanciers d'outre-mer ; Eustache de Boulogne fut obligé de fuir avec les siens, en invoquant la paix du roi ! Edward prit en effet les chevaliers francs sous sa protection, mais les murmures éclataient partout ; les Anglais avaient compris le sort qui leur était réservé ; la conduite d'Eustache de Boulogne avait révélé la triste sujétion de l'Angleterre ; les nationaux avaient vu leurs femmes et leurs enfants foulés aux pieds des lourds chevaux d'Eustache de Boulogne<sup>2</sup>. La révolte éclata partout sous Godwing, le chef populaire ; il n'y eut qu'un cri contre les Normands : allait-on soumettre toutes les terres à ces étrangers ? auraient-ils tous les honneurs, toutes les charges du palais ? Le peuple prit les armes comme une masse immense pour se débarrasser des Normands, et choisit pour conducteur le Saxon Godwing. Les vieux habitants du sol de l'Angleterre poussaient un cri de délivrance ! Que devait faire le roi Edward ? fallait-il essayer les armes, appeler les Normands, ses amis et confédérés ? Les étrangers n'avaient pas des forces suffisantes, en Angleterre ; il hésita un moment, puis la peur de voir les flots du peuple gronder sur sa tête le détermina à faire un pacte avec le Saxon Godwing qui menait la multitude. Godwing lut appelé à siéger à côté du roi ; il domina le conseil, il fut un autre lui-même. Alors vinrent les exils et les proscriptions contre la race normande en Angleterre. Ce fut une révolution entière ; on vit les comtes francs, normands et angevins, dépouillés de leurs fiefs, les évêques de leurs sièges ; tous passèrent les mers, en déplorant la triste condition de leur destinée ; ils avaient souvenir des belles terres qu'ils quittaient, de leur opulent revenu. Hélas ! reverraient-ils jamais le sol d'où ils étaient exilés ! Ces récits, les Normands les répandaient parmi les

---

<sup>1</sup> *Attrahens de Normannia plurimos quos, variis dignitatibus promotos, in immensum exaltabat*, dit un chroniqueur dans le *Monast. anglic.*, tom. I, p. 35. Guillaume de Malmesbury, p. 81, donne aux Normands le titre de *delatores, discordiæ seminatores*.

<sup>2</sup> Guillaume de Malmesbury, p. 81. Voyez Roger de Hoveden, qui, dans ses annales, dit des Boulonnais, si cruels pendant leur séjour à Douvres : *Pueros et infantes suorum pedibus equorum contriverunt*. Roger de Hoveden, *Annal.*, p. 441.

nobles enfants de Rolf. Bayeux, à Caen on eut désir de visiter l'Angleterre en conquérants ; leurs compagnons avaient été chassés ! Et quels étaient ces Saxons ou ces Anglais qui avaient fait subir un si triste traitement à leurs frères, à leurs amis ? des hommes la plupart sans force, sans énergie ; un coup de gantelet de fer des Normands suffisait pour briser leurs crânes ; les flèches des archers saxons et anglais, leurs haches à armes venaient s'émousser sur les fortes cuirasses et les cottes de mailles des descendants de Rolf et des Scandinaves, durs pirates des mers du Nord<sup>1</sup>.

En ce temps il s'élevait en Angleterre un digne enfant de la race anglaise, Harold, fils de Godwing ; il avait vécu tout jeune homme encore auprès du roi Edward ; la renommée de ses exploits s'était étendue en Ecosse, en Irlande. Déjà Harold était désigné comme l'espérance du peuple anglais ; si Edward ne laissait pas d'héritier en son lignage, quel noble successeur à la couronne ! Harold était l'héros des ballades et des chants des bardes saxons et anglais ; que d'espérances se rattachaient à lui ! Harold, prince désigné par les races du sol, se déciderait-il à une guerre contre les Normands ? braverait-il cette nation belliqueuse qui campait en face de lui dans les champs de la Neustrie et de la Bretagne ? Harold manifesta un vif désir de voir ces belles campagnes et de s'aboucher avec Guillaume le Bâtard, dont il avait ouï l'histoire. En vain le roi Edward voulut l'en dissuader en lui parlant de la ruse des Normands, des embûches qui pouvaient être tendues à sa jeunesse et à sa candeur. Harold persista néanmoins à se rendre dans la cour plénière où l'attendait Guillaume le Bâtard, duc de Normandie<sup>2</sup>.

Le voilà donc, le jeune Harold, qui s'embarque sur quelques navires choisis, pleins de riches présents, de chevaux et de chiens ; il était sans défiance et portait le faucon sur le poing comme s'il allait en plaisir et chasse<sup>3</sup>. Qui peut compter sur l'Océan, même au soir, quand le ciel est serein et les flots paisibles ? La tempête éclata, et Harold fut jeté à l'embouchure de la Somme ; ses navires vinrent se briser sur les récifs ; Harold et ses compagnons, pauvres naufragés, furent impitoyablement dépouillés par le comte de Ponthieu, et retenus captifs dans la tour de Beaurain<sup>4</sup>. Harold adressa une chartre à Guillaume de Normandie ; leur race avait vécu sous le même toit ; leurs pères avaient chassé ensemble. Le bâtard se hâta de racheter Harold, captif du comte de Ponthieu, par le don d'une riche terre ; aussi Harold vint à Rouen plein de reconnaissance. Des fêtes l'attendaient là ; de riches et chevaleresques distractions furent offertes au jeune Saxon. Guillaume se montra digne de sa bonne renommée ; il donna l'accolade de chevalerie à Harold et le reçut dans cette grande confrérie normande qui fortifia si puissamment le lien féodal en créant un devoir de reconnaissance et de hiérarchie ; tous deux allèrent rompre une lance dans une lointaine expédition contre la Bretagne. Harold brilla partout ; le bâtard Guillaume ne le perdit pas de vue, il le traitait avec une touchante fraternité d'armes ; et un jour qu'ils revenaient d'une course lointaine, Guillaume le Rusé lui dit : [Harold, nous avons](#)

---

<sup>1</sup> Sur le départ des Normands, consultez *Chronique saxonne*, Gibson, p. 164, et Guillaume de Malmesbury, p. 82.

<sup>2</sup> *Chronique de Normandie*, recueil de dom Bouquet, t. XIII, p. 233. C'est ici que Robert Wace commence à devenir fort détaillé sur l'Histoire d'Angleterre. (*Roman du Rou.*)

<sup>3</sup> J'analyserai plus tard la tapisserie de Bayeux, où le départ d'Harold est reproduit en broderies.

<sup>4</sup> *Chronique de Normandie*, dom Bouquet, tom. XIII. Mathieu Paris commence là sa chronique, p. 1.



toujours vécu avec le roi Edward comme deux frères ; il avait promis de me faire héritier de son royaume ; aide-moi à réaliser ce projet, et tu seras satisfait pour tout ce que tu me demanderas<sup>1</sup>. Harold répondit par quelques paroles d'adhésion, et il fut convenu avec Guillaume que le port de Douvres, avec des provisions et une source d'eau vive, serait livré aux Normands. Cette promesse fut solennellement renouvelée dans un plaid de barons à Avranches ou à Bayeux ; Harold jura, sur une huche bénite, qu'il reconnaîtrait Guillaume le Normand comme le légitime héritier de la couronne d'Angleterre. Selon la coutume normande, Guillaume découvrit ensuite le reliquaire, pour bien constater que le serment était valable, ainsi fait sur une chasse pleine de saints ossements ; car serment sur reliques obligeait jusqu'à la fin de la vie : c'est pourquoi Guillaume toute une cuve en avait fait emplir, couverte de paille, pour que Harold ne vît rien et ne sût rien<sup>2</sup>.

Harold quitta la cour plénière de Bayeux ou d'Avranches ; il se crut délivré de Guillaume quand il vogua sur l'Océan. Les Anglais et les Saxons le reçurent, avec enthousiasme ; le vieil Edward lui fit quelques reproches sur sa crédulité envers les Normands. *Ne te l'avais-je pas dit, mon fils ? le gros bâtard t'a séduit*. Que faire après un tel engagement ? Les Saxons dissimulèrent jusqu'à la mort d'Edward ; ils étaient inquiets, mais ils n'osaient prendre aucune résolution : on laissait courir le temps. Le vieillard s'affaiblissait, et à son lit d'agonie il désigna Harold pour son successeur. Harold, le parjure envers les Normands, l'eut donc décoré du sceptre, de la couronne d'or et de la grande hache des batailles<sup>3</sup>. Il se souillait ainsi d'un mensonge, il oubliait la parole religieuse et chevaleresque donnée en cour plénière : le reliquaire était le gage du serment au moyen âge, et le chevalier qui manquait à sa parole à la face des barons, sur les corps saints, se déshonorait, car il en avait menti par la gorge, comme le disent les chansons de Geste. L'enthousiasme fut grand en Angleterre ; le fils de Godwing le Saxon était élevé à la couronne. Toutes les villes le saluèrent comme le roi national ; il prit le sceptre aux fleurons d'or !

Mais au sein de la race normande en était-il de même ? comment pouvait-on estimer un chevalier qui s'était montré félon et sans foi quand il avait engagé sa parole en présence des compagnons de la grande chevalerie ! Ce fut partout un cri de réprobation ; et d'ailleurs ces Anglais n'avaient-ils pas expulsé la race normande ? les villes de Caen, de Bayeux et d'Avranches étaient remplies des exilés qui regrettaient leurs terres, leurs manses et leurs abbayes anglaises. Guillaume reçut le message du fils de Godwing dans un herbage près de Caen ; il essayait des flèches neuves<sup>4</sup> : il suspendit ses jeux, rassembla tout inquiet ses hommes, et leur dit : *Edward est mort, et Harold m'a fait un grand tort en se parjurant*. Harold fut considéré par tous les Normands comme félon<sup>5</sup>, et la guerre fut décidée : on avait toutes chances dans les combats, car le pape était pour la Normandie ; il avait été vivement indigné de l'expulsion des évêques et des clercs normands. Partout cette race des hommes du Nord avait pris l'étendard de saint Pierre. En Italie, les Normands s'étaient faits les braves et

---

<sup>1</sup> *Chronique de Normandie*, Guillaume de Poitiers, p. 291.

<sup>2</sup> Comparez Guillaume de Poitiers, Roger de Hoveden, dans la collection de Gall, tom. II.

<sup>3</sup> Guillaume de Poitiers, Orderic Vital, et surtout la *Chronique saxonne*, Gibson, p. 172.

<sup>4</sup> *Chronique normande*, dom Bouquet, tom. XIII. Ce volume contient toutes les chroniques sur la conquête de l'Angleterre.

<sup>5</sup> Guillaume de Normandie ne pouvait souffrir que Harold le parjure régnât : *Ne perjurum suum regnare sineret*. Orderic Vital, p. 493.

dignes défenseurs de l'Église ! ils avaient tout à la fois repoussé les Grecs et les Allemands, les empereurs germaniques et les souverains de Byzance. Alexandre II envoya l'étendard papal à Guillaume le Bâtard et à ses valeureux chevaliers, tandis que le roi de France, Philippe Ier, enfant, ne pouvait opposer ses vassaux indociles aux Normands, si rudes hommes ; il préféra garder une sorte de neutralité : mauvaise chance que de se déclarer hostile à la race de Rolf<sup>1</sup>.

Maintenant sonnez, trompettes et buccines, car la grande guerre va commencer ! A la suite des chartres écrites par Guillaume à tous les hommes de race normande, il s'était donc fait un rassemblement de vassaux, d'archers, arbalétriers, nobles chevaliers couverts de fer, dont j'ai parlé en commençant cette chronique de la conquête ; il y avait joie dans ce puissant baronnage ; les Normands allaient voir des terres nouvelles et se partager les fiefs conquis. Leurs parents, leurs amis n'étaient-ils pas maîtres de la Sicile et de la Pouille ? eh bien ! eux allaient bientôt se distribuer les grasses et vertes campagnes au delà du détroit. Quelle brillante escarboucle que cette conquête ! elle fit une si grande impression dans le baronnage normand, qu'elle fut reproduite en une belle tapisserie. Qui n'a contemplé cette œuvre de patience brodée dans les longues soirées d'hiver aux châteaux de Normandie ? Allez la voir, vous qui voulez connaître le moyen âge et ses coutumes ! Quel trésor a là notre vieille cathédrale de Bayeux, quand elle l'expose aux yeux de tous dans les solennelles fêtes de l'année<sup>2</sup> ! D'abord voyez ce roi vénérable sur son siège de forme saxonne ! c'est le vieil Edward ; il a le sceptre en main, la couronne à trois pointes sur la tête ; il exhorte attentivement un jeune homme, le fils de Godwing, sans doute le brave Harold : le roi veut le détourner de son voyage en Normandie : *Tu veux partir, noble jeune homme ? méfie-toi des embûches du Normand*. Voilà donc Edward qui va demander laide d'un bon voyage pour Harold ; le roi paraît en tête, il a le vêtement court de la chasse ; il est à cheval, le faucon sur le poing ; de nombreux barons, le précédent, et ses dignes vassaux le suivent<sup>3</sup>. Le départ arrive, les navires sont prêts sur la mer agitée ; Harold se dispose comme à une joyeuse partie de plaisir ; ici, des compagnons boivent sous le toit d'une maison hospitalière ; là, de nobles écuyers embarquent les lévriers aux oreilles basses, aux naseaux ouverts, craintifs de se trouver sur la mer orageuse ; l'Océan est immense ! les navires aux rames et à la voile sillonnent les Ilots soulevés<sup>4</sup>. La tempête gronde ; Harold et ses compagnons fidèles sont jetés sur la terre du comte Guy, qui tient le Ponthieu ; barbare Guy, les coutumes des naufragés te donnent les dépouilles d'Harold. Les vassaux du comte épuisent la coupe des festins, et se félicitent d'une si belle proie : quels navires pleins de richesses ! Harold, captif du féodal, invoque le nom de Guillaume, le bâtard de Normandie ; il vient au plaide de Guy, qui le reçoit en son siège d'honneur. Le noble Harold ne

---

<sup>1</sup> Guillaume Malmesbury, p. 93.

<sup>2</sup> Je ne sais pas de document plus curieux sur l'histoire de la conquête des Normands en Angleterre que la tapisserie de Bayeux ; fut-elle l'œuvre de la reine Mathilde ? Sur ce point je partage tous les doutes de M. l'abbé de la Rue (*Recherches sur la tapisserie représentant la conquête de l'Angleterre*, Paris, ann. 1824) ; mais elle est incontestablement une œuvre du XI<sup>e</sup> siècle, car les monuments qu'elle reproduit sont sans ogives. L'auteur de *l'Histoire de la conquête* a dédaigné cette belle chronique brodée, car elle ne peut pas aider à déclamer contre le pape et les clercs.

<sup>3</sup> *Rex Edwardus, dux Anglorum, et sui milites equient ad bos hanc ecclesiam*. (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

<sup>4</sup> *Hic Haroldus mare navigavit et velis vento plenis, venit in terram Wuidonis comitis*. (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

cesse point d'avoir le faucon sur le poing, en signe d'amitié et de paix, pour témoigner au comte de Ponthieu qu'il n'est point venu en ennemi sur sa terre ; pourquoi le retenir captif, lui le preux et sincère chevalier ?

Harold et le comte Guy devisent ensemble<sup>1</sup>, lorsque arrivent avec les signes de paix les envoyés de Guillaume le Normand ; ils courent à toute bride de leurs nobles coursiers ; ils sont si pressés, si pressés, que leur tête est sans casque, leurs cheveux flottent aux vents<sup>2</sup> ; leurs boucliers portent des marques de blason, le lion et la merlette ; ils viennent réclamer la liberté d'Harold au nom du duc Guillaume<sup>3</sup> : quelles conditions dures ! Guy demande des terres, des otages ; quand on a un captif, à quoi bon s'en dessaisir ? Le comte Guy envoie son messenger au bâtard pour ratifier ce traité : c'est un nain tout contrefait qui tient les Chartres ; il s'agenouille en grimaçant ; Guillaume le reçoit sur sa huche ou siège d'or, en présence de quelques hommes d'armes appuyés sur des boucliers où brille aussi une merlette. Le comte Guy est en marche ; il conduit de sa personne Harold au bâtard de Normandie : Guy porte le court vêtement de chasse et de paix ; il est en tête à cheval, ses chiens en laisse ; Harold le suit également, le noble oiseau sur sa main gantée, tandis que Guillaume est revêtu du manteau ou pallium écourté<sup>4</sup>. Quand ce pacte est conclu avec le comte Guy, le duc Guillaume conduit joyeusement Harold dans son palais, vaste salle à petites colonnettes romaines, comme les *pronaos* des églises chrétiennes ; Guillaume s'appuie sur sa large épée dans cette cérémonie au plaid féodal.

Et pourquoi Harold ne ferait-il pas ses preuves à côté du duc de Normandie, qui vient le délivrer d'une dure captivité ? La guerre est déclarée aux Bretons ! ils partent tous, les nobles chevaliers, liés par une confraternité d'armes ! C'est d'abord vers le mont Saint-Michel qu'ils commencent leurs coups de lance ; la tour de Saint-Michel se dessine sur la tapisserie avec la montagne, la marée basse et le sable ; et au-dessus de ce mont, l'impénétrable forteresse à tourelles et mangonneaux ! nul ne peut arrêter l'impétuosité des Normands. Ces chefs traînés dans le sable de la mer sont les compagnons de Conan, le duc des Bretons ; ils roulent, hommes, chevaux, armures, dans les débris de la marée. Guillaume le Bâtard vient assiéger Dinan ; ces hommes tout couverts d'une cotte démailles serrée comme l'écaillé d'un serpent, ce sont les Normands indomptables ; ceux-là qui se protègent d'un bouclier dans ce château confondu dans les nues, ce sont les braves Bretons ; mais que faire contre Guillaume le Bâtard et Harold d'Angleterre ? Conan, du bout de sa lance, jette les clefs au duc Guillaume<sup>5</sup> et à son compagnon Harold ; la ville ouvre ses portes ; quels hommes ! quels chevaliers ! comment tant d'exploits ne seraient-ils pas récompensés !

Dans un petit coin de la tapisserie sont deux féodaux debout, le casque en tête, et tout enveloppés de leur cotte de mailles aux anneaux pressés ! L'un est le duc Guillaume, l'autre le vaillant Harold. Guillaume reçoit le Saxon dans l'ordre de chevalerie, en posant sa main sur sa tête et sur son cœur ; Harold tient sa lance

---

<sup>1</sup> *Hic Harold. et Wido parabolant.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

<sup>2</sup> Dans la tapisserie de Bayeux quelques Normands ont de longs cheveux ; plusieurs chroniques disent pourtant qu'ils les portaient rasés lors de la conquête.

<sup>3</sup> *Venerunt ad Widonem nuntii Willelm.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

<sup>4</sup> *Venit nuntius ad Willelmum ducem ; hic Wido adducit Haroldum ad Willelmum, Normanorum ducem.* (Tapisserie de Bayeux, planche 36.)

<sup>5</sup> *Hic milites Willelmi ducis pugnant contra Dinantes, et Conan claves porrexit.* (Tapisserie de Bayeux, planche 37.)

haute et couronnée d'un gonfanon féodal, digne caractère de la confraternité d'armes ! puis tous deux se mettent en marche pour Bayeux, la ville normande ; ils portent leurs grands boucliers de bataille sur leurs magnifiques chevaux à la tête fière ! où vont-ils ainsi de concert dans cette belliqueuse intelligence, suivis de leurs échantons et de leurs écuyers ? Guillaume et Harold viennent à Bayeux ; là, le Bâtard monte sur son siège ducal ; des clercs apportent un beau reliquaire d'or en forme de cathédrale, avec ses clochers, ses tours, ses créneaux et ses portes ; ici point d'ogives encore dans ces ornements de la châsse où brillent des colonnettes lombardes et romaines : sur ce reliquaire, le Saxon Harold doit jurer le pacte qui donne l'Angleterre à Guillaume ; comme il étend la main avec confiance, le jeune homme couvert de sa prétexte ou manteau ! car il a quitté ses armes, et son bras est nu ; le pacte est consommé : hommes d'armes, saluez le bâtard normand comme héritier de la couronne d'Angleterre<sup>1</sup> !

Les navires aux mille rames se préparent ; Harold part, cent voiles sillonnent les flots ; il débarque en Angleterre, et se hâte d'accourir auprès du roi saxon Edward. Le voici abaissant sa tête devant le vieillard couronné ; ses hommes portent devant lui la hache des batailles, marque de sa dignité ; la hache rappelait les forêts, berceau de la famille saxonne ! L'âge a tant affaibli le roi Edward ! il meurt dévoré de chagrins, car il prévoit la domination normande. Assistons à ses funérailles ! Huit nobles hommes portent le cercueil en forme carrée, tout parsemé d'ossements et de têtes de mort, comme l'Église le requérait, tandis que deux sonneurs de cloches, presque enfants, le précèdent : la suite des seigneurs est nombreuse, ils pleurent et déchirent leurs vêtements, leur roi est mort<sup>2</sup> ! A qui la couronne sera-t-elle offerte ? Harold tiendra-t-il le pacte honteux conclu avec le bâtard ? Ce pacte n'a-t-il pas été arraché par la violence à l'inexpérience et à la jeunesse ? Harold le Saxon, le défenseur de la nation anglaise, sera-t-il privé de son droit ! Les grands se réunissent pour élever Harold au trône de race ; l'un lui offre la hache d'armes de fer et d'or, l'autre la couronne : Harold est roi. Il porte d'une main la boule surmontée d'une croix, de l'autre le sceptre en forme de branche fleurie, comme c'était la coutume anglo-saxonne : à ses côtés est l'archevêque Stigand, le représentant des clercs de l'église nationale. Honneur donc à Harold, le roi couronné ! tous les grands lui font hommage, tandis qu'une étoile merveilleuse brille au ciel<sup>3</sup> : Harold est sur son trône, nul ne peut le lui disputer, quand les grands parmi les Saxons et les Anglais le saluent à l'envi !

Un navire jette l'ancre sur la terre normande, pays fertile dans la saison où la pomme dorée pend au vieil arbre de la Neustrie ! Qu'annonce ce messenger au duc Guillaume ? que s'est-il passé en Angleterre ? La colère éclate dans les yeux roux du bâtard ; on lui annonce que Harold est salué roi ! Harold le parjure, qui naguère étendait la main sur les saintes reliques, et promettait la couronne à Guillaume ; et vous ne voulez pas que le duc fasse gronder la foudre de ses paroles contre le félon ! Voici l'ordre du duc de Normandie, et qu'il soit partout exécuté. **Il faut couper du bois dans les forêts épaisses ; la hache, d'armes abattra les grands arbres, les poutres longues et durcies.** Je vois une indicible activité aux ports de Normandie ; ouvriers, mariniers, bûcherons, travaillent à la

---

<sup>1</sup> *Willelm. venit Bagias ubi Harold. sacramentum fecit Willelm. duc.* (Tapisserie de Bayeux, planche 37.)

<sup>2</sup> *Hic portatur corpus Edwardi ad sancti Petri ecclesiam.* (Tapisserie de Bayeux, planche 37.)

<sup>3</sup> *Hic dederunt Haroldo coronam régis.* (Tapisserie de Bayeux, planche 38.)

quille allongée des navires ; construits sur le sable, ils sont traînés à force de bras dans le flot calme et limpide. On emplit les vastes coques ; ici, on porte les casques pointus comme le pic des montagnes ; là, des cottes de mailles aux anneaux de fer noirs et serrés : ceux-là chargent de petits tonneaux de cidre, ceux-ci des épées aiguës qui perceront bientôt la poitrine des Saxons<sup>1</sup>. La flotte se déploie sur la Manche, les navires sont remplis d'hommes et de chevaux ; on aperçoit les nobles coursiers qui montrent leur tête en dehors des navires ; dans d'autres se pressent les hommes de pied ; leurs boucliers sont rangés en ordre sur le pont ; ils brillent au loin, tandis que les chevaux semblent hennir à l'aspect des flots et au son des trompettes retentissantes. C'est ici qu'apparaît la terre du débarquement, le sol que les Normands requièrent de leurs vœux féodaux ; ils vont enfin avoir fiefs et terres à partager ! Comme ils débarquent pêle-mêle sur le rivage ! les chevaux sortent des navires en bondissant ; et quand le sol s'affermir sous leurs pieds, ces hommes s'essaient au javelot, à la lance ; les destriers se déploient lestes et fringants ! Tous ces nobles batailleurs se répandent dans la plaine pour reconnaître les vertes campagnes si abondantes en troupeaux ; il leur faut des vivres pour leur premier repas sur le sol d'Angleterre ; que d'apprêts pour le festin ! des vases d'argent ciselé, de larges coupes de corne sont rangés sur cette table à fer à cheval où préside le bâtard de Normandie placé au centre. Bénissez le festin, vous, saint homme Eudes ; que la bataille soit favorable aux compagnons de Guillaume le duc ! Quand de nobles hommes ont mangé tout armés sur une terre, quand ils ont recueilli les fruits du sol, ils en ont pris possession y d'après la coutume normande ; la bataille maintenant fera le reste<sup>2</sup>.

Les barons se préparent aux combats, les trompettes et buccines ont retenti ; à quelques lieues de Hastings, l'armée de Harold a paru : les haches saxonnes ont brillé aux premiers feux du soleil, et les sons de la harpe, les chants des bardes ont résonné. Il y a une vieille haine contre les Normands, qui ont trompé la jeunesse et l'inexpérience du roi Harold. Cette antipathie peut s'assouvir maintenant, car les deux armées sont en présence. Hastings, Hastings ! ton nom va être terrible ! l'armée normande a une forte et bonne cavalerie couverte de cottes de mailles, protégée par de longues lances, des épées aiguës ; les Saxons tiennent de leurs ancêtres une prédilection pour la hache d'armes et les arcs de corne et d'acier : ainsi, les combattants s'avancent. Comment décrire cette sanglante bataille de Hastings ? chroniques, chansons de Geste, tout est rempli de cette grande mémoire. Le signal est donné par Taillefer, le héros normand, le barde du *roman du Rou*, qui jetait sa lance comme si ce fût un bastonnet, en récitant les gestes héroïques de Rolland, d'Ollivier, et des vassaux qui moururent à Roncevaux<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Hic Willelm. dux jussit naves œdificare ; hic trahunt naves ad mare ; isti portant arma ad naves.* (Tapisserie de Bayeux, planche 38.)

<sup>2</sup> *Hic fecerimt prandium et hic cibum benedicit Odo episcopus.* (Tapisserie de Bayeux, planche 31.) Le plus curieux document pour l'histoire de la noblesse provinciale est évidemment le rôle des barons et des chevaliers qui suivirent le duc Guillaume à la conquête ; on a fait sur ce sujet de grandes recherches en France et en Angleterre, (Voyez l'abbé de la Rue, tapisserie de Bayeux.)

<sup>3</sup> Taillefer ki molt bien cantai,  
Sar an ceval ki tost alait,  
Devant ax s'en alait cantant,  
De Karlemann et de Rollant,  
Et d'Olivier et des vassaux

Ici, le beau drame de la tapisserie de Bayeux agrandit la scène ; on voit brodés en reliefs tous les glorieux accidents de la bataille, le choc des lances et des épées, les chevaux couverts de poussière, haletant dans la plaine, l'hésitation des Normands à l'aspect des cavaliers saxons et des archers habiles qui font pleuvoir comme une forêt de traits et de flèches ! Relève donc le courage de tes compagnons, noble bâtard Guillaume, dans ce heurtement de chevaux et de lances ! les montagnes en rendent le son aux vallées. Le carnage est partout. Quels sont ces chevaliers couverts d'une cotte de mailles, brisés sous les pesantes armures des Normands ? leurs haches brillantes doivent les faire reconnaître : ce sont les Saxons Leofwin et Gurth, les nobles frères de Harold frappés de mort. La mêlée devient plus épaisse ; à la tête d'une autre bataille de lances se place l'évêque Eudes ; couvert d'une cotte de mailles comme les chevaliers, il ne porte à la main qu'un simple bâton noueux ; les conciles défendent à révoque de répandre du sang. Il assomme, mais ce sang ne jaillit pas des blessures profondes. Nul ne peut résister aux Normands. Harold lui-même reçoit la mort ; les Anglais et les Saxons s'enfuient : victoire aux dignes fils des Scandinaves<sup>1</sup> ! les voyez-vous insultant aux vaincus ? la débauche se répand sur le champ de bataille, et ce soldat hautain qui frappe de son poing nu une femme éplorée, est l'image de la brutalité assouvie qui flétrit et brise sa victime !

Ainsi se déploie la magnifique étoile de la conquête. Quand aux jours de fête elle se montrait dans la cathédrale de Bayeux, quelle ne devait pas être l'émotion du baronnage de Normandie, à l'aspect de tous ces héros couverts d'armes connues, avec leurs gonfanons au vent ? On fouillait dans les figures brodées pour retrouver les traits des ancêtres ; quel pouvait être ce digne baron tout en relief, avec son gonfanon et sa lance ? Portait-il le nom d'Auray, d'Angerville, de Canouville, de Courcy, de Cussy, de Harcourt, de Mathan, de Percy, de Turnebu ou de Tilly, nobles familles à châtellenies et fiefs de Normandie<sup>2</sup> ? Quelle belle origine pour de braves gentilshommes d'avoir marché avec Guillaume le Conquérant à la bataille de Hastings !

Bayeux, cette tapisserie est la gloire, tu as le plus beau débris du moyen âge ! Je ne sache rien qui soit plus digne de l'étude des antiquaires que la tapisserie des

---

#### Ki morurent à Roncevaux.

(*Roman du Rou.*)

**1** Je ne sache rien qui donne une plus vive et plus exacte impression de la bataille de Hastings que la tapisserie de Bayeux ; les chroniques sont froides à côté de cette grande représentation d'une des héroïques scènes de l'histoire du moyen âge. Je ne peux comprendre qu'on ait fait un travail sur la conquête sans la faire connaître en son entier.

**2** Voici les noms normands de la conquête : Achard, d'Angerville, d'Anneville, d'Argouges, d'Auray, de Bailleul, de Briqueville, de Canouville, de Carbonel, de Clinchamp, de Courcy, de Couvert, de Cussy, de Fribois, de Harcourt, d'Héricy, de Houdetot, Mallet de Gravelle, de Mathan, du Merle, de Mont-Fiquet, d'Orglande, de Percy, de Pierrepont, de Saint-Germain, de Sainte-Marie-d'Aigneaux, de Touchet, de Tournebu, de Tilly, de Vassy, de Venois, de Verdun et le Vicomte. Au reste, tous les barons de la conquête n'étaient pas Normands ; Robert Wace dit :

Ne sai nommer tos les barons.  
Ne de toz dire les sornoms  
De Normandie et de Bretagne  
Que li dus ont en sa compaigne ;  
Mult ont Mansels et Angevins.  
Et Toarceis et Peltevins.

nobles dames, tissée aux manoirs ; c'est une chronique brodée, une légende féodale en relief. Fut-elle l'ouvrage de la reine Mathilde, dans ses longues soirées d'hiver ? ainsi le dit la tradition ; mais la tradition est souvent une de ces fables dorées qui viennent réchauffer le généreux orgueil des peuples ! Qu'importe que les doigts de Mathilde l'aient touchée ? tant il y a que la tapisserie de Bayeux date du siècle de la conquête : les armures des nobles hommes, ces cottes de mailles, ces casques pointus avec des demi-visières, ces boucliers longs et immenses, ces ornements sans ogives, tous ces signes sont antérieurs aux croisades, ils appartiennent à l'époque du XI<sup>e</sup> siècle. La tapisserie de Bayeux reproduit avec une exactitude scrupuleuse toutes les habitudes de la société<sup>1</sup> : la guerre, la vie commune, le costume des barons et des serfs ; ce noble goût des oiseaux de proie, des lévriers féodaux, et de ces chevaux de race au poil brillant, qui se perpétuent encore dans les manoirs. Que la chronique est sèche à côté de ce tableau mobile et vivant, qui rappelle l'invasion de la race normande en Angleterre<sup>2</sup>, où elle régna si longtemps ! que Dieu lui soit maintenant en aide, car ce siècle est l'époque des grandes choses !

---

<sup>1</sup> Je crois que si l'auteur de *l'Histoire de la conquête* avait exactement consulté la tapisserie de Bayeux, son livre se serait un peu moins senti des idées et des préjugés historiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il fallait voir le moyen âge autrement que ne l'a fait M. Dulaure.

<sup>2</sup> L'âge de la tapisserie de Bayeux a fait l'objet d'une savante dissertation de M. de la Rue, Paris, ann. 1824.

## CHAPITRE XII. — UNITÉ DU POUVOIR. - GRÉGOIRE VII.

Symbole féodal. — L'empereur Henri IV. — Symbole du pouvoir moral. — Grégoire VII. — Nationalité italienne. — Usurpation allemande. — Lutte de Grégoire VII contre Henri IV. — Maximes de la papauté. — Réforme. — Abaissement du type féodal. — Réaction. — Mort de Grégoire VII.

1073—1085.

A toutes les époques les idées se font hommes ; le Verbe se fait chair, et ce mystère sublime domine les générations dans la marche des temps. L'incarnation de l'intelligence qui naît, souffre et meurt, est le tableau de ce grand martyr de l'homme qui se donne une mission ; l'histoire présente la lutte incessante de deux principes hostiles : la matière et l'intelligence, la force brute et l'esprit qui vivifie. Henri IV, qui portait en ses mains la boule d'or de l'Empire, devient dans ce siècle l'expression de la féodalité ; c'est le caractère emporté, fantasque, dissolu, sensuel, comme le baron, au milieu de la vie : ses membres sont forts et velus, il a le ventre proéminent, il mange beaucoup, comme toute la race allemande, il se nourrit, comme Guillaume le Normand, de sanglier et de venaison qui alimentent les passions brutales ; l'empereur Henri IV est violent, cruel ; il ne s'arrête à rien, il noie la tyrannie dans la dissolution ; c'est l'homme féodal en sa nature primitive ; il essaie d'assouplir les idées à la force, l'intelligence à la chair<sup>1</sup>.

Grégoire VII au contraire devient le symbole énergique du pouvoir moral ; son corps est amaigri ; il est austère, tenace, impératif ; il a un plan et le suit, aucune résistance ne l'arrête ; il a la conscience de son droit ; il veut le pouvoir, il y marche. Grégoire VII développe fièrement sa pensée ; les obstacles matériels ne sont rien pour lui, il a la conviction que tôt ou tard il pourra les vaincre : les hommes d'armes, les Barbares, foulent l'Italie aux pieds de leurs chevaux ; des nobles romains frappent le pontife sur les marches de l'autel, des patriciens, des comtes pleins de trahison, l'arrachent du sanctuaire par les cheveux ; Grégoire VII ne s'arrête pas un seul moment dans sa mission, il la développe, la suit avec la plus grande, la plus profonde unité ; captif, il se proclame aussi fort que s'il avait le monde à ses pieds ; la pensée n'est-elle pas toujours libre ? et saint Pierre ès liens n'annonçait-il pas l'idée de l'émancipation chrétienne opprimée dans le vieil empire romain, puis triomphante aux quatre vents de la terre ? Grégoire VII continue sa lutte contre le pouvoir brutal et armé, sans détourner la tête ; obligé de fuir de Rome, il n'en porte pas moins haut l'autorité morale dont il s'est fait la constante expression. Le pape oppose sa force intellectuelle au féodal qui n'a pour lui que la grossièreté de ses passions et l'impatience de ses

---

<sup>1</sup> Aussi l'empereur Henri IV a-t-il été hautement célébré par le XVIII<sup>e</sup> siècle, époque essentiellement sensuelle ; Grégoire VII fut alors présenté comme un tyran et un moine ambitieux. Voltaire a écrit sur ce sujet un chapitre fort passionné, mais toujours spirituel dans son livre sur *les Mœurs et l'Esprit des nations*.



batailles. La victoire viendra au faible prêtre, les armes de fer s'usent sur la conscience du droit<sup>1</sup>.

Un second trait qui se manifeste dans cette physionomie de Grégoire VII, c'est le principe de la nationalité italienne ; la domination des papes n'est qu'une grande résistance à l'invasion des Germains. Grégoire VII est Italien de cœur et de tête, il a mission de défendre la race méridionale contre les invasions des Allemands. Si quelques seigneurs lombards, indignes de la patrie, se jouent assez des liens sacrés de la nationalité pour appeler de leurs vœux l'invasion de la race germanique ; si à Milan et à Ravenne on salue l'étendard des empereurs, le véritable peuple suit l'impulsion du pape, pouvoir qui représente le plus complètement la patrie italienne. Grégoire VII opposa tour à tour avec habileté les Normands de Sicile aux hommes du Rhin, de la Meuse, et puis aux Grecs du Bas-Empire. Quand les Normands eux-mêmes se montrent impératifs, alors le pape fait un appel au peuple d'Italie pour soutenir la patrie commune : ne faut-il pas sauver les belles cités méridionales ? faut-il les abandonner aux invasions qui les menacent ? A toutes les époques, les papes furent le pouvoir le plus exclusivement italien ; ce n'est pas sans intérêt qu'on suit la correspondance de Grégoire VII, couvrant de sa protection les marchands de Parme et de Bologne qui voyagent en France, pour les sauver du pillage des féodaux<sup>2</sup>. Ainsi fut l'origine de cette lutte immense, permanente, entre Grégoire VII et Henri IV, dont l'histoire est partout. Quand l'empereur des Allemands s'abandonne à l'impétuosité féodale de son caractère, il se précipite vers l'Italie, il plante le gonfanon de Souabe sur les murailles de Ravenne, de Pavie et de Home ; puis le cœur lui manque devant l'excommunication et l'interdit ; les remords pèsent à l'adultère, il se repent, s'agenouille devant le pape, et courbe son front dans la poussière. Le type féodal est abaissé devant la pensée austère du pouvoir ; l'homme dissolu fléchit le genou devant la tête impérative, mais pure de toute passion vulgaire.

Ne cherchez pas d'autres explications aux différends entre l'Empire et la papauté du moyen âge ; et ici se révèle ce beau caractère de la comtesse Mathilde, souveraine de la Toscane et des villes lombardes. Mathilde, née en 1046, avait donc vingt-sept ans lors de l'intronisation de Grégoire VII ; fille de Boniface III, marquis de Toscane, et de Béatrix de Lombardie, elle avait reçu en héritage la Toscane, Lucques, Modène, Reggio, Mantoue, Ferrare, Parme et Plaisance, c'est-à-dire la plus belle, la plus fertile, la plus intelligente portion de l'Italie. A huit ans, cet héritage souverain était échu à Mathilde, et Ton vit une jeune fille, profondément dévouée à la pensée italienne, se prononcer contre la race germanique ; son tuteur fut Godefroi le *Barbu*, duc de Lorraine, second mari de Béatrix<sup>3</sup>. Quand Mathilde gouverna seule, elle se dévoua patriotiquement aux intérêts italiens et à la puissance papale qui s'en était faite l'expression. Tout entière à ses idées politiques, Mathilde resta chaste, quoiqu'elle eût épousé le fils de Godefroi le Barbu, son tuteur. Noble administration que celle de Mathilde ! car elle orna la Toscane, Modène et Reggio de monuments magnifiques, de temples, de châteaux forts, des ponts d'une architecture hardie jetés sur cette campagne

---

<sup>1</sup> Il faut suivre attentivement l'histoire de Grégoire VII dans le P. Pagi, le continuateur de Baronius, en la comparant avec Schmidt, *Hist. des Allemands*, ad ann. 1073, 1085.

<sup>2</sup> Voyez la correspondance de Grégoire VII dans le P. Pagi, ad ann. 1076. Le pape menace d'excommunication tous ceux qui arrêtent ou pillent les marchands italiens.

<sup>3</sup> Voyez le beau travail de Mansi, *Memorie della Gran'Contessa Matilda, da Fr. M. Fiorentino, con molti documenti*, Lucca, anno 1756, in-4°.

ombragée de peupliers et de pampre comme sur les bas-reliefs antiques. Ce fut dans le château de Canossa, près de Reggio, que Mathilde accueillit Grégoire VII fugitif ; et quand ce pontife maigre, maladif, ne possédant pas un pouce de terre, abaissa le puissant empereur féodal jusqu'à ce point de recevoir un châtiment de sa main, Mathilde assistait à côté du pape à cette humiliation de la race germanique ; le patriotisme devait être ici pleinement satisfait, quand les coups de discipline retentissaient sur les chairs grasses et blondes de ce féodal, type des Allemands, vieux ennemis et envahisseurs de la patrie. Mathilde subit avec résignation les disgrâces de la fortune ; l'armée impériale dévasta le Modénais, les pesants coursiers de la Germanie foulèrent les campagnes de Mantoue. Mathilde resta toujours Italienne et l'alliée de Grégoire VII jusqu'à la mort du pontife. Ce fut un beau spectacle que ce dévouement d'une femme pour la nationalité et la liberté ! Il s'en produit souvent ainsi sous un ciel pur et chaud. Grégoire VII et Mathilde furent le symbole de la grande idée de patrie italienne qui se déploya contre l'invasion des Germains. Aussi le souvenir de la comtesse est-il encore populaire dans les cités de Modène et de Ferrare, et des traces de son administration magnifique se trouvent là cachées sous l'herbe comme les ruines romaines dans les campagnes qui environnent la ville éternelle<sup>1</sup>.

Henri IV, un moment abaissé dans la poussière, se montre une fois encore avec toute l'impétuosité de l'ambition charnelle ; il s'émeut de honte, il voit l'humiliation que la force conquérante vient de subir ; l'empereur a fait hommage au pape : Pourtant il a une épée, des lances épaisses l'entourent et le pressent, ses chevaux hennissent, il peut donner à ses hommes d'armes mille manoirs de clercs à piller, et il se reposerait là, humilié dans la poussière ! Cela ne peut être ; abaissera-t-il ainsi son front impérial ? Henri IV convoque de nouveau ses barons, il marche en Italie ; Grégoire VII fuit de Rome, le Capitole est occupé par la race germanique. L'empereur, maître des Romains, proscrit tous les partisans du pontife ; Grégoire VII parcourt en fugitif la Fouille et les terres méridionales de l'Italie ; mais il emporte avec lui cette grande idée d'un pouvoir unique et moral qui dominera le monde des âmes. La lutte de Grégoire VII et de l'empereur, si vaste conflit, personnifie l'histoire du moyen âge ; car elle symbolise le débat du baron et du clerc<sup>2</sup>. Toutes les époques présentent cet aspect dans des formes modifiées ; il n'est pas de société qui n'assiste à ce dualisme de l'idée contre la matière. Au moyen âge, le catholicisme est la pensée sociale, le mobile de la civilisation ; la féodalité est la matière forte qui résiste au mouvement des idées ; c'est la conquête en possession du sol, comme l'homme d'armes dans sa tour fortifiée. La querelle de Grégoire VII et de Henri IV est un mythe où se heurtent ces deux principes sur un plus vaste théâtre, dans des proportions qui touchent à l'empire universel ; ce que les barons et les clercs disputaient pour un fief, pour une manse de terre, le pape et l'empereur retendaient à la domination de l'Europe : *J'ai un noble et fort baronnage, et je saisis cette terre* ; ainsi parle le seigneur féodal. A cela le clerc répond : *Arrête, homme de la force, sur les limites de cette terre, sinon je t'excommunie et t'interdis !*

---

<sup>1</sup> Le tombeau de la comtesse Mathilde se trouva dans la basilique du Vatican : il y fut transporté en 1635 par le pape Urbain VIII.

<sup>2</sup> Cette lutte s'est reproduite même aux temps modernes, et les guerres de la révolution contre Pie VI, et de Napoléon contre Pie VII ne furent-elles pas mues par le même principe ? La force matérielle fut ici en opposition avec la force morale. Cette lutte se personnifie dans le pape et l'empereur.

Dans ce drame laborieux, dont le résultat fut si disputé, il resta de grandes maximes d'unité et de gouvernement jetées aux générations. Vaincu et exilé, Grégoire VII n'abandonne jamais les immenses théories de l'Église catholique, il rédige son propre code du pouvoir souverain, la plus curieuse expression d'une autorité qui a foi en elle-même<sup>1</sup>. L'Église romaine a été fondée par Dieu seul ; le pape exerce la juridiction souveraine, seul il peut déposer les évêques et les réconcilier ; ses légats ont les prérogatives sur tous les évêques dans les conciles, quelle que soit leur dignité ; ils pourront les déposer en vertu de leur droit. Personne ne peut demeurer dans la maison d'un excommunié ; au pape seul il appartient de faire de nouvelles lois, de réunir des peuples nouveaux, de fonder des abbayes ; seul il peut user des ornements impériaux ; tous les princes devront baiser le pied du pape ; son seul nom sera récité dans les prières de l'Église ; son autorité doit seule dominer sur le monde ; il peut déposer les empereurs, transférer les évêques d'un siège à un autre ; seul il peut convoquer les synodes, seul il peut briser toutes les sentences, et ses seules sentences ne peuvent être méconnues ; nul ne peut le juger, et lui peut juger tout le monde. Toutes les grandes causes doivent lui être déférées ; l'Église romaine ne peut errer et dans l'avenir et dans le présent ; celui-là n'est plus catholique qui se met en opposition avec le pape.

---

<sup>1</sup> *Quod Romana Ecclesia a solo Domino sit fundata.*  
*Quod solus Romanus pontifex jure dicatur universalis.*  
*Quod ille solus possit deponere episcopos vel reconciliare.*  
*Quod legatus ejus omnibus episcopis præsit in concilio, etiam inferiorit gradus, et adversus eos sententiam depositionis possit dare.*  
*Quod absentes papa possit deponere.*  
*Quod cum excommunicatis ab illo, inter cætera nec eadem domo, debemus manere.*  
*Quod illi solo licet pro temporis necessitate novas leges condere, novas plebes congregare, de canonica abbatiam facere et contra divitem episcopatum dividere et inopes unire.*  
*Quod solus possit uti imperialibus insignis.*  
*Quod solius papæ pedes omnes principes deosculentur.*  
*Quod illius soli nomen in ecclesiis recitetur.*  
*Quod unicum est nomen in mundo.*  
*Quod illi liceat imperatores deponere.*  
*Quod illi liceat de sede ad sedem, necessitate cogente, episcopos transmutare.*  
*Quod de omni ecclesia quocumque voluerit clericum ordinare.*  
*Quod ab illo ordinatus alii ecclesiæ præesse potest, sed non militares et quod ab aliquo episcopo non debet superiorem gradum accipere.*  
*Quod nulla synodus absque præcepto ejus debet generalis vocari.*  
*Quod nullum capitulum nullusque liber canonicus habeatur absque illius auctoritate.*  
*Quod sententia illius a nullo debeat retractari, et ipse omnium solus retractare possit.*  
*Quod a nemine ipse judicari debeat.*  
*Quod nullus audeat condemnare apostolicam sedem appellantem.*  
*Quod majores causæ cujuscumque ecclesiæ ad eam referri debeant.*  
*Quod Romana Ecclesia nunquam erravit nec in perpetuum, scriptura testante, errabit.*  
*Quod Romanus pontifex, si canonice fuerit ordinatus, meritis beati Petri indubitanter effiritur sanctus, testante sancto Ennodio papiensi episcopo, ei multis sanctis patribus facentibus, sicut in decretis beati Symmachi papæ continetur.*  
*Quod illius præcepto et licentiæ subjectis liceat accusare.*  
*Quod absque synodali conventu possit episcopos deponere et reconciliare.*  
*Quod catholicus non habeatur qui non concordat Romanæ Ecclesiæ.*  
*Quod a fidelitate iniquorum subjectos potest absolvere. : Concilia Collect., tom. X, pag. 110 et 111.*

Cette profession de foi complète, absolue, cette répétition constante de ce mot seul, qui est l'expression de toute domination exclusive, constituait la dictature, puissance souvent civilisatrice et indispensable pour sauver les sociétés. Le pape se place hautement à la tête du pouvoir ; il le délègue à ses légats pour l'exercer dans tous les royaumes qui ne sont que des provinces de l'univers catholique. Tout ce qui porte son image ou son empreinte est plus puissant que les rois et les empereurs ; un légat, serait-il simple clerc, peut briser les évêques et les primats ecclésiastiques. Que cette autorité soit matériellement contestée en plusieurs circonstances, la pensée en est néanmoins jetée au monde ; ainsi tout pouvoir fort, qu'il soit roi, assemblée de peuple ou pontife, a besoin de faire respecter ses représentants ; il les place haut, afin que leur autorité rayonne, et qu'elle imprime sa propre énergie. Il faut se reporter au temps d'anarchie et de dissolution, à ce XI<sup>e</sup> siècle, où tout était lutte dans la société religieuse et politique ; il n'y avait aucun pouvoir incontesté, la force brutale dominait la féodalité éclatant sur le laboureur, sur le marchand, sur tout ce qui n'était pas assez fort pour se défendre. L'individualité se formulait partout ; au sein de l'Église même, les mœurs étaient dans la dépravation la plus profonde ; les concubines envahissaient les dortoirs des abbayes ; les clercs couraient à la chasse, aux festins, ils portaient les armes comme les féodaux eux-mêmes : cette absence de toute discipline, qui pouvait la réprimer ? quelle était l'autorité assez forte pour imprimer un peu d'ordre à ce chaos ! Ne fallait-il pas une dictature constituée et reconnue ? Toutes les fois que l'anarchie s'empare des idées, il se fait une inévitable réaction vers le pouvoir absolu ; n'est-il pas nécessaire d'établir une forte pensée sociale, quand le désordre est partout ?

Grégoire VII prit donc cette dictature, parce qu'elle était indispensable dans le triste état social du moyen âge. Le premier bienfait pour la société, c'est l'existence d'un pouvoir régulier, et le pape constitua l'autorité de principes que les empereurs n'avaient pu obtenir. Le pape et l'empereur, voilà les deux forces qui luttent pendant trois siècles, parce qu'ils personnifient deux grandes idées : Grégoire VII parvient à dominer moralement. Une fois la dictature conquise, le pape la met en action comme un puissant moyen de discipline dans la société désolée ; il abaisse tant qu'il le peut la force féodale, la première cause du désordre ; d'elle venaient le pillage et la violence : cet empereur que vous voyez aux pieds du pape, la tête couverte de cendres, c'est la féodalité sauvage, la force individuelle et brutale agenouillée devant le symbole de la loi morale, de la puissance qui ne recourt pas au glaive ; l'empereur c'est la luxure, les passions ardentes, l'homme de chair et de sang qui reconnaît la suprématie de la pensée ; c'est la terre brute qui s'agenouille à la face du ciel ! Ensuite, quel bel exercice de la dictature papale dans l'intérêt de la discipline sociale et de la loi ecclésiastique ! Un sire, un baron hautain renvoie-t-il sa femme de la couche nuptiale, brise-t-il les liens du mariage, le pape intervient pour ramener l'unité et les saints égards entre l'homme et la femme que la main de Dieu a bénis ; qu'il y ait usurpation par un féodal des terres d'autrui, des biens de la famille, de cette terre cultivée, vieux patrimoine des races, c'est encore le pape qui se montre et foudroie l'usurpateur : la puissance pontificale semble ici instituée pour ramener les âmes à ce qui est juste et de droit : et qu'on remarque bien que ce n'est pas pour lui que Grégoire VII travaille ; il est sobre, austère comme un solitaire du désert ; il se nourrit de légumes sans sel ; jamais femme n'a touché ses vêtements ; et cette comtesse Mathilde, que l'on a présentée comme une concubine, mourut chaste et pure : la vie austère est la première condition de toute dictature, et le pontife qui réprimait les mœurs et jetait l'excommunication contre les clercs

concubinaires devait donner l'exemple de la plus profonde chasteté. Il n'y a de pouvoir durable que celui qui se respecte lui-même<sup>1</sup>.

L'idée de gouvernement et d'unité, on la trouve dans les persévérantes prescriptions de Grégoire VII pour la réorganisation de l'Église ; il n'y a rien d'épars, rien qui n'aboutisse à un centre commun, la papauté. Il soumet à la juridiction pontificale les conciles des évêques, les assemblées cléricales : appelé à régir l'organisation de l'Église, il ne veut pas plus de l'indépendance d'un évêque que de celle d'un roi, de la liberté d'un synode que de la liberté d'un concile ; tout doit venir de Rome et du pape infallible ; cette unité est le centre commun, reconnu et salué par l'univers catholique. Admirable caractère que celui de Grégoire VII ! La violence est dans Rome, on traîne le pape par les cheveux, on le soufflette au pied de l'autel, et dans cet abaissement il conçoit la pensée d'une dictature universelle ; il a le sentiment de sa force morale : quelle confiance n'a-t-il pas dans sa parole ! quel caractère incorruptible et tenace dans ses desseins ? il ne pardonne aucun désordre, il les domine tous par l'action régulière de sa volonté. La dictature, pour se justifier, a besoin d'être morale, incorruptible ; autrement, elle ne peut agir et prouver sa mission. Il ne faut jamais se jouer avec l'idée qui vous fait dominer un temps ou une société.

Après avoir constitué l'unité de pouvoir, Grégoire VII essaie de lui donner une armée ; il tente un de ces grands mouvements militaires dont le pape sera le centre : de là cette ardeur que met le pontife à suivre la prédication du pape Sylvestre II sur la croisade ; il sent bien qu'en jetant l'Europe sur l'Asie<sup>2</sup>, en remuant tout le sol féodal, il affaiblit la violence militaire parmi les chrétiens. Grégoire donne une issue à toutes les ambitions, il dompte les cœurs fiers et hautains, il les abaisse à ses genoux, où tous viennent prendre le bourdon, la panetière et la croix sainte du pèlerinage. Il crée une milice du Christ, idée mystérieuse et symbolique, qui place en définitive l'homme des batailles sous la direction du pape et de l'Église catholique. Les croisades détachaient du sol féodal les rois et les seigneurs redoutables ; la force territoriale est complètement déplacée dans ce mouvement militaire du catholicisme. Telle est la vaste pensée de Grégoire VII ; le pape veut la dictature, et la société a cette tendance, car elle est profondément agitée par l'anarchie ; il n'y a ni autorité civile ni unité dans l'Église, et n'est-ce pas l'occasion de créer un pouvoir extraordinaire qui domine tous les autres ? Grégoire VII s'en saisit par la promulgation de sa grande théorie de l'omnipotence et de l'infaillibilité du pape ; il la jette au monde comme une pensée d'ordre, il la met en action autant qu'il est en lui. De telles tentatives ne sont jamais sans réaction ; le pouvoir brutal de la terre se révolte un moment : ce Henri IV, agenouillé devant le pape, se réveille pour faire un appel à ses hommes de batailles. Le voilà une seconde fois en Italie ; Rome est livrée au pillage des Germains, l'homme d'armes élève son gonfanon sur la basilique. Grégoire VII s'enfuit, il meurt, mais ses maximes demeurent debout comme la puissance des temps ; on brise le pouvoir, mais les principes restent ; on foule aux pieds la tête du vieillard, mais il a la gloire d'avoir posé au milieu du chaos du moyen âge le principe d'unité : en vain cherchait-on l'autorité quand tout était brutalement livré à la violence égoïste. Grégoire VII constitue les éléments du pouvoir ; il sauve la société en proclamant

---

<sup>1</sup> Pour bien juger Grégoire VII, il faut lire ses propres œuvres. C'est le manque d'étude qui a rendu si imparfaits la majorité des travaux modernes sur ce grand pontife. Voyez Baronius et Pagi, ad ann. 1073-1085.

<sup>2</sup> *Epistol. Greg. VII*, ad ann. 1075.

un corps de doctrines invariables ; il se fait dictateur au profit d'une pensée de civilisation !

## CHAPITRE XIII. — PREMIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE DE PHILIPPE Ier. - L'ESPRIT DE CROISADE.

Tutelle du comte de Flandre. — Mariage du roi. — Ses premières armes. — Actes et chartres de Philippe Ier. — Question de divorce. — Mariage avec Bertrade de Montfort. — Opposition de l'Église. — Yves de Chartres. — Urbain II. — Idée de la croisade. — Concile de Clermont. — Prédication de Pierre l'Ermitte. — Excommunication du roi. — Préparatifs de pèlerinage.

1060—1095.

Philippe, associé depuis un an à la couronne et au partage de la suzeraineté féodale<sup>1</sup>, succéda enfant au roi Henri Ier son père. Les lois de minorité n'étant point fixées encore par les grandes coutumes, on ne savait s'il fallait suivre le droit canonique ou le principe des fiefs. En aucun cas un suzerain de huit ans ne pouvait mener ses barons dans des expéditions belliqueuses, et il fallut dès lors un tuteur d'armes à Philippe Ier, qui prenait le sceptre<sup>2</sup>. Anne de Russie, sa mère, se remariait au comte de Vermandois : c'était devoir pour les veuves de chercher immédiatement un mari protecteur de leurs personnes et de leurs fiefs : femmes et orphelins n'étaient point protégés encore par les lois de la chevalerie : si la veuve ne trouvait asile dans le monastère, quelle ressource lui restait-il dans son isolement ? Anne de Russie, en épousant le comte de Vermandois, était entrée dans une nouvelle race ; elle perdait son droit de surveillance sur Philippe Ier. Hélas ! écrit l'archevêque de Reims au souverain pontife, notre royaume n'est pas peu troublé. Notre reine s'est remariée au comte Raoul, ce qui déplaît extrêmement à notre roi, et ses ministres n'en ont pas moins de douleur. Cette affaire me donne aussi, en mon particulier, beaucoup de chagrin, et m'ôte le moyen d'exécuter, pour cette fois, ce que j'avais beaucoup désiré. Je m'étais proposé de faire un voyage à Rome pour visiter le tombeau des saints apôtres, pour avoir l'honneur de vous voir et de vous rendre et au saint-siège tous les services qui m'auraient été possibles, mais je n'ai pu le faire, tant le royaume est agité. Ainsi exprimait ses douleurs le plus antique des archevêques de la Gaule ; Gervais de Reims craignait de nouvelles émotions de guerre.

La tutelle de Philippe Ier fut déferée à Baudouin V, comte de Flandre, un des prudents barons de la monarchie féodale ; le noble comte protégea l'éducation de son pupille<sup>3</sup>. Baudouin lui-même, instruit dans toutes les sciences de la guerre, développa les forceps naturelles du jeune suzerain, il maintint l'état de paix dans le domaine du roi<sup>4</sup> ; la suzeraineté était trop restreinte pour qu'il fût possible à un roi enfant de conquérir les terres et les droits des fiefs nombreux

---

<sup>1</sup> 23 mai 1059, Duchesne, tom. IV, p. 161.

<sup>2</sup> *Epist. Gervasii archiepiscop. Remens.*, Duchesne, t. IV, p. 207.

<sup>3</sup> Il est une curieuse lettre de Philippe Ier sur sa propre éducation, et sur les troubles du commencement de son règne. Voyez l'original rapporté dans le *Traité du Franc-Aleu*, p. 286, 287.

<sup>4</sup> Aimoin, *De Miracul. Sanct. Benedict.*, lib. IV, et Mabillon, *de Re diplomatica*, lib. VI, cap. DLXXXV.

qui avaient été usurpés. Baudouin ne tenta aucune expédition ; la race normande dominait tout, elle couvrait le monde de son éclat aventureux. Nul n'aurait osé, dans la toute jeunesse d'un roi, franchir les limites du Vexin français pour ravager les terres de Normandie et se mesurer avec ses belliqueux féodaux. Le comte de Flandre vit partir Guillaume le Bâtard pour l'expédition d'Angleterre sans s'émouvoir et sans se disposer à la combattre ! On ne pouvait savoir ce qu'il adviendrait de cette expédition ; d'ailleurs le duc Guillaume portait le gonfanon de saint Pierre sous la protection du pape, et cette sainte tutelle couvrait ses armes. Il mourut, le comte Baudouin, lorsque le roi venait d'atteindre sa quinzième année. Philippe n'était point majeur de plein droit par la loi féodale ; il prit néanmoins le gouvernement de son État ; il se sentait le bras assez fort, la main rude et prompte ; et pourquoi voulez-vous qu'il n'essayât point son courage ? Quand un suzerain n'était pas adonné à la clergie, lorsqu'il était élevé au noble métier des armes, rien de plus naturel qu'il couvrît sa tête et son corps nerveux d'une armure de fer pour conquérir terres et fiefs ; quelle autre vie eût pu lui convenir ? Lit mollet et doux ne pouvait servir au jeune varlet impatient ! il advint en l'année suivante (1068) que Foulques le Rechin (ou le rechigné), comte d'Anjou<sup>1</sup>, se prit de querelle avec Geoffroy le Barbu, son frère, dont le corps estoit si velu, qu'on ne savoit mie si c'estoit un homme ou une beste brute des bois. Or, Foulques le Rechin craignait que son dit frère ne fût secouru par Philippe le roi ; il s'en vint incontinent en la cour plénière de Compiègne, et céda à son suzerain tout le Gâtinais, à condition qu'il ne prendrait point parti pour Geoffroy le Barbu ; ce que le suzerain consentit à faire. Lors le roi jura bonnement qu'il tiendrait la terre aux usages et coutumes qu'elle avoit été tenue, car autrement ne voudroit Guillaume du pays faire hommage.

C'était ainsi une bonne terre acquise sans bataille ; les Chartres posaient le principe de la réunion. Voilà que Robert le Frison, comte de Hollande, pays alors barbare et germanique, apparut avec une grande armée pour envahir le comté de Flandre, tenu par Arnould III, petit-fils de Baudouin, le tuteur de Philippe I". On vit à la cour plénière de Compiègne un enfant blond comme les anges du ciel ; Richilde sa mère le tenait de sa main droite ; tous deux s'agenouillèrent devant le suzerain, et le requirèrent de prêter secours à l'orphelin détrôné contre l'usurpateur. Philippe le roi part à la tête d'une forte bataille de lances. Le dimanche de la Septuagésime, l'an du Seigneur 1071, les Français rencontrent les Frisons et Hollandais près de Montcassel ; les trompettes et buccines sonnent, on se précipite à la face les uns des autres. Mais la victoire ne fut pas favorable à Philippe Ier ; l'enfant Arnould, qui combattait de son bras innocent, fut tué à ses côtés dans la mêlée<sup>2</sup> et l'orphelin demeura dépouillé ; la race du Nord avait une supériorité de corps et de force sur les Francs et les familles méridionales ! on ne pouvait résister à ces Frisons demi-sauvages, que les chroniques présentent comme incessamment aux prises avec les coups de la mer orageuse et les monstres qui paraissaient sur ces côtes désolées : que de récits n'avaient pas faits les solitaires et les prédicateurs de l'Évangile, sur le caractère sauvage des peuples de la Frise et de la Zélande<sup>3</sup> !

Le découragement produit par la triste défaite de Montcassel déterminait le roi à demander en mariage Berthe, la belle-fille de Robert le Frison. Berthe

---

<sup>1</sup> *Chronique d'Anjou*, ad ann. 1068.

<sup>2</sup> Meier, *Annal. de Flandre*, ad ann. 1070, 1071.

<sup>3</sup> Ces traditions sur les Frisons se retrouvent dans les romans de chevalerie, et l'Arioste s'en est fait lui-même l'écho.



appartenait aussi à cette race du Nord qui obtenait le premier amour des rois de France ; douces et simples dans leur résignation, les filles du Nord étaient presque toujours délaissées pour les châtelaines du Midi, plus adroites, plus tenaces. Constance d'Aquitaine, sous le roi Robert, avait été le type de ces femmes de race méridionale qui absorbaient le caractère de leurs maris francs ; tandis que Berthe, et après elle Ingerburge sous Philippe Auguste, reproduisent la femme germanique, douce, patiente, mais d'une fadeur résignée dans la vie commune. Le mariage se célébra en la cour plénière de Fontainebleau<sup>1</sup>, et ce fut fête pendant plusieurs jours au milieu de la forêt agitée par les chasses bruyantes.

A ces parlements tenus çà et là, dans les fermes et maisons royales, se décidaient les causes d'Église et de féodalité ; les moines de Saint-Serge et de Saint-Aubin d'Angers étaient arrivés à ce point de dispute ardente à l'occasion d'un champ, que leurs serfs étaient prêts à se battre ; les abbés s'adressèrent à la cour du roi pour faire juger à qui devait revenir le champ et lequel des deux moutiers avait titre et possession ; il n'y avait pas de chartres antiques, pas de titres de propriété réelle et reconnue. Une transaction, scellée du roi, donna le champ à l'abbaye de Saint Serge, moyennant une redevance payée aux moines de Saint-Aubin<sup>2</sup>. Maintenant ce grave religieux que vous voyez venir dans la plaine, c'est Renaud, abbé de Saint-Médard de Soissons ; à ses côtés marche Albéric de Coucy ; que veut donc l'abbé de Saint-Médard ? il se plaint des usurpations d'Albéric. *L'Église a raison*, dit le roi Philippe Ier et Albéric prête serment de ne plus rien usurper sur l'abbaye ; *que s'il y manque*, dit la chartre, *il s'engage à se donner en otage pendant quinze jours dans la tour de Compiègne*<sup>3</sup>.

Pourquoi prépare-t-on cette grande cuve d'eau chaude à la face du roi dans l'église de la Sainte-Trinité de Soissons, et quelle question de jurisprudence faut-il souverainement décider ? Quand il y avait dispute de fief d'église, l'épreuve était ordonnée. Le duel par champions n'était pas encore complètement admis. Le cas est grave, car le comte Arnould, surnommé *l'Amère Farine*, tant il avait pillé les greniers, tant il avait rançonné le peuple, dévasté les moulins et les fours, avait donné en mourant ses biens à l'abbaye Sainte-Marie, comme pénitence de ses fautes. Ses hoirs niaient cette donation ; les clerks d'église, ne sachant pas qui disait vrai dans le serment, ordonnèrent l'épreuve de l'eau chaude : elle était fort populaire, cette épreuve, et la multitude s'était réunie en la cathédrale. Les moines soufflent donc le feu au-dessous de la cuve ; les servants de l'abbaye jettent bûches sur bûches, l'eau bouillonne, tandis que le serf des héritiers s'avance le premier pour subir l'épreuve ; ce serf, presque aveugle, plonge la main, et la retire tellement brûlée que la chair tomba toute flétrie en moins de trois heures. Ainsi fut constaté le bon droit de l'abbaye<sup>4</sup>. Dans le monastère de Saint-Florent, à Saumur, les moines eurent au contraire un procès à soutenir contre le seigneur de la terre ; l'eau chaude bouillonna aussi pour l'esclave ; mais, oh ! miracle, l'épreuve est subie sans que la main soit atteinte par la brûlure<sup>5</sup> ! *Ainsi le jugement de Dieu manifesta le juste et l'injuste*,

---

<sup>1</sup> Duchesne, au tom. IV, *Collect. Francor. Histor.*, p. 166.

<sup>2</sup> *Cartulaire* de l'abbé de Camps. — Philippe Ier, tom. Ier. L'abbé de Camps ne dit pas où il a trouvé l'original de cet acte.

<sup>3</sup> Mabillon, *de Re diplomatica*, liv. VI, cap. CLXII, p. 585.

<sup>4</sup> Ducange, *Gloss. Latin.*, tom. I, col. 282, édit. en 2 vol.

<sup>5</sup> Notice de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur.

dit la chronique. Les clercs n'étaient-ils pas experts en toutes les sciences ? n'avaient-ils pas trouvé une bonne préparation pour préserver le bras de l'esclave des monastères ? la ruse luttait ainsi contre les armes des chevaliers, et balançait l'énergie du corps ! Les bons métiers de Paris eurent à se réjouir également du règne de Philippe ; les maîtres chandeliers, huiliers, furent agrégés en corps et durent jouir du bénéfice du regrat (vente en détail). Ladite ordonnance est datée de Louvres en Paris<sup>1</sup>, le roi présent, et la chartre fut scellée en plomb et en lacs de cordons blancs. Une autre ordonnance du roi affranchit Eudes, le maire, l'un des familiers du suzerain, à cause de son voyage en la terre sainte, et les dix enfants de Eudes durent tous rester également affranchis. Cette chartre est revêtue du scel en croix de la propre main de Philippe Ier<sup>2</sup>.

Vie active de guerres et de plaisirs que celle de ce roi ! A peine s'est-il reposé de son expédition en Flandre, qu'il se porte en Bretagne, alors envahie par la race normande. La rivalité se manifeste dès ce moment entre Philippe Ier et Guillaume le Bâtard : hommes de France et de Normandie s'étaient souvent prêté appui ; depuis l'avènement de Hugues Capet, ils avaient marché de concert en Bourgogne ; plus d'un duc de Normandie avait secondé la race capétienne ; mais après la conquête de l'Angleterre, les jalousies se manifestent ; elles éclatent d'abord en vaines paroles et en simples moqueries. On se rappelle qu'un vieux traité, conclu sous le duc Robert, cédait le Vexin français à la race normande ; Guillaume, roi d'Angleterre, le revendiqua comme son propre héritage ; fallait-il lui céder de si belles, de si riches terres ? Guillaume était alors alité, son ventre avait considérablement grossi, à ce point qu'il montait difficilement à cheval ; et comment, à cette époque de batailles, un prince alourdi, au ventre énorme, pouvait-il inspirer respect et obéissance à ses vassaux ? il fallait à Guillaume une selle exprès, des étriers forgés de fer pour soutenir sa puissante corpulence. Il s'était donc alité, le roi Guillaume, et prenait remède pour s'amaigrir ; il craignait de devenir la risée de ses hommes, qui déjà lui jetaient à la face le titre de gros bâtard<sup>3</sup> !

C'était aussi un sujet de fou rire et de plaisanteries pour Philippe Ier et les Français, que cette énormité du corps du roi Guillaume. Quand donc le Normand réclama ses droits sur le Vexin, le roi des Français répondit : *Le gros bâtard relèvera-t-il bientôt de ses couches ?* Ce mot plein de moquerie et de méchanceté fut rapporté au vaillant roi d'Angleterre : *Dites à Philippe, s'écria Guillaume tout rouge de colère, que j'irai bientôt faire mes relevailles à Paris, avec dix mille lances en guise de chandelles*<sup>4</sup>. Ainsi fit le bâtard, car au son du cornet retentissant, il se précipita sur le Vexin : à peine pouvait-il monter à cheval, tant son ventre lui pesait en sa selle ; qu'importe, quand la colère bouillonne, Guillaume mit tout à feu et à sang ; la vieille barbarie Scandinave se retrouva, pour le pillage des abbayes ; ses archers vinrent jusqu'à Saint-Denis en France, et quelques-uns parurent même sur les hauteurs de Montmartre<sup>5</sup>. Mais

---

<sup>1</sup> La chartre est écrite en français : Donnée à Louvres, en Paris, l'an du Christ 1061, et de notre règne le premier. (Cod. Louv. XV.)

<sup>2</sup> *Et nominis sui caractere seu sigillo signari et præsente propria manu tua crucefacta.* (Collect. du Louvre, XV.)

<sup>3</sup> Roger de Hoveden, ad ann. 1087.

<sup>4</sup> Au reste, la bâtardise ne paraît pas toujours une injure à Guillaume ; dans une chartre il en prend le surnom : *Ego Guillelmus cognomento Bastardus, rex Angliæ*, ad ann. 1080.

<sup>5</sup> Comparez Orderic Vital, Guillaume de Jumièges et Roger de Hoveden, ad ann. 1080, 1087.

nul ne peut compter sur les prospérités et les grandeurs de l'existence. Dieu disposa de la vie du conquérant ; Guillaume s'échauffa tellement dans sa colère qu'il voulut franchir un fossé, ainsi qu'il le faisait dans l'âge de la force et de la jeunesse ; il tomba ; un chroniqueur dit qu'il se brisa tout le ventre si charnu, si épais ! le conquérant alla -rejoindre la terre qu'il avait tant convoitée. Il mourut, le noble duc, dans un petit village aux environs de Rouen ; les clercs l'inscrivirent parmi les morts de leur obituaire<sup>1</sup>, et les cloches sonnèrent trois jours le glas de trépassés. Il ne resta plus de lui que sa grande image sur les scels ; on l'y voit à cheval, l'épée nue au poing, le casque de fer en tête ; de l'autre main il tient la boule du monde, avec ces mots : **Voici le signe du roi des Anglais**<sup>2</sup>.

Ce fut une joyeuse délivrance pour Philippe Ier que la mort d'un rival aussi redoutable que le bâtard, roi d'Angleterre et duc de Normandie ! Guillaume laissait trois fils : l'un du nom de Guillaume le Roux, à cause de ses cheveux ras et rouges comme les feux du soir ; l'aîné de race prit la couronne de roi à Londres ; l'autre fut Robert II, la Coute-Heuse (courte-botte ou courte-chausse, selon l'explication des glossaires) ; le troisième fut Henri, depuis duc de Normandie. Entre les fils du bâtard fut plus d'un sujet de guerre civile ; et comment en eût-il été d'une autre façon, quand il s'agissait de posséder un si riche patrimoine ? Le Roux prétendait à la suzeraineté de la Normandie ; la Coute-Heuse voulait garder ses bonnes terres, son patrimoine d'hérédité d'une façon indépendante. Les fils de Guillaume se menaçaient par Chartres et lettres fort dures<sup>3</sup> ; ils en vinrent à combattre de si près que deux des frères croisèrent le fer en ennemis<sup>4</sup>.

Quel avantage que cette guerre civile pour Philippe Ier, car il pouvait opposer un frère à l'autre, les Normands aux Normands, et conquérir ainsi sur eux la suzeraineté ! Philippe Ier n'hésita pas à secourir Robert comme son vassal immédiat et son homme lige ; il lui prêta quelques batailles de lances. Une telle résolution du roi retentit en Angleterre. Guillaume le Roux connaissait trop bien Philippe Ier, sa rapacité et son avarice, pour redouter beaucoup cette guerre : un peu de corruption, quelques pesans d'or devaient suffire pour calmer le suzerain. Guillaume lui envoya une centaine de marcs d'argent, avec une lettre de prières et de soumission, et le roi des Français délaissa Robert avec perfidie<sup>5</sup>. Il avait besoin de se livrer aux dissipations et aux joies de sa cour plénière : tel était le caractère tout sensuel de Philippe Ier ; souvent il préférait les jouissances des fêtes chevaleresques aux périls et aux succès de l'ambition. Car les joies étaient bruyantes en la cour du suzerain ; on préparait de nouvelles noces. Les passions de Philippe Ier étaient vives, le roi se dégoûta tout à coup de Berthe, sa chaste épouse, et comme il fallait un motif pour rompre ce lien, le roi déclara devant la cour que Berthe était sa parente ; les lois canoniques ne permettaient pas ces unions par la chair et le sang<sup>6</sup> ; on invoquait ce prétexte pour briser le mariage. Une passion plus vive tenait au cœur du suzerain ; Philippe relégua Berthe à

---

<sup>1</sup> Guillaume mourut à Hermentreville, le 8 ou le 9 septembre 1087. L'historien de la Conquête, dans ses répugnances pour l'idée catholique, n'a qu'imparfaitement rapporté les pieuses circonstances de cette mort, telles qu'elles sont dans Orderic Vital, liv. VII, p. 556.

<sup>2</sup> *Hoc Angle regem signo fatearis eumdem.*

<sup>3</sup> Comparez sur cette guerre civile Orderic Vital et Guillaume de Malmesbury, p. 697.

<sup>4</sup> Orderic Vital, ann. 1089.

<sup>5</sup> Orderic Vital en fait le reproche, ann. 1090.

<sup>6</sup> Pour toute l'histoire du divorce et de l'excommunication de Philippe Ier, il faut surtout consulter la collection des épîtres d'Yves de Chartres, dans le tom. X des Bénédictins.

Montreuil-sur-Mer, fief désigné pour son douaire, et tandis qu'elle pleurait, la pauvre délaissée, Philippe enleva violemment Bertrade à Foulques le Rechin (le rechigné), comte d'Anjou, son mari : quand le désir était impétueux et le bras fort, qui pouvait arrêter le féodal ? Ainsi Philippe renvoya Berthe, et s'unit, par l'adultère, à la femme d'un autre, et tout cela à la face de l'Église, gardienne des chastes mœurs ! Cette insulte était trop profonde pour que le pape ne préparât pas ses châtiments contre l'adultère, avec l'activité de toute sa puissance. Heureusement le moyen âge vit la puissance de l'Église s'élever contre les écarts de la force matérielle et des passions brutales.

Alors avait paru un de ces prélats à la parole hardie qui dominèrent le XI<sup>e</sup> siècle par l'action incessante de leur esprit. Yves, évêque de Chartres, né en Beauvoisis, de parents nobles, reçut ses premières leçons à l'abbaye du Pec, sous le diacre Lanfranc, la belle intelligence des cathédrales<sup>1</sup>. Yves voué à la vie monastique, fut offert enfant à l'ordre de Saint-Benoît, car l'existence des moines permettait seule les solitaires méditations et les progrès réels de la science ; il fut le fondateur de l'abbaye de Saint-Quentin à Beauvais, et dota cette institution nouvelle de tout son patrimoine, pour que l'on y enseignât les sciences humaines et sacrées ; les clercs s'étaient donné cette mission d'intelligence qui avait si fortement grandi leur autorité. Yves s'éleva jusqu'à l'évêché de Chartres, il y reçut le pallium des mains du pape Urbain II, et dans cette nouvelle dignité, Yves se déclara le défenseur des prérogatives pontificales, parce que, comme tous les hommes supérieurs, il avait apprécié la toute-puissance de l'unité.

Le divorce de Philippe I<sup>er</sup> avait retenti, et tout l'univers catholique s'occupait du nouveau mariage du roi avec Bertrade, la femme enlevée du comte d'Anjou. Quelques évêques de France avaient prêté complaisamment leur autorité pour confirmer les noces royales fixées à Paris ; ils avaient écrit à tous les monastères pour mander les abbés à venir dans les joyeuses cours plénières. Yves fut invité aux pompes du mariage ; il s'opposa vivement à la consommation de l'adultère. Dans ses lettres pressantes et fières au roi, il lui montra combien était indigne d'un prince catholique cette conduite qui brisait de saints liens<sup>2</sup> pour se jeter dans l'adultère ; il lui rappela surtout que Rome allait s'agiter, que le pape Urbain II, le conservateur de l'Église universelle, ne laisserait pas sans répression cet outrage aux lois divines et humaines. **A présent que je suis absent de Votre Sérénité, je lui répète ce que je lui avais dit avant son serment : vous m'ordonnez de me trouver à la solennité de vos noces ; je ne le puis et ne le veux point, jusqu'à ce que j'aie été pleinement informé qu'un concile général a défini que le divorce que vous avez fait avec la reine votre femme est légitime, et que vous pouvez en conscience épouser Bertrade. Si l'on m'invitait à me rendre en un lieu où je pusse librement examiner cette affaire avec les évêques mes confrères, où je fusse sûr qu'on ne nous ferait aucune violence, je m'y rendrais volontiers, et là j'écouterais, dirais et ferais avec eux ce que les lois et la justice m'ordonneraient. Mais comme vous me commandez simplement de me rendre à Paris auprès de votre femme (je ne sais si elle le peut être), je ne veux point le faire ; ma conscience, que je veux tenir nette devant Dieu, et la bonne réputation que je veux conserver devant tout le monde comme évêque, m'en**

---

<sup>1</sup> Les Bénédictins ont publié la vie d'Yves de Chartres, et analysé ses œuvres dans le X<sup>e</sup> volume de l'*Histoire littéraire de France*.

<sup>2</sup> *Epistol. Yves Carnotens.*, Duchesne, tom. IV, p. 217. Ces lettres sont un curieux monument pour l'histoire de France ; il faut les comparer à la lettre d'Urbain II, qui se trouve dans le *Spicileg.* de Dachery, tom. V, p. 337.

empêchent. J'aimerais mieux être jeté dans l'eau, une meule de moulin au col, que de scandaliser les faibles et les ignorants<sup>1</sup>.

Ces paroles étaient graves : la mort plutôt que le scandale, disait Yves de Chartres ; ces martyrs des idées de vertu et d'ordre sont nécessaires pour épurer les mœurs de la société qui s'oublie. Yves de Chartres écrivait, dans un ton respectueux et plein d'énergie, à l'occasion du mariage du roi Philippe Ier ; mais les passions du prince étaient trop vives, son caractère d'une trop grande brutalité féodale, pour qu'il s'arrêtât devant les simples remontrances des évêques : *Cette femme me plaît, je la prends ; cette autre me déplaît, je la délaisse*, telle était la loi des féodaux. Berthe, l'épouse répudiée, était morte ; Bertrade de Montfort, enlevée par le roi, vivait publiquement dans les cours plénières ; chacun savait qu'elle était sa mie, et que Philippe Ier allait la prendre pour femme. Yves de Chartres insiste fortement pour qu'un tel adultère ne se consume pas, il menace le roi des foudres pontificales ; il écrit également aux évêques qui adhèrent à la célébration des noces royales : *Ne prêtez pas la main à la consommation du crime, vous en répondrez devant Dieu*. Yves de Chartres est l'esprit actif de cette époque ; ses épîtres forment une collection considérable, et se lient à tous les événements contemporains, car l'épiscopat avait une grande destinée ! Yves de Chartres se pose comme l'expression de la pensée morale de répression<sup>2</sup> ; le principe de sa conduite est dans son obéissance à la cour de Rome ; il sait toute la force de la papauté ; il suit dans l'affaire du mariage de Philippe Ier avec Bertrade l'impulsion de la papauté, la pensée unique de son gouvernement. Tous les esprits hors ligne des Xe et XIe siècles se rattachent à l'unité pontificale. Yves est en correspondance avec le pape Urbain II, ce pontife qui avait si fièrement succédé à Grégoire VII, l'organisateur de l'Église ; il sent que la force est en lui.

Entre Urbain II et l'immense pontificat qui l'avait précédé, il n'y eut que Victor III, abbé du Mont-Cassin, qui mourut dans la solitude après quatre mois d'une administration agitée. Urbain II avait été un des évêques désignés par le pape Grégoire VII pour lui succéder à la tiare. Dès que les Romains reconnurent son élection, le nouveau pape se consacra de toutes ses Forces à l'autorité pontificale, et comme pour confirmer la puissance des légats dans les divers royaumes, le nouveau pape se destina à l'existence active de l'apostolat. Ce fut une nouvelle vie pour la papauté<sup>3</sup> qui se montra partout présente. Urbain II voulut faire reconnaître l'autorité de Rome, et dans ce but, il passa les Alpes, annonçant lui-même qu'il tiendrait un concile général à Clermont en Auvergne. Un concile était alors une des grandes assemblées politiques de la chrétienté. Il ne s'agissait pas seulement de réprimer les mauvaises mœurs des clercs et des laïques ; une pensée de conquête et de lointains voyages avait saisi toute cette génération ; on parlait partout d'une expédition en Palestine ; une guerre sainte était l'immense affaire du temps. Tel était le but spécial du concile de Clermont ; Urbain II, suivi des cardinaux et de quelques évêques d'Italie, traversa la Savoie, après avoir tenu des assemblées à Melfi, à Bénévent, à Plaisance ; il vint à

---

<sup>1</sup> *Epist. Yves Carnotens.*, Duchesne, tom. IV, p. 218.

<sup>2</sup> Duchesne a publié toutes les lettres d'Yves de Chartres ; mais, je le répète, pour se faire une idée exacte de l'esprit de toute cette correspondance, il faut consulter les Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. X.

<sup>3</sup> La vie du pape Urbain II mérite d'être spécialement écrite ; ce fut lui qui donna l'impulsion aux grandes croisades. Voyez Baronius et son continuateur le V. Pagi, ad ann. 1088, 1099.

Clermont en Auvergne pour inviter les peuples à la sainte expédition de la croix ! L'Europe chrétienne allait se lever tout entière à la parole d'un homme !

Dans les vallées du Puy-de-Dôme, au milieu des cratères formés par les volcans éteints, s'élève la ville de Clermont en la province d'Auvergne ; la cité n'était pas, au XI<sup>e</sup> siècle, entourée de florissantes manufactures et de ces campagnes fécondées par l'industrie. L'Auvergne avait quelque chose d'âpre comme ses montagnes : des laves volcaniques couvraient son sol d'une pierre noire et calcinée ; des montagnes veinées de porphyre et de marbre blanc, de basalte, de granit, de plomb, de fer, couronnaient des plaines couvertes de noyers, de châtaigniers et de verts pâturages pour les bestiaux : ici le ruisseau de Tiretaine allait se perdre en murmurant sous les murs de Clermont ; plus loin la source de la Royat et le Puy-de-Dôme, d'où se découvre un horizon si lointain et si magnifique ; le Mont-d'Or avec ses eaux bienfaisantes ; le lac Pavin qui bouillonne encore dans le gouffre éteint d'un volcan, vieux comme l'époque antédiluvienne ; la cascade d'Auvergne qui se brise en écume murmurante à travers les rochers, et au milieu de toutes ces merveilles d'une création agitée par les grands bouleversements terrestres, la ville de Clermont, l'ancienne *Nemetum* d'Auguste, ruinée lors de l'invasion des Barbares, reconstruite par les races gothiques au IX<sup>e</sup> siècle, et toujours habitée par ces peuples aux traits réguliers et beaux qui rappellent les cariatides de la sculpture romaine, les types des bas-reliefs, et ces femmes transtévéraines qui se groupent aujourd'hui encore, dans les grands jours de processions catholiques, sur les sept collines de Rome<sup>1</sup>. L'Auvergne, comme la ville d'Arles, avait été une vieille colonie romaine, et conservait intacts et purs les beaux profils de la famille grecque et ionique, sans aucun mélange de ces traits bizarres et fades, de ces yeux ronds et de ce nez épaté de la race tartare et envahissante. Auvergne, Provence, Languedoc, Arles surtout, offraient partout les traces d'une origine antique.

Ce fut vers la cité de Clermont que le pape Urbain II s'achemina, après avoir parcouru l'Italie et la Suisse, pour tenir le concile disciplinaire qui devait organiser le clergé de la Gaule, alors livré au plus grand désordre. Les cloches de Clermont avaient annoncé à pleine volée l'arrivée du souverain pontife qui entra dans la cité. Urbain II était monté sur une mule grise ferrée d'argent précédé de la triple croix, de la bannière pontificale, et suivi des cardinaux à la robe éclatante. Bientôt Clermont vit se réunir dans son sein treize archevêques, deux cent cinq évoques ou abbés de monastères portant la mitre et la crosse en signe de juridiction. Les conciles étaient comme des assemblées de sages qui allaient délibérer sur les vastes intérêts de la société chrétienne. Quand ce clergé se réunit dans sa première assemblée<sup>2</sup>, son aspect fut magnifique : le pontife avec sa tiare aussi resplendissante de rubis et d'émeraudes que les châsses bénites ; ces surplis blancs comme la neige, ces chapes d'or sur or qui enveloppaient les évêques ; ces dalmatiques, rouges comme le sang des martyrs ; l'étole à franges, ornement grec du Bas-Empire ; la chaussure de soie violette, comme l'améthyste qui ornait l'anneau épiscopal, en signe de l'union mystique de

---

<sup>1</sup> Je me suis plusieurs fois arrêté à Rome, dans le quartier transtévérain, tout à côté du Vatican ; c'est là qu'il faut chercher les souvenirs de la femme romaine des bas-reliefs. Le mélancolique tableau des Moissonneurs, de Léopold Robert, a seul reproduit ces traits ; les femmes d'Auvergne et d'Arles ont une grande ressemblance avec le type romain. Sur le concile, consultez Albert d'Aix et Guillaume de Tyr, liv. V.

<sup>2</sup> Sur le concile de Clermont, il faut conseiller aussi Robert le Moine, liv. Ier. Il était témoin oculaire.

l'évêque et de l'Église ; l'encens qui s'élevait en tourbillons, les hymnes et les psaumes qui retentissaient dans l'enceinte, le faux-bourdon des chantres, la voix séraphique des jeunes clercs ; tout ce spectacle imprimait au concile un aspect solennel, et le peuple semblait entendre les chœurs des anges dans le paradis. Ne s'agissait-il pas de l'intérêt du peuple, quand les évêques faisaient cesser la guerre terrible qui désolait la campagne, lorsqu'ils allaient calmer la fureur des barons et le désordre de cet état social si plein de passions et de guerres privées ! Un concile était un aréopage réuni pour le triomphe de la paix, de l'ordre et de l'intelligence.

Autour de Clermont, la campagne présentait un air tout animé, mille tentes diverses resplendissaient sous les derniers feux du soleil de novembre ; on entendait le hennissement des chevaux, le cliquetis des armes, les cris de la foule émue. Des barons, des chevaliers, femmes, enfants et vieillards à la main affaiblie, les manants des cités, les serfs de la campagne, attendaient pêle-mêle l'ouverture du concile, afin d'écouter la parole solennelle d'Urbain II, le père commun des fidèles, qui devait parler des malheurs de Jérusalem, et appeler les chrétiens au secours de leurs frères de Palestine. On voyait au milieu de cette foule épaisse et agitée comme les flots de la mer, un homme petit de taille, le front chauve, couvert d'une robe de bure, avec un capuchon comme les serfs et les ermites qui habitaient les déserts de Bourgogne, de Champagne ou de Picardie ; il était monté sur un âne, ainsi que l'on voit le Christ à son entrée à Jérusalem, quand les palmes et les branches d'olivier couvraient sa tête divine. La multitude s'approchait de ce pauvre ermite, baisait ses vêtements, s'agenouillait autour de l'âne pour atteindre les pieds et les mains du solitaire. Partout retentissait le nom de Pierre l'Ermite ou de Petit Pierre ; c'était l'homme du peuple, parlant au peuple sa langue et ses émotions<sup>1</sup> ; on disait l'histoire de ses pèlerinages lointains à Rome, à Constantinople, à Jérusalem, de ses merveilleuses destinées, et les miracles de sa vie ; on parlait des périls du saint homme, des accidents de sa traversée en Palestine, des visions qui avaient doré son sommeil des plus fantastiques images. Et moi-même puis-je résister au désir de vous faire connaître la naïve chronique du solitaire qui remua le monde par la parole ? car ce fut un grand triomphe de la parole que la prédication de la croisade<sup>2</sup> ; ce fut la propagande la plus démocratique à travers les temps : elle vint du peuple pour retourner au peuple.

Dans le diocèse d'Amiens, en Picardie, Pierre naquit vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Quelle fut son origine de race ? on l'ignore ; alors il n'y avait pas de titre traditionnel dans les familles, chacun portait un nom de saint avec le surnom d'un village, d'une qualité de corps ou d'esprit, d'un accident de la vie usuelle. Pierre s'était d'abord voué à la profession des armes ; comme tous les hommes qui avaient quelque force dans le bras, il mania l'épée dans les batailles ; on le voit dans le rôle des hommes d'armes que le comte de Boulogne dirigea vers la Flandre en l'année 1071 ; il est porté sous le nom de *Pierre des Acheris*<sup>3</sup>. Pierre était donc parmi les nobles francs avant de se vouer à la solitude des anachorètes ; il épousa Anne de Roussy, dame de plusieurs fiefs dans l'Amiénois

---

<sup>1</sup> L'histoire de Pierre l'Ermite a été écrite avec beaucoup de soin par le P. d'Outreman, 2 vol. in-12°. Il y a des détails curieux, mais qui se rattachent plus à la croisade qu'à l'homme extraordinaire.

<sup>2</sup> Les chroniques opposent son corps exigu à ses grandes vertus : *Major in exiguo corpore regnabat virtus*. (Robert, *Monach. Croniq.*, lib. I.)

<sup>3</sup> *Petrus Achirensis*.

: Pierre devint veuf presque aussitôt, et ce fut alors qu'il se consacra à l'ermitage dans la forêt. C'était vers l'an 1080, époque où les pèlerins abondaient en Orient comme les oiseaux de passage qui traversent les mers, pauvres oiseaux humbles et voyageurs. Pierre, qu'on désignait dès lors sous le nom de l'Ermite<sup>1</sup>, comme on avait appelé Foulques d'Anjou le Hiérosolomytain, visita tous les lieux de la Palestine ; il vit Jérusalem, le Golgotha couvert de palmiers et d'oliviers sauvages, lieux vénérés des pèlerins ; il vit les étoiles du ciel scintillantes sous la voûte bleue de l'Orient ; il coucha sur la dure, s'abreuva au puits, à la citerne du désert ; puis il vint se jeter aux pieds du patriarche Siméon, et versa des pleurs sur la situation malheureuse des chrétiens d'Orient<sup>2</sup>. Le tombeau du Christ était outragé par les mécréants qui insultaient la vie et la mort du Sauveur des hommes ; la maison du grand Dieu était dévastée, chaque jour les Barbares la remplissaient d'immondices et outrageaient les saintes images. Pierre revint en Occident par la Pouille et l'Italie, car il devait visiter Rome : il vit la ville éternelle, et se confessa de ses péchés au pape Urbain II, lui demandant d'une voix étouffée de sanglots la licence et indulgence de prêcher une glorieuse expédition contre les infidèles. Urbain II, tête puissante comme Grégoire VII, éleva la mission de Pierre jusqu'à l'apostolat ; et le pauvre ermite traversa les Alpes, prêchant partout la croisade ; il voyageait monté sur un âne du désert, qu'il avait conduit de la Palestine ; il portait un crucifix à la main en os blanc comme l'ivoire sur un bois de palmier ; son corps était ceint d'une corde forte et noueuse qui pendait sur ses sandales ; il avait le vêtement de bure des ermites aux temps de solitudes ; la multitude suivait ses pas, et déjà on lui prodiguait familièrement le surnom de *Petrus Cucullus*<sup>3</sup> (Pierre l'encapuchonné<sup>4</sup>) ; car il était peuple, Pierre l'Ermite, et il parlait au nom du Christ, qui était peuple aussi. Sa réputation s'étendait au loin ; des flots de multitude s'agitaient autour de lui, et quand il voyait un rocher élevé, une éminence couronnée d'une croix, Pierre y montait pour en faire le trône de sa prédication. De là, il remuait les masses ; sa parole, aussi puissante que celle des tribuns et des orateurs qui secouaient les entrailles démocratiques dans les vieilles républiques de Rome et d'Athènes, retentissait partout. Peut-on nier la puissance d'un homme et la valeur des idées qu'il exprimait, quand un monde se lève pour le suivre ? Pierre parlait des malheurs et de la captivité de Jérusalem, il conjurait les chrétiens de prendre les armes pour délivrer leurs frères d'Orient et reconquérir la cité de Dieu. La chronique nous dit le merveilleux effet de sa parole<sup>5</sup>. Pierre s'achemina donc ainsi à travers les forêts, les bruyères, les lointaines campagnes et les cités populeuses ; partout la foule attentive écoutait sa prédication, comme si c'était la manne céleste qui tombât sur les fidèles. Le pauvre ermite visita l'Allemagne, le Brabant, le midi et le nord de la Gaule, le Languedoc au beau soleil, aux riantes cités, et la Langue d'oïl, plus sombre dans ces villes de pierres grisâtres. Jamais orateur n'avait conquis cette puissance, et les tribuns de Rome, sur les sept collines, exercèrent-ils jamais un pouvoir plus populaire que celui de Pierre *Cucullus*, le petit Pierre au capuchon de bure, celui-là qui parlait ainsi aux multitudes ?

---

<sup>1</sup> *Re et nomine Eremita*. Robert, *Monach.*, lib. V.

<sup>2</sup> Guillaume de Tyr parle avec détail de la visite de Pierre l'Ermite au patriarche Siméon : les traditions s'en étaient conservées, liv. III.

<sup>3</sup> Anne Comnène le nomme *Κυκουπετης* dans l'*Alexiade*, liv. X.

<sup>4</sup> C'est ainsi que l'explique Ducange dans son *Glossaire*, v<sup>o</sup> *Cucullus*.

<sup>5</sup> Comparez Albert d'Aix, liv. Ier ; — Robert le Moine, liv. Ier ; — Guibert de Nogent, témoins oculaires et historiens de la croisade.



On le vit donc paraître au concile de Clermont, le saint ermite, couvert de son vêtement de serf ; il était là tout à côté du pape à la chape d'or, et comme son égal. Pierre se tenait sur son âne qui trottait modestement au milieu de la foule attentive. Pierre parla le premier devant le peuple dans la langue vulgaire, car il était d'Amiens, et le patois lui était familier. La multitude de ces contrées l'appelait le petit ermite dans son idiome naïf<sup>1</sup> ; mais ce petit ermite avait une puissance, une énergie de parole qui remuait au loin les masses ; elles s'agitaient bruyantes comme l'Océan autour de lui. Quand Pierre l'Ermite ou le Petit Pierre eut longuement narré les lamentables histoires des chrétiens de Jérusalem, quand il eut rappelé les pleurs que les fidèles versaient chaque jour sur le tombeau du Christ, les humiliations que leur faisaient subir les barbares envahisseurs ; alors, dis-je, il se fit un grand bruit, suivi d'un silence profond ; le pape Urbain II prit la parole, car il fallait au pauvre ermite, au simple et enthousiaste prédicateur, la grande sanction du pape. Urbain II avec sa figure grave, ses vêtements de lin, la tiare en tête, harangua aussi dans la langue vulgaire ; le pontife était né de la race des Francs, et la langue latine n'était point alors assez répandue pour qu'elle pût être comprise par les chevaliers, les hommes d'armes ou le menu peuple. Ce fut aussi aux Francs que la harangue du pontife s'adressa spécialement ; ils étaient ses compatriotes bien-aimés : Hommes français, hommes d'au delà des montagnes ; nation, ainsi qu'on le voit briller dans vos œuvres, choisie et chérie de Dieu, et séparée des autres peuples de l'univers, tant par la situation de votre territoire que par l'honneur que vous rendez à l'Église, c'est à vous que nous adressons nos paroles<sup>2</sup> ; il faut vous faire connaître quelles causes douloureuses nous ont amenés dans ce pays lointain, comment nous y avons été attirés par vos cris et ceux de tous les fidèles. Voici que des contins de Jérusalem et de la ville de Constantinople nous sont parvenus de tristes récits ! Les Persans, nation maudite, nation entièrement étrangère à Dieu, ont envahi les terres des chrétiens et les ont dévastées par le fer, le pillage, l'incendie ; ils ont emmené les fidèles captifs ; d'autres chrétiens ont été mis à mort d'une manière atroce ; ces misérables ont détruit les églises de Dieu, ou les ont fait servir aux cérémonies de Mahom et de Tervagant<sup>3</sup> ; ces hommes renversent les autels après les avoir souillés de leurs impuretés ; ils circoncisent les chrétiens, et font couler le sang des circoncis sur les autels, ou dans les vases baptismaux ; ceux qu'ils veulent faire périr d'une mort honteuse, ils leur percent le nombril, en font sortir l'extrémité des intestins, les lient à un pieu, puis à coups de fouet les obligent de courir autour jusqu'à ce que leurs entrailles sortant de leur corps, ils tombent à terre privés de vie. D'autres, attachés à un poteau, sont percés de flèches ; à quelques autres ils font tendre le col, et se jetant sur eux le glaive à la main, s'exercent à le trancher d'un seul coup.

A ces tristes tableaux, à ces lamentables histoires des souffrances de leurs frères en Jésus-Christ, un sentiment d'horreur se communiqua dans toute l'assemblée ; on écoutait en pleurant ces paroles du pape ; les chrétiens d'Orient n'étaient-ils pas des frères, des parents, des serviteurs d'une même loi ? Toutes les fois que les hommes d'une même opinion souffrent, il n'y a pas de limites et de climats

---

<sup>1</sup> *Kiokio* (le petit).

<sup>2</sup> J'ai traduit le texte exact du sermon d'Urbain II : je me suis gardé de la tentation de *faire une harangue*, c'était un peu le faible de M. Michaud ; je regrette déjà que Robert le Moine, témoin oculaire, ait traduit en latin le discours du pape Urbain II ; j'aurais voulu le donner en langue vulgaire, et dans toute sa simplicité. Comparez Robert le Moine, liv. Ier, et Guibert de Nogent, *ibid.*

<sup>3</sup> C'était le nom que les peuples du moyen âge donnaient à Mahomet.

lointains qui arrêtent : on gémit de leurs gémissements, leur sang rejaillit à votre face, et l'on frissonne à l'aspect des ruines qu'amoncelle un implacable ennemi ! Quand l'assemblée fut très-émue, bien vivement touchée, le pontife continua : Que dirai-je de l'abominable pollution des femmes ? il serait plus fâcheux d'en parler que de s'en taire. Alors le pontife se couvrit les yeux de ses mains comme témoignage de chasteté. Ils ont démembré l'empire grec, et ont soumis à leur domination un espace qu'on ne pourrait traverser en deux mois de voyage. A qui donc appartient-il de les punir et de leur arracher ce qu'ils ont envahi, si ce n'est à vous, à qui le Seigneur a accordé, par-dessus toutes les autres nations, l'insigne gloire des armes, la grandeur de l'âme, l'agilité du corps et la force d'abaisser la tête de ceux qui vous résistent ? Que vos cœurs s'émeuvent et que vos âmes s'excitent au courage par les faits de vos ancêtres, la vertu et la grandeur du roi Charlemagne et de son fils Louis, et de vos autres rois qui ont détruit la domination des Turcs et étendu dans leur pays l'empire de la sainte Église !<sup>1</sup>

Ces souvenirs de Charlemagne le grand empereur, que rappelait ainsi Urbain II, étaient bien propres à exalter les cœurs dans d'immenses entreprises. Le nom de Charlemagne n'était-il pas présent partout avec ses pairs, les Roland, les Renaud, la fleur des paladins ? Déjà il se faisait dans la plaine un long murmure d'indignation et de courage parmi les chevaliers armés de pied en cap ? Ou entendait dans les airs mille cris de *Jérusalem ! Jérusalem ! Dieu le veult ! Dieu le veult !* au milieu des barons et de la foule. Le pontife reprit encore d'une voix plus grave, plus solennelle : *Soyez touchés surtout, mes frères, en faveur du saint sépulcre de Jésus-Christ notre Sauveur, possédé par des peuples immondes, et des saints lieux qu'ils déshonorent et souillent avec irrévérence de leurs impuretés. Ô très-courageux chevaliers, postérité sortie de pères invincibles, ne dégénérez point, mais rappelez-vous les vertus de vos ancêtres ! Que si vous vous sentez retenus par le cher amour de vos enfants, de vos parents, de vos femmes, remettez-vous en mémoire ce que dit le Seigneur dans son Évangile : Qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; quiconque abandonnera pour mon nom sa maison, ou ses frères ou ses sœurs, ou son père ou sa mère, sa femme ou ses enfants, ou ses terres, en recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle.*

C'est ainsi, au nom du Christ, qu'on faisait un appel à la piété chevaleresque d'une génération batailleuse ; le Christ, l'image du Dieu-peuple, mort pour affranchir le genre humain ; le Christ qui brillait partout dans les églises et dans les cités naissantes ; le Christ dont la croix de fer protégeait le serf, le pauvre, le souffreteux ! Quand cet appel eut été bien entendu, le pape s'adressa bientôt à l'ambition des servants d'armes, et là, parlant des immenses terres qu'ils avaient à conquérir ; Chevaliers francs, continua-t-il, ne vous laissez retenir par aucun souci pour vos propriétés et les affaires de votre famille, car cette terre que vous habitez, renfermée entre les eaux de la mer et les hauteurs des montagnes, tient à l'étroit votre nombreuse population ; elle n'abonde pas en richesse, fournit à peine à la nourriture de ceux qui la cultivent ; delà vient que vous vous déchirez et dévorez à l'envi, que vous élevez des guerres, et que plusieurs périssent par

---

<sup>1</sup> L'opinion générale, aux Xe et XIe siècles, était que Charlemagne avait fait un pèlerinage armé en Palestine ; la chronique de Turpin, insérée dans celle de Saint-Denis, répandit encore cette opinion. Il existe dans les *Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions* des travaux remarquables sur ce point de critique historique, tom. XXI. J'ai examiné ces questions en traitant le règne de Charlemagne.

de mutuelles blessures<sup>1</sup>. Éteignez donc entre vous toute haine, que les querelles se taisent, que les guerres s'apaisent, et que toute l'aigreur de vos dissensions s'assoupisse. Prenez la route du saint sépulcre, arrachez ce pays des mains de ces peuples abominables, et soumettez-le à votre puissance. Dieu a donné à Israël cette terre en propriété, dont l'Écriture dit : *qu'il y coule du lait et du miel*. Jérusalem en est le centre ; son territoire, fertile par-dessus tous les autres, offre, pour ainsi dire, les délices d'un autre paradis ; le Rédempteur du genre humain l'a illustré par sa venue, honoré de sa résidence, consacré par sa passion, racheté par sa mort, signalé par sa sépulture. Cette cité royale, située au milieu du monde, maintenant tenue captive par ses ennemis, est réduite en la servitude des nations ignorantes de la loi de Dieu ; elle vous demande donc et souhaite sa délivrance, et ne cesse de vous implorer pour que vous veniez à son secours ; c'est de vous surtout qu'elle attend de l'aide, parce que Dieu vous a accordé, par-dessus toutes les nations, l'insigne gloire des armes. Prenez donc cette route en rémission de vos péchés, et partez assurés delà gloire impérissable qui vous attend dans le royaume des cieux<sup>2</sup>.

Les paroles du pape, transmises par les échos dans la plaine, excitèrent un indicible frémissement ; traduites de bouche en bouche, ces exhortations produisirent le même effet que si la volonté de Dieu avait paru sur le mont Sinaï, à travers les foudres et la tempête. On entendait ce bruit effrayant, ces mille voix retentissantes qui ressemblent au bruit des vagues agitées ; on voyait cette mer de têtes qui s'ondule et s'agite lorsqu'une vive émotion réveille le peuple ! Partout fut poussé ce cri de *Dieu le veult ! Dieu le veult !* prononcé dans des idiomes divers ; car il y avait là des hommes de la langue d'oc et de la langue d'oïl<sup>3</sup>, des Francs, des Provençaux, des Picards, des Auvergnats. Les cris d'armes se mêlaient au bruit des épées et des boucliers violemment secoués. Le pontife vit bien qu'il fallait imprimer une règle, un ordre, une discipline dans cette confusion ; il reprit la parole : *Dieu le veult ! Dieu le veult !* mais nous n'ordonnons ni ne conseillons ce voyage aux vieillards, aux faibles, ni à ceux qui ne sont pas propres aux armes. Que cette route ne soit point prise par les femmes sans leurs maris ou sans leurs frères, ou sans leurs garants légitimes ; car de telles personnes sont un embarras plutôt qu'un secours, et deviennent plus à charge qu'utiles\*. Que les riches aident les pauvres et emmènent avec eux, à leurs frais, des hommes propres à la guerre. Il n'est permis ni aux prêtres, ni aux clercs, quel que puisse être leur ordre, de partir sans le congé de leur évêque ; s'ils y allaient sans ce congé, le voyage leur serait inutile. Aucun laïque ne devra sagement se mettre en route, si ce n'est avec la bénédiction de son pasteur ; quiconque aura donc volonté d'accomplir ce saint pèlerinage, en prendra rengagement avec Dieu, et ce dévouera en sacrifice comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu ; qu'il porte le signe de la croix du Seigneur sur son front ou sur sa poitrine. Que celui qui, en accomplissement de son vœu, voudra se mettre en marche, la place derrière lui entre ses épaules ; il accomplira, par cette double action, le précepte du Seigneur, qui a enseigné dans

---

<sup>1</sup> Robert le Moine, liv. Ier.

<sup>2</sup> Chronique de Robert le Moine, liv. Ier, chap. Ier. Guibert de Nogent est peut-être le chroniqueur qui a le plus parfaitement décrit le mouvement imprimé au peuple par la croisade, liv. Ier.

<sup>3</sup> Albert d'Aix, liv. Ier.

son Évangile que : *Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi*<sup>1</sup>.

Le pape avait ici la grande pensée d'imprimer une règle, une discipline à cette multitude qui prenait les armes sans frein, sans plan militaire ; il lui donnait un signe visible, la croix ; il voulait faire de la croisade une véritable expédition guerrière, et non point une confusion de multitude ; après avoir constitué la milice du Christ, Urbain II voulait la conduire dans une voie sûre et vers un plein succès<sup>2</sup>. Alors tous les assistants se prosternèrent contre terre, et firent entendre, en se frappant la poitrine, le *confiteor* des pécheurs, sorte de confession générale à la face du jubilé et de la promesse d'un pardon. On s'accusa des fautes de sa vie, des pillages et des dévastations commises : chevaliers, hommes d'armes, barons hautains, tous demandèrent rémission de leurs égarements et des troubles qu'ils avaient jetés dans la société ; et n'était-ce pas un résultat social que d'avoir abaissé le front des hommes d'armes et de violence sous le repentir moral ? La puissance de cette parole du pape fut immense ; rien, dans les temps modernes, ne peut être comparé à cette agitation produite par la parole. Il fallait voir cette plaine toute remplie d'hommes appartenant aux provinces les plus éloignées ; ils s'entendaient, se jetaient dans les bras les uns des autres. Quand les hommes se touchent, souvent éclate cet enthousiasme subit qui fait frissonner de joie les âmes exaltées, et les entraîne aux grands sacrifices. Ce dévouement à une cause, produit par l'exaltation des idées, se voit de temps à autre dans l'histoire des peuples : liberté, religion, gloire, toutes ces nobles idées lèvent en masse les générations, parce qu'elles reposent sur la foi.

Tous accouraient pour que le pape et les évêques voulussent bien coudre la croix du pèlerinage sur leurs épaules ; cette croix était le signe de l'engagement pris par tous, de suivre la milice sainte, l'armée catholique qui allait délivrer le tombeau de Jésus-Christ. Il arrive ainsi que tout un peuple court en armes pour défendre une idée : et ces temps-là ne sont pas les moins beaux, les moins héroïques dans l'histoire. L'enthousiasme fut au comble ; n'était-ce pas parler au véritable caractère de l'homme d'armes que de lui offrir le pardon de ses fautes en échange d'une conquête féodale dans un lointain voyage<sup>3</sup> ? Quoi de plus noble pour lui et quelle destinée répondait mieux au caractère belliqueux de la nation, le pardon accordé au courage ! Marchez, marchez, dignes chevaliers, vous avez des terres à conquérir, de beaux pays à visiter, et au-dessus de tout, vous obtenez l'indulgence plénière de vos fautes après les violents orages de la vie ; quand vous vous coucherez dans la tombe, les prières de l'Église apaiseront votre cercueil<sup>4</sup>.

En Occident, la famine poignante rongait les os du peuple ; les produits de la terre ne suffisaient plus pour assouvir la faim des multitudes ; les entrailles étaient déchirées ; des tempêtes, des orages bruyants venaient secouer les grandes eaux : un ciel habituellement grisâtre, des brouillards épais jetaient la mélancolie au cœur ; on passait sa vie entre le château aux murailles noircies et

---

<sup>1</sup> *Chronique* de Robert le Moine, liv. Ier.

<sup>2</sup> Voyez lettre d'Urbain II, dans les *Annales* de Baronius et Pagi, ad ann. 1095.

<sup>3</sup> Bientôt furent publiées une succession de bulles du pape sur les privilèges des croisés. Ducange, le grand Ducange a réuni dans son *Glossaire*, sous le titre de *Crucis privilegia*, tous les privilèges accordés aux croisés. (*Gloss. lat.* 61, col. 1279 et seq.)

<sup>4</sup> Toutes les chartres révèlent cette pensée craintive de la mort alors au cœur du baron. Voyez la grande collection de Bréquigny, tom. I et II.

le moutier, où s'inscrivaient les noms des morts dans l'obituaire. Qu'offrait-on aux barons et aux chevaliers en prêchant la croisade ? que promettait le pape à leurs nobles épées ? un beau ciel, des terres plantureuses comme les Normands en avaient trouvé en Sicile ; il leur offrait cet admirable soleil tout reluisant sur des terres chaudes et abondantes. Il faut lire dans les chroniques quelle fut l'impression produite par les paroles pontificales ; jamais peut-être on n'avait vu d'enthousiasme égal dans les émotions de l'antiquité. Déjà les comtes des palais étaient préoccupés du désir d'entreprendre ce voyage, dit Guibert, et tous les chevaliers, d'un rang moins élevé, cédaient à cette impulsion<sup>1</sup>. Mais voici que les pauvres eux-mêmes furent bientôt enflammés d'un zèle si ardent, qu'aucun d'entre eux ne s'arrêta à considérer la modicité de ses revenus, ni à examiner s'il pouvait lui convenir de renoncer à sa maison, à ses vignes ou à ses champs : chacun se mit en devoir de vendre ses meilleures propriétés à un prix beaucoup moindre que s'il se fût trouvé livré à la plus dure captivité, enfermé dans une prison, et forcé de se racheter le plus promptement possible. Il y avait à cette époque une disette générale, les riches mêmes éprouvaient une grande pénurie de grains, et quelques-uns d'entre eux, quoiqu'ils eussent beaucoup de choses à acheter, n'avaient cependant rien ou presque rien pour pourvoir à ces acquisitions<sup>2</sup>. Un grand nombre de pauvres gens essayaient de se nourrir de la racine des herbes sauvages ; et comme le pain était fort rare, ils cherchaient de tous côtés de nouveaux aliments pour compenser la privation qu'ils s'imposaient en ce point. Les hommes les plus puissants se voyaient menacés de la misère dont on se plaignait de toutes parts, et chacun, témoin des tourments qu'éprouvait le petit peuple par l'excès de la disette, s'imposait avec beaucoup de soin une extrême parcimonie, dans la crainte de dilapider ses richesses par trop de facilité ; les avarés, toujours insatiables, se réjouissaient d'un temps qui favorisait leur cruelle avidité ; et jetant les yeux sur leurs boisseaux de grains conservés depuis longtemps, ils disaient sans cesse de nouveaux calculs pour évaluer les sommés qu'ils auraient à ajouter à leurs monceaux d'or après avoir vendu ces grains<sup>3</sup>. Ainsi, tandis que les uns éprouvaient d'horribles souffrances, et que les autres se livraient à leurs projets d'avidité, *semblables au souffle qui brise les vaisseaux de la mer*, le Christ occupa fortement tous les esprits ; et celui qui délivre ceux qui sont enchaînés par des chaînes de diamant, brisa tous les liens de cupidité qui enlaçaient les hommes dans cette situation désespérée. Comme je l'ai déjà dit, chacun resserrait étroitement ses provisions dans ce temps de détresse ; mais lorsque le Christ inspira à ces masses innombrables d'hommes le dessein de s'en aller volontairement en exil, les richesses d'un grand nombre d'entre eux ressortirent aussitôt ; et ce qui paraissait fort cher, tandis que tout le monde demeurait en repos, fut tout a coup vendu à vil prix lorsque tous se mirent en mouvement pour entreprendre ce voyage ; et comme un grand nombre d'hommes se hâtaient pour terminer leurs affaires, on vit, chose étonnante à entendre, et qui servira pour donner un seul exemple de la diminution subite et inattendue de toutes les valeurs, on vit sept brebis livrées

---

<sup>1</sup> *Chronique* de Guibert de Nogent, liv. II. Il était contemporain de la croisade. J'ai consacré un chapitre spécial sur les effets produits par les prédications de la croisade.

<sup>2</sup> Comparez Albert d'Aix, Robert le Moine et Guibert de Nogent.

<sup>3</sup> Guibert de Nogent, liv. II. Guibert était abbé de Nogent : c'est un des plus remarquables chroniqueur du XI<sup>e</sup> siècle ; les Bénédictins ont écrit sa vie dans l'*Histoire littéraire*, tom, IX. Le recueil de Bongars, *Gesta Dei per Francos*, est toujours le plus complet sur les croisades. Bongars, comme tous les diplomates des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, s'occupait beaucoup d'érudition ; il fit ce recueil au milieu même de ses ambassades.

en vente pour cinq deniers. La disette des grains se tournait aussi en abondance, et chacun, uniquement occupé de ramasser plus ou moins d'argent d'une manière quelconque, vendait tout ce dont il pouvait disposer, non d'après l'évaluation qu'il en faisait, mais d'après celle de l'acheteur, afin de n'être pas le dernier à embrasser la voie de Dieu<sup>1</sup>.

Tous donc voulaient quitter cette terre sombre des Gaules inondée par les pluies, pressurée par les fléaux horribles. Il y avait partout un besoin d'émigrer ; les Francs reprenaient leur vieux caractère de nation errante ; ils imitaient les Scandinaves, les Normands autrefois partis du Danemark et de la Suède pour visiter des terres plus méridionales. On souhaitait l'abondance et les rayons d'or du soleil. Cette terre brumeuse, remplie de nuages humides, de vapeurs noires et froides, semblait un sépulcre où le corps était mal à Taise ; le peuple appelait le ciel bleu que Dieu lui refusait depuis vingt années ; il souhaitait Jérusalem comme le voyageur appelle l'Italie quand il a passé quelques journées sur la cime des Alpes, au milieu des neiges éternelles et des brumes glacées du matin. Ainsi, au sentiment de piété profonde, exaltée, venait se joindre encore le besoin d'une existence plus gaie, d'un bien-être plus sûr, d'une vie plus douce ; la société avait été si triste dans le Xe et le XIe siècle, qu'elle avait besoin d'un changement<sup>2</sup>.

Le pape Urbain II profita de l'ascendant que la prédication de Pierre l'Ermite avait donné à l'appel pontifical, pour ramener un peu de police sociale au milieu de cette multitude qui se pressait autour de sa chaire. Les actes du concile de Clermont embrassent une série de dispositions canoniques sur la discipline ecclésiastique et l'ordre de la société. L'Église, y est-il dit, doit être catholique, chaste et libre, c'est-à-dire exempte de toute juridiction séculière ; la simonie et la pluralité des bénéfices sont défendues ; l'abstinence et le jeûne pendant le carême et les Quatre-Temps sont ordonnés ; les prescriptions pour la trêve de Dieu sont renouvelées avec défense de toutes violences contre les ecclésiastiques et leurs biens ; que les armes des barons respectent les champs de blé, les prairies, les jardins cultivés des pauvres laboureurs ; qu'ils ne pillent ni leurs outils, ni leurs semoirs qui éparpillent les grains dans les guérets, ni leurs bœufs, ni leurs ânes ; puis, défenses sont faites de marier les parents en deçà du septième degré, d'élever les fils des prêtres et des concubines à l'épiscopat, s'ils ne sont faits moines auparavant<sup>3</sup>.

Ces dispositions du concile étaient destinées à constituer la police civile et cléricale dans l'Europe chrétienne. Le souverain pontife Urbain II profitait du suprême ascendant que la croisade donnait à son pouvoir pour mettre un peu d'ordre dans l'Église et dans la société politique. De la hauteur où il s'était placé, et dans la majesté de puissance qui éclatait autour de sa parole, le pape aperçut avec un admirable instinct que le moment était bien choisi pour frapper un grand coup contre la rébellion de Philippe, le roi de France, relaps et concubinaire, ce monarque qui violait la loi divine et humaine, en renvoyant l'épouse légitime pour une femme adultère. Urbain II voyait à ses pieds tous les barons francs ; il venait de remuer de sa sainte parole des milliers d'hommes armés ; des masses de peuple inondaient les avenues du concile, et formaient comme une nuée de

---

<sup>1</sup> *Chronique* de Guibert de Nogent, liv. II.

<sup>2</sup> Une grande gaieté domine les chroniques une fois la croisade résolue. Ce n'est plus le même peuple ; il ressemble à l'homme fatigué de travail quand il s'élanche dans une voiture de poste pour l'Italie : il respire !

<sup>3</sup> Orderic Vital, ad ann. 1095. — Duchesne, *Hist. Norm.*, p. 719.

têtes dans le creux des rochers du Puy-de-Dôme, nouvelle vallée de Josaphat où se pressaient les générations devant la parole du grand Dieu. Fort de cette puissance morale, quand les fronts étaient abaissés vers la terre, Urbain II frappa la terrible excommunication contre Philippe Ier comme adultère et relaps. Le pape était dans la province d'Auvergne sous des comtes indépendants<sup>1</sup> ; il invoquait la puissante loi morale de la chrétienté, il avait à ses ordres toutes les consciences et tous les bras, il créait une milice de la croix dévouée et obéissante au saint-siège, et mettait l'Église bien au-dessus du suzerain temporel. Il n'y avait plus d'idées étroites et territoriales ; la pensée universelle dominait les imaginations et les cœurs. Comment, à l'aide d'une telle puissance, le pape aurait-il craint de frapper anathème contre le roi ? comment aurait-il redouté l'adultère et l'incestueux, alors même qu'il portait le sceptre de la suzeraineté ? Dans ce vaste univers moral qui avait sa couronne d'étoiles au ciel, que pouvait être un roi tout de chair ? Aussi, quand la parole de la croisade soulevait l'Occident contre l'Orient, Urbain II frappait anathème contre le roi des Français. Philippe Ier allait devenir un objet d'horreur pour le peuple, car l'excommunié était en dehors de la société des hommes<sup>2</sup>. Les croisades avaient semé une ferveur catholique qui partout assurait l'obéissance aux lois de l'Église ; nul n'aurait osé résister au pape, quand sa sainte parole soulevait des myriades de chevaliers bardés de fer. Voici quelle était la différence du pape et du roi ; Urbain II, précédé d'un pauvre ermite, le capuchon sur la tête, monté sur un âne, remuait les entrailles des sociétés par la seule puissance de la parole ; et Philippe Ier, roi couronné, couvert de sa cotte de mailles, le sceptre en main, convoquait en vain quelques féodaux pour obéir à ses ordres et volontés ; il envoyait ses Chartres scellées, et personne ne répondait ; il appelait ses bouteillers, ses comtes de l'étable, ses panetiers, et ils avaient fui le roi comme si c'eût été un lépreux ! Quand une forte idée de religion, de gloire, de liberté, je le répète, se révèle pour dominer le monde, tout ce qui se met en dehors, serait-ce un roi couronné, est proscrit, brisé, parce qu'il faut que le monde moral marche, et les générations ne s'arrêtent pas pour un homme !

---

<sup>1</sup> L'école philosophique du XVIIIe siècle (M. Michaud) lui-même se sont indignés de ce que le pape Urbain *osa braver le roi jusque dans son royaume* ; ceci est de la phrase ; d'abord l'Auvergne n'était pas France, et les vassaux étaient assez indépendants pour agir selon leur volonté ; ensuite le mouvement catholique était si prononcé pour la croisade que le pape pouvait tout oser.

<sup>2</sup> Consultez toujours sur le divorce et l'excommunication de Philippe Ier, les épîtres d'Yves, évêque de Chartres, dans dom bouquet, tom. XI, Orderic Vital, liv. IX, p. 719, dans Duchesne, *Histor. Normanon. Collect.* Le chroniqueur Albéric des Trois-Fontaines ajoute que tous ceux qui avaient participé à ce mariage furent également excommuniés. *Chroniq.*, ad ann. 1095.

## CHAPITRE XIV. — PREPARATIFS DES CROISADES.

Géographie du pèlerinage. — Routes. — Bornes. — Ponts et péages. — Villages. — Cités. — Populations. — Races. — Les Allemands. — Les Hongrois. — Les Bulgares. — Les Petchenègues. — Les Grecs. — L'Asie Mineure. — Nicée. — Antioche. — La Syrie. — Les Sarrasins. — Les Turcs. — Le califat et l'Égypte. — Transaction et chartre pour le départ des croisés. — Privilège des pèlerins.

1095.

Tout ce peuple de chrétiens, qui s'armait avec tant d'enthousiasme pour la délivrance du saint sépulcre, avait de vastes terres à traverser avant de saluer Jérusalem ! Dans le concile de Clermont, quand la parole eut soulevé des myriades d'hommes, Urbain II s'efforça de mettre un peu d'ordre, un peu de discipline au milieu de ces masses émues. Les prescriptions pontificales avaient pour objet de grouper en armées régulières<sup>1</sup> la foule des pèlerins qui allaient s'acheminer tumultueusement vers le saint sépulcre. Le pape savait que les routes n'étaient pas sûres ; les croisés avaient à traverser des populations diverses à peine chrétiennes, hostiles aux étrangers ou méfiantes au moins pour ces hommes d'armes qui venaient de lointains climats. L'itinéraire n'était pas tracé, et d'ailleurs la protection qui suffisait à quelques pèlerins marchant isolés ne devait point répondre aux besoins immenses de ces populations entières qui allaient déborder, comme les eaux des grands fleuves, sur l'Allemagne, la Hongrie, la Bulgarie, la Grèce et l'Asie Mineure<sup>2</sup>.

Rome impériale avait semé le monde de magnifiques routes, impérissables œuvres qui liaient toutes les parties de ce vaste univers. Depuis les murailles de la Calédonie jusqu'aux confins de la Perse ; depuis la Germanie indomptée jusqu'au grand Atlas qui supportait les cieux sur ses vastes flancs de rochers, des travaux immenses avaient tracé ces voies romaines, dont les débris restent encore debout ! Les légions signalaient leur passage à travers une province en y laissant les monuments de leur patiente immortalité<sup>3</sup> : ici des arcs de triomphe que les centurions et les tribuns élevaient à César ; là des aqueducs suspendus qui unissaient les montagnes ; partout ces routes en pierre que le ciment romain préservait des ravages du temps ; les cirques, les théâtres, les tours dures comme le diamant entouraient la cité d'une triple enceinte. Tous ces monuments de l'art avaient survécu ; dans le Xe siècle, on voyait épars ces souvenirs des grandeurs impériales et les inscriptions qui en perpétuaient la mémoire. Le moyen âge vécut des débris de la civilisation romaine ; ce fut à l'aide de ces pierres carrées, et avec la poussière de ces splendeurs, que les châteaux fortifiés

---

<sup>1</sup> Voyez *Actes du concile de Clermont*, dans Orderic Vital, ad ann. 1095.

<sup>2</sup> L'itinéraire des pèlerins a été tracé par saint Antonin, saint Arculphe, saint Guillebaud et plusieurs autres pieux voyageurs. Voyez Mabillon, *Act. Sanct. ordin. Sanct. Benedict.*, pars II.

<sup>3</sup> Sur les travaux militaires des Romains, consultez Bergier, *Histoire des grands chemins*, liv. III.



des premiers siècles féodaux furent construits<sup>1</sup>. Les routes militaires étaient largement tracées et bien conduites ; aux grandes époques de Rome, le char du préteur ou du proconsul parcourait les itinéraires qui embrassaient le monde connu<sup>2</sup>.

Tous ces débris de Rome allaient encore servir l'instinct voyageur des pèlerins pour se diriger vers Jérusalem ; les traces étaient si bien marquées, qu'un seul chemin conduisait de l'embouchure du Rhin jusqu'à l'Oronte, et les pèlerins pouvaient se rendre des marais de la Belgique jusqu'aux riants bosquets de Daphné sous les murs d'Antioche, célébrés par l'empereur Julien<sup>3</sup>. Ainsi ces vestiges de routes qu'avaient traversées autrefois les légions victorieuses, les pèlerins chrétiens les parcourraient aujourd'hui pour accomplir le but pieux de leur voyage, l'adoration du grand sépulcre. Les uns allaient partir de la Gaule occidentale ou méridionale ; les autres quittaient l'Allemagne ou l'Italie pour visiter d'abord Constantinople, et de là, traversant le Bosphore, ils devaient toucher la terre d'Asie Mineure ; ils avaient à parcourir des provinces nombreuses, des pays à peine connus. Les Barbares avaient fait bien des ruines dans leurs primitives invasions du quatrième siècle : cependant les voyageurs devaient trouver sur leur route des villages, des ponts, des bacs avec péages féodaux ; ces bourgs étaient très-multipliés ; il y avait peu de grandes villes, mais des habitations ici, là éparses se groupaient ensemble en hameaux, et formaient des peuplades dans les positions abritées de la campagne, au pied d'une haute montagne, dans le creux d'un vallon, au bord d'une rivière qui fertilisait les champs agrestes<sup>4</sup>. Le voyageur égaré trouvait secours dans les oratoires et les hospices (*hospitium*), et ces maladreries que les fondations chrétiennes avaient jetées sur les routes, de lieu en lieu, dans les situations les plus périlleuses. Partout où il y avait un désert, on voyait une croix s'élever comme un signe de miséricorde et de secours pour les voyageurs. L'hospice était une idée toute chrétienne inconnue à l'antiquité polythéiste<sup>5</sup>. Dans leur temps de victoire, les légions de Rome avaient aussi placé des bornes milliaires qui indiquaient les véritables voies, et ne permettaient pas aux pèlerins de s'égarer quand ils entreprenaient le lointain voyage de Jérusalem. Ainsi la prévoyante administration de Rome servait encore aux barbares conquérants qui avaient foulé la poussière de ses ruines !

Le premier peuple qui se trouvait sur la route du pèlerinage, quand on avait traversé l'Allemagne, était les Hongres ou Hongrois, dont le souvenir effrayait encore les chroniqueurs du Xe siècle ; ces populations aux traits aplatis, à la figure ronde, au nez large et épaté, avaient une origine tartare ; leurs ancêtres étaient les Ouigours<sup>6</sup>, d'où dérivait le mot Hongrois ; ils sortaient de la Scythie ou de la Tartarie, origine première des Huns<sup>7</sup> et des Avars, si célèbres aux derniers jours de l'empire romain. Les Ouigours avaient d'abord planté leurs

---

<sup>1</sup> Voyez le chapitre V de ce travail.

<sup>2</sup> Spanheim, *Orb. Roman*, cap. VIII.

<sup>3</sup> Bergier, *Histoire des grands chemins*, liv. III.

<sup>4</sup> La situation actuelle de la plupart des cités explique cette topographie. Je regrette qu'aucun travail statistique n'ait été fait sur le moyen âge. Le meilleur guide serait l'admirable collection des Bollandistes.

<sup>5</sup> Ducange, v<sup>o</sup> *Hospitium*.

<sup>6</sup> Le tableau des mœurs des Hongrois a été parfaitement tracé par Georges Pray, *Dissertationes ad Annal. veter. Hungar.*, etc. ; Vindobonæ, ann. 1775, in-fol.

<sup>7</sup> Voyez Fischer, *Quæstiones patropolitanæ*, Goëtting., ann. 1770. Il disserte longuement sur l'origine des Huns.

tentes au milieu de la Pannonie ; comme toutes les races tartares, ils montaient de petits chevaux et portaient le carquois sur l'épaule. Les chroniques nous racontent avec effroi les mœurs de ces populations, comment elles se précipitaient impétueusement dans la bataille, puis fuyaient pour se réunir encore. Leur idiome était le tartare manchoux ; leur premier chef portait le nom d'Almus et se disait issu d'Attila ; car lorsqu'il y a une grande renommée chez un peuple, tous veulent y chercher leur origine pour se donner une empreinte de sa grandeur. Les Hongrois étaient restés barbares et païens jusqu'aux deux tiers du Xe siècle, lorsque parut Etienne, fils du duc Géisa ; il était de haute stature et de belles formes ; il se distinguait du commun des Hongrois par la taille et les traits de son visage. Quelques saints moines avaient parcouru les terres des Hongrois pour prêcher la loi du Christ, Etienne reçut le baptême des mains de saint Adalbert, évêque de Prague ; il fut reconnu waivode ou duc de Hongrie par les acclamations du peuple. Etienne, devenu chrétien, se donna la belle mission de convertir et de civiliser ses peuples ; il fut obligé de dompter les Hongrois qui se révoltaient sous sa main pour revenir à leurs dieux et à leurs vieilles mœurs. La barbarie a ses charmes d'habitude et d'innocence ; les idoles que votre enfance vous a faites d'or, ce culte, ces coutumes du berceau, ce campement sur des chars à la face du ciel pur, cette vie des forêts quand l'air épanouit les poumons, tout cela constitue la vie primitive, et les peuples l'oublient difficilement. Etienne devint le roi le plus fidèle au saint-siège<sup>1</sup> ; il voyait dans Rome le principe de la civilisation et de la force ; il lui fit hommage de son sceptre : Etienne, avec la pourpre de roi, reçut le nom d'apôtre de Hongrie. A la fin du XIe siècle, sa couronne fut déferée à Coloman, prince mal fait de corps et d'un esprit méchant ; Coloman, depuis tristement célébré par les chroniques de la croisade, alors que les bandes des pèlerins traversaient les villages hongrois qui commencent là où le Danube déploie ses eaux immenses. Le Danube a quelque chose de sauvage, souvenir de ses habitants primitifs<sup>2</sup>.

Quelle était l'origine des Bulgares, populations nomades que l'on voyait avec leurs tentes se transporter ici, là comme les Arabes du désert ? Les Bulgares, Scythes d'origine, appartenaient encore à cette vaste famille du Volga, la Sarmatie asiatique des anciens : une colonie de Bulgares vint se fixer dans la Valachie et la Moldavie, et posa ses pavillons noirs dans l'empire même des Grecs. Comme les Hongrois, les Bulgares s'étaient convertis au christianisme sous leur roi Bogoris, l'unité européenne arrivait par la croix. Ce fut une histoire miraculeuse que cette conversion de tout un peuple : une jeune fille bulgare, aux traits marqués des races de Tartarie, la sœur même de Bogoris, avait été captive à la cour de Constantinople, auprès de l'impératrice Théodora ; elle admira les pompes chrétiennes, les peintures d'or dans les églises de Sainte-Sophie, au milieu des immenses basiliques grecques ; elle avait vu les églises parfumées d'encens : ardente pour les enseignements de Théodora, la jeune Bulgare embrassa la foi du Christ ; puis elle s'en revint auprès du roi son frère, et comme Clotilde pour Clovis, elle abaissa le cou du Barbare, en lui révélant les dogmes de châtement et d'espérance qui constituent la foi religieuse ; le rôle de femme fut toujours si puissant dans le catholicisme ! Alors de fréquentes relations existaient

---

<sup>1</sup> Palma, *Notitia rerum Hungarum*, tom. Ier, p. 38.

<sup>2</sup> Bonfinius, *Annal. Hungar.*, et Thwroc ( *Hungar.*, p. 117.) Il est impossible de voir le Danube sans éprouver une indicible émotion. Je suivis en 1839 le cours de cet immense fleuve, depuis Passaw jusqu'à Presbourg ; je me fis une juste idée du culte des anciens pour les eaux majestueuses.

entre les Grecs et les Bulgares<sup>1</sup> ; ces races tartares voulaient imiter le faste brillant de la cour de Constantinople ; Bogoris avait demandé un peintre pour jeter quelques ornements dans son palais, et ce fut le moine Méthodius qui se donna cette mission d'art qui pouvait servir la foi. Dans une assemblée nombreuse où les Bulgares se livraient à leurs jeux sur des chars qui soulevaient la poussière, Méthodius, avec l'admirable instinct de l'école chrétienne, reproduisit la peinture du jugement dernier, cette effrayante image du grand Dieu dans sa justice et dans sa colère, ce chœur éblouissant de vierges candides et célestes, d'anges aux ailes séraphines, cette multitude de confesseurs agenouillés, l'archange Michel lançant la foudre sur les méchants et sur les pécheurs, cette échelle effrayante de corps amoncelés qui se déploie sous la main des anges exterminateurs, ces femmes grasses et charnelles jetées aux tourments des enfers, l'avare qui a fermé ses entrailles aux pauvres, le guerrier implacable, le voluptueux efféminé, l'homme de chair et de sang qui sacrifie tout à l'enveloppe mortelle ; le jugement dernier, en un mot, la plus sublime conception morale que l'art se soit transmise d'âge en âge<sup>2</sup>. Cette peinture, le moine Méthodius la traça rapidement sur les murs du palais, et le roi Bogoris en fut tellement frappé, qu'il s'agenouilla tremblant devant la puissance de ce grand Dieu ; véritable triomphe de l'artiste. Depuis cette époque, les Bulgares se civilisèrent, et ils furent réunis à la domination grecque sous l'empereur Basile le Victorieux ; ils se soumirent et se révoltèrent tour à tour ; quelques villes s'élevèrent au milieu de cette population jusqu'alors nomade. Il en fut des Bulgares comme des Hongrois, la masse tout entière ne se convertit pas au christianisme ; il y eut des bourgs qui conservèrent leur vieille origine<sup>3</sup>. Là se montraient encore les pompes du culte des ancêtres ; on conservait cette religion des Scythes dont parle Quinte-Curce, et les pèlerins de la croisade, en traversant les vastes plaines de la Bulgarie, trouvèrent sous leurs pas les vestiges des dieux asiatiques.

Les Petchenègues, dont le nom retentit si souvent encore dans les monuments de la croisade<sup>4</sup>, étaient aussi des populations tartares qui, sans territoire fixe, se mettaient au service tantôt des Grecs, tantôt des Hongrois, et couraient partout où le pillage les appelait. Les Petchenègues, moins assouplis que les Bulgares, conservaient une activité remuante ; ils se servaient de Tare avec une admirable dextérité, et leurs chevaux, aussi sobres que le chameau et Pane du désert, les portaient rapidement sur le champ de bataille. Ils formaient avec les Turcomans une milice redoutable aux armées grecques ; quelques tribus s'étaient mises à la solde de l'empereur, et composaient des troupes considérables appelées à défendre Constantinople ou les frontières de l'empire menacé ; dans cette décadence de toute énergie, Byzance appelait les Barbares contre les Barbares ; c'était la politique des derniers empereurs romains, au moment où Rome et l'Italie croulaient de toutes parts sous l'invasion.

---

<sup>1</sup> C'est dans les histoires du bas-Empire qu'il faut chercher les annales des Bulgares. il n'y a pas de chroniques originales sur l'origine de ces Barbares. Voyez aussi Ducange et le P. Pagi, qui donne l'histoire de tous les rapports des rois bulgares et du pape, pendant les Xe et XIe siècles.

<sup>2</sup> Il est beau de suivre en Italie la peinture du jugement dernier, depuis les fresques à demi détruites du Campo Santo de Pise, jusque cet admirable jugement dernier de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine.

<sup>3</sup> Les annales de Metz parlent longuement de Bogoris et des Bulgares, ad ann. 887.

<sup>4</sup> Lisez surtout Albert d'Aix, qui parle souvent de ces peuplades tartares.

Quand on avait traversé ces tribus barbares, on arrivait aux frontières de l'empire de Byzance. Ici les mœurs changeaient ; c'étaient les manières efféminées, les habitudes de ruse et d'obéissance ; point de force, mais de la mauvaise foi, de l'adresse et de la dextérité dans les moyens ; les Grecs avaient les yeux du lynx, l'intelligence ouverte et souple ; rien de cette franchise brutale des vassaux d'Occident. Le type grec se révélait dès qu'on avait passé Nicopolis ; on rencontrait là les vêtements longs, les amples tuniques, les dalmatiques brodées d'or et les tiaras ornées de pierres précieuses qui couvraient leurs têtes dans les grandes solennités. L'administration du Bas-Empire était absolue ; l'empereur, absorbé dans sa robe traînante aux plis ondoyants, toute de soie, brochée de perles, d'émeraudes et de diamants, recevait l'adoration de ses sujets ; toutes les dignités du palais inscrites sur le livre de pourpre se réglaient dans un ordre invariable, depuis le *curopalata* (le grand maître de la garde-robe) jusqu'au *logothète* (le gardien des lois) et le *protostrator* (le chef des forces militaires), et le *protospathaire*, qui commandait les gardes du palais<sup>1</sup>. Les provinces étaient régies par des gouverneurs qui représentaient la majesté impériale, comme les satrapes des antiques rois de Perse et de Babylone dont parle l'Écriture. L'obéissance la plus absolue était imposée ; les ordres de l'empereur étaient sacrés comme la parole de Dieu même, jusqu'à ce que les révolutions de palais vinssent leur arracher les yeux avec des tenailles d'or, ou les jeter dans un monastère obscur, prison éternelle de la puissance déchue. Au milieu de ces peuples rusés et soupçonneux, les pèlerins devaient trouver mille embûches, car quelle ressource reste-t-il à la faiblesse quand la force gronde ? Les Grecs professaient tous la foi chrétienne, ils adoraient le même Dieu ; dans les églises de Constantinople, de Nicopolis ou de Smyrne, on voyait sur un fond d'or le *Christos* du Nouveau Testament avec sa face divine, son manteau d'un bleu céleste, sa tunique pourprée et cette auréole rayonnante autour de sa chevelure. On voyait également Paul, l'apôtre des aréopages d'Athènes<sup>2</sup> ; Pierre, qui traversait la Syrie, la Palestine, pour annoncer la bonne nouvelle ; et Joannes, le beau jeune homme, le disciple chéri aux idées ardentes, à l'imagination qui déborde dans le terrible Apocalypse, le livre conçu à l'île solitaire de Patmos, quand les chevaux amaigris lui apparaissent dans les airs avec leurs naseaux de feu, lorsque les sept sceaux brisés répandent sur le monde les fléaux de la peste et de la famine. Les Grecs étaient chrétiens, mais ils ne considéraient pas les Barbares d'Occident comme leurs frères ; tous se disaient d'une race supérieure : qu'avaient-ils de commun avec ces hommes d'une origine étrangère qui venaient ainsi traverser les terres du grand empire ? Avaient-ils des desseins de conquête et d'envahissement, comme les enfants de Normandie alors dans la Rouille et dans la Sicile ? n'étaient-ils pas de la même race que Robert Guiscard et Bohémond ?

Alexis Comnène, fils de Jean, prince d'une illustre naissance, avait été élevé à l'empire ; fier du sang pourpré de son origine, il croyait relever la dignité des empereurs. Depuis son élection, Alexis était en guerre avec Robert Guiscard (le Rusé) et les Normands de la Fouille, les ennemis des Grecs. Alexis envoyait contre les Barbares d'Occident des myriades d'hommes, et ces myriades étaient brisées par les valeureux enfants de Normandie. A Durazzo il arriva que dix mille

---

<sup>1</sup> Codinus, *de Officiis Ecclesiæ et Aulæ Constantinop.*, chap. XVII, p. 120-121, le plus beau livre sur le cérémonial de Constantinople.

<sup>2</sup> Toutes les peintures ecclésiastiques du Bas-Empire représentent le *Christos*, saint Jean, saint Paul, et Rome et Milan en possèdent encore de bien conservées.

chevaliers défirent en rase campagne plus de soixante mille Grecs<sup>1</sup>, et Bohémond, l'habile et fort Normand, était venu mettre le siège devant Larisse en Thessalie. L'empire était ainsi comme une proie que deux races dévorantes se disputaient : à l'Orient les Sarrasins, à l'Occident les fils de la Scandinavie. Alexis vit bien qu'on ne pouvait combattre qu'avec la ruse ces hommes aux poitrines de fer, qui foulèrent sous les pieds de leurs chevaux les terres de l'empire ; il temporisa donc : que pouvait faire la faiblesse lorsque la force conquérante débordait victorieuse ? Alexis Comnène avait dans le palais du Bosphore sa jeune fille du nom d'Anne. Au moment décisif où la croisade gronda sur l'empire, Anne atteignait à peine sa douzième année, et déjà une pénétration extrême lui avait révélé les fatales destinées que les Barbares réservaient à l'empire d'Orient. L'histoire admiré, avec une curiosité attentive, cette jeune fille qui se trouve tout à coup jetée au milieu des cris de guerre à la face des Barbares. Anne Comnène a décrit elle-même les traits que Dieu lui avait prodigués ; en écrivant la vie de son père, dans son pompeux récit de l'*Alexiade*, Anne Comnène dit que, jeune fille, elle avait là taille bien prise, le pied petit, de beaux cheveux qui tombaient tressés à la manière grecque, comme on voit encore aujourd'hui les filles de Smyrne, de Chio et de Crète ; sa tunique blanche brochée d'or lui servait à envelopper son frêle Corps, amaigri par la méditation et l'étude<sup>2</sup>. Anne Comnène n'avait que douze ans, et déjà l'esprit d'observation se révélait en elle ; la princesse avait profondément réfléchi sur les philosophes de la vieille Attique ; Grecque par le sang, elle était fière d'Homère comme d'un de ses ancêtres, et se rappelant la langue harmonieuse de Démosthène, elle jetait ses mépris sur les idiomes barbares d'Orient. Anne Comnène discutait avec les savants sur les origines et les causes des idées humaines ; les scolastiques la considéraient comme une perle de science incrustée au milieu de la tiare des empereurs, et cette tiare pouvait briller au front d'Anne Comnène, comme elle avait brillé sur les cheveux tressés des impératrices Zoé, Théodora et Eudoxie.

L'empire grec était envahi de toutes parts ; les infidèles campaient sur le Bosphore ; du haut des tours de Constantinople, on pouvait voir les tentes noires des Turcomans qui couvraient les terres asiatiques ; et lorsque les vents impétueux ridaient les flots du Bosphore, ils apportaient, comme une menace de destruction, le hennissement des chevaux tartares campés sur la rive opposée. Toute l'Asie Mineure avait subi le joug des infidèles ; Nicée, la cité des conciles, la ville aux souvenirs de l'Église primitive ; Antioche, qui défendit si longtemps les dieux de l'Olympe, Apollon et ces bosquets de lauriers où frémissaient, comme la feuille d'arbre, les oracles de Daphné ; toutes ces villes de l'Écriture, ces Églises chrétiennes auxquelles Jean adressait sa voix pure et ses conseils d'amour, avaient vu s'élever les mosquées de Mahomet. La croix s'était abaissée, les cloches n'appelaient plus les fidèles à la prière, les patriarches et les papes grecs étaient poursuivis par de fatales persécutions : encore quelque temps, et le feu grégeois même ne préserverait plus Constantinople ! la ville des empereurs allait tomber au pouvoir des enfants du prophète<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Anne Comnène en fait elle-même l'aveu. *Alexiade*, liv. IV, p. 106. Voyez Muratori, *Annal. Ital.*, ad ann. 1080-1095.

<sup>2</sup> L'*Alexiade* a été publiée en entier dans la *Byzantine* (édition du Louvre.) Le grand Ducange a fait un remarquable travail d'étude sur Anne Comnène et l'*Alexiade* (*Hist. Byzant. et famil. Constantinop.*)

<sup>3</sup> *Alexiade*, liv. III ; voyez aussi Constantin Porphyrogénète, *de Administrat. imper.*, tom. XIII, p. 64 et 65, et *Cinnam.*, liv. VI, p. 161.

Dans cette situation désespérée, l'empereur Alexis avait écrit au pape et à quelques comtes francs pour appeler leurs secours au milieu de l'empire désolé. Alexis ne songeait point au soulèvement de l'Europe par la croisade ; mais il implorait l'appui de quelques troupes de pèlerins glorieusement armés pour le nom du Christ. L'empereur exposait les douleurs de l'Église chrétienne : est-ce que l'Occident demeurerait impassible, quand l'Orient était envahi par les Barbares ? On retrouve une épître lamentable d'Alexis Comnène, adressée au comte de Flandre, qu'il avait connu dans son passage à Constantinople : l'empereur expose au comte féodal tous les malheurs qu'éprouvent les chrétiens. Le texte de la lettre est perdu ; mais Guibert de Nogent, le bon et pieux chroniqueur, en rapporte des fragments qu'il accompagne de ses observations naïves<sup>1</sup>. Ces sortes de pièces et Chartres écrites couraient de monastère en monastère ; on se communiquait ces plaintes et ces lamentations de châteaux à châteaux, pour appeler appui, et je ne puis résister au désir de faire connaître cette vive expression contemporaine. L'empereur, dit le bon moine, se plaignait de ce que les Gentils, en détruisant le christianisme, s'emparaient des églises et en faisaient des écuries pour leurs chevaux, leurs mulets et leurs autres bêtes de somme ; il était également vrai qu'ils employaient aussi ces églises à la célébration de leur culte, en les appelant des *mahoméries* ou *mosquées*, et ils faisaient en outre, dans ces mêmes lieux, toutes sortes de turpitudes et d'affaires, en sorte que les églises se trouvaient transformées en balles et en théâtres. Il serait superflu, ajoutait-il, de parler des massacres des catholiques, puisqu'il est certain que ceux qui meurent dans la foi reçoivent en échange la vie éternelle, tandis que ceux qui leur survivent traînent leur existence sous le joug d'une misérable servitude, plus dure pour eux que la mort même, comme j'ai lieu de le croire. En outre, les vierges fidèles, lorsqu'elles sont prises par eux, sont livrées à une prostitution publique ; car ils n'ont aucun sentiment de respect pour la pudeur, et ne ménagent point l'honneur des épouses. Puis le naïf chroniqueur exprime l'opinion générale de l'Occident sur les mœurs et les habitudes abominables des races turque et tartare.

En faisant ainsi d'épouvantables tableaux de la dépravation des infidèles, l'empereur voulait surtout exciter l'indignation des chrétiens ; allaient-ils abandonner leurs frères dans le dénuement et la disgrâce ? allaient-ils laisser leurs évêques, les pères de tous en Jésus-Christ, au milieu de ces Barbares ? La rougeur devait monter au front à toute la race d'Occident ; le cri d'armes devait retentir dans tous les châteaux de chevalerie. Les Sarrasins, continuait l'empereur, ont menacé d'assiéger Constantinople, événement, ajoute le vieux chroniqueur, qu'Alexis redoutait pardessus tout, et dont il était sans cesse effrayé, dès que ses ennemis auraient franchi le bras de Saint-Georges. L'empereur disait, entre autres choses, que si l'on ne voyait aucun autre motif de se porter à son secours, on s'y déterminât du moins pour défendre les six apôtres dont les corps avaient été ensevelis dans cette ville ; il fallait empêcher les impies de les livrer aux flammes ou de les précipiter dans les gouffres de la mer. Alexis faisait valoir l'illustration de Constantinople ; cette ville n'était pas célèbre seulement par les monuments qui renferment les corps de ces saints, mais aussi par le mérite et le nom de celui qui l'a fondée, et qui, en vertu d'une révélation d'en haut, transforma un petit bourg antique en cette cité digne des respects du monde entier, seconde Rome, où tous les hommes de l'univers devraient accourir, s'il était possible, pour l'honorer de leurs hommages.

---

<sup>1</sup> Guibert, *Chronic.* ad ann. 1095.

C'était parler la langue du moyen âge, que de rappeler les noms des saints qui honoraient Constantinople, car les reliques étaient un objet de vénération et de richesse pour les monastères. L'empereur, continue Guibert indigné, dit qu'il a aussi chez lui la tête du bienheureux Jean-Baptiste, laquelle (quoique ce ne soit qu'une fausseté<sup>1</sup>) est encore aujourd'hui recouverte de la peau et des cheveux, et ressemble à une tête de vivant. Si cette assertion était vraie, il faudrait donc demander aux moines de Saint-Jean-d'Angély quel est le Jean Baptiste dont ils se vantent aussi d'avoir la tête, puisqu'il est certain, d'une part, qu'il n'a existé qu'un Jean Baptiste, et d'autre part qu'on ne saurait dire sans crime qu'un seul homme ait pu avoir deux têtes<sup>2</sup>. Guibert de Nogent, si naïf, porte toujours l'empreinte de son siècle, de ses opinions, de ses controverses. Les translations de reliques étaient la grande affaire du temps : les églises, les monastères se disputaient la prééminence ; un corps saint était un souvenir immense pour un bourg, pour un village, car jamais on ne porta plus loin que dans le moyen âge le culte de la personnalité, l'admiration des vertus et des services de l'homme. Ici Guibert reprend : L'empereur disait, après tout cela, que si les Francs n'étaient pas déterminés à lui porter secours par le désir de mettre un terme à tant de maux, et par leur amour pour les saints apôtres, du moins ils devaient se rendre à l'espoir de s'emparer de l'or et de l'argent que les Gentils possédaient en des quantités incalculables. Enfin l'empereur Alexis terminait par un argument qu'il était bien inconvenant de proposer à des hommes sages et tempérants, car il cherchait à attirer ceux qu'il sollicitait, en exaltant la beauté des femmes de son pays (le chroniqueur, Franc et tout national, s'indigne de cette préférence) ; comme si les femmes grecques, s'écrie-t-il, étaient douées d'une si grande supériorité, à ce point qu'elles dussent incontestablement être préférées aux Françaises, et que ce motif pût seul déterminer une armée de Français à se rendre dans la Thrace !<sup>3</sup>

La vieille haine des deux races franque et grecque se révèle dans le témoignage de Guibert, le vieux chroniqueur de la croisade. Les deux familles de peuple obéissent bien à la loi du Christ et adorent le même Dieu dans les basiliques ; mais les Occidentaux, impatientes de conquêtes, savent les riches terres que possèdent les Grecs, les opulentes moissons qui remplissent leurs greniers, la vigne dorée qui pend aux branches sauvages, les forêts d'oliviers et de jujubiers. Ils savent les cités merveilleuses du Bosphore ; les pèlerins leur ont appris les grandeurs de Constantinople, la ville aux palais d'or, aux statues d'airain et de bronze ; et quand la famine ronge les os du peuple dans la Normandie, la Bretagne, le duché de France ou de Bourgogne, les Grecs savourent à longs traits le vin de Chypre et de Chio, autour des tables chargées des mets les plus exquis. Ces récits étaient bien capables d'exciter la fureur des conquêtes et des victoires dans le cœur des barons d'Occident. Ces Grecs, d'ailleurs, n'avaient-ils pas la main faible, le bras impuissant pour arrêter les batailles de chevalerie ? Les chroniques toutes récentes disaient que Robert Guiscard, à la tête d'un petit nombre de lances, avait mis en fuite une armée de soixante mille Grecs ; Bohémond, son digne fils, marchait à la conquête de la Thessalie, le berceau primitif de l'antique Grèce. Il n'y avait pas à comparer ces deux races pour la force et le courage ; c'était le désespoir qui forçait l'empereur Alexis à recourir

---

<sup>1</sup> Guibert, liv. Ier.

<sup>2</sup> Guibert de Nogent, *Chronic.* ad anp. 1096.

<sup>3</sup> Guibert de Nogent, *Chroniq. des Croisades*, liv. Ier, chap. Ier.

aux comtes francs qui méprisaient ses armes et convoitaient son empire ; mais le péril était imminent, l'empire était menacé sur le Bosphore<sup>1</sup> !

La grande invasion des Tartares, qui avait englouti les plus belles provinces de l'Occident, s'était également dirigée, comme un fleuve de feu, sur les contrées soumises quelques siècles auparavant par les Arabes ; les Turcs ou Turcomans, nation de pasteurs, avaient passé l'Oxus sous la conduite des enfants de Selgiouk ; tous appartenaient ainsi à l'immense race des Tartares asiatiques ; ils en avaient les mœurs errantes, le courage indomptable, et cette force de corps qui brisait les peuples efféminés. Les Turcs s'étaient donc emparés de la Perse, de la Mésopotamie, de la Syrie et de l'Asie Mineure ; leurs étendards ornés du croissant et de queues de chevaux flottantes au vent, fidèles compagnons de la conquête, menaçaient à la fois l'Égypte et Constantinople. Les Turcs, campés sur le Bosphore, dédaignaient le séjour des villes encore remplies d'une population grecque et arménienne ; les Turcomans gardaient leurs troupeaux dans la montagne, menant une vie errante et nomade, souvenir des steppes de l'Asie ; quand le tambourgi retentissait sous la tente en longs éclats, ils tiraient leurs cimenterres recourbés, et le hennissement des chevaux était comme un pronostic

de guerre et de victoire<sup>2</sup> : les Turcs, race tartare, étaient partis sans autre culte que celui du désert et des astres, religion de la solitude ; mais quand ils s'établirent en Perse, en Mésopotamie, ils saluèrent la loi de Mahomet. Partout les Turcs élevèrent des mosquées, et les églises chrétiennes d'Antioche, de Jérusalem, furent la plupart changées en mahoméries ; ils se fanatisèrent comme les Arabes pour ce paradis d'Orient, pour ces houris au front de perle, aux yeux noirs, à la chair grasse et rebondie.

Le mahométisme n'avait point conservé son unité ; la domination arabe, le culte primitif du prophète, se concentraient dans l'Égypte, l'Afrique et une partie de l'Espagne. Un fellah, qui se disait issu de Mahomet par Fatime, avait séparé de la religion commune une portion de l'Afrique, de l'Égypte et de la Syrie. Dans cette Syrie même, au milieu de Bagdad, la ville des roses, aux tapis somptueux, aux bazars de l'Asie, le calife, qui appartenait aussi par Abhas au sang de Mahomet, n'exerçait plus qu'une puissance spirituelle : les Turcs, comme les féodaux d'Occident, avaient opposé la force matérielle à la puissance du calife, le pape des musulmans, comme le disaient naïvement les chroniques du XI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. L'Égypte saluait aussi un chef du pontificat, également sous le nom de calife. Les débris des villes antiques, Alexandrie avec ses tronçons de colonnes incrustées d'hiéroglyphes ; le Caire avec ses déserts parsemés de pyramides antiques, des

---

<sup>1</sup> Anne Comnène ne parle pas de cette lettre d'Alexis, écrite aux comtes francs ; sa fierté répugne à un tel aveu. Mais la princesse entre dans de grands détails sur les guerres d'Alexis contre les Normands. (*Alexiade*, liv. II.)

<sup>2</sup> Consultez sur la situation de l'Asie Mineure et de la Palestine, à l'époque des croisades, les extraits des historiens arabes, par dom Berthereau. Ce précieux recueil forme 1.100 pages in-folio. Il a été analysé et comparé par M. Reinaud dans ses extraits sur l'histoire des croisades.

<sup>3</sup> Consultez dans Ibn-alatir, *Hist. des Arabes*, (père du prince), les détails précis sur les révolutions et les guerres de la Syrie. Les Allemands ont fait de grands travaux sur les historiens arabes des croisades. M. Sylvestre de Sacy a fait connaître l'Orient avec cette pureté d'aperçus et cette hauteur de critique qui le distinguaient. Voyez aussi *Bibliothèque des Croisades*, de M. Reinaud, extraite de dom Berthereau. La source la plus abondante est l'historien Aboulféda, dans la belle édition publiée par Reiske et Adler, *Annal. Moslemici.*, Copenhague, ann. 1789 à 1794.



aiguilles d'Antoine et de Cléopâtre, des zodiaques qui marquent le temps, des sphinx à la chevelure plate et noire, à l'orbite creux, au nez épaté ; ces sphinx qui abritaient de leur ombre gigantesque des caravanes entières, quand le soleil dardait ses feux sur le sable brillant ; l'Égypte avec son Nil, son Delta, ses villes populeuses et turbulentes, n'avait point subi encore le joug ; les mameluks, ces fils des esclaves robustes, ne s'étaient point montrés pour soumettre les populations arabes. Le calife d'Egypte pouvait ainsi jeter des myriades d'hommes noircis au soleil d'Afrique dans une guerre religieuse<sup>1</sup>.

L'islamisme était divisé en sectes, partout des opinions étranges se manifestaient ; dirai-je les mœurs des haténiens ou ismaéliens, que les vieux chroniqueurs appellent les *Assassins* ? Les isméliens, secte d'une fanatique contemplation, professaient le sentiment d'oubli absolu de tout individualisme ; ils s'abreuyaient de liqueurs enivrantes et d'opium ; s'abîmant dans la vie méditative, ils n'avaient aucun culte que celui d'une obéissance aveugle envers leur chef ; quand le Vieux de la Montagne au front ridé, à la barbe longue et blanchie<sup>2</sup>, ordonnait aux ismaéliens de frapper un prince, un muphti même, une tête puissante, rien ne les arrêtait ; ces jeunes hommes exécutaient dans le plus profond secret les ordres de leur seigneur, qui leur montrait un ciel fantastique dans les jouissances de l'ivresse, alors que l'opium fermentait dans les coupes de jaspe et d'émeraude. Les ismaéliens attaquaient la victime désignée un poignard à la main ; ils le tournaient dans la plaie profonde, afin de s'assurer que les ordres du Vieux étaient exécutés. Plus tard on verra la terreur que la secte des ismaéliens jeta jusque dans l'Occident, et les rois mêmes eurent à se garder contre les Assassins<sup>3</sup>.

Gomme nation envahissante, les chrétiens n'avaient à craindre que les Turcs ; le sultan Malek-schah avait réuni toute la puissance des Selgioukides ; c'était sous ce valeureux envahisseur que la Syrie et l'Asie Mineure avaient subi le joug ; mais comme il arrive toujours au sein des nations conquérantes, les chefs s'étaient déclarés indépendants ; l'Asie Mineure se divisait en deux gouvernements militaires sous des émirs ; Kilig-arслан, fils de Soliman, campait dans Nicée, tandis que le nord de la Syrie avait pour chef un autre émir du nom tartare de Kemeschtekin<sup>4</sup> ; on comptait également une foule de chefs indépendants dans la Mésopotamie : Kerboga commandait à Moussoul, et Baguisian élevait son croissant d'acier, couronné du turban vert, dans Antioche. Les Égyptiens avaient aussi envahi, par un mouvement qui se produit à toutes les époques, les villes maritimes de la Phénicie et de la Palestine ; leurs étendards pendaient sur les murs de Jérusalem la sainte. Telles étaient les nations que la féodalité d'Occident allait avoir à combattre ! Que de terres n'avait-on pas à traverser ! que de peuples divers n'avait-on pas à saluer dans une longue route ? Les Francs avaient à visiter les Allemands, les Hongrois, les Bulgares, les Grecs, pour se trouver ensuite au delà du Bosphore à la face des musulmans, les plus implacables ennemis de la croix. Nobles croisés, vous avez des périls à vaincre,

---

<sup>1</sup> Comparez sur l'Égypte les travaux de M. Champollion avec ceux de M. Etienne Quatremère.

<sup>2</sup> Voyez la belle dissertation de M. de Sacy sur les ismaéliens, *Mém. de l'Institut*, vol. IV. Consultez aussi les travaux de M. de Hammer dans les *Mines d'Orient*.

<sup>3</sup> Voyez mon travail sur *Philippe Auguste*, tom. II.

<sup>4</sup> *Extrait des Historiens arabes*, de dom Berthereau. La partie orientale du grand travail sur les croisades, de M. Wilken, est très-remarquable : *Geschichte der Kreuzzuge* (Leipsick., ann. 1807.)

des sacrifices à vous imposer ! Déjà le soleil de mars vous invite, les routes sont libres de neige ! Allons, digne chevalerie, fourbissez vos armes, sellez vos vaillants coursiers, le temps est venu pour la conquête ! Humbles pèlerins, partez, car de belles terres vous attendent, et une gloire plus grande encore, celle de délivrer le sépulcre du Christ !

Or, quand une idée de voyage vous prend au cœur, quand on va quitter le clocher et le manoir, il se mêle au dernier adieu plaintif donné au lieu de naissance, une joie secrète, une insouciantie pensée pour le foyer qu'on laisse : on brise son nid du pied, comme l'oiseau voyageur qui vole à tire-d'aile ; on ne pense plus qu'aux pays qu'on va voir, aux émotions qu'on va éprouver. On change sa vie d'habitude pour une plus brillante enveloppe ; le pèlerin soupire après un nouveau soleil, il appelle un air plus pur. La vieille terre lui pèse ; il ne respire plus en liberté dans ce vêtement de pierre que forme le château, le clocher ou la ville natale ; il secoue la poussière dorée avec la joie du papillon ; il ne rampe plus sur le sol. Le pèlerin vole de climat en climat sous les mille feux du ciel comme la merlette des vieilles armoiries. Ce saisissement de toute une population qui s'épanouit à l'idée d'un saint pèlerinage explique la plupart des transactions du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle ; tenait-on à ses fiefs, à son manoir, quand on avait devant soi la perspective de brillantes conquêtes ? Le croisé devait être prodigue et insouciant de son patrimoine<sup>1</sup> ; que pouvaient être les terres d'Occident sous un horizon grisâtre, quand on les comparait aux merveilles de Jérusalem telles que l'imagination les reproduisait ? D'après les récits de l'Écriture, la Palestine n'était point cette terre brûlée où coule le Jourdain, toujours épuisé sous un lit de limon et de sable ; la fontaine de Siloé, le mont pierreux des Oliviers. La ville sainte avec ses maisons carrées, ses rues étroites, ses mosquées appauvries, apparaissait à la pensée des croisés comme un lieu de délices où des ruisseaux de miel et de lait abreuvaient les hommes.

Jérusalem était l'image de cette ville éternelle où Dieu conviait les vierges et les archanges dans un commun festin du pain céleste. Jérusalem semblait aux simples, aux humbles chrétiens comme ces villes aux couleurs bleues, aux murailles de saphirs et d'escarboucles brillantes de mille feux qui se produisent à vous dans des nuages de pourpre quand l'esprit se plonge dans les ravissements de la contemplation<sup>2</sup>. Ne devait-on pas tout donner à mépris, châteaux, terres, fiefs, pour jouir un moment de cette vue de la ville sainte, et prendre part au festin des anges ? Quoi d'étonnant que les chartres de donations soient devenues si nombreuses aux Xe et XI<sup>e</sup> siècles, et que les chevaliers n'aient tenu compte d'aucune des richesses qu'ils laissaient derrière eux ? L'insouciance et la prodigalité formaient le caractère d'une génération qui s'en allait toute en pèlerinage, abandonnant le sol et la famille !

Les premières Chartres sont des donations pieuses ; les chevaliers, en partant pour la croisade, étaient animés de la plus sainte ardeur : comme ils avaient de grands périls à vaincre, de longues fatigues à subir, comme rien n'était plus chanceux que leur retour dans le pays d'Occident, car la traversée était lointaine, quelle plus utile destination pouvaient-ils faire de leurs biens que de les

---

<sup>1</sup> Comparez sur l'enthousiasme des croisés les chroniqueurs Robert le Moine, Albert d'Aix, Guibert de Nogent dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*.

<sup>2</sup> Voyez les descriptions de Jérusalem dans les chroniques de la croisade. Les premières peintures reproduisent également la ville sainte dans des nuages, au milieu d'un chœur angélique. L'école florentine, le grand Sanzio lui-même, a peint Jérusalem dans les cieux. Ajoutez Guibert, *Hist. des Croisades*, liv. VII.

consacrer à l'Église<sup>1</sup> ? N'avaient-ils pas besoin de prières s'ils succombaient ? ne devaient-ils pas laisser quelques saintes fondations pour l'âme des défunts ? il y aurait tant de funérailles dans les croisades ! tant de nobles chevaliers allaient trouver la mort dans ces longs pèlerinages ! Le culte des âmes du purgatoire commençait alors à se populariser dans l'Occident ; pieuse légende des tombeaux où vous apparaissent à la face tous les ancêtres, comme une pale procession d'ombres chéries ; adoration consolante qui vous fait causer une dernière fois avec les êtres qu'on a aimés, avec les âmes qui vous ont compris dans le court chemin de la vie. Lorsqu'une fondation était faite dans le monastère, on célébrait une messe perpétuelle d'*obiit* dans le cloître, en présence des chevaliers, des nobles dames, des varlets agenouillés ; n'était-ce pas le meilleur moyen de perpétuer la mémoire des grands services ? La chartre de donation était inscrite dans le cartulaire et renfermée au trésor de l'église ; le nom du chevalier était incrusté sur le marbre ou la pierre froide qui dallait les nefs ; et quand les moines foulaient de leurs sandales ces inscriptions tumulaires, plus d'une prière lamentable sortait de ces poitrines austères<sup>2</sup>. L'Église avait institué la fête des morts, où toutes les funérailles sont réunies dans une même commémoration ; jour de tristesse de la nature, car la feuille tombe de l'arbre, le vent d'automne vient pleurer dans les vitraux comme un triste et dernier entretien des âmes en souffrance dans le purgatoire. Ce culte des morts, alors que la nature se mourait elle-même, cet appel aux tombeaux des ancêtres à travers les frissonnements de l'automne, excitait dans l'âme des chevaliers une pieuse terreur ; les idées de la vie éternelle et de ses châtiments apparaissaient à leur imagination exaltée. En partant pour la croisade, tous désiraient laisser un souvenir dans l'église de leur naissance, afin que le glas des funérailles sonnât plaintivement s'ils succombaient dans la guerre sainte. Une chartre de donation au monastère était comme un témoignage de la foi du chrétien ; on lisait souvent sur les cartulaires ces naïfs témoignages : *Guillaume, chevalier, et Ingerburge son épouse*<sup>3</sup>, *ont donné une manse de terre pour le repos de leur âme*. Consacrer son champ inculte, son fief à Dieu, c'était le donner en quelque sorte à un service public ; cette terre souvent aride, allait être fertilisée par le labeur des moines. L'homme d'armes dédaignait la culture des champs, ses mains gantées ne touchaient que l'épée ; les moines cultivaient les rochers élevés, arrosaient les plaines desséchées ; le bien n'était-il pas ainsi donné à bonne ferme dans un intérêt social ?

La prédication de la croisade avait jeté dans toutes les âmes des féodaux une grande insouciance de la fortune ; tout ce qu'on laissait en Occident paraissait à vil prix ; que pouvait être un manoir pour qui rêvait avec Jérusalem un monde de merveilles ? On avait besoin d'armes, de chevaux de bataille et de casques d'acier, de brassards et de cuirasses ; le sol n'était plus rien, l'unique pensée était la terre sainte arrosée du sang du Christ ! A quoi pouvaient servir les forêts séculaires, les grands bois pleins de cerfs, de loups et de sangliers ? le seigneur, orgueilleux de la croix sur sa poitrine, ne pouvait plus lancer sa meute de lévriers ; le château, le clocher du bourg allaient être en veuvage. C'était bien peu de chose que le droit de propriété dans ces âmes ardentes pour la conquête. La terre n'était plus utile à ces nobles familles qui ne voyaient que la Palestine dans leurs rêves d'or. De cette insouciance pour le sol, de ce mépris pour tout ce qui

---

<sup>1</sup> Bréquigny, *Collection des chartres*, tom. II, et Mabillon, *de Re diplomatica*.

<sup>2</sup> Mabillon, *de Re diplomatica*, tom. Ier.

<sup>3</sup> Ces formules sont très-multipliées dans Bréquigny, *Diplomata Chart.*, tom. II.

n'était pas l'Orient, naquirent les ventes et les donations à vil prix qui marquent l'époque du départ des croisés<sup>1</sup>. L'érudition patiente a recueilli plus de trois cents chartres scellées dans les trois premières années de la croisade ; les barons cédaient tout ce qui ne pouvait servir au départ : aux uns le fief, aux autres le château, le manoir où brillait le souvenir des ancêtres. Quelques écus d'argent suffisaient pour satisfaire les chevaliers impatients de suivre une autre fortune ; les chartres constatent qu'on obtenait cent acres de terre pour quelques pièces de monnaie. Le temps de départ pressait, et l'on vendait tout ; péages, bacs, fours banaux, sels et greniers ; on échangeait un serf, un juif contre un coursier au poil luisant, contre le bœuf qui traînait les chariots de vivres, ou pour une épée de bataille fortement trempée comme celle de Roland ou du grand Charles, ou même pour quelques provisions de route que l'on traînait sur de lourds chevaux. Tout ce qui n'était pas pour le service de la croisade était méprisable aux yeux de ces âmes ardentes<sup>2</sup>.

Dans toutes les grandes exaltations de peuples pour la religion ou pour la patrie, il apparaît deux classes d'hommes marqués d'un caractère différent : les uns se laissent entraîner et dominer par l'enthousiasme ; prodigues, aventureux, ils ne tiennent compte d'aucun sacrifice, ils marchent par le cœur et l'imagination vers le côté fantastique d'une idée qu'ils éprouvent fortement ; les autres exploitent cet enthousiasme de nobles âmes, ils spéculent sur l'entraînement, et profitent de la plus sainte ferveur pour la religion ou la patrie. La génération de la croisade fut empreinte de ce double caractère ; s'il y avait de braves et dignes chevaliers qui se dépouillaient de tous les biens des ancêtres pour courir au saint sépulcre, secouant ainsi la robe terrestre, il y avait d'autres hommes qui profitaient de cette entraînant prodigalité. Le croisé avait-il besoin de quelques deniers pour son voyage ? il trouvait là les clerks du domaine royal, gens fins et matois, qui échangeaient quelques pièces d'or pour un comté, une baronnie, ou toute autre terre de cette nature dont ils augmentaient le domaine. Philippe Ier restait dans son royaume, et ses clerks du trésor, comme des vautours, pressuraient les barons prodigues qui ne pensaient qu'à la terre sainte<sup>3</sup>.

Ces dons que faisaient à l'Église les dignes chevaliers allant en Palestine, étaient pour le repos de leurs âmes ; les ventes qu'ils consentaient au profit du fisc avaient pour but de garnir un peu leurs escarcelles vides ; s'ils ne trouvaient pas à les vendre, ils donnaient ces mêmes terres en gages, selon l'usage du droit coutumier ou romain, jusqu'à leur retour n'avaient-ils pas des terres, les nobles chevaliers ? étaient-ils sans fiefs et sans avoir ? les pieux voyageurs arrachaient l'escarboucle, les topasses, l'émeraude de leurs toques ou capels aux plaids féodaux et cours plénières, pour les donner en gage aussi à des juifs, à des marchands italiens, à des bourgeois expérimentés de la cité qui avaient le nez toujours si fin pour les prêts à usure à six sous pour livre le mois ; ces marchands couards, tous enfermés dans leurs maisons et échoppes, réunis dans les foires, spéculaient sur l'enthousiasme des croisés qui ne rêvaient que gloire et chevauchaient ils cherchaient à garnir leurs huches de bons deniers comptant au préjudice des nobles hommes qui montaient les puissants coursiers. Les braves chevaliers féodaux allaient exposer leurs poitrines dans les champs de Palestine ;

---

<sup>1</sup> Le seul cartulaire de Cluny contient cent trente-cinq chartres, toutes données par les croisés. Voyez *Biblioth. Cluniacens.*, et Mabillon, *Annal. ordin. Sanct. Benedict.*, ann. 1095 à 1107.

<sup>2</sup> Guibert, *Chronique*, dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*.

<sup>3</sup> Cartulaire de Philippe Ier, dans l'abbé de Camps. (*Règne de Philippe Ier*, Mss.)

ils étaient suivis du menu peuple, car le menu peuple avait du courage, - dignes chevaliers, ils allaient passer les grandes mers avec insouciance, et mourir pour un sentiment, pour une exaltation, pour une idée. Les marchands calculaient mieux : ils arrachaient à ces poitrines des chevaliers tout ce qu'elles portaient de riches vêtements, en prêts sur gages ; l'hermine de l'hiver, la toque des cours plénières agrafée de pierres précieuses ; tous ces ornements n'avaient-ils pas une bonne valeur<sup>1</sup> ?

Ainsi les marchands et les juifs gagnèrent beaucoup aux croisades ; c'était une bonne aubaine pour eux ; ils exploitaient la prodigalité insouciance, ils échangeaient quelques armes de bataille, quelques deniers d'or contre de précieux atours de la chevalerie ; ils prêtaient sur gages à grosse usure ; ils s'emparaient de la terre pour une ou deux années de récolte payées d'avance ; des fiefs nombreux passèrent ainsi aux bourgeois. Les chroniqueurs ont décrit l'enthousiasme désintéressé des croisés pour se débarrasser de tout ce qui gênait le vœu de leur pèlerinage ; et Guibert, abbé de Nogent, a dépeint, dans son style naïf et pittoresque, l'aspect du peuple quand la sainte prédication fut annoncée. Ainsi, dit-il, on voyait dans ce moment s'opérer ce miracle, que tout le monde achetait cher et vendait à vil prix<sup>2</sup> : on achetait cher, au milieu de cette presse, tout ce qu'on voulait emporter pour l'usage de la route, et l'on vendait à vil prix tout ce qui devait servir à satisfaire ces dépenses. Naguère les prisons et les tortures n'auraient pu leur arracher aucune des choses qu'ils livraient maintenant pour un petit nombre d'écus. Mais voici un autre fait non moins plaisant : la plupart de ceux qui n'avaient fait encore aucun projet de départ se moquaient un jour et riaient aux éclats de ceux qui vendaient ainsi à tout prix, et affirmaient qu'ils feraient leur voyage misérablement, et reviendraient plus misérables encore ; et le lendemain, ceux-là mêmes, frappés soudainement du même désir, abandonnaient pour quelques écus tout ce qui leur appartenait, et partaient avec ceux qu'ils avaient tournés en dérision. Les enfants, les vieilles femmes se préparaient à aller à la guerre ! Qui pourrait compter les vierges et les vieillards tremblants et accablés sous le poids des ans ? Tous célébraient la guerre en même temps ; ils se promettaient le martyre qu'ils allaient chercher avec joie au milieu des glaives : Vous, jeunes gens, disaient-ils, vous combattrez avec l'épée ; qu'il nous soit permis, à nous, de conquérir le Christ par nos souffrances<sup>3</sup>.

Elles étaient belles et héroïques ces paroles des vieillards ! Ne semble-t-il pas entendre avec des émotions différentes et les accents d'une autre civilisation, les vieillards de Sparte conseillant à leurs fils de mourir pour la patrie ? N'était-ce pas le même héroïsme ? les bras débiles invoquaient les bras forts ; au lieu de la patrie terrestre, c'était la patrie céleste. Ainsi les mêmes sentiments exaltés produisent partout le même dévouement ; l'héroïsme républicain et l'héroïsme chrétien s'étaient montrés puissants sur les âmes ; les vieux barons, épuisés de guerre et de fatigue, semblables aux archontes de la Grèce antique léguaient leur exemple à leurs successeurs ; les féodaux éteints disaient à leurs fils pleins de vie : Mourez pour le Christ, comme les vieillards de la république disaient à leurs enfants : Mourez pour la patrie. Le chroniqueur Guibert dans tout l'enthousiasme de la croisade continue ainsi à peindre cette insouciance pour le

---

<sup>1</sup> Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos*, in-fol., ann. 1095.

<sup>2</sup> Guibert, *Chronic.*, ad ann. 1095.

<sup>3</sup> Comparez encore, sur l'enthousiasme des croisés, le chroniqueur Guibert, Albert d'Aix et Robert le Moine, dans le *Gesta Dei per Francos*, de Bongars, tom. I, in-fol.

sol et la propriété : Vous eussiez vu en cette occasion des choses vraiment étonnantes, et bien propres à exciter le rire ; des pauvres ferrant leurs bœufs à la manière des chevaux, les attelant à des chariots à deux roues, sur lesquels ils chargeaient leurs minces provisions et leurs petits enfants, qu'ils traînaient ainsi à leur suite ; et ces petits enfants, aussitôt qu'ils apercevaient un château ou une ville, demandaient avec empressement si c'était là cette Jérusalem vers laquelle ils marchaient. A cette époque, et avant que les peuples se fussent mis en mouvement pour cette grande expédition, le royaume de France était livré de toutes parts aux troubles et aux plus cruelles hostilités ; on n'entendait parler que de brigandages commis en tous lieux, d'attaques sur les grands chemins, et d'incendies sans cesse répétés. Partout on livrait des combats qui n'avaient d'autre cause que l'emportement d'une cupidité effrénée ; et, pour tout dire en peu de mots, toutes les choses qui s'offraient aux regards des hommes avides étaient livrées au pillage sans aucun égard pour ceux à qui elles pouvaient appartenir. Bientôt les esprits se trouvèrent complètement changés d'une manière étonnante, même inconcevable, tant elle était inattendue ; et tous se hâtaient pour supplier les évêques et les prêtres de les revêtir du signe de la croix, selon les ordres donnés par le pontife de Rome ; comme le souffle d'un vent impétueux ne peut être calmé que par une pluie douce, de même ces querelles et ces combats de tous les citoyens ne furent apaisés que par une inspiration intérieure qui provenait sans aucun doute du Christ lui-même<sup>1</sup>.

La croisade fut donc une grande trêve de Dieu ; les passions humaines se turent devant de si puissants desseins. Jamais chroniqueur n'a fait de peinture plus forte, plus naïvement expressive de l'enthousiasme qui animait la génération de la croisade ; on ne s'arrêtait à aucun intérêt, on transigeait, on vendait, on donnait le sol comme chose la plus simple et la plus vile ; ce fut un des notables changements dans la propriété foncière. La permutation de la terre se faisait de plein gré, sans que rien arrêtât, ni les liens de famille, ni l'instinct naturel des intérêts ; on livrait son fief en gage à la couronne, à l'Église, comme l'escarboucle au juif. Les cartulaires constatent tout ce que le roi et les monastères gagnèrent au milieu de cette émotion du peuple. Dans l'entraînement général, il y eut également quelques concessions faites aux bourgs, aux villes, aux petits villages même qui entouraient les châteaux. Il ne faut pas chercher dans ces actes l'idée morale et forte de la liberté politique, elle n'entraîne pas dans la pensée de ces générations ; elles ne voyaient ni si haut ni si grandement. Ce qu'on appela la chartre des communes fut tout d'abord une concession destinée à soulager les habitants et manants réunis<sup>2</sup>, des mauvaises coutumes que les siècles avaient établies. On appelait *mauvaises coutumes* les sujétions bizarres et pesantes, vieilles de dates : l'obligation de cuire le pain au

---

<sup>1</sup> Guibert de Nogent, *Chronic.* ad ann. 1095.

<sup>2</sup> Cette manière de voir la question des communes diffère un peu de toutes les théories de journalistes que M. Aug. Thierry a développées sur la naissance et les progrès de la liberté politique. On s'est engagé dans des idées systématiques pour expliquer l'époque où il n'y avait pas de système. L'idée politique était tout à fait étrangère à ces populations du moyen âge ; on ne pensait qu'à Dieu, à l'existence et à la vie future. Je répète que les théories modernes sur les communes n'ont pas ajouté un fait ou une idée qui ne soit dans la préface des tomes X, XI, XII, des ordonnances du Louvre, par Laurière et Villevaut. M. de Pastoret a fait un bien remarquable travail sur les impôts et mauvaises coutumes en France, en tête des XIIIe, XIVe et XVe volumes, même collection ; vieillard vénérable, M. de Pastoret protégea mes premiers efforts dans la carrière de l'érudition, moi alors simple étudiant ; qu'il reçoive ici le témoignage de ma gratitude.

four seigneurial sous une forte redevance, ou de secouer la poussière de ses routes ; en un mot toute nécessité d'une brutale servitude, qui obligeait le pauvre communal à des actes contraires à sa volonté et à sa liberté. Dans telles villes on devait fermer les portes durant les vendanges, pour que les agents du féodal où de l'abbé pussent percevoir un droit fiscal ; dans telle autre il fallait porter toutes les prémices aux religieux des monastères, droit justifié par Chartres et donations pieuses. Partout où il y avait réunion d'habitants, il y avait des coutumes plus ou moins dures, et il était naturel que chacun eût la volonté de s'en affranchir : c'était le mouvement de ce qui souffre pour conquérir le droit de respirer à l'aise dans sa demeure<sup>1</sup>. Telle fut l'origine des Chartres appelées *communales* ; ces concessions ne furent, dans le XI<sup>e</sup> siècle, que l'abolition des mauvaises coutumes ; en vain on chercherait le sentiment moral de la liberté et d'une théorie de gouvernement politique dans ces âmes primitives<sup>2</sup> : on s'affranchissait naturellement d'un joug qui pesait, mais on n'allait pas au delà. Lorsque les féodaux furent prêts à partir pour la croisade, et qu'ils requéraient argent de toutes mains, ils écoutèrent favorablement les plaintes et les griefs des manants et habitants qui demandaient à se racheter ; n'avaient-ils pas besoin pour leur voyage d'avoir leur escarcelle bien argentée ? il fallait faire deniers de tout buis ; et quand les manants venaient dire au seigneur : *Abolissez tel péage, et nous vous donnerons bonne récompense pour votre huche*, le seigneur ne refusait pas, et ainsi fut fait le rachat des mauvaises coutumes. Le croisé qui cheminait pour la Palestine donnait aussi bien l'affranchissement au bourg qu'il vendait le fief au roi et le manteau d'hermine au juif ; il fallait de l'argent à tout prix, et la liberté fut donnée aux communautés, par ce motif de garnir un peu la panetière de voyage<sup>3</sup>.

En échange de tous ces dons d'une prodigalité aventureuse, les chevaliers, peuples et clercs qui prenaient la croix, recevaient des privilèges, des garanties pour tout le temps qu'ils marchaient à la croisade ; pieuse consécration, saint travail dans la vie de l'homme. La puissance du pape était alors si grande, que se mettre au service de l'Église c'était se placer sous de nombreuses et fortes immunités. Avec l'étendard de saint Pierre, les Normands n'avaient-ils pas conquis l'Angleterre ? Cet étendard aux clefs d'or ne s'élevait jamais que pour couvrir d'une protection absolue le défenseur des idées catholiques. Dans une époque de désordre et de confusion, il fallait un refuge respecté également par tous ; le croisé qui délaissait famille, manoir, richesses, opulence, avait à protéger sa personne et sa terre : pour sa personne, elle était placée sous la sauvegarde de Dieu et de l'Église<sup>4</sup>. Qui oserait toucher un pèlerin ? Les mécréants seuls pouvaient commettre de telles indignités ; le croisé devait être accueilli sous tous les climats, partout où la croix dorée réfléchissait les rayons du soleil : il n'était pas un baron puissant dans son fief, ou un pauvre serf

---

<sup>1</sup> On n'a qu'à parcourir les tables de Bréquigny, si exactes et si complètes, pour trouver nos chartres des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

<sup>2</sup> A toutes les époques il y a un esprit de parti un peu courtisan, qui s'empare des recherches historiques ; aujourd'hui que nous avons l'idée bourgeoise triomphante, l'admirateur des communes s'occupe d'écrire l'*Histoire du tiers état*, comme si au moyen âge il y avait un tiers état, comme si cette dénomination, exploitée par l'abbé Sieyès, allait au delà du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> Ducange, v<sup>o</sup> *Crucis privilegia*.

<sup>4</sup> *Quicumque pro sola devotione, non pro honoris vel pecunie adoptione, ad liberandnm Dei Jerusalem fecerit iter illud, pro omni pœnitentia reputetur. Canon concil. Clerm., tom. II, p. 839.*

exténué de fatigue aux champs, qui ne dû l'hospitalité aux chevaliers croisés pour la terre sainte. N'étaient-ils pas soldats du Christ ? Le signe de la croix, cousu sur la poitrine en couleur d'un rouge flamboyant, établissait le principe de l'égalité. Quiconque avait fait vœu de se dévouer à la milice sainte, obtenait la même indulgence, le même pardon, la même protection de l'Église : il ne payait plus de redevances, il ne devait aucun service militaire, soit au seigneur supérieur, soit à l'abbaye ou au monastère voisin. Le croisé était affranchi de ses dettes<sup>1</sup> ; nul ne pouvait toucher sa terre sans encourir l'excommunication j nul ne pouvait coucher ses blés sous les lévriers haletants, ou couper les arbres qui ombrageaient son fief. On ne pouvait poursuivre ni faire vendre la propriété du pèlerin ; elle était marquée d'une croix de bois : le pèlerin ne restait plus soumis aux redevances envers le baron, et s'il voulait vendre sa terre, il n'avait pas besoin de requérir permission du seigneur suzerain, contrairement à la coutume. S'il était affranchi du péché, comment ne le serait-il pas d'une obligation matérielle qui se rattachait à la terre ? Il reprenait sa liberté pleine et entière ; son fief était, comme son cheval de bataille, exempt de tout service, si ce n'est envers Dieu ; il pouvait en disposer à son gré, car il avait bien des marches lointaines à faire, bien des périls à essuyer.

Ainsi la prédication de la croisade opérait dans la propriété et dans les personnes un changement remarquable ; il y eut comme une suspension d'armes dans toute la chrétienté ; on ne courut plus chevaliers contre chevaliers ; la société ne fût préoccupée désormais que d'une seule idée : la délivrance de la Palestine. Les guerres privées furent suspendues<sup>2</sup> ; les nobles coursiers des paladins, nourris aux pâturages de Normandie ou du Poitou, ne heurtèrent plus leurs beaux poitrails les uns contre les autres ; les lances cessèrent de se croiser en champ clos : il y eut repos pour la campagne désolée. Par un mouvement spontané, la trêve de Dieu s'exécuta partout ; quand il y avait une guerre sainte, que devenaient les intérêts humains ! On considéra comme un impie le fougueux baron qui lançait ses hommes contre la terre d'autrui ; un frein fut mis au désordre. La police se fit par un pieux dévouement à la guerre du Christ ; *les Gestes de Dieu par les Francs*<sup>3</sup>, commencèrent sur un vaste théâtre. Il résulta de cet enthousiasme pour le saint voyage une plus libre disposition de la propriété, livrée jusque-là aux usurpations et au pillage. Le croisé put vendre son fief et en disposer. Comme à toutes les époques de grandes commotions militaires, le croisé reçut ensuite les privilèges et immunités des défenseurs de la patrie<sup>4</sup> : le chevalier qui abandonnait son manoir pour Dieu, ne dut point payer d'autres redevances ; la croix était un affranchissement dans le sens divin comme dans l'interprétation terrestre. Il y eut un principe d'égalité ; tout fut soumis à une règle commune, le serf comme le baron, l'homme de bourg comme le châtelain ;

---

<sup>1</sup> Ducange, *Gloss.*, v° *Crucis privilegia*. Aussi, dit Foulcher de Chartres, en parlant de la multitude des croisés, *Tristitia remanentibus, gaudium autem euntibus erat*, lib. I.

<sup>2</sup> Les larrons eux-mêmes furent touchés de repentir, *Fures et pircatœ aliique scelerosi, tactu spiritus sancti, de profundo iniquitatis exsurgebant, ritus suos confitentes relinquentes, et pro culpis suis Deo satisficientes peregre pergebant*. Orderic Vital, dans Duchesne, *Hist. Norman.*, collect. in-fol.

<sup>3</sup> Cet admirable mot, qui témoigne de toute la modestie des croisés, a été adopté par Bongars dans sa belle collection *Gesta Dei per Francos*, comme si tout s'était fait par Dieu. Bongars était encore un de ces grands érudits qui ont laissé des traces de leur passage aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

<sup>4</sup> Les immunités de croisé furent accordées en 1793 aux défenseurs de la patrie ! tant les idées de force et d'héroïsme se tiennent !



plus de distinction de naissance pour qui suivait le même étendard. Les besoins de la croisade amenaient aussi de rapides transmissions de propriétés ; ils entraînaient également l'abolition des mauvaises coutumes ; on vendait à poids d'argent cet affranchissement successif de la bourgade ou du hameau, du serf et du bourgeois. La prédication d'Urbain II changeait la face de la société et en bouleversait la vieille physionomie : à une génération sédentaire et silencieuse succédait une autre génération tout empreinte d'émotions voyageuses et actives : chrétien, on voulait saluer le tombeau du Christ. La terre d'Europe pesait, les châteaux n'étaient plus que des prisons de pierres pour des oiseaux qui mouraient du désir de jeter leurs ailes au vent.

## CHAPITRE XV. — LES MONASTÈRES AUX Xe ET XIe SIÈCLES.

Organisation des ordres monastiques. — Règle de Saint-Benoît. — Vieilles abbayes. — Saint-Denis. — Saint-Germain. — Saint-Wandrille. — Jumièges. — Fleury-sur-Loire. — Saint-Bertin. — Saint-Victor. — Développement de la règle de Saint-Benoît. — Fondation de Cluny. — Cîteaux. — Clairvaux. — Saint-Bruno et la Chartreuse. — Études monastiques. — Culture des lettres. — Enseignements.

950—1105.

Ainsi soupirait après l'Orient la génération active et voyageuse du moyen âge, les barons, les digues chevaliers. Aux champs de guerre, le tumulte ; dans le monastère, la solitude et la prière sous les grandes voûtes, au milieu de la campagne déserte. Il y a des âmes qui appellent le bruit et l'éclat dans la vie qui passe ; d'autres adorent l'écho : quand un froissement subit vient briser les espérances, quand une déception amère s'imprime à votre front en caractères indélébiles, on a besoin d'étreindre les arbres touffus, on a besoin de pleurer au désert, le ciel sur la tête et la bruyère aux pieds<sup>1</sup>. L'histoire des ordres religieux, dans le moyen âge, est le plus haut sujet des méditations politiques ; on peut la considérer comme la reconstruction du principe d'ordre et de sociabilité. C'est le gouvernement et la règle au milieu du désordre et de l'anarchie. En pénétrant dans les sources de notre nature, la vie monastique se trouve profondément empreinte au cœur ; elle est puisée dans les émotions de tristesse et de désenchantement qui surgissent au milieu des générations. Le suicide moderne c'est le désespoir athée et sensualiste ; le monastère, c'était le suicide spiritualiste, le sacrifice de la chair dans la pensée morale et dans le sein de Dieu. Et pourquoi n'y aurait-il pas des âmes malades que le bruit importune<sup>2</sup> ? et pourquoi n'y aurait-il pas des yeux qui n'aiment pas l'éclat des pompes mensongères ? ceux-là fuient l'agitation fébrile, clarté passagère du plaisir qui aboutit à la dernière des solitudes, l'abîme sans fond. La retraite sous le ciel dans les vallées profondes console les douleurs, cicatrise les plaies, elle détache les liens importuns d'une sociabilité bruyante. La malade repousse le bruit qui brise les parois du crâne.

Ce fut une forte conception politique et morale que la règle de Saint-Benoît au VIe siècle ; elle est la plus remarquable organisation d'une pensée de gouvernement et d'ordre au milieu de l'anarchie. Au temps où tout s'agitait dans les voies tumultueuses, quand les hommes d'armes ne respectaient rien, ni la

---

<sup>1</sup> L'histoire des ordres monastiques, étudiée sous le point de vue philosophique et moral, n'a point été écrite : je ne peux dire l'indicible plaisir que j'ai éprouvé à lire la *Bibliotheca Cisterviensi. et Cluniacensi.*, et les Annales de l'ordre de Saint-Benoît, par Mabillon, cet érudit immense, à l'âme si belle, à l'esprit si calme ; *Annal. ordin. Sanct. Benedict.*, Paris ann. 1707-1713.

<sup>2</sup> Il faut lire les Annales de Saint-Benoît pour se faire une idée du bonheur paisible et de la paix studieuse de ces ordres religieux. Mabillon, *Annal. ordin. Sanct. Benedict.*, tom. I à IV, in-fol.

hiérarchie ni les droits, ce fut une entreprise immense que l'organisation d'une règle, c'est-à-dire que l'application des formes de gouvernement et d'administration parmi les hommes. L'ordre monastique, dans les premiers siècles de l'histoire, fut le modèle le plus perfectionné de la démocratie sous une dictature ; l'abbé fut élu parmi ses égaux ; il y eut à côté de lui un chapitre pour délibérer, et comme complément, chaque membre de la communauté dut apporter une telle abnégation de lui-même, que tout moine, vieillard ou jeune homme, dut s'abandonner pour confondre sa personnalité dans la corporation<sup>1</sup>. La règle de Saint-Benoît devint aussi un grand modèle de la société politique, il n'y eut pas de type plus profondément complet dans la marche du temps : quoi de plus parfait, pour réaliser l'idée démocratique, que l'élection, la dictature, et une si absolue renonciation au moi humain, que tout l'individualisme se confonde et s'abîme dans la communauté<sup>2</sup> ! Aussi l'institut de Sainte Benoît, développant les premières et fortes idées de Cassien, le solitaire méditatif, prit une commune existence dans les Gaules ; l'esprit de corporation s'étendit avec une indicible rapidité, et dans le XI<sup>e</sup> siècle la forme monastique devint le type social dans sa plus vaste étendue. Tout ce qui était en armes courait à la conquête, aux batailles lointaines ; les barons portaient le faucon au poing pour la Palestine, et à côté de cette population errante, les monastères accoutumaient les hommes à la vie régulière et stationnaire ; ils faisaient disparaître cette empreinte nomade des races du Nord ; ils apprenaient comment on devait obéir à la règle ; les moines rédigèrent une formule de gouvernement dans le désordre.

En partant du centre du Parisis, vous trouviez, un peu en dehors de la Cité même, deux grandes abbayes fortifiées comme des châteaux, car il fallait se défendre contre les Barbares : sur la rive gauche, Saint-Germain-des-Prés avec son portique du VIII<sup>e</sup> siècle, son pronaos, son baptistère, ses murailles épaisses, sa tour carrée, débris des vieilles murailles romaines, quand Julien bâtissait les Thermes, tout entourés de prés fleuris s'étendant au loin dans la plaine. Sur la rive droite, Saint-Germain-l'Auxerrois, autre abbaye antique assiégée par les Normands, lorsque le vigoureux moine Abbon défendait les murailles menacées et perçait sept Barbares de sa flèche acérée<sup>3</sup>. Autour de Saint-Germain-l'Auxerrois se groupaient des maisons basses et très-rapprochées en ruelles étroites qui serpentaient, car les monastères étaient le centre des bourgades. Aux premiers siècles, dans le parvis, çà et là s'élevaient quelques maisons pour tenir la foire et loger les serviteurs de l'abbaye ; peu à peu ces petites cases s'agrandissant, devenaient un bourg autour de l'église. Ainsi s'étaient formées la plupart des villes ; la fondation d'un monastère était comme la première pierre jetée pour la civilisation ; les bourgades, les cités se formaient autour de la croix ; et voilà pourquoi tant de villes de France retiennent encore le nom du pieux monastère qui fut la base de leur origine provinciale. Saint-Germain avait été un nom si populaire dans le *Parisis* ! Pieux évêque, il fut le grand négociateur au temps de l'invasion des Barbares ; l'admiration des peuples n'arrive jamais follement comme un caprice à des esprits sans mérite et à de vaines intelligences. Il y eut dans les Gaules, du VI<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, une longue suite

---

<sup>1</sup> *Regul. Sanct. Benedict. Biblioth. Cluniacens. Voy. aussi Act. Sanct. ordin. Sanct. Benedict., ad ann. 584.*

<sup>2</sup> *Regul. Sanct. Benedict., cap. V, VIII, X et XV.*

<sup>3</sup> Il existe un admirable travail sur l'histoire de l'Église gallicane, oit se trouve avec beaucoup de développements la chronique des abbayes. Les PP. Longueval, Fontenay, Brumoy et Berthier ont emprunté leur chronique à la grande collection des Bollandistes, autre œuvre immense de la compagnie de Jésus.

d'évêques éminents, de saints et de saintes qui entrèrent dans le Panthéon catholique pour les services rendus aux générations souffrantes. Qui pourra nous dire tout ce que fit saint Loup pour préserver Troyes, sainte Geneviève pour sauver les Parisiens ? Saint Agnan délivra Orléans d'un siège meurtrier, quand Attila réduisait les villes en cendres. Puis, saint Hilaire de Poitiers, saint Romain de Rouen<sup>1</sup>, tous dévoués à la cause du peuple, tous martyrs pour le peuple, tous préservant les villes, et obtenant ainsi les honneurs et les invocations dans ces pieuses cathédrales qui portaient leur nom comme un éternel témoignage. L'histoire antique ne présenta jamais une plus magnifique galerie de citoyens célèbres, plus hautement placés que les évêques des Gaules élus par le peuple, et sauvant le pays au milieu de l'invasion des Barbares.

En suivant la Seine, à quelque distance de Paris, s'élevait le monastère de Saint-Denis, l'apôtre des Gaules qui, parti de Rome, vint confesser sa foi sur le mont des Martyrs : ce n'était point encore l'église gothique avec ses vitraux de l'époque de la croisade, telle que Suger en jeta les fondements au milieu des soucis d'une administration royale. Saint-Denis en France, construit sur le tombeau du saint martyr enseveli par Catulla, la noble dame romaine sa pieuse amie, formait comme une réunion de cellules garnies de fortes murailles avec des portes en fer ; il fallait se défendre contre les invasions des hommes d'armes<sup>2</sup> ; ces portes criaient sur leurs gonds quand on les roulait pesamment aux solennités de l'année. Le monastère de Saint-Denis était déjà un lieu vénéré sous le roi Dagobert ; quelques tombeaux de princesse voyaient là en pierres blanches et carrées sous les voûtes ; la bourgade s'élevait tout autour du monastère ; au temps d'été, il y avait les foires du *landit*, pleines de juifs et de marchands italiens. Les religieux de Saint-Denis labouraient les plaines fertiles des environs de la Seine ; riches de toute espèce de biens, dans la lutte féodale les religieux de Saint-Denis étaient menacés par les barons hautains et seigneurs terriers qui avaient leurs châteaux en Paris. Combien de fois les Bucharthus de Montmorency ou les sires de Puiset n'avaient-ils pas essayé de fracasser les portes de l'abbaye : si belle proie pour leur rapacité ! Les abbés de Saint-Denis possédaient de riches terres, des manses considérables, des serfs nombreux qui habitaient les champs ; leur cartulaire était rempli de Chartres royales ; ils avaient reçu d'immenses dons de la munificence des rois, qui aimaient à parer leur sépulcre ; et dans les journées silencieuses, au bruit des matines et des

---

<sup>1</sup> La plus belle chronique à écrire serait le *Martyrologe* dans les Gaules ; là est l'histoire primitive de la France ; il n'y eut pas dans l'invasion des Barbares de plus grands citoyens que les évêques gaulois, et l'esprit éminent de M. Guizot l'a seul compris. Je me propose de développer ces annales immenses dans mon travail sur la première race. Je me suis étonné que M. Michelet se soit si étroitement empreint des préjugés de notre époque, et qu'il n'ait pas compris la pensée catholique dans son travail de fantaisie sur *l'Histoire de France* ! C'est un défaut commun à l'historien de la *Conquête des Normands*. Le traducteur de Vico a costumé son idéalisme de l'esprit des petites écoles et des petites coteries du temps actuel, de telle sorte que l'ingénieux écrivain a été à ce point de parler de l'influence du vin de Champagne et de la naissance de tel auteur inconnu, pour expliquer le développement des races. J'aurais désiré d'ailleurs dans deux esprits d'études, tels que MM. Thierry et Michelet, un autre point de vue que celui de M. Dulaure et de M. de Montgaillard. Aussi le traducteur de Vico en est-il arrivé où il devait aller, c'est-à-dire à la polémique de chaire et de parti, en un mot, au journalisme.

<sup>2</sup> Bollandistes, *Mens. Juni.* ; et sur l'abbaye de Saint-Denis, voyez le P. Montfaucon, qui est encore la source la plus pure et la plus haute du moyen âge.

tierces, les religieux commençaient à écrire ces chroniques<sup>1</sup> devenues si fameuses, et toujours citées comme des actes authentiques sous le nom de Saint-Denis en France ; belles chroniques qui font frissonner de joie l'antiquaire, tant elles sont naïves et sincères dans leur récit ; là s'inscrivaient jour par jour les faits, gestes, merveilles, les légendes qui doraient la belle histoire de France, et les traditions pieuses, annales d'émotions, d'orgueil et de poésie pour chaque génération qui roule dans les temps ; car les uns ont des légendes de gloire, les autres des légendes de liberté ; quoi d'étonnant que le moyen âge eût aussi ses souvenirs et ses traditions héroïques ? On parlait des chroniques de Saint-Denis comme des actes de foi chevaleresque ; il y a pour chaque époque des émotions qu'il ne faut pas approfondir, des faits qu'il faut sauver de l'examen, si l'on veut maintenir les nobles traditions d'un peuple, son héroïsme et sa fierté de lui-même. Clercs, chevaliers, clames, recherchaient dans les pages enluminées d'or et de miniatures à Saint-Denis, les annales de leur lignée, l'origine de leurs fiefs. On aime à fouiller dans ce passé qui remue l'esprit des temps et les fait apparaître<sup>2</sup>.

La Normandie possédait deux grandes abbayes : Jumièges et Saint-Wandrille, pieuses sœurs nées aux mêmes années, resplendissantes du même éclat comme deux améthystes sur l'anneau épiscopal. Lorsque vous avez quitté Caudebec, vous trouvez les ruines silencieuses d'un vieux monastère ; à travers ces monceaux de pierre suspendus en voûte sur votre tête, et que brise le vent de mer, au milieu de ces tronçons de colonnettes jetés pêle-mêle à côté des saints évêques en pierres froides mutilés et debout dans ces débris du temps, vivaient au x<sup>e</sup> siècle des moines soumis à la règle de Saint-Benoît, le fondateur des ordres monastiques dans les Gaules. Vous dirai-je la renommée de Jumièges<sup>3</sup> ? Elle retentissait au loin, cette grande renommée ; on savait la fondation de l'abbaye qui se perdait dans la nuit de la première race : là était le tombeau de ses abbés, ici la sépulture de quelques grandes familles normandes avec leurs histoires incrustées sur le marbre. Le souvenir de Jumièges fut célèbre à l'époque surtout où les Scandinaves saccagèrent ses autels et mutilèrent ses trésors. Depuis, les siècles ont passé sur ses murailles, le temps a respecté quelques débris, et le paysan, qui chemine encore à travers les arceaux suspendus sur sa tête, se rappelle les légendes des vieux temps ; triste légende que celle de la reine Mathilde, qui jeta ses pauvres enfants, les os brisés, dans une nacelle ; et la pieuse chronique de saint Aichède, qui sut la mort de quatre cents des religieux dans une extase de méditation et de silence ; il les avait contemplés la face rayonnante, s'élevant au ciel comme on voit dans les basiliques les confesseurs de la foi dans un nuage de pourpre et d'or. Jumièges, au VI<sup>e</sup> siècle, était une de ces grandes abbayes qui divisaient le sol de la Normandie ; elle voyait alors agenouillés aux pieds des autels les fils de ces mêmes Scandinaves

---

<sup>1</sup> La meilleure édition des chroniques de Saint-Denis a été récemment publiée, par M. Terrebasse, sur un manuscrit antique et unique de la Bibliothèque du roi, écrit en 1350, le plus complet et le plus beau, sous ce titre : *Ce sont les grans chroniques* ; le volume a été imprimé à Lyon, Louis Perrin, ann. 1837. Comparez avec l'édition de M. P. Paris, plus portative et expliquée par les notes.

<sup>2</sup> Il a été fait de belles recherches dans les recueils de la vieille Académie des inscriptions sur les grandes chroniques de Saint-Denis en France. Voyez sur le privilège de Saint-Denis, *Concil. Gall.*, tom. II, p. 113.

<sup>3</sup> Voyez sur ces fondations de Jumièges et de Fontenelle, *Chroniq. Fontan.*, tom. III. — *Spicileg.*, p. 192. — *Vita Vandreg.*, tom. Ier. — *Biblioth. Labbe*, p. 784, et apud Mabillon, *Vita Filiberti*, apud Duchesne, tom. Ier.

qui avaient brisé ses portes et pillé les chasses bénites. Ce monastère conservait les histoires des faits et gestes des ducs de Normandie, et le chroniqueur Guillaume de Jumièges a gardé sa célébrité toute patriotique. Nul ne pourrait écrire aujourd'hui l'histoire normande sans recourir au moine de Jumièges<sup>1</sup> ?

Fontenelle ou Saint-Wandrille était la seconde abbaye normande ; la pieuse maison était située au milieu de taillis épais, et formait une de ces grandes solitudes que le catholicisme avait fondées dans les terres incultes. Son premier abbé fut saint Wandrille ; dès sa fondation, Fontenelle avait été une des vastes maisons de Dieu dans un terre inondée de marais ou cachée sous les bruyères. On avait vu s'élever les églises de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Laurent et de Saint-Pancrace, qui formaient comme une croix latine au centre des cellules dans la forêt. Qu'opposer à la splendeur de Saint-Wandrille, si ce n'est l'antique monastère de Saint-Ouen de Rouen, saint Ouen, le confesseur de la foi dans la Neustrie ? Jumièges et Fontenelle étaient ainsi les deux perles de Normandie. La description de Fontenelle à ces temps du moyen âge est curieuse ; le monastère était comme une ville de pierres avec ses greniers abondants et bien pourvus des récoltes de l'abbaye ; de longues cellules où travaillaient les moines ouvriers, le pressoir où se faisait le cidre doré de Noël et de Pâques, l'écurie pour les bœufs du labour et les mules de l'abbé ; les cellules hospitalières, selon les règles de Saint-Benoît, car l'étranger était admis au monastère, hébergé et servi par les religieux ; le vivier pour les poissons abbatiaux, le brochet, la carpe ; les jardins cultivés, et ce petit ruisseau qui avait donné son nom à la grande abbaye ; un peu plus loin la chapelle Saint-Saturnin, où l'on voit encore les peintures grossières du vice et de la débauche, les serpents enlacés autour des tronçons de statues, le démon, image de la tentation et du désordre<sup>2</sup> ; enfin la fontaine de Notre-Dame de Caillouville, sorte de baptistère pour les néophytes, alors qu'ils abandonnaient leurs faux dieux pour le Christ, le sauveur des hommes. Salut à toi ! sire Nicolas d'Estouteville, seigneur d'origine normande, issu des compasgnons de Guillaume ; tu es là sur ton tombeau, couché roide et froid comme la pierre, avec le lion de tes armoiries sur ta poitrine, le lion encore sous tes pieds, et ta longue épée à ton côté. Ainsi mourait la race normande ; elle bataillait toute la vie sans respecter les églises et moutiers, puis elle venait mourir dans le monastère, ainsi qu'on voit le sire d'Estouteville dans l'église de Notre-Dame de Valmont<sup>3</sup>.

Seigneurs et chevaliers, voici de grandes ruines encore dans Saint-Omer, la ville de Picardie, et la chronique exalte l'abbaye de Saint-Bertin. Qui ne connaît, au moyen âge, les annales du monastère écrites dans la solitude, vieille chronique où tout est rapporté : les batailles, les transactions, les mœurs du peuple, pour l'époque carolingienne surtout ? Quand tout est silencieux dans les vieux âges, lorsque nous soulevons en vain la poussière des temps pour recueillir quelques souvenirs de l'épopée des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, pour connaître les guerres meurtrières, les cours plénières, les invasions des Barbares, nous trouvons, comme deux fanoux qui nous guident, les annales de Saint-Bertin et de Metz :

---

<sup>1</sup> *Guill. Jumièges*. a été publié par Duchesne, *Normanmr. histor. Collect.*, tom. Ier.

<sup>2</sup> *Vita Vandreg.* — *Biblioth. Labbe*, p. 784. M. Langlois a publié une dissertation érudite, mais un peu naïvement philosophique sur l'abbaye de Saint-Wandrille, Paris, 1827.

<sup>3</sup> Notice sur le tombeau des énérvés de l'abbaye de Jumièges. Rouen, ann. 1324, in-8°, et le *Chronic. Fontan.* dans le *Spicileg.* de dom Luc d'Achery, tom. Ier.

les unes pour la race franque, les autres pour la race germanique<sup>1</sup> ; car il y avait dans Charlemagne deux natures, deux hommes ! le vieil empereur imprimait l'obéissance aux deux côtés du Rhin, et dans sa grande enjambée, le colosse du moyen âge touchait Francfort sur le Rhin d'un pied, et Paris en l'île de l'autre. Le monastère de Saint-Bertin était la plus noble des fondations de la race picarde ; ruiné, incendié incessamment, il se reconstruisait toujours ; vieille institution qui trouvait au cœur des peuples une source puissante de richesses ; on comptait au Xe siècle jusqu'à quinze cents frères tous occupés à défricher la terre. Les moines de Saint-Bertin desséchaient les marais qui environnaient l'abbaye ; les larges bâtiments semblaient s'élever sur les eaux, tant le lieu était marécageux ; que ne peut le labour, la patience et la main de l'homme ? Un siècle plus tard, le monastère de Saint-Bertin s'élevait au centre d'une plaine fertile ; des canaux serpentaient dans de riches prairies, autour des vieilles murailles. La règle de Saint-Benoît recommandait le travail de l'esprit et du corps ; quelques-uns des frères de Saint-Bertin écrivaient les annales de France, tandis que d'autres poursuivaient leur grand labour : le défrichement de la terre, la culture du sol couvert de bruyère<sup>2</sup>.

Chaque province avait ses cellules monastiques dont les souvenirs se rattachaient à son histoire populaire. Les monastères étaient placés sous l'invocation d'un saint qui avait rendu d'immenses services dans la confusion et le désordre de l'invasion des Barbares ; il n'y avait pas de culte plus grand et mieux mérité que celui de ces illustres chrétiens, évêques éloquents, ou de ces clercs courageux qui avaient souffert le martyre dans les Gaules pour sauver les cités menacées, alors qu'Attila s'avavançait comme un torrent dévastateur. Parcourez les légendes des VIIIe et IXe siècles ; que de souvenirs nationaux ne se rattachaient-ils pas aux fondations monastiques ! Ici c'était l'abbaye Saint-Benoît-sur-Loire (l'antique monastère de Fleury) : on invoquait saint Benoît partout où devaient s'accomplir de pénibles travaux de culture. Plus loin, vers la Bretagne, de vastes solitudes dans les vieux bois druidiques étaient consacrées à la vie du désert : le Poitou, la Langue-d'Oc, l'Anjou, étaient pleins déjà de ces cellules de solitaires qui s'élevaient comme des fermes modèles dans les retraites inaccessibles, au creux des rochers, dans les vallées arides que visitaient le loup et le sanglier<sup>3</sup>. Telle fut l'histoire de *Saint-Florent-le-Vieux*, de *la Croix Saint-Leufroy*, de Saint-Rambert en Lyonnais, de Saint-Marcel en Viennois.

Dois-je oublier la chronique de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille ? Saint-Victor, monument des siècles primitifs, quand le sang des martyrs coulait dans les catacombes, à l'époque des pieuses femmes, des veuves qui ensevelissaient les clercs, les évêques, les centurions agenouillés au pied de la croix ; temps des diacres, des vierges qui recueillaient les fioles d'un sang précieux, puis essuyant les plaies des martyrs avec leurs chevelures, plaçaient la palme dans le tombeau, comme on en retrouve de pieux fragments à Rome<sup>4</sup>. Le monastère de Saint-Victor avait pour fondateur primitif saint Cassien ; sa chapelle fut d'abord un

---

<sup>1</sup> Les *Annales de Saint-Bertin* ont été publiées dans le tome VII de la collection des Bénédictins. Voyez la préface : on trouve également une notice sur les annales de Metz.

<sup>2</sup> *Annal, ordin. Sanct. Benedict.*, par dom Mabillon, tom. I.

<sup>3</sup> On trouve une sorte de statistique sur l'état des monastères dans la *Vita S. Clari*, chap. II, apud Bolland., 1er janvier, tom. I.

<sup>4</sup> Les religieux de Saint-Victor, à Marseille, n'avaient rien de la vie active et industrielle des autres ordres religieux ; ils n'ont point laissé d'annales, mais seulement des cartulaires.

souterrain taillé au vif dans les rocs de la montagne druidique qui s'étendait sur les bords de la Méditerranée ; cette grotte mystérieuse, où se trouvent encore des tombes, des figures étranges que les cierges éclairent d'une lumière fantastique, avait vu les chrétiens primitifs échapper à la persécution. Quand la fureur s'apaisa, on vit sortir de la grotte humide les fidèles ; et le monastère de Saint-Victor s'éleva sur la chapelle souterraine qui avait salué les *agapes* et les repas fraternels des enfants du Christ<sup>1</sup>. La voilà debout encore cette image de saint Victor incrustée avec son armure chevaleresque sur la vieille porte noire qui ferme le parvis de l'abbaye ; ce guerrier plein d'énergie est donc le centurion Victor (le glorieux) ; il a la pique romaine au poing, il terrasse un dragon, serpent ailé qui enlace son fougueux coursier de ses longs replis ; courage, brave et digne centurion ! ce monstre qui se débat dans les angoisses de la mort, n'est que la pieuse légende des services que saint Victor rendit à la cité grecque et romaine<sup>2</sup>, ou bien sa victoire sur le mal et le péché.

Presque toutes les saintes histoires des premiers siècles chrétiens disent les dévouements patriotiques ; et tandis que saint Victor terrasse le dragon à Marseille, sainte Marthe, la compagne de Lazare, délivre Tarascon d'une grande calamité, personnifiée dans l'abominable tarasque, monstre affreux qui se débat encore au milieu des fêtes municipales<sup>3</sup>. Ce symbolisme des légendes était donc l'expression naïve de la gratitude des peuples : ce dragon à la peau d'écailles, ce monstre brisé par le courage et la prière, n'était-il que l'image du démon ou du péché ? Peut-être exprimait-il le souvenir du fléau dont le saint faisait cesser la funeste influence par son généreux dévouement. Saint Victor fut le Persée chrétien. Il faut à toutes les époques ces légendes de courage qui rappellent les services et préparent les grandes actions ; le martyrologe des Gaules est la plus magnifique chronique des puissants efforts de la civilisation chrétienne. Le caprice des peuples n'élève pas des autels ; il y a au fond de toutes les grandeurs de l'homme une cause ; ces immenses monastères qui peuplaient les provinces étaient comme un noble témoignage ; l'adoration n'est pas une vaine chose ; la légende fut le bulletin populaire des services rendus par les évêques et les clercs au temps de barbarie !

Que de saintes femmes se présentent également dans l'histoire de la prédication catholique au sein des Gaules ! L'ordre monastique s'était étendu parmi de pieuses héroïnes, depuis sainte Geneviève jusqu'à sainte Bathilde du monastère de Chelles<sup>4</sup>, et cette Gertrude<sup>5</sup> ; jeune fille qui mourut à peine à vingt ans, joyeuse et parée comme pour une fête ; Gertrude portait, aux jours de ses funérailles, la couronne blanche et virginale au front. Chaque province avait aussi sa sainte, comme elle avait son pieux évêque ; une église monastique lui était

---

<sup>1</sup> Je ne puis dire l'émotion que m'a fait éprouver ce souterrain, qui ressemble beaucoup, du reste, aux catacombes de Rome ; à la lueur de quelques cierges, je touchais une à une ces ruelles pieuses où sont reproduites ici à quelques figures des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles chrétiens.

<sup>2</sup> Voyez dans Ruffi les traditions du monastère de Saint-Victor, in-fol.

<sup>3</sup> J'ai assisté à Tarascon à cette procession bruyante ; la tarasque est une grande poutre qui brise tout dans son itinéraire : image de la calamité qui bouleversait les cités municipales. Comparez Papon, *Hist. de Provence*, tom. I, et dom Vaissète, *Hist. du Languedoc*, tom. II. Les légendes des Gaules se trouvent surtout dans Mabillon, *Acta Sanct. ordin. Sanct. Benedict.* Rien n'est, au reste, plus complet que les Bollandistes.

<sup>4</sup> *Vita sanct. Bathild.* apud Bolland., 17 Mart.

<sup>5</sup> *Vita sanct. Gertrud.* apud Bolland., 17 Mart. Je ne cesse de répéter que cette belle collection est la source historique la plus réelle pour la première et la seconde race.



consacrée. Le christianisme avait élevé la femme à la double et noble condition d'égalité et d'amour pur et chaste ; elle était passée de l'esclavage et de la servitude à toute la dignité de la nature sociale. L'image de la Vierge Marie, cette mère des douleurs, protégeait la vie faible et souffreteuse ; la proclamation enthousiaste que fit le concile de Nicée, souvenir de l'Église primitive, sur la divinité et la chasteté de Marie, fut un des magnifiques triomphes de la femme ; elle marqua une nouvelle époque dans les sociétés modernes. Le double culte de la Vierge et de l'enfant Jésus forme la plus belle légende en l'honneur de ce qui est faible et misérable : au temps\* d'une civilisation brutale et violente, ce fut une idée admirable que de placer au ciel, parmi les gloires et les puissances, une femme et un enfant divin ; on arrachait ainsi la société à l'empire de la force. Sous la seconde race, les monastères de femmes se multiplièrent à l'infini ; cette consécration à des idées morales, à une vie chaste et solitaire, était un grand exemple au milieu du désordre des mœurs et de l'impureté des hommes d'armes ; la jeune fille se mettait ainsi sous la protection de Dieu et de cette empreinte virginale, pur sacrifice qui s'élevait au Seigneur, et que couronnait l'histoire de Marie, le triomphe de la femme.

Tandis que les évêques préparaient des lois sévères et des disciplines pour arrêter les écarts de quelques monastères dissolus, une fondation immense était faite au milieu de la chrétienté, comme un acheminement vers la pureté plus haute de la règle. Le Xe siècle s'ouvrait ! L'Aquitaine était soumise au duc Guillaume, fils de Bernard, comte d'Auvergne, et petit-fils du comte de Poitiers. Guillaume avait pour femme Ingelberge, fille de Boson, roi de Provence, et sœur de l'empereur Louis. Ainsi sa lignée était magnifique ! Dès son enfance, ce duc s'était lié avec un saint abbé du nom de Bernon, issu du comté de Bourgogne ; Bernon s'en allait prêchant la réforme monastique, et la réputation de sa sainteté s'étendit bientôt au loin<sup>1</sup> ; il vint trouver Guillaume d'Aquitaine, le suppliant de lui donner un coin de terre pour établir sa réforme monastique ; et comme le digne seigneur possédait des manoirs dans le Maçonnais, il scella, lui et sa femme Ingelberge, la chartre suivante qui fut l'origine de la grande fondation de Cluny : Moi, Guillaume<sup>2</sup>, duc d'Aquitaine, voulant employer utilement pour mon Ame les biens que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'attirer la gratitude de ses pauvres ; et afin que cette œuvre soit perpétuelle, je veux entretenir à mes dépens une communauté de moines. Je donne donc pour l'amour de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, aux saints apôtres saint Pierre et saint Paul, de mon propre domaine, la terre de Cluny, sise sur la rivière de Graune, avec la chapelle qui y est, en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Pierre, et ses dépendances ; le tout situé dans le comté de Maçon ou aux environs. Je le donne pour l'âme de mon roi Eudes et de mes parents et serviteurs ; à condition qu'à Cluny on bâtira un monastère pour y assembler des pauvres vivant selon la règle de Saint-Benoît, et que ce soit à jamais un refuge pour ceux qui, sortant misérables du siècle, n'apporteront avec eux que la bonne volonté de servir Dieu<sup>3</sup>. Ces moines et tous ces biens seront sous la puissance de l'abbé Bernon tant qu'il vivra ; mais après son décès ils auront le pouvoir d'élire librement pour abbé, selon la règle de Saint-Benoît, celui qui leur plaira, pourvu

---

<sup>1</sup> *Biblioth. Cluniacem.*, tom. I, ad ann. 910, et Mabillon, tom. V, act p. 77.

<sup>2</sup> *Concil. Gallic*, tom. IX. Cette chartre se trouve en entier dans la *Biblioth. Cluniacens.*, p. 2, et dans Mabillon, *Act. Sanct. ordin. Benedict.*, sæcul. V, p. 78.

<sup>3</sup> Cette chartre était conservée à Cluny en original. Le cartulaire de Cluny était le mieux préservé des ravages du temps ; le résumé connu sous le titre de *Biblioth. Cluniacens.* est un précieux recueil pour l'histoire des Xe et XIe siècles.

qu'il soit de la même observance ; sans que nous ou aucune autre puissance empêche l'élection régulière. Tous les cinq ans ils paieront dix sols d'or à Saint-Pierre de Rome pour le luminaire, et auront les saints apôtres pour protecteurs et le pape pour défenseur ; qu'ils exercent donc tous les jours les œuvres de miséricorde, selon leur pouvoir, envers les pauvres, les étrangers et les pèlerins. De ce jour il ne seront soumis ni à nous, ni à nos parents, ni au roi, ni à aucune autre puissance de la terre -, aucun prince séculier, aucun comte, aucun évêque, ni le pape même, je les en conjure au nom de Dieu et de ses saints et du jour du jugement, ne devra s'emparer des biens de ces serviteurs de Dieu ; nul aussi ne les vendra, ne les échangera, diminuera ou donnera en fief à personne, et ne leur imposera point de supérieur contre leur volonté ; enfin anathème sera prononcé contre ceux qui voudront empêcher l'effet de cette donation ; et de ma propre puissance, moi, comte, j'ajoute une amende de cent livres d'or contre quiconque méconnaîtra les immunités et privilèges de mon hospice des pauvres<sup>1</sup>.

Ainsi fut fondée la grande cellule de Cluny en Maçonnais, l'institution qui brille d'un si vif éclat dans la silencieuse société du moyen âge. Le nom de Cluny apparent sur toutes les Chartres et diplômes ; les cartulaires sont remplis de donations pieuses faites aux pauvres moines ; Cluny ! Cluny ! que ton souvenir est magnifique encore, au milieu même des ruines ! Lorsque vous descendez la Saône qui roule ses eaux paisibles, jetez les yeux à quelques lieues de Mâcon ; vous voyez s'élever des débris, puis un bâtiment, puis de vastes dortoirs, de hautes murailles qui forment là comme une cité ; foulez ces ruines, parcourez ces vallées, ces coteaux, ces lieux si animés, cette ville peuplée, ces hameaux riches si bien cultivés, ces petits bourgs de Saint-Maur, de Jalogny, de Larency, de Saint-Vincent-des-Prés, Donzy-le-Royal, baigné des mêmes eaux que Cluny, ce lieu si fertile avec ses prairies légèrement agitées par les vents de Saône ; tout cela fut produit par le travail des religieux de Cluny<sup>2</sup> ; cette civilisation fut leur œuvre, et les générations ingrates ont brisé les premiers auteurs de leurs richesses. Cluny était au V siècle un désert couvert de bruyères, dévasté par les féodaux des montagnes ; ce fut là que les premiers fondements du monastère des pauvres de saint Benoît furent jetés sous l'abbé Bernon ; le duc Guillaume d'Aquitaine avait désigné ce solitaire pour abbé de Cluny. Après la mort de Bernon, l'élection fut reconnue la base et le fondement de l'ordre. Désormais toute fondation religieuse dut réunir les grands principes de la liberté démocratique, avec la dictature ensuite, qui est le dernier résultat de tout système dont le peuple est la base<sup>3</sup>.

Les privilèges de la fondation de Cluny grandirent bientôt avec la piété et la renommée des religieux ; on vit alors les règles et les coutumes monastiques de la pauvre cellule s'étendre sur toutes les provinces ; les religieux de Cluny

---

<sup>1</sup> *Biblioth. Cluniacens. — Acta Sanct. ordin. Sanct. Benedict., sæcul. V.*

<sup>2</sup> J'ai visité les ruines de Cluny et le cloître qui est aujourd'hui consacré à ce qu'on appelle des établissements d'utilité publique ; le cœur m'a saigné de voir toutes ces dévastations ; on a des inspecteurs de monuments publics, des comités historiques, et la destruction des œuvres de l'art continue ; nous sommes si ingrats envers les générations qui nous ont précédés dans la vie ! Ce grand égoïsme s'applique à tout : on fait bruit des commissions et des écoles ; on nomme des comités, on fouille tumultueusement les chartres selon les passions du temps actuel ; on exploite les idées politiques passagères, et dans ce triste bazar d'érudition mal conduite, de jeunes intelligences s'abîment dans d'infructueuses et inutiles recherches.

<sup>3</sup> *Biblioth. Cluniacens.*, tom. I.

étaient affranchis de la juridiction épiscopale ; l'évêque de Mâcon ne pouvait pas franchir le seuil du monastère, même avec le bâton pastoral aux mains. Cluny releva directement du pape ; l'abbé, avec sa mitre sainte, sa croix de bois, ne dut son pouvoir qu'à ses frères<sup>1</sup>. Des cellules s'étendirent au loin dans la campagne ; des oratoires çà et là placés devinrent comme des succursales qui saluèrent la croix de Cluny, leur mère et leur fondatrice ; et telle fut la puissante renommée de cette fondation, que, dans l'espace de quarante années, Cluny reçut plus de cent vingt Chartres de donations ; tout chevalier mourant léguait quelques manses de terre ou un droit féodal, ou une somme d'écus d'or aux pauvres de Cluny qui exerçaient l'hospitalité envers les voyageurs. Les religieux soignaient avec sollicitude, dans leur infirmerie, les hommes d'armes blessés ; nobles, clerics et peuple laissaient aux moines de Cluny des terres incultes que les frères allaient défricher après l'étude et la prière<sup>2</sup>.

Les coutumes de Cluny étaient rigides : dès que le chant du coq se faisait entendre, les religieux étaient debout ; on écoutait psalmodier les saintes leçons morales de l'Écriture ; au milieu d'une silencieuse attention, on disait les cantiques des prophètes, cri douloureux qui exprime l'impuissance et le désespoir de la vie ; on récitait ces hymnes où l'âme saignante pousse un cri lamentable. Le roi David est l'image du sensualisme épuisé, qui a trouvé partout le vide et l'amère déception ; le roi puissant a porté la coupe du plaisir à ses lèvres ; elle s'est desséchée : quelle puissante consolation pour ces religieux qui macéraient leur chair et se séparaient du monde, quand on leur présentait ce monde avec ses misères ! Après la prière, un frugal repas d'herbes cuites, de légumes sauvages, qu'assaisonnait légèrement le sel ; on mangeait aux fêtes de l'Église un peu de chevreau et de viande, moins pour nourrir le corps que pour ne point ressembler aux manichéens, qui avaient répugnance de toute nourriture animale. Le repas était suivi du travail ; les disciples de saint Benoît se dispersaient les uns dans le désert pour cultiver la terre, les autres dans leurs cellules pour recueillir et copier les livres saints ou les traditions de l'antiquité grecque et romaine. Il y a un indicible bonheur dans l'étude des générations mortes, alors qu'on est sous les grands bois, quand le murmure des vents secoue les feuilles qui naissent et tombent comme les années du passé. Le silence était impérieusement commandé ; on n'entendait pas dans le monastère un cliquetis de paroles oiseuses, d'inutiles propos ; à certaines heures les religieux<sup>3</sup> pouvaient se communiquer leurs pensées, mais habituellement ils devaient se replier sur eux-mêmes, et méditer profondément sur les vanités du monde ; car l'énergie de la pensée vient des sensations qui se refoulent solitaires vers la tête et le cœur.

L'habitude monastique recommandée par les premiers chrétiens, était de fonder des colonies de frères dans les lieux les plus sauvages et les plus incultes des provinces ; si un monastère se trouvait trop nombreux, il envoyait quelques-uns des moines au loin dans la campagne ; souvent c'était sur les sollicitations

---

<sup>1</sup> Ces privilèges furent reconnus et confirmés par plusieurs papes, et spécialement par Urbain II. Voyez Baronius et Pagi, ad ann. 1094-1097.

<sup>2</sup> *Biblioth. Cluniacens.*, tom. I ; elle contient le résumé du cartulaire si précieux de Cluny. La bibliothèque de Mâcon en renferme des débris épars. Mabillon, *Annal. ordin. Sanct. Benedict.*, sæcul. V.

<sup>3</sup> La règle de Cluny est en tête de la *Biblioth. Cluniacens.*, in-fol. Elle fut recueillie par le frère Bernard en 1067 ; Trithème a rapporté ce remarquable règlement, *Script.*, chap. CCCXLVII. Le meilleur texte est dans dom d'Achery, *Spicileg.*, tom. IV, aux preuves 9.

mêmes de quelques pieux habitants que l'oratoire était fondé ; cinq à six pauvres frères s'acheminaient avec le souvenir chéri et les règles de l'ordre<sup>1</sup> ; lorsqu'ils trouvaient un lieu propice où l'écho seul retentissait, une roche audacieuse ombragée de quelques arbres sauvages, ou un torrent qui se précipitait écumeux à travers les broussailles ; lorsqu'ils trouvaient un désert où l'oiseau de proie poussait ses cris aigus, où le loup faisait entendre son glapisement lugubre ; ou bien lorsque mille reptiles, la couleuvre, la salamandre, prenaient la vie sous un sol humide, réchauffé par le soleil ; dans ces lieux d'affreux aspect les moines choisissaient leur habitation de préférence, comme si Dieu leur avait donné pour mission de cultiver, de défricher incessamment la terre pour la nourriture de l'homme. Bientôt s'élevaient des cellules de bois, une église de pierre, un hospice pour les pèlerins et les pauvres ; puis un bourg, un village, une foire avec privilèges ; la vie de l'homme, puissante et laborieuse, remplaçait bientôt la solitude sauvage. Ainsi fut fondé Cîteaux, la fille de Cluny, colonie du monastère de Molesne en Bourgogne ; vingt et un moines de l'abbaye allèrent s'établir dans un désert à cinq lieues de Dijon ; ces terres incultes portaient le nom latin de *Cistercium*, et Ton disait Cîteaux dans la langue franque et bourguignonne. Il faut lire dans les légendes la description affreuse de celte plaine sauvage de Cîteaux, toute couverte de bois et de broussailles ; on ne pouvait faire un pas sans se déchirer la chair sous les vêtements de bure : les annales de Saint-Benoît disent qu'on trouvait là le basilic aux yeux méchants, au regard oblique et pernicieux<sup>2</sup> ; et quand on jeta les premiers fondements de quelques cellules en bois de sapin, il fallut disputer la terre aux serpents qui sifflaient dans les herbes vénéneuses. Cîteaux devint bientôt une magnifique demeure ; les religieux s'y étaient établis dans la lune de mars 1098, un dimanche des Rameaux ; et dix ans après, la renommée de Cîteaux s'étendait par tout l'univers ; car alors Clairvaux n'était pas né encore ; il n'existait dans la vallée d'*Absinthe*, sur la rivière d'Aube, qu'un simple oratoire de toute part entouré par des repaires de voleurs, ainsi que nous l'apprend depuis saint Bernard ; triste surnom que celui d'*Absinthe*, car il exprimait la tristesse et l'amertume des habitants de ce désert en proie au pillage et à la dévastation.

Dans ce temps apparaissait à Cologne, la vieille ville du Rhin, un clerc qui devait remplir de sa pieuse renommée les annales des ordres monastiques ; il s'appelait Bruno, archidiacre delà cathédrale, une des intelligences les plus savantes et les plus avancées de ce siècle ; sa conduite était austère, son front large et chauve à vingt ans ; Bruno était déjà la pierre précieuse du chapitre de Cologne avant que

---

<sup>1</sup> Consultez les notices d'André Duchesne sur la Biblioth. de Cluny, p. 23, et dom d'Achery, *Spicileg.*, page 7 et 9. Sur un des manuscrits de la règle de Cluny, que j'ai eu en ma possession, j'ai trouvé ces vers de la main d'un solitaire, sur lequel les siècles ont roulé :

*Monache, qui Christi fieri pugit arripuisti.  
Ut pugnare scias, hoc opus inspicias.  
Lex sub qua viris, quæ sit cognoscere si vis,  
Nosce quid hæc habeat pagina non pigeat.*

<sup>2</sup> Comparez *Cisterciens. Exord.*, chap. XIII, XVII, et les Bollandistes, *Mens. April.*, p. 663, n° 1, et 17 April., p. 496, n° 2. Je dois donner ici en son entier le litre des livres les plus curieux sur la fondation de Cluny et de Cîteaux. *Bibliotheca Cluntacensis, in qua SS. Patrum, Abbatum Cluniacensium vitæ, miracula, scripta, etc., cura D. Martini Marrier et Andræ Quercitani Turonensis*, Paris, 1614, in-fol. ; et *Exordium cœnobit Cistercianensis, auctore S. Stephano, illius archimonasterii fundatore et Abbaie* : dans la *Bibliotheca Cisterciensis*, tom. I.

s'élevât cette belle cathédrale, œuvre des confréries et des ouvriers de chaque état en la ville. Bruno vint à Reims pour étudier et développer les enseignements scolastiques ; profondément affligé des mauvaises mœurs des clercs, il conçut la pensée d'une vie monastique plus rigide et d'une abdication du monde plus profonde ; il ne trouvait aucune règle assez sévère, aucune discipline assez impérative ; il résolut de se consacrer tout à fait à la vie des ermites, et de fonder une communauté silencieuse qui se livrât tout à la fois à la contemplation, à la prière et à l'étude, comme ces Pères du désert dont parle saint Jérôme, et dont le Titien a divinisé les magnifiques têtes. Bruno s'achemina donc vers les montagnes du Dauphiné ; il y était attiré par la réputation des vertus du saint évêque de Grenoble. Bruno et deux de ses compagnons s'agenouillèrent la face contre terre pour solliciter la solitude et le désert ; l'évêque leur concéda des rochers amoncelés sur des rochers, une sorte d'aire, nid d'aigle dans la montagne ; ce lieu est nommé dans les vieux documents la *Chartreuse* ou *Chartreuse*<sup>1</sup>, et devint une communauté d'ermites. Les compagnons de saint Bruno vécurent ensemble, mais jamais ils ne se communiquèrent leurs désirs, leurs volontés par la parole ; c'étaient des corps en dehors du monde, s'élevant par rame vers la cité céleste, la seule espérance de leur amour. Dès qu'un peu de terre leur fut concédée, ils l'ensemencèrent de quelques grains, puis ils se livrèrent à l'éducation des troupeaux sur la montagne, comme les pasteurs et les bergers ; leurs yeux s'élançaient au ciel, leurs mains calleuses brisaient les rochers pour jeter quelque culture sur la cime des monts. Les chartreux durent s'abstenir de vin et de viande, qui alourdissent le corps et enflamment l'imagination des vains désirs du monde ; le silence méditatif fut la règle impérative des religieux de la Chartreuse ; le travail dans chaque cellule, l'étude par l'esprit surtout, puissante nourriture, ainsi que le dit saint Bruno : voilà les prescriptions qui furent imposées aux solitaires<sup>2</sup>.

On conçoit à peine, dans les sociétés modernes si agitées, ce besoin qui jeta toute une génération dans le désert. Au moyen âge, une sorte de tristesse soudaine pousse des populations entières à la solitude ; aujourd'hui voyez autour de nous l'aspect de tout ce peuple qui travaille, et se remue incessamment ; la génération actuelle est comme une vaste fourmilière, où tout se meut sans but déterminé, pour arriver ensuite au tombeau, le dernier terme d'une vie laborieuse. Spectacle bien mélancolique, que l'aspect de ces masses qui s'agitent avec une sorte d'instinct d'animalité, et bourdonnent comme des insectes autour de la société qui n'a plus ni traditions, ni croyance, ni foi en elle-même ! Ce spectacle d'une activité stérile, ce rapide retour des fêtes sans plaisir, des joies sans bonheur, des félicités amères, tableau si effrayant dans la marche des siècles, entraîne les esprits méditatifs en dehors de ce tourbillon qui vous prend, vous mène sans cause et sans résultat. Quand l'âme déchirée pousse un profond soupir, l'existence du désert soulage ; qu'importe le dur cilice sur la chair, quand le cœur est en lambeaux ! qu'importe la macération et le jeûne, quand la tête brûle et s'affaisse sur la poitrine ! qu'importe l'aspect d'une terre sauvage,

---

<sup>1</sup> Voyez, sur la fondation de la Chartreuse, Guibert, abbé de Nogent, *Vita*, lib. I, chap. XI. — Mabillon, *Annal.*, n° 85 et 86. — *Acta. Sanct. ordin. Sanct. Benedict.*, tom. IX, n° 88. Rien n'est plus curieux pour suivre l'histoire du désert et de la solitude.

<sup>2</sup> La Chartreuse commença d'être habitée par les religieux à la Saint-Jean 1084. Guibert, *de Vita sua*, chap. XI, est toujours fort curieux sur la règle des chartreux. Voyez aussi Mabillon, *Præfat.* de ses annales, *sæcul.* VI. Comparez avec les Bollandistes, *Vita Hug.*, 1 avril., tom. IX. Le P. Labbe a également publié un fragment curieux sous ce titre : *De Institution. Cartusianæ.* Bihtioth., tom. I, p. 638.

lorsque l'affreuse satiété ne donne plus de sensations à l'âme épuisée ! La vie monastique s'explique par le cœur même : en vain vous briserez la vocation solitaire, vous disperserez au vent les débris des monastères ; cette vocation viendra, parce qu'elle est dans l'instinct douloureux de chaque existence fatiguée. Les corporations religieuses s'abîment et se reforment ; les hommes d'armes envahissent les monastères dans le moyen âge, comme aujourd'hui les soldats, les industriels, envahissent les ruines des cloîtres pour y transporter leurs habitudes actives. Cluny a servi longtemps de caserne ; le bruit des armes s'y faisait entendre, comme au moyen âge le hennissement des chevaux dans le monastère. Cîteaux abrite quelques ouvriers qui s'agitent pêle-mêle : femmes, enfants, vieillards, abrutis devant une mécanique pour gagner un salaire péniblement obtenu ; et Clairvaux est devenu la prison des délits politiques, invention cruelle des sociétés modernes. Ainsi rien ne change que dans la forme ; l'invasion de la solitude par les hommes sensuels, par les forts et les puissants, est le retour vers la brutalité féodale ; la pensée morale est dominée par la force de la chair jusqu'à ce qu'elle triomphe à son tour, car l'intelligence est au-dessus de la matière, et l'homme n'est pas condamné à marcher sans but, comme s'il était marqué au front par la malédiction de Caïn<sup>1</sup>.

La règle de Saint-Bruno fut une réforme austère de celle de Saint-Benoît : les mêmes prescriptions de travail et d'étude furent ordonnées ; Bruno recommanda surtout l'hospitalité envers les étrangers, pauvres voyageurs égarés dans les solitudes. Ce fut la première vertu<sup>2</sup>. Je vécus enfant au milieu des débris d'une chartreuse, à la face de quelques fresques en ruines qui reproduisaient les tableaux de Lesueur sur la vie de Bruno, et l'hospitalité des frères qui avaient cultivé ces jardins potagers, ces bosquets embaumés de roses au milieu d'une nature aride fécondée par les religieux<sup>3</sup> ; ce qui me frappait dans ces fresques, c'était l'humble posture de ces religieux qui s'agenouillaient la face contre terre, devant les étrangers au maintien grave, à l'œil doux et reconnaissant ; et tandis que les frères observaient une abstinence rigide, ils offraient aux visiteurs émus le poisson des viviers, des fruits magnifiques étalés sur une table avec l'aménité d'une hospitalité antique. Ces images qui m'avaient si vivement frappé, je les retrouvai plus tard à la chartreuse de Grenoble, fondée par saint Bruno. Je les ai vues encore à la chartreuse de Pavie, ce magnifique joyau où je confondis deux religieux qui priaient immobiles avec les statues de marbre des Visconti ; ainsi les peintures, les hommes, la mort et la vie, tout se mêle et se confond dans cette immobilité. A la chartreuse de Grenoble même, qui ne sent la paix silencieuse d'une âme battue par les orages de la vie au milieu de cette nature sauvage, de ces rochers brisés par l'ouragan, de ces cascades en poussière, moins déchirées encore que le cœur de l'homme ! qui n'aime à contempler cette neige éternelle avec sa teinte rosée, lorsque les derniers feux du soleil viennent

---

<sup>1</sup> Les statistiques de la France se vantent beaucoup de cette transformation. Je visitais Cluny en 1837, et Cîteaux l'année suivante ; je vis là une nature plus abaissée, plus souffrante à la face des machines de manufactures que les serfs et les manants du moyen âge ; l'enfant de huit ans est jeté devant une machine qui roule, roule pour lui jusqu'à trente ans, époque et il devient infirme déjà ; alors lui viennent la mendicité et l'hospice.

<sup>2</sup> *De Institution. Cartusianæ*, Labbe, Biblioth., tom. I, p. 638.

<sup>3</sup> Je veux parler de la chartreuse, à une demi-lieue de Marseille, colonie de la chartreuse de Villeneuve ; l'église existe encore tout entourée de cellules détruites, et de petits jardins que les chartreux avaient cultivés de leurs mains. La chartreuse de Pavie est admirable.

frapper les lacs de glaces, mers immobiles dont les ondes pétrifiées ne s'agiteront qu'au jour où la terre s'abîmera dans le heurtement des mondes ! Dans les solitudes sous l'invocation de saint Benoît, le premier devoir était l'étude, la première mission l'enseignement ; au sein des monastères, comme dans les cathédrales, on avait formé des écoles publiques destinées à apprendre aux riches et aux pauvres, sans distinction, les éléments de la science. Il n'était pas une église qui n'eût, indépendamment de la prédication dominicale, des leçons scientifiques après matines ; les scolastres présidaient à l'éducation des jeunes clercs et étudiants. La science resta néanmoins stationnaire dans les Xe et XIe siècles ; elle ne fit aucun progrès remarquable depuis l'époque du roi Robert jusqu'à l'apparition de saint Bernard et de Pierre le Vénérable, types de la scolastique. Un caractère commun se manifeste entre la situation littéraire des deux siècles ; l'état de sauvagerie n'avait pas changé dans la société, et au milieu des querelles sanglantes, la lance au poing, ou des combats à outrance, comment trouver le moyen d'agrandir le cercle des études<sup>1</sup> ? La langue vulgaire était toujours parmi le peuple un mélange corrompu du latin et des idiomes de la conquête, débris de la vieille Gaule. Le peuple ne parlait pas la langue de Tite Live et de Cicéron ; les tournures des phrases longues et développées de Rome antique ne pouvaient servir aux passions belliqueuses et rudes de la race franque et des autres Barbares envahisseurs ; la colère vive, brutale, impétueuse, ne pouvait s'exprimer en périodes étudiées ; il lui fallait une langue plus simple et plus altière. Il se forma donc partout dans les Gaules un patois distinct, idiome de chaque province, qui se fonda et se régularisa dans la double syntaxe de la langue romane<sup>2</sup> et de l'anglo-normand, mélange du latin corrompu, du gaulois et du saxon. Là fut la parole du peuple, la phrase usuelle, même des barons et chevaliers ; si les clercs conservaient dans le sanctuaire l'étude de la langue latine, s'ils s'en servaient dans leurs livres ou dans les hymnes qui s'élevaient à Dieu, les hommes d'armes, les serfs, les manants employaient le parler vulgaire ; cet idiome éclate et retentit dans les chansons de Geste, les cantilènes, dans les serments prêtés de prince à prince<sup>3</sup>, dans le cri de guerre ou d'armes avant la bataille, comme à Hastings, ou dans la rédaction primitive des lois normandes de Guillaume, et bientôt il se déploie avec plus de magnificence dans les longs poèmes ou romans qui furent publiés à la fin du XIe siècle. Chevaliers, voulez-vous ouïr la chanson de Guillaume au court nez ? voulez-vous ouïr la cantilène du vicomte de Ventadour en Limousin, ou bien la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ par le chantre du Dorât ? voulez-vous ouïr le cantique de saint Wulfram et de saint Wandrille, par Thiébauld de Vernon, ou la belle légende de saint Thibaud de Provins ?<sup>4</sup> vous trouverez ces longues histoires, ces naïves poésies des cantadours, baladins, jongleurs, toutes écrites en vulgaire ; car n'était-ce pas ainsi qu'on devisait dans les cours plénières ? Et comment les dames et chevaliers eussent-ils pu lire en latin la langue de clercs, les aventures de

---

<sup>1</sup> Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. VII (discours préliminaire).

<sup>2</sup> Le glossaire de Ducange est la preuve vivante des révolutions qu'avait éprouvées la langue latine.

<sup>3</sup> Voici un exemple de la syntaxe adoptée dans les IXe et Xe siècles. Serment de Louis le Germanique : *Pro Deo amur et pro Chrastian poplo, et nostro commun salvamento dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat*, etc. Nithard, liv. III, p. 374.

<sup>4</sup> L'origine de ces chansons de Geste a été discutée et résolue dans une multitude de travaux ; c'est une matière usée. Comparez Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. VII, préface, et les travaux érudits de M. Raynouard sur la langue romane, et l'histoire de la vieille Académie des inscriptions, tom. I, part. I ; tom. II, p. 736.

Guillaume au court nez, avec les enfances de saint Guillaume, le couronnement de Louis le Débonnaire, le moineage de notre Sire ? comment auraient-ils lu les beaux faits d'armes de Roland qui mourut à Roncevaux ? Tout ce qui s'adressait aux masses était écrit dans la langue du peuple ; ce peuple riait et gambadait en écoutant les jongleurs et ménestrels ; quelle était la fête ou cour plénière qui pouvait se passer de ménestrandie ? L'usage de multiplier les chansons de Geste se répandit dans la société, et à la fin du XI<sup>e</sup> siècle on commença à réciter la plupart des vastes chansons qui appartiennent au cycle de Charlemagne et de la Table ronde. Sous la période suivante, les épopées se régularisèrent dans les œuvres plus parfaites<sup>1</sup>.

La génération ne fut donc point littéraire dans le sens de la vieille latinité grecque et romaine ; après les faibles lueurs du règne de Charlemagne, il y a peu de souvenirs et de goût dans les intelligences pour Rome impériale avec son cortège illustre de Cicéron, Virgile, Horace, Tite Live, Tacite et Salluste ; on bégaie une littérature nationale, on prépare en longues poésies les premières œuvres des langues d'*oc* et d'*oïl*, ces chants de Geste, épopées dont je retracerai plus tard le développement successif : ne cherchez pas encore une philosophie disputeuse, les arguties ne vont pas aux époques de brutalité native et de franchise dans les idées et dans les mots. La scolastique n'est point née, la croyance domine tout, et lorsque quelque hérésie se montre, comme sous le roi Robert, on se hâte de l'étouffer par un cruel mouvement de peuple et par de sanglantes exécutions. S'il y a quelques traces de libre examen, elles s'abîment dans la foi naïve, qui jette les ténèbres sur le monde, et abaisse toute conscience devant Dieu et l'Église. L'examen libre, hardi, ne vient que dans les époques avancées ; il ne se montre point quand la croyance embrasse tout ; la philosophie du doute ne s'implante pas dans un champ stérile et sauvage ; l'examen est le type et la plaie des sociétés épuisées et raisonneuses. Au XI<sup>e</sup> siècle, les premières lueurs de la critique hautaine ne paraissent point encore dans les sciences ; les observations pratiques font plus de progrès : comme elles sont le résultat de l'application, elles se développent instinctivement ; ainsi la chirurgie et la médecine s'avancent vers des résultats. Dans ces époques où tant de fléaux régnaient, quand les chevaliers et les barons se faisaient de profondes blessures de leurs grandes épées, il fallait bien que des chirurgiens habiles pussent panser par des moyens simples les ravages de la guerre ; s'il y avait des expériences maladroites, comme les chroniques nous en ont laissé de nombreuses traces<sup>2</sup>, d'autres furent heureuses : de là toutes ces traditions de guérisons merveilleuses qui nous restent dans les chansons de Geste ; de là cette poétique herborisation des châtelaines bienfaisantes qui couraient la campagne pour chercher des plantes, des baumes ; nobles dames qui guérissaient de leurs mains les plaies cruelles des chevaliers blessés dans les combats. Les jongleurs faisaient intervenir sans cesse dans l'épopée du moyen âge les fées enchanteresses en rapport avec les esprits ; elles venaient porter aux hommes d'armes blessés le secours de leur art divin : qui nous rendra les épopées d'or de Merlin et de Morgane ? Ces traditions,

---

<sup>1</sup> Comparez le président Fauchet, liv. I, chap. IV ; Ménage, p. 396, 470, et le *Journal des Savants*, 1712, p. 533. M. Raynouard se distingue toujours parmi les modernes (*Choix des poésies des Troubadours*). M. Raynouard défendait la Provence, M. l'abbé de la Rue s'était fait le champion de la Normandie et de la Langue d'oïl. Voyez son ouvrage (*Bardes, Jongleurs et Trouvères*, ann. 1834). Comparez avec les spirituelles recherches de M. P. Paris.

<sup>2</sup> Richard Cœur de Lion mourut par l'inexpérience des chirurgiens, d'après Roger de Hoveden. Voyez *Philippe Auguste*, tom. II.



en les dépouillant du merveilleux qui les environne, font supposer un avancement assez sérieux dans la médecine et la chirurgie<sup>1</sup> ; les légendes des vieux romanciers indiquent quelques guérisons surprenantes qui avaient vivement frappé les esprits. Il n'y a pas de légendes absolument fausses ; elles prennent toutes leur origine dans les impressions et les souvenirs populaires ; ces fées gracieuses qui, dans les romans de Geste, se servaient de quelques paroles murmurées pour rendre les forces et la vie aux chevaliers, rappelaient les services des nobles châtelaines instruites dans la science des simples, transmise depuis les druidesses sous les hautes forêts celtiques. L'astronomie, les mathématiques et la chimie se mêlaient alors d'une façon étrange à toutes les superstitions : l'astronomie cherchait les temps, les horoscopes dans les phénomènes célestes, dans les étoiles filantes ou les éclairs lumineux qui parcouraient l'horizon enflammé avec le fracas de la foudre ; elle étudiait la grêle qui moissonnait les champs, les pluies de pierres et d'animaux immondes qui de temps à autre venaient effrayer l'imagination des solitaires. Tous ces phénomènes jetaient les chroniqueurs dans d'étranges conjectures sur le mouvement des mondes et sur la fin prochaine du genre humain ; car tout se rattachait alors à la vie future ; la chair était comme une enveloppe importune. L'idéalisme catholique<sup>2</sup> était l'abdication de toute sensualité.

Les mathématiques ne rectifiaient rien ; s'éloignant de toute rectitude, elles étaient dans ces imaginations simples et ardentes un moyen de calcul algébrique pour les sorts ; chaque nombre avait sa signification et son pronostic. Fuyez, pauvres serfs, lorsque le nombre treize apparaît ou sur votre case ou dans le calcul de vos journées, ou bien encore si vous l'apercevez en songe au milieu de figures étranges et de créations fantastiques. Maintenant si vos troupeaux s'amaigrissent, si de pâles figures demeurent désormais dans les villages, c'est qu'on a jeté une mauvaise combinaison sur les hommes et les troupeaux : le cercle, le triangle, le mélange informe des signes cabalistiques, est comme la fatalité qui vous menace. Fuyez au loin, dames et chevaliers, vos manoirs sont marqués par les mauvais esprits<sup>3</sup>. Dans ces combinaisons de simples, de nombres, dans ces mixtions de plantes, apparaissent les premières idées de l'alchimie ; la science commence à se déployer avec les ailes noires des esprits qui voltigent, comme des chauves-souris, sur les fourneaux allumés de quelques solitaires ; les savants soufflent les ustensiles rouges de feu, et s'abîment en méditations à la face des métaux liquéfiés, pour y chercher incessamment les secrets de la nature, de la vie et de la mort.

Au-dessus de tout il n'y a qu'une science qui reste intacte comme une tradition sacrée, c'est la théologie ; elle domine les intelligences, elle préoccupe les esprits, parce que la croyance est au fond du cœur de ces peuples, et que la théologie n'est que la règle imposée au culte qui monte vers le ciel i chroniques,

---

<sup>1</sup> Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. VII (préface, p. 10 à 30).

<sup>2</sup> Sur la médecine et les mathématiques aux Xe et XIe siècles, lisez Orderic Vital, liv. IV, p. 550 ; Mabillon, *Annal.* 60, n° 14. Gerbert et Abbon de Fleury furent de remarquables mathématiciens. Voyez encore Orderic Vital, liv. IX, p. 719.

<sup>3</sup> Les principaux mathématiciens du XIe siècle sont, indépendamment de Gerbert, 1° Halinard, archevêque de Lyon ; 2° Helbert, moine de Saint-Hubert, dans les Ardennes ; 3° Francon Scolastique, de Liège. Voyez *Spicileg.*, tom. I, p. 461 ; Martenne, *Amplissim. Collect.*, tom. IV, p. 925 ; Mabillon, *Ann.*, liv. LV, n° 95.

légendes, histoires, tout se rattache à l'adoration de Dieu<sup>1</sup> ; douce science qui, vous détachant des misères de la terre et de la tristesse des réalités, vous place dans un monde rêveur et imaginaire où se montrent le Seigneur dans sa gloire, les vierges, les archanges et la poétique hiérarchie des cieux ! Le matériel de la vie n'est qu'un long désespoir autour des joies qui se dessèchent et des plaisirs qui fuient ! Nature fatale qui s'attache à l'homme, et lui présente toujours la plaie de sa destinée passagère ! La vie est comme ces beaux fruits aux couleurs veloutées : on les touche, on les cueille, et l'on trouve au cœur le ver rongeur. La théologie vous enlève au désespoir des réalités, elle vous fait vivre dans un monde d'imagination où tout est beau comme l'arc-en-ciel, où tout est nuage d'or et d'idéalisme, comme ces horizons vagues et brillants qui présentent à l'œil une population de feu, des têtes rayonnantes, des vierges au bleu céleste, et des séraphins aux ailes d'argent ; tout cela disparaît quand la nuit vient avec ses ombres noires ; la nuit, triste condition pour l'intelligence de l'homme, image de la matière dans son effrayante nudité, lorsque nous voulons pénétrer le mystère des sources de la vie. Au moyen âge, la théologie et la croyance s'emparent des arts ; elles les élèvent, elles les font beaux, elles jettent sur les grandes œuvres comme un rayon céleste.

Alors commence la construction des vieilles cathédrales : l'église de Sainte-Bénigne de Dijon, celle de Saint-Martin de Tours, de Saint-Hilaire de Poitiers, la cathédrale de Chartres, Saint-Martial de Limoges, la primitive église de Cluny appartiennent à cette période, et leur architecture commence à s'élancer vers les cieux, le but ardent des générations. Ces cathédrales n'ont pas de peintures encore, elles sont simples et froides comme la pierre, elles n'ont d'autres ornements que les stalles du chœur et les tombeaux : les stalles où les moines passaient la vie, le sépulcre où ils la finissaient<sup>2</sup> ; çà et là des sculptures dans les cintres des voûtes, figures grotesques ou hideuses. Le goût des nations primitives a quelque chose d'abrupt qui ne devine pas le beau. De grossières miniatures de l'art byzantin sont reproduites dans les missels ; l'art de l'orfèvrerie y brille en topazes, émeraudes, fermoirs d'ivoire, d'or ou d'argent, avec l'améthyste au centre, enchâssée dans l'argent blanc et plat, selon l'*us* de saint Éloi, l'argentier et orfèvre du roi Dagobert<sup>3</sup>. Ces peintures et ces couleurs se reproduisent demi-effacées encore sur les tapisseries qui se sont conservées comme des débris des vieux âges ; on tissait la laine grossière qui servait aux vêtements du menu peuple. Au coin du feu, dans les longues veillées, on voyait la quenouille antique aux mains des matrones ; elles racontaient les légendes et les chansons de Geste des temps passés. Que ne sait-on pas lorsqu'on a vu tant d'années s'écouler devant soi avec le sablier des heures, le rouet qui tourne et l'horloge du temps ? On a tout appris, excepté la science des choses, l'énigme de la mort, fatal mystère où vous apparaissent les nuées noires, les ombres épaisses, les feux éblouissants qui brûlent l'orbite de l'œil. La quenouille fut le meuble héréditaire du manoir ; on la vit plus tard dans les images de sorcellerie, et les vieilles devineresses parurent aux miniatures une quenouille en main

---

<sup>1</sup> Voyez Mabillon, *Etud.*, p. 210, et Fleury, *Discours sur l'état des études ecclésiastiques au moyen âge*.

<sup>2</sup> Mabillon, *Annal. ordin. Sanct. Benedict.*, liv. LII, n° 8 ; liv. LV, n° 7 ; liv. LIII, n° 116 ; liv. LVIII, n° 100 ; liv. LXVII, n° 57.

<sup>3</sup> Voyez les *Missels de la Biblioth. du roi*. Un des grands orfèvres de ce temps fut Odoranne, moine de Saint-Pierre-le-Vif. Voyez Mabillon, *Annal. ordin. Sanct. Benedict.*, tom. VIII, p. 264, n° 26.

qu'elles filaient en jetant les sorts et les malencontreuses aventures sur le populaire.

Au milieu de ces progrès informes encore dans l'art, il y eut alors des métiers qui se perfectionnèrent par l'usage. Voici d'abord les fourbisseurs d'armes qui trempaient de bonnes épées comme celles de Charlemagne, de Roland et de Renaud ; Joyeuse, Durandal et Flamberge ; les ouvriers qui tressaient les mailles d'acier du haubert ; les faiseurs de cuirasses, les caparaçonneurs de chevaux, les maréchaux ferrants avec leurs chefs, les connétables ; tous ces états devaient grandir avec l'usage des armes de guerre ; la bataille était la pensée absorbante ! ne formait-elle pas toute l'éducation des varlets et nobles hommes ? Les traditions d'épées enchantées, des armes à l'abri d'un coup d'estoc, de ces lances qui résistaient au heurtement des chevaux, devaient se rattacher à un perfectionnement immense dans le travail de l'ouvrier : quand les besoins alimentent une industrie, elle enfante des merveilles<sup>1</sup> ; les armes furent bien trempées alors. Le baron avait aussi des manteaux d'hermine pour tenir ses plaids de justice et ses cours plénières ; les nobles dames portaient coiffes et bonnets de fin lin, robes traînantes, souvent doublées d'étoffes : à aucune époque on n'abandonne le désir du luxe, il est au fond de notre nature. On travaillait alors avec ténacité, et les tapisseries, ces œuvres du manoir, nous donnent la mesure de la patience dans l'art. Les corporations commençaient à s'organiser pour chaque état ; ne fallait-il pas servir la richesse des vêtements de l'église ? on devait orner les étoles brodées, les dalmatiques avec la croix, les robes violettes des évêques, les mitres éclatantes qui surmontaient leur tête, les gants de daim qui couvraient le rude poignet des chevaliers, quand ils passaient joyeusement leur vie aux manoirs. Il y avait donc un besoin de travail et de progrès ; on marchait vers la corporation.

Dès ce moment le drame va se déployer sur une plus vaste échelle ; le XII<sup>e</sup> siècle développe la *Commune* ; tout tend à se classer dans une hiérarchie : clercs, barons, communaux, manants et serfs, tout va stipuler ses droits, racheter sa liberté, écrire ses coutumes et se montrer enfin dans l'histoire. A peine le cri de croisade a retenti que la vie et l'animation populaires se répandent partout ! La prédication d'Urbain II a remué les masses ; la démocratie apparaît, parce qu'elle se manifeste toutes les fois qu'un peuple s'agite pour une opinion. Quand la foule des serfs pauvres marche à côté des barons pour la délivrance du saint sépulcre, il naît delà une fraternité religieuse, premier progrès vers l'égalité politique. C'est par cette action de la croisade que la Commune reçut son impulsion. Il y eut des Chartres conquises par les serfs révoltés ; d'autres furent concédées à prix d'argent ; d'autres enfin données dans une intention pieuse pour le repos de l'âme. Ce nouvel état social va se produire quand les gonfanons volent au vent du pèlerinage, et que les barons de France partent tous pleins de joie pour la Palestine !

## **FIN DU TOME PREMIER**

---

<sup>1</sup> Il n'existe pas de travail spécial sur les corporations d'ouvriers au moyen âge ; ce serait plus important que les recherches sur la classe moyenne et la bourgeoisie, la petite préoccupation du jour. Voyez dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. XI et XII (préface).